

PUBLICATIONS DU SERVICE HISTORIQUE
DE L'ARMÉE DE TERRE

INVENTAIRES D'ARCHIVES

Inventaire sommaire des archives de la Guerre

Série N 1872-1919

- Tome 1 - Introduction - organisation de l'armée française, guide des sources, bibliographie (1975).
- Tome 2 - Sous-séries 1 N à 14 N - C.S.G., cabinet du ministre, E.M.A. (1974).
- Tome 3 - Sous-séries 15 N à 20 N - G.Q.G., missions, armées (1972).
- Tome 4 - Sous-séries 21 N à 25 N - corps d'armées, divisions, régiments (1969).
- Tome 5 - Sous-série 26 N - répertoire numérique des journaux de marches et opérations (1914-1918), en deux volumes (1968).
- Tome 6 – Index général (1995).

Inventaire des archives de la Guerre

Série N 1920-1940

- Tome 1 - Introduction - Sous-séries 1 N à 6 N - C.S.G., C.S.D.N., cabinet du ministre (1995).
- Tome 2 - Sous-séries 7 N à 9 N - E.M.A., directions et inspections, gouvernement militaire de Paris (1981).
- Tome 3 - Sous-séries 27 N à 33 N - G.Q.G., armées, corps d'armées, régions militaires, divisions, secteurs fortifiés (1984).
- Tome 4 - Sous-série 34 N - archives et J.M.O. des corps de troupe (1983).
- Tome 5 - Index général (1995).

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
ÉTAT -MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE
SERVICE HISTORIQUE

INVENTAIRE
DES ARCHIVES DE LA GUERRE
SÉRIE N 1920-1940

TOME I

Introduction

Conseil supérieur de la Guerre : 1 N

Conseil supérieur de la Défense nationale : 2 N - 4 N

Cabinet du ministre de la Guerre : 5 N - 6 N

par

Jean NICOT

Conservateur en chef au Service historique
de l'Armée de Terre

et

le lieutenant-colonel
Gilbert BODINIER

Château de Vincennes

1995

Nous remercions bien vivement tous ceux qui ont participé à l'élaboration de cet ouvrage, et plus particulièrement, pour leur intervention décisive, MM. Thierry Sarmant, conservateur au Service historique de l'armée de Terre, et Jérôme Delatour, élève à l'Ecole nationale des Chartes.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

© Service historique de l'armée de Terre, Vincennes, 1995

I. S. B. N. 2-86323-090-5

INTRODUCTION

D'une guerre à l'autre,
l'évolution des hautes instances militaires

I^e partie

Grands conseils et haut commandement

Chapitre I

Les grands conseils

Les hautes instances militaires ne connaissent pas, après la guerre mondiale, de modification majeure, si l'on excepte le développement pris par le Conseil supérieur de la Défense nationale et les timides essais pour instaurer un commandement unique des armées.

A. Le Conseil supérieur de la Défense nationale.

Organe consultatif, dont le rôle est de préparer la mobilisation de la nation, le Conseil supérieur de la Défense nationale (C.S.D.N.) regroupe à côté des plus hautes autorités de l'Etat des représentants des ministères ayant une part de responsabilités dans la défense nationale : l'expérience de la guerre mondiale a montré que l'armée n'est pas seule concernée par les hostilités.

Le C.S.D.N. est réorganisé par le décret du 17 novembre 1921, qui en fixe la composition :

- le président de la République, ou le président du Conseil, président,
- les ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur, des Finances, de la Guerre, de la Marine - le ministre de l'Air sera admis le 28 octobre 1928, des Travaux publics et des Colonies, membres,
- avec voix consultative, les vice-présidents du Conseil supérieur de la Guerre et du Conseil supérieur de la Marine.

Une *commission d'études* est, aux termes du même décret de novembre 1921, chargée de préparer les sessions bisannuelles du C.S.D.N. ; un décret du 13 mai 1922 élargit la composition de cette commission et modifie les attributions des quatre sections d'études : conduite de la guerre ; organisation de la nation pour le temps de guerre ; transports et

communications de toutes catégories ; ravitaillements et fabrications de toutes natures.

Le même décret du 17 novembre 1921 crée un *secrétariat général permanent*, divisé en quatre sections, qui prépare et coordonne les ordres du jour et travaux de la commission. Cet organe interministériel est rattaché au sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil. Il est donc placé sous l'autorité du président du Conseil, jusqu'au 6 juin 1936, date à laquelle il passe sous celle du ministre de la Défense nationale et de la Guerre¹.

1. Importance grandissante de l'action interministérielle du C.S.D.N. (1921-1935).

Elle est sanctionnée par :

- le décret du 23 février 1929, admettant tous les ministres, avec voix délibérative, et les vice-présidents des Conseils supérieurs de la Guerre, de la Marine, de l'Air, le vice-président de la commission d'études, avec voix consultative,
- le décret du 27 mars 1930, faisant entrer dans la commission d'études l'inspecteur général des communications et des ravitaillements,
- le décret du 7 mars 1931, admettant au C.S.D.N. l'inspecteur général de la D.A.T. (le maréchal Pétain)², et le sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil.

La présence de ce dernier permet d'assurer la liaison du C.S.D.N. avec

¹ Voir ci-dessous, p. IX.

² « Les autorités militaires semblaient réservées à l'égard de l'institution du C.S.D.N., où elles se trouvaient minoritaires » (Elisabeth Du Réau, « Haut commandement et pouvoir politique » dans *Les armées françaises pendant la seconde guerre mondiale* (1939-1945), Paris, Presses de la Fondation pour les études de défense nationale, 1986, p. 74). Finalement, seuls le maréchal Pétain et le général Gamelin, chef d'état-major général de la Défense nationale, y auront voix délibérative (voir p. X).

les autres institutions rattachées à ce sous-secrétariat d'Etat : le Conseil national économique, le Conseil supérieur de la main-d'oeuvre, la Statistique générale.

Aux termes du même décret du 23 février 1929, le secrétariat général permanent du C.S.D.N. reçoit l'appellation de « secrétariat général de la Défense nationale » (S.G.D.N.).

Au cours de cette période, les quatre sections du S.G.D.N. voient leurs attributions évoluer et passer de l'une à l'autre section³:

- 1^e section : politique générale de défense, supprimée en 1931 ; rétablie en 1933 et chargée de l'organisation économique de la nation en vue du temps de guerre, de la mobilisation économique et industrielle, du ravitaillement général,

- 2^e section : organisation administrative de la nation pour le temps de guerre, notamment mobilisation des personnels (de la main-d'oeuvre) et défense passive,

- 3^e section : fabrications, transports, transmissions, supprimée en 1931, rétablie en 1933 : études générales sur la conduite de la défense nationale, organisation de celle-ci et du haut commandement, organisation de la nation pour le temps de guerre, état de la mobilisation nationale dans les ministères et les territoires d'outre-mer⁴,

- 4^e section : communications, transports, transmissions,

- 4^e section R : ravitaillement national et mobilisation agricole entre 1925 et 1929,

- section aéronautique, de juillet 1921 à octobre 1928, date de l'entrée du ministre de l'Air au C.S.D.N.

Le C.S.D.N., qui n'est rien d'autre que le Conseil des ministres siégeant à propos de la Défense nationale, est devenu trop lourd, comme le déplore par exemple le général Weygand, relevant « l'impossibilité de faire autre chose que d'entériner des décisions parfaitement étudiées au préalable : sa composition lui interdit toute étude profonde d'une

³ Voir le tableau figurant dans l'inventaire des archives du S.G.D.N., p. 92-93.

⁴ En septembre 1939, les officiers de cette section suivront le général Gamelin et seront intégrés au Grand Quartier Général, les trois autres sections restant à Paris.

question. » Quant au secrétariat général de la Défense nationale, « formé de personnalités irresponsables, il serait arrêté à tout instant par des problèmes qu'il ne pourrait résoudre⁵ ».

Aussi un *Haut Comité militaire* (H.C.M.) est-il institué par décret du 29 mars 1932, sous la présidence du président du Conseil ; en font partie les ministres des trois départements militaires, les chefs d'état-major des trois armées et le maréchal Pétain, inspecteur général de la défense aérienne du territoire. Le Haut Comité militaire coordonne les études sur l'organisation et l'emploi des forces terrestres, maritimes et aériennes, les programmes d'armement et les crédits budgétaires correspondants. Il aborde, sans la résoudre, la question de l'unité du commandement des forces terrestres, maritimes et aériennes.

Cette réforme est insuffisante ; il faut attendre les décret de 1936 et la naissance d'un organisme que l'on espère plus efficace.

II. Le Comité permanent de la Défense nationale, le Comité de guerre (1936-1938) et le déclin du C.S.D.N.

A- Le *Comité permanent de la Défense nationale* (C.P.D.N.); institué par le décret du 6 juin 1936, se substitue au Haut Comité militaire. Présidé par le ministre de la Défense nationale, il ne réunit que les ministres de la Marine et de l'Air, le maréchal Pétain, les trois chefs d'état-major, les secrétaires généraux des trois ministres militaires, éventuellement, à partir du 12 mai 1938, le ministre et le chef d'état-major général des colonies. Les attributions du C.P.D.N. sont les mêmes que celles du H.C.M. et comprennent en outre la mobilisation industrielle, l'aménagement des dépenses de défense nationale, l'élaboration des conventions internationales en matière d'armement.

Pour rendre le C.P.D.N. plus efficace, un secrétariat (qui manquait au

⁵ Cité par le colonel François-André Paoli, *L'armée française de 1919 à 1939*, tome 4, *La fin des illusions (juillet 1930-juin 1935)*, 1976, p. 23.

H.C.M) lui est affecté, qu'il utilise conjointement avec le C.S.D.N. : le secrétariat général de la Défense nationale.

Le S.G.D.N. est lui-même, aux termes du même décret du 6 juin 1936, rattaché au ministre de la Défense nationale et de la Guerre. Usant des moyens du ministre, le général Gamelin, chef d'état-major général de l'armée, qui ne dispose d'aucun état-major spécialisé, utilise le S.G.D.N. comme un état-major de défense nationale, traitant des problèmes généraux de défense : préparation de la nation pour le temps de guerre, coopération militaire avec les pays alliés.

Le décret du 21 janvier 1938 confirme au général Gamelin, devenu chef d'état-major de la Défense nationale, la possibilité d'utiliser comme organe d'études le S.G.D.N., au sein duquel est constitué, en 1938, une section d'état-major de la défense nationale.

B- Le *Comité de guerre* se substitue, en cas de conflit, au C.P.D.N., qui est un organe du temps de paix. Chargé d'assurer la direction militaire de la guerre, le Comité de guerre est organisé par le décret du 19 mars 1936, la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de l'armée (article 40) et le décret du 7 septembre 1938. Il comprend les présidents de la République et du Conseil, les ministres des départements militaires et des Colonies, s'il y a lieu, les ministres des départements civils spécialement convoqués, le maréchal Pétain, le chef d'état-major général de la Défense nationale, qui peut être en même temps l'un des commandants en chef désignés ci-après, les commandants en chef des forces terrestres, maritimes et aériennes, le chef d'état-major général des Colonies.

Les décisions du Comité de Guerre sont préparées par un Comité restreint réunissant le ministre de la Défense nationale, le chef d'état-major général de la Défense nationale, les commandants en chef et le chef d'état-major général des Colonies. Le secrétariat général de la Défense nationale assure également le secrétariat du Comité de guerre.

La loi sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre du 11 juillet 1938 et le décret secret du 7 septembre 1938 en précisant les modalités d'application, définissent les niveaux de responsabilité dans

conduite de la guerre, suivant une hiérarchie en trois degrés :

- La direction générale de la guerre revient au gouvernement, qui se constitue en Conseil supérieur de la Défense nationale (en font également partie avec voix délibérative le maréchal Pétain et le chef d'état-major général de la Défense nationale).

- La direction militaire de la guerre appartient au Comité de guerre (qui n'est autre que le C.P.D.N.), sous la présidence du président de la République. Le ministre de la Défense nationale doit « en dernier ressort et au nom du Comité, établir toutes les instructions et directives résultant des décisions du Comité et en contrôler l'exécution » (article 2 du décret du 7 septembre 1938).

- La conduite des opérations incombe au haut commandement, agissant en conformité avec les directives du Comité de guerre ; elle est définie, suivant un partage complexe des responsabilités, par l'article 3 du décret du 7 septembre 1938⁶.

Dès 1936, le C.P.D.N. traite de la structure de la nation en temps de guerre, de la définition d'un plan de défense nationale, de la création d'un Collège des hautes études de la Défense nationale ; il étudie la remobilisation industrielle et les fabrications de guerre, empiétant sur les attributions du C.S.D.N. Il s'agit, en l'occurrence, non seulement d'avis, mais de mesures immédiatement transformées en décrets par le ministre de la Défense nationale. Les pouvoirs du Comité sont encore accrus par le décret du 12 mai 1938, admettant l'entrée éventuelle en son sein du ministre des Colonies et de son chef d'état-major général.

Le C.P.D.N. l'emporte d'autant plus facilement sur le C.S.D.N. que celui-ci n'est plus réuni depuis novembre 1935.

Même déclin pour la commission d'études, devenue commission spéciale, dont l'objet se limite alors aux questions de désarmement ou de la mobilisation économique : elle ne se réunit plus à partir de la fin de

⁶ Voir le chapitre suivant, p. XVII et annexe II, reproduisant un tableau du 2 septembre 1939, où sont bien cernés les trois niveaux dans la conduite de la guerre, avec en regard les organes de défense concernés, y compris les organisations interalliées (Service historique de l'armée de Terre., 5 N 578-1, pièce 1).

l'année 1936.

Au début de la « drôle de guerre », le C.S.D.N. est l'objet d'une recrudescence de critiques. « Cette organisation est beaucoup trop lourde et incapable de satisfaire aux conditions de rapidité, de décision et d'exécution nécessaires »⁷. Il ne tient pas de session.

Le secrétariat général de la Défense nationale voit, dès octobre 1939, son efficacité contestée. Il est scindé en deux : une partie est chargée exclusivement de l'étude des questions interministérielles⁸, l'autre forme l'état-major général du général Gamelin.

Le Comité de Guerre n'est réuni que deux fois par Daladier le 8 septembre 1939 et le 11 mars 1940⁹ : pendant cette période, les grandes décisions concernant la conduite de la guerre se prennent au cours de réunions informelles soit à Vincennes (où est installé le général Gamelin), soit au ministère de la Guerre ou au Quai d'Orsay, le président du Conseil ayant également pris en charge les Affaires étrangères.

Cette pratique des réunions informelles, qui relègue à l'écart les grands organes de défense, a pu se développer grâce à l'étroite concertation établie entre Daladier et Gamelin, maintenue malgré des divergences passagères. Le président du Conseil a confiance dans le loyalisme républicain du général¹⁰ ; d'autre part il ne peut compter sur un système dont l'inefficacité est dénoncée¹¹ et veut surtout éviter l'aggravation des tensions au sein d'une équipe gouvernementale divisée : la conduite de la guerre est en effet un ferment de division « qui conduira le Cabinet

⁷ « Organisation du gouvernement et du haut commandement pour la direction et la conduite de la guerre » (S.H.A.T., 5 N 578-1, pièce 4).

⁸ Par décret du 20 mai 1940, le secrétariat général du C.S.D.N. est placé sous l'autorité du sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil et devient, le 30 juillet 1940, secrétariat de Défense nationale.

⁹ Il le sera dix fois par Paul Reynaud du 30 mars au 25 mai 1940.

¹⁰ E. Du Réau, *Edouard Daladier. 1884-1970*, Paris, Fayard, 1993, p. 412 et 420.

¹¹ La note du 9 mars 1940, 9 N 580-1, pièce 11, montre comment « la tâche de direction et d'arbitrage du président du Conseil s'en est trouvée considérablement alourdie » et propose la suppression du S.G.D.N.

Daladier à sa chute à une heure où le haut commandement est en proie à un grave malaise »¹².

B Le Conseil supérieur de la Guerre

Ses attributions ont peu changé depuis 1872. Réuni sous la présidence du ministre de la Guerre, il a essentiellement pour rôle la préparation à la guerre de l'armée de terre : le ministre doit prendre ses avis sur les problèmes de mobilisation, concentration, organisation générale de l'armée, établissement de nouvelles positions stratégiques, méthode générale d'instruction, adoption de nouveaux matériels.

Le décret du 21 septembre 1925 désigne comme membres, outre le ministre de la Guerre, président : les maréchaux de France, douze généraux de division¹³, dont le chef d'état-major général, désignés par décret annuel ; le décret du 12 mai 1927 admet de plus l'inspecteur général des troupes coloniales, président du Comité consultatif de défense des colonies. Aux termes du décret du 12 mai 1938, le chef de l'état-major général des colonies fait partie de droit du Conseil supérieur de la Guerre.

Le vice-président du C.S.G. est commandant en chef désigné pour le temps de guerre. Ses pouvoirs sont accrus par le décret du 18 janvier 1922 le désignant comme inspecteur général de l'armée, qui fait de lui le chef des inspecteurs généraux d'armes¹⁴.

Placé à un échelon plus modeste que le Conseil supérieur de la Défense nationale, le Conseil supérieur de la Guerre voit son importance décliner,

¹³ E du Réau, « Haut commandement et pouvoir politique... », p. 76. Voir ci-après p. XIX.

¹⁴ Choisis parmi les généraux ayant commandé un corps d'armée et susceptibles de recevoir le commandement d'un groupe d'armées ou d'une armée à la mobilisation.

¹⁵ Sur sa position au sommet de la hiérarchie militaire, voir chapitre suivant, où est également traitée la réorganisation du C.S.G. et de l'E.M.A. par le décret du 18 janvier 1935, qui fusionne les fonctions de vice-président du C.S.G. et de chef d'état-major général de l'armée.

ainsi qu'il ressort de la nature des sujets traités par lui pendant cette période.

A côté de ce conseil et pour répondre aux nécessités de la coordination interarmées, les chefs d'état-major des trois armées ainsi que celui des colonies se réunissent à intervalles irréguliers. Ces réunions des chefs d'état-major général permettent, dans un cadre informel, de traiter des questions communes, comme l'organisation du commandement ou les plans d'opérations, et même d'aborder des problèmes de politique étrangère. A partir de 1936, elles prennent une importance considérable. « Elles sont le lieu où se définit la stratégie générale militaire ¹⁵ ».

¹⁵ Colonel Henry Dutailly, *Les problèmes de l'armée de Terre française, 1935-1939*, Paris, Imprimerie nationale, 1980, p. 29.

Chapitre II

Le haut commandement

A. Dans l'armée de terre, le commandement est bicéphale jusqu'en 1935.

La concentration des pouvoirs instaurée par le décret Messimy du 28 juillet 1911 - par lequel le vice-président du Conseil supérieur de la Guerre devient le chef d'état-major de l'armée - n'est pas confirmée après la guerre mondiale, par crainte de donner trop de pouvoir à un militaire. Le décret du 23 janvier 1920, réglant les relations entre le ministre de la Guerre, le vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, l'état-major général de l'armée et les inspecteurs généraux, ramène à la conception du vice-président du Conseil supérieur de la Guerre placé hors de l'état-major de l'armée, commandant en chef des armées en temps de guerre. Le chef d'état-major général de l'armée est appelé à prendre en temps de guerre les fonctions de chef d'état-major du commandant en chef, et prépare, en temps de paix, les forces terrestres à leurs missions de temps de guerre.

Par décret du 18 janvier 1922, le vice-président du Conseil supérieur de la Guerre devient inspecteur général de l'armée, ce qui accroît son autorité sur elle. Commandant en chef désigné du principal théâtre d'opérations, il dispose à ce titre de l'état-major de l'armée pour préparer la mobilisation et les plans.

De 1920 à 1930, le maréchal Pétain, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, devenu, par le décret du 18 janvier 1922, inspecteur général de l'armée, tient en main le haut commandement de l'armée française. De leur côté, les chefs d'état-major général : le général

Buat (1920-1923), le général Debeney (1923-1930), font en fait équipe avec lui, ce qui atténue les effets de ce bicéphalisme du haut commandement militaire.

Mais l'entente n'est plus la même lorsque, de 1930 à 1935, le général Weygand est vice-président du C.S.G. et inspecteur général de l'armée, et le général Gamelin, chef d'état-major général de l'armée : le caractère entier du premier n'est pas en harmonie avec la souplesse du second. Le général Weygand se plaint particulièrement d'une dualité qui permet au chef d'état-major général, « seul qualifié pour adresser au commandement des troupes des ordres et des directives qu'il signe « pour le ministre et par son ordre », de traiter quotidiennement les questions avec le ministre : le vice-président du C.S.G. ne le voit que lorsqu'il est appelé par lui ou qu'il lui demande audience¹⁶ ». Finalement, Weygand obtient pour son successeur ce qui ne lui aura pas été accordé.

La réunification du commandement dans l'armée de terre est réalisée par le décret du 18 janvier 1935 qui fusionne les fonctions de vice-président du Conseil supérieur de la Guerre et de chef d'état-major général de l'armée.

Titulaire de ce poste, le général Gamelin est le commandant en chef des forces terrestres pour le temps de guerre. Il est assisté de deux adjoints : le chef de l'état-major de l'armée (le général Colson) et le major général désigné pour le temps de guerre (le général Georges). En réalité, les luttes intestines continuent, car ces deux généraux « ne sont ni l'un ni l'autre de « vieux camarades » du général Gamelin. Un triumvirat remplace donc le duumvirat¹⁷ ».

¹⁶ Général Maxime Weygand *Mémoires*, tome 2, *Mirages et réalité*, Paris, Flammarion, 1953, p. 366.

¹⁷ Colonel Henry Dutailly, ouvrage cité, p. 31.

B. Le commandement interarmées : le chef d'état-major général de la Défense nationale (1938).

La nécessité de coordonner efficacement l'étude des opérations terrestres, aériennes et navales conduit à désigner un chef commun à l'ensemble des forces armées. Par suite du rôle stratégiquement décisif attribué aux théâtres d'opérations terrestres et en raison de sa supériorité numérique, l'armée de Terre estime qu'elle détient la prééminence sur la Marine et sur l'Aviation ; mais, jalouses de leur indépendance, ces dernières refusent toute subordination.

Les débats du Comité permanent de la Défense nationale montrent l'isolement du maréchal Pétain, seul à estimer révolu le temps des batailles indépendantes terrestre, aérienne et maritime et acharné, pour cette raison, à obtenir la création d'un commandement unique. Le décret du 21 janvier 1938, qui institue la fonction de chef d'état-major général de la Défense nationale (C.E.M.G.D.N.), n'accorde à son titulaire, le général Gamelin, qu'un pouvoir de coordination et non de commandement interarmées. Ainsi, en temps de paix, en ce qui concerne les armées de Terre et de l'Air, il coordonne les études concernant la préparation stratégique de la guerre et l'établissement des plans d'opérations et de mobilisation ; pour les opérations maritimes combinées, il peut recevoir également une mission analogue dans les cas fixés par le ministre de la Défense nationale (décret du 21 janvier 1938).

En temps de guerre, d'après l'article 3 du décret du 7 septembre 1938, le C.E.M.G.D.N. doit « assurer, par délégation du Comité de guerre, la coordination supérieure des opérations des forces terrestres et des forces aériennes, sous réserve des missions indépendantes confiées par le Comité aux forces aériennes réservées et assurer la coordination supérieure de l'ensemble de ces forces avec les forces terrestres et aériennes alliées ; le cas échéant, et suivant les instructions du Comité de guerre, coordonner les opérations des forces terrestres et des forces aériennes réservées qui se trouveraient combinées avec celles des forces maritimes... »

Les commandants en chef des forces terrestres, maritimes et aériennes assurent la conduite supérieure des opérations qui les concernent, selon les directives du Comité de guerre. Le chef d'état-major général des

colonies est chargé de la coordination supérieure des théâtres coloniaux, par délégation du Comité de guerre. Les commandants supérieurs des théâtres d'opérations constitués éventuellement en dehors de l'Europe, de l'Afrique du Nord et de nos colonies, agissent suivant les instructions et directives qui leur sont transmises en fonction des décisions du Comité de guerre.

Dans ces conditions, la coordination de l'ensemble des forces armées échappe au haut commandement et relève du Comité de guerre, assurant la direction militaire de la guerre, et plus particulièrement du ministre de la Défense nationale, dont le rôle d'impulsion et de coordination au sein du comité est fondamental¹⁸.

« On aboutit ainsi à une parodie de commandement unique puisque les moyens mis à la disposition du C.E.M.G.D.N. lui sont pratiquement attribués au coup par coup. Dans la pratique, cela interdit à ce général de se tenir éloigné en permanence du lieu où siège le Comité de guerre. L'installation du Q.G. du général Gamelin à Vincennes, en septembre 1939, apparaît ainsi comme une conséquence du décret du 7 septembre 1938¹⁹ ».

Le général Gamelin, « commandant en chef » aux termes du décret du 6 juin 1939, garde en fait le commandement direct des forces terrestres. Il n'a pas le titre ni toutes les attributions de généralissime, et ne dispose pas d'un état-major spécialisé : il doit partager les moyens du ministre et utiliser comme organe d'études le secrétariat général de la Défense nationale²⁰.

Le président du Conseil, Daladier a maintenu son opposition à l'attribution, dès le temps de paix, de pouvoirs trop étendus à un généralissime, solution réclamée notamment par le maréchal Pétain et le général Georges : « il sera toujours possible de nommer, en temps voulu, un généralissime²¹ ».

Les responsabilités politiques, la rivalité des principaux chefs, la

¹⁸ Voir article 2 du décret du 7 septembre 1938, cité plus haut p X.

¹⁹ H. Dutailly, ouvrage cité, p. 34.

²⁰ Voir plus haut, p. IX.

²¹ E. Du Réau, « Haut commandement et pouvoir politique... », p. 69. Voir S.H.A.T., 2 N 223. Le successeur de Daladier, Paul Reynaud, accordera le titre de généralissime au général Weygand, en mai 1940...

mauvaise organisation du commandement aboutissent, au début de la « drôle de guerre », à une situation encore compliquée par la dispersion des grands quartiers généraux dans la région parisienne : le poste de commandement du général Gamelin se trouve à Vincennes ; le Grand Quartier Général est installé à La Ferté-sous-Jouarre, avec le général Georges, commandant du théâtre d'opérations principal (celui du Nord-Est)²², et le général Bineau, major général, le quartier général de l'armée de l'Air (général Vuillemin) est à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, celui de la Marine (amiral Darlan) à Maintenon.

Le fractionnement du G.Q.G. en janvier 1940 aboutit à une crise de commandement, dont les origines sont en partie politiques. La « drôle de guerre » a ainsi révélé « la fragilité des équipes décisionnelles²³ » peu préparées à supporter, au printemps 1940, le choc d'un adversaire déterminé, dont la stratégie offensive est fondée sur la rapidité et la mobilité.

²² Les forces terrestres sont réparties en quatre théâtres d'opérations : le front du Nord-Est (général Georges), le Sud-Est (général Billotte), l'Afrique du Nord (général Noguès), le Moyen-Orient (général Weygand), forces qu'il est prévu d'employer dans les Balkans en les débarquant à Salonique. Voir annexe III.

²³ E. Du Réau, « Haut commandement et pouvoir politique », p. 75-79 et *Edouard Daladier*, p. 412 et 420.

II^e partie

L'administration centrale de la Guerre

Chapitre I

Le ministère de la Guerre

A. Le ministère de la Guerre jusqu'en 1936.

Le ministre de la Guerre est à la fois le chef de l'armée et le chef de l'administration de l'armée :

- chef de l'armée, il dispose du personnel, fixe les modalités d'instruction, veille au maintien de la discipline, prend les mesures nécessaires à la défense du pays ;

- chef de l'administration de l'armée, il arrête l'emploi de tous les crédits mis à sa disposition par la loi de finances, pour l'entretien de l'armée et de toutes les ressources militaires. Il est soumis à cet égard au contrôle législatif.

Pour seconder le ministre dans l'étude de certains problèmes militaires à répercussions politiques, un poste de sous-secrétaire d'Etat à la Guerre a été créé par décret du 14 juin 1914 : il n'est pas pourvu dans la période 1920-1924. Ses attributions sont fixées ou modifiées par les décrets des 1^{er} mai, 5 novembre et 9 décembre 1925.

Le poste est à nouveau supprimé en période d'économies (juillet 1926-octobre 1929) ; après son rétablissement, ses attributions sont à nouveau complétées par un décret du 5 novembre 1929 et des arrêtés du 13 novembre 1929 et du 23 janvier 1930.

Le décret du 29 mars 1932 institue deux sous-secrétaires d'Etat, l'un chargé de l'administration, l'autre de l'armement.

Le Cabinet du ministre est divisé en cabinet militaire et cabinet civil. Le cabinet militaire comprend un état-major particulier et quatre bureaux : le 1^{er} est chargé du courrier et de l'enregistrement, le 2^e des décorations, le 3^e, le plus important, du personnel des officiers généraux et de la correspondance générale, le 4^e des oeuvres militaires.

Un cabinet civil tient le secrétariat particulier du ministre et traite des affaires civiles et de la presse.

*Le secrétariat général du ministère de la Guerre*¹ dirige l'administration de l'armée par une action de coordination financière sur tous les services ; il examine les rapports du corps du contrôle pour suite à donner, puis les réponses des directions, et prend ou propose les décisions adéquates.

Par décret du 10 novembre 1926, ses attributions du décret du 20 janvier 1912 sont étendues : il exerce, au nom du ministre, la haute direction de l'administration de l'armée ; il coordonne, au point de vue administratif et financier, tous les services du département de la Guerre ; il conduit tous travaux d'ordre budgétaire ou financier et assure le service des travaux législatifs.

Dirigé par un contrôleur général de l'armée, il comporte :

- un cabinet ;
- une section administrative, chargée des décisions ou projets concernant les affaires administratives ressortissant aux directions de tous les services de l'administration centrale, les réglementations contentieuses, les propositions concernant les fonctionnaires du corps du contrôle et les personnels civils de l'administration centrale,
- une section des travaux législatifs, traitant en outre les questions ouvrières,
- un service du matériel et des immeubles, qui lui est rattaché (1920), à la disparition du sous-secrétariat à la Guerre,
- un service des cessions de matériels à l'étranger (1924).

Pour regrouper les départements de la Guerre, de la Marine et de l'Air, un ministère de la Défense nationale est créé le 20 février 1932, à l'initiative d'André Tardieu. Mais la réforme est illusoire et l'expérience ne dure que trois mois. Il faut attendre 1936 pour voir ce ministère se reconstituer.

¹ Poste créé en 1912, supprimé en 1914, rétabli en 1920.

B. Le ministère de la Défense nationale et de la Guerre (décrets de 1936 et 1938).

Aux termes du décret du 6 juin 1936, « le ministre de la Défense nationale et de la Guerre est chargé de coordonner l'action des trois départements... quant à l'emploi des forces terrestres, navales et aériennes, l'établissement des programmes d'armement, la mobilisation industrielle, l'aménagement des dépenses de défense nationale, l'examen des conventions internationales de désarmement ».

Par délégation du président du Conseil, le ministre de la Défense nationale et de la Guerre « a le C.S.D.N. dans ses attributions ». Le secrétariat général de la Défense nationale lui est donc rattaché.

Ministre de la Défense nationale et de la Guerre de juin 1936 à mai 1940, Edouard Daladier cumule ces deux fonctions avec celle de président du Conseil d'avril 1938 à mai 1940. Reposant sur son prestige, les liaisons interministérielles avec la Marine et l'Air restent d'ordre personnel plutôt qu'institutionnel et sont définies, non par une coordination organique et automatique, mais par une coopération qui sauvegarde l'autonomie des trois ministères.

Le maréchal Pétain et Paul Reynaud, notamment, réclament la constitution d'un ministère de la Défense nationale indépendant et supérieur, ayant autorité sur les trois armées. Daladier s'y oppose, estimant que c'est au président du Conseil qu'il revient de coordonner les trois départements : il ne veut pas, en outre, abandonner le ministère de la Guerre.

C'est entretenir la confusion, car, si le ministre de la Défense nationale n'est en fait que le ministre de la Guerre, aucune coordination « à armes égales » ne peut se poursuivre.

Le décret du 21 janvier 1938 se contente de codifier les dispositions concernant « l'action de direction et de coordination du ministre de la Défense nationale » ; celui-ci approuve, en dernier ressort, les mesures relatives à la préparation et à l'emploi des forces armées, les programmes et demandes de crédits touchant aux matériels neufs. Il a le pouvoir de déléguer les fonctions de chef d'état-major de la Défense nationale à l'un des trois chefs d'état-major général.

En conséquence des décrets de 1936 et 1938 :

- au sein du cabinet du ministre est créée, le 23 février 1938, une *section de défense nationale*²⁵, chargée des questions relatives à l'organisation de la nation pour le temps de guerre et de la conduite des opérations, en liaison avec le chef d'état-major général de la Défense nationale, le général Gamelin ;

- le secrétariat général du ministère de la Guerre devient *secrétariat général du ministère de la Défense nationale* et prend une importance accrue grâce notamment à trois nouveaux services :

- Un *service de Défense nationale* est créé officiellement par arrêté du 24 mai 1939 ; il fonctionnait depuis le 1^{er} mars 1938. Il est chargé de centraliser et étudier les questions d'ordre administratif et financier sur lesquelles s'exerce l'action de direction et de coordination du ministre de la Défense nationale.

- L'accélération des fabrications d'armement pose des problèmes touchant la main-d'oeuvre (effectifs à répartir), le régime du travail, les salaires, le régime des entreprises, c'est-à-dire le régime administratif et financier des marchés : pour traiter ces questions, la *direction de la production*, créée par le décret du 20 mars 1939, est transformée (au moment de la création du ministère de l'Armement) en *service de coordination administrative*, par décret du 16 septembre 1939.

- Le même décret du 16 septembre 1939 crée un *comité de liaison*, qui réunit les représentants des ministères intéressés : Guerre, Marine, Air, Armement, Colonies, pour condenser et utiliser les éléments d'information « au sujet tant des conditions générales de répartition des ressources et des moyens intéressant les programmes d'armement que de l'exécution de ceux-ci » ; « il fournit en outre au ministre de la Défense nationale tous éléments d'information ou de décision en vue des arbitrages qu'il aurait à rendre ».

Au secrétariat général du ministère²⁶, on trouve donc en 1940²⁷ :

²⁵ S.H.A.T., 5 N 577-3.

²⁶ Lui sont en outre rattachées la direction générale du contrôle des matériels de guerre, instituée par l'arrêté interministériel du 10 décembre 1936, et la direction de la défense passive (en ce qui concerne les questions d'administration).

²⁷ « Indicateur téléphonique des bureaux du ministère (1940) », S.H.A.T., 7 N 2290-1.

- le service de défense nationale,
- la section des études générales,
- le cabinet administratif,
- le service des travaux législatifs,
- le service des personnels civils extérieurs,
- le service des cessions de matériels à l'étranger.

Services rattachés :

- le service de coordination administrative (ex-direction de la production),
- le comité de liaison,
- le service de coordination des services de sécurité.

Les pouvoirs du secrétaire général du ministère de la Défense nationale deviennent considérables et cette évolution est accentuée par la permanence à ce poste du contrôleur général Guinand, de novembre 1926 à septembre 1936, puis du contrôleur général Jacomet, de cette date jusqu'en mai 1940 : le secrétariat général du ministère est alors dissous, par décret du 20 mai 1940 créant la direction de l'administration de la guerre et du contrôle.

Chapitre II

L'état-major de l'armée

L'état-major de l'armée a repris toutes ses attributions à la dissolution du G.Q.G. en octobre 1919. Ensemble des organes d'étude des questions relatives à la défense du territoire et à la préparation des opérations de guerre, il est placé sous la haute autorité du vice-président du Conseil supérieur de la Guerre et sous la direction du chef d'état-major général de l'armée.

Ce dernier dispose de trois sous-chefs d'état-major :

- un premier sous-chef coordonne le travail de l'ensemble des bureaux de l'E.M.A. ; il est appelé, en cas de mobilisation, à rester auprès du ministre comme « chef d'état-major général à l'intérieur » (décret du 18 janvier 1935, titre II, article 2).

- les deux autres sous-chefs coiffent l'un les 1^{er} et le 4^e bureaux, l'autre les 2^e et 3^e bureaux²⁸.

Cette répartition varie au cours de la période : ainsi, le 30 mai 1939²⁹, chaque sous-chef dispose :

- le premier, du 2^e bureau, du service de renseignements, de la section du chiffre, de la section d'Outre-Mer,

- le second, des 3^e et 4^e bureaux, de la section administrative ; il assure en outre la coordination des affaires intéressant le service historique et le service géographique,

- le troisième du 1^{er} bureau, de la section de l'armement et des études techniques, de la section du personnel du service d'état-major ; il assure en outre la liaison avec le secrétariat permanent de la Défense nationale et le secrétariat général du ministère de la Guerre.

Le 1^{er} bureau est chargé de l'organisation des armes et services, entre lesquels il répartit les ressources en personnel, animaux et matériels en

²⁸ S.H.A.T., 7 N 2290-1, pièce 1, note du 28 janvier 1924.

²⁹ *Ibidem*. Voir aussi la note du 29 janvier 1935.

lesquels il répartit les ressources en personnel, animaux et matériels en fonction des besoins respectifs ; il étudie, en liaison avec le 3^e bureau, les inspections d'armes et directions des services intéressés, les modifications à apporter à la tenue, à l'armement et au matériel. Il tient à jour l'ordre de bataille à l'aide des situations périodiques fournies par les unités subordonnées. Son organisation a varié ; en 1939-1940, il est divisé en quatre sections :

- 1^e section : organisation générale, effectifs, matériel,
- 2^e section : incorporation et libération, domaine, budget, main d'oeuvre,
- 3^e section : législation et réglementation,
- 4^e section : maintien de l'ordre, étrangers internés, prisonniers de guerre.

Il comprend en outre une section des affectations spéciales.

Le 2^e bureau est chargé de la recherche et de l'exploitation du renseignement. Il comprend³⁰ :

- une section instruction,
- une section organisation et mobilisation (ces deux sections peuvent fusionner),
- une section des armées étrangères (S.A.E.) avec quatre subdivisions territoriales :
 - la section « allemande », concernant l'Europe centrale et nordique,
 - la section « anglaise », concernant notamment la Grande-Bretagne, le Commonwealth, les Etats-Unis et le Japon,
 - la section « Méditerranée » ou section « du Midi »,
 - la section d'« Orient » dans laquelle se trouvent le Levant, l'URSS, la Pologne, et l'Europe du Sud-Est³¹,
 - la section des missions : missions françaises à l'étranger, missions étrangères en France,
 - la section d'information des attachés militaires (S.I.A.M.),

³⁰ S.H.A.T., 7 N 2485-1.

³¹ Les renseignements sont fournis par les attachés militaires, agents diplomatiques attachés auprès des ambassades, et par des agents de renseignements qui dépendent de la section de renseignement.

- la section de renseignements (S.R),
- la section de centralisation de renseignements (S.C.R.),

En septembre 1939, ces deux sections se regroupent pour former un 5^e *bureau*.

Le 3^e *bureau* est chargé de la préparation et de la conduite des opérations, avec la rédaction des ordres et l'interprétation des comptes rendus des unités subordonnées ; de l'enregistrement des opérations (confection des journaux de marche notamment).

- la 1^e section est chargée :
 - de la politique de défense,
 - des plans de mobilisation (par secteurs géographiques, Nord-Est, Sud-Est, Pyrénées, Afrique du Nord),
 - de la défense aérienne du territoire,
 - des transmissions.
- la 2^e section est chargée :
 - de l'instruction,
 - du moral et de l'état d'esprit.

Au 4^e *bureau* (transports et ravitaillements) on trouve :

- 1^e section, sous-section A : organisation d'ensemble du plan de transport (repliement et évacuations civiles) ; sous-section B : ravitaillement, évacuation, transports d'intérêt national,
- 2^e section : service militaire des chemins de fer (travaux et budget),
- 3^e section : organisation du réseau routier ; plan des mouvements et des transports routiers,
- 4^e section : plan des transports par mer et par voies navigables, travaux et ravitaillement de l'Afrique du Nord,
- 5^e section : personnel des chemins de fer, de la trésorerie, de la poste militaire, chancellerie.

Appartiennent également à l'état-major de l'armée, en 1935-1939 :

- la section du personnel du service d'état-major (ou 6^e *bureau*)³²,
- la section administrative (ou 7^e *bureau*),

³² Le 5^e *bureau* est une formation du temps de guerre (voir ci-dessus).

- le service historique (ou 8^e bureau),
 - la section d'Afrique (Afrique du Nord et Levant) ou 9^e bureau, devenue en janvier 1922 section d'Afrique et d'Orient, puis section d'Etudes de 1926 à 1933, section d'Outre-Mer, enfin (1939-1940), 9^e bureau de l'E.M.A.,
 - la section de l'armement et des études techniques (ou 10^e bureau), créée par décret du 7 janvier 1934, pour « assurer le secrétariat permanent du Conseil consultatif de l'armement et, à ce titre, préparer les programmes d'armement et l'aménagement des crédits budgétaires correspondants, assurer les commandes de matériels neufs et préparer toutes les mesures nécessaires » pour la fabrication de ces matériels³³.
- Enfin la section du chiffre et de la correspondance télégraphique a glissé, en 1924, du cabinet du ministre à l'E.M.A.³⁴.

³³ S.H.A.T., 7 N 4199-1. Voir aussi 7 N 2290-1, pièce 1.

³⁴ Le bureau des écoles, qui fonctionnait en 1920 à l'E.M.A., a été supprimé en mai 1923 et ses attributions réparties entre le 3^e bureau de l'E.M.A. et les directions d'armes et services. La section d'instruction physique, créée en février 1920, est passée en octobre 1921 dans les services du haut commissariat chargé de l'instruction physique militaire, lui-même transformé en 1928 en sous-secrétariat d'Etat à l'Education physique. Le bureau traitant des cessions de matériels aux puissances étrangères est passé en 1924, sous la dénomination de service, au secrétariat général du ministère.

Chapitre III

Les directions

Avant les directions d'armes, il faut distinguer les directions qui relèvent plus particulièrement du secrétariat général du ministère : la plus importante est la direction du contrôle³⁵.

- *Direction du contrôle* (ou 9^e direction).

Elle comprend :

- un cabinet,
- le service spécial chargé du personnel du contrôle, de la préparation des missions de contrôle et d'inspection du travail, de la centralisation et de la transmission des rapports des contrôleurs, avec la surveillance de la suite donnée à ces rapports par les directions d'arme ou de service,
- un 1^{er} bureau (budget et dépenses engagées), chargé de la centralisation et de la présentation des budgets, des crédits additionnels, des communications avec les commissions parlementaires des finances, de l'examen des cahiers des charges et du visa des engagements de dépenses, avec la tenue à jour du carnet de dépenses engagées,
- un 2^e bureau (liquidation des comptes en deniers et matières en 1920 puis simplement en deniers en 1924), chargé de la vérification des comptes et des comptabilités, de la surveillance des débats et des relations avec la cour des comptes,
- un 3^e bureau, chargé en 1920 des questions relatives à la réglementation des marchés, qu'il passera au service spécial en 1924 pour décharger le deuxième bureau des questions relatives aux comptes en matières et réserve de guerre,
- un 4^e bureau (fonds et ordonnances), responsable de la totalité des

³⁵ Sur la création des directions avant la guerre mondiale, voir : *Inventaire sommaire des archives de la Guerre, série N 1872-1919*, Troyes, 1975, tome 1, *Introduction*, p. 13-14. L'organisation des directions exposée ici est celle du début des années 1920. Pour la suite de l'évolution, voir *l'Inventaire des archives de la Guerre, série N 1920-1940*, 1981, tome 2, sous-séries 8 et 9 N, p. 931 et suivantes. Voir aussi l'indicateur téléphonique du ministère de 1940, S.H.A.T., 7 N 2290-1.

ordonnancements, de la répartition des fonds, de la surveillance des crédits, de la centralisation des écritures des ordonnateurs secondaires, de la tenue des écritures centrales, du remboursement des avances faites au département de la Guerre ou consenties par lui et du service des traites.

Des services sont rattachés à la direction du contrôle comme le service des réquisitions, le service interministériel des dépenses à l'étranger et les commissions parlementaires d'enquête sur les marchés de la guerre.

• *Direction du contentieux, de la justice militaire et de la gendarmerie* (ou 10^e direction).

Elle comprend :

- un cabinet
- un 1^{er} bureau divisé en trois sections : contentieux de l'application de tous actes législatifs ou réglementaires créant des droits ou des obligations dont la connaissance appartient aux tribunaux administratifs, réparations civiles, affaires interalliées,
- un 2^e bureau, chargé du service de la justice militaire (tribunaux militaires, établissements pénitentiaires, sections métropolitaines d'exclus) et de l'administration de ces personnels³⁶,

Après ces deux directions, on peut citer :

- la direction des services du personnel et du matériel de l'administration centrale,
- le service de comptabilité et du contrôle des dépenses engagées.

Les directions d'armes³⁷

• *Direction de l'infanterie* (ou 1^e direction).

Elle dispose d'un cabinet et de trois bureaux :

³⁶ L'indicateur téléphonique du ministère de 1940 fait apparaître une sous-direction de la gendarmerie, rattachée à la direction du contentieux, de la justice militaire et de la gendarmerie : voir p. XXXVII, note 38.

³⁷ Les directions dépendent du chef d'état-major général « pour l'organisation, l'instruction des troupes, la mobilisation, l'armement, la défense du territoire et la constitution des approvisionnements de guerre » (décret du 23 janvier 1920, article 3). Elles sont en fait jalouses de leur autonomie.

- personnel de l'infanterie et des musiques,
- recrutement et administration des hommes de troupe dans leurs foyers,
- établissements de l'infanterie et écoles (Saint-Cyr, Saint-Maixent, Joinville), écoles militaires préparatoire, école militaire enfantine Heriot, centre de perfectionnement d'officiers et de spécialistes d'infanterie, gestion des officiers de réserve.

Elle absorbera en 1920 une section de chars de combat.

- *Direction de la cavalerie* (ou 2^e direction), puis, à partir du 1^{er} octobre 1928, direction de la cavalerie et du train.

Elle se compose de deux bureaux :

- bureau du personnel de la cavalerie, gérant en outre les maîtres maréchaux-ferrants de toutes armes et les personnels civils des corps de troupe et établissements de la cavalerie,

- bureau des remotes, auquel sont rattachés le service vétérinaire, le harnachement de la cavalerie et de la gendarmerie, la ferrure des animaux de toute l'armée, l'administration de l'école de Saumur.

A cette direction seront rattachées les sous-directions du train et du service vétérinaire (26 octobre et 23 octobre 1929).

- *Direction de l'artillerie* (ou 3^e direction)

Elle comprend :

- un cabinet,
- 2 bureaux (personnel et matériel),
- une section automobile et du train des équipages,
- une section de chars de combat qui passe à la direction de l'infanterie en 1920.

- *Direction du génie* (ou 4^e direction).

Elle comprend :

- un cabinet,
- 1^{er} bureau : personnel et écoles (Ecole polytechnique et école militaire du génie),
- 2^e bureau : matériel, travaux du génie et télégraphie militaire.

- *Direction de l'intendance militaire* (ou 5^e direction).

Elle comprend :

- un cabinet,
- une section de mobilisation,
- 1^{er} bureau : personnel de l'intendance,
- 2^e bureau : vivres et fourrages,
- 3^e bureau : chauffage et éclairage,
- 4^e bureau : solde,
- 5^e bureau : habillement, campement, couchage,
- 6^e bureau : transports et frais de déplacement avec une section chargée de la liquidation des transports de guerre.

• *Direction des poudres* (ou 6^e direction).

Elle comprend un seul bureau chargé du personnel et du matériel.

• *Direction du service de santé* (ou 7^e direction).

Elle comprend :

- un cabinet,
- des services techniques chargés de l'organisation et des études techniques, médicales et chirurgicales, ainsi que des questions d'hygiène et d'épidémiologie,
- un 1^{er} bureau, chargé des personnels,
- un 2^e bureau, chargé du matériel, des établissements et de la comptabilité,
- une section technique expérimentale.

• *Direction des troupes coloniales* (ou 8^e direction).

Elle comprend :

- un cabinet,
- un 1^{er} bureau : bureau technique,
- un 2^e bureau : personnel de l'infanterie coloniale,
- un 3^e bureau : personnels de l'artillerie, de l'intendance et du service de santé des troupes coloniales,
- 4^e bureau : matériel et comptabilité,
- un service d'organisation des travailleurs coloniaux en France et des contingents coloniaux.

- *Direction de l'aéronautique* (ou 12^e direction ³⁸).

Elle comprend :

- un cabinet, avec une section d'études et une section personnel,
- un service intérieur,
- un 1^{er} bureau : aérostation,
- un 2^e bureau : aviation (matériel),
- un 3^e bureau : budget, marchés, contentieux,
- un 4^e bureau : aviation (organisation, instruction, école)
- une section bâtiments et terrains,
- un bureau D.C.A.,
- un service météorologique.

- Service géographique de l'armée.

Réorganisé par le décret du 24 mai 1887, il doit assurer le levé, l'exécution et la publication des cartes topographiques et géographiques. Il comprend trois sections : géodésie, topographie, cartographie et un service des cartes de mobilisation. Il faut aussi noter la création, par arrêté interministériel du 20 septembre 1938, d'un laboratoire central d'études et de recherches théoriques et pratiques d'optique et d'instruments d'optiques.

En 1933 et 1938 sont créées deux nouvelles directions :

- *Direction des fabrications d'armement*.

Créée par décret du 29 avril 1933, elle reprend le timbre de la 12^e direction, par suite de la suppression de la direction de l'aéronautique. Elle doit assurer la fabrication dans les établissements constructeurs de la Guerre d'armes, munitions et matériels de guerre demandés par les services de la Guerre (et éventuellement d'autres ministères), leur mise en commande dans l'industrie, la réalisation de spécimens d'essais, la mobilisation industrielle suivant les instructions de l'E.M.A.

Elle comprend quatre bureaux :

³⁸ Pour les 9^e et 10^e directions, voir plus haut. Le timbre de la 11^e direction est pris par l'E.M.A. lui-même. Dans les années 1920-1930 existe la direction de la gendarmerie (13^e direction), remplacée, fin 1933, par une sous-direction de la gendarmerie rattachée à la 10^e direction : voir p. XXXIV, note 36.

- 1^{er} bureau : études,
- 2^e bureau : mobilisation industrielle et coordination interministérielle,
- 3^e bureau : fabrications,
- 4^e bureau (fonctionnant à partir du 1er octobre 1936) : nationalisation et contrôle.

A côté de la direction des fabrications d'armement existent une direction des forges et une inspection des forges de Paris ³⁹.

- *Direction de la défense passive.*

Elle est créée par décret du 29 juillet 1938. Son organisation est fixée par arrêté interministériel du 24 septembre 1938.

Elle prépare les projets de textes législatifs ou réglementaires et les instructions concernant la défense passive, établit le plan d'équipement général du territoire, élabore toutes directives nécessaires aux autres ministères pour mettre en oeuvre la défense passive, soumet à la signature du ministre la liste des établissements et entreprises privées d'intérêt national et prépare en temps de paix le plan de fabrication ou de réquisition du matériel.

Elle est ainsi composée :

- un cabinet,
- un 1^{er} bureau : organisation, législation, mobilisation, budget et comptabilité,
- un 2^e bureau : instruction, propagande, renseignements,
- un 3^e bureau : protection des populations civiles,
- un 4^e bureau : protection des services de l'Etat, des services publics et des établissements ou organismes présentant un intérêt national.

³⁹S.H.A.T., 9 N 285-6.

Chapitre IV

Les inspections

Très nombreuses, elles se partagent entre inspections générales et inspections techniques.

A. Les inspections générales.

Elles relèvent du ministre et du vice-président du Conseil supérieur de la Guerre. Les plus importantes sont confiées à des membres de ce Conseil. Leur mission est d'inspecter l'instruction des troupes et d'étudier l'emploi des moyens en tout ce qui concerne la technique de l'arme, en provoquant éventuellement la réunion des commission compétentes. Recevant de l'E.M.A. et des diverses directions communication de tous les rapports et études nécessaires à leur documentation, elles informent le ministre et le vice-président du C.S.G. sur la situation de l'armée, ses besoins, ses faiblesses et les progrès à réaliser⁴⁰.

Elles sont réorganisées au début des années 1920⁴¹ ; sont à citer, dans l'ordre des directions d'armes correspondantes :

- *L'inspection générale de l'infanterie*, créée par arrêté du 8 février 1921. L'inspecteur général dispose d'un général adjoint inspecteur des chars de combat. Ses attributions concernant l'inspection des écoles et centres d'instruction sont complétées par l'arrêté du 14 avril 1924

- *L'inspection générale de la cavalerie*, réorganisée par arrêté du 15 juin 1920. Par arrêté du 14 avril 1924, cet inspecteur devient le délégué de l'inspecteur général de l'armée⁴².

- L'inspection générale permanente des remontes, réorganisée le 6

⁴⁰ Les inspecteurs généraux, outre cette charge, étaient titulaires d'un commandement ou d'une autre charge.

⁴¹ Les inspections générales de création ou de structuration nouvelle relèvent directement soit du ministre soit du vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, en vertu du texte qui a présidé à leur création ou à leur réorganisation.

⁴² Institué par le décret du 18 janvier 1922 : voir page XV.

février 1924, par un modificatif à l'instruction du 27 octobre 1902.

- L'*inspection vétérinaire*, réorganisée en janvier 1921.

- L'*inspection générale de l'artillerie*, créée par arrêté du 10 septembre 1920 remplacé par l'arrêté du 24 septembre 1921 ; en dépendent l'*inspection générale du matériel d'artillerie* et l'*inspection générale des munitions*.

- L'*inspection générale du génie*, créée par arrêté du 8 février 1921. L'inspecteur général est aussi président du comité technique du génie. Il dispose de deux adjoints :

- l'un est chargé de l'*inspection des troupes et services du génie* après la disparition de l'inspection technique chargée auparavant de cette mission,

- l'autre est *inspecteur des services de la télégraphie militaire et des transmissions* (poste créé par arrêté du 27 juin 1919). Ce général prendra par la suite le titre de commandant supérieur des troupes et services des transmissions tout en restant inspecteur des transmissions. A ce titre, il relève de l'inspection générale du génie.

- Les *inspections permanentes du service de l'intendance*, réorganisées par décret du 31 octobre 1919 :

- l'*inspection générale des services administratifs*,

- l'*inspection générale des subsistances*,

- l'*inspection générale de l'habillement*.

- L'*inspection générale des poudres*, créée par décret du 26 juin 1908 ; rattachée pour administration au laboratoire central des poudres, elle dépend du service des poudres, qui traite depuis 1920 les problèmes des essences, relevant jusqu'alors de l'intendance. L'inspecteur général surveille les établissements des poudres et visite les poudreries et centres de ravitaillement en essence.

- L'*inspection générale du matériel et des établissements du service de santé militaire*, créée par arrêté du 14 juillet 1920. L'inspecteur général est assisté par un pharmacien inspecteur.

- L'*inspection générale des troupes coloniales*, créée par arrêté du 3 janvier 1922. Le général inspecteur relève directement du vice-président du C.S.G. qu'il informe en permanence sur la situation générale des troupes coloniales et leurs besoins. Son champ d'inspection est limité à la métropole et à l'Afrique du Nord à l'exclusion du Maroc. Il reçoit de

l'E.M.A. et de la 8^e direction communication des rapports et études nécessaires à sa documentation.

- L'*inspection générale de la télégraphie militaire*, créée le 10 mai 1919.

- L'*inspection générale de l'aéronautique*, créée par l'arrêté du 8 février 1921. L'inspecteur général est secondé par un adjoint chargé des questions de défense aérienne du territoire.

- L'*inspection générale des écoles*, créée par arrêté du 7 janvier 1922, renfondu par celui du 31 janvier 1924. Elle a pour mission de coordonner l'enseignement tactique donné dans les écoles ou centres d'instruction destinés à la formation des officiers d'active et de complément. Elle sera supprimée par arrêté du 10 février 1927.

B. Les inspections techniques.

Elles sont nombreuses, notamment pour l'artillerie, le génie et le service de santé. On peut citer :

- les inspections techniques de l'artillerie

Elles dépendent de la 3^e direction et comprennent :

- l'*inspection permanente des fabrications de l'artillerie*⁴³,
- l'*inspection des études et expériences techniques de l'artillerie*,
- l'*inspection générale du matériel d'artillerie*,
- l'*inspection générale du matériel automobile*,

- L'*inspection générale des munitions* est une inspection technique créée par la circulaire de la 3^e direction du 13 avril 1921. Le général inspecteur est chargé des questions concernant la conservation et l'entretien des munitions et explosifs et aussi du matériel de protection contre les gaz de combat.

- Les inspections techniques du génie

⁴³ L'inspection générale des fabrications de guerre à la mobilisation, d'abord assurée par le même officier général que l'inspection permanente des fabrications de l'artillerie, devient autonome par décret du 25 septembre 1925.

Elles dépendent de la 4^e direction et comprennent :

- *l'inspection permanente des fabrications du génie,*
- *l'inspection technique des travaux du génie.*

• Les inspections techniques du service de santé

Elles dépendent de la 7^e direction et comprennent :

- *l'inspection des services d'hygiène et d'épidémiologie,*
- *l'inspection des écoles du service de santé militaire,*
- *l'inspection du matériel des établissements du service de santé,*
- *l'inspection des services chirurgicaux de l'armée.*

C. L'évolution à partir de 1925.

Elle est marquée par la création des inspections suivantes :

- en 1925, *l'inspection générale des fabrications de guerre à la mobilisation*⁴⁴,
- en 1927 :
 - *l'inspection technique des travaux de fortifications* (par arrêté du 9 avril 1927 portant création de cette inspection à la date du 1^{er} mai 1927),
 - *l'inspection générale du recrutement des militaires de carrière,*
 - *quatre inspections régionales de gendarmerie* à Paris, Nancy, Lyon et Marseille (une cinquième est formée à Bordeaux en 1930),
- en 1928, *l'inspection générale de la motorisation de l'armée,*
- le 6 mai 1929, *l'inspection générale du train,*
- le 4 février 1930, *l'inspection générale des communications et ravitaillements,*
- le 9 février 1931, *l'inspection générale de la défense antiaérienne du territoire* (supprimée par le décret du 24 mars 1936, qui confie ses attributions au ministre de l'Air⁴⁵),
- le 6 juin 1933, *l'inspection de l'armement de l'armée* (supprimée en juillet 1934),
- le 27 mars 1934, *l'inspection générale de la gendarmerie.*

⁴⁴ Voir la note précédente.

⁴⁵ S.H.A.T., 7 N 3932-2

- par arrêté du 30 janvier 1935, l'*inspection générale technique du service de santé militaire*. Cet arrêté est complété par celui du 1^{er} avril 1938 sur la fonction et les attributions de l'inspecteur général du service de santé militaire.

- Le 20 août 1935, l'*inspection générale du matériel d'armement et des munitions* remplace l'inspection générale du matériel d'artillerie et l'inspection générale des munitions, supprimées.

- Le 1^{er} janvier 1936, l'inspection technique des travaux de fortifications, créée en 1927, fusionne avec l'inspection technique des travaux du génie.

- Le 25 février 1936, est créée l'*inspection générale du perfectionnement des cadres de réserve et de la préparation militaire supérieure*.

- Le 15 février 1938 est créée l'*inspection technique des transmissions*.

- Le 12 mai 1938, l'inspecteur général des troupes coloniales, président du Comité consultatif de défense des colonies, devient chef d'état-major général des colonies et entre au Conseil supérieur de la guerre⁴⁶. Il relève du ministre de la Guerre et du vice-président du Conseil supérieur de la Guerre pour tout ce qui concerne les troupes coloniales en France, en Afrique du Nord et au Levant et, en ce qui concerne les troupes coloniales aux colonies, pour leur instruction et leur organisation générale.

Les comités techniques ou comités consultatifs et les commissions permanentes (consultatives), reconstitués en 1920⁴⁷, sont nombreux. Les principaux à citer sont :

⁴⁶ S.H.A.T., 9 N 329-1. Voir annexe I. Un état-major des colonies est organisé par l'instruction interministérielle du 27 juin 1938, modifiée par note du 12 octobre 1938 (7 N 2290-1). Les forces militaires stationnées dans les colonies sont réparties en sept groupes : Afrique occidentale française, Afrique équatoriale française, Afrique orientale française (Madagascar et dépendances, La Réunion), Côte française des Somalis, Indochine, Pacifique, Antilles françaises. Il existe en outre un commandement supérieur des troupes françaises en Chine et une compagnie de Cipayes de l'Inde française.

⁴⁷ Clemenceau était hostile au système d'avant-guerre des comités et grandes commissions, composées de généraux âgés et insuffisamment absorbés par des tâches de commandement.

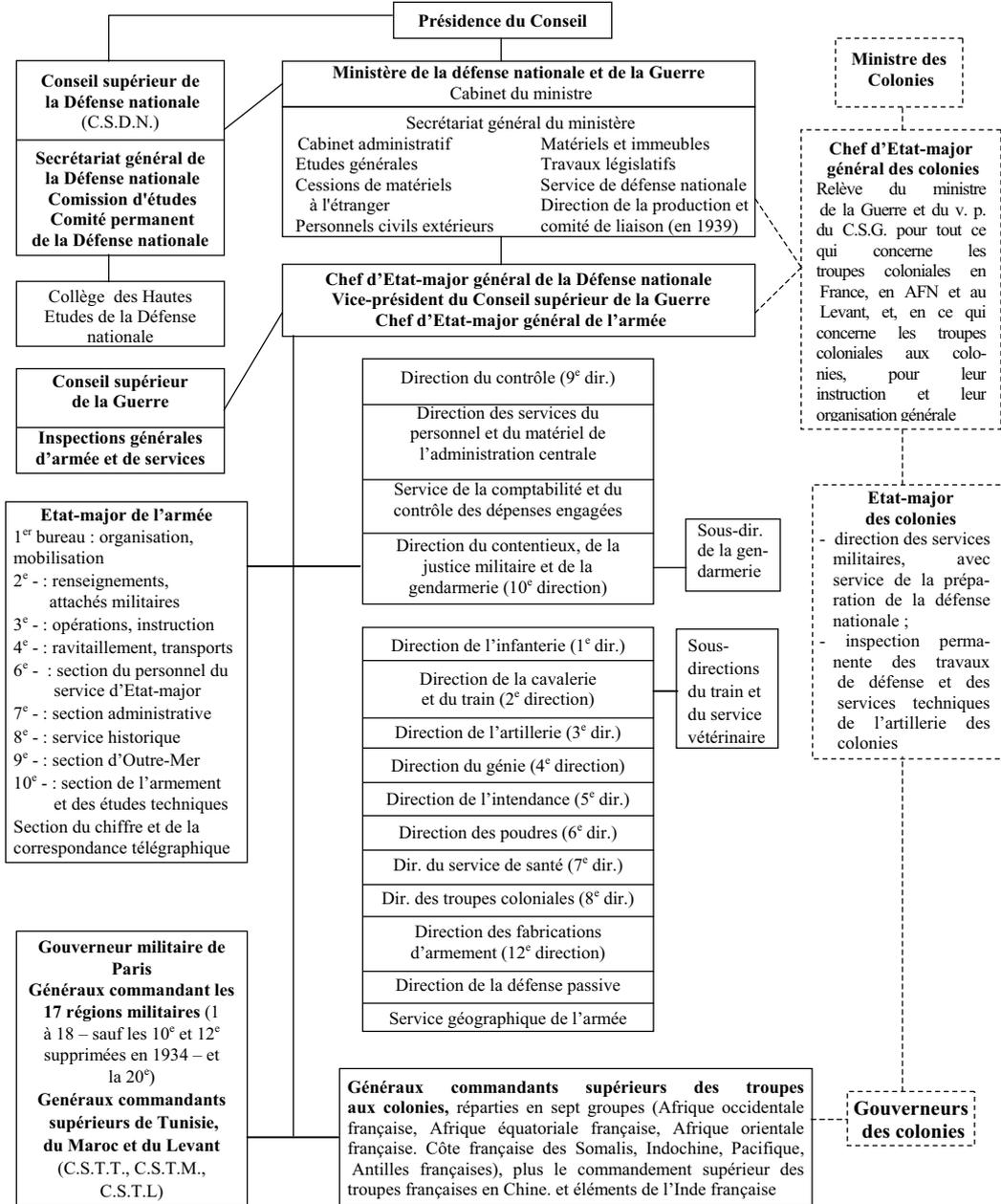
- le comité technique d'état-major, créé en 1880, qui étudie les questions concernant le service d'état-major et l'admission à l'E.S.G. et au C.H.E.M.,

- le comité technique du génie, qui s'intéresse aux problèmes techniques de défense aux frontières,

- le comité consultatif du service de santé, créé en 1882, qui s'occupe des pensions et des questions médicales,

- le comité consultatif de défense des colonies.

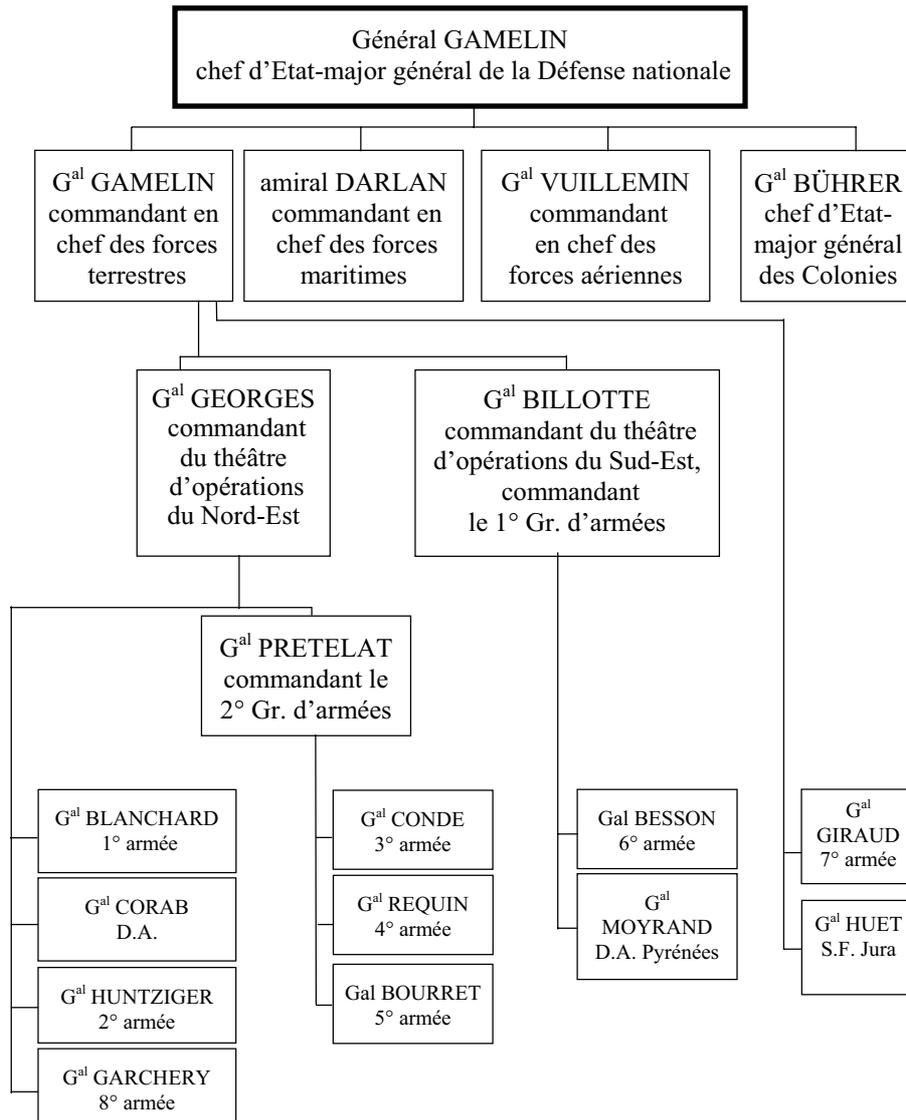
Enfin, les sections techniques des armes et services sont des organes d'études concourant à l'établissement des programmes de matériels et des instructions ou règlements.



Annexe II. Tableau de la conduite de la guerre ("Information du président. Direction de la Guerre", 2 septembre 1939 ; S.H.A.T., 5 N 578-1 pièce 1).

Rôle	Organisation interalliée	Organisation française
<p>Direction générale de la Guerre (buts généraux à atteindre par la force des armes ; mesures pour subvenir aux besoins des Armées et de la Nation (co-alition))</p>	<p>Conseil suprême interallié : - les 2 chefs de gouvernement, français et anglais ; - 1 ministre français et 1 ministre anglais ; - 1 représentant de chacun des autres alliés (en principe l'ambassadeur) ; - le chef d'état-major général de la Défense nationale, et son homologue anglais ; - éventuellement, en cas de besoin, les commandants en chef.</p>	<p>Conseil supérieur de la Défense nationale : - le gouvernement ; - le maréchal Pétain ; - le chef d'E.-M. général de la Défense nationale ; - les commandants en chef (terrestre, naval, aérien) ; le chef d'Etat-major général des Colonies ; - éventuellement, les chefs d'Etat-major général à l'Intérieur.</p>
<p>Direction militaire de la Guerre (directives générales pour la conduite et la coordination des opérations. Répartition générale des moyens)</p>	<p>Haut comité militaire interallié : - les commandants en chef français et anglais ; - les représentants des commandants en chef alliés.</p> <p>Comité d'études militaires interallié (Etat-major du Haut Comité militaire interallié) : - officiers représentant : .le chef d'Etat-major général de la Défense nationale ; .les commandants en chef ; .le chef d'Etat-major général des colonies ; - les représentants de chaque armée alliée.</p>	<p>Comité de Guerre : - le président de la République et le président du Conseil ; - les ministres de la Défense nationale, de la Guerre, de la Marine, de l'Air et des Colonies ; - le maréchal Pétain et le général chef d'E.-M. général de la D. N. ; - les commandants en chef et le chef d'E.-M. général des Colonies ; - éventuellement, les ministres jugés indispensables.</p> <p>Comité de Guerre restreint : - le ministre de la D. N. et le chef d'E.-M. général de la D. N. ; - les commandants en chef et le chef d'E.-M. général des Colonies.</p>
<p>Conduite supérieure des opérations</p>	<p>1 mission militaire franco-britannique auprès de chaque armée alliée.</p>	<p>- le chef d'E. -M. général de la Défense nationale ; - les commandants en chef et le chef d'Etat-major général des Colonies.</p>

Annexe III. Organisation du commandement des théâtres d'opérations
du Nord-Est et du Sud-Est, 3 septembre 1939 (S.H.A.T., 27 N 1-1).



Annexe IV. Liste des ministres de la Guerre et de la Défense nationale
sous la III^e République depuis 1917.

MAE : ministre des Affaires étrangères.
MDN : ministre de la Défense nationale.
MDNG : ministre de la Défense nationale et de la Guerre.
MG : ministre de la Guerre.
PC : président du Conseil.
VPC : vice-président du Conseil.

Georges CLEMENCEAU	16 novembre 1917 - 18 janvier 1920 (PC, MG)
André LEFÈVRE	20 janvier 1920 - 12 janvier 1921
Louis BARTHOU	16 janvier 1921 - 12 janvier 1922
André MAGINOT	15 janvier 1922 - 10 juin 1924 (MG et des Pensions)
G ^{al} Charles NOLLET	14 juin 1924 - 10 avril 1925
Paul PAINLEVÉ	17 avril 1925 - 27 octobre 1925 (PC et MG)
Édouard DALADIER	29 octobre 1925 - 22 novembre 1925
Paul PAINLEVÉ	28 novembre 1925 - 15 juin 1926
G ^{al} Louis GUILLAUMAT	23 juin 1926 - 17 juillet 1926
Paul PAINLEVÉ	19 juillet 1926 - 22 octobre 1929
André MAGINOT	3 novembre 1929 - 17 février 1930
René BESNARD	21 février 1930 - 25 février 1930
André MAGINOT	2 mars 1930 - 4 décembre 1930
Louis BARTHOU	13 décembre 1930 - 22 janvier 1931
André MAGINOT	27 janvier 1931 - 12 janvier 1932
André TARDIEU	14 janvier 1932 - 16 février 1932
François PIÉTRI	20 février 1932 - 10 mai 1932 (MDN)
Joseph PAUL-BONCOUR	3 juin 1932 - 14 décembre 1932
Édouard DALADIER	18 décembre 1932 - 28 janvier 1933
-	31 janvier 1933 - 24 octobre 1933 (PC et MG)
-	26 octobre 1933 - 27 janvier 1934
Jean FABRY	30 janvier 1934 - 7 février 1934 (MDNG)

M ^{al} Philippe PÉTAIN	9 février 1934 - 7 novembre 1934
G ^{al} MAURIN	8 novembre 1934 - 4 juin 1935
Jean FABRY	7 juin 1935 - 22 janvier 1936
G ^{al} MAURIN	24 janvier 1936 - 4 juin 1936
Édouard DALADIER	4 juin 1936 - 21 juin 1937 (VPC, MDNG)
-	22 juin 1937 - 14 janvier 1938 (MDNG)
-	18 janvier 1938 - 8 avril 1938 (VPC, MDNG)
-	10 avril 1938 - 13 septembre 1939 (PC, MDNG)
-	13 septembre 1939 - 20 mars 1940 (PC, MDNG, MAE)
-	21 mars 1940 - 17 mai 1940 (MDGN)
Paul REYNAUD	18 mai 1940 - 5 juin 1940 (PC, MDNG)
-	5 juin 1940 - 16 juin 1940 (PC, MDNG, MAE)

INVENTAIRE
DES
SOUS-SERIES 1 à 6 N

SOMMAIRE
DE
L'INVENTAIRE

		Pages
1 N 18-98	Conseil supérieur de la Guerre	7
2 N 2-263	Conseil supérieur de la Défense nationale	43
	8-18 Commission d'études du C.S.D.N	53
	19 Haut comité militaire	69
	20-25 Comité permanent de la Défense nationale	75
	26 Comité de guerre	87
	Secrétariat général de la Défense nationale	91
	27-47 Section K	94
	48-184 1 ^{ère} section : mobilisation économique et industrielle - ravitaillement général	96
	185-200 2 ^e section : mobilisation de la main- d'oeuvre - défense passive	121

	201-221	3 ^e section : A. organisation de la nation pour le temps de la guerre	135
	222-249	3 ^e section : B. politique de défense	155
	250-263	4 ^e section : transports, transmissions	195
2 N	264-276	Centre des hautes études militaires	203
2 N	277-288	Collège des hautes études de Défense nationale	208
4 N	79-91	Conférence des ambassadeurs au quai d'Orsay ..	215
4 N	92-93	Etat-major du maréchal Foch	229
4 N	94-95	Comité militaire allié de Versailles	231
4 N	96-129	Commissions militaires interalliées de contrôle en Allemagne, Haute-Silésie, Autriche, Bulgarie, Hongrie et Thrace occidentale	235
5 N	577-603	Cabinet du ministre	
		<i>A. Section de défense nationale</i>	
	577-578	Organisation de la Défense nationale, gouvernement et commandement	249
	579-580	Politique de défense, conduite de la guerre, coopération avec les alliés	257

581	André Maginot, le maréchal Pétain, Jean Fabry et Edouard Daladier, ministres de la Guerre	284
582	Budgets militaires, fabrications d'armement, motorisation, mobilisation industrielle, guerre économique	287
583	Défense des frontières, de l'Afrique du Nord, du Levant, des colonies ; emploi des forces aériennes, Marine ..	294
584	Organisation générale de l'armée, effectifs, armes et services	296
585	Minutes de la correspondance expédiée par la section de défense nationale	301
<i>B. Correspondance des bureaux du cabinet</i>		
586-588	Organisation des bureaux, commissions parlementaires, contrôle parlementaire .	304
589-596	Questions relevant du 1 ^{er} bureau	306
597	Archives du 2 ^e bureau du cabinet	309
603	Correspondance du 4 ^e bureau	313
6 N 300-532	Secrétariat général du ministère de la Défense nationale	
302-348	Service de défense nationale	317

349-355	Direction de la production	338
356-360	Service des cessions du matériel à l'étranger	340
361	Section des études générales	341
362-363	Coordination des services de sécurité	341
364-366	Cabinet administratif	342
367-368	Service des personnels civils extérieurs ...	343
369-532	Service des travaux législatifs : organisation de l'armée, recrutement, administration, organisation de la nation en temps de guerre, classement chronologique	344

CONSEIL SUPERIEUR DE LA GUERRE

CONSEIL SUPERIEUR DE LA GUERRE

1 N 18

Organisation et fonctionnement du Conseil supérieur de la guerre : décrets, décisions ministérielles, circulaires, notamment décrets du 23 janvier 1920 et du 18 janvier 1935 réorganisant le C.S.G. ; affaires courantes diverses, études sur le C.S.G. ; plan des locaux ; arrêtés fixant les missions d'inspection générale dont sont chargés les généraux membres du C.S.G. (1920-1939).

1 N 19

Composition du C.S.G. : décrets de nomination des généraux membres du C.S.G., lettres de commandement les désignant pour exercer, en cas de mobilisation, le commandement de groupes d'armées et d'armées (1920-1939).

1 N 20

Tableau des séances tenues par le C.S.G., de janvier 1924 à avril 1936 ; résumé succinct des séances, de 1920 à 1928.

Registre de procès-verbaux des séances (volume 14) du 11 décembre 1920 au 21 janvier 1924.

1 N 21

Registres de procès-verbaux des séances (volumes 15 et 16) du 21 janvier 1924 au 25 janvier 1933.

1 N 22

Registre de procès-verbaux des séances (volume 17) du 13 février 1933 au 23 décembre 1938.

1 N 23 - 38

Dossiers des séances du C.S.G. : rapports de présentation, procès-verbaux des séances, rapports au ministre (1920-1939).

23 (Dossier 1) Procès-verbal de la séance du 31 janvier 1920 sur les conditions générales de la mobilisation : le président de la République estime nécessaire de procéder à la réorganisation de la défense nationale après ratification du traité de paix, et conclut qu'il faut envisager l'occupation de la Ruhr ; importance des questions de matériel, le nombre des divisions pourrait être fixé à 55 (31 janvier 1920) ; (d.2) télégramme du général Lyautey sur la nécessité de reconstituer une solide réserve française et d'acheminer des moyens matériels, conséquences d'une brusque réduction des effectifs (5 février 1920) ; procès-verbal de la séance du 7 février consacrée à la question de l'incorporation de la classe 1920 en une ou deux fois, discussion sur l'insuffisance des effectifs, sur la nécessité de maintenir la classe 1918, sur les engagements (7 février 1920) ; (d.3) procès-verbal de la séance du 8 mars et avis du conseil supérieur de la guerre sur les projets de loi portant déclassement de diverses enceintes (16 mars 1920) ; (d.4) rapport de présentation pour les séances des 17 et 19 mai 1920, sur les bases d'une nouvelle organisation de la défense du territoire national, dont les principes fondamentaux sont la création des régions fortifiées et la notion du champ de bataille d'armées (17, 19 mai 1920) ; procès-verbal de la séance du 17 mai : défense du Nord de la France, des Alpes, des frontières maritimes, de l'Afrique du Nord, la transformation des places maintenues en régions fortifiées devrait permettre de constituer une base de manoeuvre offensive (17 mai 1920) ; avis sur le déclassement de forts (19 et 25 mai 1920) ; (d.5) note de présentation en vue des séances des 31 mai et 2 juin 1920, examen des systèmes de recrutement, seul le service de 3 ans permet de maintenir des effectifs instruits et suffisamment nombreux (31 mai, 2 juin 1920) ; la fusion des cadres de troupes métropolitaines et des troupes coloniales serait le seul moyen compatible avec l'économie des effectifs, par une utilisation réciproque des excédents et par la mise des régiments coloniaux de France sous le régime du commandement général (31 mai, 2 juin 1920) ; procès-verbal de la séance du 31 mai 1920 : examen des bases de la prochaine loi de recrutement, l'incorporation doit avoir lieu en une seule fois et si possible dans l'année des 21 ans sans imposer des allongements de service (31 mai 1920) ; procès-verbal de la séance du 2 juin sur la fusion des cadres des troupes métropolitaines et des troupes coloniales, avis d'inciter les officiers subalternes à accomplir des stages dans les troupes coloniales, la situation étant inchangée pour les hommes et les sous-officiers, et remise à l'étude pour les

officiers supérieurs ; avis de maintenir 41 divisions actives appartenant à l'armée métropolitaine dont 6 feraient partie de l'armée d'occupation et 35 seraient sur le territoire national ; rapport au ministre établissant la nécessité d'une mobilisation progressive, de disposer d'une armée de temps de paix à forme permanente, de maintenir en conséquence le service actif à deux ans (2 juin 1920) ; (d.6) inconvénients et avantages du fusil-mitrailleur Browning, du canon de 17mm Filloux, du pistolet parabellum, de la mitrailleuse légère Hotchkiss (8 juin 1920) ; procès-verbal de la séance du 14 juin 1920 : le convoi hippomobile affecté à chaque D.I. est divisionnaire et non administratif et organisé pour le transport d'un jour de vivres (14 juin 1920) ; nécessité de recruter les officiers de carrière parmi l'élite intellectuelle, de permettre l'accès des sous-officiers au grade de capitaine ; suite au procès-verbal de la séance du 14 juin 1920 : crise de recrutement des officiers et désaffectation des polytechniciens pour la carrière militaire ; nécessité d'accorder toutes facilités d'accès à l'Ecole militaire (14 juin 1920) ; procès-verbal de la séance du 16 juin 1920 : des expériences comparatives seront organisées sur le rendement du fusil-mitrailleur et de la mitrailleuse légère ; on envisage d'organiser un centre d'études pour remédier aux imperfections du fusil, de l'arme antichar, du pistolet parabellum (16 juin 1920) ; rapports au ministre : en cas de mobilisation, on doit continuer à fabriquer le fusil-mitrailleur 1915, le pistolet automatique de 7,65mm et le canon de 37 ; le convoi hippomobile affecté à chaque D.I. est organisé pour permettre le transport d'un jour de vivres pour l'effectif correspondant (29 juin 1920) ; (d.7) procès-verbal de la séance : maintien en activité du général Maistre jusqu'à l'âge de 65 ans (15 juillet 1920) ; (d.8) déficit d'officiers dans les chefferies du génie ; insuffisance numérique des médecins militaires (31 août 1920) ; procès-verbal de la séance du 1er septembre ; observations et propositions formulées par les généraux inspecteurs membres du conseil supérieur de la guerre sur des questions très diverses : cadres, matériels, infrastructure des armes et des services (1er septembre 1920) ; procès-verbal de la séance du 2 septembre 1920 : observations concernant les personnels, le matériel et l'organisation de l'aéronautique (2 septembre 1920) ; (d.9) rapport au ministre : le conseil supérieur de la guerre doit se prononcer soit sur la suppression de 12 divisions actives, soit sur le maintien des 41 divisions actives existantes, en ramenant de 3 à 2 le nombre de régiments de chacune, ou en ramenant de 3 à 2 le nombre de bataillons de chacun de leurs régiments (5 septembre 1920) ; procès-verbal de la séance du 10 septembre : le commandement conserve la latitude de supprimer une compagnie par bataillon dans certaines régions (10 septembre 1920) ; (d.10) exposé des motifs du projet de loi sur l'organisation générale de

l'armée, portant sur la division du territoire en commandements territoriaux, l'organisation des corps de troupe de différentes armes, la distinction du commandement territorial et du commandement des grandes unités, l'organisation de la mobilisation ; procès-verbal de la séance du 11 décembre : avis de maintenir 20 régions commandées par des généraux qui garderont leur prérogatives actuelles ; décision d'incorporer à 21 ans, et de porter au mois d'avril 1923 le passage aux 18 mois (11 décembre 1920) ; procès-verbal de la séance du 13 décembre 1920 : vote du projet de loi, l'accroissement des forces indigènes, l'augmentation du nombre des militaires de carrière et le remplacement d'une certaine catégorie de militaires par des civils devront être réalisés en 1923 pour permettre la réduction du service à 18 mois (13 décembre 1920).

24 (Dossier 1) Rapports de l'E.M.A. et procès-verbal de la séance du 31 janvier 1921 : au sujet du déclassement de diverses places et forts (27 janvier-11 février 1921) ; (d.2) note sur la réduction en temps de paix du nombre des divisions sur le territoire métropolitain, mesure transitoire de condensation des effectifs, en vue de remédier aux inconvénients de la dissémination actuelle (24 février 1921) ; note au sujet de la suppression des gouvernements militaires, dont la coexistence avec les régions est source de difficultés, les solutions possibles reposent sur le principe des régions jumelées (25 février 1921) ; détermination des catégories de personnels susceptibles de mériter la "Médaille commémorative interalliée", dite "de la Victoire", celle-ci étant en principe accordée aux combattants ayant risqué leur vie journellement pendant au moins trois mois (28 février et 7 mars 1921) ; procès-verbal de la séance du 7 mars : la discussion sur la qualité de combattant en vue de l'attribution de la médaille est remise à une date ultérieure ; avis au sujet du projet de loi sur l'organisation générale de l'armée : "chacune des deux régions jumelées conserve son commandement territorial, au chef-lieu actuel, le commandant du corps d'armée formé avec les deux divisions superpose entièrement son autorité à l'ensemble des deux régions, il dispose d'un état-major, et de services indépendants des états-majors" (7 mars 1921) ; (d.3) procès-verbal de la séance du 25 avril 1921 : examen des projets de loi sur l'avancement dans l'armée active, sur le service d'Etat-major (25 avril 1921) ; (d.4) procès-verbal de la séance du 13 mai 1921 : intervention du maréchal Foch sur la nécessité d'organiser d'abord les ressources du pays sur la base de 80 divisions, du général Mangin sur la fusion des troupes coloniales, par recrutement sur place des régiments mixtes, et leur encadrement par des officiers de l'armée coloniale ; avis de fixer le nombre des régiments d'infanterie français à 96 (13 mai 1921) ;

(d.5) rapport de présentation fait par l'inspection générale de l'infanterie : la couleur kaki est plus propice au camouflage, compte tenu des expériences de Châlons en 1911, le Conseil supérieur de la guerre est-il d'avis de faire abandonner la tenue bleu-horizon malgré le prestige qui s'y attache ? (24 octobre 1921) ; rapport de présentation au sujet du déclassement de places, note de présentation au sujet de l'aliénation de divers îlots, forts et batteries déclassés ; procès-verbal de la séance du 26 octobre 1921 : avis favorable au déclassement des ouvrages précités, à l'adoption du kaki américain à la place du bleu-horizon (26 octobre 1921) ; rapports au ministre : avis d'adopter une nuance analogue à celle du kaki américain (8 novembre 1921) ; (d.6) note de l'E.M.A. esquissant les grandes lignes d'une organisation de l'armée en temps de paix, prévue sur les bases de la fusion des armées métropolitaine et coloniale, de la réduction du nombre des divisions d'infanterie, de la constitution de divisions mixtes, de l'augmentation des effectifs et du personnel militaire des corps de troupe (27 décembre 1921) ; procès-verbal de la séance du 30 décembre 1921 : mode de répartition des régiments indigènes nord-africains et coloniaux entre les 32 divisions dont la formation et l'entretien en France et en Rhénanie ont fait l'objet d'un avis favorable du C.S.D.N. ; avis de constituer d'une part des divisions homogènes françaises, et d'autre part des divisions mixtes, interventions du maréchal Foch sur la nécessité de faire passer l'organisation avant la mobilisation, en utilisant toutes les ressources de "la plus grande France" (30 décembre 1921).

25 (Dossier 1) procès-verbal de la séance du 6 février 1922 au sujet de l'aliénation d'îlots et places fortifiées du littoral ; lecture des bases du plan A, la discussion est remise à la séance du 20 février (6 février 1922) ; (d.2) procès-verbal de la séance du 20 février : exposé des principes du projet d'organisation de l'armée, le maréchal Foch insiste sur la nécessité de rester dans le cadre de la loi de 1873, exposé du maréchal Pétain, vice-président du C.S.G., sur les raisons qui ont conduit à organiser l'armée du temps de paix sur la base de 32 divisions ; observations du général Lyautey au sujet de la contribution éventuelle du Maroc à la mobilisation : le Maroc, non pacifié, ne peut y contribuer actuellement, et doit être laissé pour le moment en dehors de tout texte de loi (16 février 1922) ; avis favorable à la constitution de l'armée du temps de paix à l'effectif minimum de 32 divisions, à la formation d'une division exclusivement métropolitaine par région de l'intérieur (20 février 1922) ; (d.3) procès-verbal de la séance du 23 mars sur la loi de recrutement : nécessité de renforcer l'armée des 18 mois par un complément permanent de 100.000 militaires servant au-delà de 18 mois, de 30.000 employés civils et de 105.000 indigènes minimum,

le service d'un an n'est pas réalisable actuellement (23 mars 1922) ; (d.4) projets de note sur l'organisation défensive du territoire, qui doit consister dans l'organisation de champs de bataille avancés, puis frontaliers, ensuite dans l'intérieur, dont l'équipement général doit être le premier objet (13 février 1922) ; observations des généraux membres du C.S.G. ; rapport du maréchal Pétain sur les principes de l'organisation défensive du territoire : six questions ayant trait à la priorité donnée à l'inviolabilité absolue du territoire et à des organisations défensives combinées avec la manoeuvre sur les frontières, au choix à faire entre la fortification permanente et l'équipement des frontières, entre un système discontinu de places fortes, et un système continu adapté au tracé de la frontière, entrepris soit par tranches successives, soit réparti sur toute l'étendue de la frontière, à la protection en priorité des régions vitales, à la façon d'adapter la fortification, soit permanente, soit de campagne, en fonction de l'intérêt des régions défendues ; procès-verbal de la séance du 22 mai sur les principes de l'organisation défensive du territoire : danger du dogme de l'inviolabilité du territoire, il faut entreprendre l'étude des positions de défense du territoire, ce qui sera confié à une commission d'études, suite à une controverse sur le choix d'un système continu ou d'un système discontinu (22 mai 1922) ; (d.5) exposé par l'E.M.A. des principes généraux de la mobilisation et de la concentration dans le plan futur : mise sur pied échelonnée, trois bans de mobilisation, 40 divisions actives d'infanterie à l'Est du Rhin, 15 divisions mobilisées en même temps, pour assurer nos arrières en France (6 juillet 1922) ; procès-verbal de la séance du 13 juillet sur la mobilisation et la concentration dans le plan futur : controverses sur la division à 4 régiments d'infanterie (13 juillet 1922) ; note du maréchal Pétain au sujet de la division à 3 régiments, qui possède des avantages stratégiques et budgétaires (18 juillet 1922) ; (d.6) note au C.S.G. au sujet de l'établissement d'un programme d'armement et d'un programme militaire d'ensemble : mobilisation échelonnée et dotation en artillerie de 75 (1^{er} septembre 1922) ; procès-verbal de la séance du 4 octobre : avis favorable sur l'établissement d'un programme d'armement et d'un programme militaire d'ensemble : mobilisation immédiate de 90 divisions, et non mobilisation échelonnée, quatre groupes d'artillerie de 75 doivent être attribués aux 55 premières divisions (4 octobre 1922) ; (d.7) procès-verbal de la séance du 10 octobre 1922 sur l'établissement d'un programme militaire d'ensemble : ordre d'urgence des dépenses, nécessité d'un programme relatif au matériel (10 octobre 1922) ; (d.8) procès-verbal de la séance du 11 octobre, continuant la discussion sur l'établissement d'un programme d'armement et d'un programme militaire d'ensemble, approuvé par le Conseil, qui envisage de présenter au Parlement un programme de transformations

devant recueillir l'assentiment des commissions financières (11 octobre 1922) ; rapport au ministre sur l'avis émis par le C.S.G. au cours des séances des 4 et 11 octobre (2 novembre 1922).

26 (Dossier 1) Procès-verbal de la séance du 4 décembre 1923 : avis favorable au déclassement et à l'aliénation de divers ouvrages (4 décembre 1923) ; (d.2) rapport sur les résultats de l'expérimentation comparée dans la troupe de fusils-mitrailleurs de divers modèles : sont éliminés le Madsen et le Berthier ; le Browning, par sa puissance de feu, le Saint-Etienne, très maniable, le Hotchkiss, d'entretien facile, sont supérieurs, mais ne satisfont pourtant pas à toutes les conditions exigées : l'alimentation par bande rigide est à rejeter (17 décembre 1923) ; procès-verbal de la séance du 20 décembre 1923 : avis favorable au rejet du Madsen et du Berthier, un choix définitif est à faire entre le Browning et le Châtellerault : une séance de démonstration sera organisée (20 décembre 1923) ; (d.3) note du vice-président du C.S.G., détaillant le programme d'expérimentation comparée des fusils-mitrailleurs Châtellerault et Browning, à Paris (présentation des armes), à Belfort (tirs et expériences) ; rapport de l'E.M.A. : supériorité du Châtellerault dont la culasse doit être plus solide, qui peut donc être immédiatement adopté comme arme automatique du groupe de combat (9 janvier 1924) ; rapport concernant la proposition émise par la "commission des réformes" instituée par le décret du 3 août 1922, au sujet de la réduction du nombre des corps d'armées - régions militaires (14 janvier 1924) ; procès-verbal de la séance du 21 janvier 1924 : avis d'adopter le fusil-mitrailleur Châtellerault, au sujet de la réduction du nombre des corps d'armées - régions militaires, la subordination des régions aux corps d'armée est préférable, par suite des risques de confusion entre ces deux commandements, et le fait que le nombre de corps d'armée peut varier en fonction des effectifs, le Conseil propose de reporter à une date ultérieure l'étude de cette question et de maintenir à 20 le nombre des régions ; discussions des modifications à apporter au projet de loi des cadres et des effectifs, en ce qui concerne la constitution de l'infanterie : risques de diminution des effectifs officiers en raison de la situation financière défavorable (21 janvier 1924) ; (d.4) procès-verbal de la séance du 4 février 1924 : discussion sur le nombre de corps d'armée à prévoir dans le projet de loi sur l'organisation générale de l'armée, nécessité d'un statut uniforme pour les commandements de région, qui y exerceraient à la fois le commandement des troupes et celui du territoire (4 février 1924) ; (d.5) procès-verbal de la séance du 7 mars 1924 : il n'y a pas lieu de maintenir en activité le général Henrys

jusqu'à l'âge de 65 ans (7 mars 1924) ; (d.6) liste des places fortes de première ligne des frontières du Nord et de l'Est, de l'Alsace-Lorraine, observations di verses sur l'état des lieux et les possibilités de déclassement ; note au sujet de la "valeur intrinsèque" des ouvrages de fortification existant actuellement en France, résistances comparées au 220, au 155, au 420, les ouvrages construits avant 1885 ne sont pas à l'épreuve des projectiles de 220 ; états descriptifs sommaires des ouvrages de fortification des places de Toul, Pont-Saint-Vincent, Frouard (10 mai 1924) ; (d.7) rapport de présentation au sujet de l'aliénation de certaines parties du domaine militaire (11 août 1924) et procès-verbal de la séance du 1er septembre à ce sujet ; (d.8) il Y a lieu d'appliquer la loi du 13 mars 1875 visant le maintien en activité, sans limite d'âge, des généraux ayant commandé en chef devant l'ennemi, au général Guillaumat, membre du C.S.G., commandant l'armée française du Rhin (10 et 16 décembre 1924).

27 (Dossier 1) Avis des membres du C.S.G. au sujet des projets de loi relatifs à l'organisation générale de l'armée (4, 21 mars 1925) ; texte du projet de loi sur l'organisation générale de l'armée (28 mars 1925) ; procès-verbal de la séance du 30 mars 1925 : examen du nouveau projet de loi, discussions sur la durée du service militaire, et sur le problème de la séparation de la mobilisation et de l'instruction (30 mars 1925) ; (d.2) procès-verbal de la séance du 1er avril 1925, examen du projet de loi sur l'organisation générale de l'armée, discussions sur la couverture, sur le nombre des rengagés, avis de ne pas modifier le tracé des régions militaires et de maintenir le principe de l'autonomie de l'armée coloniale, discussion des différents articles du projet de loi (1er avril 1925) ; (d.3) procès-verbal de la séance du 3 avril 1925, examen de l'avis émis à la suite des délibérations sur le projet de loi (3 avril 1925) ; (d.4) avis motivé au sujet du projet de loi sur le recrutement tendant à réduire à une année la durée du service actif : cette réduction ne pourra être envisagée que dans 4 ans minimum ; procès-verbal de la séance du 10 avril 1925 : examen du nouveau projet de loi sur le recrutement, discussions au sujet de la réduction du temps de service actif : cette mesure est considérée comme inopportune (10 avril 1925) ; (d.5) notes sur la réorganisation de l'armée : il faut insister sur l'instruction des officiers de réserve, le système de couverture doit protéger la concentration des armées ; nécessité de recruter au plus tôt les 22.000 militaires de carrière et les 12.000 employés civils qui manquent ; il faut compléter la couverture formée par l'Armée du Rhin, par la garde du Rhin en Alsace, calculer l'effectif officiers du temps de paix sur les besoins du temps de guerre, maintenir

le service à 18 mois (mai 1925) ; amélioration proposée au service de 18 mois : expérimenter les "dépôts ou centres mobilisateurs", conserver l'organisation de la couverture actuelle, maintenir une force disponible pour une opération éventuelle à l'extérieur (13 juin 1925) ; (d.6) note concernant les grandes unités : composition à donner à la division d'infanterie, armement et composition du corps d'armée et de l'armée, organisation du commandement des réserves générales, la division est proposée comme unité de base (juillet 1925) ; avis favorable sur le programme d'armement de juillet 1925 : nécessité impérieuse de prévoir l'attribution des crédits nécessaires ; avis sur les propositions contenues dans la note secrète de juillet 1925 concernant la composition des grandes unités : accroître les possibilités de manoeuvre par la division à 3 régiments, prépondérance donnée au canon de campagne, le corps d'armée sera constitué dès le temps de paix, mais ne peut se voir affecter une escadrille d'avions par division (13 juillet 1925) ; avis des membres du C.S.G. au sujet de la composition des grandes unités de l'armée en temps de guerre (28 août, 3 septembre 1925) ; (d.7) rapport de présentation au sujet des principes de base de l'organisation défensive du territoire : confrontation des deux thèses, du général Guillaumat et du général Buat ; d'une part, danger et illusion de l'idée de fortification continue, rôle stratégique des régions fortifiées, combinées avec la manoeuvre, rôle offensif de la fortification, qui devrait permettre d'effectuer des bonds à partir de l'Alsace-Lorraine ; d'autre part : bataille défensive à livrer sur les frontières, afin de conserver l'inviolabilité du territoire, les troupes devant s'y battre sur un front continu solidement organisé, l'ordre d'urgence est à l'équipement général, puis au front de combat, comme celui-ci peut être d'abord discontinu, il faudra organiser les intervalles (28 avril 1925) ; procès-verbal de la séance du 15 décembre 1925 sur les principes de base de l'organisation défensive du territoire : il faut envisager dès à présent la création d'un système défensif de la frontière suivant le principe des régions fortifiées en système discontinu, il y a lieu de faire procéder à des études et à des expériences pour fixer les types et l'armement des principaux organes de fortification permanente (15 décembre 1925) ; lettre de l'E.M.A. au sujet de la constitution d'une commission chargée d'étudier un système de régions fortifiées (31 décembre 1925).

28 (Dossier 1) Questions à poser au C.S.G. au sujet des dispositions du projet de loi d'organisation générale de l'armée : rôle de la couverture, répartition des forces, dispositions particulières aux troupes coloniales, régions militaires, commandement des troupes et commandement territorial, troupes

métropolitaines, unités - cadres, rôle de la gendarmerie mobile, réduction de la durée du service actif suivant certaines conditions (janvier 1926) ; procès-verbal de la séance du 15 janvier 1926 ayant pour objet l'étude des dispositions du projet de loi d'organisation de l'armée ; avis émis : il y a lieu de fixer à 20 le nombre des régions militaires en France, de confier l'exercice simultané du commandement des troupes et du commandement territorial au général commandant la région en temps de paix, de prévoir l'existence d'unités-cadres, de supprimer l'article 33 relatif à la mission des troupes de couverture, de faire participer la gendarmerie mobile en temps de paix à la préparation militaire, au service de garnison et à l'instruction des troupes, en temps de guerre, à l'encadrement des formations mobilisées (15 janvier 1926) ; (d.2) déclassement de certains ouvrages : procès-verbal de la séance du 19 mars 1926 ayant pour objet l'étude du système de chars de combat et rapport au ministre : il est indispensable de doter l'infanterie de chars de combat, d'avoir des chars légers inférieurs à 13 tonnes en remplacement du Renault actuel, vulnérable et inapte aux franchissements, et des chars de 20 tonnes portant de l'artillerie (19 mars et 1er avril 1926) ; (d.3) esquisse d'organisation de l'armée sur pied de paix, destinée à servir de base à la future loi des cadres et des effectifs : état des ressources en personnel, division de l'armée en troupes métropolitaines et en troupes coloniales, état des formations des forces d'outre-mer d'occupation, état des forces mobiles disponibles, effectifs des combattants et des armes des forces métropolitaines ; notes annexes à l'esquisse (avril 1926) ; procès-verbal de la séance du 26 mai 1926 : discussion de l'esquisse d'organisation de l'armée sur le pied de paix destinée à servir de base à la loi des cadres et effectifs, et rapport au ministre (26 mai, 26 juin 1926) ; (d.4) rapport concernant le général Boichut qui doit être maintenu en activité jusqu'à 65 ans (3 août 1926) ; (d. 5) procès-verbal de la séance du 15 octobre 1926 sur le passage de l'incorporation à 20 ans à l'incorporation à 21 ans, pour améliorer la valeur physique des contingents : il est nécessaire d'adopter un mode de transition progressif, mais qui ne doit pas partir de mai 1927 à cause de la crise d'effectifs de l'armée et des risques de pénurie d'instructeurs et de recrues, il faut auparavant procéder à la refonte de la mobilisation (15 octobre 1926) ; (d.6) note pouvant servir à la rédaction de l'exposé des motifs du projet de loi des cadres et effectifs concernant l'armée métropolitaine : répartition des forces métropolitaines et coloniales, nécessité de relever la situation matérielle et morale des sous-officiers, répartition des ressources et pourcentage des armes, éléments endivisionnés : divisions d'infanterie, de cavalerie, aériennes, composition des corps de troupe et

répartition des officiers du cadre actif, dotation des services en personnel troupe (22 octobre 1926) ; lettre du général Berthelot sur la nécessité d'une interpénétration des armes de guerre démontrée par la guerre et d'une certaine souplesse dans la fixation de la composition des grandes unités (26 octobre 1926) ; procès-verbal de la séance du 28 octobre 1926 : discussion du projet de loi des cadres et des effectifs, qui est adopté, problèmes de la motorisation de l'artillerie ; le Conseil est d'avis de maintenir le régime actuel du train des équipages, problème de l'encombrement des cadres par les officiers invalides, les effectifs des officiers subalternes étant insuffisants, avis d'accroître le nombre des lieutenants dans les armées combattantes, de laisser les officiers d'administration constitués en corps spécial, questions diverses relatives à l'importance du matériel, à la mobilisation et à la concentration (28 octobre 1926) ; (d.7) procès-verbal de la séance du 8 novembre 1926 relative au projet de loi de recrutement, l'ensemble du projet de loi étant adopté, l'avis est de ne pas modifier le statut de Saint-Cyr et de Polytechnique, problèmes de la prolongation du service des "illettrés", de l'envoi des délinquants aux bataillons d'Afrique, de la désaffection des jeunes officiers de valeur à l'égard de la carrière militaire (8 novembre 1926) ; rapport au ministre sur le projet de loi de recrutement : avis de faire incorporer chaque contingent en deux fois et non trois fois, de maintenir l'engagement de 6 ans pour les Saint-Cyriens, le statu quo étant conservé pour les polytechniciens (4 décembre 1926) ; (d.8) rapport au ministre sur l'organisation défensive des frontières fait par la commission de défense des frontières : intérêt primordial de la fortification permanente, doivent être fortifiées en priorité les régions de Metz - Thionville - Longwy, de la Lauter et des Basses-Vosges ; rapports de présentation au sujet de l'organisation de la défense des frontières, suite aux travaux de la commission d'études du 31 décembre 1925 : on a conclu qu'il fallait protéger les régions économiques en barrant les grandes voies d'invasion, donc avant tout la région de la Lauter, la voie d'invasion de la Moselle, la trouée de Belfort ; procès-verbal de la séance du 17 décembre 1926 sur l'organisation de la défense des frontières : document lu par le général Guillaumat, affirmant que la commission chargée des études de la défense des frontières n'a pas dégagé les vrais enseignements de la guerre, l'équipement général de la frontière en communications, routes, voies ferrées n'a pas été prévu, l'ordre d'urgence des travaux n'a pas été établi ; discussion sur l'organisation de la défense des frontières : la commission s'est surtout occupée du tracé des régions fortifiées et non d'un trou entre le Rhin et le Luxembourg, il existe un danger de violation de la Suisse, la question délicate

est le rattachement de la Lauter à la ligne du Rhin, il y a nécessité de démanteler les fortifications de Strasbourg, il faut étudier avant tout l'équipement du front en moyens de communications et en voies ferrées, le tracé des régions et l'ordre de priorité des travaux à entreprendre, donc, en première urgence, Metz et la trouée de l'Oise afin de barrer le chemin de Paris, ensuite les régions de la Lauter et de Belfort (17 décembre 1926).

29 (Dossier 1) Séance du 18 janvier 1927, sur l'organisation de la défense des frontières et sur le déclassement de fortifications : correspondance, rapport au ministre de la commission de défense des frontières (6 novembre 1926), préconisant un système de régions fortifiées : trois à organiser pour le Nord-Est : Belfort et la Haute-Alsace, la Lauter et les Basses-Vosges, les bassins de Metz, Thionville, Longwy ; pour le Nord, il suffirait de fortifier quelques points d'appui et de remanier les réseaux hydrographique et routier ; les différentes classes de places fortes, leurs caractéristiques techniques, l'équipement, le commandement, les effectifs ; dépense prévue, de 5 milliards environ ; étude de l'organisation défensive du front des Alpes ; tableau de classement des anciennes places fortes ; minute du procès-verbal de la séance du 18 janvier 1927 : adoption du projet ; rapport au ministre ; (d.2) procès-verbal de la séance du 12 avril 1927, sur les critères de nomination des officiers jugés capables de suivre les cours du centre des hautes études militaires ; (d.3) séance du 4 juillet 1927, sur le déclassement et l'aliénation d'ouvrages, et sur l'organisation de la défense des frontières : note de la commission de défense des frontières sur les formes techniques de la fortification, armement, communications souterraines, groupement des ouvrages, réseau de transmissions, ravitaillement en munitions (16 mai 1927) ; rapport de présentation sur les formes techniques de la fortification permanente ; minute du procès-verbal de la séance du 4 juillet 1927 : vote affirmatif sur un questionnaire présenté par le maréchal Pétain relatif à l'organisation des régions fortifiées ; rapport au ministre ; rapport de la commission de défense des frontières répondant aux objections soulevées par le maréchal Pétain : elle ne croit pas à un système intermédiaire de fortifications, se substituant au système puissant qu'elle préconise, ni à un système de petits ouvrages d'infanterie, elle accepte cependant des modifications dans le choix des positions frontières ; (d.4) séance du 12 octobre 1927, sur le déclassement et l'aliénation de divers enceintes et forts, et sur l'organisation de la défense des frontières : note de la commission de défense des frontières qui compare le système puissant de fortifications préconisé et un système de petits ouvrages d'infanterie, étudie le système intermédiaire proposé par le maréchal Pétain,

détermine les positions de barrage, les dates d'exécution des travaux et réclame la création d'un comité des fortifications (9 septembre 1927) ; rapport de présentation hostile au système des petits ouvrages d'infanterie et établissant un ordre d'urgence des travaux (octobre 1927) ; procès-verbal de la séance du 12 octobre 1927 : le conseil adopte un dispositif reliant les abris-casernes aux engins de défense et aux observatoires par un réseau de communications souterraines, dans les intervalles des ouvrages d'infanterie doivent assurer "la continuité des feux ; (d.5) séance du 14 décembre 1927, sur le plan futur de mobilisation (plan B), l'organisation de la cavalerie et sa répartition en divisions : rapports de présentation, procès-verbal de la séance du 14 décembre 1927 et rapport au ministre ; (d.6) séance du 28 décembre 1927, sur le maintien en fonctions pour 1928 de divers généraux membres du Conseil supérieur de la guerre.

30 (Dossier 1) Exposés faits en 1927-1928 devant les membres du Conseil supérieur de la guerre sur la réorganisation de l'armée, par le chef du 1er Bureau de l'E.M.A. (décembre 1927) ; l'armement, son état actuel, son avenir (20 décembre 1927) ; l'état actuel de la réorganisation de l'armée : bases légales, établissement du plan de mobilisation nouveau, mise en place de l'armée nouvelle (10 janvier 1928) ; la motorisation de l'armée (24 janvier 1928) ; les camps et l'instruction des réserves ; les armes portatives et les engins d'accompagnement de l'infanterie (26 septembre 1929) ; (d.2) séance du 10 avril 1928 : maintien en fonctions du général Degoutte jusqu'à 65 ans ; (d.3) séance du 11 octobre 1928 : maintien en fonctions du général Niessel ; (d.4) séance du 12 janvier 1929 : maintien en fonctions du général Weygand ; (d.5) séance du 27 février 1929 sur le plan de défense antiaérienne du territoire - réunion préparatoire du 9 février 1929 : note du secrétariat du C.S.D.N. concernant les projets d'organisation d'une armée de l'Air ; exposé des motifs et projet de loi d'organisation générale d'une armée de l'Air (28 janvier 1929) ; notes sur le plan de défense antiaérienne et classement des zones d'urgence (1er février 1929) ; plans de défense antiaérienne du territoire (8 janvier et 20 février 1929) ; minute du procès-verbal de la séance du 27 février 1929 : le Conseil approuve le plan, sous réserve de modifications au classement des zones d'urgence et d'un effort plus grand en batteries mobiles de D.C.A. ; il souligne l'impossibilité d'obtenir des crédits supplémentaires et préconise une propagande active auprès des industriels et de la population ; (d.6) projet d'un rapport de présentation sur les engins d'accompagnement et antichars, ainsi que sur les systèmes d'artillerie à l'étude (décembre 1928) ; (d.7) présentation des nouveaux matériels de chars de combat à Rueil

le 17 mai 1929 ; (d.8) séance du 8 octobre 1929, sur le maintien en fonctions du général Brécard ; (d.9) consultation écrite du 20 septembre 1929 sur le déclassement et l'aliénation de divers ouvrages.

31 (Dossier 1) Séance d'étude du 26 mars 1930 sur la motorisation des convois administratifs ; (d.2) consultation écrite du 17 avril 1930 sur le déclassement et l'aliénation d'ouvrages ; (d.3) convocations pour la réunion de la Commission de défense des frontières du 5 mai 1930 ; (d.4) séance d'étude du 25 juin 1930 sur le programme de motorisation de l'armée : rapport prévoyant la motorisation complète d'un certain nombre de divisions de couverture, partielle des autres. L'aménagement des groupements automobiles de transport, la transformation de l'artillerie, des formations agissant en montagne ou sur les théâtres d'opérations extérieures, de la cavalerie et des chars ; procès-verbal et rapport au ministre : le Conseil approuve le programme, mais s'oppose à la motorisation de l'artillerie des divisions de cavalerie et au char rapide, tout en réclamant le développement de l'artillerie de 155 C ; (d.5) consultation écrite sur des déclassements de forts (18 septembre 1930) ; (d.6) séance du 9 octobre 1930 : maintien en fonctions du général Ragueneau ; (d.7) séance d'étude du 14 novembre 1930 : état des travaux des fortifications et de leur équipement en armement ; (d.8) présentation au C.S.G. de matériel d'armement de fortifications et de campagne à Bourges le 10 décembre 1930 ; (d.9) séance du 11 décembre 1930 : maintien en fonctions du général Maurin ; (d.10) séance d'étude du 11 décembre 1930 sur le dérasement des ouvrages détachés de la place de Strasbourg : rapports demandant le maintien des fortifications et l'ajournement de la destruction "pour motifs budgétaires et moraux" (27 octobre 1930) ; note de la commission de défense résumant les discussions et avis antérieurs et les solutions préconisées (6 novembre 1930) ; rapport de présentation, réclamant le renforcement de la ligne de défense du Rhin si les fortifications sont conservées ; notes prises en séance ; (d.11) consultation écrite du 22 janvier 1931 sur le déclassement et l'aliénation d'ouvrages en Algérie ; (d.12) consultation écrite du 20 février 1931 sur le déclassement et l'aliénation d'une batterie ; (d.13) procès-verbal de la séance du 5 mai 1931 sur la proposition de créer en temps de paix une inspection générale du service de santé et une inspection générale du service de l'intendance : avis défavorable à ces créations ; seconde partie de la séance : remise à la Marine, déclassement ou aliénation d'ouvrages de côte en France, Algérie et Tunisie ; (d.14) séance du 3 juillet 1931 : maintien en fonctions des généraux Jacquemot et Hergault ; (d.15) procès-verbal de la séance du 27 octobre 1931 sur des déclassements d'ouvrages en Algérie.

32 (Dossier 1) Procès-verbal de la séance du 11 mars 1932 sur la mise en commande de batteries de 75 antiaériennes, la dotation des régiments d'infanterie en mortiers Brandt, la mise sur affût bi-flèche du canon de 75, l'organisation des transmissions radio-télégraphiques et radio-téléphoniques à l'intérieur de la division ; étude sur l'artillerie d'accompagnement et l'appui de l'infanterie par des obusiers légers (février 1926) ; note sur l'armement d'infanterie et ses lacunes en matériel antichars (22 février 1932) ; étude sur le système des matériels de tir courbe dans les divisions ; maintien en fonctions des généraux Naulin et Walch ; (d.2) note d'information concernant l'extension de la motorisation dans les formations de cavalerie mobilisée (18 avril 1932) ; (d.3) séance du 28 mai 1932 sur le programme de défense de la région du Nord : rapport de présentation préconisant la création d'une région fortifiée du Nord entre Scarpe et Oise, dont Condé-sur-Escaut et Maubeuge seraient les môles de résistance ; note du maréchal Pétain s'opposant à la création d'un barrage défensif contraire au programme adopté en 1927, les disponibilités budgétaires devant être affectées de préférence à la constitution d'une puissante réserve générale d'aviation de chasse et de bombardement (2 mai 1932) ; procès-verbal de la séance du 28 mai 1932 : le programme est renvoyé pour complément d'étude ; (d.4) procès-verbal de la séance du 4 juin 1932 sur la défense du Nord : si le crédit envisagé de 250 millions n'est pas spécialement affecté à la défense de la région du Nord, il devrait être employé à la fabrication de chars, d'armes antiaériennes et antichars, au renforcement des régions fortifiées de l'Est ; en cas d'affectation à la frontière du Nord, il doit permettre le stockage de parcs mobiles de l'artillerie et du génie en vue d'une utilisation en territoire belge, plutôt que pour l'extension d'un système fortifié permanent en France (4 juin 1932) ; note préparée pour le ministre en vue de répondre à l'interpellation sur la défense de la région du Nord (27 juin 1932) ; (d.5) séance du 13 juillet 1932 : aliénation d'un terrain militaire ; notice provisoire du 29 juin 1932 sur l'organisation d'ensemble des régions fortifiées du Nord-Est et des troupes destinées à leur défense ; (d.6) séance d'étude du 18 juillet 1932 : note d'information sur la crise des effectifs due au déficit des naissances en 1914-1918 et sur les solutions proposées : armée de métier, service de deux ans, de 16 mois et demi ou d'un an avec étalement complet et autres mesures compensatrices ; (d.7) "exposé de la question de la limitation des armements", répercussions sur la puissance militaire de la France des compressions budgétaires, des discussions de la conférence du désarmement à Genève et de l'évolution de la situation militaire en Europe (15 mai 1931 et 7 septembre

1932) ; limitation du calibre des pièces d'artillerie lourde et du tonnage des chars (1932) ; (d.8) séance du 24 décembre 1932 : maintien en fonctions du général Claudel, déclassement de fortifications.

33 (Dossier 1) Séance du 25 janvier 1933 sur les mesures à prendre pour remédier à la crise des effectifs pendant les années creuses sans augmenter la durée du service ni les charges du budget ; rapport de l'E.M.A. proposant une économie d'incorporation d'un mois par an de 1933 à 1935, un retour progressif jusqu'en avril 1940 à l'incorporation à l'âge moyen de 20 ans, le recrutement de 15.000 engagés volontaires spécialistes, l'augmentation de la proportion d'appelés algériens et tunisiens (3 janvier 1933) ; avis du général Weygand sur ce rapport (4 janvier 1933) ; note sur l'organisation de l'armée et le stationnement des troupes concluant à la nécessité de 20 divisions métropolitaines actives pour assurer la couverture et la mobilisation (13 janvier 1933) ; notes sur l'incorporation de 13.000 Algériens et Tunisiens supplémentaires affectés en métropole pour combler le déficit des classes creuses françaises (16-17 janvier 1933) ; note du général Weygand : les diverses mesures prises au jour le jour sans plan d'ensemble (désarmement, restrictions budgétaires, palliatifs à la crise des effectifs) remettent en cause les missions de l'armée : secours aux pays alliés, défense du territoire (16 janvier 1933) ; procès-verbal de la séance du 25 janvier 1933 : la discussion devra être poursuivie ultérieurement ; (d.2) procès-verbal de la séance du 13 février 1933 ayant pour objet la mise en commande de l'automitralleuse de reconnaissance et de la chenillette d'infanterie type Renault, et la mise en commande de matériels de 75 contre avions destinés à la D.A.T. ; (d.3) séance du 11 mars 1933 : maintien en fonctions du général Duchêne ; (d.4) procès-verbal de la séance du 15 mai 1933 : examen d'un projet de loi portant modification à la loi du 13 juillet 1927 sur l'organisation générale de l'armée ; (d.5) séance du 1er juillet 1933 : maintien en fonctions des généraux Belhague et Carence ; (d. 6) procès-verbal de la séance du 18 décembre 1933 sur les répercussions du projet de loi visant à augmenter de 4 mois l'âge moyen de l'incorporation : le C.S.G. n'estime pas possible cet abattement d'un quatrième mois de naissance.

34 (Dossier 1) Procès-verbal de la séance du 24 mars 1934 : adoption des chars de bataille B 1 et D 2 et approbation du principe d'un char léger d'accompagnement de l'infanterie en vue du remplacement progressif du char F.T. ; aliénation d'ouvrages de côte (24 mars 1934) ; (d.2) séances d'étude des 25, 26 et 27 avril 1934 ayant pour objet un plan d'organisation d'ensemble de l'armée en temps de paix : note du général Weygand critiquant le nombre excessif d'unités portées en

cordons à la frontière, l'affaiblissement de la couverture, l'augmentation des effectifs indigènes stationnés en France et les amputations subies par plusieurs divisions (15 janvier 1934) ; analyse des rapports sur le moral de l'armée en 1933 (février 1934) ; rapport de présentation, avec en annexe programme de motorisation des grandes unités d'infanterie (10 avril 1934) ; compte rendu des séances d'étude (25-27 avril 1934) ; (d.3) à la suite des séances d'étude des 8 et 9 mai 1934 relatives aux mesures à envisager pour remédier au déficit résultant des "classes creuses", avis motivé du C.S.G. au sujet des besoins de l'armée française : "l'armée française dans son état actuel ne serait pas en situation de faire face sans risques graves à la menace allemande", l'augmentation des effectifs et la réalisation rapide des matériels nécessaires s'imposent (9, 11 mai 1934) ; (d.4) données numériques des années creuses, mesures à envisager (novembre-décembre 1934) ; (d.5) procès-verbal de la séance du 3 septembre 1934 ayant pour objet : le maintien en fonctions du général Gamelin, l'adoption du canon antichar de 25mm, le déclassement de batteries (3 septembre 1934) ; (d.6) "entretien" du 15 décembre 1934 sur les moyens de parer à une attaque brusquée et observations du général Weygand à ce propos.

35 (Dossier 1) Séance du 15 janvier 1935 : exposé du général Weygand sur "l'état présent et futur de l'armée française", énoncé des principales questions sur lesquelles il y aurait lieu de faire porter les études et les discussions du haut comité (note du 11 janvier 1935) ; (d.2) séance du 30 janvier 1935 : maintien en fonctions du général Huré ; (d.3) rapports pour les séances d'étude des 6-7 mars 1935 : organisation de la division légère motorisée, évolution de la question des effectifs et de la durée du service (données numériques du problème des "classes creuses") ; (d.4) séance d'étude du 14 mars 1935 ayant pour objet l'examen des effectifs nécessaires pour parer au déficit des classes creuses : suite à l'avis motivé du 11 mai 1934 sur les effectifs et la durée du service ; (d.5) séance du 19 mars 1935 : maintien en fonctions des généraux Dufieux et Bineau ; note du général Gamelin sur les mesures à prendre en cas d'attaque brusquée (19 mars 1935) ; (d.6) réunion officieuse des commandants de groupes d'armées et d'armées : dispositions envisagées pour parer à une attaque brusquée (2 avril 1935) ; (d.7) séance du 13 juillet 1935 : maintien en fonctions du général Mittelhauser.

36 (Dossier 1) Séance d'étude du 15 janvier 1936 : exposé du général Bloch sur les matériels en service et les nouveautés réalisées (15 janvier 1936) ; (d.2) procès-verbal de la séance du 24 février 1936 sur la réorganisation du système actuel d'artillerie en vue de déterminer les réalisations à poursuivre

par les prochains programmes de fabrication : l'artillerie devra être dotée de nouveaux matériels, les projets de ceux-ci en nombre et en qualité devront s'accompagner d'une augmentation des effectifs de l'arme ; maintien en fonctions du général Hering ; (d.3) procès-verbal de la séance du 29 avril 1936 sur la réorganisation de la cavalerie : le Conseil est d'avis de constituer dès que possible une deuxième division légère mécanique, d'intégrer, dans la D.L.M. actuelle, des escadrons de chars tout en supprimant le régiment organique de dragons portés, de constituer des unités motorisées de cavalerie, de renforcer les groupes de reconnaissance des divisions motorisées ; (d.4) séances d'étude des 16 mai et 4 juin 1936 sur les conséquences de la dénonciation du traité de Locarno par l'Allemagne (1) : plan de renforcement de l'armée française en cas d'occupation de la Rhénanie par l'Allemagne : "il conviendrait de saisir l'occasion de la réoccupation de la zone démilitarisée pour exposer au Parlement le problème dans son ensemble et demander les crédits correspondants à ce programme à longue échéance" (24 janvier 1936) ; note du général Georges : bilan des forces en présence, "l'adaptation de l'armée française à la puissance militaire allemande apparaît comme étant encore surtout une question de matériel, donc de crédits" ; pour éviter qu'un déséquilibre des forces impose le retour à la loi de trois ans, il faut consolider l'accord avec l'Italie, l'alliance avec la Pologne, et prévoir, à longue échéance, "une vigoureuse politique de la natalité" (mai 1936) ; rapport de présentation : dossier sur les mesures militaires à envisager : travaux aux frontières, couverture de la position de résistance, renforcement de la réserve générale, de l'armement antichars, des éléments motorisés pour une intervention rapide en Belgique, des effectifs cadres et appelés, développement de l'instruction ; procès-verbaux des séances : il faut renforcer l'armée, mais la modération dans l'estimation s'impose en raison de la situation politique intérieure ; le seul moyen d'augmenter les effectifs serait le recrutement des troupes indigènes coloniales, qui n'est pas sans inconvénient ; (d.5) procès-verbal des séances d'étude des 14-15 octobre 1936 : étude du nouveau programme d'armement (permettant d'éviter la "course aux effectifs" avec l'Allemagne) ; création de la division cuirassée et de la division d'infanterie nouveau type (à 2 régiments au lieu de 3), examen des nouvelles missions des armées (en raison de la neutralité belge).

37 (Dossier 2) Rapports de présentation en vue de la séance du 15 décembre 1937 : constitution à donner à la section de de combat (la cadence de sorties des matériels modernes

(1) Cf. ci-dessous carton 7 N 3437.

impose de ne pas modifier la composition de la section de chars à 3 appareils avant le début de 1939) - mise sur pied de grandes unités cuirassées - création d'une 3ème division légère mécanique (novembre-décembre 1937) ; (d.3) avis des généraux sur l'organisation des unités de chars, notamment sur les sections de chars légers (1937-1939) ; (d.4) études sur la division cuirassée (1936-1937) ; (d.5) notes sur la création d'une 3ème D.L.M. et la constitution d'une masse de manoeuvre motorisée (1937) ; (d.6) rapport de présentation au sujet du déclassement de batteries (6 décembre 1937) ; (d.7) procès-verbal de la séance du 15 décembre 1937 et rapport au ministre : constitution à donner à la section de chars de combat, organisation de grandes unités cuirassées (des expériences doivent être poursuivies en vue de leur organisation définitive), création d'une 3ème division légère mécanique, déclassements d'ouvrages (15 et 19 décembre 1937).

38 (Dossier 1) Procès-verbal de la séance du 22 septembre 1938 sur les modifications à apporter au statut des officiers indigènes ; (d. 2) séance du 2 décembre 1938 sur la composition à donner à la division cuirassée, et la composition de l'artillerie des divisions de cavalerie et des divisions légères mécaniques, sur l'affectation à donner au matériel de 105 L moderne : notes et correspondance, rapports de présentation, procès-verbal de la séance et rapport fait au ministre (novembre-décembre 1938) ; (d.3 à 5) séances d'étude des 13 mars et 10 juillet 1939 au sujet des mesures d'accroissement de l'armée active, réalisables au cours de l'année 1940 grâce au supplément d'effectifs donné par la prorogation du service de deux ans : notes diverses, procès-verbal de la séance du 13 mars et résumé de celle du 10 juillet, rapport au ministre (18 juillet 1939) ; documentation diverse (1939).

1 N 39 - 40

Organisation du haut commandement : notes et études, notamment du maréchal Pétain et du général Gamelin, comptes rendus des séances du haut comité militaire, projets de décrets et décrets concernant l'organisation générale du haut commandement et du gouvernement en temps de guerre, la coordination des ministères de la Guerre, de la Marine et de l'Air, l'organisation de la direction de la guerre et de la conduite générale des opérations, la création d'un chef d'état-major de la défense nationale, l'organisation du commandement en Afrique du Nord (1932-1939).

1 N 41

Etat-major Pétain. (Dossier 1) Voyage du maréchal Pétain à l'armée du Rhin : programme de la tournée d'inspection du 18 au 26 octobre (octobre-novembre 1921) ; rapport sur l'organisation et le moral des troupes et sur chaque arme ou service, mesures prises à la suite de ce rapport ; (d.2) état sanitaire (cas de tuberculose) et moral de la troupe, situation du matériel (1921-1925) ; (d.3) troupes de la Sarre : instruction des cadres et de la troupe (blancs et indigènes), résultats de l'école militaire d'agriculture et des ateliers professionnels manuels du soir, « propagande musicale » ; grève des mineurs de la Sarre à l'occasion de laquelle « toute tentative de négociation avec les syndicats sarrois serait néfaste pour la position et le prestige de la France en Lorraine, en Sarre et dans la Ruhr » ; instruction, administration, état moral et sanitaire des troupes de garnison ; réorganisation des services, variations de la couverture sur le Rhin de 1918 à 1924, rapport sur la nécessité de l'occupation française (décembre 1921 - avril 1926) ; (d.4) organisation de l'artillerie en temps de guerre, nécessité de réduire les effectifs et de développer la motorisation ; moyens d'instruction en champs de tir et terrains de manoeuvres dans les 4^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème} et 9^{ème} régions ; avancement des officiers d'un grade conféré à titre temporaire, nuisible au moral ; projet d'organisation de la section technique des matériels automobiles ; observations sur l'armement de l'infanterie ; situation des études d'armement, marquées par un net ralentissement ; cadres de réserve des unités mobilisées ; fortifications de la région frontière du Nord, qui semblent moins urgentes que « la constitution d'une puissante réserve générale d'aviation » ; projet de convention d'assistance militaire aérienne immédiate et d'accord militaire bilatéral, établi en accord avec les Affaires étrangères, l'Air, la Guerre et la Marine (20 juin 1922 - 5 avril 1935).

1 N 42

Etat-major Weygand. (Dossier 1) Défense passive et défense aérienne ; emploi des chars D 1 et B 1, programme de construction ; organisation de grandes unités motorisées, motorisation de la cavalerie par constitution d'une division légère motorisée (D.L.M.) ; nécessité de revoir l'instruction provisoire sur la conduite des grandes unités ; entretien des généraux Weygand et Mac Arthur sur le désarmement, à la suite du voyage de ce dernier en Europe centrale ; memorandum Corbin remis au gouvernement britannique sur le réarmement allemand ; notes sur la question des effectifs, le recrutement de spécialistes, le remplacement des agents militaires par des sous-officiers ; modernisation du matériel des différentes armes ; nouveaux besoins

de l'armée dus au réarmement allemand et à l'évacuation de la Rhénanie ; nécessité d'un redressement immédiat signalée au ministre ; moyens de parer à une attaque brusquée ; projet de création au G.Q.G. d'un organisme d'études sur l'armement ennemi ; note sur les grandes questions de défense nationale : fixation d'une doctrine, organisation du haut commandement ; exposé sur « l'état présent et futur de l'Armée française » clôturant la vice-présidence du général Weygand (14 mai 1930-15 janvier 1935) ; (d.2 et 3) budgets et crédits, rapports sur l'état de l'armée du 28 mai 1932, 5 février 1934, 15 janvier 1935 : réorganisation des forces militaires, besoin d'un programme de dotation et de modernisation à réalisation garantie, la réorganisation et la motorisation exigent au moins trois ans pour répondre au danger du réarmement allemand et de l'évacuation des pays rhénans : « les conditions nouvelles de surprise qu'on est obligé d'envisager contraignent la France, qui se refuse à être l'agresseur, à subir l'attaque et par suite à posséder à ses frontières un système de défense toujours en état et facilement abrité » (avril 1930 - janvier 1933) ; réduction des cadres et effectifs, conséquences sur l'instruction, « l'armée française a perdu de sa valeur », la réalisation des programmes s'accomplit avec une lenteur décevante ; mesures à prendre pour être en état de répondre à une attaque brusquée ; nécessité du retour au service de deux ans (février 1934 - janvier 1935) ; conséquences des réductions budgétaires (1931-1934).

1 N 43

Etat-major Gamelin. (Dossier 1) Année 1935 : notes du général Gamelin sur des questions techniques, notamment le remaniement du dispositif d'intervention, le développement des communications routières, la généralisation de l'autogyre ; rapport sur la situation dans les Balkans ; relations franco-italiennes (politiques et stratégiques), aperçu sur les manoeuvres dans l'armée italienne ; (d.2) année 1936 : question d'une prise de gage envisagée en zone rhénane en cas de réoccupation par l'Allemagne et dispositions militaires prises (décisions et ordres de bataille) ; (d.3) année 1938 : conversations et note sur la situation internationale dont le pôle est l'action de l'Allemagne, son caractère hégémonique et susceptible d'ouvrir une crise, est nettement ressenti ; mesures de précaution prises par l'E.M.A. (alerte de septembre 1938) et enseignements tirés de cette crise ; (d.4) année 1939 : accords de Burgos du 25 février 1939 ; comparaison des effectifs des forces françaises et germano-italiennes ; mesures prises pour assurer en Tunisie l'intégrité de la position de couverture contre une attaque brusquée (20 mai 1939) ; prévision des opérations initiales à conclure éventuellement entre Rhin et Moselle (31 mai 1939) ;

(d.5) correspondance du général Gamelin : notamment listes d'aptitudes, question des disponibles à utiliser pour la défense nationale (1er janvier-septembre 1939).

1 N 44

Etats-majors divers. (Dossier 1) Général Altmayer : observations sur l'organisation de la cavalerie, concernant principalement la division légère motorisée (D.L.M.) ; les expériences du camp de Mailly en 1933, les améliorations à apporter aux armements de la cavalerie ; remarques sur les inconvénients d'unifier les calibres de l'artillerie divisionnaire (1933, 1935-1936) ; rapport de présentation au sujet de la réorganisation de la cavalerie, compte tenu des nouvelles nécessités d'intervention rapide et puissante (16 avril 1936) ; remarques sur l'organisation et les effectifs des unités de cavalerie (17 mai 1936) ; (d. 2) conseil consultatif de l'armement et du matériel de guerre : note sur les principes de l'organisation de la division de cavalerie (26 janvier 1933) ; rapport sur les matériels utilisés au camp de Mailly en 1933, arrêté du 13 janvier 1936 portant réorganisation du conseil consultatif de l'armement et du matériel de guerre ; (d. 3) général Besson : dispositions pour l'organisation défensive dans les Alpes-Maritimes (12 juillet 1939) ; (d.4) lettres du général Besson sur l'organisation de la couverture, la défense des frontières, les exercices de cadres (1937) ; (d. 5) lettres du général Massiet sur les mêmes sujets, dont notamment le plan des travaux d'organisation défensive : positions à établir, exécution des travaux en couverture (3 août 1938) ; (d.6) général Billotte : rapport concernant les mesures à prendre aux confins Libyens de l'Afrique Noire, en raison de l'action italienne en Libye (9 novembre 1937) ; (d.7) comptes rendus des réunions des chefs d'état-major faisant état de renseignements sur la situation internationale et notamment les événements militaires et politiques en Allemagne, ainsi que des mesures militaires françaises (2 mars-1er septembre 1939) ; (d.8) général Claudel : étude de groupe d'armées dans l'hypothèse Nord - Plan D bis (9 avril 1935).

1 N 45

Etats-majors divers. (Dossier 1) Maréchal Fayolle : note relative à la paix, montrant que la situation exige que la France se maintienne sur le Rhin par une organisation militaire appropriée et que la frontière politique soit fixée sur le Rhin, et englobe le Bassin de la Sarre (14 février 1919) ; (d.2) maréchal Franchet d'Esperey : avis sur la composition du corps d'armée dans l'organisation future (10 novembre 1922) ; observations, article par article, sur le projet de loi d'organisation de l'armée

(17 novembre 1925) ; observations sur le plan de défense de la Tunisie (19 décembre 1928) ; (d.3) correspondance du maréchal Franchet d'Espèry (1930-1939), notamment lettre au général Gamelin, sur la force croissante de l'Allemagne dans les rapports internationaux, face à laquelle la France doit réagir (19 juin 1936).

1 N 46

Etat-major Georges. (Dossier 1) Avis sur les conditions dans lesquelles l'Algérie pourrait renforcer les troupes d'occupation du Maroc en cas d'abandon par l'Espagne de sa zone d'occupation, avant que ne soit terminé le programme de pacification marocaine (28 mars 1933) ; sur l'intérêt stratégique de la Corse et les moyens de défense mis en oeuvre (28 décembre 1938) ; avis sur la question de la défense de la région parisienne : nécessité d'englober la région de Paris dans une position de résistance, intégrée dans le dispositif de nos forces, alors que la D.M. du 17 mars 1931 prévoit de la laisser en dehors du dispositif principal avec le minimum de forces (26 avril 1939) ; (d.2) avis sur des questions de commandement et de tactique, dont notamment la détermination des grandes unités d'intervention susceptibles d'être employées en Belgique (8 mars 1935), la nécessité d'alléger la centralisation du commandement en Afrique du Nord en temps de paix (22 octobre 1935) ; avis sur l'éventuelle réoccupation par les Allemands de la zone démilitarisée ; organisation des unités, perfectionnement de notre barrière fortifiée (29 janvier 1936), sur l'action de coordination que doit exercer en temps de guerre le haut commandement militaire (2 juillet 1936) ; (d.3) sur la nécessité pour le commandant en chef de disposer d'unités antichars de réserve générale (24 juillet 1936), sur l'instruction de couverture de la 1ère armée du 16 novembre 1936 (24 novembre 1936) ; réflexions sur la nationalisation systématique des fabrications d'artillerie : leur expropriation entraînerait le chômage, ruinerait le commerce extérieur, provoquerait des troubles graves dans la mobilisation industrielle (28 novembre 1936), sur l'organisation future des formations de chars de combat en divisions cuirassées et réserves générales (8 février 1937), sur les mesures à prendre pour améliorer les conditions de la mobilisation (9 février 1937) ; réflexions sur une offensive en Forêt noire et les conditions pour que l'intervention de la France au profit de la Tchécoslovaquie soit efficace, et que sa mainmise sur les pays rhénans de la rive gauche constitue un gage (10 avril 1937), sur une note concernant la conduite de la bataille défensive initiale : importance du rôle du commandant en chef et des môles de résistance dans la conduite des opérations (12 juillet 1937), sur l'emploi tactique des grandes unités aériennes et les principes de coopération des armées de terre et de l'air (juillet 1937), sur les problèmes et l'organisation

de l'inspection des transmissions (4 novembre 1937), sur les méthodes d'instruction, qui doivent consister à faire comprendre aux cadres que la mission primordiale de l'infanterie dans la défensive est de s'accrocher au sol (6 novembre 1937) ; réflexions sur la politique de guerre de la France : tous ses efforts doivent être orientés vers la préparation et la conduite d'une guerre de coalition, compte tenu de l'évolution de la situation internationale (20 novembre 1937).

1 N 47

Etat-major Georges. (Dossier 1) Général Georges : observations sur la note relative à la défense de la France et de son empire, concluant à la nécessaire centralisation du commandement et à la prédominance de l'action de coordination (14 février 1938), sur l'aviation spécialisée d'artillerie et le problème de la création d'observatoires volants devant appartenir en propre à l'artillerie (15 décembre 1938), sur l'éventualité d'une intervention française en Belgique et en Suisse : examen des conditions d'exécution d'une intervention suivant les hypothèses initiales possibles, prévision des opérations des grandes unités (7 avril 1939), sur la couverture aérienne de la concentration, dont la solution semble résider dans l'utilisation optimale de la D.C.A. (27 avril 1939), sur l'organisation du commandement des moyens de défense contre aéronefs attachés au sol (4 mai 1939) ; directive pour le cas d'invasion de la Suisse par nos adversaires (10 mai 1939) ; note sur les opérations envisagées dans la Sarre : ensemble des aménagements demandés en ce qui concerne les grandes unités, et les éléments de réserve générale (22 août 1939) ; (d.2) note sur les opérations offensives éventuelles en Espagne, ayant un but de prise de gage (24 septembre 1937) ; note du général Georges sur les besoins auxquels doit satisfaire l'armée française compte tenu des modifications que la situation de l'Europe impose à l'organisation militaire française (1er avril 1938) ; allocution prononcée le 1er avril 1939 sur l'« empire français en Méditerranée » ; (d.3) avis du général Georges sur la situation militaire intérieure et internationale : questions d'organisation militaire (1933-1939) ; compte rendu de renseignements sur la situation internationale, qui risque très probablement de conduire à une crise, étant donné qu'il n'existe plus d'obstacle au plan d'action de Hitler (22 décembre 1938) ; question de l'organisation du commandement en A.F.N. en temps de guerre, qui devra s'orienter vers la direction générale des opérations, vu l'extension probable d'un conflit éventuel (26 décembre 1938) ; étude sur l'organisation du commandement de 1935 au 20 juin 1940, examinant les attributions et le rôle du général Georges, ainsi que les défauts de l'organisation (12 juillet 1940).

Etats-majors divers. (Dossier 4) Rapports d'inspection du général Gouraud (1928) ; rapport du général Graziani sur le déploiement de l'aviation sur la frontière des Alpes, sur le rôle et l'emploi des bataillons de chasseurs-mitrailleurs en période de couverture, dans les opérations défensives et offensives (1922) ; rapport du général Guillaumat au sujet de l'emploi des bataillons de chasseurs-mitrailleurs dans l'exercice de cadres d'armée (31 août 1922) ; rapports du général Huntziger sur les relations avec la Syrie (1938) ; note du général Mangin sur l'établissement de la République rhénane, concluant à la nécessité de proclamer la souveraineté du peuple rhénan (5 avril 1923) ; étude du général Maurin sur l'artillerie d'accompagnement (9 février 1932) ; note du général Niessel sur l'état de l'instruction : constatation de l'insuffisance de la préparation des troupes au combat et note sur les procédés de figuration des feux dans les exercices de combat des petites unités (21 octobre 1927).

1 N 48

Projet d'opérations "Sarre", 1938-1939. (Dossier 1) Etudes préparatoires : instruction personnelle et secrète no 1 fixant le dispositif des armées sur le théâtre d'opérations du Nord-Est en cas d'agression allemande contre la Tchécoslovaquie (21 septembre 1938) ; plan de manoeuvre des Vème et IVème armées pour l'opération de la Sarre : mission et conditions générales d'exécution de cette mission, opérations préliminaires à effectuer, directive pour le général commandant le théâtre d'opérations du Nord-Est en vue des opérations initiales à conduire éventuellement entre Rhin et Moselle, instruction no 1 pour les généraux commandant les IIIème, IVème et Vème armées (août 1939) ; croquis du réseau téléphonique sarrois ; (d.2) instruction no 2 pour l'emploi des forces aériennes et des forces terrestres contre aéronefs (22 juillet 1939) ; avis sur le projet d'occupation de la rive gauche de la Sarre dès les premiers jours d'un conflit entre la France et l'Allemagne, lettre du général Giraud sur les opérations à envisager compte tenu du dispositif adverse, concluant à la nécessité d'une offensive rapide ; note sur la possibilité d'effectuer avec les échelons "a" une opération offensive de prise de gage en Rhénanie, synthèse des instructions du G.A. et des IIIème, IVème et Vème armées pour l'opération Sarre, note sur certains secteurs des fortifications allemandes qui paraissent moins fortement organisées et qui pourraient de ce fait se prêter le mieux à une attaque à objectif limité (1938-1939).

1 N 49

Projets d'opérations sur le front du Sud-Est. (Dossier 1) Etude des conditions préalables à réaliser pour une offensive d'ensemble sur le front des Alpes : besoins en personnels, animaux et matériels, travaux d'équipement offensif, organisation des arrières (31 janvier 1939) ; équipement des arrières des VIème et VIIème armées dans l'hypothèse offensive « Italie 1938 », plan d'organisation d'une couverture offensive en Maurienne - Briançonnais - Queyras, rapport du général Mittelhauser sur l'exercice « Italie 1938 », concluant à la nécessité d'accompagner l'offensive contre l'Italie de la double maîtrise aérienne et maritime ; étude sur les besoins en chasse-neige et en D.C.A. (1938-1939) ; (d.2) aspects tactiques et stratégiques de la défense du Sud-Est : possibilités et conditions d'exécution d'une variante au plan de défense de l'armée des Alpes, comportant une couverture aux cols-frontière (étude du général Besson, 28 novembre 1938) ; attitude à adopter sur le front des Alpes, consistant à mettre en place un dispositif défensif dans les plus brefs délais, pour parer à toute éventualité (étude du général Billotte, 7 décembre 1938) ; directive pour le commandant du théâtre d'opérations du Sud-Est (30 décembre 1938) ; note concernant le projet de réorganisation de l'armée et les bases du plan « F » pour le Sud-Est (9 mars 1939) ; (d.3) plan « E » : instruction sur la mobilisation partielle du Sud-Est dans le plan « E » (7 juin 1937) ; plan d'emploi de l'artillerie dans l'armée des Alpes (30 décembre 1937) ; armement des ouvrages de fortification des Alpes (14 février 1938) ; compte rendu de la visite effectuée dans la 14ème région par un groupe d'officiers de l'administration centrale (28 mars 1938) ; programme d'avenir des fortifications dans les Alpes (28 mai, 25 juin 1938) ; note sur les grandes unités nécessaires pour entreprendre une offensive contre l'Italie, et pour tenir les objectifs atteints (29 septembre 1938).

1 N 50

Défense des frontières. (Dossier 1) Mémoire du maréchal Joffre sur l'organisation générale du territoire national : organisations défensives à réaliser en temps de paix et à établir à la mobilisation (21 octobre 1920) ; (d.2) procès-verbaux des séances de la commission Joffre chargée des études d'organisation de la défense du territoire : principes de l'organisation défensive du territoire, l'organisation de la France entre la frontière Suisse et le Luxembourg, l'organisation théorique d'un ensemble fortifié (19 juin, 3 juillet 1922) ; observations sur le projet résultant des travaux de la commission Joffre : ce projet, trop théorique et trop vague, doit être subordonné à un devis établi en fonction des moyens en hommes et en argent, et complété en outre par la prévision de grandes zones de destruction ou de création d'obstacles passifs (1922) ; (d.3)

instruction sur l'organisation défensive du territoire : caractères généraux et disposition d'ensemble de l'organisation défensive du territoire, nature et ordre d'urgence des organisations dont la réalisation peut être envisagée d'ici une dizaine d'années, caractères particuliers de l'organisation défensive des frontières de haute montagne et des frontières maritimes (instruction du maréchal Pétain du 11 avril 1922) ; les enseignements de la guerre permettent de conclure en faveur d'un système défensif, car l'organisation de régions fortifiées permet le jeu combiné de l'offensive et de la défensive, priorité à donner à l'organisation permanente de la frontière découverte du Nord-Est, puis des frontières de montagne, enfin des frontières maritimes, le plan d'organisation défensive doit être conçu en fonction du plan d'opérations (1921-1922) ; (d.4) procès-verbaux des séances de la commission Guillaumat (commission de défense du territoire) ; conséquences des transformations de l'armement et des enseignements de la guerre sur l'organisation défensive des Etats (30 octobre 1922) ; études de l'équipement à réaliser dans les régions fortifiées et dans les intervalles, et des bases d'un programme en vue de définir plus complètement les caractéristiques techniques de la région fortifiée, pour ce qui est des fortifications et de l'artillerie (24 novembre 1922) ; rapport au ministre sur les principes de l'organisation défensive du territoire : le problème militaire doit être concentré sur la frontière du Nord-Est (27 mars 1923).

1 N 51

(Dossier 1) Rapports et études sur l'organisation défensive du territoire : subordination inévitable de la question aux capacités financières du pays (27 mars 1923) et au fait que la frontière militaire de la France se trouve en avant de sa frontière politique (17 mai 1923), ce qui nécessite un front étendu équipé défensivement, avec régions fortifiées en première urgence (Lauter, Haute-Alsace, front Bitche-Longwy), le principe d'un barrage continu devant conditionner la réalisation technique des travaux de fortification (25 août 1923) ; (d.2) note sur la valeur intrinsèque des ouvrages de fortifications existant en France, suivant l'époque de leur construction (10 mai 1924) ; problème de la sécurité de notre frontière vulnérable, importance primordiale de la région Luxembourg-Basse-Lorraine (30 septembre 1924) ; (d.3) réponse à un questionnaire sur l'organisation défensive du Sud-Est : le système fortifié de cette frontière répond à la notion admise de champ de bataille défensif (système défensif discontinu, avec organisation des intervalles), l'organisation défensive de la frontière du Nord-Est impose le maintien de l'armée française sur le Rhin et la nécessité de préparer avant l'achève-

ment du système défensif les plans de tirs et de destruction (27 mai 1925) ; organisations propres aux différentes frontières terrestres, chacune comportant un dosage entre fortification du moment et fortification permanente (27 octobre 1925) ; (d.4) conditions techniques des modes d'organisation défensive retenus suivant les régions à fortifier, le but essentiel restant d'organiser le feu et d'aménager le terrain en profondeur (1926) ; étude des effets des bombardements sur les cuirassements de Verdun (12 avril 1926).

1 N 52

(Dossier 1) Création d'une commission d'organisation des régions fortifiées (26 octobre 1927) ; (d.2) résumé des études sur l'organisation défensive des frontières depuis l'armistice ; étude sur le problème de la défense du territoire concluant que la sûreté aux frontières en est le principe premier (juillet 1927) ; (d.3) programmes de travaux basés sur la nécessité de réaliser en peu de temps un programme minimum portant sur l'ensemble de la frontière la plus menacée (juillet 1927), note sur les formes techniques de la fortification (9 septembre 1927), étude sur l'organisation de la défense de l'Alsace pendant la période de couverture, programme général des organisations défensives et de l'équipement du front à réaliser en temps de paix sur la frontière du Sud-Est (15 décembre 1927) ; (d.4) note sur la reconnaissance du maréchal Pétain vice-président du C.S.G., de la frontière du Nord, effectuée afin d'examiner les détails du tracé de la position de défense (septembre 1927) ; (d.5) procès-verbal de la séance du 5 juillet 1927 de la Commission de défense des frontières présidée par le vice-président du C.S.G. : exposé des détails du tracé du front de Metz et de celui de Lauter-Vosges, et examen de leur efficacité (12 juillet 1927) ; (d.6) propositions du général Targe de concevoir une organisation défensive en profondeur ; problèmes techniques : artillerie sous tourelle, système de communication entre ouvrages, étudiés par la commission (1927) ; (d.7) la fortification à l'étranger : étude des tendances actuelles, doctrines, travaux entrepris, modalités techniques (Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Pologne, etc...), par le centre d'études tactiques du génie (1927) ; (d.8) rapports faits par une mission d'une délégation de la commission sénatoriale de la marine à Toulon et en Corse : situation de la France en Méditerranée, eu égard aux problèmes concrets (défense de Toulon par l'artillerie, stockage des munitions, ports de la Corse) soulevés par sa politique navale (juin 1927).

1 N 53

(Dossier 1) Mémoire du général Degoutte sur les organisations défensives à réaliser en temps de paix (22 février 1928) ; programme des travaux d'équipement pour 1928 ; formes techniques de la fortification pour les régions fortifiées du Nord-Est ; par rapport à l'étranger, les travaux français de fortifications, animés par le particularisme d'arme des sapeurs, semblent dispendieux et peu adaptés aux conditions réelles du combat (27 avril 1928) ; rapport du maréchal Pétain devant le C.S.D.N. retraçant l'ensemble de la question de l'organisation défensive, qui repose sur l'inviolabilité absolue du territoire national (12 juin 1928) ; notes sur les conditions techniques de l'organisation défensive des Alpes-Maritimes (2, 7 novembre 1928) ; (d.2) rapport de la commission chargée de l'étude de la défense des frontières, au sujet de la défense de la frontière du Sud-Est : questions techniques de détail et questions budgétaires (12 février 1929) ; rapport de visite de la frontière du Nord-Est : aperçu de l'état d'avancement des travaux de défense et situation financière (14 novembre 1929) ; note du général Debeney sur l'état de la question de la défense des frontières au point de vue stratégique et l'ordre d'urgence des travaux qui en résulte (21 novembre 1929).

1 N 54

Régions fortifiées. (Dossier 1) Procès-verbal de la conférence tenue le 10 mai 1930 dans le bureau du maréchal Pétain, sur l'organisation défensive des Alpes-Maritimes suivant le principe d'une défense périphérique autour de Nice (10 mai 1930) ; note du général Degoutte sur la position de résistance des Alpes-Maritimes, qui doit comporter des avant-postes, des détachements avancés sur place en tout temps et des ouvrages munis d'artillerie puissante (23 mai 1930) ; question des positions de défense à aménager en territoire national, en tension politique ou à la mobilisation, en vue de compléter les organisations défensives créées dès le temps de paix, dans la région Nord-Est et face au Luxembourg belge (21 novembre 1931) ; question du tracé des positions de résistance dans les régions fortifiées (1931) ; état d'avancement des travaux à la date du 1er octobre 1932, question de la dotation en artillerie (1932) ; observations du général Gouraud à la suite de sa visite des régions fortifiées : l'occupation du tracé défensif présente en certains points quelques insuffisances au point de vue obstacles comme au point de vue personnels (10 juin 1933) ; (d.2) organisation générale des régions fortifiées : question des programmes et de la répartition des crédits ; observations sur l'organisation défensive des frontières, à la suite de ses inspections des travaux de fortification dans le Nord-Est, constatant la nécessité de compléter l'équipe-

ment et les liaisons avec l'arrière en priorité, et proposant un réaménagement des crédits en conséquence (6 octobre 1938) ; distinction entre les travaux d'organisation défensive à entreprendre à la mobilisation et ceux à entreprendre une fois les hostilités commencées, nécessité de donner de la profondeur à la position de couverture (avril-mai 1939) ; organisation et instruction des troupes des régions fortifiées (1939).

1 N 55

(Dossier 1) Régions fortifiées du Nord-Est : personnels, équipements, matériels, dotations en armements, défense contre les gaz (1926-1935) ; questions techniques concernant la région du Nord : tracé des positions, môles de résistance, possibilités tactiques (1932-1934) ; la région du Nord-Est : programme des travaux, mise en place de l'armement, garde des ouvrages, crédits, positions de barrage, organisation de la mobilisation (1931-1934) ; travaux en vue de l'inondation dans la 20ème région militaire (1931-1934) ; (d.2) région fortifiée du Sud-Est : plans d'ouvrages, dotation et installation des armements, études détaillées des secteurs de défense (cartes jointes) ; état de la défense terrestre de la Corse au 1er août 1934, défense de Toulon (1930-1939).

1 N 56

Cartes des régions fortifiées (1932-1933).

1 N 57 - 62

Exercices du Conseil supérieur de la guerre (1934-1938).

57 - 58 Exercices 1934-1935 : études d'une attaque brusquée allemande sur le front de Lorraine et de Basse-Alsace, dans l'hypothèse initiale d'un effort porté sur la région couverte par le système fortifié de Metz, de la Lauter et du Rhin, l'enseignement qui en ressort est le rôle essentiel de l'armée de l'Air, nécessitant la centralisation et la coordination du haut commandement.

59 - 60 Exercices 1936-1937 : étude d'une attaque brusquée allemande avec violation de la Belgique et de la Hollande, cette guerre de coalition risquant de mener à une guerre de stabilisation ; nécessité, au point de vue conduite des opérations, d'accroître les possibilités initiales du commandant en chef.

62 Exercices 1937-1938 : étude d'une action offensive française débouchant du territoire belge et visant le Rhin de Cologne, dans l'éventualité d'un engagement initial du gros des forces allemandes en Europe centrale, ce qui signifie : combiner une action défensive sur une partie de nos frontières avec des opérations offensives localisées éventuellement en Belgique, Palatinat ou sur les Alpes, ce plan impliquant l'accroissement des grandes unités et la résorption du problème des cadres et des effectifs.

1 N 63 - 70

Exercices de cadres d'armée sur le terrain dirigés par les généraux membres du C.S.G. (1921-1939).

63 Exercices 1921-1928 : notamment étude du fonctionnement de la couverture et de la défense sur le front des Alpes dans le cadre d'une guerre européenne.

64 Exercices 1929-1932 : notamment étude de l'emploi des grandes unités de cavalerie en couverture à la mobilisation, à la manoeuvre offensive d'armée.

65 Exercices 1933 : étude du mouvement des divisions motorisées et de leur passage à l'offensive avec renfort de chars et d'artillerie, et des conditions de l'engagement de l'armée des Alpes dans le cadre du plan D.

66 Exercices 1934 : étude du fonctionnement des services en couverture et à la mobilisation, dans la préparation et l'exécution d'une action offensive.

67 Exercices 1935 : étude de l'occupation et de la défense de la position de sûreté prévue en territoire national (positions Trelon, Hirson, Meuse de Mézières, Donchery).

68 Exercices 1935-1937 : étude du mouvement et de la contre-offensive d'armée, de la défense d'une position de résistance définie par une ligne générale, et d'une manoeuvre de couverture en présence de l'irruption de l'ennemi avec contre offensive en vue de reprendre un noeud de communications.

69 Exercices 1938 : étude d'une action offensive d'un corps d'armée renforcé par une division cuirassée, de l'attaque d'une position fortifiée du type de celles réalisées en Rhénanie par les Allemands, et des conditions générales dans lesquelles pourraient se développer des actions offensives sur le front des Alpes.

70 Exercices 1939 : étude des actions offensives des grandes unités, du renforcement du système de sûreté mis en place à la mobilisation, de l'emploi de la cavalerie et de l'artillerie dans des attaques visant la rupture d'une position fortifiée moderne, des dispositions prévues pour la concentration et la défense de l'A.F.N.

1 N 71 - 76

Exercices de cadres sur la carte (1921-1939).

71 Exercices 1921-1926 : manœuvres offensives et défensives de l'armée, couverture et concentration.

72 Exercices 1928-1930 : mise en œuvre des moyens (armes et services) dans des opérations de riposte à des attaques brusquées.

73 Exercice 1930-1931 : développement d'une offensive germano-italienne à travers la Suisse et dispositions à prendre par le commandement français pour y faire face, variantes de concentration.

74 Exercice 1931 : fonctionnement des différents services de ravitaillement et d'évacuation dans chaque zone de corps d'armée en période de couverture.

75 Exercices 1931-1933 : opérations combinant l'offensive et la défensive, emploi des réserves générales d'aviation et des aviations d'armée.

76 Exercices 1934-1939 : opérations offensives à partir d'une situation internationale de conflit, avec emploi de l'aéronautique.

1 N 77

Reconnaitances sur le terrain : Belgique, Jura, région de Givet, secteur fortifié de Montmédy (1935-1939).

1 N 78

Exercices de cadres des armes et des services : génie, transmissions, artillerie, cavalerie, intendance, santé (1930-1939).

1 N 79

Exercices de cadres sur le terrain de la 2ème division aérienne, de la 6ème région, de la 31ème D.I., de la 66ème D.I., de la 64ème D.I., du 32ème C.A., du 2ème C.A., de la division cuirassée, prise de contact effectuée par un G.R.D.I., attaque d'une position allemande dans le cadre de l'exercice de la 23ème D.I. (1925, 1937-1939).

1 N 80

Exercice de fonctionnement de P.C., à partir d'une situation générale de conflit entre deux puissances, comportant la rédaction et la transmission des ordres dans le cadre d'une manœuvre de grande amplitude (1939).

1 N 81 - 84

Exercices de cadres des communications et ravitaillements : étude de l'organisation et du fonctionnement des communications et des ravitaillements d'un groupe d'armées, en arrière d'un front mouvant (1930-1939).

1 N 85

Exercices combinés : étude des conditions d'emploi et expérimentation d'unités motorisées et d'unités mécaniques ; exercice Méditerranée (Guerre, Marine, Air) : engagement du gros des forces nationales contre l'Italie et possibilité d'établir des liaisons avec la Petite Entente et la Pologne (1932-1933).

1 N 86

Exercices d'Etat-Major des régions mobilisées : préparation du commandement à la mobilisation, étude des mesures de mise en oeuvre rapide des ressources de la région (1936-1938, 1939).

1 N 87 - 89

Exercice Guerre - Air - Marine : étude d'opérations se déroulant sur le théâtre Nord-Est dans le cadre du plan D en tenant compte de l'évolution politique et militaire de l'Allemagne (1933-1934).

1 N 90 - 92

Exercices de défense nationale : étude de problèmes stratégiques pouvant se poser en Europe dans le Bassin méditerranéen et en Afrique au cours d'un conflit entre l'Axe et le bloc franco-anglais (1938-1939).

1 N 93 - 94

Manoeuvres de Tarentaise (mouvements offensifs à partir d'une situation générale), du Rhône (emploi des automitrailleuses et des autochenilles), de Grenoble (emploi des bataillons de chasseurs mitrailleurs en montagne), du Nord (organisation des transmissions), de Lorraine (emploi de l'aéronautique et des transmissions), de Mailly (instruction du commandement dans des conditions proches de celles du champ de bataille), d'Algérie-Tunisie, de Haute-Maurienne (offensives en fonction du terrain), de Lorraine (fonctionnement des organes de reconnaissance et de sûreté), de Mailly (expérimentation de la division légère motorisée) ; compte rendu du lieutenant-colonel de Gaulle sur les manoeuvres de la 41^{ème} division (6 octobre 1934), pour "constater l' aptitude au combat de la 41^{ème} division de formation" (1922-1934).

1 N 95

Manoeuvres du Sud-Ouest, ayant pour but de contrôler et de perfectionner l'instruction de la division et des unités inférieures (1936).

1 N 96

Manoeuvres du Sud-Est : problèmes variés de tactique, d'organisation, de logistique (1936).

1 N 97

Manoeuvre de la 31^{ème} D.I. au Larzac : étude, dans les conditions les plus proches possibles de celles du début d'un conflit, de l'action du commandement et de la coopération des armes ; rapport d'ensemble sur les manoeuvres de l'Ouest (1937).

1 N 98

Manoeuvres d'ensemble de 1938 : emploi d'une brigade cuirassée dans une opération de rupture et d'exploitation ; manoeuvre à double action de la 10^{ème} D.I. au camp de Mailly : marche, engagement, occupation du terrain conquis, dans une situation de guerre de mouvement (1938).

CONSEIL SUPERIEUR DE LA DEFENSE NATIONALE

COMMISSION D'ETUDES DU C.S.D.N.

HAUT COMITE MILITAIRE

COMITE PERMANENT DE LA DEFENSE NATIONALE

COMITE DE GUERRE

SECRETARIAT GENERAL DU C.S.D.N.

(Secrétariat général de la Défense nationale S.G.D.N.)

CONSEIL SUPERIEUR DE LA DEFENSE NATIONALE

2 N 1

(Dossier 1) Projet de création d'un Conseil supérieur de la défense nationale (1897) ; (d.2) création du Conseil supérieur de la défense nationale (1906) ; (d.3) décrets de réorganisation (1911-1913) ; (d.4) dossiers des séances du C.S.D.N. (1906-1914).

2 N 2 - 3

Création, organisation et fonctionnement du C.S.D.N., de la Commission d'études et du Secrétariat général permanent (1921-1940).

2 Liste des textes officiels concernant la création du C.S.D.N. et de sa Commission d'études de 1906 à 1936 ; rapport du Président de la République en vue de créer un Conseil supérieur de la défense nationale (janvier 1897) ; décret relatif à la création du C.S.D.N. (3 avril 1906) ; décret modifiant le précédent et portant création d'une Section d'études (28 juillet 1911) ; décret réorganisant le C.S.D.N., remplaçant la Section d'études par une Commission d'études et créant un secrétariat (14 Juin 1913) ; projet de création d'un Secrétariat général, modifications proposées par le maréchal Pétain (20, 24 juin 1921) ; décret portant création d'une Section aéronautique (1er juillet 1921) ; projet de décret (juin-novembre 1921) ; décret réorganisant le C.S.D.N. et la Commission d'études, créant un Secrétariat général permanent et quatre sections (17 novembre 1921) ; arrêtés fixant la composition du Secrétariat général (28 décembre 1921) ; répartissant les membres de la Commission d'études en quatre sections (25 mars 1922) ; décret modifiant la composition de la Commission d'études et les attributions des sections (13 mai 1922) ; décret instituant un comité interministériel d'exécution des mesures proposées par le C.S.D.N. et relatives aux industries nécessaires à la sûreté du pays (20 décembre 1922) ; arrêté fixant la composition de la Commission d'études (10 juillet 1924) ; projet de décret ayant pour but de perfection-

ner l'organisation du C.S.D.N. et annulant les décrets des 17 novembre 1921 et 13 mai 1922 (1925) ; arrêté désignant le Secrétaire général administratif de la Présidence du conseil pour remplacer éventuellement le Sous-Secrétaire d'Etat à la Présidence du conseil (23 février 1926) ; décret fixant le nombre et la situation des officiers employés au Secrétariat général (12 mai 1926) ; décret portant création d'un secrétaire adjoint et arrêté désignant celui-ci (26 novembre 1926) ; décret faisant entrer le ministère de l'Air au C.S.D.N. et supprimant la section aéronautique (2 octobre 1928) ; décret modifiant la composition du C.S.D.N., de la Commission d'études et les attributions du Secrétaire général (23 février 1929) ; décret faisant entrer au C.S.D.N. l'Inspecteur général des communications et du ravitaillement (27 mars 1930) ; décret sur la D.A.T. mettant des officiers du Secrétariat général à la disposition de l'Inspecteur général de la D.A.T. (9 février 1931) ; décret faisant entrer le maréchal Pétain au C.S.D.N., au titre d'Inspecteur général de la D.A.T., et le Sous-Secrétaire d'Etat à la Présidence du conseil (7 mars 1931) ; décret fixant les attributions de ce dernier et lui rattachant spécialement le C.S.D.N. (11 octobre 1931) ; projet de décret réorganisant le C.S.D.N. (mars 1932) ; décret créant deux vice-présidents de la Commission d'études et modifiant sa composition (23 janvier 1933) ; projet de décret plaçant le Secrétariat général sous l'autorité du ministre d'Etat délégué permanent à Genève (s.d.) ; décret faisant entrer le maréchal Pétain au C.S.D.N. (13 novembre 1934) ; projet de décret à proposer à la mobilisation sur les attributions en temps de guerre du C.S.D.N. et de son Secrétariat général (s.d.) ; décret définissant pour le temps de guerre les organes chargés de la direction de la guerre et de la conduite des opérations et précisant leurs attributions (9 avril 1935) ; lettre du Président du conseil chargeant le maréchal Pétain de coordonner en son nom l'activité des divers organes chargés de la préparation de la mobilisation économique et administrative (7 novembre 1935) ; décret modifiant celui du 9 avril 1935 (19 mars 1936) ; décret sur la coordination des départements militaires, portant création du Comité permanent de Défense nationale et rattachant le Secrétariat général du C.S.D.N. au ministère de la Guerre (6 juin 1936) ; décret portant création de deux secrétaires adjoints au Secrétaire général (7 juillet 1936) ; décret fixant les attributions en temps de paix du Chef d'Etat-Major général de la Défense nationale et précisant que celui-ci peut utiliser le Secrétariat général comme organe d'études (21 janvier 1938) ; lettre de la Section de Défense nationale demandant au Secrétariat général ses propositions en vue de modifier certains décrets relatifs à l'organisation du C.S.D.N. (19 février 1938) ; projet du Secrétariat général (3 mars 1938) ; projet de décret sur la

mission, la composition du C.S.D.N., de la Commission d'études et du Secrétariat général (1938) ; décret relatif à la direction générale de la guerre et à la conduite des opérations, fixant la composition du C.S.D.N., les attributions du Secrétariat général et de la Commission d'études (7 septembre 1938) ; décret plaçant le Secrétariat général sous l'autorité du Sous-Secrétaire d'Etat à la Présidence du conseil (20 mai 1940) ; décret substituant un Secrétariat de Défense nationale au Secrétariat général du C.S.D.N. (30 juillet 1940) ; (d.2) liste des instructions de défense nationale depuis 1920 (19 novembre 1936, mise à jour en 1937) ; lois, décrets, arrêtés et circulaires intéressant le Secrétariat général parus dans les journaux officiels (juillet-septembre 1938).

3 (Dossier 1) Réponse du général Serrigny au sujet de la demande du ministre de l'Instruction publique tendant à ce que son département soit représenté au C.S.D.N. et à la Commission d'études (2 février 1922) ; procédure de collaboration entre le C.S.D.N., la Commission d'études et le Secrétariat général permanent (6 mars 1922) ; délibération de la Commission d'études relative à l'organisation des sections (25 mars 1922) ; note au sujet du C.S.D.N. et de la mobilisation industrielle (16 avril 1923) ; organisation et mission du C.S.D.N., idée d'un ministère unique de défense nationale (18 septembre 1925) ; notes sur la réorganisation de la section aéronautique de la Commission d'études (1926-1927) ; évolution des attributions du C.S.D.N. de 1906 à 1928 (4 février 1929) ; historique sommaire de la Commission d'études (3 juillet 1934) ; le C.S.D.N., le Comité de guerre et les relations entre ces deux organismes (5 octobre 1938) ; note sur l'évolution du C.S.D.N. : à une phase d'études spécifiquement militaires de 1906 à 1921, a succédé une phase d'études générales de 1921 à 1929 (s.d.) ; (d.2) listes des membres de la Commission d'études (1924-1933) ; liste des nouveaux représentants des départements ministériels qu'il serait désirable de faire entrer dans la composition de la Commission d'études et du Secrétariat général (7 octobre 1934) ; (d.3) arrêtés désignant les membres de la Commission d'études (13 décembre 1921) ; le vice-président Fabry (19 octobre 1922) ; Paul-Boncour (1^{er} juillet 1924) ; Fabry (4 août 1928) ; nominations des membres de divers ministères à la Commission d'études (1921-1938) ; (d.4) correspondance avec des pays étrangers au sujet du fonctionnement du C.S.D.N. (1922-1932) ; stage d'officiers polonais au Secrétariat général (13 novembre 1924, 1^{er} octobre 1930) ; d'un officier tchécoslovaque (2 avril, 21 mai 1931) ; réponses aux attachés militaires d'Esthonie : au sujet des attributions du C.S.D.N. et du fonctionnement de ses services (2 mars 1935) ; au sujet de l'organisation de la mobilisation économique (22 mars 1926) ; note pour le

Président du Conseil sur les possibilités militaires de la Tchécoslovaquie et indiquant l'intérêt d'une coopération avec ce pays en cas de guerre et de la conclusion d'une convention militaire avec lui (15 février 1922) ; notes sur l'organisation de la défense nationale en Pologne (1er juin 1926, juin 1928, octobre 1930) ; note au sujet des produits que la Belgique pourrait nous fournir (22 octobre 1926) ; correspondance avec l'attaché militaire belge portant principalement sur la mobilisation économique et industrielle (juin 1927 - janvier 1931).

2 N 4

Délibérations du C.S.D.N. : procès-verbaux originaux manuscrits des séances (1906-1935).

2 N 5-7

Délibérations du C.S.D.N. : dossiers contenant des rapports, des notes de présentation et les procès-verbaux des séances (1920-1935).

5 (Dossier 1) Séance du 19 mars 1920 : les conditions de la mobilisation, effectifs et matériels. Note sur les conditions générales de la mobilisation, situation militaire de l'Allemagne et de l'Italie, importance de l'action militaire qu'il nous est possible d'envisager, conséquences budgétaires (s.d.) ; notes de l'E.M.A. sur les dépenses nécessaires pour constituer des approvisionnements de mobilisation à entretenir en temps de paix et sur la fourniture des vivres nécessaires pour la mobilisation et le ravitaillement des divers échelons du plan P de mobilisation (17 mars) ; procès-verbal de la séance ; avis émis par le C.S.D.N., conséquences et directives qui en résultent (26 mars 1920) ; (d.2) procès-verbal de la séance du 20 octobre 1920 ayant pour objet les principes de la loi de recrutement ; (d.3) séance du 13 décembre 1920 : examen de la question posée par la Commission des Finances de la Chambre au sujet de la réduction des charges militaires. Lettre de la Commission du Budget (7 décembre) ; procès-verbal de la séance (13 décembre 1920) ; (d.4) séance du 28 juin 1921 : réductions qu'il y a lieu de faire subir au programme de reconstitution des matériels et approvisionnements nécessaires à la mobilisation (voir le procès-verbal dans le carton précédent) ; (d.5) séance du 26 décembre 1921 : questions du tonnage naval soulevées par la conférence de Washington et concernant la composition et l'organisation des forces militaires en temps de paix (voir le procès-verbal dans le carton précédent) ; (d.6) séance du 27 mai 1922 : points d'appui de la flotte et ports de refuge aux colonies, programme de construction

et d'exploitation des ballons dirigeables, propagande aéronautique à l'étranger : notes de présentation (24 mai) ; minute du procès-verbal ; (d.7) séance du 13 novembre 1922 : choix du principe à adopter - mobilisation initiale totale ou mobilisation échelonnée - pour la préparation du prochain plan de mobilisation. Pièces préliminaires, rapport sur les principes à adopter pour la préparation du prochain plan de mobilisation (10 novembre) ; minute du procès-verbal ; décision prise à la suite des avis du C.S.D.N. (1er décembre) ; (d.8) séance du 6 décembre 1922 : programme militaire d'ensemble - crédits exceptionnels demandés par le ministère de la Guerre pour l'armement, l'approvisionnement et les installations nécessaires à la mobilisation, organisation de l'armée et inscription au budget du ministère des Travaux Publics des dépenses afférentes à la construction de lignes stratégiques nouvelles ; examen de la question des cessions de matériel de guerre à la Pologne, à la Roumanie et à la Yougoslavie. Rapport sur les cessions de matériel aux gouvernements étrangers (10 novembre) ; rapport de la Commission d'études sur le programme militaire d'ensemble présenté par le ministre de la Guerre (23 novembre) ; minute du procès-verbal ; notification des décisions prises au cours de la séance (3 janvier 1923) ; le ministre des Finances fait observer que le C.S.D.N. ne peut notifier des décisions mais seulement émettre des avis (15 janvier) ; (d.9) séance du 11 juin 1923 : question de la voie ferrée entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Occidentale (projet d'un chemin de fer transsaharien, éléments de réponse du gouvernement au Conseil de la S.D.N. au sujet de la résolution XIV - traités de garantie mutuelle devant aboutir à une réduction des armements. Délibération de la 3ème section de la Commission d'études au sujet du transsaharien ; conclusions et propositions de décisions (23 mars) ; note sur les conclusions proposées au C.S.D.N. (23 mars) ; rapport au sujet de la résolution XIV, texte proposé comme base de discussion sur les éléments de réponse du gouvernement (30 mai) ; minute du procès-verbal ; notification des avis du C.S.D.N. (12, 13 juin) ; (d.10) séance du 23 juin 1923 : examen du projet de loi sur l'organisation de la nation en temps de guerre. Texte du projet de loi, exposé des motifs (20 avril) ; rapport au C.S.D.N. (12 juin) ; note au sujet de l'article 26 (22 juin) ; minute du procès-verbal ; avis du C.S.D.N. sur les questions examinées au cours de la séance et décisions relatives à la méthode de travail du C.S.D.N. et du Secrétariat général (29 juin) ; (d.11) séance du 26 octobre 1923 : deuxième examen du projet de loi sur l'organisation de la nation en temps de guerre, cessions éventuelles de chars à des gouvernements étrangers. Rapport complémentaire n° 1 présenté par le général Serrigny au sujet du projet de loi (31 juillet) ; lettre du ministre de la Guerre et note sur la cession éventuelle de chars (22 mars, 11 octobre) ; minute

du procès-verbal ; notification des avis du C.S.D.N. et décisions prises à la suite de cette séance (30 octobre) ; texte d'un exposé des motifs complets du projet de loi, adopté par le C.S.D.N., mais jugé trop long pour être présenté au Parlement (29 novembre 1923) ; texte du projet présenté à la Chambre (10 janvier 1924).

6 (Dossier 1) Déance du 10 novembre 1923 : politique du pétrole en France, examen d'une proposition tendant au report sur la rive gauche du Rhin de la gare douanière de Kehl. Note du ministre du Commerce et de l'Industrie exposant l'effort français pour le pétrole au cours de ces dernières années, politique intérieure et extérieure, directives, résultats obtenus (22 septembre) ; rapport de présentation au sujet de la politique du pétrole en France (6, 10 novembre) ; les ponts et les gares frontières du Rhin (8 novembre) ; propositions de la Commission d'études au sujet de Kehl (10 novembre) ; procès-verbal de la séance ; notification des décisions prises concernant le programme d'une politique nationale du pétrole, le C.S.D.N. est d'avis de ne pas effectuer le transfert de la gare de Kehl sur la rive gauche du Rhin (19 novembre) ; (d.2) séance du 3 décembre 1923 : demande de crédits supplémentaires pour l'aviation militaire et pour des compléments d'armements, présentée par le ministre de la Guerre, demande de crédits supplémentaires présentée par le ministre de la Marine, question du stockage des moteurs d'aviation. Rapports sur ces trois questions (29, 30 novembre) ; étude sur la politique aéronautique de la France (30 novembre) ; procès-verbal de la séance ; notification des avis du C.S.D.N. (14 décembre 1923) ; (d.3) séance du 15 novembre 1924 : organisation des travaux préparatoires à l'application du Protocole de Genève pour le règlement pacifique des différends internationaux, les sanctions, l'assistance mutuelle et la réduction des armements. Notes ayant servi à l'établissement de la minute du procès-verbal ; (d.4) séance du 22 avril 1926 : examen des questions qui devront être étudiées par la commission convoquée à Genève le 18 mai en vue de la préparation d'une conférence du désarmement. Rapport de présentation (3 mars) ; minute du procès-verbal ; (d.5) séance du 3 décembre 1926 : examen des questions relatives au droit d'investigation de la S.D.N. en Allemagne et spécialement dans la zone rhénane démilitarisée. note et rapport de présentation (22 novembre, 1er décembre) ; procès-verbal ; (d.6) rapport sur le régime d'importation du pétrole (21 novembre 1927) ; voir le procès-verbal du 22 novembre dans le carton 2 N 4 ; (d.7) séance du 15 décembre 1927 : travaux des commissions de défense nationale pour les industries et produits déficitaires, crédits nécessaires à la préparation de l'organisation de la nation pour le temps de guerre. Rapports de présentation (12 décembre 1927) ; (d.8) sé-

ance du 4 juin 1928 : question des fortifications, et, en liaison avec celle-ci, celle des budgets de la Guerre et de la Marine. Note sur les dépenses de défense nationale (2 juin) ; rapport sur l'organisation défensive du territoire présenté par le maréchal Pétain ; procès-verbal ; (d.9) séance du 25 juin : examen des suggestions allemandes au comité d'arbitrage et de sécurité de Genève au sujet des mesures conservatoires. rapport sur cette question (30 mai) ; procès-verbal ; (d.10) séance du 13 juillet 1928 : limitation des armements. Rapport sur le projet de convention de limitation des armements adoptés à Genève en première lecture (10 juillet) ; procès-verbal.

7 Séance du 30 janvier 1929 : programme de défense nationale (voir le procès-verbal dans le carton 2 N 4) . (Dossier 1) Séance du 15 février 1929 : examen de projets de loi concernant l'armée de l'Air. Lettre du ministre de l'Air (s.d.) ; note de l'état-major du maréchal Pétain au sujet des projets d'organisation d'une armée de l'Air (14 février) ; procès-verbal ; (d.2) séance du 26 février 1929 : même ordre du jour que pour la séance précédente. Notes de l'état-major de la Marine sur l'aéronautique maritime (24 septembre 1928) ; sur les forces aériennes nécessaires à la Marine (25 février 1929) ; procès-verbal ; (d.3) séance du 13 avril 1929 : même ordre du jour. Note de l'état-major du maréchal Pétain au sujet des projets d'organisation d'une armée de l'Air : "l'aéronautique militaire existante doit rester sous les ordres des ministres de l'Air et de la Marine dans les mêmes conditions que les autres armes" (26 février) ; procès-verbal ; (d.4) séance du 16 mai 1929 : même ordre du jour. Note de l'état-major de la Marine sur le statut du personnel des cadres actifs dans le cadre du projet de loi sur les forces aériennes (14 mai) ; procès-verbal ; (d.5) séance du 14 novembre 1929 : examen des projets de loi relatifs à l'armée de l'Air, décentralisation de l'industrie aéronautique. Rapport de présentation (12 novembre) ; procès-verbal ; (d.6) séance du 19 avril 1930 : établissement d'un projet de convention sur les moyens de prévenir la guerre. Rapport sur les mesures conservatoires (17 avril) ; procès-verbal ; (d.7) séance du 24 avril 1930 : même ordre du jour. Rapport au sujet de l'établissement d'un projet de convention générale sur les moyens de prévenir la guerre (23 avril) ; procès-verbal ; avis émis par le C.S.D.N. sur la question des mesures conservatoires ; (d.8) séance du 3 novembre 1930 : question de la limitation des armements. Procès-verbal manuscrit ; (d.9) séance du 8 janvier 1931 : organisation défensive du pays contre les attaques aériennes, examen du compte rendu annuel concernant les travaux de défense nationale dans les différents ministères. Etat d'avancement de la préparation de la mobilisation nationale à la fin de 1930 (31 décembre 1930) ; rapport sur l'organisation défensive du pays contre

Les attaques aériennes (3 janvier 1931) ; procès-verbal ; (d.10) séance du 30 juillet 1931 : examen du rapport du maréchal Pétain sur les mesures à prendre pour améliorer la situation actuelle de la défense du territoire contre les attaques aériennes. Rapport du maréchal Pétain (2 juin) ; rapport de présentation (27 juillet) ; procès-verbal ; avis émis par le C.S.D.N. ; le ministre de l'Air demande la modification de plusieurs points concernant ces avis (11 août) ; note du Secrétariat général au sujet de cette lettre, modifications proposées (s.d.) ; (d.11) séance du 13 octobre 1931 : examen des demandes de crédits formulées par les départements militaires en vue de l'établissement du budget 1932-1933. Lettre du ministre du Budget demandant la convocation du C.S.D.N. pour échelonner ou ajourner l'augmentation des dépenses militaires (3 octobre) ; procès-verbal ; (d.12) séance du 8 janvier 1932 : examen en vue des instructions à donner par le gouvernement à la délégation française à Genève à la Conférence générale de réduction des armements, des avis émis par la Commission spéciale chargée de la préparation de cette conférence. Rapport de présentation ; texte des avis de la Commission spéciale ; lettres de Massigli et des ministres de l'Air et de la Marine au sujet de certains de ces avis (4 janvier) ; procès-verbal ; avis du C.S.D.N. ; (d.13) séance du 28 octobre 1932 : examen, en vue des instructions à donner à la délégation française à Genève, des conclusions arrêtées par la Commission spéciale chargée de la préparation de la seconde phase de la Conférence du désarmement. Dossier contenant un rapport de présentation, deux notes et un rapport du ministre de la Guerre sur les conditions dans lesquelles se présente la question de la limitation des armements terrestres à la reprise des travaux du bureau de la conférence (28 septembre, 13, 14 octobre) ; une note sur la guerre chimique (14 octobre) ; des observations du général Weygand sur le rapport du 14 octobre (18 octobre) ; deux notes établies par l'E.M.A. dans le cadre des dispositions envisagées pour le plan minimum et le plan maximum, complétées par des observations du ministre de la Guerre (26 octobre) ; une note du maréchal Pétain à propos de la réduction des armements (24 octobre) ; une note de la Marine sur les plans minimum et maximum (25 octobre) ; projets d'avis soumis au C.S.D.N. ; procès-verbal ; avis émis le 28 octobre 1932. Séance du 23 mars 1935 : examen du projet de loi sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre (voir le procès-verbal dans le carton 2 N 4) ; (d.14) procès-verbal de la délibération du 22 novembre 1935 ayant pour objet la politique des matières premières de défense nationale et des câbles sous-marins.

COMMISSION D'ETUDES DU CONSEIL SUPERIEUR
DE LA DEFENSE NATIONALE

2 N 8 - 11

Délibérations de la 1ère section de la Commission d'études du C.S.D.N., notes et rapports de présentation, correspondance et notes annexes, comptes rendus des séances (1922-1930).

8 (Dossier 1) Réunion du 13 mars 1922 ayant pour objet de réaliser un contact entre les différents membres de la Commission d'études et avec le Secrétariat général permanent, procédure de collaboration entre le C.S.D.N., la Commission d'études et le Secrétariat général, étude d'une répartition de la Commission en sections (6 mars) ; compte rendu de la séance du 13 mars (18 mars 1927) ; (d.2) séance du 19 mai : points d'appui de la flotte et ports de refuge aux colonies. Notes sur les points d'appui de la flotte aux colonies (15, 24 mai) ; compte rendu de la séance (30 mai) ; séance du 5 juillet 1922 : transports éventuels de matériel de guerre à destination de la Pologne et de la Roumanie. Rapport de présentation (29 juin) ; compte rendu de la séance (11 juillet) ; séance du 6 novembre 1922 : cessions de matériel de guerre à la Pologne, à la Roumanie et à la Yougoslavie, transports éventuels de matériel à destination de la Pologne et de la Roumanie. Notes de présentation (30 octobre) ; compte rendu de la séance (17 novembre) ; séance du 21 novembre 1922 : étude d'un programme militaire d'ensemble. Note de présentation (16 novembre) ; imputations des dépenses de grands travaux de voies ferrées stratégiques (16 novembre) ; compte rendu de la séance (8 décembre 1922) ; (d.3) notes et annexes ; lettres du général Mangin, de la Marine et des Colonies sur la question des points d'appui de la flotte aux colonies, le ministre des Colonies demande que la Commission d'études se saisisse de cette question ; rapport de présentation (4 juillet, 12 octobre 1921, 12 mars, 4 mai 1922) ; comparaison de l'état militaire et naval des divers puissances pouvant intervenir dans un conflit européen et conclusions qu'il semble possible d'en tirer (7 juillet 1922) ; notes sur la question de la mobilisation (s.d.) ; sur la mobilisation allemande (20 octobre) ; rapports faits au C.S.D.N. au nom de la Commission d'études sur la forme de mobilisation à adopter pour la préparation des prochains plans de mobilisation (10 novembre) ; sur le programme militaire d'ensemble ; note sur l'exécution des travaux du programme des lignes stratégiques (23 novembre 1922) ; (d.4) séance du 26 février 1923 : cession de matériel de guerre au gouvernement polonais. Note de présentation (20 février) ; compte rendu de la séance (22 mars) ;

séance du 10 mars : éventualité de la reprise des hostilités en Orient. Note de présentation (7 mars) ; compte rendu de la séance et conclusions formulées (21 mars) ; séance du 19 mars 1923 : examen des résolutions de la S.D.N. soumises aux différents gouvernements. Etude des conditions dans lesquelles des traités de garantie mutuelle pourraient permettre une réduction des armements (5 mars) ; compte rendu de la séance (29 mars) ; séances du 5 novembre 1923 : question du report à Strasbourg de la gare douanière française de Kehl. Note sur les gares frontières du Rhin (31 octobre) ; compte rendu de la séance (9 novembre) ; séance du 26 décembre 1923 : cession de matériel de guerre aux gouvernements polonais, roumain et yougoslave ; lettre du ministre de la Guerre sur les avances faites à ces gouvernements (23 novembre) ; note de présentation (3 décembre) ; compte rendu de la séance (2 janvier 1924) ; (d.5) rapport fait au C.S.D.N. au nom de la Commission d'études au sujet de la résolution XIV devant aboutir à une réduction des armements (30 mai 1923).

9 (Dossier 1) Séances des 9 et 23 juillet 1924 : examen du projet de traité d'assistance mutuelle de la S.D.N. Etude sur ce projet de traité (12 juin) ; comptes rendus des séances et avis de la commission (11, 29 juillet, 1er août) ; séance du 29 juillet 1924 : organisation des investigations de la S.D.N. devant succéder au contrôle interallié dans les pays ex-ennemis. Etude sur l'organisation du droit d'investigation de la S.D.N. (25 juillet) ; note au sujet de ce droit d'investigation (28 juillet) ; compte rendu de la séance et avis émis par la Commission d'études (1er août) ; séance du 30 septembre 1924 : examen du projet de résolution présenté à la S.D.N. Considérations du 3ème bureau de l'E.M.A. au sujet de la réduction des armements (1er octobre) ; compte rendu de la séance (7 octobre) ; la séance du 30 septembre 1924 avait également à l'ordre du jour l'examen des programmes de cessions de matériels à la Pologne et à la Yougoslavie ; lettre du ministre de la Guerre sur cette question (26 septembre) ; programme chiffré du matériel à livrer à la Pologne (26 septembre) ; avis proposés à la Commission d'études ; compte rendu de la séance (7 octobre) ; séance du 22 octobre 1924 : organisation des travaux préparatoires à l'application du Protocole de Genève pour le règlement pacifique des différends internationaux, les sanctions, l'assistance mutuelle et la réduction des armements. Note au sujet des travaux préparatoires à l'application du protocole de Genève (18 octobre) ; compte rendu de la séance (3 novembre) ; séance du 7 novembre 1924 : même ordre du jour que celui de la réunion précédente. Cadre général des études à entreprendre en vue de la réunion du Comité du Conseil de la S.D.N. le 17 novembre (23 octobre) ; étude au sujet des travaux préparatoires à

l'application du protocole de Genève (4 novembre) ; compte rendu de la séance (26 novembre) ; séance du 5 décembre 1924 : examen des modalités d'un contrôle de la S.D.N. dans les zones démilitarisées rhénanes. Exposé sur cette question (28 novembre) ; compte rendu de la séance (11 décembre 1924) ; (d.2) rapport fait au C.S.D.N. au nom de la Commission d'études au sujet des travaux préparatoires à l'application du Protocole de Genève pour le règlement pacifique des différends internationaux, les garanties de sécurité et la réduction des armements ; résumé de ce rapport (10, 15 novembre 1924) ; (d.3) séance du 2 mars 1925 : suites à donner aux rapports des commissions d'investigation de la S.D.N. Exposé sur cette question (26 février) ; avis émis par la Commission d'études (3 mars) ; compte rendu de la séance (6 mars) ; séance du 25 mars 1926 : besoin de nos colonies en personnel médical et mesures de nature à y satisfaire. Note sur cette question (13 mars) ; compte rendu de la séance (2 avril) ; propositions de la Commission d'études (2 avril) ; séance du 24 avril 1925 : contrôle du commerce international des armes, munitions et matériels de guerre ; examen du projet de convention sur le contrôle du commerce international des armes, munitions et matériels de guerre, soumis à la conférence internationale convoquée à Genève le 4 mai (20 avril). Avis de la Commission d'études (27 avril) ; compte rendu de la séance (1er mai) ; séance du 5 novembre 1925 : programme pouvant être présenté par le représentant de la France au Comité du Conseil de la S.D.N., questions qu'il conviendrait de soumettre à une étude préparatoire en vue d'une conférence éventuelle pour la réduction et la limitation des armements : note sur cette question (2 novembre) ; compte rendu de la séance (10 novembre 1925) ; (d.4) séance du 3 septembre 1925 : les budgets et la défense nationale. Lettre de Painlevé sur la diminution du budget (14 août) ; note sur le budget de la défense nationale (29 août) ; procès-verbal de la séance et avis de la Commission d'études (15 septembre) ; lettre du Président du Conseil prescrivant l'étude des questions énumérées dans le programme dressé par la Commission d'études (10 septembre) ; le Secrétariat général demande aux ministres de la défense nationale leur avis sur différents points de ce programme afin de réunir le C.S.D.N. en décembre (30 septembre 1925).

10 (Dossier 1) Séance du 6 janvier 1926 : cession de matériels de guerre aux gouvernements polonais et yougoslave (31 octobre, 15 décembre) ; note sur cette question (23 décembre 1925) ; compte rendu de la séance (15 janvier 1926) ; séance du 20 janvier 1926 : étude des questions à examiner par la commission préparatoire de la réduction des armements convoquée à Genève le 15 février 1926. Note sur cette question (14 janvier) ;

compte rendu de la séance (20 janvier) ; séances des 1er et 12 février 1926 : même ordre du jour que celle du 20 janvier ; état actuel des travaux de la Commission d'études (4 février) ; comptes rendu des séances et avis de la Commission (3 mars) ; séance du 26 mars : aménagement des dépenses de défense nationale. Principes de la défense des colonies, mesures de réalisation (18 mars) ; compte rendu de la séance et avis de la Commission (31 mars) ; séance du 7 juin 1926 : examen d'un projet d'instruction sur la mobilisation générale des territoires d'outre-mer. Rapport de présentation et projet d'instruction (29 mai) ; procès-verbal de la séance (16 juin) ; séance du 7 juillet 1926 : examen d'un projet d'instruction sur le recrutement et l'emploi de la main-d'oeuvre coloniale. Rapport de présentation et projet d'instruction (30 juin) ; compte rendu de la séance (20 juillet) ; séances du 20 octobre et du 4 novembre 1926 : aménagement des dépenses de défense nationale. Exposé sur cette question (6 octobre) ; compte rendu de la séance (19 novembre) ; séance du 3 novembre 1926 : attribution à la Pologne, en cas de guerre, d'une partie de la production française en matériel aéronautique. Rapport de présentation (13 octobre) ; lettres et notes de 1924, 1925 et 1926, du sous-secrétaire d'Etat de l'Aéronautique, de l'attaché militaire de Pologne à Paris, de l'E.M.A. et du Secrétariat général ; compte rendu de la séance (15 novembre 1926) ; (d.2) rapport fait au C.S.D.N. au nom de la Commission d'études au sujet des questions à examiner par la Commission préparatoire de la réduction des armements (3 mars 1926) ; décisions prises par le gouvernement au sujet de l'aménagement des dépenses de défense nationale conformément aux avis émis par la Commission d'études (11 novembre) ; rapport au C.S.D.N. relatif au droit d'investigation de la S.D.N. et l'établissement d'un contrôle stable dans la zone rhénane démilitarisée (30 novembre 1926).

11 (Dossier 1) Séance du 2 avril 1928 : méthode de notification d'un état de tension politique hors de la métropole et de l'Afrique du Nord. Note et projet d'instruction (16 mars) ; seconde séance du 2 avril : question du barrage de l'Our. Rapport de présentation et note sur cette question (22 mars) ; procès-verbal de la séance (13 avril) ; séance du 22 octobre 1928 : organisation de l'action morale et fonctionnement de l'information en temps de guerre. Note, projet d'instruction, historique sommaire de la propagande et de la censure pendant la guerre de 1914-1918 (11 octobre) ; procès-verbal de la séance (31 octobre) ; séance du 5 novembre 1928 : organisation de l'action économique à l'étranger en temps de guerre. Note et projet d'instruction (25 octobre) ; procès-verbal de la séance (5 novembre) ; séance du 19 novembre 1928 : nouvel examen des mesures à adopter pour la notification d'un état de tension politique hors de la métropole et de l'Afrique

du Nord. Modifications à apporter au projet d'instruction (13 novembre) ; procès-verbal de la séance (3 décembre 1928) ; (d.2) convocation, note et projet d'instruction sur l'organisation de l'action morale et le fonctionnement de l'information en temps de guerre (24 février 1928) ; instruction pour l'organisation de l'action économique à l'étranger en temps de guerre (8 décembre 1928) ; (d.3) séance du 18 février 1929 : examen du projet de convention de limitation des armements. Rapport de présentation (14 février) ; procès-verbal de la séance (23 février) ; séance du 3 juin : examen du projet de convention sur l'assistance financière en cas de guerre ou de menace de guerre, établi par le comité financier de la S.D.N. Rapport de présentation, additif à ce rapport (27, 30 mai) ; procès-verbal de la séance et avis émis par la commission (3 juin) ; séance du 2 août 1929 : publicité des dépenses relatives aux matériels de guerre. Rapport de présentation (24 juillet) ; propositions du ministre de l'Air (26 juillet) ; lettre du ministre de la Marine sur les rubriques concernant la publicité de ses armements (3 août) ; procès-verbal de la séance et avis de la Commission (9 août) ; séances des 21 et 23 novembre 1929 : préparation de la conférence des armements navals qui doit se tenir à Londres en janvier 1930 et question de l'interdépendance des armements. Rapport de présentation, (4, 14 novembre), et ses annexes : lettres de la Marine définissant sa position dans la question de la limitation des armements navals (15 octobre, 10 novembre) ; le ministre de la Guerre demande que le gouvernement reçoive des garanties de la part du gouvernement britannique avant d'aller à Londres (22 octobre) ; note de l'E.M.A. exposant son point de vue en ce qui concerne le programme général dont devraient s'inspirer nos représentants au cours des négociations préliminaires avant la conférence de Londres (14 novembre) ; observations du ministre des Affaires étrangères relatives aux points de vue de la Guerre et de la Marine, "nous ne devons pas donner l'impression que nous évitons le débat parce que nous ne sommes pas très sûrs du bon droit de notre thèse" (9 novembre) ; avis des ministres de l'Air et des Colonies au sujet des questions que soulève le rapport sur la préparation de la conférence (14 novembre) ; question de la parité franco-italienne (20 octobre 1929) ; question de la suppression des sous-marins (13 avril 1926) ; procès-verbal de la séance et avis de la Commission d'études (9 décembre 1929) ; (d.4) séance du 20 février 1930 : fonctionnement de la presse en temps de guerre. Rapport de présentation (13 février) ; procès-verbal de la séance (19 mars) ; séance du 2 juin 1930 : présentation des budgets militaires en relation avec les travaux de la Commission préparatoire du Désarmement ; rapport de présentation (27 mai) ; compte rendu (15 juin) ; séances des 17 et 21 octobre 1930 : mise à jour

de la thèse française sur les méthodes de limitation des armements, en vue de l'achèvement des travaux de la Commission préparatoire du Désarmement ; lettre du Président du Conseil (7 octobre) ; rapport de présentation (10 octobre) ; procès-verbal et avis émis par la Commission d'études (s.d.) ; (d.5) rapport au C.S.D.N. en vue de la prochaine réunion de la Commission préparatoire du Désarmement (29 octobre 1930).

2 N 12

Délibérations de la 2ème section de la Commission d'études du C.S.D.N. (1922-1930).

(Dossier 1) Séance du 7 avril 1922 : établissement d'un cadre de projet de loi relatif à l'organisation de la nation en temps de guerre ; réglementation du régime des communications postales en cas de tension politique, de proclamation de l'état de siège et de mobilisation. Rapports de présentation, texte du projet de loi : exposé des motifs, examen des articles (31 mars 1922) ; compte rendu de la séance (13 avril) ; questionnaire relatif à la mobilisation économique prévu par la 4ème section de la Commission d'études dans sa séance du 2 mai 1922 ; lettre du Président du Conseil au sujet de l'organisation de la nation en temps de guerre (17 juillet) ; note contenant sous une forme synoptique l'énoncé des principaux problèmes qui se sont posés au cours de la dernière guerre, et dont la solution a donné lieu à l'établissement de lois, décrets et règlements divers (19 juillet) ; lettre du Président du Conseil demandant à divers ministres leurs observations au sujet du projet de loi sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre (4 novembre 1922) ; (d.2) séance du 26 mars 1923 : examen du projet de loi sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre. Texte du projet (20 mars) ; procès-verbal de la séance (9 avril) ; séance du 25 octobre 1923 : examen de l'étude générale élaborée par le Secrétariat général en vue de l'établissement d'un plan de repliement (18 octobre) ; procès-verbal de la séance ; méthode de travail à suivre pour l'établissement du plan de repliement (17 novembre 1923) ; (d.3) exposé des motifs et examen des articles du projet de loi sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre (20 avril) ; rapports au C.S.D.N. au sujet de ce projet de loi (12 juin, 31 juillet 1923) ; (d.4) lettres du Président du Conseil au sujet de la délimitation des zones du plan de repliement et de protection (3 janvier 1924) ; au sujet des programmes de travail des différents ministères en ce qui concerne la défense nationale, schémas des programmes pour ces départements (7 février) ; séance du 16 avril 1924 : délimitation des zones dans lesquelles doivent être prévues les mesures de repliement. Rapport de

présentation (7 avril) ; compte rendu de la séance (3 mai) ; notification des avis de la Commission ; demande aux ministères de procéder aux travaux préliminaires à l'établissement des plans de repliement (16 mai 1925) ; conclusions tirées des réponses des ministères, directives générales qui doivent servir à l'établissement du plan de repliement, questionnaire adressé aux ministères (8 avril 1925) ; (d.5) séance du 15 juin 1925 : examen d'un projet de circulaire à adresser aux préfets en vue de la préparation de la mobilisation nationale à l'échelon du département. Rapport de présentation (30 avril) ; compte rendu de la séance, projet d'instruction (29 juin) ; séance du 4 décembre 1925 : examen d'un projet d'instruction provisoire sur la préparation de la mobilisation de la main-d'oeuvre. rapport de présentation et projet d'instruction (7 novembre 1925) ; compte rendu de la séance (7 janvier 1926) ; (d.6) séance du 22 janvier 1926 : la défense aérienne du territoire, protection contre les bombardements aériens. Note et rapport de présentation (17 décembre 1925) ; compte rendu de la séance (15 février 1926) ; décisions prises par le Gouvernement à la suite des conclusions adoptées par la Commission (23 mars) ; séance du 16 novembre 1926 : projet d'institution d'un organe centralisant l'hygiène et l'assistance médicale nationales en temps de guerre. Projet et plan de constitution de cet organe (2 juin) ; nouveau texte remplaçant le précédent (21 octobre) ; compte rendu de la séance (13 décembre 1926) ; séances des 21 mars et 11 avril 1927 : examen d'un projet d'instruction provisoire sur la préparation de la mobilisation de la main-d'oeuvre étrangère. Projet d'instruction et note de présentation (7 mars) ; compte rendu des séances (29 mars, 23 mai) ; séance du 11 avril 1927 : examen du projet de circulaire d'application pour l'instruction du 9 août 1923 sur la protection des populations contre les bombardements aériens. Note de présentation (4 avril) ; compte rendu de la séance (23 mai) ; séance du 27 juin 1927 : examen d'un projet d'instruction sur la collaboration des préfets et des autorités militaires en vue de la préparation de l'organisation des départements pour le temps de guerre. Rapport de présentation, texte du projet d'instruction (18 juin) ; compte rendu de la séance (s.d.) ; séance du 12 décembre 1927 : examen des crédits nécessaires aux divers ministères pour la préparation de la mobilisation nationale ; rapport de présentation (9 décembre) ; procès-verbal de la séance (21 décembre 1927) ; séance du 13 janvier 1930 : examen du projet d'instruction provisoire sur les mesures de sauvegarde à prendre en cas de guerre dans les parties du territoire national exposées aux atteintes de l'ennemi et du projet d'instruction particulière déterminant les portions du territoire dans lesquelles il y aura lieu de préparer la mise à l'abri et le repliement, et fixant les départements

de correspondance. Rapport de présentation et projet d'instruction provisoire (7 janvier) ; compte rendu de la séance (20 janvier) ; séance du 28 mars 1930 : examen d'une instruction générale sur la préparation de la mobilisation de la main-d'œuvre agricole et d'un projet de statut de la main-d'œuvre indigène employée en France en temps de guerre. Rapports de présentation, projet d'instruction générale relative à la main-d'œuvre agricole (21 mars) ; compte rendu de la séance (9 avril) ; séance du 14 mai 1930 : organisation défensive du pays contre les attaques aériennes. Rapport de présentation (7 mai) ; compte rendu de la séance (30 mai 1930).

2 N 13 - 14

Délibérations de la 3ème section de la Commission d'études du C.S.D.N. (1922-1930).

13 (Dossier 1) De quelques objections qui pourraient être faites au projet de chemin de fer transsaharien et des réponses qu'il serait possible de leur donner (s.d.) ; séance du 8 avril 1922 : question du chemin de fer transsaharien, améliorations à apporter au réseau ferré de l'Afrique du Nord, organisation du service des communications en vue de la défense nationale. Notes de présentation (31 mars) ; compte rendu de la séance (20 avril) ; étude concernant l'utilisation de lignes de communication à travers l'Espagne pour assurer en cas de guerre les relations entre la France et ses possessions africaines (1er septembre 1922) ; (d.2) rapport sur le chemin de fer transsaharien (janvier 1923) ; séance du 23 mars 1923 : questions posées à la Commission d'études concernant le transsaharien (1er mars) ; compte rendu de la délibération, conclusions et propositions de décisions soumises au C.S.D.N. : le transsaharien doit être réalisé dans les plus courts délais entre la région d'Oran et la boucle du Niger (15 avril) ; note sur le problème général des télécommunications, questions soumises à la Commission (juillet) ; étude sur les moyens de communication de la France avec l'extérieur (juillet) ; séance du 5 novembre 1923 : problème des communications internationales par câbles sous-marins et T.S.F., examen d'une proposition tendant au report sur la rive gauche du Rhin de la gare douanière française de Kehl. Note sur les gares frontières du Rhin (31 octobre) ; délibérations relatives à ces deux questions (9, 10 novembre) ; rapport du C.S.D.N. au sujet des gares frontières du Rhin (8 novembre 1923).

14 (Dossier 1) Compte rendu de la conférence du 26 mars 1924 ayant pour but un échange de vues sur quelques questions soulevées par la mobilisation industrielle (1er avril 1924) ;

examen d'une demande de garantie présentée par un consortium franco-polonais au sujet de la concession des travaux du port de Gdynia. Compte rendu de la séance (7 mai) ; séance du 30 avril 1924 : mise au point du dossier du projet de loi sur le transsaharien. Compte rendu de la séance (19 mai) ; séances des 19, 29 mai et 5 août 1924 : organisation et fonctionnement des communications en temps de guerre. Notes sur cette question (mars, 28 juillet) ; programme des délibérations (7 avril 1924) ; historique sommaire des mesures prises avant, pendant et après la guerre en vue de l'utilisation des besoins de la défense nationale (avril 1922) ; études sur les voies navigables et les transports de défense nationale (février 1924) ; sur les transports maritimes en 1918 (janvier) ; sur le réseau des communications et des transports de l'armée américaine en 1917-1918 (janvier) ; comptes rendus des séances (21 mai, 2 juin, 7 août) ; dispositions adoptées par la Commission d'études (19 août) ; séances des 24 et 27 octobre 1924 : examen d'un traité d'études relatif au chemin de fer transsaharien, examen par la section d'aéronautique et la 3ème section réunies du projet de contrat présenté par la Compagnie générale transsaharienne pour l'établissement d'une ligne aérienne Colomb-Béchar-Save. Notes sur le projet de traité entre l'Etat et la Compagnie de chemin de fer P.L.M. sur les études à entreprendre pour la construction du chemin de fer transsaharien (18 septembre, 20 octobre) ; rapport sur le projet de contrat présenté par la Compagnie générale transsaharienne pour l'établissement d'une ligne aérienne Colomb-Béchar-Save (20 octobre) ; résumés des délibérations des séances et avis émis : il n'y a pas lieu de donner suite aux propositions de la Compagnie générale transsaharienne, il appartient à l'aviation militaire de poursuivre l'oeuvre de pénétration saharienne entre le Sud-Algérien et la région du Niger (29 octobre, 10 novembre) ; (d.2) séance du 13 mars 1925 : régime des transports en temps de guerre. Rapport de présentation (17 février) ; compte rendu de la séance du 16 mars) ; séance du 16 mars 1925 : organisation et fonctionnement des services des transmissions en temps de guerre. Rapport de présentation, projets de décrets et d'arrêtés, étude sur l'organisation des services des transmissions avant 1914, au cours de la guerre et depuis les hostilités (février) ; compte rendu de la séance (23 mars) ; texte d'une instruction relative à cette question (30 mars) ; séance du 7 avril 1925 : réglementation, pour le temps de paix, de l'emploi des transmissions radioélectriques par les navires et aéronefs civils. Note de présentation et projet de décret (25 mars) ; séance du 10 juillet 1925 : le monopole du pavillon dans les relations entre la France et l'Algérie. Rapport de présentation (20 juin) ; compte rendu de la séance (17 juillet) ; séance du 22 décembre 1925 : construction de la voie ferrée Oujda-

Fez et amélioration à apporter au réseau des voies navigables en vue de la défense nationale. Etude du rôle des voies navigables dans le cadre de la défense nationale, leur adaptation aux besoins du temps de guerre, rôle au cours du dernier conflit et situation actuelle (1er décembre) ; compte rendu de la séance concernant la seconde question (28 décembre 1925) ; (d.3) compte rendu relatif à la construction de la voie ferrée Oujda-Fez, notes sur le point de vue du gouvernement chérifien et sur le régime fiscal marocain (27 janvier 1926) ; séance du 17 mai 1926 : améliorations à apporter aux communications ferroviaires en Afrique du Nord au point de vue de la défense nationale. Note de présentation (25 mars) ; question de la protection des voies ferrées contre les bombardements aériens, imputations des dépenses. Note de présentation (20 avril) ; comptes rendus de la séance concernant la première question (26 mai) ; concernant la seconde question (4 juin) ; séance du 3 novembre 1926 : monopole du pavillon dans les relations maritimes entre la France et l'Algérie. Note de présentation (26 octobre) ; compte rendu de la séance (9 novembre) ; séance du 20 décembre 1926 : répartition, à la mobilisation, des postes radioélectriques appartenant à l'aéronautique civile entre les départements militaires et la direction des transports aériens ; le maintien ou la suppression du trafic postal aérien en temps de crise. Notes de présentation (11 décembre) ; compte rendu de la délibération (23 décembre 1926) ; (d.4) compte rendu de la réunion du 21 février 1927° : examen des propositions des grands réseaux, relatives au régime financier des chemins de fer en temps de guerre (8 mars) ; séance des 27 juin et 7 juillet 1927 : examen d'une instruction concernant l'établissement des demandes d'inscription aux programmes de transports d'intérêt national du temps de guerre. Rapport de présentation, texte du projet d'instruction (17 juin) ; texte de l'instruction (22 septembre 1927) ; lettre faisant envoi des corrections et additions à apporter à l'instruction du 15 novembre 1926 sur la mobilisation des ports maritimes (30 mars 1928) ; lettre adressée à divers ministères en vue d'établir un règlement d'application au sujet de l'exécution des transports d'intérêt national (30 juillet 1928) ; séance du 10 décembre 1929 : corrections ou adjonctions à apporter à la réglementation radiotélégraphique internationale arrêtée à Washington le 25 novembre 1927, projet d'instruction sur la préparation, l'organisation et le fonctionnement des transports automobiles en temps de guerre. Rapports de présentation, projet d'instruction (3 décembre) ; compte rendu de la séance (16 décembre) ; séance du 13 décembre 1929 : projet de collaboration entre les services météorologiques des différents ministères, projet de transports aériens en temps de guerre, servitudes à imposer à la navigation

aérienne en temps de guerre. Rapports de présentation (6 décembre) ; avis émis par la Commission (14 décembre) ; notification de ceux-ci au ministère de l'Air (19 décembre) ; compte rendu de la séance (21 décembre 1929).

2 N 15 - 17

Délibérations de la 4ème section, de la section aéronautique et de la 4ème section R de la Commission d'études du C.S.D.N. (1922-1930).

15 (Dossier 1) Séance du 2 mai 1922 : détermination des principes généraux de la mobilisation économique appelés à servir de base aux travaux de la 4ème section de la Commission d'études et du Secrétariat général, détermination des principes du plan de mobilisation industrielle et des fabrications de guerre nécessaires aux différents départements ministériels. Lettre de la Guerre et de la Marine au sujet du plan de fabrication (15 mars, 3 avril) ; notes de présentation (7 avril) ; compte rendu de la séance (9 mai) ; séance du 10 juillet 1922 ; fourniture de l'énergie électrique dans le Grand Duché de Luxembourg, admission éventuelle d'une société allemande dans un groupement chargé de la distribution de l'énergie dans le Grand Duché. Note de présentation (1er juillet) ; compte rendu de la séance (13 juillet) ; séance du 16 novembre 1922 : politique du pétrole en France, étude d'un projet établi par la direction des essences et pétroles relativement à cette question. Note de présentation (7 novembre) ; compte rendu de la séance (27 novembre) ; (d. 2) questionnaire relatif à la mobilisation économique ; réponse de la Guerre (s.d.) ; (d.3) séance du 13 mars 1923 : conditions d'établissement par les différents départements des programmes fixant les caractéristiques à exiger des matériels aéronautiques nouveaux et le problème du stockage des moteurs d'aviation. Notes de présentation (28 février, 2 mars) ; compte rendu (21 avril) ; séance du 10 avril 1923 : distribution de l'électricité dans la région parisienne, préparation de la mobilisation économique dans les domaines agricole, forestier et alimentaire. Notes de présentation, contenant une lettre de l'E.M.A. du 18 novembre 1922, sur l'utilisation du réseau électrique parisien à la mobilisation ; une lettre du ministre de l'Agriculture du 31 janvier 1923, sur la nécessité de constituer dès le temps de paix un service spécial du ravitaillement, d'intensifier et d'organiser la production agricole (26 mars) ; compte rendu de la séance (16 mai) ; rapport sur la politique du pétrole en France (24 mai) ; séance du 6 juillet 1923 : décentralisation de l'industrie aéronautique. Note de présentation (30 juin) ; compte rendu de la délibération (9 août) ; séance du 25 octobre 1923 : organisation de la mobilisation industrielle

Note de présentation (8 octobre) ; compte rendu de la séance contenant une lettre du ministre des Finances du 13 novembre 1922 faisant état de son hostilité à la création d'un organisme de défense nationale au sein de son ministère, un tableau de l'E.M.A. indiquant l'organisation de la mobilisation pour chaque ministère (15 novembre) ; séance du 5 novembre 1923 : crise de l'industrie optique en France. Note de présentation (18 octobre) ; compte rendu de la séance (14 novembre) ; séances des 13 et 26 décembre 1923 : politique aéronautique de la France. Etude de 203 pages sur cette question (30 novembre) ; note sur les possibilités aéronautiques allemandes (11 décembre) ; comptes rendus des séances (22 décembre 1923, 5 janvier 1924) ; (d.4) notifications des avis émis par la Commission d'études (1923) ; rapport au C.S.D.N. sur le projet de stockage des moteurs d'avions (28 novembre 1923).

16 Séance du 14 janvier 1924 : politique aéronautique de la France. Note de présentation (4 janvier) ; compte rendu de la séance (25 janvier) ; séances des 2, 26 juin et 3 juillet 1924 : organisation de la mobilisation industrielle. Notes de présentation (14 mai, 7 juin) ; comptes rendus des séances (6 juin, 12, 15 juillet) ; séance du 5 novembre 1924 : protection des dépôts d'hydrocarbures contre les risques d'incendie et de bombardements aériens ; note de présentation (26 octobre) ; compte rendu de la séance (15 novembre) ; notification des mesures adoptées par la Commission d'études (22 novembre) ; séance du 28 novembre 1924 : question des industries chimiques en France. Note de présentation (5 novembre) ; compte rendu de la séance (5 décembre) ; notification des mesures adoptées par la Commission d'études (9 décembre) ; séance du 22 décembre 1924 : examen des modifications demandées par le ministre de la Guerre et le sous-secrétaire d'Etat de l'Aéronautique au sujet de l'organisation de la mobilisation industrielle et du projet d'instruction provisoire relatif à cette question. Texte du projet d'instruction (1er décembre) ; modifications demandées (12 décembre) ; compte rendu de la séance (12 janvier 1925) ; (d.2) séance du 26 février 1925 : mobilisation des industries électriques, régime des importations en temps de guerre. Notes de présentation (11 février) ; compte rendu de la séance (23 mars) ; instruction sur la mobilisation des industries électriques (27 mars) ; notification des conclusions adoptées concernant le régime des importations en temps de guerre (2 avril) ; composition de la commission des industries chimiques (23 mars) ; rapport annuel au sujet de la politique du pétrole (28 mars) ; séance du 20 octobre 1925 : mobilisation scientifique. Note de présentation et projet d'instruction (28 septembre) ; compte rendu de la séance (27 octobre) ; texte de l'instruction (18 novembre) : séance du 27 octobre

2925 : question des industries et des produits déficitaires du point de vue de la défense nationale. Notes de présentation (19, 25 septembre) ; compte rendu de la séance (2 novembre) ; notification des mesures adoptées (14 novembre 1925).

17 (Dossier 1) Séance du 29 janvier 1926 : la mobilisation industrielle, attributions des ministères responsables d'une catégorie de ressources au point de vue des dépenses à engager et de la constitution d'approvisionnements, cas particulier de l'aéronautique. Avant-projet sommaire d'une note soumettant à la Commission d'études les problèmes posés par le sous-secrétaire d'Etat de l'Aéronautique (15 septembre 1925) ; note de présentation (23 janvier 1926) ; compte rendu de la séance (24 février) ; séance du 22 novembre 1926 : examen d'un texte de projet d'instruction sur la mobilisation des mines et du rapport relatif au fonctionnement des commissions de défense nationale concernant les produits et industries déficitaires pendant l'exercice 1926. Projet d'instruction et texte du rapport (8 novembre) ; compte rendu de la séance (3 décembre) ; (d.2) séance du 17 juin 1926 : organisation d'ensemble du service de ravitaillement général. Note de présentation (23 juin) ; notification des mesures adoptées, tableau indiquant le plan d'ensemble du service de ravitaillement général (29 juin 1926) ; (d.3) séance du 17 janvier 1927 : examen de l'instruction provisoire relative à la satisfaction des besoins de la population civile, texte de l'instruction, note de présentation (20 décembre 1926) ; compte rendu de la séance (21 janvier 1927) ; séance du 4 juillet 1927 : examen de l'instruction provisoire sur la mobilisation économique dans les domaines agricole et alimentaire. Rapport de présentation de l'instruction (25 juin) ; compte rendu de la séance (s.d.) ; séance du 7 décembre 1927 : examen des rapports relatifs au fonctionnement des commissions de la défense nationale concernant les produits et industries déficitaires pendant l'exercice 1926-1927 et à la mobilisation des usines produisant du gaz de houille. Notes de présentation (1er décembre) ; compte rendu de la séance (19 décembre 1927) ; séance du 5 mars 1928 : examen du rapport relatif aux attributions des ministères et services responsables à la mobilisation d'une catégorie de ressources en ce qui concerne la constitution d'outillage et d'approvisionnements permettant d'accélérer à la mobilisation le démarrage des fabrications de guerre et examen du rapport du directeur de l'Office national des Combustibles liquides sur la politique française des carburants pendant la période 1925-1927. Rapport et note de présentation (24 février) ; compte rendu de la séance (21 mars) ; séance du 4 juin 1928 : examen d'une étude relative aux mesures à prendre pour s'opposer aux tentatives de mainmise de l'étranger sur les entreprises françaises, réorganisation des usines métallurgiques de la Basse-Loire

à Trignac. Note de présentation concernant la première question, contenant une lettre du ministre de la Guerre au sujet de la tentative de mainmise étrangère sur des sociétés d'énergie électrique (25 mai) ; note au sujet de l'octroi de prestations en nature pour la réorganisation des usines métallurgiques de Basse-Loire (25 mai) ; compte rendu de la séance (11 juin) ; séance du 2 juillet 1928 : examen d'un projet de règlement pour l'application de l'instruction provisoire du 13 janvier 1925 sur la mobilisation industrielle. Rapport de présentation, projet de règlement (25 juin) ; compte rendu de la séance (31 juillet 1928) ; (d.4) correspondance et notes relatives à la mobilisation économique dans les domaines agricole et alimentaire et au service du ravitaillement général (1927) ; (d.5) séance du 4 mars 1929 : examen des mesures à prendre pour remédier à l'outillage frigorifique national. Rapport de présentation, étude sur les importations de viandes frigorifiées et l'outillage frigorifique national (21 février) ; note complémentaire (28 février) ; résolution et voeux adressés par l'union des chambres de commerce maritime et des ports français ; voeu adressé par une délégation des agriculteurs et de l'industrie frigorifique ; point de vue du ministre de l'Agriculture (février) ; compte rendu de la séance (18 mars) ; séance du 8 juillet 1929 : examen du projet d'instruction générale sur les importations en temps de guerre ; extension aux territoires français d'Outre-Mer des attributions de la Commission des dépôts d'hydrocarbures. Rapports de présentation et projet d'instruction concernant la première question (25 juin) ; compte rendu de la séance (23 juillet 1929) ; séance du 7 février 1930 : examen du rapport relatif à l'emprise étrangère dans le domaine de la recherche industrielle. Rapport de présentation (31 janvier) ; compte rendu de la séance et avis émis par la Commission (20 mars) ; séance du 10 juillet 1930 : création à la mobilisation d'un service des fabrications de guerre. Rapport de présentation (4 juillet) ; compte rendu de la séance (6 août 1930).

2 N 18

Délibérations de la Commission d'études et de la Commission spéciale d'études (1931-1936).

(Dossier 1) Séance du 16 janvier 1931 : examen d'un projet d'instruction établi par le ministre des Affaires étrangères sur l'organisation des services économiques à l'étranger en temps de guerre. Texte du projet, rapport de présentation, modifications proposées (8 janvier) ; procès-verbal de la séance (23 janvier) ; séance du 29 janvier 1931 : examen des rapports relatifs à l'instruction concernant les achats et les réquisitions à effectuer à la mobilisation pour la satisfac-

tion des besoins des forces armées et des grands services publics, au règlement de la continuation éventuelle à la mobilisation de certaines commandes de paix, au fonctionnement concernant les produits et industries déficitaires de 1928 à 1930. Rapport de présentation concernant cette dernière question (20 janvier) ; procès-verbal de la délibération (23 février) ; séance du 12 mars 1931 : aménagement de la région parisienne en vue du temps de guerre. Rapport de présentation (3 mars) ; procès-verbal de la séance (25 mars) ; séance du 24 avril 1931 : installation d'un polygone d'expériences chimiques au milieu des pistes de l'école d'aviation d'Istres. Rapport de présentation (17 avril) ; procès-verbal de la séance (30 avril) ; séance du 10 juin 1931 : modification de l'instruction du 20 décembre 1928 relative à la notification de l'état de tension politique hors de la métropole et d'Afrique du Nord, instruction d'application ayant le même objet. Rapport de présentation et texte de l'instruction (30 mai) ; procès-verbal de la séance (s. d.) : séance du 1er juillet 1931 : examen de la question des économies en temps de guerre, du projet de loi sur le ravitaillement en temps de guerre, du projet de décret sur la carte d'alimentation. Rapport de présentation et textes des projets (25 juin) ; procès-verbal de la séance (9 septembre 1931) ; procès-verbal de la séance du 26 février 1932 ayant pour objet l'examen du projet d'instruction sur la production, l'instruction et la répartition des combustibles liquides, carburants et lubrifiants en temps de guerre (26 février) ; texte de l'instruction (14 mai) ; séance du 3 juin 1932 : examen d'un projet de loi sur le ravitaillement général en temps de guerre. Rapport de présentation et texte du projet (27 mai) ; procès-verbal de la séance (15 juin) ; séance du 20 décembre 1932 : examen d'un rapport au sujet de la création à la mobilisation d'un service de l'armement. Rapport de présentation et projet de décret (2 décembre) ; procès-verbal de la séance (15 janvier 1933) ; (d. 2) correspondance relative au différend qui oppose les ministres de l'Air et de la Guerre au sujet du polygone d'Entressen (1928-1931) ; notification de l'avis de la Commission d'études indiquant que le ministre de l'Air doit pouvoir disposer sans entraves des installations d'Istres (2 mai 1931) ; notification de la décision de créer un service de l'armement à la mobilisation (27 janvier 1933) ; (d.3) séance du 11 juin 1934 : examen des mesures destinées à accélérer le démarrage des fabrications de guerre à la mobilisation. Rapport de présentation. Projet de loi relatif aux recensements pour les besoins de la mobilisation industrielle, exposé des questions soumises à la Commission d'études (31 mai) ; procès-verbal de la séance (s.d.) ; texte modifié du projet de loi relatif aux mesures destinés à faciliter la préparation de la mobilisation industrielle ; correspondance à ce sujet (juin-juillet) ; lettre de Fabry au Président du Conseil sur les avis émis par la

Commission contenant le texte du projet de loi (10 juillet) ; notification des avis émis par la Commission d'études (16 juillet 1934) ; (d.4) rapport et texte du projet de loi sur l'organisation de la nation en temps de guerre, soumis à la Commission spéciale d'études pour sa séance du 9 novembre (19 octobre 1934) ; procès-verbal de la séance du 4 février 1935 : définition d'une politique des matières premières nécessaire au démarrage et à l'approvisionnement continu des fabrications du temps de guerre (s.d.) ; séance du 18 mars 1935 politique des matières premières, discussion du tableau général de constitution des stocks, valeurs et délais de réalisation, attribution de responsabilités ; composition et mission de l'organisme interministériel chargé de suivre la politique des matières premières, question des stocks et des succédanés de combustibles solides et liquides. Rapport de présentation, questions à poser à la Commission (14 mars) ; compte rendu de la réunion du 4 avril ayant pour objet l'examen du problème des transmissions par câbles sous-marins (s.d.) ; séance du 17 avril 1935 : politique de soutien des industries de défense nationale et politique des matières premières - volants de sécurité. Rapport de présentation, questions soumises à la Commission (12 avril) ; séance du 22 mai 1935 : politique de ravitaillement en combustibles liquides. Rapport de présentation (14 mai) ; séance du 24 juin 1935 : politique de soutien des industries de défense nationale. Rapport de présentation, notes annexes sur diverses industries, questions posées à la Commission (19 juin) ; rapport au C.S.D.N. sur une politique des matières premières de défense nationale ; questions à soumettre au C. S. D. N. ; mesures de soutien en faveur des industries élaborant des matières premières de défense nationale ; rapport sur une politique de défense nationale notamment en matières de stocks et de succédanés (1935) ; (d.5) rapport et questions soumises à la Commission d'études en vue de sa délibération du 28 février 1936 ayant pour objet l'étude du plan de stationnement éventuel des pouvoirs publics hors de Paris, en temps de guerre (23 février 1936) ; dossier de travail relatif à la séance du 24 mars 1936, contenant notamment un rapport à la Commission concernant la mise à jour de l'instruction provisoire du 3 août 1927 sur la mobilisation économique dans les domaines agricole et alimentaire (4 décembre 1935) ; rapport de présentation, modifications à apporter à l'instruction du 3 août 1927 (12 mars 1936) ; procès-verbal de la séance (s.d.) ; séance du 21 décembre 1936 : étude d'une législation à appliquer aux ententes industrielles et commerciales, en vue de la sauvegarde des intérêts de la défense nationale. Rapport de présentation, texte d'un projet de loi (12 décembre 1936) ; compte rendu de la séance (s.d.).

HAUT COMITE MILITAIRE

2 N 19

(Dossier 1) Organisation du Haut Comité Militaire et du Comité Permanent de la Défense Nationale. Décret portant création du Haut Comité Militaire (29 mars 1932) ; règlement intérieur du Haut Comité Militaire (2 juin) ; décret instituant un Haut Comité chargé de coordonner les besoins de la défense nationale (6 juin 1932) ; note sur la coordination des ministères de défense nationale (2 février 1934) ; décret déléguant au maréchal Pétain les fonctions de président du Haut Comité (15 février) ; raisons pour lesquelles l'E.M.A. est opposé à l'entrée du ministère des Colonies dans le Haut Comité Militaire (11 juillet) ; projet de note sur la composition du Haut Comité Militaire (19 juillet) ; le ministre des Colonies attire l'attention du Président du Conseil sur les graves inconvénients qui pourraient résulter de l'absence du ministre des Colonies du Haut Comité Militaire (7 décembre) ; décret relatif aux attributions et à la composition du Haut Comité Militaire (11 décembre 1934) ; projets de décrets faisant entrer le délégué permanent à Genève et le ministre des Colonies au Haut Comité Militaire (8 novembre 1935) ; décret instituant un Comité Permanent de la Défense Nationale, composition et attributions (6 juin 1936) ; lettre de Daladier aux ministres de l'Air et de la Marine sur sa mission de coordination (16 juin) ; arrêté relatif à la direction générale du contrôle des matériels de guerre (10 décembre 1936) ; modificatif au décret du 6 juin 1936 relatif à la coordination des départements de la Guerre, de la Marine et de l'Air, faisant entrer le ministre des Colonies au C.P.D.N. (12 mai 1938) ; (d.2) lettres et notes préparatoires, procès-verbaux des séances du Haut Comité Militaire. Séance du 23 mai 1932 ; lettres du général Hergault sur la réorganisation des forces aériennes, composition de la réserve générale d'aviation en unités de bombardement, il nous faudrait six régiments de bombardement au lieu de trois, étude des possibilités de réalisation de ce programme, composition de la réserve générale en unités de chasse, augmentations proposées, note relative aux programmes des escadrilles des forces aériennes de terre, historique des programmes de l'aviation maritime et embarquée (16 avril, 19 mai 1932) ; note sur l'organisation, les prévisions d'emploi et le commandement des forces aériennes en temps de guerre (21 mai) ; procès-verbal de la séance du 23 mai 1932 : règlement intérieur du Haut Comité ; aviation de bombardement ; rôle de la Corse dans notre défense nationale, en particulier au point de vue aérien ; séance du 3 juin 1932 procès-verbal mis à jour à la date du 3 juillet 1932 ; organisation des forces aériennes en temps de guerre, constitution des cinq régiments gros porteurs de la réserve générale, unités

de chasse réservées, organisation de la Corse comme base aérienne ; séance du 16 juillet 1932 : possibilités maxima et minima des aviations allemande et italienne (15 juillet) ; procès-verbal de la réunion du 16 juillet 1932 : décision de procéder à un exercice combiné sur la carte, contre l'Italie, mené par les trois états-majors ; rapport aux ministres sur l'organisation d'une aviation de bombardement (16 juillet) ; correspondance échangée entre Painlevé et Paul-Boncour relative à une séance éventuelle du Haut Comité (20 août, 21 septembre 1932) ; séance du 20 mars 1933 : note attirant l'attention du chef d'état-major des forces aériennes sur l'intention du maréchal Pétain d'effectuer un véritable démembrement de celles-ci (15 novembre 1932) ; articulation des forces aériennes en temps de paix (27 février 1933) ; point de vue de l'E.M.A. sur la question de l'emploi, de la réorganisation des forces aériennes et sur certaines propositions relatives à l'aviation de coopération (s.d.) ; hostilité du général Weygand aux conceptions du ministère de l'Air, le ministre de la Guerre doit continuer à pouvoir disposer des forces aériennes, il est aussi inadmissible de vouloir réduire l'aviation de renseignement, il demande que les projets de l'Air ne soient pas accompagnés d'un début d'exécution et qu'ils soient soumis au Haut Comité Militaire (16 mars 1933) ; conceptions de la Marine sur l'emploi et les principes d'organisation des forces aériennes (18 mars 1933) ; procès-verbal de la séance du 20 mars 1933 : conception générale d'emploi des forces aériennes, organisation conséquente, décisions budgétaires en fonction de cette organisation, organisation du haut commandement ; divergences entre le général Weygand et le chef d'état-major des forces aériennes sur l'organisation et l'emploi de l'aviation, le maréchal Pétain préconise la création d'un secrétariat permanent du Haut Comité Militaire, le vice-amiral Durand-Viel y est opposé et expose les idées de la Marine sur la question du haut commandement ; question de la D.A.T. ; procès-verbal de la séance du 27 mars 1933 : organisation et emploi des forces aériennes, question du haut commandement en temps de guerre ; séances d'études des 20, 21 et 25 octobre 1933 ; note manuscrite relative à la séance du 20 octobre : le général Denain, qui a obtenu la reconnaissance de l'indépendance de l'aviation, veut obtenir celle-ci en temps de guerre, il estime que la D.A.T. devra être donnée dans l'avenir à l'Air et il revendique l'emploi de la D.C.A., le général Weygand s'est élevé contre ce principe ; compte rendu relatif aux séances d'études tenues par les membres militaires du Haut Comité sur l'organisation du haut commandement en temps de guerre, les solutions d'un chef d'état-major unique ont été écartées, principes admis, organisation du commandement des forces terrestres, aériennes, de la D.A.T., constitution d'un comité des commandants en chef, divergences au sujet

de la question d'arbitrage en cas de désaccord (20, 21, 25 octobre 1933) ; projet de note relative à l'organisation générale de la direction de la guerre et à la conduite des opérations, faisant apparaître les conceptions particulières des trois armées sur certains points (26 octobre 1933) ; projet de loi relatif à l'organisation du haut commandement en temps de guerre (s.d.) ; séance du 8 mars 1934 (pas de procès-verbal) : note de l'E.M.A. pour le maréchal Pétain sur les questions en instance devant le Haut Comité Militaire (16 février) ; lettre du maréchal Pétain au Président du Conseil au sujet du programme à adopter pour les prochaines séances du Haut Comité Militaire, organisation théorique du haut commandement en temps de guerre et en temps de paix (26 février 1934) ; note préparatoire à la réunion du Haut Comité ayant pour objet la limitation des armements, rappel des avis antérieurs du C.S.D.N., la négociation telle qu'elle se présente aujourd'hui, les solutions possibles, quelle que soit la solution adoptée elle ne peut comporter une réduction immédiate de la force française, les événements peuvent même en réclamer l'augmentation (8 mars 1934) ; projet de réponse du général Weygand et réponse du gouvernement au mémorandum britannique (9, 10, 17 mars 1934) ; lettre du ministre de la Marine préconisant une réunion périodique des ministres des trois armées et des chefs d'état-major pour débattre librement et sans cérémonial des questions de défense nationale ; accord du ministre de la Guerre (14, 17 novembre 1934) ; (d.3) séance du 9 janvier 1935 : questions dont le général Weygand propose l'examen par le Haut Comité Militaire : resserrement des alliances militaires de la France, défense de l'Afrique du Nord et de l'Empire par des forces aérotransportées, utilisation de la Corse (17 novembre 1934) ; le ministre de la Guerre demande au Président du Conseil de réunir le Haut Comité Militaire pour y résoudre des problèmes relatifs à la D.A.T., principales questions à soumettre au Haut Comité (7 décembre) ; le ministre de la Marine demande la réunion du Haut Comité Militaire pour y examiner la mobilisation industrielle et la constitution des stocks (29 décembre 1934) ; notes du Secrétariat général du C.S.D.N. et de l'E.M.A. sur ces différentes questions (7,8 janvier 1935) ; raisons pour lesquelles le ministère de l'Air revendique la responsabilité de la défense aérienne du pays sous tous ses aspects (9 janvier) ; procès-verbal de la séance du 9 janvier 1935 : le maréchal Pétain dit qu'il a trouvé de la mauvaise volonté pour mettre en oeuvre la défense passive, le général Denain demande que la D.A.T. passe sous l'autorité de l'Air, débat sur l'emploi de l'aviation, décision de soumettre au Parlement un projet de loi sur la défense passive et de mettre au point un projet d'instruction générale après accord des trois départements militaires, le général Weygand attire l'attention du Président

du Conseil sur la nécessité de régler la question du haut commandement restée sans solution depuis 1933, discussion au sujet de la constitution des stocks ; comptes rendus des séances de la commission chargée de la mise au point de l'instruction sur les généralités de la D.A.T. (10, 11, 16, 18 janvier 1935) ; séance du 23 janvier 1935 : note du Secrétariat général du C.S.D.N. sur l'organisation générale de la direction de la guerre et la conduite des opérations, observations de l'E.M.A. (18 janvier 1935) ; note sur les questions soumises au Haut Comité Militaire concernant l'instruction sur les généralités de la D.A.T., les sections de mitrailleuses et les hommes à mettre à la disposition des usines de l'Air (s. d.) ; projet de note relative à l'organisation générale de la direction de la guerre et de la conduite des opérations (s.d.) ; note du ministre de l'Air sur la nouvelle rédaction du projet d'instruction provisoire secrète sur la D.A.T. (23 janvier 1935) ; procès-verbal de la séance du 23 janvier 1935 ayant pour objet l'organisation générale de la guerre et la conduite des opérations et la D.A.T. ; discussion relative au désarmement et au réarmement allemand, déclaration de Laval sur la position de divers pays à l'égard de la politique française, exposés du maréchal Pétain sur la direction de la guerre et la conduite des opérations et du général Duchêne sur l'instruction sur les généralités de la D.A.T., discussion relative à la fermeture des frontières aériennes et à l'ouverture du feu, le général Denain demande que la D.A.T. passe sous l'autorité du ministère de l'Air, le maréchal Pétain demande que l'augmentation de la durée du service militaire soit prévue à l'ordre du jour de la prochaine séance ; séance du 20 février 1935 : notes sur l'état actuel du texte de l'instruction sur les généralités de la D.A.T. (23 janvier, 16 février) ; garanties à obtenir en matière d'armement et de sécurité en cas de convention de limitation (28 janvier) ; position de l'Air au cas où le gouvernement déciderait de reconnaître le réarmement aérien de l'Allemagne, état de celui-ci, forces françaises aériennes indispensables, fixation des forces aériennes britanniques et italiennes en fonction des forces aériennes françaises, limite des forces aériennes susceptibles d'être consenties à l'Allemagne, contrôle et garanties qu'il conviendrait de prévoir (28 janvier 1935) ; avis émis par la commission spéciale du C.S.D.N. au cours de sa première séance sur la politique des stocks (séance du 4 février) ; note du maréchal Pétain sur le projet de pacte aérien (février) ; analyse du projet de décret relatif à l'organisation de la direction de la guerre et de la conduite des opérations, établi par l'état-major du maréchal Pétain ; observations de l'E.M.A. (5 février) ; modifications par les départements militaires relatives au projet de décret sur l'organisation du haut commandement en temps de guerre et nouveau projet

de décret (16 février) ; procès-verbal de la séance du 20 février 1935 ayant pour objet l'organisation de la direction de la guerre et la conduite des opérations (exposé du maréchal Pétain sur cette question), la D.A.T., la politique des stocks, projet de convention aérienne, situation créée par le différend italo-éthiopien (exposé de Laval sur les conversations entre l'Italie et l'Ethiopie), opportunité des conversations entre états-majors français et italien (point de vue des Affaires étrangères sur cette question) ; séance du 22 mars 1935 : situation relative des forces allemandes et françaises et conséquences à en tirer aux points de vue national et international (s. d.) ; projet de convention aérienne établi par les Affaires étrangères (26 février) ; projet de l'Air de convention d'assistance mutuelle aérienne immédiate entre les Etats signataires du traité de Locarno, cadre d'accord militaire bilatéral pour l'application de ce projet, justification de ce projet (9 mars 1935) ; la question des stocks (13 mars) ; note et lettre du ministre de la Guerre au sujet de la subordination des forces aériennes au Maroc (14, 18 mars) ; procès-verbal de la séance du 22 mars 1935 : échange de vues au sujet de la menace allemande, état des pourparlers en cours avec l'Italie ; décision concernant l'aviation du Maroc, nouvelle mise au point du projet de convention aérienne, décisions relatives à la question des stocks, à la défense passive et à l'organisation du commandement en temps de guerre ; transmissions téléphoniques de l'armée de l'Air, demande de construction de deux câbles souterrains (2 mars) ; ordre du jour de la séance du 5 avril 1935 et procès-verbal ; projet de convention aérienne (5 avril) ; protection de la Présidence du Conseil contre les attaques aériennes (5 avril) ; décision de maintenir provisoirement sous les drapeaux le contingent qui devait être libéré le 13 avril (6 avril 1935) ; réponses de la Marine aux questions du Président du Conseil relatives à une action maritime française en cas de violation de l'Autriche et de la zone démilitarisée par l'Allemagne, concours à demander à l'Italie, situations comparées de la France et de l'Allemagne au point de vue de la guerre sur mer (8 avril 1935 ; note de l'Air sur le même sujet concernant une action aérienne de la France contre l'Allemagne, ce que l'on peut demander à l'Italie ; possibilités des aviations italienne, britannique et soviétique (9 avril) ; note commune des commandants en chef sur cette question, concours à demander à l'Italie (s.d.) ; décret sur l'organisation du haut commandement en temps de guerre (9 avril) ; ordre du jour de la séance du 3 mai 1935 (le procès-verbal manque) ; loi relative à l'organisation des mesures de protection et de sauvegarde de la population civile (8 avril 1935) ; l'Air demande une réunion du Haut Comité Militaire pour examiner la mise en oeuvre d'un programme tendant à réaliser 1.500

avions au cours des années 1935 et 1936 et la question de la D.A.T. (24 avril) ; note du ministère de l'Air exposant les principes qui serviront de base pour l'élaboration de textes de décrets concernant la D.A.T., avec des corrections ultérieures (1er mai 1935) ; séance du 7 mai 1935 : projet de pacte aérien avec l'Italie (4 mai) ; séance du 11 septembre 1935 : note de l'E.M.A. sur la question de l'emploi des forces aériennes de coopération et le plan de rénovation de l'armée de l'Air (9 septembre) ; séance du 21 novembre 1935 : questions posées au Haut Comité Militaire concernant la D.A.T. (question reportée), la réorganisation de la défense des colonies et la question des stocks (14, 19 novembre 1935) ; travaux de la commission des matières premières (19 novembre 1935) ; projet d'ouverture de crédit relatif à la défense des colonies (19 novembre) ; remarques de l'E.M.A. sur la D.A.T. (19 novembre ; 1935) ; document (de la main du général Gamelin ?) intitulé : «Réflexions d'une mauvaise nuit au sortir d'un haut comité militaire. Déclaration grave de M. Laval, nuit du 21 au 22 novembre 1935".

COMITE PERMANENT DE LA DEFENSE NATIONALE (C.P.D.N.)

2 N 20

Correspondance et notes préparatoires, rapports de présentation, procès-verbaux des séances, suites données aux avis émis par le C.P.D.N. (Dossier 1) Procès-verbaux des délibérations du Comité Permanent de la Défense Nationale (26 juin 1936-24 février 1939) ; (d.2) séance du 26 juin 1936 : programme général de coordination, opportunité de l'expédition en Tchécoslovaquie de munitions et matériels de rechange destinés au déploiement des forces aériennes françaises ; étude des 2ème et 3ème Bureaux de l'E.M.A. sur l'établissement de plans de défense nationale dans les différentes hypothèses de conflit, état actuel de nos conventions et accords militaires (22 juin) ; notes du 3ème Bureau : proposition de créer un Collège des hautes études de défense nationale afin d'améliorer la liaison intellectuelle entre les officiers des centres d'études des trois armées et de rendre par suite aussi fructueuse que possible leur collaboration éventuelle avec le C.P.D.N. en vue de l'élaboration de la doctrine de défense nationale (23 juin) ; répartition générale des moyens entre les trois forces armées, actuellement seul le C.P.D.N. a dans ses attributions les questions intéressant ces trois départements, il conviendrait d'étendre d'une manière explicite ses attributions aux questions de répartition des effectifs et crédits et de lui adjoindre un organe d'études interministériel qualifié, par exemple sous la forme d'un secrétariat permanent distinct de celui du C.S.D.N. (s.d.) ; établissement et mise en harmonie des programmes d'armement des trois ministères (s.d.) ; coordination de la mobilisation industrielle, des prévisions budgétaires, des recherches scientifiques, des transmissions et des transports (s.d.) ; notes sur l'envoi éventuel de munitions et de matériel en Tchécoslovaquie ; sur l'équipement du front du Sud-Est dans le cadre de la situation internationale qui nécessite un réexamen de la position de l'Italie à notre égard (s.d.) ; procès-verbal de la séance du 26 juin 1936 : exposé de Daladier sur la nécessité de la coordination de l'action des départements militaires, le maréchal Pétain est opposé à l'envoi de munitions et de matériels de rechange en Tchécoslovaquie, le ministre de l'Air propose l'envoi de techniciens en U.R.S.S. pour y développer sa production aéronautique afin de ravitailler ainsi la Petite Entente, discussion au sujet de l'emploi de l'armée de l'Air (29 juin 1936) ; (d.3) séance du 29 juillet 1936 : question de la création d'un Collège des hautes études de défense nationale ; état de la préparation de la mobilisation industrielle ; examen des questions particulières à la Marine ; question de la collaboration aérienne militaire internationale : notes

des ministères de l'Air, de la Marine et de la Guerre au sujet de la création du Collège des hautes études de défense nationale (10, 11, 15 juillet) ; note de synthèse exposant les principales idées communes aux trois ministères intéressés concernant l'objet, l'organisation et l'enseignement de ce collège (21 juillet) ; notes de la Guerre, de l'Air et de la Marine, sur l'état de préparation de la mobilisation industrielle au 1er juillet 1936, efforts restant à accomplir pour achever cette préparation (9, 15, 17 juillet) ; note exposant l'état actuel de la mobilisation industrielle, en vue de montrer les lacunes de son organisation et de déterminer les moyens nécessaires pour les combler et faisant ressortir l'effort de coordination nécessaire à tous les échelons pour réaliser une meilleure préparation de la mobilisation industrielle (21 juillet) ; lettre du ministre de l'Air sur la nécessité d'une collaboration aérienne internationale dans le cadre de la sécurité collective et sur les échanges d'ordre technique qui en sont la condition première (27 juillet) ; procès-verbal de la séance du 29 juillet 1936 : exposés du maréchal Pétain sur la création du C.H.E.D.N., charges qui incomberont à la Marine au cours d'un conflit éventuel, discussion autour de deux conceptions différentes de l'enseignement qui sera donné au C.H.E.D.N., l'une qui veut limiter celui-ci aux questions spécifiquement militaires, l'autre qui veut l'étendre aux problèmes généraux de défense nationale ; examen de la question de la mobilisation industrielle ; exposé de Pierre Cot sur la nécessité d'une collaboration internationale dans le domaine aéronautique, notre aviation ne peut équilibrer celle de l'Allemagne, une collaboration industrielle avec l'U.R.S.S. s'impose de plus en plus (3 août) ; avis émis par le C.P.D.N. au sujet du C.H.E.D.N. (31 juillet) ; au sujet de la mobilisation industrielle, moyens à mettre en oeuvre pour combler les lacunes de l'organisation de la mobilisation industrielle et mesures de coordination à prendre pour réaliser une meilleure préparation de cette mobilisation (1er septembre) ; lettre de la Guerre, non envoyée, relative à la préparation d'un exercice de mobilisation partielle ayant pour objet l'exécution d'une tranche de commande de matériels de guerre (s.d.).

2 N 21

(Dossier 1) Séance du 2 octobre 1936 : examen du projet de loi d'organisation générale de la nation pour le temps de guerre, protection des industries de défense nationale, examen d'un programme d'enseignement général donné par le C.H.E.D.N. ; rapport au C.P.D.N. au sujet du projet de loi, questions posées, texte du projet de loi et des amendements déposés par des députés ; rapport de présentation relatif à la protection

des industries intéressant la défense nationale, questions posées au C.P.D.N. ; note de présentation relative au Collège des hautes études de défense nationale, programme d'enseignement général établi par le vice-amiral Castex, directeur du collège (s.d.) ; procès-verbal de la séance : examen des modifications à apporter au texte du projet de loi sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre, discussion au sujet de l'organisation du haut commandement et du commandement unique, examen de la question de la protection des industries de défense nationale et du projet de programme d'enseignement général proposé pour le C.H.E.D.N. (10 octobre) ; avis émis par le C.P.D.N. au sujet du contrôle des ententes commerciales et industrielles et de la sauvegarde des industries sidérurgiques du Centre (6 novembre 1936) ; (d.2) séance du 5 décembre 1936 : coordination du contrôle du matériel intéressant plusieurs départements, coordination financière et administrative entre les ministères de défense nationale, défense de l'Algérie, article 34 du projet de loi sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre, contrôle de la fabrication et du commerce des matériels de guerre, ravitaillement de la France en hydrocarbures, licences de fabrication des matériels de guerre et autorisation de vendre ou de servir d'agents de publicité ; rapport sur les conditions générales du stockage des bombes d'aviation nécessaires à la mobilisation (30 juillet) ; note enjoignant au Secrétariat général de la Défense nationale de soumettre cette question au C.P.D.N. afin de déterminer dans quelles conditions devaient être effectuées des opérations de contrôle par un département de défense nationale au profit d'un autre département (21 septembre) ; rapport de trois contrôleurs des trois ministères militaires sur les aspects financiers et administratifs de certains problèmes de coordination concernant ces trois départements (1er août, octobre) ; projet de rapport au C.P.D.N. sur la coordination financière et administrative entre les ministères de la défense nationale concernant les programmes d'armement (s.d.) ; observations relatives à ce rapport (28 octobre) ; rapport établi par le Service général de Coordination et de Centralisation du Contrôle de la Fabrication et du Commerce des matériels de guerre sur le fonctionnement de cet organisme, projet d'arrêté ministériel relatif à ce même objet (27 octobre) ; rapport et projet d'arrêté relatifs aux licences de fabrication accordées à un certain nombre d'entreprises en application de la loi du 11 août 1936 sur la nationalisation de la fabrication des matériels de guerre (16 novembre 1936) ; avis des trois ministères militaires au sujet de l'article 34 du projet de loi sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre relatif à l'organisation du haut commandement et au rôle du Haut Comité Militaire, propositions (2, 16, 20, 22 octobre) ; projets du maréchal Pétain concernant la rédaction des articles 32, 33 et 34 sur

le rôle du gouvernement en temps de guerre, les attributions des organes d'études du gouvernement et l'organisation du haut commandement (29 octobre, 5 novembre) ; note de synthèse résumant les points de vue émis dans les notes précédentes sur l'institution d'un commandement unique (s.d.) ; rapports de présentation sur les sept questions à l'ordre du jour de la séance du 5 décembre 1936 (s.d.) ; procès-verbal de la séance du 5 décembre 1936 : examen des différentes questions, décision d'adopter un plan d'armement de quatre ans commun aux trois ministères, le maréchal Pétain défend l'idée d'un commandant en chef unique pour le temps de guerre, certains pensent que la création d'un ministère unique de défense nationale est prématurée (11 décembre 1936) ; le maréchal Pétain demande la rectification de deux passages du procès-verbal relatifs à son intervention (22 janvier 1937) ; avis émis et décisions prises par le C.P.D.N. dans sa séance du 5 décembre (11 décembre) ; suites à donner à la séance du 5 décembre (s. d.) ; note du Secrétariat général au sujet de la coordination entre les ministères de la défense nationale dans l'établissement des programmes d'armement (s.d.) ; note pour le ministre de la Guerre sur cette question envisageant de consacrer trois séances du C.P.D.N. à l'examen de celle-ci (9 décembre) ; arrêté interministériel sur le fonctionnement de la direction générale du contrôle des matériels de guerre (10 décembre) ; lettre aux ministres de l'Air et de la Marine pour leur demander une évaluation des besoins en aéronautique des armées de terre et de mer (11 décembre) ; état actuel de l'organisation du haut commandement et de la direction de la guerre (12 décembre) ; lettre au Gouverneur général sur le renforcement des moyens nécessaires à la défense de l'Algérie (5 janvier 1937) ; correspondance concernant la coordination du contrôle d'opérations de mobilisation relevant de plusieurs départements (22 décembre 1936 - 26 juillet 1937).

2 N 22

(Dossier 1) Séance du 15 février 1937 : audition du ministre des Colonies sur la défense des Colonies, forces aériennes de coopération et défense aérienne, défense contre aéronefs des grands ports de commerce, mesures à prendre au cours d'une période de tension extérieure, mesures concernant la main-d'œuvre ; questions concernant la défense aérienne que le ministère de l'Air désire voir poser au cours de la prochaine réunion du C.P.D.N. (8 décembre 1936) ; compte rendu manuscrit d'une liaison avec le chef du cabinet militaire du ministre de l'Air, ayant pour objet la question des formations de l'armée de l'Air travaillant directement au profit des forces terrestres et navales, et l'organisation de la D.A.T. (23 décembre) ;

note de l'E.M.A. au sujet des forces aériennes de coopération dans laquelle le 3ème bureau s'oppose à la conception de l'armée de l'Air (8 janvier 1937) ; lettre de la Marine au sujet des questions posées par le ministre de l'Air ayant trait aux modalités de la mise à la disposition de la Guerre et de la Marine des forces aériennes appelées à travailler à leur profit et à une réorganisation éventuelle de la D.A.T. (18 janvier 1937) ; note du ministre de l'Air sur l'emploi des formations de défense aérienne (s.d.) ; notes sur les formations de l'armée de l'Air appelées à travailler directement au profit des forces terrestres et navales (s.d.) ; projet de rapport au C.P.D.N. sur la question des forces aériennes comportant des annotations du général Gamelin (s.d.) ; rapports de présentation relatifs aux cinq questions soumises au C.P.D.N. contenant des lettres de différents ministères dans lesquelles ils exposent leurs points de vue (s.d.) ; procès-verbal de la séance : exposé de Marius Moutet sur plusieurs points déficients de la défense des colonies, discussions relatives à la coopération britannique dans le domaine aérien, à l'emploi des forces aériennes de coopération, à la D.A.T., le Comité juge qu'il n'y a pas lieu de modifier le plan II par la réalisation d'un plan complémentaire d'accroissement de l'armée de l'Air, les autres questions sont reportées à une date ultérieure (24 février) ; avis émis concernant la défense des colonies, l'emploi des forces aériennes et la défense passive (24 février) ; suites données à la délibération du 15 février (s.d.) ; rapport du général Billotte au sujet de l'organisation d'un service de renseignements aux colonies (février) ; lettre au ministre des Colonies pour lui demander ses besoins dans le cadre du programme d'ensemble d'armement (25 mars 1937) ; (d.2) séance du 15 avril 1937 : programme naval, défense antiaérienne, défense contre aéronefs des grands ports de commerce, mesures à prendre au cours d'une période de tension extérieure, statut de la main-d'œuvre de défense nationale, mobilisation de la main-d'oeuvre industrielle ; texte d'un projet de loi portant autorisation d'engagement de dépenses pour la Marine (8 février) ; note sur la défense antiaérienne dans la zone des armées (17 février) ; conclusions adoptées à l'issue de la réunion tenue par les chefs d'E.M.G., le 20 février 1937, au sujet de la défense aérienne du territoire (20 février) ; point de vue de la Marine sur la question de la D.A.T. (27 février) ; situation de la défense passive, cause des déficiences constatées, mesures susceptibles d'y porter remède (4 mars) ; note de l'E.M.A. adressée au ministre de l'Air sur l'organisation, le commandement des unités de D.A.T. et de D.C.A., la révision des points sensibles (10 mars) ; note de l'E.M.A. sur le point de vue de l'Air en matière de D.A.T. dans laquelle le 3ème Bureau adopte une position très différente (16 mars) ; position de

l'Air au sujet de la D.A.T. (18 mars) ; note du Secrétariat général sur la question de la D.A.T. (s.d.) ; projet de rapport au C.P.D.N. sur cette question (s.d.) ; l'E.M.A. demande la modification du projet d'instruction relatif aux mesures à prendre par les divers départements ministériels en cas de tension extérieure (13 mars) ; note du Secrétariat général sur les mesures à prendre au cours d'une période de tension extérieure préconisant le maintien du projet d'instruction (s.d.) ; note du ministre de l'Air au sujet de la question de la main-d'oeuvre de défense nationale (18 mars) ; notes sur le procédé proposé en vue de l'attribution au ministère du Travail de crédits appartenant aux ministères militaires et sur la procédure de virement (s.d.) ; rapports de présentation relatifs aux six questions soumises au C.P.D.N. contenant des lettres des ministres militaires (s.d.) ; procès-verbal de la séance du 15 avril 1937 : exposé du vice-amiral Darlan au sujet du programme naval, le maréchal Pétain soulève la question du commandement unique, discussion au sujet du rattachement de la D.A.T. à la Guerre ou à l'Air, Pierre Cot s'oppose à ce que son département accorde des crédits au ministère du Travail destinés à la mobilisation industrielle, le Comité approuve la proposition de constituer une commission interministérielle chargée d'étudier les questions de main-d'oeuvre (4 mai) ; conditions dans lesquelles sera constituée et fonctionnera la commission de main-d'oeuvre (4 mai) ; conclusions arrêtées au cours de la séance du 15 avril 1937, relatives à l'artillerie contre aéronefs (s.d.).

2 N 23

(Dossier 1) Séance du 19 mai 1937 : mise au point de la position française à l'égard des questions susceptibles d'être évoquées prochainement devant le Bureau de la Conférence du Désarmement ; lettre du ministre des Affaires étrangères au Président du Conseil au sujet de la prochaine session du Conseil de la S.D.N. à laquelle est jointe une note de synthèse de la sous-direction de la S.D.N. indiquant dans quelles conditions se présentent les questions qui pourraient être reprises à Genève (18 janvier 1937) ; le ministre des Affaires étrangères demande la réunion du C.P.D.N. pour mettre au point la position française en ce qui concerne la publicité des dépenses budgétaires, le contrôle de la fabrication et du commerce des armes, la limitation des armements aériens (7 avril 1937) ; note sur les questions à traiter devant le Bureau de la Conférence du Désarmement (19 avril 1937) ; points de vue de la Marine, de l'Air, des Affaires étrangères, du cabinet du ministre de la Guerre, de l'E.M.A., sur l'attitude que la délégation française devrait adopter à Genève (21, 23, 30 avril, 3 mai

1937) ; note de Jacomet pour le chef de l'E.M.A. sur l'interprétation de l'article D du projet de convention sur la publicité des dépenses de défense nationale (30 avril 1937) ; l'E.M.A. estime que la position française concernant la publicité pourrait être atténuée, il faut souder les points de vue français et britannique au sujet de la réglementation du commerce et de la fabrication des armes, en revanche la thèse française doit être maintenue en ce qui concerne l'organisation du contrôle (s.d.) ; réponses de l'E.M.A. aux questions posées au C.P.D.N. (s.d.) ; projet de note sur la thèse française relative au contrôle des armements (s.d.) ; note sur cette question, le contrôle des fabrications et des dépenses, la sécurité (s. d.) ; projets de notes, lettres et rapport de présentation au C.P.D.N. (s.d.) ; rapport au C.P.D.N. sur la conduite de la négociation, la publicité des dépenses de défense nationale, la réglementation du commerce et de la fabrication des armes et matériels de guerre, la limitation des armements aériens ; note du Secrétariat général sur les questions à traiter devant le Bureau de la Conférence du Désarmement avec des annexes, dont une note technique de Jacomet sur la réglementation du commerce et de la fabrication privée et d'Etat des armes et matériels de guerre (12 mai 1937) ; procès-verbal de la séance du 19 mai (22 mai) ; avis émis par le C.P.D.N. au sujet de la position française à l'égard des questions susceptibles d' être évoquées devant la Conférence du désarmement (21 mai) ; compte rendu de la réunion du Bureau de la Conférence du désarmement du 31 mai 1937 et texte de la résolution adoptée par celui-ci (9 juin) ; (d. 2) séance du 9 juillet 1937 : Collège des hautes études de défense nationale, organisation de la défense des colonies, ravitaillement de la France en hydrocarbures en temps de guerre, limitation des armements ; lettre du général Gamelin sur les mesures, envisagées par le rapport du conseil de perfectionnement du C.H.E.D.N., propres à améliorer le fonctionnement du collège (10 juin 1937) ; note du maréchal Pétain sur le fonctionnement du C.H.E.D.N., bilan de ce qui a été fait, critique de l'enseignement qui a été dispensé et de l'organisation du collège, mesures proposées pour y remédier, projet d'organisation générale de l'enseignement supérieur (2 juillet 1937) ; note de l'E.M.A. sur les conceptions du maréchal Pétain et du vice-amiral Castex relatives à l'enseignement qui doit être dispensé au C.H.E.D.N. (6 juillet) ; note du 3ème Bureau au sujet de la partie du rapport du maréchal Pétain qui concerne les programmes de l'enseignement militaire supérieur, note complémentaire sur cette question établie par le cabinet du général Gamelin (s.d.) ; thèse du général Billotte sur la refonte indispensable de l'organisation de nos forces aux colonies et de leur armement (21 décembre 1936) ; étude de la section Outre-Mer de l'E.M.A. des propositions

du général Billotte et avis de celui-ci (25 janvier, 18 février 1937) ; avis du général Gamelin au sujet de la défense des colonies, il propose de saisir le C.P.D.N. de cette question (20 mars) ; note de l'E.N.A. sur la défense des colonies, organisation actuelle, nouvelle organisation proposée, répercussions sur les relations entre les Colonies et la Guerre (23 avril, note corrigée en mai) ; observations de la Marine au sujet du projet d'organisation de la défense des colonies, copie d'une lettre du 9 mai 1933 sur le rôle des commandants de la Marine aux colonies en ce qui concerne la conduite générale des opérations maritimes (9 juin) ; le ministre de l'Air approuve la teneur de la note de la Guerre sur la défense des colonies (15 juin) ; opinion du ministre des Colonies sur cette question (26 juin) ; réponses du maréchal Pétain et de l'E.M.A. au questionnaire relatif à la défense des colonies (5,6 juillet) ; notes de synthèse sur cette question (juin, juillet) ; pourparlers engagés avec diverses sociétés pétrolières pour le ravitaillement de la France en hydrocarbures en temps de guerre ; entente avec la Standard Oil ; note sommaire sur le ravitaillement de la France en hydrocarbures (24 mai, 5 juillet) ; note sur la réponse à faire au Secrétariat de la S.D.N. concernant la publicité des dépenses de défense nationale (s.d.) ; rapports de présentation relatifs aux quatre questions soumises au C.P.D.N. dans sa séance du 9 juillet, annexes constituées par des lettres des ministères et des documents relatifs aux délibérations du bureau de la S.D.N. qui se sont déroulées à Genève le 31 mai 1937 ; procès-verbal de la séance du 15 juillet : décision de porter la durée de l'enseignement du C.H.E.D.N. à cinq mois et demi et d'accroître le nombre des auditeurs civils, de modifier l'organisation de la défense des colonies, d'augmenter les stocks de carburants, de refondre la notice établie antérieurement sur le contrôle de la fabrication et du commerce des armes (15 juillet) ; notification des avis émis par le C.P.D.N. (15 juillet) ; opinion du ministre des Colonies sur la défense des colonies (24 septembre) ; rapport relatif à la coordination des programmes d'armement des trois ministères donnant la répartition des crédits demandés par ceux-ci de 1937 à 1940 (22 juillet) ; note sur la nationalisation et le contrôle des fabrications de guerre (4 août) ; lettre du Secrétariat général du C.S.D.N. au ministre des Affaires étrangères sur les modifications et simplifications que l'on peut apporter aux tableaux du relevé-type des dépenses de défense nationale (9 août) ; lettre adressée au Secrétaire général de la S.D.N. indiquant que le gouvernement français est prêt à donner son accord au sujet du projet de convention sur la publicité des dépenses de défense nationale, si celui-ci est accepté par les principales puissances militaires, il est prêt à formuler des propositions concrètes destinées

à le simplifier en vue de faciliter son application (12 septembre) ; texte de la note sur la nationalisation et le contrôle de la fabrication des armes qui a été envoyée à la S.D.N. (11 octobre 1937).

2 N 24

(Dossier 1) Séance du 3 novembre 1937 : mobilisation de la main-d'oeuvre de défense nationale, ravitaillement de la France en hydrocarbures en temps de guerre, réorganisation du service des essences, répercussions de la situation internationale actuelle ; procès-verbaux des réunions de la commission interministérielle de la main-d'oeuvre de défense nationale (séances des 22, 24 mai, 17 juin 1937) ; rapport du président de cette commission indiquant les mesures qui pourraient être prises (15 août) ; état d'avancement du travail de la mobilisation d'après les comptes rendus des inspecteurs di visionnaires du travail (21 octobre) ; état d'avancement du recensement de la main-d'oeuvre industrielle de défense nationale (22 octobre) ; directives du ministre du Travail aux inspecteurs divisionnaires relatives au recensement des ressources de la main-d'oeuvre (23 octobre) ; note du 1er Bureau de l'E.N.A. sur les travaux de la commission interministérielle (s.d.) ; projets de note sur la politique française du pétrole (10, 15 septembre 1937) ; projet de loi sur le régime des subventions aux navires-citernes (20 septembre) ; note résumant la question des hydrocarbures (s.d.) ; projet de questionnaire pour le C.P.D.N. sur cette question (7 octobre 1937) ; le problème des combustibles liquides en Allemagne, Italie et Grande-Bretagne (2 novembre) ; notes sur le fonctionnement du service des essences, réorganisation proposée (14, 16 octobre 1937) ; questions posées et rapports de présentation au C.P.D.N. pour la séance du 3 novembre (s.d.) ; procès-verbal de la délibération : exposé de Daladier sur la mobilisation du personnel de défense nationale, sur la situation internationale, exposé de Ramadier sur la question des carburants, décisions prises (12 novembre 1937) ; avis émis par le C.P.D.N. dans cette séance (12 novembre) ; lettre du Secrétariat général du C.S.D.N. au Président du Conseil en vue de prendre des décisions ayant pour but d'améliorer le ravitaillement de la France en hydrocarbures (8 décembre) ; réponse du Président du Conseil et directives (18 décembre) ; (d.2) séance du 8 décembre 1937 : étude des répercussions de la situation internationale actuelle sur la conduite générale de la guerre, sa direction militaire et sa préparation ; examen de l'état actuel des armements en vue de se rendre compte des conditions dans lesquelles ces armements permettraient de faire face à la situation étudiée : note du Secrétariat

général du C.S.D.N. sur la situation internationale actuelle et ses répercussions sur la conduite de la guerre et la direction militaire des opérations, contenant une esquisse du programme de l'examen de celle-ci (12 novembre) ; notes de l'E.M.A. sur la situation internationale du point de vue militaire, hypothèses sur les grandes lignes du développement d'un conflit, mesures à prendre, notes sur la situation en Méditerranée : mesures déjà prises, conséquences de l'hostilité de l'Italie, mesures à prendre pour parer à une action qui tendrait à couper en deux l'Afrique Noire, opérations offensives contre la Tripolitaine et l'Éthiopie (24 novembre 1937) ; remarques du général Colson au sujet du dossier de présentation au C.P.D.N., il ne partage pas la manière de voir de la Marine sur plusieurs points (2 décembre) ; avis de l'armée de l'Air sur les répercussions de la situation internationale, dispositions déjà prises, résolution initiale du problème méditerranéen, la manoeuvre aérienne dans le cadre méditerranéen, nécessité d'augmenter les moyens de l'armée de l'Air ; propositions relatives à l'organisation du commandement en fonction des différentes hypothèses du conflit (29 novembre 1937) ; avis de la marine sur la situation internationale, sur le rôle stratégique de la Méditerranée, dispositions prises ou à prendre par la Marine, nécessité d'accroître notre flotte, il faut contenir l'Allemagne, "conquérir d'abord la Méditerranée et terrasser l'Italie", et passer ensuite à l'attaque de l'Allemagne (24 novembre 1937) ; rapport du général Billotte sur les mesures à prendre aux confins libyens de l'Afrique Noire, en raison de l'action italienne en Libye (9 novembre) ; note du ministre des Colonies sur l'organisation d'un commandement unique sur les confins libyens, le maintien des communications entre l'Afrique Noire et l'Afrique du Nord, le renforcement des moyens de défense des confins mauritaniens, la nécessité d'organiser d'urgence des forces mobiles et de renforcer les moyens aériens (27 novembre) ; répercussions d'un conflit en Méditerranée sur l'économie (24 novembre), sur les transports maritimes, la mobilisation de la main-d'oeuvre coloniale, mesures à prendre concernant la sauvegarde de la population (s.d.) ; courants d'importation du pétrole, il conviendrait de s'assurer dès maintenant le contrôle financier des sources d'approvisionnement (27 novembre 1937) ; rapport de présentation au C.P.D.N. contenant une analyse des avis des ministères, des remarques du Secrétariat général sur les conséquences économiques et morales d'un conflit en Méditerranée, questions posées au C.P.D.N. sur la conduite de la guerre et la direction militaire des opérations (30 novembre 1937) ; procès-verbal de la séance du 8 décembre 1937 : discussion relative à l'extension d'un conflit éventuel à la Méditerranée, le général Gamelin déclare qu'il y aurait intérêt à renforcer notre

système de défense en Afrique du Nord, "d'abord défensivement, puis offensivement", l'amiral Darlan demande un accroissement des forces navales, selon le général Aubé nous n'avons pas les moyens de mener à bien des offensives aériennes contre l'Italie, Pierre Cot souligne la faiblesse de l'aviation française à cause du manque de crédits, selon Daladier il aurait fallu prévoir un plus grand effort en septembre 1936, discussion au sujet de l'aide britannique, refus de céder à l'Allemagne toute colonie susceptible de dissocier le bloc de l'Afrique Noire (22 décembre) ; avis émis concernant la conduite générale et la direction militaire de la guerre, mesures de préparation pour faire face à la nouvelle situation internationale dans les domaines militaire, diplomatique, moral, économique et budgétaire (22 décembre 1937) ; lettre de Daladier demandant aux autres ministres de la Défense nationale qu'elle est la consistance générale qu'ils désirent voir donner aux accords d'état-major qui seraient passés avec nos alliés (1er février 1938) ; réponse du général Gamelin (4 avril 1938).

2 N 25

(Dossier 1) Projets de rapports de présentation au C.P.D.N. sur le programme d'ensemble de défense nationale, les programmes en cours, méthode à suivre pour l'établissement d'un programme commun ; sur l'armement des colonies ; sur le renforcement des moyens maritimes et aériens en Indochine et en A.O.F. ; sur la création d'une base d'opérations au Levant (janvier 1938) ; (d.2) procès-verbal de la séance du 15 mars 1938 : aide à apporter à la Tchécoslovaquie en cas d'agression allemande, intervention en Espagne, la France ne peut apporter qu'une aide indirecte à la Tchécoslovaquie, elle peut seulement mobiliser pour retenir les troupes allemandes sur nos frontières, le général Gamelin ajoute qu'une attaque française conduirait à des opérations de longue durée, les généraux Gamelin et Vuillemin ne pensent pas que l'aide soviétique serait efficace, les chefs d'état-major émettent des réserves sur une intervention en Espagne, Daladier dit qu'elle ne peut avoir lieu que si Franco recevait de nouveaux renforts étrangers importants et elle risque de nous laisser seuls face à l'Allemagne et à l'Italie (16 mars 1938) ; extrait d'une note du général Gamelin, annexé au procès-verbal sur les conséquences stratégiques d'un succès du général Franco ; avis émis par le C.P.D.N. dans cette séance : la France n'est pas en mesure d'aider directement la Tchécoslovaquie, une intervention armée en Espagne doit être exclue car elle risquerait de déclencher une guerre générale (16 mars 1938) ; projet de réponse à faire à la Grande-Bretagne en ce qui concerne notre aide à la Tchécoslovaquie (16 mars) ; en raison des forces que nous devons garder

face à l'Allemagne et l'Italie, "il apparaît que la faiblesse de nos disponibilités nous interdit toute opération offensive en Espagne" (16 mars) ; (d.3) séance du 5 décembre 1938 : financement d'une commande de mille avions aux Etats-Unis ; procès-verbal de la séance : le problème financier que pose cette demande, le général Gamelin insiste sur le renforcement nécessaire de notre aviation de chasse, montre nos insuffisances en armement dans plusieurs domaines, discussion au sujet de l'aide que peut nous accorder la Grande-Bretagne, décision de réduire certaines dépenses militaires, en particulier celles de la défense passive, mais elles sont insuffisantes pour permettre l'achat des avions américains (5 décembre 1938) ; rapport sur l'organisation et les résultats du contrôle institué par la loi du 11 août 1936 sur la fabrication et le commerce des matériels de guerre (30 décembre 1938) ; (d.4) texte d'un projet de loi concernant la priorité à donner aux commandes urgentes intéressant la défense nationale, examen de ce projet (20 février 1939) ; note sur les régimes applicables aux industries de défense nationale (20 février) ; note pour le général Gamelin au sujet du projet de loi (21 février 1939) ; procès-verbal de la séance du 24 février 1939 : examen des mesures à prendre en Afrique du Nord à la suite des préparatifs italiens, accords d'état-major franco-britanniques ; avis émis par le C.P.D.N. : il n'y a pas lieu de renforcer la défense de Djibouti, décision d'adopter une position défensive à Djibouti et offensive en Tunisie, et de renforcer nos forces d'Afrique du Nord en matériel ; il appartient au général Gamelin de centraliser et de coordonner les conversations franco-britanniques, sous réserve de donner des délégations aux autres chefs d'état-major pour les affaires qui les concernent spécialement (24 février 1939).

COMITE DE GUERRE

2 N 26

Procès-verbaux des délibérations du Comité de Guerre (8 septembre 1939 - 25 mai 1940).

(Dossier 1) Séance du 8 septembre 1939 : Daladier pose la question de l'aide à apporter à la Pologne, exposé du général Gamelin sur les forces en présence, il faut " dans le domaine de l'air agir avec la même prudence que dans le domaine terrestre et ne pas engager prématurément ses forces ", il serait intéressant de constituer un "point de force " en Orient, exposé de l'amiral Darlan sur la répartition des missions entre les flottes française et britannique, dispositif prévu contre l'Italie, Daladier affirme que le gouvernement n'acceptera pas le double jeu de Mussolini, question des cessions d'armes à certains pays.

(Dossier 2) Séance du 11 mars 1940 : question de la pose de mines dans le Rhin, les rivières et les canaux allemands, selon le général Gamelin, cette opération "constituerait un moyen de sortir de l'inaction", mais elle ne pourrait avoir d'influence sur le déroulement des opérations, accord de principe pour cette opération mais décision de l'ajourner, Daladier dit que l'on a eu raison de différer l'attaque aérienne que les Britanniques voulaient déclencher dès novembre contre la Ruhr, car notre aviation a pu se développer pendant ce temps, "les Alliés gagneront la guerre quand ils auront la supériorité aérienne", il faut donc attendre le développement en cours de notre aviation.

(Dossier 3) Séance du 30 mars 1940 : question de l'immersion des mines fluviales, sur l'avis de Daladier, décision d'ajourner cette opération à cause des représailles allemandes probables.

(Dossier 4) Séance du 9 avril 1940 : P. Raynaud est d'avis d'agir immédiatement dans la région de Narvik ; Darlan et Gamelin proposent une action en Belgique, Daladier approuve ; décision de faire une opération si le gouvernement belge est d'accord avec le lancement de mines fluviales, la France aidera la Norvège ; lettre de Gamelin à Daladier contenant un projet de procès-verbal de la séance ; raisons pour lesquelles il n'y a pas intérêt à soulever initialement la question de notre pénétration dans les territoires hollandais et luxembourgeois (9 avril).

(Dossier 5) Séance du 13 avril 1940 : en cas d'invasion de la Belgique et des Pays-Bas, la Grande-Bretagne propose de bombarder des objectifs économiques en Allemagne, le gouvernement français pense que les Alliés n'ont pas intérêt à prendre l'initiative de telles actions ; exposé de Gamelin sur l'opération en Scandinavie.

(Dossier 6) Séance du 16 avril 1940 : réponse à la Grande-Bretagne sur la position de la France en cas d'invasion de la Yougoslavie par l'Italie ; la France est prête à agir positivement mais son action dépendra de la Turquie et des Etats balkaniques, on pourrait alors créer un front balkanique, exposé du général Gamelin sur les opérations de Norvège.

(Dossier 7) Séance du 18 avril 1940 : comptes rendus de Coulondre et du général Mittelhauser sur leur mission en Suède et la situation en Norvège, exposé du général Gamelin sur les opérations dans ce pays, décision d'envoyer une lettre au gouvernement britannique sur cette question et de lui demander une réunion : lettre de P. Reynaud à Daladier sur le renforcement des troupes en Norvège et la question du commandement de ce théâtre d'opérations (25 avril 1940).

(Dossier 8) Séance du 26 avril 1940 : examen de la situation en Norvège ; le général Gamelin veut s'opposer au projet britannique de réembarquement, décision de l'envoyer à Londres afin de poursuivre les opérations et préparer l'attaque de Trondheim ; examen d'éventuelles opérations dans les Balkans et de bombardements dans la Ruhr ; télégramme de l'ambassadeur Corbin sur la volonté des Britanniques de retirer leurs contingents de Norvège, arguments qu'il a développés pour qu'ils ne mettent pas ce projet à exécution (26 avril 1940).

(Dossier 9) Séance du 4 mai 1940 : action éventuelle à mener contre l'Italie si celle-ci attaquait la Yougoslavie et dans l'hypothèse où la Turquie et la Grèce seraient décidées à entrer en guerre à nos côtés si nous ne faisons rien, nous devons monnayer notre inaction, question des moyens affectés à l'Afrique du Nord et en Méditerranée, décision de ne pas envoyer de renforts en Afrique du Nord et au Levant, sauf une division en Thrace, si les Turcs y consentent ; note de Gamelin pour Daladier sur les missions des forces terrestres, maritimes, aériennes et coloniales en cas de guerre avec l'Italie (4 mai 1940).

(Dossier 10) Séance du 6 mai 1940 : examen de la situation en Méditerranée en cas d'hostilités avec l'Italie, question des renforts demandés par les généraux Weygand et Noguès, cas d'une intervention à Salonique ; échanges de vues sur diverses questions ; exposé du général Gamelin sur la situation

en Norvège ; la conclusions du Comité de guerre en ce qui concerné la conduite militaire de la guerre en cas d'hostilités avec l'Italie.

(Dossier 11) Séance du 14 mai 1940 : réponse au télégramme de la reine des Pays-Bas, exposé de Daladier sur les opérations en cours, il ne croit pas qu'on ait besoin de recueillir l'armée hollandaise.

(Dossier 12) Séance du 25 mai 1940 : exposé du général Weygand sur la situation militaire, il faut tenir coûte que coûte sur la position Somme-Aisne, approbation de P. Reynaud qui pose ensuite le problème du repli éventuel du gouvernement, le Président de la République pose la question d'offres de paix allemandes avant ou après la destruction des armées françaises ; interventions de Weygand, Reynaud, Pétain et Campinchi au sujet des engagements qui nous lient à la Grande-Bretagne, décision de P. Reynaud de se rendre à Londres, le général Weygand pose le problème du maintien de l'ordre en cas de destruction complète de l'armée.

SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL SUPERIEUR DE LA DEFENSE NATIONALE (1)

Les attributions des sections (2) du Secrétariat général ont varié à plusieurs reprises entre 1922 et 1940, ainsi que l'indique le tableau ci-après.

Le classement retenu correspond aux attributions des sections en 1939, à l'exception des papiers de la 3ème section traitant de la défense passive, qui ont été classés à la suite de ceux la 2ème section portant sur le même sujet.

On trouvera donc :

- à la 1ère section, les questions d'ordre économique, notamment la mobilisation industrielle, le ravitaillement général.
 - à la 2ème section, l'organisation administrative de la nation en temps de guerre, notamment la mobilisation des personnels (de la main-d'oeuvre) et la défense passive (défense contre les attaques aériennes, sauvegarde, évacuation, repliement).
 - à la 3ème section :
 - 1) la préparation de la loi sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre,
 - 2) l'état de la mobilisation nationale dans les ministères et les territoires d'outre-mer,
 - 3) les mesures à prendre en cas de tension extérieure,
 - 4) la politique de défense : documents les plus importants de ce fonds, concernant notamment l'organisation de la défense nationale et du haut commandement, la coopération franco-britannique, les relations avec les pays de l'Europe orientale et la défense des colonies,
 - à la 4ème section : transports, communications et transmissions.
- (1) Dit "Secrétariat général de la défense nationale" (S.G.D.N.) en application du décret relatif à la réorganisation du C.S.D.N. du 23 février 1929.
- (2) Essentiellement les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème sections - la section K, ci-après, assurant le service intérieur et conservant les documents de base du Secrétariat général.

Evolution des attribution des sections

	17.11.1921	14.4.1922	16.7.1925	8.1.1929	26.11.1929
1ère section (timbre : DN/1)	politique générale de défense nationale				Section passent cependant
2ème section (timbre : DN/2)	organisation de la nation pour le temps de guerre				
	organisation administrative de la nation				
3ème section (timbre : DN/3)	fabrication de toute nature		Transports, communications,		
4ème section (timbre : DN/4)	ravitaillement général		organisation économique		
	Transports communications transmissions				
4 ^{ème} section R	section créée le 16.7.1925			ravitaillement national mobilisation agricole	
section aéronautique	Créée le 1.7.1921 et supprimée le 2.10.1928				

3.2.1930	25.3.1931	13.3.1933	1939-1940
Supprimée, ses attributions au cabinet qui conserve le timbre DN/1.		Organisation économique de la nation : mobilisation économique et industrielle, ravitaillement (2)	
pour le temps de guerre, mobilisation des personnels			
transmissions	ravitaillement général	le cabinet se substitue à la 3ème section en conservant le timbre DN/3.	organisation de la nation pour le temps de guerre
			politique générale de défense nationale
de la nation		section supprimée	transports et communications

section supprimée le 8.1.1929, ses attributions passent à la 4ème et à la 2ème section

(1) Référence : 2 N 27.

(2) En outre la 1ère section assure le Secrétariat : du comité de production, du Comité des carburants, de l'Institut de la recherche scientifique appliquée à la défense nationale.

SECTION K

2 N 27

(Dossier 1) Notes sur l'organisation et le fonctionnement du Secrétariat général, composition et attributions des sections (1923-1939) ; décret portant création de deux secrétaires adjoints auprès du Secrétaire général (9 juillet 1936) ; rôle du Secrétariat général en temps de guerre : c'est un organisme d'étude et de préparation des décisions du gouvernement qui doit être maintenu en dehors de l'autorité directe du Chef d'Etat-Major général, celui-ci peut seulement faire appel à sa collaboration (9 septembre 1939) ; l'action du Secrétariat général a été amoindrie jusqu'à la fin du mois de mars, notamment à cause de l'inertie des ministères, potentiel actuel de cet organisme (8 juin 1940) ; organisation d'une section d'armistice dans chaque département ministériel (30 juin 1940) ; inventaire des archives du C.S.D.N. rassemblées après l'armistice ; (d.2) listes des officiers du Secrétariat général, des officiers chargés des liaisons, des représentants des ministères accrédités auprès du Secrétariat général (1922-1940) ; liste des secrétaires généraux et des secrétaires adjoints du C.S.D.N. depuis 1921, arrêtés relatifs à ces nominations (1921-1938) ; (d.3) projet d'organisation du Secrétariat général en temps de guerre avec l'affectation du personnel (17 juin 1925) ; instruction concernant la mobilisation du Secrétariat général (25 juillet 1925) ; tableau indiquant le nombre d'officiers nécessaires à la constitution du Secrétariat général du comité de guerre (5 avril 1927).

2 N 28

(Dossier 1) 86 directives pour les sections du Secrétariat général (6 février 1922 - 7 juillet 1931) ; la directive n°3 contient une note du 20 juin 1921 sur la politique militaire à suivre par la France ; (d.2) attributions, organisation et plan de travail du Secrétariat général (16 janvier 1922) ; rapports annuels sur l'installation, le fonctionnement et les travaux du Secrétariat général de 1922 à 1929 ; (d.3) note pour les sections en vue de préparer le compte rendu des travaux annuels du Secrétariat général (19 novembre 1931) ; directives en vue d'établir le bilan des résultats obtenus dans le domaine de la mobilisation nationale (5 mars 1937) ; note complémentaire sur l'établissement du rapport général (9 mars 1937).

2 N 29

Service intérieur du Secrétariat général, consignes pour le courrier, emploi du petit personnel (1922-1940).

2 N 30

Avancement et décorations (1932-1940).

2 N 31

Mobilisation du Secrétariat général, repliement (1922-1940).

2 N 32

Prévisions budgétaires (1922-1940).

2 N 33 - 44

Minutiers du courrier expédié par toutes les sections (1924-1939).

33	Collection	16 février 1924 - 11 mars 1925
34	Idem	30 juin 1926 - 30 avril 1927
35	Idem	1er mai 1927 - 11 juin 1928
36	Idem	11 juin 1928 - 30 avril 1929
37	Idem	2 mai 1929 - 7 décembre 1929
38	Idem	1er décembre 1931 - 30 octobre 1932
39	Idem	3 novembre 1932 - 19 mars 1934
40	Idem	3 août 1936 - 31 décembre 1937
41-42	Idem	1er janvier 1938 - 31 décembre 1938
43	Idem	1er janvier 1939 - 30 avril 1939
44	Idem	1er mai 1939 - 1er septembre 1939

2 N 45

Minutier de la 3ème section, puis 3ème section d'Etat-Major (1er mai-1er décembre 1939).

2 N 46

Minutier des 1ère, 2ème et 4ème sections (2 septembre-31 décembre 1939).

2 N 47

Minutier des 1ère, 2ème et 4ème sections (1er janvier-3 juin 1940).

1° SECTION : MOBILISATION ECONOMIQUE ET INDUSTRIELLE
RAVITAILLEMENT GENERAL

2 N 48

(Dossier 1) Comptes rendus hebdomadaires des questions traitées par la 1ère section (1932-1939) ; (d.2) questions à l'étude, affaires en instance (1933-1939) ; (d.3) rapports et notes sur l'organisation du service de documentation du Secrétariat général (1937-1939).

2 N 49

(Dossier 1) Journal des opérations de la 1ère section (1er septembre-10 novembre 1939 et deux pièces postérieures) ; (d.2) grands rapports (6 novembre 1939 - 28 mai 1940) ; (d.3) petits rapports (13 novembre 1939 - 3 juin 1940) ; (d.4) réunions hebdomadaires (septembre 1939 - juin 1940).

2 N 50

(Dossier 1) Mesures à prendre en cas de tension politique concernant le ravitaillement général (1933-1938) ; (d.2) mesures prises ou envisagées pendant le mois de septembre 1938, mobilisation de la presse, prohibitions d'exportations ; (d.3) enseignements à tirer de la période de tension politique (octobre 1938 - mars 1939).

2 N 51

(Dossier 1) Conférence faite au C.H.E.M. par le lieutenant-colonel Villers sur la préparation à la guerre dans le domaine économique (mai 1929) ; correspondance au sujet de la création d'une section de guerre économique au ministère des Affaires étrangères (juin-juillet 1939) ; rapport sur l'économie générale de la nation en temps de guerre (23 septembre 1939) ; (d.2) correspondance, projets et instructions concernant l'organisation de l'action économique à l'étranger en temps de guerre (1928-1931) ; instruction aux agents diplomatiques et consulaires au sujet des mesures de guerre économique (15 juillet 1939) ; (d. 3) notes et comptes rendus des réunions préparatoires, décret du 15 mai 1939, instruction d'application du 14 septembre, relatifs aux mesures de protection contre l'espionnage économique (1938-1939) ; organisation du service d'interception chargé d'examiner les documents détenus ou interceptés qui peuvent présenter un intérêt économique ou financier en vue de leur exploitation par les services responsables (14 septembre) ; projet de création d'une sous-commission de triage (25 septembre 1939) ; compte rendu de la réunion de la Commission chargée

de déterminer les renseignements dont la communication aux services de la S. D. N. et du B. I. T., ou à d'autres organismes internationaux de même ordre, peut être poursuivie sans nuire à la défense nationale (3 mai 1940) ; (d.4) quelques procès d'espionnage économique en 1937 ; extraits de presse qui sont des indiscretions de défense nationale (1939).

2 N 52

(Dossier 1) Note du G.Q.G. sur les principes généraux de la politique du blocus, observations au sujet de celle-ci (16, 23 septembre 1939) ; décrets portant création et définissant les attributions du ministère du Blocus (20 septembre, 4 octobre) ; historique et enseignements du blocus pendant la guerre 1914-1918 (octobre) ; décret du 13 octobre et notes au sujet de la création d'une commission interministérielle de coordination des achats à l'étranger (octobre 1939) ; (d.2) procès-verbaux des séances du comité d'action économique à l'étranger (5, 12 septembre 1939, 14 février 1940) ; (d.3) comptes rendus des réunions interministérielles qui ont eu lieu au ministère du Blocus (octobre 1939, mars 1940) ; (d.4) correspondance du ministère du Blocus adressée au Secrétariat général du C.S.D.N. au sujet des questions d'achats de produits dans divers pays et notamment sur la situation économique en Allemagne, les destructions opérées en Pologne (30 novembre) ; les gains que l'Allemagne peut attendre de la conquête de ce pays (4 janvier 1940) ; l'évolution de l'opinion publique britannique en ce qui concerne le facteur temps de la guerre économique (1er février) ; le potentiel de guerre de l'Italie (12 avril) ; les relations germano-soviétiques (18 avril) ; le commerce de contrebande entre l'Allemagne et plusieurs pays neutres (27 avril 1940).

2 N 53

(Dossier 1) Bulletins de renseignements du ministère du Blocus concernant la surveillance du trafic à destination de l'Allemagne et l'application des mesures de contrôle naval vis-à-vis de l'Italie (février-avril 1940) ; (d.2) renseignements de presse et extraits des études et informations économiques sur la guerre économique et les effets du blocus (septembre 1939-mai 1940) ; (d.3) concernant la Grande-Bretagne (septembre 1939 - mai 1940) ; (d.4) l'Allemagne (septembre 1939 - avril 1940) ; (d.5) l'Italie (septembre 1939 - mai 1940) ; (d.6) la Belgique (décembre 1939) ; (d.7) les Etats-Unis (septembre 1939 - mai 1940).

2 N 54

Coopération franco-britannique dans le domaine économique, coordination des achats en temps de guerre, organisation du ravitaillement et des transports, de la guerre économique, correspondance française et comptes rendus des conversations (octobre 1937 - août 1939).

2 N 55

(Dossier 1) Lettres et notes au sujet de la coopération économique franco-britannique, mesures prises ou envisagées pour entraver le ravitaillement de l'Allemagne ; texte du questionnaire britannique sur la situation économique allemande (2 janvier 1940) ; réponses aux questions posées (janvier) ; tractations au sujet des inventions et des plans ; réquisitions effectuées au profit de l'armée britannique en France ; renseignements de presse sur les questions économiques ; (d.2) réunions des commissions et sous-commissions de liaison avec la B.E.F. Procès-verbaux d'une réunion sur les questions économiques et financières et sur les relations commerciales franco-britanniques (30 septembre 1939) ; d'une réunion ayant pour objet de mettre au point le mécanisme des liaisons entre le corps expéditionnaire britannique et les autorités françaises (18 octobre) ; comptes rendus des réunions concernant les ports utilisés par le corps expéditionnaire britannique (26 octobre) ; la confrontation des besoins britanniques en France et les possibilités françaises (27 octobre) ; procès-verbaux des trois réunions de la sous-commission chargée des prestations et du contentieux (4, 10 novembre) ; rapport sur la coordination des achats, la procédure des achats, cessions et réquisitions de l'armée britannique en France ; règlement financier de ces achats ; la justice militaire, l'insoumission et la désertion ; dispositions préconisées pour régler les questions d'ordre administratif et financier ou contentieux que pose la satisfaction des besoins de l'armée britannique (novembre) ; procès-verbaux des réunions des sous-commissions transports (5 novembre) ; effectifs et locaux (2, 3 novembre 1939, 14 mars 1940).

2 N 56

(Dossier 1) Correspondance concernant le service des fabrications de guerre à la mobilisation (1928) ; rapports relatifs à la création d'un service des fabrications de guerre à la mobilisation (juillet, octobre 1929) ; observations de diverses provenances au sujet de ces rapports (novembre 1929 - juillet 1930) ; délibérations de la commission d'études sur la création de ce service (10 juillet 1930) ; correspondance au sujet de ses attributions (juillet 1930 - juin 1932) ; rapport de présenta-

tion, projet de décret, procès-verbal de la séance du 20 décembre de la commission d'études (décembre 1932) ; notes et correspondance relatives à l'organisation de ce service (1933, 1935) ; à la création à la mobilisation d'un ministère des industries de défense nationale (1936) ; (d.2) rapports sur la mobilisation industrielle concernant la direction des fabrications d'armement (1934-1937) ; oeuvre accomplie par cette direction intéressant la défense nationale (avril 1937) ; (d.3) correspondance au sujet de la constitution d'un bureau de mobilisation et de coordination interministérielle (septembre 1936 - janvier 1937) ; compte rendu de la réunion interministérielle chargée d'examiner les conditions pratiques de fonctionnement de ce bureau (21 janvier 1937) ; correspondance relative à sa mise sur pied (mai-décembre 1937).

2 N 57

Rapports sur la préparation de la mobilisation industrielle des fabrications d'armement des établissements de Vincennes, Valence, Rennes, Bourges (17 février, 30 mars 1936) ; note préparatoire à la réunion d'une conférence sur les programmes d'armement, but de cette conférence, historique des programmes jusqu'en 1936, la coordination ; schéma d'une loi de programme à faire voter (29 décembre 1937) ; rapport sur la mobilisation industrielle concernant le rôle interministériel de la direction des fabrications d'armement dans la préparation de la mobilisation (1er janvier 1939) ; note manuscrite sur les fabrications d'armement, objets finis (s.d.) ; ordre du jour et questionnaire pour la réunion du 18 janvier 1939 de la commission consultative des fabrications de guerre à la mobilisation ; réponse à un questionnaire envoyé par le Président du Conseil sur les mesures prises pour doter les territoires d'outre-mer d'industries de guerre et sur la mobilisation nationale (1er mars 1939) ; le général Gamelin demande qu'une commission soit chargée d'établir un programme d'ensemble de la contribution à demander à notre empire non seulement en matières premières mais encore en matériels d'armement (1er novembre 1939) ; rapports concernant divers projets d'extension industrielle en Afrique du Nord et en Indochine (février 1940) ; rapport de la commission chargée de l'étude de l'utilisation des ressources du territoire d'outre-mer pour les fabrications d'armement (3 avril 1940).

2 N 58

(Dossier 1) Notes générales et correspondance sur la préparation et l'organisation de la mobilisation économique (1922-1939) ; (d.2) état d'avancement de la mobilisation économique en ce qui concerne le ministère du Commerce (1930-1937) ; (d.3)

conférences sur la mobilisation économique (1937) ; (d.4) correspondance, notes et procès-verbal de la réunion du 8 août 1936 ayant pour objet l'examen des grands travaux de défense nationale à effectuer au titre des Travaux publics, concernant les lignes électriques et les stocks de guerre d'essence (1934-1937) ; (d.5) pièces diverses (1929-1939).

2 N 59

(Dossier 1) Projets, instructions et règlements d'application concernant la mobilisation industrielle (1925-1928) ; (d.2) attributions des ministères en matière de mobilisation industrielle (1923-1933) ; (d.3) notes et lettres au sujet de l'application des textes concernant la mobilisation industrielle (1933-1937) ; (d.4) projet de création d'un ministère des industries de défense nationale à la mobilisation (1938-1939).

2 N 60

(Dossier 1) Notes générales, études et correspondance sur la mobilisation industrielle (1920-1937) ; (d.2) dossier relatif aux six séances de la commission spéciale d'études et à la séance du C.S.D.N. du 22 novembre 1935 ayant pour objet la politique des matières premières ; dossier relatif à la séance du 29 juillet 1936 du C.P.D.N. sur la mobilisation industrielle.

2 N 61

(Dossier 1) Rapports sur la mobilisation industrielle et l'état d'avancement de sa préparation (1932-1938) ; travaux de la sous-commission de la mobilisation industrielle ; fabrications d'armement ; importations ; minerais et combustibles ; mobilisation industrielle de la Marine, poudres et explosifs ; fabrications des industries de guerre mobilisées par les services de l'Air (20 février 1939) ; (d. 2) correspondance (1925-1934) ; (d.3) mobilisation industrielle de l'aéronautique (1923) ; (d.4) mobilisation d'industries et de services divers (1927-1939) ; (d.5) notes au sujet des exercices de mobilisation industrielle (1937) ; organisation et programme de l'exercice prévu à Bourges les 23 et 24 juin 1937 ; compte rendu du déroulement de cet exercice ; remarques sur l'exercice de mobilisation du port fluvial de Nevers-Roanne les 6 et 7 juillet 1938 ; étude d'un exemple de mobilisation au port de Bordeaux ; (d.6) industrialisation dans l'armée. Note sur la question de la réglementation des marchés (15 avril 1926) ; réponses des directions au sujet du fonds de roulement (avril) ; note de la direction de l'artillerie sur le régime actuel des achats et des travaux (14 mai) ; étude sur l'intervention de l'Etat

dans le financement des importations en temps de guerre (18 mai) ; rapport sur l'industrialisation financière des services de fabrications de guerre et spécialement des établissements constructeurs de l'artillerie (30 juin) ; fournitures de cuirs pour l'armée (17 juillet) ; étude du service de l'industrialisation sur la création des fonds de roulement et la révision des marchés ; avis sur ce rapport (25 octobre, 12 novembre) ; note de la direction des poudres sur les modifications qui pourraient être apportées en vue d'améliorer les règles concernant les marchés administratifs (31 octobre) ; rapport sur le fonctionnement du service de l'industrialisation (10 décembre 1926) ; (d.7) industrialisation des services de l'intendance et du génie (1927).

2 N 62

Mobilisation des régions économiques (1926-1939).

2 N 63

Notes sur la mobilisation économique des territoires d'outre-mer, le ravitaillement des colonies en temps de guerre, leurs besoins, leurs ressources, leur participation au ravitaillement de la métropole, les échanges avec la France (1931-1940).

2 N 64

Conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer. Directives du ministre de l'Intérieur aux gouverneurs des colonies pour qu'ils lui adressent leur avis et proposition concernant le plan de développement de leur colonie et les moyens d'intensifier les échanges entre la France et les colonies ; composition et règlement de la conférence ; rapport d'ensemble de la commission générale des productions chargée de rechercher une politique générale des productions tendant à intensifier les exportations métropolitaines et à développer l'exploitation du sol et du sous-sol des pays d'outre-mer ; résumé des travaux de la commission de prévoyance sociale ; travaux de la commission de l'outillage au sujet de l'équipement de l'Afrique Noire et de l'Indochine (1934-1935).

2 N 65

(Dossier 1) Mission du général Serrigny en Afrique du Nord, chargé d'y étudier l'organisation de la défense nationale. Ce dossier contient aussi la correspondance adressée au général Serrigny sur des questions internes au Secrétariat général, des informations sur la question du trafic du matériel de guerre et du désarmement (avril-mai 1925), le compte rendu d'une conférence

du maréchal Pétain sur son voyage en A.O.F. (1927) ; (d.2) compte rendu de la mission effectuée en décembre 1927 par deux officiers du Secrétariat général, relatif au fonctionnement des secrétariats permanents de défense nationale et aux opinions recueillies sur les principales questions économiques ; compte rendu de visite aux chefs des secrétariats de la défense nationale en Algérie et au Maroc en juin 1939 ; (d.3) notes et correspondance relatives à la mobilisation industrielle et à diverses questions économiques en Afrique du Nord. Le Secrétariat général considère comme inopportune actuellement l'organisation d'une industrie aéronautique (17 novembre 1927) ; procès-verbal de la 6ème conférence nord-africaine (3 juillet 1930) ; note sur l'organisation de l'Afrique du Nord pour le temps de guerre (18 décembre 1936) ; l'organisation économique et l'équipement industriel en Afrique du Nord pour le temps de guerre (24 janvier 1938) ; échanges commerciaux entre les territoires d'Afrique du Nord pour le temps de guerre (septembre-octobre 1939) ; compte rendu de la commission interministérielle ayant pour objet l'examen des échanges commerciaux entre la France et l'Afrique du Nord et l'étude des mesures à prendre pour améliorer la situation (18 octobre 1939) ; (d.4) procès-verbaux des réunions tenues à Alger les 19, 20 et 21 mai 1938, par les chefs des secrétariats permanents de la défense nationale en Afrique du Nord ; de la conférence tenue à Paris par leurs représentants les 7 et 8 novembre 1938 ; du 1er au 4 mars 1939, en vue d'organiser l'exercice de mobilisation économique et industrielle envisagé en Afrique du Nord pour 1939 ; (d.5) rapport sur l'exercice de port effectué à Oran en mars 1938 et sur la visite de divers ports en Afrique du Nord (s.d.) ; correspondance relative à l'exercice qui doit se dérouler en 1939 (janvier-février 1939).

2 N 66

Mobilisation économique de l'Algérie. (Dossier 1) Note pour le président du Conseil sur le monopole du pavillon dans les relations entre la France et l'Algérie (17 juillet 1925) ; extrait d'un rapport : l'Algérie n'est pas outillée économiquement pour assurer sa propre défense (16 juin 1927) ; instructions d'application concernant le recensement des ressources et des besoins et la mobilisation des mines et industries rattachées (24 août 1929) ; notes et correspondance sur le recensement des ressources et les besoins (1931) ; préparation du plan des importations en temps de guerre (5 avril 1933) ; procès-verbal de la commission chargée d'étudier l'extension du port d'Oran vers l'ouest (26 octobre 1935) ; réponse au questionnaire de la commission de l'armée du Sénat relatif aux carburants,

combustibles, matières premières végétales et minérales (8 décembre 1938) ; possibilités des installations industrielles déjà existantes en Algérie et industries qu'il semble utile d'y installer rapidement (février 1940) ; (d.2) mobilisation agricole et ravitaillement général. Aménagement de la rivière Tafna (22 septembre 1932) ; instruction d'application concernant la mobilisation dans les domaines agricole et alimentaire (26 août 1929) ; notes et brochures relatives à diverses productions agricoles (1922-1938) ; instruction sur la mobilisation des industries alimentaires (5 novembre 1934) ; procès-verbal de la réunion relative à l'organisation du service de ravitaillement général en Algérie (11 avril 1938) ; stocks de sécurité de denrées (1939) ; (d.3) correspondance relative à l'utilisation des fonds à provenir de la contribution militaire de l'Algérie pour les travaux de défense nationale et à l'établissement d'un programme d'ensemble (février-juillet 1939) ; note pour le Président du Conseil sur cette question (s.d.) ; lettre et note de l'E.M.A. au sujet du programme des améliorations à poursuivre sur les réseaux ferrés et routiers de l'Algérie dans le cadre de la contribution militaire de l'Algérie (février) ; décret relatif à la participation exceptionnelle de l'Algérie aux dépenses de défense nationale (24 juin 1939) ; (d.4) concession du gisement de charbon de Kenadsa (1920-1922) ; (d.5) cartes et tableaux économiques de l'Algérie (1921-1930).

2 N 67

(Dossier 1) Mobilisation économique et industrielle du Maroc. Etude sur l'administration et l'économie du Maroc, tableaux de statistiques sur les ressources, besoins, disponibilités et déficits du protectorat (1926) ; contribution du Maroc à l'approvisionnement de la métropole, mobilisation des mines et industries rattachées ; inventaire des besoins et des ressources en temps de guerre ; mouvement commercial (17 décembre 1938) ; bulletins d'informations et de documentation bimensuels (1er février-1er juillet 1939) ; sommaire des conférences faites du 10 au 13 juillet aux représentants des chefs de région ou de territoire autonome sur la mobilisation administrative et économique du protectorat (18 août 1939) ; (d.2) réquisitions des cuirs et laines ; étude d'un vétérinaire sur la population ovine du territoire du Tadla (1923) ; (d.3) mobilisation dans les domaines agricole et alimentaire, ravitaillement général du Maroc (1928-1937).

2 N 68

(Dossier 1) Mobilisation économique de la Tunisie. Etude relative à l'installation d'une usine métallurgique (1924) ; notices sur les mines tunisiennes ; correspondance relative à la question de l'union douanière avec la France et au privilège du pavillon (1925-1926) ; organisation du service météorologique (1930) ; notes sur les exportations de la Tunisie (1931-1934) ; (d.2) état des besoins et des ressources de la Tunisie en temps de guerre (1931-1939) ; plan initial des importations et des exportations (1939) ; tableaux des produits fabriqués nécessaires à l'outillage économique de la Régence, état des besoins militaires, plan de ravitaillement en matériels du génie et des transmissions pour une année de guerre ; tableaux des prévisions relatives à la contribution de la Tunisie à l'approvisionnement de la métropole (23 mars 1939) ; (d.3) réquisitions des laines et cuirs (1928-1929) ; (d.4) mobilisation agricole ; statistiques de diverses productions et des instruments agricoles (1937) ; (d.5) barrage de l'Oued Kebir (1921).

2 N 69

Rapports de la commission d'études économiques sur la Tunisie. (Dossier 1) Rapport général sur les produits du sol et les industries annexes, les produits du sous-sol, de la mer et les industries annexes (1932) ; (d.2) sur la circulation des produits, le commerce et les industries générales (1932) ; (d.3) sur le travail et l'enseignement, l'hygiène et l'assistance, l'urbanisme, les habitations à bon marché, les bâtiments civils d'intérêt général (1932).

2 N 70

(Dossier 1) Notices économiques sur le Levant ; enquête sur la situation des principales branches de l'agriculture (31 mars 1932) ; organisation du ravitaillement en temps de guerre (1936-1938) ; (d.2) notes du ministre des Colonies et du Secrétariat général sur l'organisation d'une industrie de guerre en Indochine (17, 27 octobre 1938) ; renseignements de presse d'ordre économique sur l'Indochine (1937-1939) ; (d.3) l'A.O.F. (1938-1939) ; (d.4) l'A.E.F. (1938-1939) ; tableau des exportations en 1929 ; (d.5) Madagascar et la Réunion (1938-1939) ; (d.6) la Côte Française des Somalis et sur les revendications italiennes (1938-1939) ; (d.7) la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, Saint-Pierre et Miquelon (1937-1939) ; (d.8) la Nouvelle-Calédonie et les Etablissement français de l'Océanie (1937-1939).

2 N 71

Notes, études et documentation sur la situation de l'économie et l'industrie françaises, notamment sur les industries de défense nationale ; assurances des industries travaillant pour la défense nationale (1934-1935).

2 N 72

(Dossier 1) Informations de presse sur la situation économique de la France (1939-1940) ; mesures prises en vue d'améliorer celle-ci (29 janvier 1940) ; (d.2) correspondance avec la direction de la statistique générale de la France (1937-1938).

2 N 73

(Dossier 1) Etat comparatif des flottes commerciales des principales puissances (20 novembre 1930) ; informations de presse concernant l'aéronautique (1938-1939) ; (d.2) notes et informations sur les industries chimiques (1924-1939).

2 N 74

Stocks. (Dossier 1) Politique des matières premières de défense nationale (1935) ; comptes rendus des journées d'études des stocks (14-15 février 1938) ; stocks de denrées alimentaires (1938) ; économies en temps de guerre (1931) ; (d.2) stocks de sécurité de blé et de divers produits alimentaires (1939) ; mesures prises à partir d'avril 1939 en vue d'améliorer les stocks de sécurité et de matières premières ; comptes rendus des réunions du comité restreint d'action à l'étranger et de la commission interministérielle des stocks (avril-juin 1939) ; (d.3) renseignements concernant les stocks (juin 1939) ; (d.4) renseignements sur le stockage et les stocks de matières premières ; notes à ce sujet concernant l'Allemagne et la Grande-Bretagne (1935-1937) ; graphique des stocks mondiaux en 1938 de matières premières et de denrées alimentaires.

2 N 75

(Dossier 1) Notes préparatoires à l'élaboration de l'instruction sur la mobilisation des mines (1924-1927) ; dossier relatif aux réclamations adressées par l'Algérie au sujet de cette instruction (1928-1929) ; mobilisation des mines et des industries rattachées (1928-1939) ; (d.2) documentation sur les mines françaises et les productions minières (1934-1939) ; projet de loi sur le régime des combustibles solides (s.d.).

2 N 76

Renseignements sur la production charbonnière, les besoins, les achats, le ravitaillement, la constitution de groupements charbonniers, la répartition des charbons en temps de guerre (1924-1939).

2 N 77

(Dossier 1) L'industrie du coke et du gaz (1922-1929) ; (d.2) le lignite de Maillac (1934-1936) ; (d.3) informations de presse sur le charbon, les charbonnages et les mines (1930-1939) ; (d.4) charbonnages et mines pendant la période 1939-1940).

2 N 78

(Dossier 1) Documentation concernant la potasse (1923-1938) ; (d.2) stocks de potasse (1925-1927) ; (d.3) production de brome et de potasse (1927-1937).

2 N 79

Fer, fonte, acier, sidérurgie (1923-1924, 1938-1939).

2 N 80 - 81

Métaux et minerais divers (1924-1939).

2 N 82

Production et distribution de l'électricité, industries électriques, mobilisation des industries électriques, véhicules électriques. Informations de presse sur l'électricité (1925-1939).

2 N 83

(Dossier 1) Rapports généraux au sujet de la politique française du pétrole (1924-1927) ; (d.2) le monopole d'importation du pétrole (1938-1939) ; (d.3) notes et documentation concernant les importations de pétrole et produits dérivés (1938-1939) ; (d.4) recherches de pétrole dans les territoires d'outre-mer (1925-1937) ; (d.5) liaisons avec la direction des carburants (1939-1940).

2 N 84

(Dossier 1) Ravitaillement en pétrole et succédanés, plan de ravitaillement (1935-1939) ; (d.2) stocks de produits pétroliers (1924-1939) ; (d.3) répartition des carburants, les consommateurs de pétrole (1927-1939) ; (d.4) rapport de mission à Péchelbron (1928).

2 N 85

(Dossier 1) Documentation sur le pipe-line Donges-Montargis (1933-1939) ; (d.2) subventions aux navires citernes (1929-1938) ; (d.3) notes et documentation concernant diverses questions relatives au pétrole (1928-1940).

2 N 86

Les raffineries (1928-1935).

2 N 87

Délibérations du conseil d'administration de l'office national des combustibles liquides (1935-1939).

2 N 88

Délibérations de la commission d'examen instituée par la loi du 30 mars 1928 relative à l'importance du pétrole (1928-1932).

2 N 89

Idem (1933-1937).

2 N 90

Réunion de la commission permanente relative aux conditions d'application du régime douanier des produits pétrolifères (1928-1937).

2 N 91

Correspondance et notes relatives à la protection des dépôts d'hydrocarbures, renseignements sur les mesures prises par divers pays étrangers à ce sujet (1923-1934) ; procès-verbaux des réunions des 10 avril et 20 mai 1933 du comité spécial de sécurité des usines et établissements de pétrole (1923-1934).

2 N 92

Correspondance et notes concernant la défense passive des établissements pétroliers ; projets, textes d'arrêtés et instructions (1933-1939).

2 N 93

Documentation sur le benzol ; procès-verbal de la réunion tenue le 4 mai 1934 à la direction des poudres ayant pour objet la répartition des sous-produits de la distillation des goudrons en temps de guerre ; correspondance provenant du comité central des producteurs et distillateurs de goudron en France (1932-1939).

2 N 94

(Dossier 1) Ressources en bois de feu, utilisation (1934-1939) ; (d.2) les véhicules à gazogène (1927-1937) ; (d.3) le gazogène en Allemagne et en Italie (1933-1936).

2 N 95

Documentation sur le gazogène (1925-1939).

2 N 96

Répertoire de la section 4 R qui, à l'origine, était chargée des questions de ravitaillement général ; organisation du ravitaillement du régime des céréales, de la farine et du pain au cours de la guerre 1914-1918 (s.d.) ; circulaires relatives au ravitaillement (1920-1921) ; création et organisation du service de ravitaillement général ; textes concernant le personnel (1926-1937) ; projet et texte d'instruction provisoire sur le ravitaillement général (1927) ; correspondance, notes et instructions relatives à la mobilisation économique dans les domaines agricole et alimentaire (1933-1938) ; notes, correspondance et procès-verbaux des réunions relatives au ravitaillement général (1927-1939).

2 N 97

(Dossier 1) Projets de décrets et de règlements sur les réquisitions (1933-1938) ; (d.2) création et organisation au ministère de l'Agriculture d'un service de préparation du ravitaillement général en temps de guerre (1938-1939).

2 N 98

(Dossier 1) Organisation du ravitaillement dans le cadre du département (1927-1939) ; (d.2) ravitaillement de Paris et des grands centres (1938-1939) ; (d.3) de la Corse (1923-1939) ; (d.4) de la Marine (1922-1927).

2 N 99

(Dossier 1) Instruction coloniale sur le ravitaillement général en temps de guerre (1933) ; instruction sur l'établissement du plan de ravitaillement en Afrique du Nord (24 décembre 1937) ; (d.2) ravitaillement général de la Tunisie (1930-1939) ; (d.3) du Maroc ; (d.4) du Levant (1935-1936).

2 N 100

(Dossier 1) Correspondance, notes et projet de décret, instruction du 18 mai 1933 relatifs à la carte d'alimentation (1934-1939) ; (d.2) correspondance, documentation, notes sur la production, le marché, les importations de viande, les installations frigorifiques (1933-1935).

2 N 101

Lettres provenant de la direction des affaires économiques du ministère de l'Agriculture, notamment autorisations d'importation ; correspondance avec le ministère de la Marine marchande au sujet des transports maritimes (1939-1940).

2 N 102

Correspondance de la direction des produits d'épicerie et des boissons (1939-1940).

2 N 103

(Dossier 1) Service des corps gras. Demandes de licences d'importation ; demandes d'exportations (1939-1940) ; (d.2) utilisation de la récolte de vin d'Algérie (1939-1940).

2 N 104

(Dossier 1) Plan D.R. bis, tableaux des impositions de divers produits alimentaires, contingents imposés aux départements, stations magasins, usines de fabrication (1934) ; (d.2) états des prévisions de matières premières et produits nécessaires aux établissements de divers départements (1931-1939).

2 N 105

(Dossier 1) Notes et lettres diverses sur le ravitaillement de la population civile (1930, 1935) ; la répartition des denrées alimentaires (1938-1939) ; le ravitaillement en céréales en 1917-1919 ; plan de répartition du sel domestique en temps de guerre (30 juillet 1939) ; congrès scientifique international de l'alimentation (1936-1937) ; compte rendu de deux réunions des directeurs au ministère de la Guerre (1936) ; organisation de la direction générale des services économiques ; correspondance du ministère de l'Agriculture concernant son service de défense nationale (1922-1939) ; utilisation des ressources dans la zone des armées (novembre-décembre 1939) ; correspondance des chambres d'agriculture (1939-1940) ; (d 2) projet d'instruction et instruction sur la comptabilité du ravitaillement Général (1934-1938).

2 N 106

(Dossier 1) Notes et correspondance sur la mobilisation agricole, enquête dans les départements au sujet des besoins de l'agriculture (1928) ; question de l'utilisation des moyens de transports à la mobilisation (1934) ; mission du ministère de l'Agriculture dans les domaines forestier, agricole et alimentaire (1937-1938) ; desiderata de l'Agriculture au sujet de la mobilisation économique agricole (mai 1939) ; (d.2) les facteurs de la mobilisation agricole en temps de guerre (1934) ; (d 3) conférences sur la mobilisation agricole (1938) ; (d.4) création d'une chambre d'agriculture dans chaque département (1924).

2 N 107

(Dossier 1) Manuel de mobilisation à l'usage des directeurs départementaux des services agricoles (24 novembre 1937) ; (d.2) mobilisation agricole à l'échelon communal (1938-1939) ; (d.3) journaux de mobilisation agricole (1934, 1937) ; (d.4) projet de rapport des chambres d'agriculture sur l'ensemble des questions intéressant la mobilisation agricole (21 septembre 1938) ; (d.5) mobilisation des machines agricoles (1930-1937) ; (d.6) documentation de presse sur la mobilisation agricole (1936-1939).

2 N 108

(Dossier 1) Projet et texte de l'instruction du 5 novembre 1935 sur la mobilisation par le service des subsistances militaires des industries alimentaires et des industries annexes ; instruction sur la mobilisation par les directeurs des services agricoles des industries alimentaires et industries annexes (23

avril 1936) ; correspondance et notes sur la mobilisation des industries alimentaires (1923-1936) ; (d.2) notes et documentation sur l'alimentation générale (1937-1938) ; (d.3) eaux minérales (1936-1937).

2 N 109

(Dossier 1) Amélioration de l'agriculture, crédits, groupements professionnels (1927-1938) (d.2) application des lois sociales en agriculture (1931-1939) ; (d.3) notes et documentation sur la production agricole en France, en Afrique du Nord et à l'étranger (1929-1938) ; (d.4) sur le sisal et la ficelle lieuse (1926-1936) ; (d.5) sur les engrais chimiques (1925-1936)

2 N 110

Notes, études, documentation sur l'office du blé, la politique, la production et le commerce du blé (1933-1939).

2 N 111

(Dossier 1) Stockage des céréales et conservation du blé (1926-1939) ; (d.2) céréales secondaires (1931-1939) ; (d.3) importation de maïs (1930) ; (d.4) féculeries, biscuiteries, levureries (1932-1938).

2 N 112

(Dossier 1) Le sucre ; stocks, l'industrie sucrière, ravitaillement de l'Algérie (1929-1940) ; (d.2) sucreries et raffineries (1932-1939) ; (d.3) production et commerce du sucre (1935-1938).

2 N 113

Mobilisation des corps gras, correspondance et documentation, constitution des stocks (1932-1940).

2 N 114

(Dossier 1) Le ravitaillement des armées en vin, documentation sur la viticulture (1934-1938) ; (d.2) produits divers, dont épices, cultures industrielles, café, thé, sel (1930-1938).

2 N 115

La pêche maritime, rendement en temps de guerre, mobilisation du port de Lorient (1927-1938).

112 Secrétariat général du C.S.D.N. (S.G.D.N.)

2 N 116

Création d'une commission de défense nationale pour les industries concernant l'utilisation du bois, des textiles, des cuirs et fabrications spéciales ; délibérations de la 4ème section de la commission d'études du C.S.D.N., de cette commission et des sous-commissions (1925-1928).

2 N 117

(Dossier 1) Mobilisation des industries textiles et de l'habillement (1922-1939) ; (d.2) questions générales concernant les textiles et en particulier le regroupement des industries textiles (1927-1939).

2 N 118

(Dossier 1) Importations de coton, chanvre, jute, laine, lin, soie (1917-1932) ; (d.2) achats urgents de textiles (1937-1938) ; (d.3) documentation sur le commerce et la production de textiles dans le monde et dans divers pays (1928-1936).

2 N 119

(Dossier 1) Production, besoins, achats de coton (1929-1939) ; (d.2) production et industrie de la laine en France et au Maroc (1927-1937).

2 N 120

(Dossier 1) Culture et travail du lin et du chanvre (1927-1939) ; (d.2) soie, rayonne, crin de Florence (1929-1939) ; (d.3) fibre et charbon de noix de coco (1936-1938).

2 N 121

(Dossier 1) Cuirs, peaux, chaussures (1927-1938) ; (d.2) bois, pâte à papier, cellulose (1927-1934) ; (d.3) caoutchouc, gomme laque d'Indochine, kapok (1934-1939).

2 N 122

Instruction générale sur les importations en temps de guerre (23 juillet 1929) ; plans des importations et des exportations (1930-1939).

2 N 123

(Dossier 1) Délibérations de la commission consultative des importations (1930-1939) ; (d.2) plans d'achats, interdiction des exportations en temps de guerre et de tension politique (1930-1939).

2 N 124

Plans d'achats, achats urgents (1933-1938).

2 N 125

Missions d'achats, groupements d'achats et de répartition ; marchés de l'Etat ; achats en commun des ministères ; projets de contrat et projets de loi relatifs aux matières à importer en temps de guerre (1934) : financement des importations (1930-1939).

2 N 126

(Dossier 1) Règlementation du commerce extérieur (1932-1939) ; (d.2) achats à effectuer à l'étranger et dans les colonies en temps de guerre (1932-1939) ; (d.3) documentation sur le commerce extérieur de la France (1935-1939).

2 N 127

(Dossier 1) Application du plan d'achat annuel par pays (1938) ; (d.2) achats en Suède et en Norvège (1938-1939) ; (d.3) relations économiques avec la Yougoslavie, projet d'équipement métallurgique de ce pays par les établissements Delattre et Frouard (1937) ; (d.4) achats aux Etats-Unis en temps de guerre, aide éventuelle à adresser à ce pays (1938-1939) ; fourniture éventuelle de matériel de guerre par le Canada (1938) ; (d.5) documentation sur les accords commerciaux passés avec divers Etats (1921-1929).

2 N 128

(Dossier 1) Notes sur le commerce extérieur, les missions d'achats à l'étranger, correspondance sur les missions d'achat de Londres, décrets concernant les exportations, satisfaction des besoins de la population civile ; mécanisme et renseignements divers sur les importations (1939-1940) ; (d.2) séances du comité consultatif des importations et des exportations (11 septembre 1939 - 30 mars 1940).

114 Secrétariat général du C.S.D.N. (S.G.D.N.)

2 N 129

Exercices d'importation (1931-1936).

2 N 130

Tarifs douaniers, contingentements (1923-1938).

2 N 131

(Dossier 1) Informations sur le budget et les crédits militaires (1938-1939) ; (d.2) sur la taxe d'armement (1939) ; (d.3) les impôts et le Trésor (1938-1939) ; (d.4) extraits de presse (1938-1939).

2 N 132

(Dossier 1) Dépenses à prévoir en temps de guerre (1935-1939) ; (d.2) financement des stocks (1936-1938) ; (d.3) crédits de défense nationale pour le ministère de l'Agriculture concernant le ravitaillement général (1929-1939) ; (d.4) contrôle des changes (1936-1939).

2 N 133

(Dossier 1) Documentation sur les banques (1936-1939) ; (d.2) bulletins et informations financières (septembre 1939 - mai 1940).

2 N 134

(Dossier 1) Instruction, notes et correspondance sur la mobilisation scientifique (1922-1936) ; (d.2) l'office des recherches scientifiques et industrielles et des inventions (1932-1937).

2 N 135

(Dossier 1) Rapports du haut comité de coordination des recherches scientifiques concernant diverses questions (1930-1938) ; (d.2) la recherche scientifique à l'étranger (1920-1935).

2 N 136

(Dossier 1) Recherches scientifiques pour la défense nationale (1938-1939) ; (d.2) participation de la direction des fabrications d'armement à l'organisation de la recherche scientifique appliquée ; attributions respectives du commandement, des services de recherches ou d'études, des services de fabrication et des services utilisateurs : participation du ministère des

Colonies à l'Institut de la recherche appliquée ; état des recherches scientifiques dans les corps techniques (1938-1939).

2 N 137

Création et organisation de l'Institut de recherche scientifique appliquée à la défense nationale (1938).

2 N 138

Première séance du Comité supérieur de l' Institut de recherche scientifique appliquée (19 janvier 1939).

2 N 139

Assemblée plénière du centre national de la recherche scientifique appliquée (4 mai 1939) ; préparation de la séance, procès-verbal et suites données (1939).

2 N 140

Notes sur l'organisation de la recherche scientifique appliquée ; procès-verbaux des séances du comité exécutif (janvier-mai 1940), et du conseil d'administration décembre 1939 - mai 1940).

2 N 141

Fonctionnement de la commission supérieure des inventions, procès-verbaux des délibérations, renseignements sur l'organisation, l'activité et diverses questions techniques soumises à l'office national des recherches scientifiques et inventions (1927-1940).

2 N 142

Correspondance et documentation concernant les brevets d'invention (1922-1939) ; procès-verbaux des réunions du comité des brevets (3, 23 mai 1939).

2 N 143

(Dossier 1) Organisation du comité des brevets (1939-1940) ;
(d.2) procès-verbaux des délibérations (mai 1939 - mai 1940) ;
(d.3) minutier (mai 1939, octobre 1939 - mai 1940).

2 N 144

(Dossier 1) Correspondance et affaires diverses concernant les brevets dont : lettres d'origine de mises au secret sur les demandes de dépôt à l'étranger, affaire Weiss (1939-1940) ; (d.2) projet de décret portant règlement au sujet des inventions intéressant la défense nationale (1939-1940).

2 N 145

(Dossier 1) Création et organisation du Conseil national économique (1925-1936) ; (d.2) rapport sur le questionnaire élaboré par la conférence de Genève en vue d'une action économique concertée (octobre 1930) ; rapport sur la situation énergétique de l'Europe (novembre 1930).

2 N 146

Séances des commissions et sous-commissions du Conseil national économique. (Dossier 1) Questions agricoles générales et politique agricole coloniale (1934-1935, 1939) ; dont un rapport concernant la production coloniale (1939) ; (d.2) délibérations de la commission chargée de l'examen de la balance commerciale en ce qui concerne la production agricole ; projet de conclusions générales et de propositions spéciales aux diverses productions (24 octobre 1938) ; conclusions sur la politique agricole à suivre en vue de réduire le déficit de la balance commerciale et de coordonner la production métropolitaine et coloniale (11, 16 janvier 1939) ; (d.3) séances concernant le cheptel et le commerce de la viande ; l'industrie de la soie ; le blé ; les industries des cuirs et peaux (1931) ; la laine (1932) ; le vin (1932, 1936) ; situation générale de la production et du marché des corps gras (1938) ; l'alcool-carburant (1938).

2 N 147

(Dossier 1) Création d'une commission de défense nationale pour la métallurgie et les industries mécaniques (30 mars 1926) ; délibérations concernant ces questions (1932, 1934) ; rapport sur l'Institut électrotechnique de mécanique appliquée de Toulouse (7 novembre 1936) ; (d.2) les industries chimiques (1932-1936) ; (d.3) l'industrie électrique (1933) ; (d.4) les industries des matériaux de construction, du bâtiment et des travaux publics (193) ; (d.5) l'imprimerie et les industries du livre (1932-1934) ; (d.6) l'industrie cinématographique (1935-1936).

2 N 148

(Dossier 1) La crise économique et ses causes (1931) ; (d 2) la politique française des échanges internationaux (1932) ; la représentation du commerce extérieur au sein du C.N.E. (1935) ; (d.3) questions diverses dont la rationalisation de l'industrie (1928) ; (d.4) le problème de l'outillage national (1927-1931, 1938) ; (d.5) transports (1934) ; (d 6) voies navigables (1927) ; aide à la construction navale (1935) ; (d.7) chemins de fer (1932) ; (d.8) tourisme, thermalisme, climatisme (1935) ; (d.9) la crise de l'artisanat rural (1928) ; (d.10) le chômage (1927, 1931-1932, 1936, 1937).

2 N 149

Rapports de présentation, procès-verbaux des séances du Comité de production. Programme du comité, moyens de travail, revue de la situation actuelle, mesures à prendre pour accélérer le rythme des fabrications (4 février 1938) ; organisation générale des directions chargées de la fabrication du matériel de guerre (6 avril) ; neuf questions traitées au cours de la séance, dont l'organisation générale, les statistiques de fabrication, engagement et consommation de crédits, main-d'oeuvre (21 juin) ; aménagement du programme de fabrication de la société nationale de construction des moteurs, dérogations à la semaine de 40 heures ; augmentation de l'effectif des usines d'aviation (22 juillet) ; conclusions émises concernant l'outillage pour les fabrications de défense nationale, les études et recherches scientifiques intéressant la défense nationale, les recours aux ministères militaires pour les arbitrages dans les conflits du travail, le paiement des heures supplémentaires, les dérogations à la semaine de 40 heures (21 septembre 1938) ; examen d'un projet de décret loi portant création d'une caisse d'outillage (13 octobre) ; emploi de la main-d'oeuvre des ateliers de la S.N.C.F. et de la Monnaie pour la défense nationale ; application du décret-loi relatif à la durée du travail dans les établissements d'Etat et entreprises privées, débauchages, questions pendantes, recherches scientifiques (22 novembre) ; projet de décret pour l'application du décret-loi du 12 novembre 1938 sur la durée du travail, salaires et embauchages dans l'industrie de l'aviation, état des négociations avec la S.N.C.F. pour l'utilisation de sa main-d'oeuvre et de ses moyens de production, apprentissage, avances pour assurer la trésorerie des industries travaillant pour la défense nationale (29 décembre 1938) ; examen de deux projets de décrets sur le placement des ouvriers de la S. N. C. F. dans les services d'Etat et dans l'industrie privée, situation des ouvriers licenciés le 30 novembre 1938 (27 janvier 1939) ; compte rendu manuscrit de la séance du 8 mars 1939.

2 N 150

Études concernant l'économie de l'Allemagne antérieures à 1933 (1921-1932).

2 N 151

(Dossier 1) Le réarmement allemand et ses conséquences (octobre 1933 - février 1934) ; (d.2) étude sur le programme de sanctions économiques que l'on pourrait éventuellement appliquer à l'Allemagne (1935) ; (d.3) potentiel militaire de l'Allemagne (1932-1939) ; (d. 4) notes sur l'économie de guerre et le plan de quatre ans (1936-1937) ; (d.5) relations économiques avec divers pays ; (d.6) informations de presse sur les revendications coloniales allemandes (1937-1939) ; (d.7) les problèmes sociaux (1937-1939).

2 N 152

Documentation sur l'économie allemande, les productions industrielles, les matières premières, l'industrie chimique, l'agriculture, les stocks de céréales, les moyens de transports et sur d'autres questions économiques diverses (1925, 1933-1939).

2 N 153

(Dossier 1) Renseignements provenant de l'E.M.A., des Affaires étrangères et du ministère du Blocus sur l'économie allemande (septembre 1939 - mai 1940) ; (d.2) la collaboration germano-soviétique (septembre 1939 - mai 1940) ; (d.3) informations de presse sur l'économie allemande (septembre 1939 - février 1940)

2 N 154

Informations de presse sur l'économie allemande (mars-juin 1940)

2 N 155

Informations économiques sur l'Australie, l'Autriche, les pays balkaniques, le Belgique, la Bulgarie, le Canada, l'Égypte, l'Espagne, les États-Unis (1927-1940).

2 N 156

Informations économiques sur la Grande-Bretagne (avant septembre 1939) (1922-1939).

2 N 157

(Dossier 1) Renseignements économiques concernant la Grande-Bretagne provenant de l'E.M.A. et de différents ministères (1939-1940) ; (d.2) informations de presse (septembre 1939-juin 1940).

2 N 158

Informations économiques sur l'Italie, l'Inde, le Luxembourg et question du barrage de l'Our (1) (1928-1930) la Nouvelle-Zélande, renseignements sur les méthodes anglaises dans l'Ouest Africain (octobre 1929), les Pays-Bas (1922-1940).

2 N 159

Informations économiques sur la Pologne (1939-1940) ; la Roumanie (1939-1940) ; les Pays scandinaves (1938-1940) ; la Suisse, dont une étude sur le ravitaillement de la Suisse en temps de guerre (1938-1939) ; arrangement franco-suisse du 23 septembre 1939 ; Tchécoslovaquie : questions économiques (1921-1938) ; notes, correspondance concernant l'organisation de la Tchécoslovaquie en temps de guerre (1923) ; informations économiques sur l'Union Sud-Africaine (1938-1939) ; l'U.R.S.S. (1940) ; informations de la section de renseignements concernant divers pays (1924-1939).

2 N 160 - 161

Bulletins économiques du comité central des Houillères de France concernant divers pays (1937-1939).

2 N 162

Bulletins de la section d'études et d'informations économiques (S.E.I.E.) mondiale, la France et les concernant l'économie autres pays (1925-1931).

2 N 163

Collection France et généralités 1932 - 1933

2 N 164

Idem 1934

(1) Voir aussi 2 N 239-2.

120	Secrétariat général du C.S.D.N. (S.G.D.N.)	
2 N 165		
Idem	janvier-mai 1935
2 N 166		
Idem	juin-décembre 1935
2 N 167		
Idem	1936
2 N 168		
Idem	1937
2 N 169		
Idem	1938
2 N 170		
Idem	janvier-août 1939
2 N 171		
Idem	septembre 1939 - juin 1940
2 N 172		
Allemagne (1927-1939).		
2 N 173		
Amérique du Sud (1931-1933) ; Argentine. (1924-1935) Australie (1932-1939) ; Autriche (1929-1935) ; Belgique (1923-1939) ; Brésil (1924-1933).		
2 N 174		
Bulgarie (1927-1936) ; Canada (1927-1937) Chili (1933) ; Chine (1931-1938) ; Colombie (1930) ; Danemark (1931-1934) ; Espagne (1922-1937) ; Extrême-Orient (1936-1937).		
2 N 175		
Etats-Unis (1931-1934).		

2 N 176

Etats-Unis (1935-1939) ; extraits de presse (1938-1939).

2 N 177

Grande-bretagne (1922-1931).

2 N 178

Grande-Bretagne (1932-1934).

2 N 179

Grande-bretagne (1935-1939).

2 N 180

Hongrie (1927-1938) ; Italie (1927-1939).

2 N 181

Japon (1925-1939) ; Norvège (1931-1932) ; Pays-Baltes (1931-1932) ; Pays-Bas (1926-1935) ; Perse (1931-1932) ; Portugal (1925-1937)

2 N 182

Roumanie (1923-1937) ; Pays Scandinaves (1931) ; Siam (1935-1936) ; Suède (1931-1932) ; Suisse (1923-1938) ; Syrie (1932) ; Tchécoslovaquie (1923-1937) ; Turquie (1929-1937).

2 N 183

U.R.S.S. (1922-1939) ; Yougoslavie (1924-1938).

2 N 184

Coupures de presse et bulletins de la S.E.I.E., relatifs aux prix, aux salaires, aux questions sociales, aux conditions de travail et au chômage (1936-1939).

2° SECTION : MOBILISATION DE LA MAIN-D'OEUVRE, DEFENSE PASSIVE

2 N 185

Instructions, études et notes sur la préparation de la mobilisation de la main-d'oeuvre. (Dossier 1) Etude sur le problème des effectifs de la main-d'oeuvre au point de vue de la défense

nationale (6 janvier 1925) ; instruction provisoire sur la préparation de la mobilisation de la main-d'oeuvre française (10 juin 1926) ; instruction provisoire sur le rôle, en temps de paix, des divers organes chargés de la préparation de la mobilisation de la main-d'oeuvre (1er juillet 1927, 1er février 1937) ; rapport du ministre du Travail sur la mobilisation de la main-d'oeuvre (1936) ; procès-verbal de la réunion de la commission consacrée à l'étude de la coordination, en temps de paix, de la main-d'oeuvre de défense nationale (9 mai 1938) ; conférence faite à l'E.S.G. sur la mobilisation de la main-d'oeuvre (4 mars 1939) ; compte rendu de la réunion tenue le 6 juin 1939 au ministère du travail sur les mesures déjà prises et la situation actuelle de la mobilisation de la main-d'oeuvre ; (d.2) instruction sur le recrutement et l'emploi de la main-d'oeuvre indigène nord-africaine et coloniale en temps de guerre (9 octobre 1926) ; instruction sur le fonctionnement du service des travailleurs indigènes nord-africains et coloniaux dans la métropole en temps de guerre et sur l'état d'avancement de la préparation de la mobilisation de cette main-d'oeuvre (29 avril 1938) ; procès-verbal de la commission d'études de la main-d'oeuvre en temps de guerre en Tunisie (31 mai 1939) ; (d.3) mobilisation de la main-d'oeuvre étrangère ; (d.4) instruction provisoire sur la mobilisation du personnel des exploitations minières (27 janvier 1927) ; instruction sur la mobilisation du personnel du service des fabrications dans l'industrie (8 mars 1929) ; compte rendu du ministère des Affaires étrangères au sujet de la mobilisation de son personnel (décembre 1934) ; (d.5) instruction sur la mobilisation du personnel des industries électriques (décembre 1926) ; comptes rendus des exercices effectués en 1936 et 1937 ; notices techniques sur divers réseaux électriques.

2 N 186 - 188

Exercices de préparation de mobilisation de la main-d'oeuvre (1932-1938).

186 Enseignements tirés des exercices effectués en 1932 et 1933 ; programme de 1934 ; circulaire fixant les conditions dans lesquelles auront lieu les exercices (5 avril 1934) ; procès-verbal de l'exercice relatif à la Loire qui a eu lieu à Saint-Etienne le 27 avril 1934 ; exercice intéressant la zone d'Albert-Meaulte, visant plus spécialement les usines de cette région ayant une mission de guerre et en particulier les usines Potez (29 juin) ; mobilisation du personnel de l'industrie automobile (28 novembre 1934) ; enseignements retirés des exercices de 1933-1934 (28 septembre, 18 novembre 1934, 1er juin 1935).

187 Programme des exercices de 1935 ; notes relatives à des exercices régionaux ; conditions dans lesquelles a été poursuivi le travail de la mobilisation de la main-d'œuvre dans la Meurthe ; observations concernant les exercices de 1935 (21 décembre 1935) ; évaluation des besoins ; adaptation des ressources aux besoins ; instruction provisoire relative à la collaboration nécessaire entre l'autorité militaire régionale et l'inspecteur départemental du travail, chargé de la préparation de la main-d'oeuvre, pour compléter, à la mobilisation, l'effectif des spécialistes et ouvriers qualifiés des établissements et usines de guerre (13 décembre 1935) ; enseignements tirés des exercices de 1935 (1er février 1936) ; visites aux usines d'aviation Latecoere-Dewoitine de Toulouse (octobre 1934 - janvier 1935) ; exercice de mobilisation de la main-d'œuvre des usines de guerre (17, 24 octobre 1935) ; programme de l'organisation de l'exercice de mobilisation des organes locaux du port du Havre (28-29 octobre 1935) ; exercice de Paris relatif aux industries de l'optique (12 décembre 1935).

188 Programme des exercices de 1936 ; exercice de la mobilisation des industries chimiques effectué à Paris le 10 décembre 1936 ; note sur les exercices devant être effectués en 1937 (23 novembre 1936) ; compte rendu de l'exercice régional concernant les distilleries d'alcool effectué le 16 mars 1937 ; exercice de préparation de la mobilisation de la main-d'œuvre forestière les 6 et 7 avril 1938.

2 N 189

Mobilisation de la main-d'oeuvre agricole. (Dossier 1) Instruction sur la préparation de la mobilisation de la main-d'œuvre agricole (1er mai 1930) ; manuel de mobilisation à l'usage des directeurs départementaux des services agricoles (24 novembre 1937) ; correspondance relative à l'utilisation de la main-d'oeuvre évacuée (janvier-mars 1938) ; (d.2) lettres et notes diverses sur la mobilisation de la main-d'oeuvre agricole, sur le ravitaillement général et sur divers produits destinés à l'industrie ; compte rendu de la réunion du 16 avril 1937 au Secrétariat général du C.S.D.N. au sujet de la mobilisation de la main-d'œuvre ; projet de décret portant règlement d'administration publique sur l'organisme chargé de la préparation de la mobilisation de la main-d'oeuvre (1933-1939) ; (d.3) notes diverses (1934-1939) ; instruction sur l'emploi des militaires et marins des dépôts et des prisonniers de guerre dans les exploitations agricoles (7 mars 1939) ; (d.4) exercices de mobilisation dans les directions des services agricoles (novembre-décembre 1938) ; (d.5) tableau des effectifs de guerre du ministère de l'Agriculture (1er juin 1938) ; lettres

et notes relatives à la mobilisation des personnels travaillant dans les services agricoles, dans le génie rural, les établissements d'enseignement agricole, les laboratoires et les centres agronomiques ; arrêté du 10 janvier 1928 relatif aux régions agricoles, cartes ; décrets concernant l'organisation du corps de l'inspection générale de l'agriculture.

2 N 190

(Dossier 1) Exercice de mobilisation de la main-d'oeuvre agricole exécuté à Chartres les 3 et 4 novembre 1936, préparation, procès-verbaux des réunions, enseignements tirés (1936-1937) ; rapport concernant l'exercice de mobilisation effectué à Beauvais les 11 et 12 mai 1937 ; (d.2) exercices de mobilisation de la main-d'oeuvre agricole exécutés les 23-25 mai 1938 et les 31 janvier et 1er février 1939.

2 N 191

Affectations spéciales et utilisation de divers personnels en cas de guerre. (Dossier 1) Décrets, instructions, correspondance relatifs aux affectés spéciaux (1922-1939) ; (d.2) pendant la période des hostilités (1939-1940) ; (d.3) correspondance relative aux affectations spéciales, lettres concernant des cas individuels (octobre 1939 - mai 1940) ; (d.4) projets d'instruction sur l'établissement des états de besoins en personnel des services administratifs (1928) ; (d.5) utilisation des fonctionnaires retraités en temps de guerre (1928, 1936) ; (d.6) utilisation des infirmières à la mobilisation ; (d.7) correspondance échangée avec l'Union des Françaises décorées de la Légion d'honneur et le Comité d'entente des grandes associations féminines au sujet de leurs propositions de collaboration avec la défense nationale (avril-décembre 1939).

2 N 192

Utilisation de divers personnels, questions sociales et sanitaires. (Dossier 1) Formation d'ouvriers qualifiés par éducation professionnelle des chômeurs (5 août 1935) ; besoins britanniques en main-d'oeuvre en France (4, 7 décembre 1939, 15 janvier 1940) ; organisation des évacuations sur la base du réemploi immédiat des spécialistes (22 janvier) ; main-d'oeuvre pour la protection des hydrocarbures de la Basse-Seine (14 mai) ; récupération de la main-d'oeuvre (15 mai) ; exposé de la réglementation du travail et de la législation sociale pour le temps de guerre (15 mars 1940) ; extraits de presse relatifs aux salaires, notamment article de E.A.G. Robinson dans l'"Economic Journal" sur les problèmes de la politique des salaires en

temps de guerre ; (d.2) organisation de la protection sanitaire du territoire (5 février 1925) ; projet de plan de constitution d'un organe destiné à centraliser en temps de guerre l'hygiène et l'assistance médicale nationales ; notes au sujet de ce projet (11 juin, 12 novembre 1926) ; conclusions adoptées par la Commission d'études du C.S.D.N. dans sa séance du 16 novembre 1926 ; projet d'arrêté instituant une commission supérieure d'hygiène et d'assistance médicales nationales en vue de la préparation de la défense nationale (11 janvier 1927) ; texte de l'arrêté (23 mars 1927) ; note du professeur Parisot, président du Comité d'hygiène de la S.D.N. ayant trait à l'utilisation éventuelle en cas de conflit, par la France, la Grande-Bretagne et les nations alliées, des ressources dont on pourrait disposer par l'intermédiaire du Comité d'hygiène de la S.D.N. (s.d.) ; lettres du Secrétariat général sur cette question (16 mai, 4 juillet 1939) ; réponse des Affaires étrangères (7 août 1939) ; procès-verbal de la réunion tenue le 24 mai 1939 par la commission chargée d'étudier l'organisation de la mobilisation sanitaire nationale ; projet d'arrêté instituant une commission nationale d'organisation sanitaire du pays en temps de guerre (7 juin 1939) ; conférence interministérielle au sujet des mesures de prophylaxie (28 février 1940) ; (d.3) séances du Haut comité de la population. Comparaison des natalités française et allemande, répartition des risques de guerre et familles nombreuses, abandon de famille, aide à la naissance (24 octobre 1939) ; projets de décret sur l'aide à la famille et de lettre au Président du Conseil sur la répartition des charges militaires (28 octobre 1939) ; mesures législatives relatives aux pères de famille mobilisés (5 janvier 1940) ; alcoolisme et maisons de tolérance aux armées (13 janvier) ; projet de décret et note sur la lutte contre la tuberculose (22 janvier) ; note du G.Q.G. sur certains avantages susceptibles d'être accordés en vue de favoriser la repopulation (14 mars 1940) ; (d.4) lettres et notes sur le code de la famille et la protection des enfants ; action des brigades de police dans la lutte contre l'avortement (27 décembre 1939) ; décret sur la composition de la Commission consultative de la famille et de la natalité françaises (25 janvier 1940) ; projet de décret du Haut comité de la population relatif à la protection de la famille française (4 avril 1940) ; projet de loi relatif à la prophylaxie des maladies vénériennes (24 octobre 1939) ; lutte contre la prostitution, l'E.M.A. n'a pas d'avis au sujet de la constitution de maisons de tolérance dans la zone des armées (4 janvier 1940) ; arrêté municipal type réglementant la prostitution dans les communes de la zone des armées (26 février 1940) ; (d.5) projet de modification de l'article 58 de la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement, projet de décret relatif à l'allocation de prématurité ;

décret et circulaire du 30 décembre 1939 portant institution de primes à la première naissance ; décrets divers sur les allocations familiales agricoles et les allocations militaires ; projet de décret du Haut comité de la population sur les assurances sociales ; (d.6) règlement sur le régime des permissions (17 octobre 1939) ; renvoi des mobilisés et des pères de familles dans leurs foyers ; décret sur les affectations aux formations du territoire (23 décembre 1939) ; notes et lettres au sujet des pères de famille.

2 N 193

Instructions, notes et correspondance relatives à la défense passive. (Dossier 1) Instruction provisoire concernant la protection individuelle contre les bombardements aériens des populations des villes, du personnel des gares et établissements industriels divers du territoire (9 août 1923, annexe du 6 décembre 1928) ; le Secrétariat général demande aux officiers de complément d'étudier sur un cas concret l'organisation des mesures de protection d'une ville contre les attaques aériennes (26 juillet 1924) ; correspondance relative à leurs travaux sur la protection des populations aériennes en cas d'attaques aérochimiques (5 août 1924, 18 novembre 1925) ; vœu émis par l'union nationale des officiers de réserve relatif aux conditions de la défense des populations contre les incursions aériennes de l'ennemi (14 janvier 1926) ; réponse du Secrétariat général : cette question a fait l'objet d'études préliminaires très poussées (28 janvier) ; conclusions adoptées par la commission d'études du C.S.D.N. du 22 janvier 1926 concernant la défense aérienne et la protection du territoire contre les bombardements aériens, le ministère de l'Intérieur est chargé de la préparation et de l'organisation de la protection du territoire (23 mars) ; directives sur la mise en vigueur de ces conclusions (26 mars) ; projet de circulaire d'application de l'instruction de 1923 (s.d.) ; observations des ministères (janvier-mars 1926) ; projet de note pour le ministère de l'Intérieur : il ne saurait être question de doter la population française toute entière d'un masque contre les gaz (juin 1928) ; note pour le directeur de la sûreté générale : les crédits demandés ne sont susceptibles ni de réduction ni d'ajournement, il n'est pas possible de fabriquer les masques à gaz en ne plaçant la cartouche filtrante qu'au dernier moment, pour des raisons techniques et pratiques (octobre 1928) ; demande du maintien dans le projet de loi sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre du rôle et de la responsabilité du ministère de l'Intérieur dans la protection des populations dans le cadre de la défense passive (s.d.) ; exposé sommaire sur la question de la protection passive des populations contre

les bombardements (s.d.) ; différence entre la protection active et la protection passive contre les attaques aériennes (15 octobre 1928) ; historique de la défense aérienne du territoire, le matériel actuel est périmé, les moyens sont insuffisants et les plans de défense n'ont pas été réalisés ; état actuel de l'organisation de la protection passive des populations contre les bombardements (s.d.) ; modèles d'affiches sur les mesures de protection individuelle contre les effets des projectiles aériens ; procès-verbal de la séance tenue par la commission supérieure de la protection des populations contre les bombardements aériens ayant pour objet l'examen de la question de l'extension à tout le territoire des mesures actuellement en cours d'exécution dans les départements de la zone de protection, un nouveau texte d'affiches pour le temps de guerre et la question de la liaison à assurer avec la Croix-Rouge française (17 octobre 1929) ; mesures prises par différentes nations pour la protection des populations contre les effets des bombardements aériens (s.d.) ; (d.2) directives en vue de compléter le système des instructions ministérielles par une instruction générale sur la protection contre les bombardements, qui sera le complément de l'instruction sur les mesures de sauvegarde (janvier 1930) ; projet de rapport au C.S.D.N. au sujet de l'organisation défensive du territoire contre le danger aérien (s.d.) ; organisation de la protection aérienne en Allemagne ; extraits de lettres de préfets, relatives à la protection de la population contre les bombardements aériens (1923-1925) ; éléments d'études sur la défense contre le danger aérien (s.d.) ; rapport et avis soumis à la commission d'études, attributions des différents départements ministériels en matière de défense passive (7 mai) ; rapport au C.S.D.N., question sur la désignation d'une haute autorité chargée de coordonner les mesures préparatoires de défense passive (décembre 1930) ; conclusions adoptées par le C.S.D.N., mesures à prendre par les départements ministériels (22 janvier 1931) ; étude sur la protection des populations civiles contre les attaques par obus explosifs, aéronefs et gaz asphyxiants, plan général de réalisation et application aux grandes villes, cités de moindre importance, localités industrielles et campagnes (avril 1931) ; circulaire du ministère de l'Intérieur sur les mesures qui ont été prises, la manière dont il convient d'envisager le problème dans son ensemble et d'exécuter les instructions précédentes (8 avril 1931) ; protection de Colmar (avril 1931) ; instruction pratique sur la défense passive contre les attaques aériennes (25 novembre 1931) ; projet de note pour la presse au sujet de l'instruction sur la défense passive (10 février 1932) ; notice à l'usage des cadres de la défense passive pour l'instruction de la population (s.d.) ; annexes à l'instruction sur la défense passive (mars 1932 - juin 1935).

2 N 194

(Dossier 1) Projets et textes de lois, décrets, arrêtés et instructions. Avant-projet d'un décret ministériel relatif à la constitution d'un personnel de complément de la défense passive (25 avril 1933) ; rapport à la sous-commission chargée de l'étude d'un projet de loi destiné à résoudre les problèmes financiers et juridiques que comporte l'organisation de la défense passive (8 juillet) ; procès-verbal des réunions de la sous-commission chargée d'étudier un projet de loi sur la défense passive ; texte du projet de loi (10-12 juillet) ; conclusions de la commission des études et expériences chimiques réunie les 12 février et 12 mars au sujet des caractéristiques du masque à gaz qui doit être distribué à la population (1er avril 1937) ; arrêté relatif à la surveillance de la fabrication et de la réception des matériels de protection contre les gaz de combat destinés à la population (14 octobre 1937) ; (d.2) études et notes. La défense aérienne du territoire en Allemagne, en Italie et en France (12 mars 1933) ; répertoire des questions étudiées ou suivies en liaison avec l'Intérieur et l'inspecteur général de la D.A.T. relatives à l'organisation de la D.A.T. (12 décembre 1933) ; la préparation de la défense passive de 1931 à 1934, seul le vote d'une loi permettrait de rattraper avant 1935 le niveau de préparation des pays voisins (18 janvier 1934) ; notes sur la loi de défense passive dans le cadre de la doctrine actuellement en vigueur à la S.D.N. dans ce domaine (19 janvier) ; analyse de la note du maréchal Pétain sur l'organisation de la D.A.T. en France et à l'étranger, établie en vue de renseigner les autorités militaires et civiles sur les mesures à arrêter et les réalisations à entreprendre (29 janvier) ; projet d'exposé préliminaire du plan du maréchal Pétain relatif à la dispersion et au repliement éventuel de Paris (16 mars) ; programme d'études de défense passive à poursuivre en 1934-1935 : la tâche à entreprendre doit se concentrer sur la loi de défense passive, la loi sur les masques à gaz, les grandes villes (2 octobre) ; réalisations concrètes dans le domaine de la défense passive concernant les commandes de masques, les constructions d'abris (26 novembre) ; organisation du commandement de la défense du territoire, proposition de créer un conseil et une commission de défense aérienne (3, 6 décembre 1934) ; note sur la loi du 8 avril 1935 relative à l'organisation des mesures de protection et de sauvegarde de la population civile et sur ses applications réglementaires et concrètes (30 novembre 1935) ; état d'avancement des questions concernant la 2ème section dans les domaines de la défense passive, de la main-d'oeuvre notamment dans la distribution de l'électricité (décembre 1936) ; état des besoins en personnel de la défense passive (1er janvier 1937) ; mesures décidées au cours de la réunion interministérielle

du 17 décembre 1936 pour hâter la réalisation de la protection de la population civile contre les bombardements aériens (20 janvier) ; exposé sur le choix de masque à gaz qui sera distribué à la population, délais de fabrication et distribution (22 janvier) ; attributions de divers départements ministériels dans le domaine de l'organisation de la défense passive (27 janvier) ; état par département des prévisions de dépenses nécessaires à l'organisation départementale de défense passive (1937) ; (d.3) "dossier de travail". Décret instituant un inspecteur général de la défense antiaérienne du territoire (9 février 1931) ; loi relative à l'organisation des mesures de protection et de sauvegarde de la population civile (8 avril 1935) ; textes du ministère de l'Intérieur relatif à la réglementation de défense nationale ; liste des instructions de défense nationale (19 novembre 1936) ; "l'insuffisance actuelle de la défense passive contre les attaques aériennes et, en particulier, de la protection des populations civiles, est indéniable", "elle résulte d'une organisation inadaptée des organes de direction, du manque de personnel, de l'insuffisance des crédits, de l'ignorance, sinon de l'inertie de la population elle-même", propositions "pour faire sortir la défense passive de l'ornière où elle est enlisée" (14 octobre 1937).

2 N 195

(Dossier 1) Plan d'aménagement de la région parisienne en prévision d'attaques aériennes (20 juillet 1932) ; réponse à une lettre de la Guerre au sujet de la nécessité de hâter la discussion du projet de loi sur la défense passive et de faire prendre au C.S.D.N. les décisions fondamentales concernant le fonctionnement à la mobilisation des organes gouvernementaux hors de l'agglomération parisienne (24 octobre 1934) ; arrêté sur la composition de la commission supérieure de défense passive (27 août 1935) ; compte rendu de la réunion de la section permanente de la commission de défense passive consacrée à l'examen des propositions du ministre de l'Air relatives à la création d'un effectif de 500.000 hommes utilisables pour la défense passive et l'obligation pour les immeubles de rapport, à usage d'habitation, de se soumettre aux prescriptions de la loi du 8 avril et du décret du 20 décembre 1935 ; question des crédits de défense passive (17 janvier 1938) ; décret sur l'organisation de la défense passive (29 juillet) ; organisation de la défense aérienne du territoire telle qu'elle est définie par la loi du 11 juillet et le décret du 17 septembre 1938 (s.d.) ; (d.2) correspondance de la 3ème section du Secrétariat général relative à la défense passive (4 janvier-29 avril 1939) ; comptes rendus d'inspections à l'occasion des récents

exercices de D.A.T. qui se sont déroulés dans les 6ème et 18ème régions militaires (24 mars 1939) ; échange de lettres en vue de faire connaître au gouvernement belge les mesures prévues pour assurer la surveillance des établissements d'enseignement et de donner une instruction de défense passive dans les écoles (29 avril) ; situation comparée des personnes requises et des requis civils en matière de défense passive (17 mai 1939) ; (d.3) défense des établissements industriels, commerciaux et portuaires (1). Projet de circulaire relative au classement de certains établissements dans la première catégorie (11 janvier 1939) ; lettre sur la réduction des délais de la réalisation des travaux de défense passive (4 mars) ; directives concernant la défense des établissements industriels et commerciaux (29 mars) ; le ministère des Travaux publics demande l'avis du Secrétariat général au sujet de la protection aérienne des ports de commerce (8 avril) ; lettre du ministre de la Marine marchande sur les mesures à prendre pour la protection des navires de commerce (12 avril) ; lettre du général Aubé en vue de diffuser aux chefs d'établissement une instruction sur les mesures à prendre contre le péril aérien (20 avril) ; un projet d'instruction pour la défense passive des ports maritimes est en cours de rédaction (3 mai 1939) ; (d.4) correspondance relative à la distribution de masques à gaz et vêtements spéciaux à divers personnels et à la population (21 septembre 1938 - 15 janvier 1940) ; décret relatif à la distribution des masques à gaz (18 avril 1939) ; (d.5) défense passive en Algérie, dans les pays de protectorat et dans les colonies (1938-1939) ; (d.6) mesures de défense passive prises pendant les hostilités : décret relatif à la mise à l'abri de la population civile contre les dangers des attaques aériennes (3 novembre 1939) ; instruction fixant les attributions du gouverneur militaire de Paris en matière de défense aérienne du territoire et de défense passive (9 décembre 1939) ; décret sur la coordination des mesures relatives à la défense contre les agressions aériennes pendant les hostilités (10 avril 1940).

2 N 196

(Dossier 1) Rapport au sujet du projet d'instruction provisoire sur les mesures de sauvegarde à prendre en cas de guerre dans les parties du territoire national exposées aux atteintes de l'ennemi (6 mai 1929) ; texte de l'instruction générale (4 février 1930) ; loi relative à l'organisation des mesures de protection et de sauvegarde de la population civile (8 avril 1935) ; règlement portant application de cette loi (20 décembre 1935) ; instruction générale sur les mesures de sauve-

(1) Pour la défense des établissements pétroliers voir 2 N 91 - 92.

garde à prendre contre les atteintes de l'ennemi sur l'ensemble du territoire national (18 juin 1935) ; instruction générale particulière sur le repliement des régions menacées d'une invasion ennemie (18 juin 1935) ; instruction pour l'application des dispositions prévues par les deux textes précédents (s.d.) ; instruction générale à l'usage des préfets sur les mouvements et transports de sauvegarde (1er juillet 1938, refondue 1939) ; (d.2) étude manuscrite sur le mécanisme de la sauvegarde (s.d.) ; circulaire aux préfets sur le recensement des besoins de la population et des ressources matérielles évacuées, repliées, éloignées ou dispersées (13 février 1936) ; mesures de police à prévoir dans les zones frontalières dans le cadre de l'évacuation de ces régions (7 août) ; notes sur les mesures de sauvegarde, la dispersion et l'éloignement (20 décembre 1938) ; conclusions relatives à la sauvegarde des populations civiles (26 décembre 1938) ; projets de décrets-lois sur le rattachement du service de la sauvegarde à la direction de la défense passive et sur les éloignements volontaires (s.d.) ; note au sujet de ces deux projets (s.d.) ; avis de la direction de la défense passive et de l'inspecteur de la défense antiaérienne (7, 11 avril 1939) ; l'organisation actuelle du service de sauvegarde doit être maintenue (20 avril) ; compte rendu de la réunion ayant pour objet l'examen d'un projet de traité entre le ministère de l'Intérieur et la S.N.C.F. au sujet des transports de sauvegarde des populations civiles ; texte de la convention (17 mai, 1er juillet) ; étude sur les attributions des immeubles à la mobilisation (19 mai 1939) ; (d.3) financement des mesures de sauvegarde (1938-1939) ; (d.4) sauvegarde des richesses d'art (1936-1939), notamment instructions pour la protection en cas de guerre des monuments et oeuvres d'art dans les départements voisins de la frontière et dans les départements de l'intérieur (12 août 1937) ; (d.5) notes et correspondance concernant la défense passive et les mesures de sauvegarde : décongestionnement industriel de la région parisienne (s.d.) ; note du ministère de l'Intérieur sur l'aspect que peut prendre une attaque aérienne contre Paris, le plan d'évacuation partielle est insuffisant, propositions en vue d'améliorer l'évacuation de la population (12 septembre 1938) ; lettres et directives du ministre de l'Agriculture relatives aux repliements et aux évacuations (1936-1939) ; circulaire relative aux prescriptions en matière d'abris (2 septembre 1937) ; notice sur la construction d'abris contre les bombardements aériens (s.d.) ; correspondance relative aux crédits de défense passive (1932-1939).

2 N 197

(Dossier 1) Réponse à une lettre du ministère des Finances au sujet de l'établissement du plan de repliement (15 novembre 1923) ; note sur la dispersion (juin 1935) ; liste des villes soumises à la dispersion (4 juillet 1935) ; correspondance relative aux évacuations, au repliement et à la dispersion (1935-1939) ; instruction relative aux transports d'évacuation, de repliement et d'éloignement (10 mai 1936) ; modifications qu'il apparaît souhaitable d'apporter à la réglementation en vigueur au sujet de l'évacuation et du repliement (13 juillet 1937) ; correspondance relative au repliement des services judiciaires et à la réquisition des véhicules de notaires (1937) ; résumé d'une conférence faite aux inspecteurs généraux et régionaux de l'Agriculture et aux directeurs des services agricoles sur les évacuations, les repliements, la dispersion et l'éloignement (21 juillet 1938) ; enseignements tirés de la mise en application des mesures prévues par l'instruction du 11 septembre 1937 et aménagements proposés (27 octobre 1938) ; projets de circulaire désignant les localités soumises au régime de la dispersion ou de l'éloignement (29 décembre 1938, 24 janvier 1939) ; échange de lettres en vue de préparer éventuellement la dispersion de la ville de Versailles (avril 1939) ; carte du plan d'évacuation de la zone frontière de la 6ème région militaire (s.d.) ; (d.2) correspondance relative aux évacuations des civils et à la situation des victimes civiles en cas de guerre (1936-1939).

2 N 198

(Dossier 1) Protection des pouvoirs publics. Eloignement et dispersion des ministères, plan d'installation des pouvoirs publics en temps de guerre (1935-1936, 1939) ; état actuel de la situation de la dispersion et de l'éloignement des ministères (février 1937) ; journal des transports quotidiens par voie ferrée des ministères en Indre-et-Loire (6 mars, 20 mai 1939) ; plan de transport du personnel dans le cadre du repliement des ministères dans ce département (29 juillet 1939) ; correspondance provenant de divers ministères concernant l'éloignement et la dispersion (1936-1939) ; modification du plan de sauvegarde des ministères, le département d'Indre-et-Loire est désigné pour recevoir, en temps de guerre, tous les éléments éloignés des ministères, suppression de la dispersion de certains services des ministères (16 décembre 1938) ; effectifs des fonctionnaires qui seraient à diriger sur l'Indre-et-Loire (28 décembre) ; propositions relatives à l'éloignement de la direction de la défense passive (31 décembre 1938) ; remarques et réponse à la demande du ministère des Affaires étrangères relative à la construction d'un nouvel abri pour son personnel (24

janvier, 13 février 1939) ; le ministère de l'Agriculture demande qu'un canton d'Indre-et-Loire soit exclusivement réservé aux ministères de l'Agriculture et du Ravitaillement général (31 janvier) ; lettre du ministre de l'Education nationale sur les difficultés qu'il rencontre dans la préparation et l'installation de ses services en Indre-et-Loire (8 février) ; note sur la zone d'installation affectée à la présidence du Conseil (22 mars) ; lettre des présidents du Sénat et de la Chambre des Députés sur l'évacuation du Parlement à Tours, ils demandent une extension des locaux mis à leur disposition (11 avril) ; réquisition de la maison d'éducation de la Légion d'honneur (27 avril, 1er, 27 mai) ; le ministère des P.T.T. demande que l'on examine la question du repliement de trois de ses services dont l'hébergement à Tours est devenu impossible ; réponse (24 mai, 5 juillet 1939) ; (d.2) repliement des banques, établissements financiers, sièges des grandes entreprises (1935-1939) ; (d.3) évacuation de la zone frontière, repliement, transfert et utilisation du personnel et du matériel des mines de la Moselle, mise hors service des houillères (1936-1939).

2 N 199

(Dossier 1) Instruction générale pour l'établissement du plan d'aménagement de la région parisienne établi par le maréchal Pétain en prévision d'attaques aériennes ; directives au ministre de l'Intérieur pour qu'il fasse étudier l'intégration, dans les divers plans confiés à son département, de la dispersion et du repliement des ministères (19 octobre 1934) ; aide-mémoire au sujet de l'état d'avancement des travaux de mobilisation dans le département de la Seine relatifs à la défense passive, à l'éloignement et à la dispersion (25 octobre, 14 novembre 1935) ; mise à jour de l'aide-mémoire du 14 novembre 1935 relatif à l'éloignement des ministères, administrations et services publics ainsi que d'une partie de la population parisienne en cas de mobilisation (24 février 1936) ; plan de dispersion de la région parisienne (janvier 1937) ; plan d'éloignement de la population de la Seine (28 mai 1937) ; instruction fixant les bases du plan de sauvegarde de Paris, compte tenu des enseignements de la crise de septembre 1938 (24 janvier 1939) ; (d.2) notes et correspondance. Répartition de la population à disperser entre les départements de la zone de dispersion (31 octobre 1934) ; examen des difficultés rencontrées par la préfecture de police, solutions qui permettraient d'aboutir à une diminution de la vulnérabilité de Paris (octobre 1936) ; compte rendu de la réunion à la préfecture de police au sujet du plan de dispersion (13 janvier 1937) ; examen de l'affectation des routes de Paris en cas de "départs volontaires" au moment d'une mobilisation (9 mars) ; consignes aux commissaires de

pour la dispersion de la population parisienne en temps de guerre (31 mars) ; affiche relative à la dispersion à apposer dans les établissements industriels et commerciaux dès l'application du plan de dispersion (19 mai) ; suite donnée par le ministère de l'Education nationale au sujet des mesures de sauvegarde en vue de protéger Paris contre le danger aérien (31 mars 1939) ; remarques de l'E.M.A. au sujet des comptes rendus joints au rapport de l'inspecteur général de la défense passive relatif à l'éloignement de la population parisienne (10 mai) ; (d.3) rapport du Comité directeur des transports automobiles de la Seine signalant l'impossibilité d'assurer en temps de guerre les transports automobiles d'intérêt national les plus essentiels au département de la Seine, moyens qui permettraient de remédier partiellement à cette situation (17 décembre 1935) ; compte rendu de la réunion de la sous-commission des transports de la commission départementale de défense passive de la Seine : il est nécessaire que les préfets de la zone de dispersion accroissent leurs possibilités de cantonnement et que la Guerre augmente son concours en trains (10 février 1937) ; compte rendu de la réunion à la préfecture de police ayant pour objet l'examen de l'affectation des routes de sortie de Paris en cas de "départs volontaires" au moment d'une mobilisation (9 mars) ; (d.4) sauvegarde de la population de l'agglomération lyonnaise (1938) ; lettre du préfet du Rhône sur l'état d'avancement des plans de dispersion en cas de tension extérieure, pour réduire au minimum les délais d'exécution, propositions résultant de l'examen des faits observés au cours de la période d'alerte (22 octobre 1938) ; conclusions arrêtées au cours des réunions consacrées à l'étude des mesures de sauvegarde de la population civile dans la région lyonnaise (20 février 1939) ; réunion relative à la sauvegarde de la population de Marseille contre le danger aérien (10 mars) ; conclusions arrêtées au cours de la réunion sur la sauvegarde de la population et des ressources matérielles de Strasbourg contre le danger aérien (20 mars) ; lettre de la direction de la défense passive au préfet des Alpes-Maritimes au sujet des difficultés que rencontrerait son département concernant les mesures de dispersion et l'exécution des ravitaillements du fait des évacuations et repliements prévus (7 juin) ; conclusions arrêtées au cours de la réunion relative à la sauvegarde des populations soumises à l'évacuation, à l'éloignement et à la dispersion (24 août 1939).

2 N 200

(Dossier 1) Aide-mémoire des questions traitées par la 2ème section relatives aux mesures de sauvegarde et à la défense passive (s.d.) ; (d.2) rapport d'enquête sur les évacuations de septembre 1939 (15 octobre) ; (d.3) installation des ministères

au 1er octobre, éloignement et dispersion des ministères (1939-1940) ; programme d'évacuation de l'échelon gouvernemental (20 mai 1940) ; (d.4) décret portant imputation au compte de l'Etat des frais d'entretien des assistés ayant fait l'objet d'une mesure d'évacuation (4 octobre 1939) ; instruction générale sur l'évacuation et le fonctionnement des commissions régulatrices de transports d'évacuation et de repliement (30 novembre 1940) ; note sur la coordination des ressources d'hébergement (1er mars 1940) ; attributions du sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Coordination concernant les réfugiés (5 avril 1940) ; tableau indiquant pour les zones du territoire soumises à évacuation, ou au repliement exceptionnel, les départements de correspondance qui leur sont affectés (5 avril 1940) ; étude sur le problème général des locaux et de l'hébergement (s.d.) ; (d.5) notes et comptes rendus de réunions au sujet de l'éloignement parisien (septembre 1939 - mars 1940) ; (d.6) notes, lettres, circulaires, comptes rendus de réunions relatifs à la dispersion, à l'évacuation des populations civiles et des ressources (octobre 1939 - juin 1940) ; (d.7) évacuations civiles, notamment de la Moselle, du Haut et du Bas-Rhin (septembre 1939 - juin 1940) ; (d.8) décret sur la répartition et l'assurance des accidents du travail résultant de faits de guerre (24 avril 1940) ; situation des victimes civiles de la guerre (30 mai 1940) ; (d.9) note et calque sur les évacuations allemandes dans la zone frontière (18 décembre 1939) ; notes, en anglais, relatives aux évacuations en Grande-Bretagne (septembre 1939 - mai 1940) ; (d.10) accueil des réfugiés belges, évacuation des ressources (octobre 1939 - juin 1940) ; (d.11) organisation de la préparation aux grandes écoles (septembre-décembre 1939) ; (d.12) protection des monuments historiques (septembre 1939 - mai 1940) ; (d.13) réquisitions et séquestres (décembre 1939 - mai 1940).

3° SECTION

A ORGANISATION DE LA NATION POUR LE TEMPS DE GUERRE

2 N 201

(Dossier 1) Etudes sur l'organisation des pouvoirs publics en temps de guerre : évolution de l'action des pouvoirs publics pendant la guerre 1914-1918, enseignements tirés, organes de réalisation ; remarques au sujet du projet de loi sur l'organisation générale de la nation en vue de la guerre, modifications proposées (3 février 1922) ; observations relatives au projet de loi sur l'organisation générale de l'armée (24 février) ; extraits des débats parlementaires des 28 février, 2, 10, 16,

22, 29 mars, 27, 29 juin 1922 ; réponse du ministre de la Guerre au sujet de la réquisition en cas de mobilisation (11 mars) ; analyse du projet de loi relatif à l'organisation de la nation en temps de guerre (6 avril) ; lettre au ministre de la Guerre pour qu'il fasse rechercher par nos attachés militaires ou nos missions à l'étranger les renseignements se rapportant à l'organisation de la nation en temps de guerre (14 avril) ; note sur la méthode générale de travail pour l'évaluation des besoins et l'utilisation des différents moyens en vue de la défense nationale (4 mai) ; le ministre de la Guerre estime qu'il n'est pas opportun de modifier la législation relative à l'état de siège (7, 30 juin 1922) ; lettre au ministre des Finances pour lui demander de procéder à une étude sur la politique financière en cas de guerre (11 juillet) ; le Président du Conseil demande à différents ministères de répondre à un questionnaire relatif aux problèmes de transport et d'ordre économique (17 juillet) ; lettres aux ministres de l'Instruction publique et du Travail pour qu'ils fassent procéder à une étude sur leur participation à l'oeuvre de défense nationale (18 juillet) ; conditions dans lesquelles pourrait fonctionner un ministère du blocus dès la déclaration de guerre (25 juillet) ; modifications qu'il semble désirable d'apporter au projet de loi sur l'organisation générale de l'armée dans l'hypothèse où le projet de loi sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre serait voté au préalable ; principes servant de base à l'élaboration de ce projet (12 août) ; avis de l'E.M.A. au sujet de ces deux notes et modifications proposées (9 septembre 1922) ; observations de la 1ère section du Secrétariat général sur le travail concernant la loi sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre (septembre) ; rôle de l'Instruction publique en ce qui concerne l'organisation de la nation en temps de guerre ; le ministre de ce département pense que le texte du projet de loi n'est pas assez concret (16 octobre, 11 décembre 1922, 12 janvier 1923) ; modifications apportées au texte de loi et remarques suggérées par la lecture du rapport général sur le projet de loi (6 novembre) ; réponse aux observations du ministre de l'Intérieur au sujet du projet de loi (21 décembre) ; réponses aux questions posées par le sous-secrétaire d'Etat des Postes, Télégraphes et Téléphones (28 décembre 1922) ; (d.2) texte du projet de loi sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre, exposé des motifs, examen des articles (1922).

2 N 202

(Dossier 1) Nouvelle rédaction du projet de loi à la suite des observations des départements ministériels (janvier 1923) ; réponse au ministre de la Marine au sujet des questions concernant

la réquisition, les fabrications aéronautiques et la création de ministères chargés des fabrications de guerre et du ravitaillement (12 janvier) ; étude du projet de loi du 1er bureau de l'E.M.A. indiquant les points de désaccord entre le Secrétariat général du C.S.D.N. et l'E.M.A. (12 janvier) ; remarques et propositions au sujet des officiers de réserve et des assimilés spéciaux (17 janvier) ; procès-verbal de la réunion du 13 janvier 1923 tenue au ministère de la Guerre en vue de réaliser un accord sur le texte du projet de loi, modifications proposées ; examen des observations faites par le Président du Conseil au texte du projet de loi, justification du texte primitif, modifications proposées (10 mars 1923) ; examen des articles du projet de loi avec les corrections manuscrites qui ont abouti au texte du 20 avril 1923 ; lettre du représentant du ministre de l'Intérieur expliquant les raisons de son refus de voter une proposition relative au haut commandement et demandant l'insertion de sa lettre au procès-verbal de la séance du 26 mars (27 mars) ; réponse du Secrétariat général (31 mars) ; le maréchal Foch propose de modifier la rédaction de l'article 21 au sujet des attributions du commandant en chef (6 avril) ; avis et modifications proposées par le 1er bureau de l'E.M.A. au sujet des articles 13 à 16 (11 avril) ; par le Conseil d'Etat (13 avril) ; l'attaché militaire de la Grande-Bretagne demande des renseignements au sujet du projet de loi et sur la nouvelle organisation de l'armée (16 avril) ; réponse du Secrétariat général (19 avril) ; (d.2) textes du rapport, du projet de loi, examen des articles et exposé des motifs comportant des corrections manuscrites (20 mars-20 avril 1923) ; (d.3) rapport du général Serrigny sur les idées directrices qui ont présidé à l'établissement du projet de loi, celles-ci sont fondées sur les conclusions tirées du dernier conflit (12 juin 1923) ; texte de la note sur les dispositions du projet de loi remis aux attachés militaires italien et japonais qui reproduit en partie le texte du rapport (14 juin) ; lettre du Président du Conseil aux ministres pour leur demander s'ils ont des observations à formuler au sujet des avis du C.S.D.N. (29 juin) ; observations du chef d'état-major de la Marine au sujet de certains articles non encore examinés par le Conseil (3 juillet) ; modifications de détail souhaitées par le ministre des Travaux publics (6 juillet) ; note du maréchal Pétain au sujet de la direction de la guerre, modifications proposées aux articles 21 et 22 (16 juillet) ; décision de communiquer au gouvernement l'avant-projet de loi (25 septembre) ; (d.4) étude du texte proposé par le maréchal Pétain pour les articles 18 à 22 (octobre 1923) ; décision, à la suite de l'avis émis par le C.S.D.N. le 26 octobre 1923, de constituer dans chaque ministère intéressé un "organisme chargé de coordonner les mesures touchant

la préparation de la défense nationale" (30 octobre) ; modifications de détail à apporter au projet de loi (novembre) ; demande au ministre de la Guerre de faire parvenir une documentation concernant l'organisation pour le temps de guerre en Allemagne (14 décembre) ; extraits du projet de loi comportant des corrections manuscrites (décembre 1923).

2 N 203

(Dossier 1) Texte du projet de loi présenté à la Chambre (10 janvier 1924) ; schéma de l'organisation finale de la mobilisation nationale (14 février) ; rectificatif à l'article 24 du projet de loi (15 février) ; liste des décrets relatifs à l'organisation de la nation en temps de guerre, répartition du travail entre les différents ministères en vue de préparer les décrets d'application du projet de loi (23 février) ; texte d'une conférence sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre (20 mars) ; note de la 2ème section sur l'organisation nationale française au cours de la guerre de 1914-1918 (29 avril) ; note résumant les conditions dans lesquelles a été établi le projet de loi ainsi que les dispositions essentielles de ce projet (27 juin) ; remarques du sous-secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes relatives à différents articles du projet de loi (14 août) ; liste des décrets dont l'établissement incombe à divers départements ministériels, état d'avancement des travaux (15 octobre) ; lettre au Président du Conseil pour lui exposer les raisons qui "paraissent militer impérieusement" pour qu'un nouveau dépôt du projet de loi "ne soit pas différé plus longtemps" (5 novembre) ; propositions du sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique et des Transports aériens en ce qui concerne l'établissement de dispositions réglementaires prévues dans le projet de loi (25 novembre) ; corrections à apporter au projet de loi du 10 janvier (4 décembre) ; texte du projet comportant les modifications faites au texte primitif au cours de l'été et celles du 4 décembre effectuées à la demande de Paul-Boncour ; caractéristiques d'une nouvelle guerre ; (d.2) lettre de Herriot demandant au ministre de la Guerre ses observations sur le nouveau texte du projet de loi (24 janvier 1925) ; examen du contre-projet présenté par le groupe d'études techniques des officiers de complément (27 janvier) ; observations du sous-secrétaire d'Etat à la Guerre suggérées par l'examen du projet de loi (26 juin) ; texte du projet de loi sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre (7 juillet) ; article de la Revue d'Etudes militaires sur la préparation du pays en vue de la guerre (1er octobre, 1er novembre 1925) ; lettre au Président du Conseil pour lui demander de ne plus retenir l'exposé des

motifs du projet de loi afin que la commission de l'armée puisse étudier simultanément le projet de loi sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre avec celui relatif à l'organisation générale de l'armée (28 janvier 1926) ; lettre du président de la commission de l'armée demandant au Président du Conseil de faire connaître rapidement la date à laquelle le projet de loi sur l'organisation de la nation en temps de guerre sera déposé et distribué (11 février) ; Briand répond qu'il a "pris les dispositions nécessaires pour hâter la distribution du projet de loi" (24 février 1926) ; (d.3) interventions de chambres de commerce et de groupements d'officiers de réserve au sujet du projet de loi (1925-1927).

2 N 204

(Dossier 1) Note pour le ministre au sujet du dépôt de projet de loi et de sa non-discussion (13 janvier 1927) ; conférence sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre (30 janvier 1927) ; le général Serrigny attire l'attention du Président du Conseil sur les conséquences que pourrait avoir le vote des articles 10 et 2 tels qu'ils ont été modifiés par les commissions de l'armée et de la législation civile de la Chambre des Députés (28 février, 1er mars 1927) ; texte des débats parlementaires relatifs au projet de loi (3-7 mars) ; extraits de la presse allemande, "l'unanimité avec laquelle on réclame en France que la défense nationale soit bien organisée déplaît beaucoup à l'Allemagne" (mars 1927) ; analyse des commentaires de la presse étrangère relative au projet de loi, les journaux allemands et de divers pays dénoncent le caractère militariste de cette loi, mais on y trouve aussi des opinions qui nous sont favorables, conclusions tirées de l'examen de la presse étrangère et propositions (2 avril 1927) ; directives aux quatre sections en vue de préparer les textes d'application (5 avril) ; le général Serrigny pense qu'"à vouloir entreprendre une refonte presque intégrale du texte adopté par la Chambre et à la quasi unanimité, on risque de remettre tout le projet en discussion" (5 mai) ; examen détaillé des articles du texte du projet de loi proposé par le rapporteur (9 mai) ; les modifications apportées à l'article 3 tel qu'il a été voté au Sénat ne peuvent être admises (1er juin 1927) ; (d.2) dossier relatif à la discussion du projet de loi à la Chambre et aux modifications proposées par le Sénat. Historique de l'évolution des idées en matière de défense nationale de 1872 jusqu'au projet de loi (s.d.) ; projet de rapport fait au nom de la Commission de l'armée par Paul-Boncour (s.d.) ; correspondance et notes relatives aux articles économiques du projet de loi (1927) ; sur la question des bénéficiaires de guerre, le texte de loi ne doit pas systématiquement fermer la porte à la notion de bénéficiaire

(s.d.) ; modifications apportées par la Commission de l'armée à l'article 30, projet de rédaction des articles 30 et 31 (24 février 1927) ; note au sujet de l'article 48 concernant l'application de la loi à l'Algérie et aux Colonies (7 mars) ; textes proposés par Klotz, rapporteur du projet de loi au Sénat, lettre de celui-ci au ministre de la Guerre au sujet de l'article 1 ; les modifications proposées par Klotz remettent en cause la question de la mobilisation nationale, il semble nécessaire de revenir au texte de la Chambre, sauf pour certaines parties comme celles qui traitent des réquisitions (28 avril, 2, 9 mai) ; lettre du ministre de la Guerre à Klotz au sujet des objections du Secrétariat général concernant le texte du projet de loi (3 juin) ; transaction admise le 3 juin par le ministre et envoyée à Klotz (3 juin) ; note pour le président de la Commission de l'armée au Sénat sur la question des attributions de l'autorité militaire en cas d'état de siège (11 juin) ; (d.3) lettres de divers ministres sur les dépenses qui leur incombent au titre de l'organisation de la défense nationale (janvier-mai 1927) ; conséquences financières de la loi sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre (7 février, 17 mai, novembre) ; rapport supplémentaire fait au nom de la Commission de l'armée au sujet du projet de loi (24 décembre) ; adjudication et marchés passés au compte de l'Etat en temps de guerre (décembre 1927).

2 N 205

(Dossier 1) Notes sur les amendements aux articles 6, 8, 12, 13 (s.d. 1928) ; textes concordants votés par la Chambre et le Sénat (s.d.) ; projet de note pour le Président du Conseil demandant le maintien des articles relatifs à l'organisation défensive des frontières et à la protection passive des populations contre les bombardements (26 janvier 1928) ; modifications à apporter au texte du rapport supplémentaire (30 janvier) ; lettres au président et au rapporteur de la Commission de l'armée au Sénat pour leur demander de modifier la rédaction de l'article 36 relatif aux dépenses en temps de paix de la mobilisation industrielle et de rétablir les articles concernant le rôle du conseil national économique et l'organisation défensive du territoire (31 janvier, 2 février 1928) ; observations du ministre de la Guerre et du Secrétariat général au sujet des amendements relatifs aux articles 23, 24, 25, concernant l'enseignement civique à l'école, la liberté de la presse et les associations d'anciens militaires (31 janvier, 3 février) ; note au sujet de la situation actuelle du projet de loi (10 novembre 1928) ; note sur les dispositions économiques de la loi (s.d.) ; différences entre les textes du gouvernement, de la Chambre et du Sénat, avis du Secrétariat général sur

ces différences, remarques des 4ème et 1ère sections (21 décembre 1928, 4, 9 janvier 1929) ; mesures prises à l'étranger au sujet d'une organisation nationale en temps de guerre (5 septembre 1928) ; (d.2) texte du 2ème rapport supplémentaire fait au Sénat par Klotz le 2 février 1928 ; discussion de ce projet de loi au Sénat (7-17 février 1929) ; texte du projet de loi adopté par la Chambre des Députés, adopté avec modifications par le Sénat le 17 février ; texte du projet de loi (31 mai) ; examen du problème des réquisitions ; avis d'un conseiller d'Etat sur l'article 13 relatif aux réquisitions ; note au sujet des différences qui existent entre les textes du Sénat et de la Chambre des Députés (20 février 1929) ; note d'ensemble sur les mesures à prendre en vue d'organiser la nation pour le temps de guerre (mars) ; projet de loi sur l'organisation des services publics en temps de guerre (avril) ; remarques de la 4ème section sur le projet de loi et le projet minimum (31 mai, 15 juin) ; observations de la 2ème section au sujet des articles concernant le C.S.D.N. (3 juillet) ; projet de loi portant organisation et attributions du C.S.D.N. et de ses organes de travail (4 juillet 1929) ; texte d'une conférence sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre ; analyse d'un document secret américain intitulé "plan d'une organisation du gouvernement pour le temps de guerre" (30 juillet 1930) ; extrait d'une intervention au sujet de la mise en sommeil du projet de loi (28 novembre 1930) ; mesures législatives intéressant la préparation de la défense nationale et arguments à l'appui d'une reprise de la discussion du projet de loi (1931) ; projet de loi sur la discipline de guerre et la mobilisation civile en Italie (1er juin 1931).

2 N 206

(Dossier 1) Note sur les origines du projet de loi ; propositions en vue de faire voter une loi ne contenant que les articles admis à la fois par le Sénat et la Chambres des députés et excluant le titre II portant sur l'emploi des personnes et des ressources ; comparaison de la préparation de la défense nationale en France et en Allemagne (6 février 1934) ; note du maréchal Pétain pour le chef de l'E.M.A. sur les idées maîtresses qui doivent inspirer l'organisation de la défense nationale et auxquelles il y aurait intérêt à donner une certaine divulgation, sous une forme à déterminer (26 mars 1934) ; notes sur la responsabilité économique ou morale à l'étranger et sur le devoir de défense nationale des non-mobilisés (16 mai) ; demande au Président du Conseil de reprendre l'étude du projet de loi sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre (12 juin) ; "pour procéder rationnellement et complètement à l'organisation de la nation en vue de la guerre, il

faut une base légale" (août 1934) ; observations relatives à la définition de période de tension politique et à la question financière (9 octobre) ; notes manuscrites sur l'article 64 qui porte sur la préparation morale de la jeunesse au devoir de défense nationale (octobre) ; textes du projet de loi portant diverses corrections manuscrites ; le principe de l'exclusion des bénéfiques et la question de l'organisation des pouvoirs pour la guerre risquent de donner lieu à des difficultés (19 septembre 1934) ; (d.2) questions litigieuses à soumettre à la commission spéciale d'études au sujet de l'organisation de la nation pour le temps de guerre (17 octobre 1934) ; le Président du Conseil a décidé de se conformer au principe de l'exclusion du bénéfice dans toute prestation qui serait fournie à l'Etat en temps de guerre (19 octobre) ; lettres du ministre de l'Air au sujet de la rédaction des articles 33 et 35 (16 novembre) ; du ministre de la Marine sur l'organisation des services des transmissions à terre de la marine militaire en temps de paix et à la mobilisation et sur le rôle capital que doivent jouer les transmissions dans la conduite des forces maritimes en temps de guerre (19 novembre) ; réponse à la lettre du ministre de l'Air contenant une nouvelle rédaction des articles 33 et 35 (21, 26 novembre) ; lettre du Secrétariat général au sujet du principe de l'exclusion du bénéfice dans les prestations qui seraient fournies à l'Etat en temps de guerre (21 novembre) ; lettres aux ministres de la Marine marchande et des Travaux publics proposant une nouvelle rédaction de l'article 45 précisant que le ministre de la Marine marchande aurait délégation du ministre chargé des transports pour ce qui concerne l'exploitation de la flotte de commerce (26 novembre) ; accord du ministre de la marine marchande (5 décembre) ; le ministre des Travaux publics voudrait modifier la nouvelle rédaction proposée (7 décembre 1934).

2 N 207

(Dossier 1) Lettre du Président du Conseil sur l'article 45 concernant l'exploitation de la flotte de commerce (6 mars 1935) ; rapport au Président du Conseil sur l'état des travaux de préparation à la défense nationale (11 mars) ; rapport au sujet du projet de loi (mars) ; texte du projet de loi comportant les modifications décidées lors de la séance du 23 mars 1935 du C.S.D.N. ; historique du projet de loi, rapport de la Chambre de commerce de Paris au sujet du projet de loi (22 novembre 1935) ; (d.2) note de la Commission de l'armée en vue de modifier le texte du projet de loi dans le cadre d'un contrôle plus rigoureux des bénéfiques des entreprises privées et d'une nationalisation des entreprises d'armement (8 janvier 1936) ; remarques et réponses aux questions posées

par la Commission de l'armée, organisation et fonctionnement du C.S.D.N. et de ses organes d'études (4, 5 février) ; la question de la subordination de la défense aérienne (18 février) ; note pour le Président du Conseil : "il semble qu'une mise en discussion de ce projet essentiel pour l'ensemble de notre défense nationale serait entièrement justifiée par les circonstances" (10 mars) ; lettre au ministre de la Défense nationale : le projet de loi "forme un tout complet, mûrement étudié... Seul le vote de ce projet donnerait à la préparation de la défense nationale dans tous les domaines le caractère et la portée nécessaire" ; divergences entre l'E.M.A. et le Secrétariat général au sujet de certains articles (23 mai 1936) ; procès-verbal de la réunion tenue le 16 juin au Secrétariat général ayant pour objet la mise au point de l'organisation détaillée du service général de l'information en temps de guerre ; tableau comparant le texte du gouvernement et les modifications apportées par la Commission de l'armée, observations du Secrétariat général ; note du ministère des Finances sur le projet de loi (8 juillet-30 septembre) ; procès-verbal de la séance tenue le 2 octobre par le Comité permanent de la Défense nationale consacrée aux modifications à apporter au projet de loi ; nouvelle rédaction de l'article 34 établie au cours de la séance du C.P.D.N. (6 octobre) ; conférence du lieutenant-colonel de Gaulle faite au Collège des Hautes Etudes de Défense Nationale sur le projet de loi d'organisation de la nation pour le temps de guerre (22 octobre) ; (d.3) rapports de présentation pour la 4ème séance du C.P.D.N. contenant des propositions des ministres de la Défense nationale relatives à l'article 34 (5 décembre 1936) ; modifications apportées par le gouvernement au texte du projet de loi proposé par la Commission de l'armée (18 décembre 1936) ; (d.4) Daladier demande que la Commission de l'armée insère dans le projet de loi un article proposé par le ministre des Finances permettant au gouvernement d'autoriser le trésor à consentir des avances aux industries de défense nationale dès la période de tension extérieure (15 janvier 1937) ; modifications apportées au texte à l'occasion de la réunion de la Commission de l'armée le 10 mars 1937.

2 N 208

Projet de lettre au président de la Commission de l'armée au sujet du rapport du 23 mars 1937 (9 mars 1938) ; but de la loi, son utilité et son urgence, historique du projet de loi, observations : il faut alléger le texte et se garder de lier par avance le gouvernement à des solutions schématiques et rigides, texte des 38 amendements présentés le 28 février (19 mars) ; texte de la loi votée par la Chambre des députés les 22 et 24 mars, examen des articles ; extraits de presse

relatifs au vote du projet de loi (mars) ; note de la Section de Défense nationale sur les modifications à apporter au projet de loi : le ministre a dans cette loi un pouvoir inférieur à celui qui lui est actuellement dévolu, le chef d'Etat-Major général n'est pas mentionné, le Comité permanent a des attributions exagérées (31 mars 1938) ; note du général Gamelin sur la différence qui existe entre le commandement et une autorité chargée de la coordination (1er avril) ; le ministre de l'Air propose de modifier certains articles notamment l'article 6 qui traite de la défense aérienne et antiaérienne, accord de la Section de Défense nationale (2-7 avril 1938) ; discussion d'un rapport présenté aux commissions de l'Air et de la Marine, désaccord au sujet du haut commandement (1er, 10 juin 1938) ; note sur les modifications apportées par la commission sénatoriale de l'armée (13 juin) ; parallèle établi, pour les articles modifiés, entre le texte voté par la Chambre le 24 mars 1938 et le texte proposé par la Commission de l'armée au Sénat (13 juin) ; intervention d'un sénateur au sujet de l'organisation économique de temps de guerre (17 juin) ; ordre d'urgence des travaux à exécuter en application de la loi sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre (21 juin, 1er juillet) ; texte de la loi (11 juillet) ; projet de décret du Secrétariat général fixant le rôle et les attributions de défense nationale de chaque département ministériel (18 juillet) ; il est demandé au Président du Conseil un avis favorable au sujet du règlement d'administration publique fixant les conditions générales des contrôles, régimes, marchés se rapportant aux accords amiables (3 octobre 1938) ; note sur la mise sur pied de l'organe mobilisation du ravitaillement général (8 octobre) ; observations concernant le projet de règlement d'administration publique élaboré par le ministre des Colonies pour l'application de la loi du 11 juillet (5 décembre) ; projet d'instruction pour l'application de l'article 4, tableau fixant pour chaque département ministériel les services publics qu'il lui appartient de gérer et les organes privés dont il lui incombe de contrôler l'emploi (7 décembre 1938).

2 N 209

Décrets portant règlement sur les recensements, les accords amiables, le bureau spécialisé des préfectures, les engagements (5 janvier 1939) ; modifications proposées par le ministre de l'Agriculture au projet d'instruction pour l'application de l'article 4 (18 janvier) ; refus de déposer le projet de loi proposé par le ministre de la Santé publique, portant création d'une organe spécialisé de défense nationale, pour des raisons budgétaires (21 janvier) ; enseignements tirés de la mobilisation partielle de septembre en ce qui concerne

l'application de l'instruction du 11 septembre 1937 (30 janvier) ; bilan des réalisations effectuées dans tous les domaines depuis le vote de la loi (7 février) ; projet de décret chargeant le ministre de l'Agriculture du ravitaillement général ; lettre du ministre de la Marine indiquant les points sur lesquels doit porter la coordination interministérielle (1er mars) ; objection du ministre des Finances au sujet de certains points des deux projets de décrets relatifs à l'organisation des colonies pour le temps de guerre et à l'organisation de la défense passive aux colonies (22 mars) ; lettre du ministre du Travail exposant les conditions dans lesquelles la préparation de la mobilisation de la main-d'oeuvre est actuellement assurée et celles dans lesquelles il conviendrait qu'elle soit faite, besoins en personnels et en crédits (27 mars) ; la mise sur pied d'un organe de défense nationale au ministère de la Justice a été réalisée mais ne donne pas entièrement satisfaction en raison du refus de créer des postes supplémentaires (29 mars) ; décret plaçant les divers services de transport sous l'autorité du ministère des Travaux publics et des Transports (17 avril 1939) ; projet du 7 décembre 1938 et instruction ministérielle pour l'application de l'article 4, tableau fixant pour chaque département ministériel les services publics qu'il lui appartient de gérer et les organes privés dont il lui incombe de contrôler l'emploi (12 avril) ; décision de faire étudier les améliorations possibles des organismes chargés de la défense nationale dans les départements ministériels par le comité de réorganisation administrative (19 avril) ; le ministre du Commerce attire l'attention du Secrétariat général sur la situation inquiétante qui résulte de l'organisation actuelle de la préparation de la mobilisation (29 avril) ; instructions données aux chefs de mission du comité de réorganisation administrative (6 ou 8 mai) ; lettre informant le Président du Conseil que le comité n'est pas en mesure d'étudier rapidement cette question (16 mai) ; lettre invitant les ministères civils à reprendre d'urgence cette question sur de nouvelles bases ; le ministère des Anciens combattants et pensionnés est en mesure d'affecter au service de défense nationale le personnel nécessaire à son bon fonctionnement (5 juin) ; le ministre du Commerce demande du personnel supplémentaire pour renforcer son service de mobilisation industrielle (7 juin) ; projet de décret-loi sur les sanctions à appliquer envers toute personne qui refuse d'exécuter en temps de paix les mesures ordonnées dans le cadre de la loi du 11 juillet 1938 (31 juillet 1939) ; décret modifiant diverses dispositions du titre II de la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre (1er juin 1940).

2 N 210

Plan de guerre. (Dossier 1) Note pour le général commandant en chef en vue de créer un conseil restreint de défense nationale et de lui adjoindre un secrétariat permanent intitulé section de défense nationale (20 août 1915) ; lettre du ministre de la Guerre aux Affaires étrangères sur la création et la composition d'une section de défense nationale (27 août 1915) ; méthode d'établissement d'un plan de guerre ; plan de guerre national : détermination des buts de guerre et forme de l'action permettant de les atteindre, évaluation des moyens à réunir ; plan de guerre international (janvier 1923) ; selon le maréchal Pétain, il y a lieu de faire un plan de guerre aussi complet que possible dans lequel l'armée belge prendra sa place, d'amorcer un plan de guerre interallié en rassemblant progressivement les éléments nécessaires à son établissement, nos buts de guerre seraient les mêmes que ceux de la dernière guerre, mais précisés et élargis par les leçons de l'expérience : affaiblir politiquement et économiquement l'Allemagne, créer une "marche" de Rhénanie et mettre la main sur des gages productifs susceptibles de couvrir nos frais de guerre (24 janvier) ; liste des questions à étudier au cours de la réunion qui aura lieu le 29 janvier dans le cabinet du maréchal Pétain au sujet de l'établissement du plan de guerre (27 janvier) ; décision d'adopter les réponses préparées par le maréchal Pétain (29 janvier) ; notes sur des questions se rattachant au plan de guerre : historiques des études relatives à celui-ci, état actuel de la question ; points d'appui de la flotte aux colonies ; forme de mobilisation à adopter pour la préparation des prochains plans de mobilisation ; programme militaire d'ensemble ; transports éventuels de matériels de guerre à destination de la Pologne et de la Petite Entente ; cessions de matériel à la Pologne, la Roumanie et la Yougoslavie ; politique française en Orient, reprise éventuelle des hostilités ; gares douanières du Rhin ; utilisation militaire des inventions ; organisation de l'Afrique du Nord en vue de la défense nationale ; politique aéronautique ; concessions aux colonies à des sociétés étrangères ; contrôle en Allemagne ; fabrications privées et trafic des armes et des munitions (1924) ; considérations générales relatives aux principes et aux bases du plan de guerre (1928) ; l'Abyssinie et les puissances (février 1928) ; (d.2) note sur le plan de guerre, son établissement, les conditions politiques, les exigences économiques (1930) ; directives concernant l'établissement du plan de guerre (2 mai 1930, 20 avril 1931) ; répertoire des parties constitutives du plan de guerre (1931) ; indications sur les forces et faiblesses de l'économie française au point de vue de la défense nationale (s.d.) ; situation générale de la France, buts de guerre, conception initiale de la conduite de la guerre (15 mars 1932) ; projet relatif à la 1ère partie du plan de guerre : conditions

générales permanentes de la conduite de la guerre, buts de guerre, principes constants de la conduite générale de la guerre (29 juin 1932) ; projet de plan de défense nationale : nécessité d'un plan d'ensemble, conduite de la guerre et plans d'action, conduite générale de la guerre (1932) ; note sur la nécessité d'établir un plan d'ensemble de défense nationale (s.d.) ; remarques manuscrites critiquant notamment l'absence d'organes d'études désignés pour étudier, proposer et mettre en oeuvre un plan d'action militaire (31 janvier 1933) ; projet de questionnaire à soumettre au C.S.D.N. relatif au plan d'ensemble de défense nationale (1933) ; première ébauche d'un plan de guerre : considérations sur la situation générale dans le cas d'un conflit, les moyens, les buts de guerre et la conduite de la guerre, proposées comme éléments de discussion à la commission d'études (1933) ; observations du vice-amiral Durand-Viel sur la note : "nécessité d'un plan d'ensemble de défense nationale" : les institutions actuelles fournissent la meilleure solution pratique, il importe de les faire fonctionner régulièrement et de les perfectionner" ; annotations manuscrites du lieutenant-colonel de Gaulle (15 mai 1933) ; note du général Weygand sur la nécessité de se livrer à une étude méthodique et approfondie de l'organisation de nos forces de défense nationale (16 janvier 1933) ; étude sur la coordination interministérielle de défense nationale faisant l'historique de la question et exposant les différents points de vue, il importe que "des études complètes et concrètes soient entreprises dans les divers départements de défense nationale pour y faire ressortir le bien-fondé des points de vue et insistances diverses de l'inspection générale de la défense du territoire" (1933) ; note demandant au Président du Conseil s'il y a lieu de reprendre le projet de loi sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre et d'arrêter un plan d'ensemble de défense nationale (12 juin 1934) ; (d.3) notes manuscrites relatives à l'établissement d'un plan de guerre ; études préparatoires que l'on pourrait effectuer en vue de la conduite de la guerre (s.d.).

2 N 211

"Plan de guerre 2ème Partie. Organisation de la nation pour le temps de guerre". (Dossier 1) Organisation administrative. Circulaires relatives à l'organisation dans chaque département des services d'hygiène et d'assistance médicale à l'usage des populations qui ne se trouvent pas touchées par la mobilisation militaire (26 février 1929, 24 février 1930) ; instruction provisoire sur la mobilisation générale des territoires d'outre-mer (9 octobre 1926) ; décrets originaux portant coordination des mesures de défense contre les attaques aériennes et nomination du maréchal Pétain comme inspecteur général de la défense

contre les attaques aériennes (9 février 1931) ; attributions de celui-ci (10 septembre 1931) ; projet établi par le maréchal Pétain fixant les attributions de l'inspecteur général de la D.A.T. (mars 1932) ; instruction sur les mesures de sauvegarde à prendre en cas de guerre dans les parties du territoire national exposées aux atteintes de l'ennemi (4 février 1930) ; directives du ministre de l'Intérieur aux préfets au sujet de la protection des populations contre les bombardements aériens (3 avril 1931) ; instruction sur la préparation de la mobilisation de la main-d'oeuvre française (10 juin 1926) ; memento pour le cas où l'on estimerait nécessaire d'augmenter la durée journalière du travail (novembre 1932) ; décret portant règlement sur la circulation des Français et des étrangers et le régime des passeports en temps de guerre (8 août 1935) ; (d.2) organisation économique. Instruction sur la mobilisation des industries électriques (27 mars 1925) ; instruction provisoire sur la mobilisation industrielle (13 janvier 1925) ; instruction provisoire sur la mobilisation économique dans les domaines agricole et alimentaire (3 août 1927) ; directives du ministre de l'Agriculture au sujet de l'établissement des dossiers départementaux sur l'état général des ressources et des besoins agricoles (27 avril 1928) ; taux de rations du pain, de la viande et du sucre (3 décembre 1929) ; récapitulation des renseignements recueillis dans les départements sur l'évaluation des ressources et des besoins en denrées alimentaires (s.d.) ; instruction fixant le régime des transports en temps de guerre (31 mars 1925) ; rôle du préfet en ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement des services de transports à la mobilisation (15 avril 1927) ; servitudes à imposer à la navigation aérienne en temps de crise (26 septembre 1927) ; instruction sur la vérification de l'état de préparation des stations radioélectriques non militaires à leur rôle en temps de guerre (7 août 1930) ; règlement relatif à la continuation éventuelle à la mobilisation de certaines commandes en temps de paix (27 février 1931) ; instruction générale sur les achats et réquisitions à effectuer à la mobilisation (28 février 1931).

2 N 212

Organisation économique (suite). (Dossier 1) Fiches sur les principales matières importées ; (d.2) répartition des importations de l'Allemagne et de l'Italie entre divers pays vers 1925-1926 ; situation des produits déficitaires en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Suède, en Norvège, en Espagne (1926) ; (d.3) circulaires sur l'organisation des transports dans les colonies en temps de guerre (5 juin 1925) ; sur les transports et les ports maritimes aux colonies (30 avril 1927) ; instruction coloniale sur le service des transports en temps

de guerre ; directives relatives à leur mobilisation (9 juillet 1928) ; circulaire relative à la mobilisation industrielle et à l'évaluation des besoins des colonies (22 mai 1925) ; règlement des commissions de contrôle postal ; circulaire d'application (10, 12 novembre 1927) ; circulaires relatives aux transmissions radioélectriques (21 septembre 1925, 1er septembre 1926) ; mobilisation générale dans les territoires d'outre-mer, Afrique du Nord comprise (14 novembre 1926) ; renseignements sur la réquisition des laines et cuirs en temps de guerre en Tunisie (7 octobre 1928) ; instruction sur la réquisition des cuirs en Tunisie à la mobilisation (2 janvier et 16 mars 1929) ; recensement des ressources et des besoins du Maroc dans le cadre de la mobilisation générale des territoires d'outre-mer (16 avril 1927) ; directives du résident général en vue d'établir les plans de mobilisation industrielle et agricole (29 mai 1929) ; possibilités économiques du Maroc en cas de crise (15 février 1930) ; la politique minière et l'économie marocaine (26 mai 1930).

2 N 213

(Dossier 1) Mobilisation nationale dans le cadre de la région et du département. Lettres sur la collaboration à l'échelon régional des administrations dans le domaine de la défense nationale (17, 18 juillet 1922) ; notes exposant les principes généraux de la mobilisation nationale (s.d., 1923) ; instruction provisoire sur la préparation de la mobilisation nationale dans le cadre du département (17 novembre 1925) ; instruction sur la collaboration des préfets et des autorités militaires en vue de la préparation de l'organisation des départements pour le temps de guerre (30 juin 1927) ; affectation spéciale et mobilisation départementale (12 août 1929) ; conférence sur le rôle du préfet dans la préparation nationale civile dans le cadre du département (10 novembre 1938) ; (d. 2) circulaires, notes et correspondance concernant la mobilisation nationale provenant principalement du ministère de l'Intérieur. Etude du préfet du Var sur la mobilisation administrative (4 juin, 18 octobre 1923) ; directives concernant l'installation matérielle des administrations et services publics en temps de guerre (6 mars 1928) ; circulaires du ministère de l'intérieur sur les affectés spéciaux des administrations et grands services publics (25 janvier 1929) ; situation de la préparation de la mobilisation nationale dans les administrations et services relevant du ministère de l'Intérieur (23 octobre 1931) ; circulaire de ce ministère sur la répartition des charbons en temps de guerre (20 avril 1932) ; questions de préparation de la mobilisation nationale sur lesquelles doit porter particulièrement l'attention des inspecteurs des services administratifs au

cours de leur tournée de 1932 (s.d.) ; (d.3) quelques idées sur la collaboration civile en vue de l'organisation rationnelle de la défense nationale (15 février 1931) ; liste des instructions de défense nationale (19 novembre 1936) ; notes de synthèse rédigées vers 1937 : note sur le projet de loi d'organisation de la nation pour le temps de guerre, historique de la question, état des mesures adoptées dans le domaine de la mobilisation économique, nécessité de voter rapidement cette loi ; mesures à prendre en cas de tension extérieure ; bilan de la participation du Secrétariat général aux travaux de la Conférence du désarmement ; le Collège des Hautes Etudes de Défense Nationale, création, fonctionnement, résultats ; rôle du ministère de la Justice dans la préparation de la mobilisation nationale, projets de loi préparés en vue d'une mobilisation ; rôle du ministère des Finances dans le cadre de l'organisation de la nation pour le temps de guerre (12 février 1937) ; historique de l'organisation du C.S.D.N. et de ses organes d'études ; oeuvre accomplie par la direction des fabrications d'armement et intéressant la défense nationale ; mobilisation industrielle concernant la Marine ; état de la mobilisation scientifique, des travaux de défense nationale des ministères du Commerce, des Colonies, de l'Air, de l'Agriculture, des Affaires étrangères ; mobilisation des combustibles liquides, carburants, lubrifiants et leurs succédanés, de la direction des mines ; rôle du Secrétariat général dans le cadre de la mobilisation industrielle ; préparation de la mobilisation des ministères des Affaires étrangères, de l'Education nationale, de l'Intérieur, des Pensions, de la Santé publique et de l'Education physique, du Travail ; mesures de sauvegarde et de repliement ; mesures spéciales de mobilisation dans l'agglomération parisienne ; défense passive ; préparation de la mobilisation de la main-d'oeuvre ; affectations spéciales ; état actuel de la préparation de la mobilisation de la main-d'oeuvre indigène ; utilisation des fonctionnaires et des retraités ; service général de l'information en temps de guerre ; circulation en temps de guerre ; plan de réglementation dans le cadre de la loi d'organisation de la nation pour le temps de guerre : maintien du moral du pays, vie matérielle de la nation, vie familiale, mobilisation ouvrière, l'appareil judiciaire ; noms des titulaires des ministères et des sous-secrétaires d'Etat créés spécialement pendant la période des hostilités de 1914-1918 (s.d.) ; les bureaux ministériels de défense nationale (7 mars 1938) ; organismes à créer à la mobilisation concernant le ministère des Finances (21 mars 1938) ; avances aux fournisseurs de l'administration en temps de guerre (31 mars 1938) ; (d.4) notes, lettres, coupures de presse sur l'organisation du ministère des Finances (1936-1938) ; organisation des ministères de l'Intérieur, du Commerce et de l'Industrie (s.d.) ; notes

sur la composition des divers ministères et l'organisation du ministère de la Défense nationale (fin juillet 1940) attributions des divers ministères en matière de préparation à la défense nationale (s.d.) ; attributions et mission de défense nationale du ministère des Colonies, état d'avancement des travaux, questions économiques (mars 1937) ; attributions du ministère de l'Agriculture en temps de guerre (s.d.) ; décret fixant les attributions de défense nationale des ministères autre que les ministères militaires (6 septembre 1938) ; services contribuant à la préparation de la mobilisation du ministère du Commerce (27 mars 1939) ; notes et correspondance relatives aux crédits nécessaires pour la préparation de la mobilisation nationale (1928-1932).

2 N 214

(Dossier 1) Directives aux départements ministériels en vue de procéder à l'établissement du rapport concernant la préparation de la mobilisation nationale (1931-1938) ; (d.2) état d'avancement de la préparation de la défense nationale dans les différents ministères (1931-1936) ; renseignements relatifs à la législation et à la réglementation spéciale des pêches maritimes en temps de guerre (6 mars 1933) ; note du ministère de la Marine marchande sur l'adaptation à la défense nationale en temps de guerre de la réglementation maritime de temps de paix relative aux gens de mer (10 octobre 1933).

2 N 215

(Dossier 1) Travaux prévus pour mettre au point l'organisation et le fonctionnement de l'administration des Finances pour le temps de guerre (25 novembre 1935) ; préparation de la défense nationale et de la mobilisation au ministère des Finances (31 janvier, 25 mars 1936) ; conférence sur l'avancement des travaux de préparation à la défense nationale dans les territoires d'outre-mer dépendant du ministère des Colonies (30 avril 1937) ; état d'avancement des travaux de défense nationale des différents ministères (1937-1938) ; (d.2) synthèses du Secrétariat général sur l'état des travaux relatifs à la préparation de la mobilisation nationale (17 novembre 1925, début 1930, 31 décembre 1930, 3 février 1933, 11 mars 1935, 1er janvier 1937) ; instructions pour l'établissement du rapport général sur la mobilisation nationale (5, 9 mars 1937) ; missions de défense nationale des divers ministères (s.d.) ; préparation du rapport général de 1937 sur les activités des ministères et les questions d'ensemble (1er avril 1937).

2 N 216

(Dossier 1) Rapports sur l'état d'avancement de la préparation de la défense nationale des ministères du Commerce et de l'Industrie (31 janvier 1939), des Affaires étrangères, des Anciens combattants et pensionnés, de l'Air, de la Marine marchande (1er février) ; des services relevant de la direction de l'électricité (9 février) ; note de l'E.M.A. sur ses interventions dans la préparation ou la réglementation de certaines questions intéressant la Guerre et d'autres départements ministériels (13 février) ; rapports de l'Education nationale, de la Santé publique, de l'Intérieur, de l'Economie nationale (20 mars), de la Justice (22 mars) ; des Postes, Télégraphes et Téléphones, des Finances (1er mai 1939) ; (d.2) organisation du travail en vue de préparer le rapport annuel (28, 30 mars, 1er avril 1939) ; rapport général annuel relatif à la préparation de l'organisation du pays pour le temps de guerre (21 juillet 1939) ; bilan de l'activité de défense nationale en 1938 et 1939 (s.d).

2 N 217

(Dossier 1) Rapports sur l'état d'avancement des travaux de défense nationale au Maroc et en Tunisie (15 octobre 1931), au Maroc, en Tunisie et dans les Etats du Levant (21 février 1936, 28 avril 1937, 31 janvier 1938) ; (d.2) rapport sur le fonctionnement de la commission d'études de la défense des Etats du Levant (28 décembre 1938) ; (d.3) fonctionnement du Secrétariat général de la Défense nationale au Maroc (14 janvier 1933, 15 janvier 1935, 16 janvier 1936, 15 janvier 1937, 15 janvier, 31 décembre 1938) ; (d.4) arrêtés portant rectificatifs à l'arrêté du 17 février 1927 fixant la composition et le fonctionnement du Secrétariat permanent de Défense nationale en Tunisie (31 mars 1928, 28 novembre 1936) ; fonctionnement de ce secrétariat permanent (25 juillet 1933) ; procès-verbaux des délibérations de la Commission d'études de la Défense nationale (25 mai, 8 juin, 9 novembre 1938) ; rapport sur l'état d'avancement de la préparation de la défense nationale (11 janvier 1939) ; (d.5) instruction relative à l'organisation générale de l'Algérie pour le temps de guerre (22 novembre 1928) ; décret portant application à l'Algérie de la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre (24 septembre 1938) ; rapports du préfet d'Alger sur les travaux de préparation de la mobilisation nationale effectués dans son département en 1937 (1er mai 1938), du préfet d'Oran au sujet des mesures de mobilisation nationale qui ont été prises, ou qui auraient pu l'être, au cours de la récente tension politique extérieure (1er octobre 1938, 31 janvier 1939), du préfet de Constantine sur l'état

de la préparation de la mobilisation civile dans son département (1er janvier 1939) ; état de la préparation du ministre de l'Intérieur au rôle qui lui incombera à la mobilisation en ce qui concerne l'Algérie (31 janvier 1939) ; fonctionnement du Secrétariat permanent de la Défense nationale en Algérie en 1937-1938 (18 mars) ; note relative aux questions exposées dans ce rapport (4 mai 1939).

2 N 218

Rapports sur le fonctionnement et les travaux des organes de défense nationale en A.O.F. (22 décembre 1933), sur le fonctionnement du Secrétariat permanent de Défense nationale en A.O.F. (10 décembre 1935, 17 novembre 1936), en A.E.F. (26 novembre 1933, 29 novembre 1935, 18 novembre 1936), au Cameroun (8 novembre 1935, 25 novembre 1936), au Togo (10 décembre 1933), à Madagascar (31 octobre 1933, 8 novembre 1935, 29 octobre 1936), en Indochine (20 novembre 1933, 25 novembre 1935, 16 novembre 1936), dans la Côte des Somalis (1er décembre 1933, 20 novembre 1935, 28 novembre 1936), les Etablissements français dans l'Inde (13 décembre 1933, 29 octobre 1935), à la Réunion (31 octobre 1933, 29 octobre 1935), dans les Etablissements français de l'Océanie (28 novembre 1935), en Nouvelle-Calédonie (1933, 15 septembre 1935), à la Martinique (10 novembre 1935), à Saint-Pierre-et-Miquelon (1er octobre 1935, 1er octobre 1936) ; procès-verbal de la séance tenue par la Commission d'études de la défense nationale de cette colonie le 5 novembre 1935.

2 N 219

Mesures à prendre en cas de tension extérieure (Dossier 1) Réglementation du régime des communications postales en cas de tension politique, proclamation de l'état de siège ou de mobilisation (21 mars, 7 avril 1922) ; note sur les pouvoirs exceptionnels attribués au gouvernement pendant la guerre 1914-1918 (8 septembre 1922) ; (d.2) correspondance des ministères et pièces diverses, délibérations de la 1ère section de la Commission d'études, instructions relatives aux mesures à prendre en cas de tension politique hors de la métropole et de l'Afrique du Nord (10 décembre 1928) ; (d.3) correspondance échangée entre le Secrétariat général du C.S.D.N. et divers départements ministériels au sujet de la notification de l'état de tension politique et des différentes mesures à prendre à cet effet (mai 1929 - janvier 1931) (d.4) mesures à prendre en cas de tension politique (janvier-février 1931) ; projet d'instruction sur la notification d'un état de tension politique

hors de la métropole et de l'Afrique du Nord (27 mars, avril-mai) ; projet d'instruction pour la transmission éventuelle par T.S.F. de l'ordre de mobilisation ; observations des ministères (11 mai, août-septembre) ; délibérations de la Commission d'études du C.S.D.N. (30 mai, 10 juin) ; instruction d'application relative à la notification des états de tension politique hors de la métropole et de l'Afrique du Nord (1er juillet 1931).

2 N 220

(Dossier 1) Notification par T.S.F. de l'état de tension politique, instructions et consignes à suivre par certains organismes relevant de divers ministères (janvier-août 1932, avril-juillet 1933) ; (d.2) arrêté d'application de la loi du 8 août 1935 portant règlement sur la circulation des Français et des étrangers et le régime des passeports en temps de guerre (8 août 1935) ; rectificatif à l'instruction du contre-espionnage du 26 novembre 1924 (9 décembre 1936) ; instruction relative aux mesures à prendre en cas de tension extérieure (11 septembre 1937, rectifiée 27 mars 1939) ; arrêté relatif à la réquisition des immeubles en cas de guerre ou en période de tension ou de mobilisation (1er mars 1938, 1er mars 1939) ; mémento à l'usage des préfets sur les mesures à prendre en cas de tension extérieure ou de mobilisation (2 août 1938) ; instruction concernant les mesures à prendre en cas de tension politique ou à la mobilisation à l'égard des étrangers résidant en France (4 avril 1939) ; décret-loi portant codification des textes relatifs à la sûreté extérieure de l'Etat (29 juillet 1939) ; (d.3) compte rendu de la réunion de la commission consacrée à l'examen des mesures à prendre par l'ensemble des ministères en cas de tension extérieure (13 novembre 1937) ; mesures prévues par l'armée de l'Air en cas de tension politique, elle est susceptible de prendre un certain nombre de mesures de "mise en garde" préliminaires à la mise en place dont elles permettent d'abrégier l'exécution, la progression de ces mesures comporte des mesures préparatoires, l'alerte, le déploiement de sûreté (17 mars) ; mesures prévues pouvant être considérées comme une menace par l'étranger (mars) ; compte rendu d'une mission auprès des recteurs des académies du Sud-Est relative aux mesures à prévoir en raison de l'état de tension extérieure qui venait d'être prescrit (25 septembre 1938) ; décision de rapporter les mesures prises dans le cadre de la période de tension extérieure (6 octobre 1938) ; modalités de remplacement des instructions actuellement en vigueur pour le déclenchement des mesures de tension politique par un mécanisme souple (27 janvier 1939) ; enseignements tirés de la mobilisation partielle de septembre 1938 en ce qui concerne les mesures à prendre

en cas de tension extérieure ; projet de rectificatif à l'instruction du 11 septembre 1937 (30 janvier 1939) ; décisions d'appliquer les mesures correspondant au 1er degré de tension extérieure, puis au 2ème et au 3ème degré (22, 25, 28 août) ; mesures du 2ème degré qui doivent être prises en raison de l'évolution de la situation (25 août 1939).

2 N 221

Dossier relatif à la réglementation des rapports avec l'ennemi contenant divers projets, des lettres des différents ministères et le texte des projets de loi et des décrets d'octobre 1933 mis à jour le 13 mars 1934 (1933-1934) ; extraits de presse concernant les étrangers (1938-1939).

B POLITIQUE DE DEFENSE

2 N 222

Crédits de défense nationale. (Dossier 1) Note au sujet de la présentation du budget militaire (18 novembre 1922) ; rapports au sujet d'une demande de crédits hors budget pour l'aviation et pour un complément d'armement et d'approvisionnements (30 novembre 1923) ; note sur le budget de la guerre (25 août 1925) ; rapport de présentation et délibérations de la commission d'études réunie pour examiner les budgets de défense nationale (séance du 3 septembre 1925) ; correspondance (1925-1926) ; rapport de présentation au sujet de l'aménagement des dépenses de défense nationale (6 octobre 1926) ; délibérations de la Commission d'études sur cette question (séance du 20 octobre 1926) ; (d.2) note de l'E.M.A. donnant les grandes lignes d'un programme d'ensemble visant à assurer la défense de l'Afrique du Nord (décembre 1927) ; le ministre des Travaux publics attire l'attention sur l'insuffisance de son budget (29 décembre 1927) ; tableau récapitulatif des dépenses à prévoir pour la sécurité du pays sur ses frontières terrestres et métropolitaines (s.d.) ; note au sujet de la réunion du C.S.D.N., du 4 juin 1928, examinant les questions de l'organisation des frontières et du programme d'ensemble des dépenses de défense nationale (2 juin 1928) ; lettre des Affaires étrangères sur la participation de l'Afrique du Nord à la défense nationale, attitude des différentes puissances en cas de conflit (10 mai 1928) ; le Président du Conseil demande à différents ministres quelles sont leurs vues sur la politique de défense nationale et sur les programmes qui en résultent (13 juin) ; réponses de l'Agriculture (9 octobre), de la Marine (16 octobre, 3 novembre), des Travaux publics (6 novembre) ; note de l'Air

sur les principes de la défense aérienne de la France continentale et outre-mer (15 novembre) ; étude sur le programme présenté par les Travaux publics (1er décembre) ; exposé de la politique à suivre aux colonies en vue de leur mise en état de défense de 1930 à 1935, programmes qu'entraîne l'application de cette politique (6 décembre 1928) ; réponses de la Guerre (10 décembre), de l'Intérieur (28 décembre 1929), du Commerce et de l'Industrie (4 janvier 1929) ; le Président du Conseil demande aux ministres d'établir les rubriques de leurs programmes par ordre d'urgence (21 décembre 1928) ; réponses de la Guerre, de la Marine, de l'Air, des Colonies et des Travaux publics (janvier 1929) ; tableaux manuscrits de synthèse (s.d.) ; (d.3) textes législatifs relatifs à l'ouverture de crédits pour l'organisation défensive des frontières. (20 décembre 1929) ; lettre de la Guerre sur le financement du programme d'organisation défensive des frontières (2 avril 1930, 21 janvier 1931) ; projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1930-1931 (13 novembre 1931) ; rapport du contrôleur général Jugnet sur l'accélération du programme d'armement (20 janvier 1938) ; lettre du vice-amiral Darlan sur le financement des réalisations à poursuivre par la Marine (4 novembre 1938) ; décret-loi portant autorisation d'engagement de trois milliards de francs pour l'exécution des mesures prévues par le décret du 6 juin (30 juin 1939) ; notes sur le prix de revient d'une journée de guerre (juin-juillet 1939).

2 N 223

(Dossier 1) Organisation de la défense nationale et du haut commandement. Rôle et organisation du gouvernement et du haut commandement en temps de guerre, historique et évolution de cette question, rapports entre le gouvernement et le haut commandement, rôle du Secrétariat général (19 septembre 1930) ; note du vice-amiral Durand-Viel sur l'organisation du haut commandement, attributions du C.S.D.N., d'un Haut Comité et d'un Sous Comité de Défense Nationale, articulation du haut commandement ; solutions adoptées par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne (21 mars 1933) ; projet de décret du maréchal Pétain sur l'organisation générale de la direction de la guerre et de la conduite des opérations (27 mars 1935) ; texte du décret (9 avril 1935) ; la marine combat l'idée de créer un super chef d'état-major de la défense nationale, elle repousse toute subordination à l'égard de l'armée de terre (3 février 1936) ; note pour le président du Conseil analysant les dispositions du décret du 9 avril 1935, la discussion sur cette question dure depuis de nombreuses années et est toujours ouverte (29 février 1936) ; décret abrogeant celui du 9 avril 1935 (19 mars) ; décret relatif à la coordination des départements de la Guerre, de la Marine

et de l'Air (6 juin) ; décret portant création du Collège des Hautes Etudes de Défense Nationale (14 août) ; résumé historique des faits antérieurs au 6 juin 1936 concernant la coordination des départements de la défense nationale, exposé des conditions dans lesquelles cette coordination a été conçue et réalisée depuis le 6 juin, résultats obtenus (16 septembre 1936) ; décret relatif à l'action de direction et de coordination du ministre de la Défense nationale (21 janvier 1938) ; nomination du général Gamelin comme chef d'Etat-Major de la défense nationale et définition de ses attributions (21 janvier, 24 mai) ; liste des principaux résultats obtenus par le C.P.D.N. en matière de défense nationale (8 février) ; sur la conception française de la conduite de la guerre, le général Gamelin n'est pas d'accord avec le chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air notamment parce que ce dernier voudrait que pendant les "périodes d'accalmie" la coordination entre les armées de Terre et de l'Air soit assurée par le Comité de Guerre, et non par le chef d'Etat-Major général de la Défense nationale (14 février 1938) ; "il n'est pas illogique de confier en temps de paix au chef d'Etat-Major de l'Armée et en temps de guerre au commandant en chef des forces terrestres la coordination de l'action de la masse aérienne réservée et des forces en opération sur les différents théâtres d'opérations terrestres", le général Gamelin ne croit pas qu'une victoire aérienne de l'ennemi désorganiserait notre défense nationale (18 février) ; la section d'études de la défense nationale est un "centre de documentation pour le ministre" (2 mars) ; décret sur le fonctionnement administratif et financier de la caisse autonome de défense nationale (5 mai 1938) ; le ministre de l'Air demande que le projet de décret fixant les attributions du général Gamelin soit modifié (10 mai 1938) ; décret du 6 juin 1936, relatif à la coordination des départements militaires, modifié par celui du 12 mai 1938 ; décret donnant au général Gamelin, en temps de guerre, des attributions étendues de coordination (24 mai) ; décret fixant les attributions de défense nationale des ministères non militaires (6 septembre) ; note du général Gamelin sur les attributions respectives des commandements terrestres et aériens sur un théâtre d'opérations (9 septembre) ; notes sur l'organisation générale de la défense nationale, historique des projets d'organisation du haut commandement et du ministère de la Défense nationale de 1936 à 1939 (s.d.) ; utilisation de la classe rappelée (17 mars 1939) ; note sur les attributions du chef d'Etat-Major général et des commandants en chef (20 avril) ; décret fixant les attributions du général Weygand en cas de mobilisation (27 août) ; désignation du général Doumenc pour coordonner les mesures de défense active et passive et comme commandant des forces terrestres antiaériennes (1er, 12 octobre 1939) ; instruction du ministre de l'Intérieur

relative à l'organisation de la liaison entre son ministère et le secrétariat général du C.S.D.N. (25 décembre 1939) ; attributions du commandant de l'armée aérienne vis à vis du commandant en chef du théâtre d'opérations terrestres en ce qui concerne la défense aérienne (30 janvier 1940) ; améliorations qui pourraient être apportées à l'organisation de la défense nationale (vers avril 1940) ; (d.2) note sur la nécessité de créer un enseignement de défense nationale pour les fonctionnaires, les élèves-officiers, les officiers-élèves de l'école de guerre et les officiers des états-majors de région (1938) ; proposition d'affecter des officiers sortant de l'école supérieure de guerre comme stagiaires au secrétariat général du C.S.D.N. (30 juin 1938) ; sommaire de six conférences pour l'E.S.G. sur les travaux de défense nationale (22 septembre, 20 octobre 1938) ; le maréchal Pétain assurera la direction des cours de défense nationale à l'école des sciences politiques (28 janvier 1939) ; (d.3) texte d'une conférence intitulé : "population, effectifs et défense nationale" (1er décembre 1936) ; sommaires de conférences faites au C.H.E.D.N. sur la défense nationale, les armées étrangères et le contexte économique (27 octobre 1937 - 7 avril 1938) ; conférences sur la loi du 11 juillet 1938 et le C.S.D.N. (22 janvier 1940) ; sur la hiérarchie militaire, les armes et les services, l'organisation du territoire, le rôle et les attributions du général commandant en chef, la constitution des approvisionnements (26 janvier 1940) ; les méthodes d'approvisionnements du ministère de la Guerre et du service de ravitaillement général (27 janvier 1940) ; le régime des transports maritimes et terrestres (29 janvier 1940) ; le commerce en temps de guerre (30 janvier 1940) ; la correspondance administrative (2 février 1940) ; l'organisation du ministère de la Guerre (5 février 1940).

2 N 224

(Dossier 1) Politique de défense nationale. Note au sujet de l'importance et de l'organisation des forces françaises en temps de paix (15 décembre 1921) ; notes sur l'activité des forces de couverture et l'armée que réclame notre politique (mars) ; comparaison de l'état militaire et naval des diverses puissances pouvant intervenir dans un conflit européen et conclusions qu'il semble possible d'en tirer (7 juillet 1922) ; questions posées au C.S.D.N. sur les répercussions de la situation internationale actuelle sur la conduite de la guerre et sa direction militaire notamment en Méditerranée (8 décembre 1937) ; les données actuelles du problème militaire français ; situation internationale et missions de nos forces (8 février 1938) ; lettre du général Gamelin à Daladier pour lui demander de mettre en oeuvre les conclusions de la note précédente

en obtenant des crédits supplémentaires et en améliorant le rendement de notre industrie (11 février 1938) ; note de l'E.M.A. sur les accords d'état-major qu'il serait désirable de conclure avec les états susceptibles de nous apporter leur concours en cas de conflit (7 mars et 4 avril 1938) ; conséquences de l'Anschluss pour les pays limitrophes du Reich, augmentation de la puissance militaire du bloc Allemagne-Italie, l'Allemagne a intérêt à mettre la main sur la Roumanie et l'Irak, voire la Pologne (s.d.) ; l'évolution du problème militaire français (27 juillet 1938) ; note du général Gamelin sur les conséquences de l'occupation des Sudètes : il faut s'opposer au retour à l'Allemagne de ses anciennes colonies, la France doit porter ses efforts en Méditerranée, rétablir son équilibre intérieur, refaire sa natalité, augmenter son potentiel militaire, notamment dans le domaine des forces aériennes et des moyens antiaériens (12 octobre 1938) ; avis du vice-amiral Darlan au sujet de cette note, programme des réalisations devant être poursuivies par la marine (17 octobre 1938) ; dans la réponse à cette note, le général Bührer indique les ressources que l'on pourrait tirer des colonies et se plaint de l'insuffisance des moyens qui sont accordés à son département pour assurer la défense de celles-ci (19 octobre 1938) ; lettre du général Gamelin à Daladier au sujet des réponses de l'E.M.A. et des chefs d'E.M.G., il y a intérêt à rechercher en Europe orientale un contrepoids au germanisme et même à essayer de sauver ce qui reste de la Tchécoslovaquie, l'armée de Terre réclame une amélioration de ses moyens, particulièrement en ce qui concerne les unités de formation, "l'heure est venue de se demander si le salut du pays ne doit pas primer toutes autres considérations" (26 octobre 1938) ; réflexions du général Gamelin sur la situation actuelle (19 décembre 1938) ; note du général Gamelin sur les forces militaires des deux blocs, "nos armements aériens restent le point faible de notre appareil militaire... il ne paraît d'ailleurs pas vraisemblable que l'aviation puisse à elle seule donner la victoire, l'expérience de la guerre d'Espagne le démontre très nettement, hypothèses au sujet du déroulement du conflit, le temps travaillera plus pour nous que pour nos adversaires (7 janvier 1939) ; les chefs d'état-major insistent sur l'intensification des fabrications de matériel en France et les achats à l'étranger (31 mars 1939) ; lettre du général Gamelin au ministre au sujet d'accords d'état-major éventuels à conclure avec l'U.R.S.S. et les Pays-Bas intéressant l'Extrême-Orient (22 mai 1939) ; rapport du général Weygand sur sa mission en Iran, à Ankara et à Budapest (mai 1939) ; (d.2) conduite de la guerre. L'amiral Darlan demande qu'on lui fixe l'ordre d'urgence des missions de la marine, concernant notamment le transport de troupes au Proche-Orient (9 septembre 1939) ; la neutralité de l'Italie

est la solution préférable dans les circonstances actuelles (14 septembre 1939) ; si l'Allemagne n'attaque pas, il faut utiliser ce délai pour mettre le maximum d'individus à la production et maintenir le moral (15 septembre 1939) ; note sur les ambitions soviétiques, la situation en Pologne, aux Pays-Bas et en Belgique, nécessité d'une action diplomatique tenace vis à vis de l'Italie, situation intérieure en France, incertitudes et dangers de la situation actuelle, il faut y remédier par une action vigoureuse dans le domaine de la diplomatie et lutter implacablement contre tout ce qui pourrait amoindrir le moral du pays (28 septembre 1939) ; la lutte pour le minerai de fer en Scandinavie et pour le pétrole en Mer Noire (15 janvier 1940) ; lettre d'un contre amiral au sujet des actes de sabotage sur les navires de commerce signalant qu'un état d'esprit inquiétant semble régner dans les équipages (4 mars 1940) ; (d.3) correspondance relative à l'action économique en temps de guerre et notamment à la destruction des mines de charbon entre la frontière et la ligne Maginot, à la réunion d'une conférence hebdomadaire sur le ravitaillement (septembre-octobre 1939) ; question du retour à l'heure d'été (janvier 1940) ; (d. 4) notes sur la guerre bactériologique (25 septembre, 2 octobre 1939) ; (d.5) programmes d'armement. Projet de rapport au C.S.D.N. au sujet du programme d'armement qui n'a pu être réalisé en 1924, nécessité de prendre une décision sur l'ampleur et les délais du programme d'armement (2 juillet 1924) ; rapport sur la coordination des plans d'armement (9 juillet 1937) ; le général Gamelin demande à Daladier d'approuver ses propositions concernant les plans d'armement (11 février 1938) ; projet de lettre aux départements militaires pour leur demander le montant des crédits supplémentaires qui leur serait nécessaire en 1938 (10 janvier) ; décret portant nomination d'un directeur général de coordination et de centralisation au contrôle de la fabrication et du commerce des matériels de guerre (18 mai 1938) ; lettre de Daladier sur les attributions des autorités et organes chargés de définir les besoins en armement, de réaliser ceux-ci et de régler la procédure des cessions à l'étranger (26 juillet 1939) ; le général Gamelin demande au ministre de prescrire également une accélération des fabrications de mines et de chars (29 septembre 1939).

2 N 225

Réunions des chefs d'états-majors généraux (1938-1939). Procès-verbal de la réunion du 17 mars 1938 concernant l'Afrique du Nord : opérations navales envisagées contre l'Italie, conditions d'une attaque terrestre en Tripolitaine et au Maroc espagnol, modifications à opérer dans l'organisation des forces stationnées en Afrique du Nord en vue de renforcer la Tunisie ;

procès-verbal de la réunion du 6 mai 1938 : utilisation des contingents indigènes coloniaux supplémentaires offerts par le ministre des Colonies ; procès-verbal de la réunion du 8 juin 1938 consacrée à la mise au point de la terminologie relative aux forces aériennes et à l'organisation du commandement aérien dans les théâtres d'opérations terrestres ; le but de la réunion du 8 juillet 1938 est de diriger la coordination des études militaires en fixant les problèmes particuliers à étudier pour la prochaine année (5 juillet 1938) ; procès-verbal de la réunion du 8 juillet 1938 concernant cette question, l'exécution d'un exercice de débarquement, les efforts allemand et italien dans la fortification des frontières communes avec la France et le décret sur la direction de la guerre et la conduite des opérations ; note sur le projet de directives d'ensemble présenté par le ministre des Colonies le 16 août 1938 et concernant l'établissement d'un plan de défense des colonies (s.d.) ; questions soumises à la réunion du 28 septembre 1938 relatives à la défense des colonies et procès-verbal de la séance ; procès-verbal de la séance du 25 novembre 1938 consacrée à l'examen des possibilités du compte d'investissement en capital de 1939 pour satisfaire aux nouvelles demandes et à la défense des colonies, le général Gamelin estime que la chasse prime le bombardement, au début d'un conflit notre attitude pourra être expectative, c'est seulement lorsque l'effort anglais aura un rendement suffisant que nous pourrions songer à attaquer l'Allemagne ; procès-verbal et conclusions de la séance du 11 janvier 1939 : renforcement de la Côte française des Somalis en moyens maritimes et aériens, collaboration franco-britannique et actions à mener pour répondre à un coup de main italien sur Djibouti ; procès-verbal de la réunion du 17 février 1939 : examen de la situation actuelle, renforcement et ravitaillement de la Corse ; procès-verbal de la réunion du 27 mars 1939 ayant pour objet l'étude de la collaboration franco-britannique et l'examen des questions figurant à l'ordre du jour de l'état-major britannique pour les conversations de Londres ; procès-verbal de la réunion du 30 mars 1939 : défense de la Tunisie et mesures nécessitées par la situation actuelle ; lettres du général Gamelin à Daladier au sujet de l'augmentation des effectifs réalisés et de leur répartition, avec les autres chefs d'état-major il insiste sur l'intensification des fabrications de matériels en France et sur les achats à l'étranger ainsi que sur la question des crédits, il demande que les dotations qui ont été refusées soient rétablies (31 mars 1939) ; procès-verbal de la séance du 11 avril 1939 : examen de la situation générale, emploi des réfugiés espagnols, préparatifs militaires allemands et italiens, étude d'une action aérienne contre l'Italie ; il est demandé d'autoriser les commandants en chef à effectuer

à leur initiative des bombardements aériens en Italie contre des objectifs militaires, l'attaque des villes sera préparée mais ne sera entreprise que sur l'ordre du gouvernement (14 avril 1939) ; procès-verbal de la réunion du 15 avril 1939 consacrée à l'examen de la question de Tanger et du Maroc espagnol ; procès-verbal de la réunion du 21 avril 1939 : examen de l'aide éventuelle à l'armée belge, collaboration franco-britannique à la frontière syro-palestinienne, problème du commandement interallié des différents théâtres d'opérations coloniaux ; d'après notre ambassadeur à Belgrade, les visées allemandes dans les Balkans portent principalement sur Salonique, si les Alliés occupaient cette base les Yougoslaves se prononceraient en notre faveur et appuieraient nos opérations, Léger attire l'attention de l'état-major sur ces indications (25 mai 1939) ; note de la Marine sur l'intérêt d'une occupation préventive de Salonique (2 juin 1939) ; procès-verbal de la réunion du 3 juin 1939 consacrée à celle-ci, lettres aux Affaires étrangères sur les conclusions adoptées (5, 12 juin 1939) ; la France ne peut à elle seule assumer la charge du réarmement des puissances de l'Europe orientale, la Grande-Bretagne doit y contribuer et si possible les Etats-Unis et l'U.R.S.S., il faut constituer un organisme franco-britannique chargé d'opérer la répartition des commandes (15 mai 1939) ; procès-verbal de la réunion du 16 juin 1939 : fixation d'un ordre d'urgence dans la satisfaction des besoins en matériels de la Pologne, de la Roumanie, de la Grèce et de la Tunisie (16 juin 1939) ; procès-verbal et conclusions de la réunion du 11 juillet 1939 ayant pour objet de donner des instructions au général chargé de négocier l'accord militaire franco-turc ; "questions russes" dont l'étude a été proposée par le général Gamelin au cours des conversations franco-britanniques du 13 juillet 1939 (15 juillet 1939) ; procès-verbal de la séance du 17 juillet 1939 consacrée à la question de Tanger, au Sahara espagnol et à l'envoi d'une mission militaire à Moscou : les Affaires étrangères pensent que les Soviétiques ne signeront un accord politique que s'ils ont obtenu un accord militaire, la mission devra leur demander quel concours ils pourraient apporter aux Polonais, aux Roumains et aux Turcs ; lettre du général Gamelin au général Doumenc au sujet de sa mission à Moscou (22 juillet 1939) ; procès-verbal de la réunion du 1er août 1939 : examen d'une lettre de Chamberlain sur la direction de la guerre (il faut constituer un comité d'études qui doit être un simple organisme de travail, dit le général Gamelin) ; garnisons françaises et britanniques en Chine, missions des généraux Hunziger et Doumenc en Turquie et en U.R.S.S. (2 août 1939).

2 N 226

Désarmement. Note au sujet du projet d'assistance mutuelle adopté par la commission temporaire mixte pour la réduction des armements, examen des articles (14 août 1923) ; études sur le droit d'investigation (26 mars, 24 juillet 1924) ; le projet de traité d'assistance mutuelle (12 juin 1924) ; rapport au C.S.D.N. au sujet des travaux préparatoires à l'application du protocole de Genève (10 novembre 1924) ; ; examen du projet de convention sur le contrôle du commerce international des armes, munitions et matériel de guerre soumis à la conférence de Genève (20 avril 1925) ; note sur la question de sécurité, celle-ci exige l'application intégrale des clauses du traité de Versailles qui concernent l'occupation des pays rhénans, nous devons profiter de cette situation favorable (27 mai 1925) ; note sur la discussion de la question de la réduction des armements qui a eu lieu devant le conseil de la S.D.N. du 3 au 12 décembre (19 décembre 1925) ; notes de l'E.M.A. relatives aux suggestions allemandes sur les mesures conservatoires indiquant qu'il faut rejeter celles-ci et que dans ce domaine la France a intérêt à observer une réserve prudente car ces mesures joueraient contre nous (8 mai 1928) ; préparation de la conférence de Londres (14 novembre 1929) ; avis au sujet de la question de la limitation des armements (17, 21 octobre, 3 novembre 1930) ; notes du général Weygand sur la préparation de l'opinion publique en vue de la conférence du désarmement, en matière d'armement la France a atteint "une limite au-dessous de laquelle, dans l'état actuel des garanties apportées par la Société des Nations, elle ne peut descendre sans porter atteinte à sa sécurité" (24 avril 1931) ; état des travaux de la conférence du désarmement (17 mars 1932) ; note de l'E.M.A. concernant les répercussions que sont susceptibles d'avoir sur notre puissance militaire les discussions engagées à la conférence du désarmement ainsi que l'évolution de la situation militaire en Europe (19 septembre 1932) ; note sur la fabrication privée du matériel de guerre (30 novembre 1932) ; les Affaires étrangères demandent que le secrétariat général étudie dans quelles conditions la France pourrait souscrire aux revendications allemandes et sur quels chiffres elle pourrait accepter la stabilisation de ses armements pour une période de quelques années (6 avril 1934) ; le ministre de la Guerre est d'accord pour répondre affirmativement au projet de convention sur la publicité des dépenses de défense nationale, tout en subordonnant notre acquiescement à l'acceptation de ce système par les principales puissances militaires, il y aurait aussi intérêt à faire connaître l'effort accompli par la France dans ce domaine (3 juillet 1937).

2 N 227

Coopération franco-britannique. (Dossier 1) Lettre des Affaires étrangères sur les conditions d'un pacte franco-britannique, texte du projet de traité (23 janvier 1922) ; memorandum concernant les modifications à apporter au projet de traité entre la France et la Grande-Bretagne (1er février 1922) ; compte rendu d'un entretien à Bruxelles au sujet des négociations relatives au pacte de garantie (2-3 février 1922) ; instructions en vue de la reprise des pourparlers relatifs à la conclusion du traité d'alliance franco-britannique (2 mars 1922) ; (d.2) texte des dispositions rédigées par les représentants de la Belgique, du Royaume-Uni et de l'Italie, réunis pour examiner la situation créée par la communication adressée à leurs gouvernements par l'Allemagne (19 mars 1936) ; échange de lettres entre Eden et l'ambassadeur Corbin à ce sujet (1er avril 1936) ; répertoire des 64 pièces du dossier relatif aux accords ou conversations d'états-majors franco-britanniques en 1938 (s.d.) ; procès-verbal des conversations qui ont eu lieu à Paris les 3 et 4 mars 1938 relatives aux objectifs en territoire allemand et italien (28 mars 1938) ; note de l'armée de l'Air au sujet de ces conversations, les échanges de vues ont marqué un progrès considérable, les résultats acquis sont substantiels (28 mars 1938) ; notes sur les accords d'état-major qui seraient à rechercher avec la Grande-Bretagne (4 avril 1938) ; lettre des Affaires étrangères sur les conversations franco-britanniques qui ont eu lieu à Londres, le 28 avril 1938, et sur les conditions du développement des conversations d'état-major, le gouvernement britannique précise que l'assistance terrestre ne saurait dépasser l'envoi de deux divisions incomplètes (6 mai 1938) ; Daladier charge le général Gamelin de coordonner l'ensemble des contacts d'état-major franco-britanniques (14 mai 1938) ; note pour l'E.M.A. au sujet des demandes britanniques relatives aux ports de débarquement et l'installation de bases, indiquant les ports choisis, une procédure de réponse et les travaux à faire par le 4ème bureau (19 septembre 1938) ; lettre aux Affaires étrangères sur les contacts d'état-major dans le domaine aérien (26 septembre 1938) ; procès-verbal des conversations franco-britanniques du 24 septembre 1938 ayant pour objet l'étude des bases et communications nécessaires aux forces britanniques expéditionnaires (28 septembre 1938) ; lettres et notes au sujet du cable téléphonique Jersey-côte française (26, 27, 29 septembre, 5, 18 octobre, 4 novembre 1938) ; Mandel demande que soient examinées avec les Britanniques des actions communes d'ordre militaire et politique dans la Côte des Somalis et contre toute action du Siam (27 septembre 1938) ; collaboration dans les domaines du ravitaillement en pétrole et des communications maritimes en cas de guerre

(7 octobre 1938) ; raisons pour lesquelles l'Air n'est pas d'accord pour s'orienter principalement vers le bombardement au profit de la bataille terrestre et de l'action continentale en laissant aux Britanniques les bombardements lointains contre l'Allemagne et l'Italie (4 novembre 1938) ; (d.3) lettre de la Marine au sujet de la consistance à donner à des accords d'état-major avec les Britanniques, jusqu'à présent l'amirauté britannique s'est montrée très réticente à entrer en conversation avec nous (17 février 1938) ; notes de l'Air sur les entretiens avec l'attaché de l'air britannique au sujet des objectifs en territoire allemand, plan de travail pour les séances du 2 mars et des jours suivants (24 février 1938) ; résumé des conversations franco-britanniques qui ont eu lieu à Londres les 28 et 29 avril 1938, questions militaires et diplomatiques (2 mai 1938) ; compte rendu d'un entretien entre le général Dentz et l'attaché militaire britannique au sujet de l'envoi de deux divisions en France, texte de l'aide-mémoire remis par l'attaché militaire à cette occasion (8 juin 1938) ; résumé de l'exposé fait sur les forces militaires en présence, compte rendu des conversations téléphoniques qui ont eu lieu au War Office (26 septembre 1938) ; notes du général Gamelin sur la collaboration militaire franco-britannique, il est nécessaire que les états-majors préparent des opérations dès le temps de paix, il faudrait qu'un haut comité militaire franco-britannique leur donne les directives nécessaires et assume la coordination des actions à prévoir (23 novembre 1938) ; sur ses entretiens avec Lord Halifax, au cours desquels il a "saisi l'occasion de mettre au point (en septembre) ce qui concerne le rôle que pouvait jouer l'armée tchécoslovaque" (24 novembre 1938) ; note manuscrite faisant l'historique des conversations d'état-major depuis 1935, résumé de la conversation du 24 novembre 1938 au cours de laquelle il a été décidé de pousser les entretiens entre personnalités techniques et assurer à ces entretiens une organisation plus solide et un fonctionnement plus régulier tout en évitant de lui donner un caractère trop démonstratif (21 décembre 1938) ; réponse de la Marine au sujet de la coopération maritime franco-britannique et des opérations envisagées en Somalie et au Siam, les missions maritimes ne doivent pas être fixées avec précision par avance et des accords précis avec la Grande-Bretagne ne doivent être réalisés qu'avec beaucoup de prudence (29 décembre 1938) ; le gouverneur de la Côte française des Somalis suggère de porter à l'attention des Britanniques la question du renforcement du Somaliland, le général Bühner souhaite qu'un accord concernant la défense du bloc Aden-Somaliland-Côte française des Somalis puisse aboutir rapidement (30 décembre 1938).

2 N 228

(Dossier 1) Chronologie des échanges franco-britanniques du 7 juin 1938 au 11 janvier 1939 (s.d.) ; le général Gamelin adresse à Daladier les conclusions arrêtées au cours de la réunion des chefs d'état-major du 11 janvier afférentes aux problèmes soulevés par l'éventualité d'un coup de force italien sur Djibouti et insiste sur l'urgence d'aboutir à une entente avec les Britanniques pour assurer l'intégrité de cette région (14 janvier 1939) ; note sur une collaboration franco-britannique en Méditerranée (janvier 1939) ; note sur la direction d'une guerre de coalition, "il paraît nécessaire de prévoir : 1°) un conseil supérieur des Alliés, pour réaliser l'accord politique ; 2°) un haut comité militaire interallié, assumant la direction stratégique de la guerre, inséparable de sa direction politique" (28 janvier 1939) ; texte d'un aide-mémoire britannique relatif au développement futur des conversations entre les états-majors britannique et français, compte rendu d'une réunion des représentants des états-majors au ministère des Affaires étrangères en vue de donner une réponse aux Britanniques (3, 10, 20 février 1939) ; note de l'E.M.A. sur les points à étudier au cours des conversations d'état-major franco-britanniques, en prenant comme base la possibilité d'une guerre contre l'Italie et l'Allemagne réunies et embrassant tous les théâtres d'opérations et spécialement la Méditerranée, la Mer Rouge et le Moyen-Orient (21 février 1939) ; le général Gamelin demande que la centralisation et la coordination des conversations d'état-major franco-britanniques soient placées sous son autorité, sous réserve de donner des délégations nécessaires aux autres chefs d'état-major ; accord de Daladier (22, 24 février 1939) ; lettre du général Gamelin à Daladier sur le déroulement des prochaines conversations qui auront lieu à Londres, programme et composition des délégations (6 mars 1939) ; ordre du jour proposé par les Britanniques pour les conversations qui doivent commencer à Londres le 29 mars (28 mars 1939) ; avis de l'E.M.A. sur l'ordre du jour des prochaines conversations, étude des données et du problème stratégique d'ensemble, étude des opérations sur les divers théâtres, le problème stratégique d'ensemble pour la conduite de la guerre (31 mars 1939) ; (d.2) conversations d'états-majors qui ont eu lieu à Londres du 29 mars au 4 avril 1939 (1ère phase). Composition des délégations, textes des documents français et britanniques ayant fait l'objet des conversations, procès-verbaux des huit séances ; (d.3) conversations qui ont lieu à Londres du 24 avril au 4 mai 1939 (2ème phase). Composition des délégations, textes des documents français et britanniques ayant fait l'objet des conversations, procès-verbaux des séances 9 à 13. Document britannique sur les opérations contre la Libye (8 août 1939).

2 N 229

(Dossier 1) Note pour l'E.M.A. sur les décisions ayant été prises au cours des conversations entre le général Gort et le général Gamelin (3 avril 1939) ; G. Bonnet demande que l'on utilise les conversations militaires pour faire comprendre rapidement à Londres la nécessité, dans les circonstances présentes, de renforcer tous ses moyens militaires et plus particulièrement d'augmenter ses forces terrestres ; réponse du général Gamelin (6, 15 avril 1939) ; notes sur les diverses questions traitées au cours de la première phase des conversations ou pouvant être traitées dans la deuxième phase (11 avril 1939) ; lettre sur les conversations de Londres au sujet des questions de la Belgique, de la Suisse et de l'emploi de l'aviation britannique (30 avril 1939) ; les Britanniques proposent d'étudier l'action franco-britannique dans l'hypothèse où l'Allemagne adopterait une attitude défensive à l'ouest tout en attaquant la Pologne et le cas de l'Italie restant neutre au début des hostilités (2 mai 1939) ; lettre du général Nogués et procès-verbaux des conversations qui se sont déroulées à Rabat les 4, 5 et 6 mai 1939 (7 mai 1939) ; questions posées par le général Gamelin aux différents chefs d'état-major relatives aux conversations franco-britanniques de la deuxième phase (10 mai 1939) ; rapport du vice-amiral Odend'hal sur sa mission à Londres concernant l'attitude de diverses puissances en cas de conflit mondial (10 mai 1939) ; note de Jugnet sur l'opportunité d'organiser une collaboration franco-anglaise en matière de fabrication d'armements et équipements (12 mai 1939) ; procès-verbaux des conversations d'état-major polono-britanniques des 23 et 24 mai 1939 ; compte rendu des conversations qui ont eu lieu à Jérusalem le 2 juin 1939, annoté par le général Gamelin (10 juin 1939) ; notes du général Gamelin sur la préparation du haut commandement de la coalition et sur la direction d'une guerre de coalition (10 juin 1939) ; lettre du général Legentilhomme sur le déroulement de la conférence franco-britannique qui a eu lieu à Aden du 30 mai au 3 juin 1939, compte rendu de cette conférence (29 juin 1939) ; texte d'un discours sur la politique extérieure de la Grande-Bretagne (29 juin 1939) ; lettre sur le rôle du corps expéditionnaire britannique, sa zone de concentration et sa protection antiaérienne (29 juin 1939) ; (d.2) lettre au sujet de la conduite suprême de la guerre, l'organisation des missions britanniques de liaison et la zone de concentration du premier échelon du corps expéditionnaire (8 juillet 1939) ; résumé et procès-verbal des conversations du 13 juillet (3ème phase) ayant pour objet l'organisation du commandement, les officiers de liaison, la zone de concentration et l'emploi du corps expéditionnaire britannique, la protection aérienne des zones de débarquement, le ravitaillement en matériels de guerre des nations alliées, les théâtres d'opérations balkaniques et la question de Djibouti ; indications sur les opérations

en Méditerranée orientale (13 juillet 1939) ; textes des documents britanniques relatifs à la troisième phase des conversations du 13 juillet 1939 ; procès-verbaux des 14ème, 15ème et 16ème séances des conversations d'état-major (28, 29, 31 août 1939) ; (d.3) note britannique faisant l'historique de la direction suprême de la Guerre pendant le conflit 1914-1918 et indiquant les grandes lignes d'une direction interalliée dans une guerre future (3 juillet 1939) ; renseignements donnés par J. Rueff au sujet de l'accord financier anglo-franco-polonais (4 juillet 1939) ; questions russes dont l'étude a été proposée par le général Gamelin au cours des conversations du 13 juillet 1939 (15 juillet 1939) ; lettre du général Gamelin à l'attaché militaire à Londres pour qu'il précise aux Britanniques qu'il n'y a aucune contradiction entre les conversations de Londres et de Rabat, si l'Egypte est attaquée, des opérations offensives seraient engagées assez rapidement en Libye à objectifs limités, en attendant que la liquidation de la question marocaine permette une offensive profonde (31 juillet 1939) ; en raison de la menace italienne en Libye, le général Gamelin demande que les Affaires étrangères insistent de leur côté auprès du gouvernement britannique pour qu'il renforce ses troupes en Egypte (31 juillet 1939) ; le général Bührer demande que les Britanniques répondent à notre effort de recrutement par un effort comparable (1er août 1939) ; conversations franco-britanniques concernant la protection aérienne des forces britanniques (3 août 1939) ; projet de réponse et réponse à la lettre de Chamberlain, du 26 juillet 1939, au sujet de la création d'un conseil suprême, proposant la constitution d'un comité d'études dès le temps de paix, composé par des officiers des deux pays, travaux qu'il y aurait lieu d'entreprendre au plus tôt (3 août 1939) ; lettre du général Bührer transmettant le procès-verbal (ci-joint) de la réunion du 3 août 1939 portant notamment sur les effectifs en Afrique, une action contre l'Italie en Afrique orientale, une attaque italienne éventuelle contre le Tchad, le transport au Kenya de troupes du Nigéria (9 août 1939) ; les Affaires étrangères ont chargé Cambon de marquer à Lord Halifax combien il était nécessaire que, dès maintenant, la Grande-Bretagne renforce son corps d'occupation en Egypte (12 août 1939) ; note britannique sur la manière générale de procéder qui devrait être à la base des bombardements aériens dans l'hypothèse où l'Allemagne adopterait une attitude défensive à l'ouest et attaquerait à l'est ; lettre de Chamberlain sur le conseil suprême en temps de guerre (17 août 1939) ; liste des officiers français membres du comité d'études franco-britannique (19 août 1939) ; Daladier demande au général Gamelin de lui soumettre des propositions pour répondre à la lettre de Chamberlain sur l'organisation du commandement interallié

(23 août 1939) ; lettre de l'ambassade de Grande-Bretagne au sujet des attaques aériennes au début d'une guerre indiquant que les Alliés ne devraient prendre l'initiative de celles-ci que contre des objectifs militaires, instructions qui ont été données à cet effet (24 août 1939) ; ordre du jour proposé par les Français et les Britanniques pour les conversations du 28 août 1939 (25 août 1939) ; point de vue de l'Air sur les missions demandées à l'aviation française du Levant au profit de la Marine britannique et sur l'utilisation des bases aériennes de Chypre (26 août 1939) ; le général Gamelin ne partage pas le point de vue des Britanniques au sujet de la limitation des actions aériennes dans les premières phases d'une guerre, il demande l'accord de Daladier pour élargir celles-ci (26 août 1939) ; réponse de Daladier à la lettre de Chamberlain du 17 août 1939 (28 août 1939) ; propositions de l'E.M.A. concernant la désignation des officiers chargés de la coordination des opérations militaires au Proche-Orient (28 août 1939) ; le vice-amiral Odend'hal propose de modifier la représentation française au comité d'études, résumé des questions traitées lors des réunions de ce comité (30 août 1939) ; étude du War Office sur les possibilités d'attaque allemande contre la Pologne, pour être discutée à la réunion du 6 septembre 1939 (30 août 1939).

2 N 230

(Dossier 1) Collaboration franco-britannique dans le domaine de la propagande. Note au sujet de l'entretien ayant pour objet une réunion préliminaire entre les représentants français et britanniques au sujet de la propagande en temps de guerre (27 avril 1939) ; memorandum adressé par le secrétariat général du C.S.D.N. en réponse au memorandum du Royaume-Uni concernant la propagande en temps de guerre (8 mai 1939) ; compte rendu des conversations des 11, 12 et 13 mai 1939, programme proposé pour assurer l'accord en temps de guerre contre les organismes français et britannique de propagande dans les pays ennemis, décision de créer un embryon de comité franco-britannique de propagande ; résumé de ces conversations (24 mai 1939) ; le général Gamelin demande à Daladier d'approuver les mesures prises au cours des conversations, accord de celui-ci (5, 7 juin 1939) ; procès-verbal général des différentes réunions tenues à Paris le 8 juin 1939 et les jours suivants (12 juin 1939) ; procès-verbal de la séance du 8 juin 1939 du sous-comité de la radio ; notes annexes, notamment sur le lancement des tracts et les objectifs choisis (s.d.) ; notes sur la propagande radio (juin-août 1939) ; avis de l'Air sur le lancement de tracts par avions et ballons spéciaux (7 juillet 1939) ; décisions prises à la suite des conversations de mai et juin 1939

(19 juillet 1939) ; les imprimeries en France (1er août 1939) ; lancement de tracts par avions ou par ballons, détails sur les expériences faites par les Britanniques (4 août 1939) ; procès-verbal des conversations du comité franco-britannique de la propagande qui ont eu lieu à Paris les 17 et 18 août 1939 ; conclusions du comité relatives à la propagande par tracts et par radiodiffusion, approbation de Daladier (22 août 1939) ; procès-verbal de la réunion du 24 août 1939 ; note résumant les entretiens préliminaires du comité franco-britannique pour la propagande en pays ennemi en temps de guerre (7 septembre 1939) ; dispositions prévues relatives à la propagande par tracts (22 septembre 1939) ; compte rendu de la réunion du comité qui s'est tenue à Paris le 13 février 1940 ; (d.2) correspondance et notes relatives aux conversations des 9-11 mai, 22-26 mai et 6-7 juillet 1939 (17 mai, 6 juin, 18 juillet 1939) ; (d.3) traduction d'un document britannique sur l'état d'avancement des préparatifs paramilitaires dans divers pays (10 juillet 1939) ; d'une notice sur l'art de la guerre de guerilla et du manuel du chef de partisans, avis de l'E.M.A. sur ses deux documents (19 août 1939) ; (d.4) photographies et photocopies de documents provenant des Affaires étrangères (1938-1939).

2 N 231

(Dossier 1) Renseignements sur le corps expéditionnaire britannique (septembre, octobre 1939) ; projet d'organisation de la section de liaison franco-britannique (2 septembre 1939) ; point de vue du général Gamelin sur les propositions britanniques relatives à la question du haut commandement des forces britanniques opérant en France (3 septembre 1939) ; compte rendu d'un entretien du 5 septembre 1939 ayant pour objet l'organisation du comité d'études franco-britannique ; les théâtres d'opérations d'outre-mer et les missions interalliées dans les Balkans ; proposition de confier le commandement du théâtre balkanique au général Weygand et celui du théâtre Egypte-Mer Rouge au général Wawell (12 septembre 1939) ; instructions pour le chef de la mission britannique constituée en vue de la liaison entre le général Gamelin et le chef d'état-major impérial (20 septembre 1939) ; résumé d'une conversation entre Daladier, le général Gamelin, Hore Belisha et Lord Hankey au sujet d'un développement éventuel des opérations en Belgique et aux Pays-Bas (20 septembre 1939) ; lettre sur les possibilités italiennes en Afrique (25 septembre 1939) ; directives du général Gamelin en vue de faire mettre à l'étude une action dans les Balkans dans le cas où l'Italie est neutre ; l'éventualité d'une alliance offensive germano-soviétique paraît peu probable,

observations au sujet des actions possibles de l'Allemagne sur le front ouest et dans l'Europe du sud-est (27 septembre 1939) ; réponse britannique à une demande d'envoi en France d'un supplément d'appareils de chasse et de canons antiaériens (27 septembre 1939) ; compte rendu de la réunion du 27 septembre 1939 du comité d'études franco-britannique ayant pour objet la discussion d'une note du général Gamelin relative au renforcement des moyens de défense aérienne britannique en France (30 septembre 1939) ; note du War Office au sujet de l'embouteillage éventuel des ports et voies navigables en Belgique (1er octobre 1939) ; notes du G.Q.G., des 11 et 30 septembre 1939, destinées au général Ismay, sur les possibilités et les délais d'intervention sur le front occidental des forces allemandes appliquées sur le front oriental (2 octobre 1939) ; note du G.Q.G. sur les conditions d'emploi possibles des forces terrestres franco-britanniques dans les Balkans (6 octobre 1939) ; lettre du général Bührer sur les dispositions prévues concernant le transit des troupes britanniques de la Nigeria en A.E.F. et au Cameroun et sur la coopération des forces franco-britanniques pour la défense du Cameroun (6 octobre 1939) ; correspondance relative aux évacuations belges (7, 8, 14 octobre, 13 décembre 1939) ; le commandement français demande aux Britanniques s'ils consentiraient à accepter que la prochaine livraison de canons de 25mm. antichars soit différée, ceux-ci acceptent l'ajournement (11, 15 octobre 1939) ; compte rendu de la réunion relative aux besoins du corps expéditionnaire britannique (12 octobre 1939) ; directives du général Gamelin au comité d'études franco-britannique concernant la récupération éventuelle des ressources belges et hollandaises, lettres à Daladier et aux Affaires étrangères sur cette question (14, 22 octobre 1939) ; lettre de l'amiral Darlan sur les modalités des destructions portuaires à effectuer en Belgique en liaison avec les Britanniques (15 octobre 1939) ; les chefs d'état-major britanniques ont reçu toute liberté de prendre les dispositions qui s'imposent en cas d'invasion de la Belgique et des Pays-Bas, lettre du général Gamelin à Daladier sur cette question ; Daladier approuve les propositions du général Gamelin et précise que la France pourrait intervenir militairement en Belgique même si ce pays ne demandait pas notre assistance (16, 18 octobre 1939) ; réponse britannique relative aux forces qui participeraient à la constitution d'un corps interallié dans les Balkans (17 octobre 1939) ; Daladier est plutôt défavorable au projet d'évacuations ou de destructions en Belgique en cas d'invasion allemande (18 octobre 1939) ; le général Gamelin propose aux Britanniques de préparer un plan de bombardement d'objectifs militaires en cas d'invasion de la Belgique et de subordonner un bombardement massif de la Ruhr à la décision des gouvernements (25 octobre 1939) ;

l'utilisation des ports français par l'armée britannique (octobre-novembre 1939) ; note indiquant que le C.S.D.N. doit être représenté auprès des comités destinés à assurer la coordination de la guerre économique (18 novembre 1939) ; questions posées par les Britanniques sur les dissensions intérieures en Allemagne, la politique extérieure de ce pays, son approvisionnement en matières premières, sa Marine, son armée et son aviation ; réponse à ce questionnaire (20 janvier 1940) ; note du général Gamelin sur la participation de forces franco-britanniques aux opérations de Finlande, intérêt de l'ouverture d'un théâtre nordique, difficultés qu'il entraîne, il y a lieu de poursuivre nos projets en Scandinavie, "pour sauver la Finlande, au minimum pour mettre la main sur le fer suédois et les ports de Norvège", mais des opérations dans les Balkans et le Caucase seraient d'un meilleur rendement (10 mars 1940) ; note sur le rappel de la délégation française au comité d'études militaires interallié (22 juin 1940).

2 N 232 - 234

Archives de la section de liaison franco-britannique.

1939-1940

232

Correspondance relative à l'emploi de la main d'oeuvre générale et italienne, à l'organisation de la coopération franco-britannique, au matériel de guerre provenant de l'étranger, au ravitaillement, au corps expéditionnaire britannique.

1939-1940

233

L'effort de guerre des Alliés, coopération franco-britannique outre-mer, organisation du cabinet de guerre français, lettres au sujet du corps expéditionnaire britannique et du ravitaillement.

1939-1940

234

Correspondance et procès verbaux des réunions des sous-comités effectifs et locaux, transports, prestations et contentieux.

1939-1940

2 N 235

Relations militaires avec la Tchécoslovaquie, la Pologne, les pays balkaniques, la Roumanie, la Turquie, la Grèce, la Yougoslavie,

la Bulgarie. (Dossier 1) Tchécoslovaquie. Lettre du ministre à Prague sur les achats d'avions de bombardement soviétiques effectués par la Tchécoslovaquie (3 mai 1938) ; compte rendu d'un entretien entre le président Benes et le général Faucher portant sur l'adoption du service de trois ans et la collaboration soviéto-tchécoslovaque (18 juillet 1938) ; les Affaires étrangères sont d'avis de différer le rétablissement du service de trois ans en Tchécoslovaquie et sont d'accord pour qu'un échange de vues entre les états-majors français et tchécoslovaques précède les négociations avec l'U.R.S.S. concernant l'aide militaire (aérienne) que ce pays peut apporter à la Tchécoslovaquie (12 et 22 août, 1er septembre 1938) ; note du 2ème bureau sur la réorganisation éventuelle de la Tchécoslovaquie, l'essentiel est que ce pays ne soit pas neutralisé en tant qu'Etat (8 septembre 1938) ; note de l'Air sur la valeur des forces aériennes soviétiques et sur les conditions dans lesquelles la Roumanie pourrait favoriser une action aérienne de l'U.R.S.S. au profit de la Tchécoslovaquie (16 septembre 1938) ; suite donnée aux entretiens Benes-Faucher (22 septembre 1938) ; (d.2) Pologne. Lettre sur les conséquences que pourraient entraîner pour la France la signature d'un traité entre la Pologne et l'U.R.S.S. (11 octobre 1927) ; les Affaires étrangères ne partagent pas ces inquiétudes (19 décembre 1927) ; rapport de la mission d'aviation envoyée en Pologne du 7 au 16 février 1939, collaboration des aviations française et polonaise et stationnement éventuel d'une partie de l'aviation de bombardement française en Pologne (31 mars 1939) ; directives du général Gamelin relatives à l'envoi d'une mission de l'Air en Pologne (13 avril 1939) ; procès-verbaux des conversations d'état-major du 16 mai 1939, le général Gamelin donne l'assurance aux Polonais que si l'effort initial allemand se porte contre eux, l'armée française prendra l'offensive ; texte du protocole signé le 19 mai 1939 ; procès-verbal des conversations tenues au ministère de l'Air, les 25 et 26 mai 1939, entre les représentants de l'aviation polonaise et de l'armée de l'Air française (mai 1939) ; lettre du général Vuillemin sur ces conversations, la délégation polonaise aurait désiré obtenir de la France qu'une aide considérable lui soit donnée dès l'origine d'un conflit (7 juin 1939) ; (d.3) notes et télégrammes relatifs aux pays balkaniques. Télégrammes des attachés militaires de Londres et des pays d'Europe centrale et orientale portant notamment sur divers mouvements de troupes, les mesures militaires prises dans ces pays et sur des demandes de matériels militaires (11 septembre, 28 octobre 1939) ; comme les Affaires étrangères, le général Gamelin estime qu'il faut s'installer au plus tôt à Salonique et à cette fin procède au renforcement de nos troupes au Levant (2 septembre 1939) ; notes du général Gamelin sur la constitution d'un corps expéditionnaire destiné au théâtre d'opérations des Balkans, indiquant

que l'ouverture de ce front apparait indispensable (12 septembre 1939) ; le problème des Balkans et la situation en Roumanie, moyens à mettre en oeuvre pour soutenir celle-ci et constituer un front balkanique (20 septembre 1939) ; extrait d'une note des Affaires étrangères au sujet de la réunion du conseil suprême concernant la question d'une base franco-britannique dans les Balkans et la formation d'un bloc balkanique neutre (s.d.) ; note de l'aide-major T.O.E. sur les conditions d'emploi possible des forces terrestres franco-britanniques dans les Balkans, il faut avant tout lever l'équivoque soviétique, la décision d'envoyer un corps expéditionnaire devrait suivre automatiquement une attaque allemande ou germano-soviétique dans les Balkans, le corps se bornera initialement à la défense de la Thrace turque et de Salonique, ce n'est qu'ultérieurement qu'on pourra porter notre ligne de résistance plus au nord (6 octobre 1939) ; télégramme pour l'attaché militaire à Londres indiquant que la France est d'accord pour envoyer en Thrace deux ou trois divisions à condition que le gouvernement britannique participe à la constitution du corps expéditionnaire et que la Turquie signe le traité dans sa rédaction actuelle (8 octobre 1939) ; aide-mémoire de l'ambassade de Londres indiquant que les Britanniques préfèrent s'abstenir jusqu'à la réunion d'Athènes de tout élargissement des contacts d'états-majors avec les Etats de l'Entente balkanique (20 février 1940) ; (d.4) Roumanie. Etudes de l'adjoint de l'attaché militaire à Berlin sur l'éventualité d'une action brusquée allemande sur la Roumanie (12 avril 1939) ; instructions données par les Affaires étrangères à l'ambassade de Londres en vue d'examiner avec le gouvernement britannique la possibilité d'intervenir conjointement auprès de Bucarest au sujet de la destruction des puits de pétrole roumains (17, 18 avril, 24 mai 1939) ; conditions préalables de la destruction de l'industrie pétrolière roumaine (31 mai 1939) ; extraits de procès-verbaux des conversations franco-britanniques relatives à cet objet (9 juin 1939) ; entretien entre l'ambassadeur et le roi Carol : état de l'armée roumaine, la Roumanie résistera à une agression ou à un ultimatum économique de l'Allemagne, la question de la coopération militaire avec l'Allemagne n'est pas réglée, le roi souhaite que son pays reste neutre aussi longtemps qu'il ne sera pas attaqué car il redoute d'être écrasé, il conviendrait de lui donner plus de confiance en soi en renforçant son armement, la décision de détruire les puits de pétrole dépend d'une compensation financière et de l'ampleur de l'aide militaire franco-britannique (21 août 1939) ; le général Gamelin renouvelle son refus de participer aux tractations financières et techniques concernant la destruction des puits de pétrole de Roumanie (août 1939) ; lettre des Affaires étrangères sur le refus du roi de Roumanie de recevoir le général Mittelhauser qui devait être envoyé en mission d'information temporaire auprès de lui et sur l'attitude actuelle de la Roumanie

(31 août 1939) ; lettres des Affaires étrangères sur les propositions franco-britanniques qui seront faites au gouvernement roumain (10 septembre 1939) ; sur les démarches effectuées auprès du président du conseil roumain (17 septembre 1939) ; sur la question de la destruction des puits de pétrole (22, 24 septembre 1939) ; note sur la réponse à faire à l'attaché militaire en Roumanie : en cas d'attaque allemande, les Alliés enverront des troupes contre la Bulgarie ; les livraisons d'armes à la Roumanie ne pourront actuellement être maintenues au rythme prévu, mais elles seraient accélérées en cas d'action commune contre la Bulgarie ou l'Allemagne (14 octobre 1939) ; renseignements de l'ambassadeur en Roumanie sur l'activité des Allemands dans ce pays (21 mars 1940) ; (d.5) Turquie. Texte des accords franco-turcs destinés à assurer le règlement des différends qui s'étaient élevés entre la Turquie et la Syrie (juin 1929) ; la question d'Alexandrette (16 juin 1938) ; notes sur une éventuelle collaboration militaire avec la Turquie : bien que le concours turc aie pour contre-partie la nécessité de contribuer au réarmement de ce pays et une extension des obligations maritimes des Alliés, l'intérêt primordial qui s'attache à étayer le front oriental par l'appoint des forces turques rend cependant nécessaire la conclusion d'accords militaires visant à intégrer la Turquie dans ce front (10, 23 mai 1939) ; lettre des Affaires étrangères sur l'état actuel des relations turco-grecques (16 août 1939) ; projet et texte de la convention militaire signée à Ankara entre la Turquie, la France et le Royaume-Uni (19 octobre 1939) ; conférence franco-britannique du Caire : résultat des reconnaissances effectuées en Turquie et résumé de la note remise à l'état-major turc, le général Weygand pense que bon nombre de Britanniques semblent décidés à n'intervenir dans les Balkans qu'à la dernière extrémité (s.d.) ; lettres sur les conditions dans lesquelles les navires de guerre alliés pourraient pénétrer dans les Détroits ou les traverser (15 février, 2 mars 1940) ; memorandum relatif à un programme de travaux publics en Turquie (21 mai 1940) ; (d.6) Grèce. Correspondance des Affaires étrangères au sujet de l'utilisation du port de Salonique pour des transports éventuels de matériels de guerre à destination des pays de la Petite Entente et de la Pologne et de la création d'une zone franche à Salonique (août 1922 - novembre 1923, 9 juillet 1934) ; le ministre de Grèce demande que les gouvernements occidentaux organisent une contre-propagande en Europe orientale, une prise de contact entre états-majors des puissances occidentales et orientales et que ces dernières reçoivent de l'armement (12 mai 1939) ; correspondance relative à l'occupation éventuelle de Salonique (mai-juillet 1939) ; lettre de l'ambassadeur à Athènes sur l'attitude de la Grèce en cas de guerre (17 août 1939) ; renseignements du 2ème bureau de l'armée de l'Air sur l'aviation grecque (décembre

1939-mai 1940) ; notice du service géographique sur la Macédoine orientale, la Thrace grecque et la Thrace turque (27 mars 1940) ; (d.7) Yougoslavie. La Yougoslavie demande que la France lui rétrocède le bateau-école "Thionville" ; raisons qui s'y opposent, il est suggéré que la Yougoslavie achète plutôt un bateau neuf à la France (22 octobre, 7 novembre 1939) ; lettre des Affaires étrangères sur l'attitude de la Yougoslavie (6 juillet 1939) ; compte rendu d'un entretien entre le Président du conseil yougoslave et notre ambassadeur à Belgrade au sujet de la menace germano-italienne (30 août 1939) ; la Yougoslavie craint un développement des opérations allemandes et hongroises contre la Roumanie, elle se propose d'effectuer avec la Turquie une pression sur la Bulgarie pour que celle-ci ne rompe pas les communications entre ces deux pays, elle demande des renseignements sur les mesures militaires prises par l'Italie (14 septembre 1939) ; les forces armées yougoslaves (s.d.) ; (d.8) Bulgarie. Lettre au sujet d'un rapprochement entre la Bulgarie et ses voisins des Balkans et la cession éventuelle à ce pays de la Dobroudja du sud par la Roumanie (9 août 1939) ; renseignements du 2ème bureau de l'armée de l'Air sur l'aviation bulgare (novembre 1939-mai 1940) ; les forces bulgares (s.d.) ; études géographique et économique du service géographique sur la Bulgarie (16 mars 1939) ; l'infiltration allemande en Bulgarie (25 avril 1940) ; (d.9) livraisons d'avions allemands et italiens à la Hongrie, 80 pilotes hongrois s'entraînent à Caserte (23 mars 1940).

2 N 236

(Dossier 1) Cessions d'armes aux pays de l'Europe orientale. Concours matériel à apporter aux puissances de l'Est européen (12 juin 1939) ; lettre de la Marine sur la collaboration qu'elle envisage en vue d'améliorer le potentiel naval des pays de l'Est européen, état des commandes passées par ces pays (15 juin 1939) ; note de l'E.M.A. sur les possibilités de satisfaction des demandes de matériels adressées par la Roumanie, la Turquie, la Yougoslavie et la Grèce (15 juin 1939) ; texte d'un projet de décret portant création d'un service central des cessions de matériel à l'étranger, au cours d'une réunion interministérielle l'Air et la Marine s'opposent à cette création (24 juin, 7 juin 1939) ; situation actuelle des exportations d'avions, possibilités pour 1939-1940 en fonction du plan de fabrication ; besoins des gouvernements polonais, roumain, turc, grec et yougoslave en matériel aéronautique (16 juin, 7 juillet 1939) ; tableaux des crédits à consentir (16 août 1939) ; échange de lettres entre les ministères de la Guerre et des Finances sur cette question (21-22 août 1939) ; notes sur la question des cessions de chars à la Pologne et à la Roumanie (28-31 août 1939) ; le ministre de la Guerre,

repreant le contenu d'une lettre du général Gamelin, propose aux Affaires étrangères d'adapter les fournitures d'armes aux pays balkaniques en fonction de leur attitude et de presser celles-ci en exigeant des contreparties, ainsi à l'égard de la Turquie pour obtenir l'autorisation d'installer des forces franco-britanniques en Thrace (14 octobre 1939) ; réponse des Affaires étrangères (26 octobre 1939) ; (d.2) Pologne. Correspondance et délibérations de la 1ère section de la commission d'études au sujet des cessions d'armes à la Pologne (1921-1926) ; demandes du gouvernement polonais et suites à leur donner (17 mai 1939) ; l'E.M.A. attire l'attention du secrétariat général de la C.S.D.N. sur la nécessité d'examiner les demandes polonaises à la lueur des besoins actuels de l'armée française (27 mai) ; l'Air s'oppose à la livraison d'aluminium à la Pologne en raison de ses propres besoins (juin) ; le général Gamelin demande à Daladier qu'un sacrifice de la France et de la Grande-Bretagne soit consenti au profit de la Pologne (23 juin 1939) ; état des dépenses résultant de la livraison de matériel d'armement à la Pologne (4 juillet 1939) ; note verbale au sujet d'un accord financier anglo-franco-polonais (4 juillet 1939) ; lettre des Affaires étrangères sur les négociations de l'emprunt polonais, le désir des Britanniques de contrôler son emploi provoque des difficultés (20 juillet 1939) ; texte de l'accord et du protocole annexe signés le 18 août, entre la France et la Pologne, au sujet d'un crédit de 430 millions destiné au règlement des cessions de matériel de guerre (24 août 1939) ; liste du matériel qui doit être cédé dans le cadre de ce crédit (août 1939) ; (d.3) Roumanie. Lettres des Affaires étrangères indiquant qu'il faut contribuer à l'amélioration de l'armée roumaine en accélérant nos livraisons de matériel de guerre et en envoyant, en cas de guerre, une importante mission militaire (26 mai 1939) ; état des livraisons de chars, de matériel antichars et antiaérien à la Roumanie (22, 29 août 1939) ; le gouvernement roumain désire obtenir le matériel nécessaire pour armer quinze divisions nouvelles, pour lesquelles existent déjà des effectifs et des cadres entraînés (27 août 1939) ; demandes en armement de la Roumanie, les fortifications de ce pays (19 décembre 1939) ; (d.4) Turquie. Memorandum du gouvernement turc remis au général Weygand sur ses besoins en armement (transmis le 26 mai 1939) ; lettre sur cette question, dans sa réponse le général Gamelin propose de demander aux Etats-Unis et à l'U.R.S.S. de fournir une partie de ce matériel (26, 28 juin 1939) ; décisions prises par les Britanniques (3 octobre 1939) ; comptes rendus des négociations anglo-franco-turques (5, 20 octobre 1939) ; état des armements qui ont été fournis ou qui peuvent être livrés à la Turquie (16 octobre 1939) ; l'ambassadeur en Turquie demande que l'on fasse des concessions supplémentaires à ce pays notamment

en ce qui concerne les canons antichars (24 octobre 1939) ; observations au sujet des livraisons de matériels de guerre à la Turquie et de leur financement (7 mai 1940) ; (d.5) Grèce. L'ambassadeur de Grèce demande d'être fixé le plus tôt possible sur les possibilités de fournitures de matériel de guerre (6 août 1939) ; états du matériel qui pourrait être cédé à la Grèce, délais (19, 26 août 1939) ; l'Air demande que l'on sursoie à une livraison de douze avions (22 août 1939) ; lettre des Affaires étrangères sur l'augmentation de 100 à 150 millions du montant des crédits d'armement accordés à la Grèce, l'E.M.A. n'avait pas été mis au courant (12, 21 octobre 1939) ; liste des matériels que la France doit céder (23 novembre 1939) ; (d.6) Yougoslavie. Lettre à l'ambassadeur de Yougoslavie donnant un état des armes que la France pourrait céder à son pays et réponse (15, 29 juillet 1939) ; matériel qu'il est possible de céder (21 juillet 1939) ; lettres des Affaires étrangères indiquant que la Yougoslavie croit qu'elle sera attaquée avant un mois et qu'elle demande du matériel de défense, contre les avions et les chars, et de l'artillerie lourde ; les Affaires étrangères insistent pour qu'on livre du matériel à la Yougoslavie (23, 24 août, 1er, 3, 17 septembre 1939) ; les Allemands auraient suspendu leurs livraisons de matériels de guerre à la Yougoslavie, celle-ci pourrait arrêter les envois de minerai vers l'Allemagne (29 février 1940) ; (d.6) Le War Office demande si la France peut fournir des canons de campagne au Portugal, avec une annotation négative (2, 5 septembre 1939) ; correspondance relative à la cession de mortiers à la Colombie (novembre 1939-avril 1940)

2 N 237

(Dossier 1) Projet d'organisation d'un Etat rhénan. Procès-verbal de la réunion tenue aux Affaires étrangères le 5 janvier 1923, consacrée à l'étude des sanctions économiques immédiatement applicables à l'Allemagne (14 janvier 1923) ; directives de Poincaré à l'ambassadeur à Berlin relatives aux négociations à mener avec le gouvernement allemand : "nous garderons le gage que nous tenons et ne nous en dessaisirons progressivement qu'à mesure que l'Allemagne paiera entre nos mains sa dette" (23 février 1923) ; minutes de la conférence tenue au secrétariat général du C.S.D.N. sur l'organisation de la Rhénanie (24 mars 1923) ; notes sur l'organisation d'un Etat rhénan (s.d., 26, 29 mars 1923) ; selon le général Degoutte, "nous devons favoriser une transformation du Reich dans un sens fédéraliste", nous nous trouvons en Rhénanie devant un front anti-français sans fissure, "seule l'occupation militaire des pays rhénans est une garantie réelle, et aucune combinaison politique ou économique

ne peut la remplacer", frontières possibles et organisation intérieure du futur Etat rhénan (2 avril 1923) ; note du général Mangin sur l'établissement de la république rhénane, historique de la question, considérations militaires, politiques et économiques, tout le succès de l'affaire dépendra du choix de l'homme qui aura été chargé de la réaliser (5 avril 1923) ; note du général Degoutte sur les questions financières et douanières, "la Ruhr et la Rhénanie pourraient vivre sous le même régime et constituer un Etat rhéno-westphalien" (10 avril 1923) ; note du commandant Clémentel sur la création d'un état rhénan autonome vivant dans le cadre du Reich (juin 1923) ; (d.2) Allemagne. Rapport du général Denvignes sur la valeur du gage de la Ruhr (mars 1923) ; lettre de l'ambassadeur de France à Berlin sur l'expansion allemande en Europe centrale et sud-orientale (13 octobre 1938) ; la flotte allemande (28 décembre 1938, 1er janvier 1939) ; les accords anglo-allemands sur les constructions navales (10 février 1939) ; lettre de l'ambassadeur à Berlin sur le développement des fortifications allemandes à la frontière polonaise (25 mai 1939) ; lettre des Affaires étrangères sur les intentions politiques et militaires du Reich, des décisions importantes devraient être prises entre le 12 et le 15 août, l'armée doit être prête pour le 15 (12 août 1939) ; selon le conseiller de la légation de Grèce à Berlin, la population allemande est de plus en plus troublée par la guerre et est soumise à de pénibles restrictions alimentaires, des révoltes éclateront si la guerre se poursuit (5 octobre 1939) ; selon Thyssen la situation de l'Allemagne est très délicate à cause de ses difficultés économiques (21 décembre 1939) ; la production aéronautique allemande (3 février 1940) ; extraits de bulletins de presse donnant des renseignements militaires sur l'Allemagne (novembre 1939-juin 1940).

2 N 238

(Dossier 1) Italie. Notes et renseignements de provenances diverses sur la défense nationale italienne (1925-1939) ; essai sur le potentiel industriel de guerre de l'Italie d'après les statistiques italiennes (février 1933) ; modalités de la coopération militaire franco-italienne en cas de mobilisation générale allemande, attaque de la France, troubles en Autriche avec ou sans intervention de l'Allemagne (6 mai 1935) ; notes de la Marine sur les clauses navales d'un accord franco-italien (26 avril 1938) ; de l'Air sur les dispositions d'ordre aérien à introduire dans l'accord projeté entre la France et l'Italie (2 mai 1938) ; note et études sur le conflit italo-éthiopien (1935) ; lettres sur l'attitude de l'Italie, répercussions sur l'organisation des transports vers le Proche-Orient (9, 10, 11 septembre 1939) ; les Alliés s'efforceront de maintenir l'Italie dans sa position

de neutralité, solution préférable dans les circonstances actuelles (14 septembre 1939) ; propositions pour empêcher les Italiens d'acquérir des terres en Tunisie (5 décembre 1939) ; les opérations en Méditerranée (1er mai 1940) ; étude sur le potentiel militaire de l'Italie (4 mai 1940) ; (d.2) U.R.S.S. Essai d'évaluation des possibilités de production de l'U.R.S.S. en matière d'armements (avril 1932) ; lettre de l'ambassadeur de France à Moscou au sujet de l'achat éventuel d'avions soviétiques, "je me félicite de voir le ministre de l'Air adopter enfin les méthodes réalistes qui seules conviennent avec des interlocuteurs soviétiques" (27 avril 1938) ; compte rendu d'un entretien entre l'attaché militaire et le maréchal Vorochilov ayant pour objet la collaboration militaire entre la France et l'U.R.S.S. (1er mai 1938) ; note relative aux offres soviétiques d'échanges de matériels de guerre et de collaboration technique : pour l'aviation il n'y a pas pour nous que des avantages, mais pour l'artillerie nous ne sommes pas en mesure de satisfaire les demandes soviétiques, il conviendrait d'éviter que ce marché transforme en alliance militaire le pacte actuel, l'échange d'officiers stagiaires dans les corps de troupe aurait des inconvénients politiques et moraux (20 mai 1938) ; l'Air n'est pas intéressé par l'avion soviétique I 16, mais serait éventuellement intéressé par un appareil ayant des performances plus élevées (25 juin 1938) ; possibilités d'action des forces maritimes soviétiques en Baltique et en Mer Noire (12 juillet 1939) ; lettres des Affaires étrangères au sujet de l'envoi des missions militaires française et britannique à Moscou (28, 31 juillet, 10 août 1939) ; renseignements du 2ème bureau de l'Air sur l'aviation soviétique et son emploi en Finlande (novembre 1939-mai 1940).

2 N 239

(Dossier 1) Pays scandinaves. Renseignements sur le haut commandement et les officiers généraux de la marine danoise (7 avril 1932) ; voyage en France du chef d'état-major de la défense de Suède (15 mars 1939) ; vote de crédits extraordinaires pour la défense nationale en Norvège (19 mai 1932) ; lettres des Affaires étrangères sur la société Bofors et sur l'attitude de la Suède à l'égard du Reich (22 mai, 30 juin, 26 juillet 1932) ; renseignements du 2ème bureau de l'Air sur l'aviation de la Norvège et de la Suède (novembre 1939-mars 1940) ; sur l'aide aérienne apportée par divers pays à la Finlande (21 décembre 1939-janvier 1940) ; les mines de fer scandinaves, le ravitaillement de l'Allemagne en minerai de fer (20, 22 décembre 1939, 6 janvier 1940) ; les relations économiques germano-danoises (21 décembre 1939) ; les réseaux ferrés de Norvège, Suède et Finlande (23 décembre 1939) ; les pays du Nord dans l'économie européenne, répercussions du conflit actuel, importance de leur

rôle dans l'issue du conflit, possibilités d'action contre le ravitaillement de l'Allemagne (8 janvier 1940) ; note de l'attaché naval à Copenhague sur la situation en Scandinavie au lendemain de la capitulation finlandaise (21 mars 1940) ; note du ministère du Blocus sur les conséquences de la cessation du conflit russo-finlandais au point de vue du blocus (10 avril 1940) ; situation des flottes norvégienne et suédoise à la suite des événements d'avril (3 mai 1940) ; (d.2) Pays-Bas, Belgique, Luxembourg. Critique du général Mordacq sur la valeur défensive des Pays-Bas (4 février 1938) ; déclaration par laquelle le gouvernement belge affirme la politique de stricte neutralité qu'il entend observer pendant la durée des hostilités (6 septembre 1939) ; correspondance provenant de la Guerre, des Affaires étrangères et des Travaux publics relative à l'électrification du Grand Duché du Luxembourg (1922-1928) (1) ; notes et rapports à la commission d'études au sujet du barrage de l'Our (mars 1928) ; (d.3) Suisse. Lettre d'un industriel suisse sur les conséquences de l'annexion de la Tchécoslovaquie sur le potentiel militaire de l'Allemagne (18 mars 1939) ; note de l'E.M.A. concernant nos possibilités d'intervention en Suisse, en cas de violation de la neutralité de ce pays par les puissances de l'Axe (5 avril 1939) ; conversation téléphonique au sujet des travaux à entreprendre face à la Suisse : il ne faut pas l'avertir mais seulement lui donner des explication si elle en demande (8 avril 1939) ; instruction générale pour le cas d'invasion de la Suisse par nos adversaires (22 mai 1939) ; lettre des Affaires étrangères au sujet de la livraison de canons commandés à Oerlikon et d'éléments de fusée fabriqués par les usines d'horlogerie suisses (3 septembre 1939) ; (d.4). Monaco. Correspondance relative aux mesures de sûreté à prendre à Monaco en cas de tension politique et à la mobilisation ; compte rendu d'une réunion interministérielle du 12 janvier 1934 sur cette question (1933-1935, septembre 1938) ; lettre du consul français à Monaco sur l'espionnage dans la principauté (6 août 1935).

2 N 240

(Dossier 1) Etats-Unis. Note au sujet des attributions du commandant en chef éventuel des forces américaines (juin 1921) ; documents concernant la position des Etats-Unis en matière de droit des neutres (décembre 1934-juin 1935) ; conférence sur le réarmement aux Etats-Unis (15 décembre 1938) ; lettre des Affaires étrangères sur la proclamation de la loi de neutralité aux Etats-Unis (6 septembre, 2 novembre 1939) ; étude de l'Opinion Research Corporation" intitulée : "Ce que l'Amérique pense de la guerre"

(1) Voir aussi 2 N 158-3.

(21 septembre 1939) ; évolution de l'opinion aux Etats-Unis à la suite de l'invasion des pays scandinaves, d'après le "United States News Magazine" (17 mai 1940) ; analyse d'une étude de journalistes américains sur les conséquences d'une éventuelle victoire allemande (juin 1940) ; renseignements du 2ème bureau de l'Air sur l'aviation américaine (novembre 1939-mai 1940) ; (d.2) Les activités aéronautiques du Canada (octobre 1939-mai 1940) ; (d.3) renseignements sur les forces militaires du Siam (1924).

2 N 241

Croix Rouge (Dossier 1). Lieux de Genève. Compte rendu de la commission interministérielle ayant pour objet l'étude de la question écrite d'un député concernant la création de "lieux de Genève", concluant que la France n'a pas intérêt à prendre une initiative dans ce domaine (31 juillet 1930) ; projet de loi portant approbation de la convention pour l'amélioration du sort des blessés et malades dans les armées en campagne, de la convention relative au traitement des prisonniers de guerre, de l'acte final de la Conférence de Genève, signés à Genève le 27 juillet 1929 (4 novembre 1930) ; note pour le préfet de la Seine faisant l'historique de la question des "lieux de Genève" et analysant les propositions de Roëland (13 mai 1935) ; (d.2) XVIème conférence internationale de la Croix-Rouge. Liste des questions que le gouvernement devrait s'appliquer à résoudre dès le temps de paix et des questions qu'il devra se poser au moment de la mobilisation relatives aux instructions sur l'application du droit international en cas de guerre à adresser aux commandants à la mer (24 août 1933) ; 328ème circulaire du comité international de la Croix-Rouge relative à la révision et à l'extension de la convention de Genève et projets de conventions nouvelles (31 juillet 1936) ; correspondance échangée entre les Affaires étrangères, la Guerre et la Croix-Rouge française au sujet de la réunion de la XVIème conférence de la Croix-Rouge (novembre 1937-juin 1938) ; ordre du jour provisoire de celle-ci (24 janvier 1938) ; position de l'E.M.A. au sujet de la création des villes sanitaires, de la neutralisation de la population civile, de l'extension de la protection de la Croix-Rouge aux hôpitaux civils et de l'aviation sanitaire (24 janvier 1938) ; procès-verbaux des séances de la commission constituée pour préparer la participation des ministères militaires à la XVIème conférence (5, 15, 28 février, 3, 8 mars 1938) ; projet d'instruction à donner à la délégation française au sujet des villes sanitaires (28 février 1938), de l'aviation sanitaire (s.d.) ; texte de la convention de Genève du 27 juillet 1929 pour l'amélioration

du sort des blessés et des malades dans les armées en campagne ; rapport relatif à l'interprétation, la révision et l'extension de cette convention (8 mars 1929) ; instructions pour la délégation (7 mai 1929) ; procès-verbal de la séance spéciale du 10 juin 1929 en vue de la préparation de la XVIème conférence (10 juin 1929) ; compte rendu des travaux de la XVIème conférence internationale de la Croix-Rouge, les délibérations des commissions n'ont abouti qu'à des vœux (1er juillet 1938) ; (d.3) villes sanitaires. Circulaire du comité international de la Croix-Rouge relative au projet de création de villes sanitaires (3 avril 1937) ; position du Service de santé, de la Guerre et de l'Air sur cette question (27 janvier, 1er, 12 février 1938) ; lettres de la Croix-Rouge française, des Affaires étrangères et de la Guerre relatives à la désignation des représentants français à la réunion de la commission d'experts militaires qui doit se tenir à Genève les 21 et 22 octobre 1938 (24 août-15 octobre 1938) ; projet de convention sur les localités et zones sanitaires élaboré par la commission d'experts réunie à Genève les 21 et 22 octobre 1938 ; liste des délégués ; comptes rendus des travaux de cette commission (octobre 1938) ; (d.4) Suppression de certaines méthodes de guerre. Lettre des Affaires étrangères relative à la suppression de certaines méthodes de guerre, demandant l'opinion du ministre de la Guerre sur ses suggestions en vue de mettre à l'étude un projet qui sera communiqué aux Britanniques, en annexe : propositions faites par l'Allemagne les 21 mai 1935 et 13 mars 1936 (10 février 1938) ; liste des questions qui pourraient être examinées par la commission créée en vue de l'étude de la suppression de certaines méthodes de guerre particulièrement barbares (7 mars 1938) ; comptes rendus des réunions des 10, 17 mars, 12 avril, 3 mai 1938 de la commission chargée d'étudier la question de la suppression de certaines méthodes de guerre ; observations des Affaires étrangères au sujet des travaux de cette commission (3 mai 1938) ; conclusions de la commission (16, 23 juin 1938) ; lettre des Affaires étrangères transmettant un memorandum britannique officieux concernant la suppression de certaines méthodes de guerre (17 novembre 1938).

2 N 242

(Dossier 1) Collaboration des sociétés nationales de la Croix-Rouge en cas de conflit armé. Questionnaire du comité international de la Croix-Rouge sur cette question (28 août 1938) ; rapport sur les travaux de la commission réunie à Genève les 17-19 janvier 1939 ; (d.2) protection des civils et emploi du signe de la Croix-Rouge. Point de vue de la Guerre sur cette question (26 mai 1939) ; objections formulées par le département de

la Guerre et relatives à un projet d'accords internationaux sur l'institution de zones de sécurité dites "lieux de Genève" (28 septembre, 5 octobre 1939) ; les Affaires étrangères demandent que l'on mette fin à l'utilisation abusive par certains organismes du signe de la Croix-Rouge (29 septembre 1939) ; observations de la Guerre au sujet de l'arrêté du 10 septembre 1939 sur l'usage et le port des insignes de neutralité de la convention de Genève en temps de guerre (16 octobre 1939) ; (d.3) 348ème circulaire du comité international de la Croix-Rouge relative à l'action de celle-ci en Espagne (30 mai 1938) ; rapports relatifs à la révision de la convention de La Haye du 18 octobre 1907 pour l'adaptation à la guerre maritime et à la guerre aérienne des principes de la convention de Genève ; à la révision de la convention de Genève du 27 juillet 1929 pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les armées en campagne ; projets de convention pour la création de localité et zones sanitaires et concernant la condition et la protection de nationalités ennemies qui se trouvent sur le territoire d'un belligérant ou sur un territoire occupé par lui (janvier 1939) ; lettre de la Croix-Rouge relative à la création de localités et de zones de sécurité (13 septembre 1939) ; projet de note des Affaires étrangères destinée à être remise à l'ambassade de Grande-Bretagne au sujet de l'appel de la Croix-Rouge sur les bombardements aériens (8 mai 1940) ; note et réponse relatives à cette question (11, 15 mai 1940).

2 N 243

Afrique du Nord. (Dossier 1) Organisation du commandement en Afrique du Nord. Le ministre de la Guerre se propose de soumettre au C.S.D.N. une organisation politique militaire nouvelle en temps de guerre (31 janvier 1922) ; le président du conseil estime que cette question est d'ordre gouvernemental et qu'au surplus la création d'un nouvel organisme risque d'avoir de sérieux inconvénients (14 juin 1922) ; décret instituant le commandant de la division d'occupation en Tunisie commandant supérieur des troupes (5 mars 1926) ; décret relatif à l'organisation du commandement en Afrique du Nord (12 octobre 1930) ; instruction relative à l'application de ce décret (25 février 1933) ; décret portant création d'un haut comité méditerranéen et de l'Afrique du Nord (23 février 1935) ; original du décret secret relatif à l'organisation du commandement en Afrique du Nord (11 mai 1938) ; instruction ministérielle pour l'application de ce décret (6 septembre 1938) ; original du décret désignant le commandant en chef en Afrique du Nord et fixant ses attributions (29 novembre 1938) ; (d.2) défense de l'Afrique du Nord (1920) ; rapport du général Serrigny à la suite de

sa mission au Maroc établi d'après ses observations personnelles suggérées par ses entretiens avec les autorités militaires et sa visite au front et aux troupes en opérations (4 juin 1925) ; le gouverneur général de l'Algérie estime que l'instruction provisoire sur la préparation de la mobilisation nationale n'est pas adaptée à l'Algérie, il propose que l'exécution en soit assurée par lui (22 septembre 1927) ; compte rendu de la réunion des chefs des secrétariats permanents de la défense nationale en A.F.N. (26, 27, 28 février 1930) ; rapport du général Messimy, président de la commission de l'armée, sur les questions intéressant la défense nationale en Afrique du Nord (31 juillet 1935) ; renseignements sur la mobilisation de l'Afrique du Nord (janvier 1937) ; inspection du général Gamelin en Tunisie et en Algérie en novembre 1938 (s.d.) ; directives au sujet d'une action italienne contre la Tunisie, mesures de renforcement décidées, mais tout en concentrant notre effort en Tunisie nous devons aussi suivre avec vigilance la situation sur le front des possessions espagnoles (18 février 1939) ; extension à l'Algérie du décret portant création de formations militaires de gardes territoriaux (3 juin 1940) ; (d.3) décrets et correspondance concernant la participation de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie aux dépenses de la défense nationale (juillet 1939-mai 1940) ; (d.4) propagande et contre-propagande en Afrique du Nord. Lettres sur la propagande menée par Radio-Berlin en langue arabe, mesures prises pour contrebattre cette propagande, procès-verbal de la conférence des services généraux d'information des trois gouvernements nord-africains, tenue les 16 et 17 octobre 1939, ayant pour objet de coordonner la propagande des trois pays, nécessité d'accroître les ressources financières (30 septembre, 26 octobre 1939) ; (d.5) action contre la Libye. Lettres manuscrites relatives aux confins sud-libyens (décembre 1928) ; le général Gamelin demande à la section Outre-Mer un projet de directives pour l'action politique à mener dès le temps de paix sur les confins libyens et des propositions concernant la désignation de l'autorité qui en sera chargée (20 septembre 1938) ; en ce qui concerne la coordination des actions à mener en temps de guerre en partant de l'Afrique du Nord, l'E.M.A. est prié de modifier son projet en tenant compte de ces observations (11, 30 janvier 1939) ; organisation du commandement dans le Sahara oriental (9 février 1939) ; le gouverneur de l'Algérie pense que la mise en application des directives relatives à l'action politique à mener sur les confins libyens permettrait de raffermir le prestige français en Algérie (20 février 1939) ; décision, à la suite des observations du gouverneur de l'Algérie, d'adresser ces directives pour exécution au commandant du 19ème corps d'armée et au commandant des troupes en Tunisie (6 mars 1939) ; lettres

relatives à la coopération franco-britannique au sujet de l'action à entreprendre contre la Libye (30 avril, 3, 31 mai, 25, 27 août 1939) ; lettre du général Gamelin au président du conseil en vue d'obtenir des Britanniques qu'ils augmentent leurs forces en Egypte car les Italiens renforcent considérablement leurs troupes en Libye et tout laisse supposer que le plan italo-allemand prévoit une attaque brusquée de l'Egypte avec comme objectif le canal de Suez (31 juillet 1939).

2 N 244

(Dossier 1) Territoires du sud de l'Algérie. Décision interministérielle relative à la constitution d'un commandement temporaire des territoires sahariens (12 janvier 1917) ; résumé de la correspondance relative à la délimitation de la frontière entre la Tunisie, la Tripolitaine et l'Algérie (23 avril 1925) ; note au sujet d'une direction générale des travaux publics des Territoires du sud (23 avril 1925) ; proposition de loi relative au rattachement à l'Algérie de certaines régions des Territoires du sud et à la réorganisation de ces territoires (4 février 1930) ; organisation militaire des Territoires du sud (février 1933) ; le département de la Guerre propose de modifier le décret du 14 août 1905 en vue d'englober tout ou partie des Territoires du sud de l'Algérie dans la zone des armées (29 avril 1933) ; note sur le différend qui oppose les départements de la Guerre et de l'Intérieur au sujet de l'intégration des Territoires du sud dans le commandement unique de l'Afrique du Nord, projet de décret incorporant les Territoires du sud dans la zone des armées en cas de menace extérieure au même titre que les autres pays de l'Afrique du Nord (septembre 1933) ; lettre du secrétariat général du C.S.D.N. à la Guerre : comme le règlement du 14 août 1905 ne détermine nullement les pouvoirs respectifs du gouverneur général et du commandement en cas de guerre extérieure, rien ne s'oppose à l'application du décret du 12 octobre 1930 aux Territoires du sud, il semble donc inutile de modifier le décret du 14 août 1905 (7 décembre 1933) ; (d.2) organisation du commandement des confins algéro-marocains. Accord relatif à la pacification du Maroc et à l'établissement d'un régime des confins entre les zones d'influence française et espagnole, signé à Paris (10 juillet 1926) ; projet de décret sur la création d'un commandement militaire des confins algéro-marocains (23-27 décembre 1929) ; arrêtés résidentiels portant modification dans l'organisation territoriale et administrative du territoire du sud du Maroc et des confins algéro-marocains (27 février, 14 juin 1930) ; notes sur les tribus du Sahara occidental (8 octobre 1932) ; la frontière entre le Maroc et l'Algérie (15 octobre 1932) ; la réorganisation du commandement des confins algéro-marocains : lettre de Daladier

indiquant que la pacification du Sud-marocain, qui doit s'achever en 1933, exige cette réorganisation (27 décembre 1932) ; raisons qui imposent que le commandement algéro-marocain soit maintenu au Maroc (4 avril 1933) ; avis du ministre des Colonies sur la réorganisation des confins algéro-marocains et la pacification du Sahara occidental (1er, 5 avril 1933) ; note de synthèse contenant un exposé des divers points de vue (avril 1933) ; note de l'E.M.A. au sujet des bases sur lesquelles il est possible de prévoir une action politique au désert et raisons pour lesquelles le siège du commandement saharien semble devoir être placé au Maroc ; modifications proposées au décret sur l'organisation du commandement des confins algéro-marocains (11 avril 1933) ; projet de procès-verbal de la réunion du 6 avril 1933, ayant pour objet la réorganisation du commandement des confins algéro-marocains en vue de la pacification du Sahara occidental (14 avril 1933) ; remarques du Résident général au Maroc relatives à ce procès-verbal (15 avril 1933) ; le gouverneur de l'Algérie propose des modifications au projet de décret et demande qu'un texte précise les droits de l'Algérie sur le Sahara occidental (9 juillet 1933) ; décret du 5 août 1933 sur la réorganisation du commandement unique des confins (5 août 1933) ; projet d'instruction interministérielle pour l'exécution de ce décret, qui charge le Résident au Maroc d'assurer la sécurité et de maintenir l'ordre dans la zone des confins algéro-marocains (11, 25 août 1933) ; projet d'instruction ministérielle et lettre au ministre de l'Intérieur (30 octobre 1933) ; le gouverneur de l'Algérie approuve ce projet mais exprime le désir d'avoir communication des directives politiques et économiques à appliquer au Sahara occidental (11 décembre 1933) ; selon le Résident général au Maroc, l'instruction ministérielle lèse la souveraineté du Maroc sur certains territoires (21 décembre 1933) ; décision de mettre en vigueur le décret du 5 août 1933 à la date du 1er mai 1934 (5 avril 1934) ; instruction ministérielle pour l'exécution du décret du 5 août 1933 qui réorganise le commandement unique des confins algéro-marocains (10 avril 1934) ; l'Intérieur demande au président du conseil quelle suite il compte donner aux propositions du gouverneur de l'Algérie (13 avril 1934) ; celui-ci juge qu'il ne "paraît pas utile de modifier actuellement le décret" (24 avril 1934).

2 N 245

Levant. (Dossier 1) Arrêté instituant une commission d'études de la défense des Etats sous mandat (3 février 1934) ; directives des Affaires étrangères au haut commissaire à Beyrouth en vue d'organiser la défense nationale du Levant (5 février 1934) ; arrêté modifiant celui du 3 février 1934 relatif à la défense des Etats sous mandat (17 janvier 1936) ; décisions concernant

la subordination du commandant de l'Air (4 décembre 1936), les attributions du commandant des troupes à l'égard des missions françaises de gendarmerie et des gendarmeries locales (18 mars 1937) ; (d.2) projet d'arrêté relatif à l'organisation de la surveillance et de la défense des côtes des Etats du Levant (24 août 1935) ; remarques de la Marine concernant ce projet (10 janvier 1936) ; texte de l'arrêté du 3 mars 1936 ; "il ne sera promulgué qu'ultérieurement, par raison d'opportunité politique" (30 mars 1936) ; arrêté modifiant celui du 3 mars 1936 relatif à l'organisation de la surveillance et de la défense des côtes (26 mars 1938) ; instruction sur la surveillance et le guet aérien (16 décembre 1938) ; (d.3) base d'opérations du Levant. Le ministère de la Guerre demande la réunion d'une commission interministérielle chargée d'étudier la procédure à employer pour réaliser dans le minimum de temps l'organisation d'une base au Levant (22 octobre 1937) ; directives concernant les délibérations du C.P.D.N. sur cet objet (22 novembre 1937) ; résultats de l'étude du projet d'extension du port de Beyrouth et des conditions financières dans lesquelles pourrait être réalisée l'organisation de la base (22 janvier 1938) ; note de synthèse sur la question de la création de la base (25 février 1938) ; Daladier prescrit de dégager une somme de 15 millions pour les travaux d'aménagement du port de Beyrouth et donne son approbation au programme présenté (1er avril 1938) ; procès-verbal de la réunion de la commission chargée d'étudier la défense de Beyrouth, Tripoli et Bayack (3 août 1938) ; le général Huntziger demande que l'on reconsidère la question de l'agrandissement du port de Beyrouth qui coûte trois fois plus cher que dans le projet initial (28 décembre 1938) ; le général Gamelin partage cette manière de voir (7 janvier 1939) ; l'Air estime également qu'il serait opportun de surseoir au projet d'agrandissement du port de Beyrouth et qu'il paraît plus urgent de consacrer les crédits disponibles à la défense des installations existantes (18 janvier 1939) ; procès-verbal de la commission réunie le 2 février 1939 en vue de procéder à une nouvelle répartition des crédits nécessaires à l'exécution des travaux de la base de Beyrouth et d'émettre un avis sur l'opportunité d'affecter la majeure partie des crédits aux travaux de défense, elle propose de continuer les travaux strictement nécessaires et d'utiliser le reliquat des crédits à la défense du port (11 février 1939) ; le général Gamelin demande à Daladier d'approuver ces conclusions et de fixer les modalités selon lesquelles une partie des crédits prévus pour le port de Beyrouth serait affectée aux travaux de défense (16 février 1939) ; Daladier approuve les propositions du général Gamelin (22 février 1939) ; une somme de 6 millions sera affectée en 1939 à l'achèvement des travaux du port (23 mars 1939) ; memorandum pour la réunion de la commission interministérielle (s.d.) ; compte rendu de

cette réunion, décision de suspendre les travaux après 1939, dépenses à engager (27 mars 1939) ; lettre de la Marine au sujet d'une station de sous-marin à Beyrouth (8 juin 1939) ; (d.4) article intitulé : "La France abandonnera-t-elle la Syrie?" (20 avril 1927) ; extrait d'une brochure sur l'action de la puissance mandataire en matière législative (juin 1927) ; déclarations sur les résultats budgétaires des territoires sous mandat, les frontières et les parlements des Etats du Levant (septembre 1927) ; procès-verbal de la conférence interministérielle ayant pour objet d'étudier les modifications nécessaires au traité franco-syrien de septembre 1936 dans le cadre du système impérial (24 août 1938) ; note du général Huntziger sur les négociations militaires franco-syriennes (25 octobre 1938) ; étude de la Marine sur les Etats du Levant : nous devons rester forts au Levant, notamment pour réaliser une collaboration fructueuse avec les Britanniques, protéger le pipe-line de Tripoli, contenir ou écarter les appétits turcs, allemands et italiens (janvier 1939) ; avis de la Section d'Outre-mer de l'E.M.A. au sujet de l'emploi des troupes françaises et autochtones du Levant sur un théâtre d'opérations extérieur (24 octobre 1939) ; (d.5) point de vue de la défense nationale au sujet du tracé du pipe-line destiné à évacuer les pétroles de Mésopotamie et de la délimitation des frontières entre la Syrie et la Turquie, la Syrie et l'Irak (25 mars 1928) ; notes sur la question du pétrole et la politique française vis-à-vis des Kurdes, de l'Angleterre et de l'Italie (1928).

2 N 246

Défense des colonies. (Dossier 1) Décrets, instructions et projets concernant la défense des colonies et l'organisation du commandement. Extraits des B.O. et J.O. de l'armée concernant l'organisation du haut commandement aux colonies (1886-1936) ; décret réglant les relations des gouverneurs des colonies avec les commandants supérieurs des troupes (9 novembre 1901) ; décret portant organisation du groupement des forces militaires stationnées au colonies (26 mai 1903) ; décrets relatifs à la défense des colonies (22 janvier 1936), à la nomination d'un chef d'état-major des colonies (12 mai 1938, 7 décembre 1940) ; projets de décrets et d'instructions interministérielles d'application concernant la défense des colonies et plan d'ensemble du général Billotte sur la défense des colonies (février 1938) ; instruction interministérielle pour l'application du décret du 12 mai 1938 (27 juin 1938) ; instruction et circulaire concernant l'application des textes précédents (11, 14 octobre 1938) ; projet de décret pour l'application de la loi du 11 juillet 1938 dans les territoires d'outre-mer dépendant du ministre des Colonies (24 janvier 1939) ; (d.2) projet de création

d'organes de coordination dans les colonies lointaines (commissions et secrétariats), chargés d'étudier les questions intéressant plus particulièrement la défense nationale, de préparer les décisions des chefs et d'en suivre l'exécution (s.d.) ; étude sur les îles françaises du Pacifique, rôle en cas de conflit (14 janvier 1927) ; rôle des commandants de la Marine aux colonies en ce qui concerne la conduite générale des opérations maritimes (9 mai 1933) ; le ministre des Colonies, approuvé par le maréchal Pétain, attire l'attention sur l'insuffisance des crédits affectés à la défense des colonies et demande le vote d'une loi spéciale pour assurer le financement de celle-ci (22 janvier, 6 mars 1935) ; texte du projet de loi portant ouverture d'un crédit de 260 millions pour la réorganisation de la défense des colonies et justification du projet (juillet 1935) ; note des colonies à l'appui du programme de réorganisation de la défense de nos possessions coloniales, tableaux indiquant les besoins des colonies en armement, les répercussions budgétaires et la répartition sur les années 1938, 1939 et 1940 (19 juin 1937) ; note du général Bühner sur la défense des colonies avec la liste des points à défendre (12 octobre 1938) ; lettre du vice-amiral Darlan indiquant le classement qu'il établit pour nos colonies par ordre d'importance et ses propositions concernant l'organisation des théâtres d'opérations coloniaux (14 octobre 1938) ; le ministre des Colonies demande que le problème de la défense des colonies -qui a déjà fait l'objet d'une réunion des chefs d'état-major, mais sans aboutir- soit soumis au C.P.D.N. (5 novembre 1938) ; historique de la question de la défense des colonies, analyse des positions des différents chefs d'état-major (novembre 1938) ; le ministre des Colonies attire l'attention du Président du conseil sur les questions de l'organisation du commandement aux colonies, de l'insuffisance des crédits affectés par l'Air et la Marine et de la détermination des points où doit porter l'effort militaire ; celles-ci n'ayant pu être réglées au cours de la réunion des chefs d'état-major, il demande la réunion du C.P.D.N. (22 décembre 1938) ; position du général Gamelin (26 décembre 1938, 7 janvier 1939) ; lettre de Mandel sur la situation des colonies au moment de la crise de septembre 1938, mesures prises pour remédier aux lacunes constatées, améliorations nouvelles à envisager, il faut notamment régler la question du commandement et réaliser des accords d'état-major avec les Britanniques (10 janvier 1939) ; propositions du général Bühner au sujet des points où doit porter l'effort militaire aux colonies (10 janvier 1939) ; le vice-amiral Darlan pense que les commandants de la Marine ne peuvent être subordonnés à une autorité autre que celle du gouverneur de la colonie (16 janvier 1939) ; le général Vuillemin pense qu'il n'est pas nécessaire de créer

un échelon supplémentaire entre le gouverneur général de la colonie et le commandant de l'Air, qu'il n'y a pas lieu de prévoir au budget de l'Air des crédits pour la réalisation du matériel aérien aux colonies ni que les budgets de l'Air soient soumis à la plus haute autorité militaire de la colonie, mais un chapitre spécial du budget de l'Air pourrait regrouper toutes les dépenses aériennes propres aux colonies (18 janvier 1939) ; observations de l'amiral Darlan au sujet des propositions des Colonies concernant les points où doit porter l'effort militaire (25 janvier 1939) ; le général Bühner se plaint du manque de moyens nécessaires à la défense des colonies et de la carence de la Marine en ce qui concerne la défense côtière de celle-ci, notamment de Port Etienne et de Cam Ranh, "il existe aux Départements de la Marine et de l'Air un état d'esprit que je n'hésite pas à qualifier d'anti-impérial" (26 janvier 1939) ; lettres du général Gamelin sur ces questions, il estime inopportune une réunion du C.P.D.N. en raison des désaccords entre les départements (4, 13, 17 février 1939) ; le général Bühner attire l'attention du général Gamelin sur la nécessité de coordonner l'action des chefs d'état-major aux colonies, il se plaint de l'Air qui donne directement ses ordres sans passer par l'intermédiaire des gouverneurs (22 mai 1939) ; lettres des Colonies relatives au transport des troupes sénégalaises par voie transsaharienne et à l'envoi de renforts en Afrique du Nord (12, 17 octobre 1939).

2 N 247

(Dossier 1) Lettre demandant à divers départements des propositions en vue de sauvegarder la santé morale de nos contingents musulmans et indigènes et de soumettre cette question à la commission d'études du C.S.D.N. (6 juin 1922) ; besoins de nos colonies en personnel médical et mesures destinées à y satisfaire, renseignements statistiques sur le personnel médical en service aux colonies (mars 1925) ; étude de démographie coloniale (juillet 1925) ; (d.2) correspondance et brochures sur les Français résidant à l'étranger (1925-1928) ; (d.3) cessions d'armes aux colonies. Le ministre des Colonies insiste pour que les fusils soient livrés selon les accords conclus antérieurement (15 novembre 1938) ; note pour le chef d'état-major général sur la nécessité de répartir l'armement d'infanterie commandé par les différents ministères (23 novembre 1938) ; répartition des armes légères sortant de fabrication entre la Guerre, l'Air et les Colonies (3 décembre 1938) ; en raison des longs délais nécessaires à la fourniture de certains matériels, le ministre des Colonies décide d'acheter des mitrailleuses Oerlikon en Suisse et des fusils Mauser en Belgique (3 mars, 18. avril 1939) ; dossier relatif à la cession de 65.000 armes

individuelles aux colonies, contenant la situation des colonies en armes portatives (25 avril 1939) ; la Guerre demande que la part des Colonies en fusils 1936 soit attribuée, en contrepartie ses besoins seraient assurés par l'achat de fusils étrangers (10 février 1940) ; accord des Colonies (28 février 1940) ; (d.4) extraits de presse relatifs aux colonies (1937-1940) ; (d.5) défense de Djibouti. Le général Bühner demande qu'un accord concernant la défense du bloc Aden-Somaliland-Côte française des Somalis aboutisse rapidement (30 décembre 1938) ; note au sujet des postes italiens stationnés en Côte française des Somalis ; état des moyens maritimes et aériens en Afrique orientale italienne (3, 4 janvier 1939) ; selon le général Bühner, ce n'est pas tant des troupes de terre qu'il convient d'entasser à Djibouti, mais plutôt de renforcer les forces aériennes et maritimes, "je ne saurais trop le répéter, ce n'est pas en "réservant" sans cesse la question de Djibouti qu'on la résoudra" (4 janvier 1939) ; la Marine n'est pas d'accord avec les conceptions du général Bühner sur la défense de Djibouti : ce serait faire le jeu de notre adversaire éventuel, "commettre sur le plan de la stratégie maritime une faute majeure", la seule réplique à une attaque aérienne sur Djibouti serait une déclaration de guerre à l'Italie et l'attaque de ses territoires métropolitains et africains par l'ensemble de nos forces (11 janvier 1939) ; lettre du ministre des Colonies sur l'insuffisance des moyens aériens affectés à la défense de la Côte française des Somalis (8 février 1939) ; dépêches du consul de France à Diré-Daoua sur les préparatifs militaires italiens en Ethiopie (24 février, 4 mars 1939) ; lettre du général Gamelin au général Bühner au sujet d'une action politique à mener en Ethiopie ; ce dernier répond que le renforcement récent des moyens permet d'assurer une défense aérienne de Djibouti, mais non de mener une action offensive, plan d'une action à conduire en Afrique orientale italienne, renseignements sur les chefs locaux et les bandes rebelles (30 mars 1939) ; le général Gamelin demande un crédit de deux millions (5 juin 1939) ; Mandel demande un renforcement de l'aviation de Djibouti (16 août 1939) ; note des Colonies sur la question de la création d'un théâtre d'opérations d'A.O.I. (s.d.) ; (d.6) renforcement des moyens de défense de l'A.O.F. et de l'Indochine. Note sur la défense des colonies, notamment de Dakar et de l'Indochine, les mesures de défense doivent être coordonnées par un organe spécial relevant directement du ministre de la Guerre (E.M.A.) ; solutions proposées en vue de maintenir une liaison aérienne avec l'Indochine en temps de guerre (s.d.) ; renforcement nécessaire des moyens maritimes et aériens affectés en propre à la défense de l'Indochine et de l'A.O.F., propositions (4 novembre 1937) ; le ministre des Colonies demande à la Marine de donner à l'Indochine les

moyens maritimes qui lui sont indispensables (4 novembre 1937) ; avis du général Gamelin, de l'Air et de la Marine, sur le renforcement des moyens maritimes et aériens en Indochine et en A.O.F. (30 novembre, 8 décembre 1937) ; note sur l'organisation de la défense autonome de l'Union Indochinoise, intérêt du point de vue de la défense nationale de l'organisation en Indochine d'une industrie de guerre, répercussions sur notre économie de défense nationale, modalités d'exécution du programme, financement (27 octobre 1938) ; rapport du député Edouard Bousquet sur sa mission en Indochine (20 janvier 1939) ; note relative aux événements d'Extrême-Orient, préconisant la mise en état de la défense de l'Indochine, un accord étroit dans tous les domaines et notamment l'envoi d'une mission militaire dans ce pays (25 février 1939).

2 N 248

Correspondance, rapports de présentation et délibérations de la commission d'études au sujet de l'aéronautique.

1922-1926

2 N 249

Aviation et Marine. (Dossier 1) Organisation du commandement aérien. Décret fixant les attributions du conseil supérieur de l'Air, du chef d'état-major et de l'état-major (14 septembre 1936) ; décrets relatifs à l'organisation de l'inspection générale technique de l'Air (19 septembre 1937, 22 février 1938) ; décret modifiant celui du 14 septembre 1936 (22 février 1938) ; décret modifiant celui du 6 juin 1936 fixant les conditions de coordination par le ministère de la défense nationale de l'emploi des forces terrestres, navales et aériennes (12 mai 1938) ; décrets divers concernant l'administration de l'aviation (1938) ; note indiquant les solutions à substituer à l'organisation actuelle du haut commandement des forces aériennes (15, 26 mars 1938) ; attributions des commandants terrestres et aériens sur un théâtre d'opérations (9 septembre 1938) ; organisation du commandement pour la défense aérienne en temps de guerre ; attributions du général commandant l'armée aérienne vis-à-vis du général commandant en chef du théâtre d'opérations terrestres en ce qui concerne la défense aérienne (30 janvier 1939) ; schéma de la liaison entre les différentes autorités terrestres et aériennes pour l'appui des forces aériennes aux opérations terrestres, pour la défense aérienne, la D.A.T. et la D.C.A. (s.d.) ; (d.2) situation et emploi des forces aériennes. Observations et demande de précisions au sujet du programme de renforcement de l'armée de l'Air en ce qui concerne les effectifs qu'elle

veut recruter auprès du ministère de la Guerre et l'aviation de coopération (4 décembre 1936) ; demande à l'Air et à la Marine : leurs besoins en aéronautique (17 décembre 1936) ; réponse de la Marine (24 décembre 1936) ; exposé de la situation générale ayant servi de base à la détermination des besoins minima de l'armée de l'Air, évaluation des besoins, détermination des tranches successives d'exécution du plan d'accroissement, aérostation (mars 1938) ; situation de l'aviation, questions d'ordre militaire, techniques, industrielles, financières, sociales et administratives (1938) ; le général Gamelin demande au chef d'état-major de l'armée de l'Air ses propositions concernant le rôle de la masse aérienne de manoeuvre, en accord avec les opérations terrestres, dans le cas de diverses hypothèses (15 mars 1939) ; (d.3) Marine. Attributions du chef d'état-major et du conseil supérieure de la Marine (22 avril 1927) ; note de la Marine sur l'état de nos informations sur les armements navals de l'Allemagne, le minimum d'effectifs et de matériel qui sont nécessaires pour la défense navale de la France, examen des mesures pouvant améliorer la situation de la France dans un conflit futur, précautions à prendre vis-à-vis du gouvernement britannique (28 janvier 1935) ; décret portant organisation du haut commandement des forces maritimes (20 mars 1938) ; l'amiral Darlan demande que soit hâté l'achèvement du "Richelieu" et du "Jean-Bart" ; le général Gamelin appuie cette demande (6, 18 novembre 1939) ; (d.4) information et propagande. Lettres au sujet d'une amélioration des moyens destinés à capter les communications radiotélégraphiques bolcheviques (30 janvier, 8 avril 1922) ; tableaux indiquant les organes entretenus par le gouvernement français à l'étranger (28 décembre 1926) ; les services de renseignements à l'étranger du point de vue de la défense nationale (février 1927) ; rapport et procès-verbal de la réunion de la 1ère section de la commission d'études consacrée à l'organisation de l'action morale et au fonctionnement de l'information en temps de guerre (11, 12 octobre 1928) ; instruction sur le fonctionnement de l'information en temps de guerre (17 janvier 1929, additifs 27 mars et du 6 novembre 1937) ; les services publics d'information à Paris (janvier 1932) ; l'union française des organismes de documentation (26 juillet 1936) ; rapport au C.P.D.N. sur le rôle du secrétariat général et la question de l'information destinée à cet organe, il faudrait le doter d'un bureau de documentation économique de défense nationale (s.d.) ; instruction sur l'organisation et le fonctionnement du service d'information en temps de guerre (16 mars 1936) ; le service général de l'information en temps de guerre (26 novembre 1936) ; correspondance relative à la constitution du service général d'information (janvier-avril 1939) ; le général Gamelin demande que l'on prenne des mesures pour contrebattre les émissions allemandes de propagande (4, 15 octobre 1939).

4°SECTION : TRANSPORTS, TRANSMISSIONS

2 N 250

(Dossier 1) Instructions sur l'organisation des communications des transports militaires en temps de guerre (4 février 1922 - 13 février 1935) ; (d.2) notes et correspondance. Moyens de communication et de transports nécessaires au département de la guerre à la mobilisation (6 mars, 9 mai 1922) ; mesures prises avant, pendant et après la guerre, en vue de l'utilisation des communications pour les besoins de la défense nationale (avril 1922) ; organisation des services de communications en cas de mobilisation générale (20 juillet 1922) ; missions de défense nationale des départements des Travaux Publics, de la Marine marchande et des P.T.T. (janvier 1924) ; étude des transports américains en 1917-1918 (janvier 1924) ; rapport sur l'organisation et le fonctionnement des services de transports en temps de guerre (mars 1924) ; dispositions adoptées par la commission d'études au cours des séances des 19, 29 mai et 5 août 1924 ; composition, attributions de la direction générale des transports placée sous l'autorité du ministre des communications du temps de guerre (26 février 1925), des directions relevant de cette direction générale (19 avril 1926) ; plan de travail de la direction générale (16 juin 1926) ; exécution des transports d'intérêt national (28 juillet 1934) ; matières à importer des colonies et tonnage des bâtiments nécessaire (8 août 1934) ; notes sur les questions de défense nationale concernant les départements des Travaux Publics, de la Marine marchande, de l'Air et des P.T.T. au sujet des transports et des transmissions (vers 1935) ; rapports entre les différents modes de transports vus sous l'angle de la défense nationale (1938) ; extraits de presse sur la coordination des transports (1938-1939).

2 N 251

Transports par voies ferrées. (Dossier 1) Documentation sur l'électrification des voies ferrées en France et dans divers pays étrangers (1922-1923) ; renseignements divers sur l'Italie, concernant notamment les chemins de fer (s.d.) ; instruction sur la mobilisation des transports par voie de fer en temps de guerre (22 janvier 1931) ; extraits de presse (1938-1940) ; (d.2) correspondance relative à l'amélioration du réseau ferré en Afrique du Nord (1922-1926) ; lettres et notes relatives à la construction d'une voie ferrée (12 octobre 1925, 11 mai 1926) ; la commission d'études est d'avis que la jonction algéro-tunisienne doit être réalisée dans les plus brefs délais (25 mai 1926) ; lettres, notes et comptes rendus de réunions au sujet de l'équipement et de la mobilisation économique de l'Afrique du Nord

portant notamment sur les questions de transports de ravitaillement et le renforcement des moyens ferroviaires (1938-1939) ; correspondance relative aux travaux à effectuer en Algérie, voies ferrées en particulier, dans le cadre de la contribution militaire de ce pays (avril - août 1939).

2 N 252

Le transsaharien. (Dossier 1) Le maréchal Lyautey propose de créer une commission interministérielle chargée de l'étude de la question du transmauritanien (30 septembre 1921) ; comparaison entre le transmauritanien et le transsaharien (1922) ; rôle du transsaharien dans la défense nationale : "la voie ferrée transsaharienne s'impose, à l'heure présente, comme une oeuvre vitale pour la défense nationale, dont il faut, sans tarder, entreprendre la réalisation" (1922) ; synthèse de la question du transsaharien, considérations intervenant dans le choix du tracé, "opération techniquement réalisable, facile même si l'on ne cherchait pas à aller vite. Le prix de revient n'en paraît pas disproportionné avec l'importance politique qu'elle peut avoir en contribuant beaucoup à nous affranchir des puissances maritimes : son prix est comparable à celui de deux ou trois cuirassés modernes, son rendement est évidemment supérieur" (1er mars 1922) ; après avoir étudié le projet de chemin de fer transmauritanien, l'E.M.A. estime qu'il y a lieu d'étudier dans son ensemble le problème de la liaison entre l'Afrique du Nord et nos possessions tropicales (2 mars 1922) ; extrait d'un rapport du maréchal Franchet d'Espérey qui conclut à l'opportunité d'un chemin de fer transsaharien et juge qu'il convient d'en entreprendre immédiatement la construction (11 mai 1922) ; intérêt militaire, économique et politique du transsaharien, causes de l'hostilité des coloniaux et de l'administration coloniale (17 mai 1922) ; les Affaires étrangères pensent que le transsaharien présente au point de vue économique plus d'intérêt que le transmauritanien et devrait lui être préféré si les possibilités financières le permettent (20 mai 1922) ; note sur le développement économique actuel du Niger et sur celui auquel il peut prétendre, l'emploi de l'alcool de grains pourrait satisfaire aux besoins d'une voie ferrée transsaharienne et pourrait aussi alimenter les industries locales (28 mai 1922) ; note du général Estienne sur les moyens qui devraient être mis en oeuvre pour établir des liaisons aériennes et terrestres au Sahara (juin 1922) ; vœux émis par le conseil général de Constantine et le comité national du rail africain en faveur de la construction du transsaharien (16 juin 1922) ; situation économique actuelle du Soudan et perspectives d'avenir en cas de réalisation du transsaharien (6 juillet) ; selon l'E.M.A., "la réalisation des liaisons aériennes

à travers le Sahara constituerait une première étape pour la construction du chemin de fer, seul moyen vraiment pratique de jonction entre nos diverses colonies du continent africain" (12 juillet 1922) ; conférence du général Calmel sur le transmauritanien (21 juillet 1922) ; la Marine pense que, outre son intérêt militaire et économique, le transsaharien aurait une répercussion économique heureuse sur la population des colonies, elle est favorable au tracé Berthelot (24 juillet 1922) ; état actuel de la question du transsaharien et tracé envisagé (31 juillet 1922) ; le général Estienne pense que seule la traction par moteur à combustion peut être utilisée pour le transsaharien (4 décembre 1922) ; note de la 4ème section au sujet du rendement économique du transsaharien ; observations de la 3ème section (s.d.) ; le transsaharien n'est pas un moyen de transport, en cas de guerre, aussi sûr qu'on le croit, et, inversement, certaines routes maritimes offrent plus de garanties qu'on ne le pense (8 décembre 1922) ; projet de chemin de fer de Bizerte au Congo (17 novembre 1922, 9 janvier 1923) ; (d.2) rapport Mahieu sur le transsaharien (janvier 1923) ; (d.3) lettre du général Estienne sur les possibilités techniques des véhicules à chenilles au Sahara (9 janvier 1923) ; le projet du transmauritanien doit être abandonné pour le moment (13 janvier 1923) ; l'E.M.A. demande que l'on profite de l'atmosphère favorable créée autour de la question du transsaharien pour la faire aboutir dans les moindres délais, mais en faisant prévaloir le tracé adopté par le secrétariat général du C.S.D.N. et en éclairant l'opinion publique par une campagne de presse (15 janvier 1923) ; note sur le projet de transmauritanien du général Calmel, il ne répond que dans une très faible mesure aux nécessités actuelles mais pourra être intéressant dans l'avenir (s.d.) ; analyse du rapport Mahieu faite par l'E.M.A. (12 mars 1923) ; résumé des propositions adressées par le Résident général de la France à Tunis sur la liaison de la Tunisie avec le Centre africain (14 mars 1923) ; lettre sur la procédure envisagée au sujet de la construction du transsaharien (17 mars 1923) ; délibérations de la commission d'études, propositions soumises au C.S.D.N. : la réalisation d'une voie ferrée transsaharienne est une oeuvre de la plus haute importance et doit être réalisée dans le plus court délai (23 mars 1923) ; projets de convention de concession, de cahier de charge, note explicative relative au transsaharien (30 mars 1923) ; notes techniques sur le transsaharien (11 avril 1923) ; observations au sujet des projets de convention et cahier des charges (mai 1923) ; échange de lettres entre Mahieu et le général Serrigny, annotations manuscrites concernant le premier qui semble ignorer le secrétariat général, en ne passant pas par son intermédiaire, et au sujet des contre-propositions développées à la séance du 1er juin du C.S.D.N., chères au groupe

Berthelot dont Mahieu s'est fait le défenseur (1er, 4 mai 1923) ; lettre du Président du conseil chargeant le ministre des Travaux publics de provoquer la formation d'une société concessionnaire (13 juin 1923) ; la procédure envisagée par le ministre des Finances n'est pas conforme à celle qui a été admise par le C.S.D.N., il y a, au point de vue de la défense nationale, intérêt à réaliser le transsaharien dans le minimum de temps (22 décembre 1923).

2 N 253

Comptes rendus des délibérations de la commission réunie pour mettre au point le dossier du projet de loi sur le transsaharien (30 avril 1924) ; de la commission d'études au sujet du projet de ligne aérienne Colomb-Béchar-Save, présenté par la compagnie générale transsaharienne, conclusions : il n'y a pas lieu de donner suite aux propositions de la compagnie et il appartient à l'aviation militaire de poursuivre l'oeuvre de pénétration saharienne (20 octobre 1924) ; restrictions apportées par le ministère des Finances au projet de transsaharien (19 septembre 1925) ; historique de la question du transsaharien (23 février 1926) ; étude d'une partie du tracé oriental entre Ouargla et Tesnou par le Gassi Touil (7 janvier 1929) ; cartes des tracés du transsaharien (1er octobre 1929) ; brochures, conférences et exposés sur la question du transsaharien (1929-1930) ; rapport du comité de l'organisme d'études du chemin de fer transsaharien (11 février 1930) ; proposition de loi portant déclaration d'intérêt public d'un chemin de fer reliant l'A.O.F. à la Méditerranée (3 avril 1930) ; historique de la question du transsaharien, arguments pour et contre (13 octobre 1933) ; point de vue de la défense nationale sur la construction d'un chemin de fer transafricain français (17 janvier 1935).

2 N 254

Voies navigables. (Dossier 1) Instruction sur la mobilisation des voies navigables (24 février 1927, 28 août 1939) ; instructions pratiques sur les mesures à prendre par les ingénieurs en chef des services de navigation pour la préparation de la mobilisation (24 mars 1932, rectificatif du 30 juin 1936) ; (d.2) procès-verbaux de dix séances tenues par l'office national de la navigation (1936-1939) ; (d.3) brochure sur l'aménagement du Rhin entre Bâle et Strasbourg (1921) ; rapport sur les voies navigables et les transports de défense nationale (février 1924) ; lettres relatives à l'amélioration du canal du Rhône au Rhin et de la Saône (1er mai 1926) ; carte sur le dispositif du service des transports par voie navigable dans la zone des

armées (7 mai 1931) ; consigne pour les voies navigables voisines des frontières directement menacées à la mobilisation (10 septembre 1938) ; brochure intitulée : "De Donges à Montargis, pipe-line ou canal ?", notes sur cette question (24 novembre 1938, 1er mai 1939) ; compte rendu d'une réunion consacrée à la question de l'évacuation du port de Strasbourg en période de tension (2 février 1939) ; arrêté relatif aux transports par voie navigable (30 août 1939) ; (d.4) extraits de presse sur les voies navigables (1938-1939) ; extraits du bulletin économique du Rhin (1939-1940).

2 N 255

Transports maritimes. (Dossier 1) Correspondance au sujet de la création de commissions de transports maritimes (1923) ; projet de loi sur la préparation de la flotte de commerce en vue de son rôle en temps de guerre (9 décembre 1923) ; sécurité des navires en temps de guerre (1926, 1936) ; instruction sur la mobilisation du service des transports maritimes (1er mars 1927) ; étude sur le ravitaillement de l'Italie par voie de mer (28 février 1928) ; renseignement sur la marine de guerre et la marine marchande italienne, comparaison notamment avec la France (s.d.) ; rapport sur l'industrie de la construction navale (31 mars 1930) ; convention relative au transport du personnel, des animaux et du matériel à destination ou en provenance de la côte occidentale d'Afrique (3 septembre 1931) ; notes au sujet du trafic maritime en temps de guerre (1932) ; instruction sur la police de navigation maritime en temps de guerre (30 novembre 1935) ; réalisations de l'année 1936 en matière de défense nationale en ce qui concerne les transports maritimes ; questions actuellement en cours et non encore réglées (décembre 1936) ; projet et texte du décret-loi relatif aux importations de pétrole et produits dérivés (23 avril 1937) ; projet de décret d'application relatif aux subventions qui peuvent être accordées aux navires citernes français (1938) ; notes, correspondance et texte du décret du 20 mai 1939 sur les assurances maritimes en temps de guerre et en période de tension (1938-1939) ; conférence faite au C.H.E.D.N. sur les transports maritimes en temps de guerre (10 février 1939) ; notes sur le ravitaillement du pays en charbon au point de vue des transports maritimes en temps de guerre, sur la situation de la Marine et du ravitaillement en France à la lumière des négociations franco-britanniques (4 août 1939) ; (d.2) correspondance relative à la coopération franco-britannique dans le domaine des communications maritimes (mai 1938-avril 1940) ; compte rendu de la réunion sur l'utilisation des ports maritimes (14 juin 1940) ; (d.3) correspondance, notes et comptes rendus de réunions au sujet du ravitaillement de l'Afrique du Nord (1934-1939) ; (d.4) notes et correspondance relatives aux transports maritimes pendant la période des hostili-

tés. Compte rendu d'une réunion relative à l'utilisation des moyens de transport pétrolier (14 septembre 1939) ; instruction sur les programmes de transports maritimes au cabotage international (1er décembre 1939) ; procès-verbal de la conférence relative au fonctionnement de la direction des transports maritimes (1er décembre 1939) ; conclusions du comité permanent économique sur le problème des transports terrestres, fluviaux et maritimes (26 février 1940) ; (d.5) extraits de presse sur les transports maritimes (1937-1940), les constructions navales (1929-1930, 1937-1939)

2 N 256

Communications. (Dossier 1) Rapport du président de la commission sénatoriale de la Marine au sujet du ravitaillement de la France en cas de guerre et l'utilisation de lignes de communication par l'Espagne (19 juin 1922) ; étude sur cette question (1er septembre 1922) ; étude sur les questions méditerranéennes en cas de guerre contre l'Allemagne (mai 1924) ; correspondance et notes relatives aux communications entre la France et l'Afrique du Nord (1924-1925) ; (d.2) textes de conventions passées avec des sociétés maritimes (1920, 1933, 1938) ; tarifs généraux des prix de passage des Messageries maritimes (1938) ; (d.3) renseignements sur les lignes de navigation (1937-1938).

2 N 257

Ports maritimes. (Dossier 1) Instruction sur l'organisation, la mobilisation et le fonctionnement en temps de guerre des ports maritimes (15 novembre 1926, 20 mars 1936) ; notes et lettres sur la mobilisation des ports (1933-1935) ; programme de l'exercice de Rouen des 9 et 10 juillet 1934 ; note sur l'exercice prévu au Havre les 28 et 29 octobre 1935 (1933-1935) ; les ports coloniaux (s.d.) ; équipement de l'Afrique du Nord en voies de communication et ports (janvier 1935) ; trafic des ports maritimes français de 1913 à 1937 ; tableaux des facilités offertes par les principaux ports de commerce métropolitains et des contenances normales et maximum des ports et de leurs dépendances (1er janvier 1935) ; mouvement de la navigation dans les principaux ports algériens de janvier à juin 1938 ; compte rendu d'une réunion consacrée à l'adaptation du trafic des ports à la situation actuelle (23 mai 1940) ; (d.2) plans des ports français, possibilités de réception, graphiques des tonnages importés (1939-1940) ; (d.3) notices en anglais et en français sur les ports de la Mer Noire et de la Méditerranée orientale (1939-1940) ; (d.4) extraits de presse relatifs à la Marine et aux ports (1930-1939).

2 N 258

Transports aériens. (Dossier 1) Texte d'une conférence sur les communications aériennes au Congo belge (mai 1928) ; les communications aériennes en A.O.F. (1932) ; instructions sur le contrôle et la situation en temps de guerre du personnel navigant et des passagers (25 janvier 1934) ; étude sur les conditions d'organisation en Afrique du Nord d'un service de transport aérien pour les troupes armées (19 novembre 1934) ; (d.2) rapport sur le degré d'avancement de la préparation de la mobilisation des transports aériens (11 février 1937) ; renseignements sur le fonctionnement en temps de guerre des différents réseaux aériens (1938) ; (d.3) extraits de presse sur le trafic aérien (1938-1939)

2 N 259

Transports automobiles. (Dossier 1) Rapport sur l'industrialisation du service automobile (19 mars 1927) ; instructions sur la mobilisation du service des routes (25 juin 1927) ; sur la préparation, l'organisation et le fonctionnement des transports automobiles en temps de guerre (22 janvier 1931, 8 mai 1939) ; projet de loi relatif au transport des militaires et marins sur les lignes automobiles (17 juillet 1937) ; (d.2) rapport sur l'aménagement des voitures R.V.F. modèles 1914, 1918 et 1922 ; plans des voitures R.V.F. (1923) ; (d.3) extraits de presse sur l'industrie automobile et les routes (1938-1939).

2 N 260

Documentation sur les transports. (Dossier 1) Les transports en Allemagne ; (d.2) en Grande-Bretagne ; (d.3) en Italie (d.4) dans divers pays (1939-1940).

2 N 261

Transmissions. (Dossier 1) Correspondance relative au projet de règlement sur l'organisation et le fonctionnement des liaisons et transmissions en campagne (février 1922-mars 1923) ; projet de règlement (21 août 1922) ; (d.2) projet d'instruction provisoire sur l'organisation et le fonctionnement de la liaison et des transmissions (janvier 1923) ; (d.3) correspondance, projets de décrets, d'instructions et d'arrêtés concernant l'organisation et le fonctionnement des transmissions radioélectriques en temps de guerre (1922-1939) ; (d.4) correspondance et textes législatifs relatifs aux transmissions radioélectriques en Tunisie (1934-1939) ; (d.5) journal de marche de la 4ème section (2 septembre 1939-31 juillet 1940) ; procès-verbal de la conféren-

ce tenue par les représentants des G.Q.G. et des services de transmissions en vue de définir le mode d'établissement et de mise à jour de documents donnant avec précision l'organisation des divers réseaux de transmissions et le mode de constitution de leurs circuits (4 novembre 1939) ; procès-verbal de la séance consacrée à l'organisation des liaisons radioélectriques contre l'aviation de coopération et l'aviation (12 janvier 1940) ; projet de décret relatif au fonctionnement de la radiotélégraphie ou de la radiotélégraphie ou de la radiotéléphonie en temps de guerre (26 janvier 1940) ; synthèse de l'activité de la 4ème section en matière de transmissions du 1er septembre 1938 au 15 février 1940 (28 février 1940) ; (d.6) la coopération franco-britannique dans le domaine des télécommunications (juillet 1939-mai 1940).

2 N 262

(Dossier 1) Notes de la chambre syndicale des industries radioélectriques concernant la captation des radiotélégrammes intéressant la défense nationale (26 juin 1935) ; la sécurité des radiocommunications françaises en temps de guerre (15 novembre 1935) ; l'approvisionnement de l'armée de terre en matériel de T.S.F. (12 novembre 1935) ; la T.S.F. et la mobilisation industrielle (15 novembre 1935) ; instruction concernant les restrictions apportées à la T.S.F. (20 août 1935) ; correspondance relative à la question du radioguidage des avions ennemis et à l'arrêt des émissions en cas d'alerte pour parer aux effets du radioguidage (1936-1939) ; instruction provisoire relative à l'arrêt des émissions radioélectriques en cas d'alerte aérienne (1er septembre 1939) ; extraits de presse relatifs à la radiodiffusion (1938-1939) ; (d.2) le problème des télécommunications, questions soumises à la commission d'études ; les moyens de communications de la France avec l'extérieur (juillet 1923) ; (d.3) construction de câbles souterrains (1923-1939) ; (d.4) état d'avancement des travaux concernant les câbles souterrains (janvier-juin 1940) ; procès-verbaux de conférences tenues en vue d'établir le programme des travaux d'amélioration des transmissions de la défense nationale pour 1940 (22 janvier, 10 mai 1940).

2 N 263

Organisation des différents contrôles, postal, téléphonique et télégraphique. (Dossier 1) Décrets réglementant le fonctionnement de la radiotélégraphie et de la radiophonie en temps de guerre (15 décembre 1938) ; de la correspondance téléphonique et télégraphique (28 avril 1939) ; instruction fixant l'ordre

de priorité des transmissions (27 août 1939) ; compte rendu d'une réunion tenue au sujet des communications téléphoniques privées (15 octobre 1939) ; (d.2) organisation du contrôle des correspondances postales (24 janvier 1934) ; instruction sur le service de la correspondance officielle urgente (1er octobre 1935) ; rapport du ministère des P.T.T. sur les résultats obtenus en matière de préparation à la défense nationale, notamment en ce qui concerne la législation et la réglementation spéciale en temps de guerre (27 novembre 1936) ; (d.3) contrôle télégraphique et téléphonique (1931-1940) ; (d.4) contrôle radio ; (d.5) création et organisation d'un centre d'écoute des émissions radioélectriques étrangères (septembre 1939-juin 1940) ; propositions en vue d'organiser un bureau central de triage et de répartition des écoutes entre les départements ministériels et le haut commandement (26 avril 1940).

CENTRE DES HAUTES ETUDES MILITAIRES

(puis Collège des Hautes Etudes de Défense Nationale)

2 N 264

(Dossier 1) Note historique sur le Centre des hautes études militaires (1910-1939) ; (d.2) programmes d'instruction (1924, 1930, 1934, 1939) ; (d.3) exercices sur la carte, comportant l'étude du dispositif de concentration d'une armée et des opérations de couverture sur le front de cette armée, de son offensive à partir du dispositif réalisé en fin de concentration, l'étude de la manoeuvre en vue de l'offensive, de l'attaque devant comporter la rupture du front ennemi (1926-1928) ; (d.4) exercices sur la carte de reconnaissance stratégique : appui des armées dans leur manoeuvre, mesures en vue d'assurer la couverture des débarquements (1928-1929) ; (d.5) exercices de 1929 ayant pour thème le début d'un conflit entre l'Allemagne d'une part, la France, la Belgique et la Pologne d'autre part, et comportant l'étude de la manoeuvre du groupe d'armée (1929).

2 N 265

Exercices sur la carte, 1930-1932. (Dossier 1) Etude de la manoeuvre de l'armée, dans des conditions analogues à 1914 : conduite de mouvements offensifs, missions de contre-attaques, opérations de débarquement et de concentration, plan d'équipement des arrières, emploi de l'aéronautique (1930) ; (d.2) rapport sur la manoeuvre d'une armée motorisée au cours d'un exercice sur

la carte, concluant à la nécessité d'une exploration aérienne et terrestre poussée à grande distance et d'éléments de couverture rapides et puissants ; arrêt de l'ennemi dans sa marche sur Paris, et manoeuvre pour restreindre sa liberté d'action, mouvements de l'armée en vue de l'offensive (1931) ; (d.3) exercices de 1932 : mission défensive de l'armée, opérations de couverture et de retardement de l'ennemi, emploi de l'aéronautique en reconnaissance et pour assurer la couverture de la zone de réunion.

2 N 266

Exercices sur la carte en 1933. (Dossier 1) Etude de la manoeuvre du groupe d'armées : assurer la défense sur un terrain en vue d'un débouché offensif ultérieur ; (d.2) conduite d'une offensive afin de s'assurer une base de départ pour une manoeuvre ultérieure plus puissante ; (d.3) progression des corps d'armée en appui, avec recherche de la rapidité ; (d.4) critique de l'exercice à double action sur la carte : dans la manoeuvre d'aile, il est nécessaire que la masse d'aile soit la plus puissante possible, et que la liaison entre la masse d'aile et le combat de front ne cède pas (mai 1933).

2 N 267

Exercices sur la carte en 1934. (Dossier 1) Conférence sur l'organisation générale des communications et des services du territoire : action du commandement à l'égard des services ; conférence sur la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Pologne : ces petites puissances constituent des alliés pour la France (12 avril 1934) ; exercice sur la carte "montagne" (région Doire Baltée et Valais) afin de séparer les forces allemandes des forces italiennes ; (d.2) opérations de contre-attaque rapide afin d'empêcher la réorganisation de l'ennemi ; manoeuvre en vue de la conquête d'objectifs successifs pouvant servir de base de départ ; (d.3) étude de groupe d'armée ; manoeuvre offensive en deux temps visant à agir sur les communications de l'ennemi ; reconnaissance stratégique : opérations de reconnaissance avec attaque, usage de la division légère motorisée.

2 N 268

Exercices sur la carte en 1935-1936. (Dossier 1 et 2) Occupation renforcée d'une position, en vue d'une contre-attaque éventuelle : (d.3) manoeuvres d'ensemble en vue de la conquête d'objectifs successifs.

2 N 269

Exercices sur la carte en 1937. (Dossier 1) Exercice consistant à tenir une position de sûreté (position de résistance couverte par un système d'avant-postes), une partie des forces étant consacrée à des opérations de contre-offensive ; (d.2) couverture de la frontière du Nord-est par trois armées devant assurer l'intégrité de la position de sûreté ; exposé sur la manoeuvre à l'échelon groupe d'armée, insistant sur l'importance des directions d'attaque ; (d.3) "Le G.A. dans l'attaque contre un ennemi solidement organisé" : offensive en vue de reprendre l'initiative des opérations sur l'adversaire ; résumé des idées exprimées par le général Gamelin les 23 et 24 mars 1937 : l'exploitation constitue le rôle principal de nos grandes unités cuirassées, d'où usage nécessaire de la division cuirassée à base de chars et de canons d'accompagnement blindés ; étude sur les conditions d'emploi dans un corps d'armée des chars actuels en coopération avec l'artillerie pour la rupture d'un front fortifié ; (d.4) exercice sur la carte "montagne" : renforcement de la couverture à la frontière franco-suisse, puis contre-offensive.

2 N 270

Exercices sur la carte en 1938. (Dossier 1) Dossier de base des exercices sur la carte : situation militaire hypothétique allemande et française, composition et délais de mobilisation des grandes unités dans l'armée allemande ; (d.2) 1er exercice : manoeuvre défensive pouvant comporter des variantes (mission de couverture dans les deux hypothèses du respect et de la violation de la neutralité suisse) ; 2ème exercice : mission d'arrêt face à l'offensive allemande ; 3ème exercice : offensive la direction générale Maubeuge-Cologne, visant à conquérir une base de départ pour une prochaine offensive, les armées aériennes alliées devant appuyer les opérations terrestres ; (d.3) dispositions prises en temps de paix par le général commandant la 1ère armée pour remplir sa mission de couverture, le rôle de l'aviation dans la bataille et le rôle des chars modernes opérant en manoeuvre d'ensemble sont prépondérants (cf. 1er exercice sur la carte) ; (d.4) intervention en Belgique à l'échelon groupe d'armées et à l'échelon armée, comparaison des solutions possibles et des endroits où intervenir avec le maximum de sécurité (février 1938) ; (d.5) compte rendu sur l'exercice des 17 et 18 mars 1938 : les moyens d'artillerie disponibles déterminent le front d'attaque possible, la centralisation du commandement étant nécessaire.

2 N 271

Exercices sur la carte en 1939. (Dossier 1) Dossier de base des exercices sur la carte : situations militaires française et allemande hypothétiques ; (d.2) compte rendus sur les questions étudiées par les stagiaires : le problème de la couverture, la bataille offensive, le groupe d'armées dans la défensive ; l'armée dans la défensive et dans l'offensive : l'attaque d'une position fortifiée, la définition d'une attitude stratégique, les opérations en montagne ; (d.3) 1er exercice sur la carte : réduction d'un saillant créé par l'ennemi, afin d'écarter la menace résultant de la rupture de notre système fortifié dans la trouée de la Sarre, reconquête méthodique des lignes fortifiées ; (d.4) 2ème exercice : occupation d'une position par un corps d'armée, visant l'organisation solide des môles, les divisions de couverture passant en réserve d'armée ; (d.5) 3ème exercice : rejet de l'ennemi sur sa position fortifiée par une armée couverte par une autre, emploi des forces aériennes, plan de destructions visant les communications ennemies.

2 N 272

Exercices sur la carte. (Dossier 1) Reconnaissance stratégique : reconnaissance du terrain en vue de son utilisation pour les opérations d'une armée en cas de mobilisation, dans une hypothèse stratégique donnée (1920-1921) ; même type d'exercice (1921) ; (d.3) critique de la reconnaissance stratégique de 1931 : le principe à suivre avant tout est l'économie des forces, afin de pouvoir alléger son dispositif de tête au profit des réserves ; critique de la reconnaissance stratégique de 1932 : l'enseignement essentiel est que la puissance accrue du feu favorise la manoeuvre, en permettant de tenir économiquement un front pendant la mise en place du dispositif : critique de l'exercice à double action de 1932 : la manoeuvre d'aile, qui est à recommander, suppose : initiative des opérations, amplitude, surprise, puissance, et exige des prélèvements sur le combat de front (1931-1932) ; (d.4) exercice de reconnaissance stratégique sur une situation analogue à celle d'août 1914 : manoeuvre afin d'envelopper l'aile gauche de l'ennemi pour le couper de ses communications avec le Nord de la France et avec la mer (1933) ; (d.5) exercice de coalition : thème d'un conflit européen et méditerranéen aux prises d'un côté l'Allemagne et l'Italie, et de l'autre, la France, l'Angleterre, la Pologne et la Petite Entente (20 mai 1938) ; allocution du général Gamelin sur le déséquilibre de la situation internationale ; allocution du général Bineau concluant à la généralisation de la guerre de coalition dans l'avenir (1938) ; (d.6) note du général Bineau (1938) ; (d.7) étude ayant pour thème la rupture de la ligne Siegfried : détermination

du front d'attaque, évaluation des moyens et des munitions nécessaires, nécessité d'une puissance de feu initiale et d'une couverture aérienne efficace (mars 1939).

2 N 273

Exercices combinés et études de stratégie combinée. (Dossier.1) Exercice Méditerranée 1932-1933 : étude de l'engagement du gros des forces nationales contre l'Italie, sur les Alpes, en Méditerranée et en Afrique du Nord, et de la possibilité d'établir des liaisons et des communications avec les puissances de la Petite Entente et la Pologne ; exercice combiné comportant l'exécution d'un débarquement de vive force et sa couverture, assurée par un corps expéditionnaire et une escadre de soutien, celle-ci disposant d'une force aéronautique de soutien ; (d.2) étude de stratégie combinée à double action : notes détaillées sur les théâtres d'opérations et les communications en Europe centrale (1934) ; (d.3) étude dans une hypothèse de conflagration européenne : par le parti bleu, d'une offensive contre la France et la Belgique conjuguée avec une attitude initiale défensive en Europe centrale, et par le parti rouge, de l'ensemble du problème de la guerre menée contre l'Allemagne et la Hongrie, à l'Ouest par la France et la Belgique, à l'Est par la Petite Entente (1935) ; (d.4 et 5) notes de base pour l'exercice 1938 de stratégie combinée dans l'hypothèse d'un conflit européen, portant essentiellement sur les opérations de l'Allemagne sur deux fronts ; problèmes stratégiques pouvant se poser en Europe, dans le Bassin Méditerranéen et sur les théâtres maritimes, au cours d'un conflit mettant aux prises les puissances de l'axe Berlin-Rome, avec la France, l'Angleterre et certains Etats de l'Europe centrale et orientale ; (d.5) manoeuvres et position des forces du parti rouge et du parti bleu dans cette situation internationale de conflit (1938).

2 N 274

Etude de stratégie combinée : plans d'opérations terrestres et aériennes, à partir d'une situation de conflit européen et méditerranéen, articulation de positions de résistance et de manoeuvres offensives.

1939

2 N 275

Conférences : sur le combat des armes et des services, la préparation et la conduite économiques de la guerre.

1922-1939

2 N 276

Conférences 1938-1939 : les acheminements stratégiques par voie ferrée et par route, organisation générale et fonctionnement des transports en temps de guerre, mise en oeuvre du réseau stratégique, les ravitaillements aux armées (1937) ; étude d'un cas concret sur les transports et mouvements stratégiques (1938) ; la manoeuvre d'armée : rôle de l'armée dans la manoeuvre stratégique d'ensemble, dans la manoeuvre offensive et dans la manoeuvre défensive (septembre 1938) ; conférence sur la guerre en montagne : la manoeuvre est basée sur le fait que les opérations s'y jouent sur les communications (1939).

COLLEGE DES HAUTES ETUDES DE DEFENSE NATIONALE

2 N 277

(Dossier 1) Création : études préliminaires, en particulier rapports sur le Collège de défense impériale britannique (1936) ; rapport au Président de la République sur la nécessité d'une coordination interministérielle des problèmes de Défense nationale et décret créant le C.H.E.D.N., destiné à étudier les problèmes généraux de la préparation de la nation à la guerre et la conduite générale des opérations des forces armées (19 août 1936) ; coupures de presse ; programmes d'enseignement et listes d'auditeurs ; (d.2) organisation : directeurs, liste des officiers du cadre et auditeurs de 1936 à 1939, installation, crédits de fonctionnement ; (d.3) liste des ouvrages de la bibliothèque du C.H.E.D.N. (1937-1939) ; (d.4) originaux de décrets, arrêtés et circulaires sur la création du C.H.E.D.N. (1936-1939).

2 N 278

Première session : 1936-1937. (Dossier 1) Organisation, programmes et méthodes : désignation de cadres, conférenciers et auditeurs, programmes des conférences (1936-1937) ; part de la pratique dans l'enseignement du C.H.E.D.N. sous la forme d'exercices de défense nationale, d'exercices de mobilisation industrielle, de stages et travaux personnels ; (d.2) rapport de fin d'instruction de la 1ère session (1936-1937) ; rappel des caractéristiques et de l'utilité des enseignements, problèmes de la formation des auditeurs, notes d'assiduité (15 mars 1937) ; (d.3) article sur le "Home Front" (extrait du "Times") : mesures de sécurité nécessaires pour assurer l'organisation du "front intérieur" en temps de guerre (mars 1937) ; (d.4) études de cas concrets : étude du transport d'un corps expéditionnaire français en Europe cen-

trale (15 janvier 1937) ; étude des transmissions d'un corps expéditionnaire en Yougoslavie (1937) ; transport d'un corps expéditionnaire français par la voie de Salonique (1937).

2 N 279

Conférences de la première session (1936-1937). Sommaire : conférence d'inauguration sur la nécessité de donner un caractère concret aux études, et de tenir compte avant tout du caractère global de la guerre moderne (15 octobre 1936) ; conférences sur l'action du gouvernement en temps de guerre et ses relations avec le commandement, l'évolution du droit de la guerre, la conduite d'une guerre de coalition et de la guerre économique, la préparation de la mobilisation économique, le rôle des infrastructures dans la défense nationale (octobre-décembre 1936).

2 N 280

Conférences sur l'organisation et la fonction en temps de guerre de la Marine marchande, la mobilisation administrative et économique dans les colonies françaises (notamment Maroc), la question démographique et la défense nationale, l'évolution politique de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne (janvier-février 1937).

2 N 281

Deuxième session (1937-1938). Désignation des conférenciers, des auditeurs, programme de conférences ; thème de l'exercice de défense nationale 1937-1938, ayant pour objet l'étude de problèmes de défense nationale posés au cours d'un conflit européen qui reçoit, à un moment particulièrement critique, une soudaine extension du fait de l'entrée en guerre d'un nouveau belligérant, et mise en oeuvre de tous les domaines de la défense nationale ; rapport de fin d'instruction de la 2ème session, portant une appréciation sur le comportement et l'assiduité des auditeurs, les problèmes pédagogiques soulevés, la portée des exercices au niveau nation (5 mai 1938).

2 N 282

Travaux écrits faits par les auditeurs en commissions, comportant la réponse à une question précise posée dans le thème de l'exercice, notamment sur les transmissions entre capitales, les dispositions à prendre par le ministère de la Justice en cas de guerre, les grandes lignes de la politique financière à appliquer en cas d'hostilités, l'organisation des secteurs sanitaires du territoire (1937-1938).

2 N 283

Conférences de la deuxième session (1937-1938), sur le problème de la direction centrale des opérations militaires, compte tenu du caractère global de la défense nationale, la stratégie politique et la stratégie militaire, les coalitions maritimes, la situation navale et aérienne de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de l'Italie, l'organisation de la défense aérienne du territoire, la protection contre les gaz de guerre (3 novembre 1937-4 janvier 1938).

2 N 284

Suite des conférences, sur la défense passive, la direction de la guerre, l'aspect financier et monétaire de la défense nationale, la guerre économique et ses aspects industriels et commerciaux (importations en temps de guerre), l'organisation et le fonctionnement des transports en temps de guerre, le rôle des ports maritimes dans la défense nationale, la mobilisation nationale civile dans le cadre du département, la question démographique en rapport avec la défense nationale (1937-1938).

2 N 285

Troisième session (1938-1939). (Dossier 1) Nomination des cadres, des conférenciers et des auditeurs, programmes des conférences et des visites ; (d.2) travaux écrits des auditeurs, notamment sur les possibilités de l'industrie électrique à la mobilisation, les aspects financiers de la politique de défense nationale et le rôle du crédit privé, les mesures destinées à porter au maximum le rendement de la production agricole métropolitaine ; (d.3) thème de l'exercice de défense nationale, portant sur un conflit armé à partir de la situation internationale du début d'octobre 1939 ; rapport de fin d'instruction de la 3ème session, constatant l'amélioration de la qualité des travaux des auditeurs et les progrès de leur assiduité (mai 1939).

2 N 286

Exercice de défense nationale : suite des travaux des auditeurs, notamment sur les problèmes économiques et stratégiques de l'Afrique du Nord, la question des stocks, du rythme des fabrications et de la main-d'oeuvre qualifiée dans la mobilisation industrielle, les villes sanitaires et le danger croissant de bombardements aériens, le bilan de notre situation politique dans nos possessions au regard des puissances étrangères (1938-1939).

2 N 287

Conférences de la 3ème session (1938-1939), sur la conduite politique de la guerre, les relations du gouvernement et du commandement, la stratégie militaire et la stratégie politique, la puissance militaire, démographique, politique, économique de l'U.R.S.S., les marines britannique et italienne (1938).

2 N 288

Suite de conférences sur les programmes d'armement, la guerre économique, l'aspect industriel et commercial de la défense nationale, le problème stratégique colonial (1939).

La sous-série 3 N : Comité de guerre, de l'inventaire de la série N 1872 - 1919, n'est pas représentée pour la période 1920 - 1940 : voir ci-dessus en 2 N 26 les archives du Comité de guerre conservées dans le fonds du C.S.D.N.

CONFERENCE DES AMBASSADEURS AU QUAI D'ORSAY
ETAT-MAJOR DU MARECHAL FOCH
COMITE MILITAIRE ALLIE DE VERSAILLES
COMMISSIONS MILITAIRES INTERALLIEES DE CONTROLE

CONFERENCE DES AMBASSADEURS AU QUAI D'ORSAY

Notes du secrétaire français prises au cours des réunions de la conférence des ambassadeurs et documentation annexe (1921-1935).

4 N 79

Décision des puissances au sujet de la Haute-Silésie ; délimitation de la frontière roumano-hongroise (12 octobre 1921) ; procès-verbaux des neuf séances tenues par la commission d'examen des frais des armées d'occupation (18 octobre - 7 novembre 1921) ; coup de main sur Gross-Strehlitz en Haute-Silésie ; rapport de la commission des biens d'Etat à Dantzig (6 janvier 1922) ; situation sur les frontières de l'Albanie ; organisation éventuelle d'un contrôle militaire permanent en Bulgarie ; matériel de guerre retiré aux troupes russes internées en Prusse orientale en 1920, et livré par l'Allemagne à la Russie soviétique (11 janvier 1922) ; dommages causés en Haute-Silésie par les différents soulèvements ; achèvement des travaux de la commission de délimitation de la Sarre ; instruction à la commission de délimitation de l'Albanie ; frontière germano-polonaise sur la Vistule (18 janvier 1922) ; vente de matériel de guerre allemand se trouvant aux Pays-Bas ; point commun aux trois frontières de la Roumanie, de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie, recherche des prisonniers alliés en Hongrie (25 janvier 1922) ; reprise des fabrications aéronautiques en Allemagne ; contrôle militaire en Bulgarie ; exécution de l'article 69 du traité de Neuilly ; travaux de la commission de délimitation serbo-bulgare ; évacuation par le gouvernement serbe de territoires attribués à la Hongrie ; question albanaise (1er février 1922) ; organe de liquidation de la commission de contrôle en Bulgarie ; police fluviale de l'Autriche et de la Hongrie ; biens rétrocédés au conseil du port de Dantzig par la Pologne et la ville libre (8 février 1922) ; exportation de matériel de guerre allemand en Finlande ; surveillance et entretien de l'ex-empereur Charles (16 février 1922) ; négociations germano-polonaises relatives à la Haute-Silésie, fin de l'occupation interalliée, incidents à Petersdorf (Haute-Silésie) (22 février 1922) ; contrôle en Allemagne ; incidents de Petersdorf et Gleiwitz (Haute-Silésie) ; répartition des biens d'Etat à Dantzig ; mise en vigueur de la convention germano-polonaise relative au transit à travers le corridor de Dantzig ; délimitation de la frontière germano-tchécoslovaque (1er mars 1922) ; discussions franco-britanniques sur la question du contrôle en Allemagne ; attributions de la commission militaire interalliée de contrôle et de la commission des réparations pour la liquidation du matériel de guerre en excédent en Hongrie ; refus du gouvernement hongrois de fixer dans une loi l'organisation de son armée (4 mars 1922) ; menace d'une violation des frontières du territoire de Memel

par la Lituanie ; traité relatif à la Bessarabie ; répartition des biens d'Etat à Dantzig ; fabrication de gaz asphyxiants en Allemagne ; questions des moteurs Diesel et du contrôle en Allemagne ; postes de contrôle alliés détachés sur la rive droite du Rhin ; recherche en Hongrie de matériel de guerre ou aéronautique dissimulé ; le gouvernement grec est invité à cesser ses opérations d'enrôlement en Thrace ; étude des budgets militaire et naval de l'Allemagne ; communication à la commission des réparations de documents relatifs aux affaires hongroises ; transfert de la partie de la Haute-Silésie attribuée à la Pologne (15 mars 1922).

4 N 80

Démission de Cambon ; questions militaires concernant l'Allemagne ; évacuation de Scutari et établissement d'une zone neutre à la frontière gréco-albanaise ; frontières de la Vistule ; incidents de Petersdorf (25 mars 1922) ; problèmes soulevés par la mort de l'ex-empereur Charles ; discussions au sujet du contrôle en Allemagne ; répartition des biens d'Etat allemands à Dantzig ; législation hongroise sur l'organisation de son armée ; postes alliés de contrôle sur la rive droite du Rhin (5 avril 1922) ; les négociations économiques germano-polonaises au sujet de la liquidation des biens en Haute-Silésie ont abouti à un accord ; maintien des commissions de contrôle en Hongrie ; question de la Vistule ; dépenses d'occupation militaire en Haute-Silésie ; ravitaillement en vivres de la partie des territoires de Haute-Silésie à attribuer à la Pologne (15 avril 1922) ; liquidation du matériel de guerre allemand ; frontière de la Vistule ; frontière serbo-albanaise (21 avril 1922) ; contrôle militaire en Autriche, Hongrie et Bulgarie après la disparition des organismes de surveillance actuellement existant ; construction dans la zone neutre des pays rhénans de voies ferrées d'utilité stratégique (28 avril 1922) ; situation générale en Haute-Silésie ; matériel militaire abandonné par l'armée allemande pendant sa retraite (10 mai 1922) ; destruction de voies stratégiques sur la rive gauche du Rhin ; organisation de la police et de la gendarmerie autrichiennes ; désarmement des Russes de l'ancienne armée Wrangel réfugiés en Bulgarie ; zone neutre à la frontière albanaise ; achèvement des travaux de la commission de délimitation de la frontière serbo-bulgare ; approbation d'un accord commercial provisoire entre la Pologne et le territoire de Memel ; conclusion d'accords commerciaux entre Memel et les pays alliés (17 mai 1922) ; examen de la convention économique germano-polonaise ; arbitrage de la délimitation de la frontière austro-hongroise (24 mai 1922) ; liquidation du matériel de guerre en Hongrie en excédent ; organisation du contrôle militaire en Hongrie ; manifestation au

Reichstag lors de la ratification de la convention germano-polonaise sur la Haute-Silésie ; délimitation de la frontière hongaro-tchécoslovaque entre Tasa et Tesmag (31 mai 1922) .

4 N 81

Haute-Silésie : question de la notification prévue au paragraphe 6 de l'annexe à l'article 88 du traité de Versailles ; protocole additionnel à la convention germano-polonaise du 15 mai 1922 ; sort des détenus condamnés par la cour spéciale de justice de Haute-Silésie (7 juin 1922) ; protestation établie par le Dr. Schiffer lors de la signature de la convention économique germano-polonaise en Haute-Silésie ; utilisation par le général Nollet du dossier de l'affaire de Petersdorf ; menées légitimistes en Hongrie ; transfert dans les territoires rhénans des détenus ou inculpés de Haute-Silésie ; demande du gouvernement hongrois tendant à une nouvelle réduction de l'effectif de la commission interalliée de contrôle de Budapest ; perquisitions domiciliaires en Hongrie (21 juin 1922) ; transfert des détenus et des inculpés de Haute-Silésie ; reconnaissance de jure de la Lituanie ; statut politique de Memel, manifestation lituanienne à Memel ; réclamations des gouvernements grecs et albanais au sujet de la situation en Albanie méridionale ; rédaction de l'acte général de transfert des biens d'Etat à Dantzig ; projet de réorganisation militaire de l'Autriche ; relèvement de l'Autriche (30 juin 1922) ; dissolution de la commission de gouvernement de Haute-Silésie ; frontières dans l'Europe centrale définies par le traité du 12 juin 1922 (13 juillet 1922) ; exportation illégale de matériel de guerre autrichien ; dissolution de la commission de gouvernement en Haute-Silésie, incidents ; mines construites en Allemagne par le gouvernement turc (17 juillet 1922) ; vente illicite de matériel de guerre par le gouvernement autrichien ; audition du général Le Rond au sujet de la dissolution de la commission du gouvernement de Haute-Silésie ; activité de la C.M.I.C. de Berlin ; incidents à la frontière bulgare (26 juillet 1922) ; construction d'un croiseur par le gouvernement allemand ; situation en Galicie orientale ; militaires allemands dans l'armée bolivienne ; incidents de Haute-Silésie ; communication des travaux préparatoires des traités de Versailles et de Saint-Germain ; réfugiés bulgares en Macédoine (août 1922) ; contrôle militaire en Allemagne ; contrôle des constructions aéronautiques en Autriche, en Hongrie et en Bulgarie ; application en Allemagne des règles 8 et 9 de discrimination des appareils civils et des appareils militaires (8 septembre 1922) ; communication au secrétariat de la S.D.N. de la déclaration du 9 novembre 1921 relative aux intérêts italiens en Albanie (19 septembre 1922) ; participation du commissaire allemand aux travaux de la délimitation de la frontière germano-tchécoslovaque (28 septembre 1922) ; réunion des anciens commissaires de la commission de gouvernement

de Haute-Silésie ; canons Krupp revendiqués par le gouvernement belge ; délimitation de la frontière en Haute-Silésie ; contrôle militaire en Allemagne et en Hongrie (4 octobre 1922).

4 N 82

Désignation du baron von der Lancken comme commissaire allemand à la commission de délimitation germano-tchécoslovaque ; réunion et liquidation des comptes de l'ancienne commission du gouvernement de Haute-Silésie ; reconnaissance de jure de la Lituanie ; statut de Memel ; attribution à la Hongrie de bâtiments de police destinés à la police fluviale sur le Danube ; matériel de guerre allemand interné en Hollande ; effectifs de l'armée bulgare ; délimitation de la frontière hongaro-tchécoslovaque dans la région de Salgo-Tarjan (11 octobre 1922) ; audition du général Nollet au sujet du contrôle en Allemagne ; convention commerciale entre la Pologne et Memel ; reprise des constructions aéronautiques en Hongrie ; communication aux représentants de la Petite Entente de renseignements concernant le contrôle en Bulgarie (20 octobre 1922) ; canons revendiqués par le gouvernement belge ; nombre et calibre des canons sur les bâtiments allemands ; interprétation de la convention germano-polonaise relative à la Haute-Silésie ; participation du délégué grec aux travaux de la commission de délimitation d'Albanie (26 octobre 1922) ; contrôle en Allemagne, procédure en cas de contestation entre les commissions de contrôle et le gouvernement allemand au sujet de l'exécution du traité ; question des sociétés de guerre allemandes (10 novembre 1922) ; question du contrôle en Allemagne ; incidents de Stettin et Passau, sanctions à prendre éventuellement ; communication du rapport final de la C.M.I.C. de Hongrie aux représentants de la Petite Entente ; accord économique austro-allemand ; mise en vigueur du traité des frontières ; liquidation des comptes de la commission de gouvernement de Haute-Silésie ; publication des procès-verbaux de la commission du travail de la conférence de la paix (15 novembre 1922) ; réserve du gouvernement grec au sujet du protocole de Corfou (25 novembre 1922) ; manifestation d'Elberfeld, incidents d'Ingolstadt, Stettin et Passau avec des commentaires manuscrits (25, 29 novembre, 6, 14 décembre 1922) ; protestations du gouvernement allemand contre certaines décisions de la C.M.I.C. relatives à la transformation d'usines de guerre allemandes et du terrain de manoeuvres de Ziethen (29 novembre 1922) ; demande du gouvernement albanais au sujet de la commission de délimitation des frontières ; refus du gouvernement allemand de continuer le paiement des indemnités à la C.M.I.C. ; délimitation de la frontière germano-polonaise dans la région de la Vistule (6 décembre 1922) ; or turc livré aux Alliés ; invitation aux gouvernements allemand, autrichien et hongrois, d'adhérer à la convention aérienne du 13

octobre 1919 ; reconnaissance de jure du gouvernement lituanien ; date de la dissolution de la commission navale interalliée de contrôle ; dissolution de la C.M.I.C. (20 décembre 1922).

4 N 83

Insurrection lituanienne à Memel ; réponse à une protestation des Soviets au sujet de Memel ; déclaration insultante pour la France de Knilling au sujet des incidents de Stettin, Passau et Ingolstadt ; délimitation de la frontière sud de l'Albanie et de la frontière serbo-albanaise ; délimitation de la frontière germano-tchécoslovaque (13 janvier 1923) ; question de Memel ; incidents sur la frontière hongaro-roumaine (17 janvier 1923) ; procès du comte Michel Karolyi ; biens des propriétaires hongrois en Transylvanie ; modifications à apporter à la frontière austro-hongroise ; zone neutre en Albanie ; répartition des biens d'Etat à Dantzig ; répartition de l'amende imposée à Passau et à Ingolstadt (24 janvier 1923) ; insurrection lituanienne à Memel (24, 29, 31 janvier 1923) ; délimitation de la frontière polonaise en Haute-Silésie (31 janvier 1923) ; question de Memel et des villes frontières de la Pologne (12, 16, 21 février, 1er mars 1923) ; affaire Karolyi (21 février 1923) ; frontière de la Pologne ; industrie des armes en Autriche ; délimitation de la frontière gréco-albanaise dans la région de Koritza (14 mars 1923) ; reprise des opérations de contrôle en Allemagne ; travail obligatoire en Bulgarie ; questions financières relatives à Dantzig (21 mars 1923) ; protestation auprès du gouvernement lituanien au sujet des agissements de ce gouvernement dans le territoire de Memel ; coordination des activités de la C.M.I.C. de Berlin et de la conférence des ambassadeurs ; exécution des clauses militaires du traité de Neuilly (28 mars 1923) ; répartition des biens d'Etat allemand à Dantzig ; question du contrôle en Allemagne ; selon le général Nollet le gouvernement allemand est passé de la résistance passive à la résistance active, Philips fait état du mécontentement du gouvernement britannique au sujet de cette question ; détermination du point commun aux trois frontières de la Hongrie, de la Roumanie et de la Tchécoslovaquie (25 avril 1923) ; convention gréco-bulgare sur l'émigration réciproque ; article 71 de la constitution bulgare relatif au service militaire ; délimitation de la frontière germano-polonaise sur la Vistule ; point commun à l'Allemagne, la Pologne et la Lituanie (2 mai 1923) ; reprise des opérations de contrôle en Allemagne ; achèvement des travaux de la commission de délimitation austro-serbe ; reprise des négociations relatives au statut de Memel (8 juin 1923).

4 N 84

Question de Memel : proclamation par le gouvernement lituanien de l'autonomie du territoire ; manifeste du commandant en chef de l'armée lituanienne ; condamnation à mort par le gouvernement hongrois d'un informateur de la C.M.I.C. de Budapest (9, 16 mai 1923) ; obstruction opposée par les gouvernements bulgare et hongrois au contrôle militaire ; incident de Kecskemet en Hongrie ; interprétation des articles des traités relatifs aux frontières orientales de la Pologne (9 mai 1923) ; procès de Karolyi ; suppression de la commission navale interalliée de contrôle ; nombre et répartition des généraux de l'armée bulgare (16 mai 1923) ; excédents d'effectifs de l'armée bulgare (1er juin 1923) ; matériel d'armement des croiseurs légers livrés à la France et à l'Italie ; armement des bâtiments de remplacement de la Marine allemande ; suppression du bureau de liquidation du matériel de guerre allemand et classification de ce matériel (13 juin, 3, 18, 27 juillet 1923) ; recouvrement des sommes dues par Dantzig (13 juin 1923) ; adhésion de la Bulgarie, de l'Autriche et de la Hongrie à la convention aérienne du 10 octobre 1919 (20 juin, 5 juillet 1923) ; délimitation de la frontière germano-polonaise dans la région de la Vistule (18 juillet 1923) ; délimitation de la frontière gréco-albanaise (17 août, 24 octobre 1923) ; assassinat du général Tellini et des membres de la délégation italienne à la commission de délimitation des frontières de l'Albanie (5 septembre 1923) ; examen du procès-verbal de la séance du conseil de la S.D.N. relatif à l'incident italo-grec ; composition et pouvoirs de la commission interalliée de contrôle en Epire ; conditions imposées à la Grèce ; instructions à cette commission de contrôle ; examen de la réponse albanaise ; réponse du gouvernement grec ; évacuation de Corfou (7, 8, 12, 13, 25, 26 septembre, 30 octobre 1923) ; reprise du contrôle militaire en Allemagne ; rentrée du Kronprinz en Allemagne (12, 15, 19, 21 novembre 1923) ; répartition de la dette publique bulgare (12 novembre 1923).

4 N 85

Refus du gouvernement autrichien de livrer certains tracteurs d'artillerie (14 novembre 1923) ; reprise du contrôle militaire et aéronautique en Allemagne (15, 19, 21 novembre 1923) ; instructions à la C.M.I.C. (19, 21, 29 novembre 1923) ; procès de Karolyi ; incidents dont ont été victimes des membres de la commission de contrôle en Allemagne ; avoirs allemands saisis à Constantinople en 1919 (29 novembre 1923) ; règlement de l'accès et de l'usage de la Vistule pour la population en Prusse orientale (19 décembre 1923) ; question de la note officieuse publiée par l'agence Wolff en ce qui concerne le contrôle militaire en Allemagne (5, 12, 23 janvier 1924) ; fabrications illicites de munitions à l'usine

Manfred-Weiss en Hongrie (12 janvier, 26 mars 1924) ; service militaire obligatoire en Bulgarie (13, 20 février 1924) ; contrôle en Allemagne (13, 20, 27 février 1924) ; situation faite aux juifs de Hongrie par la loi du "Numerus Clausus" (13 février 1924) ; répartition de la dette bulgare (20 février 1924) ; question de l'or turc ; construction de l'usine unique d'armement d'Etat en Bulgarie (27 février 1924) ; rapatriement des émigrés ukrainiens ; dette autrichienne gagée (14 mars 1924).

4 N 86

Question du contrôle en Hongrie (26 mars 1924) ; contrôle en Allemagne (26 mars, 5, 14 avril, 1er, 28 mai, 19 juin, 3, 12, 31 juillet 1924) ; affaire Karolyi (26 mars, 14 avril 1924) ; question de Memel (26 mars, 5, 14 avril 1924) ; conflit serbo-albanais dans la région de lac d'Ochrida (14 avril 1924) ; échange de populations dans la région de Koritza (14 avril, 22 mai 1924) ; obstruction apportée par le gouvernement autrichien à l'exécution du contrôle et à la livraison du matériel de guerre (22 mai 1924) ; délimitation de la frontière gréco-albanaise dans la région de Koritza ; exécution par la Hongrie des clauses militaires du traité de Trianon ; question des actions de la Bauerbank de Dantzig (28 mai 1924) ; délimitation des frontières de l'Albanie (4, 19 juin 1924) ; usine d'Etat en Hongrie (4, 26 juin 1924) ; contrôle militaire en Hongrie ; munitions indûment fabriquées à l'usine de Manfred-Weiss (26 juin 1924) ; rapatriement des émigrés ukrainiens (3, 12 juillet 1924) ; ratification par la Lituanie de la convention de Memel (31 juillet 1924) ; incorporation illicite de miliciens par le gouvernement bulgare (19 août 1924) ; découverte d'un dépôt clandestin de matériel de guerre en Bulgarie (29 août 1924).

4 N 87

Contrôle militaire en Hongrie (14, 22 novembre 1924) ; charges financières imposées à la Hongrie par l'application du traité de Trianon ; or turc, biens, devises et marks saisis à Constantinople (14 novembre 1924) ; signature du protocole complétant le paragraphe 13 de l'annexe II du traité de Versailles ; obstruction opposée par le gouvernement hongrois au contrôle militaire ; affaire Karolyi (22 novembre 1924, 6 février 1925) ; ratification de la convention relative au statut de Memel (3, 17 décembre 1924) ; application de l'article 192 du traité de Versailles au sujet de la construction par la maison Krupp de chaudières destinées à des contre-torpilleurs (17 décembre 1924) ; évacuation de la zone de Cologne (17, 27, 31 décembre 1924, 15 janvier 1925) ; délimitation des frontières de l'Albanie (27 décembre 1924) ; instruction à la C.M.I.C. en vue de l'établissement du rapport relatif à l'ins-

pection générale (31 décembre 1924) ; accord relatif à la préparation des annuités du plan Dawes (14 janvier 1925) ; règlement pour l'accès et l'usage de la Vistule (15, 29 janvier 1925) ; argent saisi à Constantinople en 1919 (15, 29 janvier 1925) ; achèvement de l'inspection générale en Allemagne ; nouvelles règles techniques permettant de distinguer l'aviation civile de l'aviation militaire en Allemagne (29 janvier 1925) ; fabrication illicite de matériel de guerre en Hongrie (6 février 1925) ; frontières de l'Albanie (6, 21 février 1925) ; rapport de la C.M.I.C. ; liquidation générale du contrôle en Hongrie et question de l'usine unique d'Etat (21 février 1925) ; avis du C.M.A.V. sur le rapport de la C.M.I.C. concernant le résultat de l'inspection générale en Allemagne (3 mars 1925) ; réclamation du comité d'organisation pour la défense des droits de l'Ukraine occidentale (26 mars 1925).

4 N 88

Ratification de la convention de Memel (29 avril, 12 juin, 17 juillet 1925) ; mesures prises par le gouvernement bulgare en vue de réprimer l'agitation communiste ; usine unique d'Etat en Hongrie (29 avril 1925) ; note britannique au sujet de l'évacuation de la zone de Cologne (7 mai 1925) ; projet d'instruction à la C.M.I.C. en Allemagne : veiller à l'exécution des redressements indiqués ; principaux points des clauses militaires au sujet desquels il n'a pas encore été obtenu satisfaction ; mesures qui doivent être prises par l'Allemagne, avant que les clauses militaires du traité de Versailles puissent être considérées comme remplies d'une manière satisfaisante ; concessions déjà faites au gouvernement allemand ; texte de la note collective remise au gouvernement allemand au sujet de l'évacuation de la zone de Cologne (30 mai 1925) ; résolutions de la conférence des ambassadeurs relatives à l'évacuation de la zone de Cologne (30 mai 1925) ; dépenses militaires excessives de l'Allemagne qui "dépense plus pour une armée, soi-disant réduite, que le gouvernement français pour la sienne" ; survol des territoires rhénans occupés par les avions allemands ; désarmement de la Hongrie ; réclamation polonaise relative à la non exécution par la Lituanie de certaines clauses de la convention sur le statut du territoire de Memel ; mise en vigueur par le gouvernement polonais du règlement sur l'accès et l'usage de la Vistule par les populations de la Prusse orientale (4 juin 1925) ; licenciement des miliciens bulgares (4, 12 juin 1925) ; règles imposées à l'Allemagne pour la discrimination entre avions civils et militaires (4, 12 juin 1925) ; délimitation des frontières de l'Albanie (4, 25 juin 1925) ; sommes dues aux gouvernements alliés par la ville libre de Dantzig (25 juin 1925) ; liste du matériel de guerre dont la fabrication, l'exportation et l'importation sont interdites à l'Allemagne ; entrée en vigueur

de l'accord du 5 mai 1925 sur les prestations en nature dues aux armées d'occupation (17 juillet 1925) ; état d'exécution par l'Autriche des clauses militaires du traité de Saint-Germain ; protocole final de délimitation de la frontière gréco-albanaise (6 août 1925) ; réclamation du gouvernement allemand au sujet de fonds saisis en 1919 par les hauts commissaires alliés à Constantinople ; sequestre par les hauts commissaires d'une somme de 140.000 livres turques à la succursale de la banque ottomane à Bagdad (14 octobre 1925) ; évacuation de Cologne : liquidation de l'administration civile et de l'occupation militaire, mesures d'amnistie, état du désarmement, projet de communiqué (27 octobre 1925) ; évacuation de la zone de Cologne : questions militaires, administratives et mesures d'amnistie (6 novembre 1925) ; état des pourparlers avec le gouvernement allemand au sujet du désarmement ; adoucissements apportés au régime d'occupation des territoires rhénans ; fixation de la date de l'évacuation de Cologne, communication au gouvernement allemand (14 novembre 1925) ; évacuation de la zone Nord d'occupation des pays rhénans (16 novembre 1925).

4 N 89

Suppression du contrôle en Bulgarie ; liste du matériel de guerre dont l'importation, la fabrication et l'exportation sont interdites à l'Allemagne (26 novembre 1925) ; désarmement en Hongrie, usine unique d'Etat (10 décembre 1925) ; évacuation de la zone de Cologne ; hangars d'aviation de Bochum ; mesures d'amnistie dans les territoires rhénans (27 janvier 1926) ; effectifs de la police et de l'armée allemandes, organisation de l'armée allemande (4 mars 1926) ; budget de la Reichswehr (25 mars, 14 avril 1926) ; condamnation par la cour de Leipzig d'un sujet allemand accusé d'avoir dénoncé l'existence de matériel de guerre interdit (25 mars, 14 avril 1926) ; présence d'officiers allemands dans l'armée autrichienne ; liste du matériel de guerre interdit à l'Allemagne et ne figurant pas sur la liste de la convention de Genève du 17 juin 1925 (6 mai 1926) ; signature de l'acte final de délimitation des frontières de l'Albanie (16, 30 juillet 1926) ; saisie d'or turc à Mersine et à Adana (20 octobre 1926).

4 N 90

Application de l'article 43 du traité de Versailles relatif à l'admission de troupes militaires dans la zone démilitarisée et question générale des violations de cette zone ; application de l'article 180P du traité de Versailles relatif à la construction en Allemagne d'ouvrages fortifiés (13 novembre 1926) ;

incorporations illégales dans l'armée allemande (3, 9 décembre 1926) ; fortifications de Koenigsberg et des frontières orientales allemandes (3, 9 décembre 1926) ; ; effectifs et statuts de la police allemande (3, 9 décembre 1926) ; désarmement de l'Allemagne (10 décembre 1926) ; fortifications des frontières orientale et méridionale de l'Allemagne (31 janvier, 1er février 1927) ; régime de fabrication, importation et exportation du matériel de guerre en Allemagne (31 janvier 1927) ; reprise de la discussion de la question des forteresses allemandes ; retrait de Hongrie et d'Autriche des organismes alliés de contrôle militaire (1er février 1927) ; participation de l'Allemagne à la construction de sous-marins commandés par la Finlande (24 février, 16 mars 1927) ; signature du protocole relatif à l'aéronautique bulgare (16 mars 1927) ; automobiles blindées pour la police hongroise ; délimitation de la frontière roumano-tchécoslovaque le long de la Tisza ; constatation par les experts alliés de la destruction des fortifications de la frontière orientale de l'Allemagne (5 mai 1927) ; désarmement de l'Autriche, matériel de guerre découvert à l'usine Benkoe (5 mai, 5 juillet 1927) ; rappel définitif de Sofia du personnel de la C.M.I.C. en Bulgarie (27 juillet 1927) ; règlement des dettes de la ville libre de Dantzig (août-septembre 1927) ; à la demande du C.M.A.V., le rapport final de la C.M.I.C. en Allemagne sera considéré comme confidentiel (1er décembre 1927). Textes des protocoles signés les 19 mai et 27 octobre 1927 concernant l'aéronautique en Hongrie et en Autriche.

4 N 91

(Dossier 1). Observations à adresser au gouvernement lituanien au sujet d'un projet de loi soumis à la diète de Memel et portant que la date d'incorporation à la Lituanie du territoire de l'ancienne ville libre serait le 15 janvier 1923 (8 février 1928) ; projet de loi sur la qualité de citoyen de Memel (19 mars 1928) ; pratique illicite de l'aviation par le personnel de la police allemande : accident mortel de Jahrling ; type des automobiles blindées demandées pour la police hongroise ; litige polono-allemand au sujet de la Bauerbank de Dantzig ; envoi au secrétariat général de la S.D.N. des dossiers documentaires concernant la délimitation des frontières fixées par les derniers traités de paix (31 mai 1928) ; délimitation de la frontière roumano-serbe (31 mai, 3 décembre 1928) ; état d'avancement du programme de redressement dont les experts militaires laissés à Berlin, après le départ de la commission de contrôle, ont mission de surveiller l'exécution (25 juillet 1928) ; explosion à Hambourg d'un dépôt de gaz phosgène ; fin des opérations de contrôle militaire interallié en Autriche (3 décembre 1928) ; fabrication par la firme Minimax d'appareils lance-flammes et de matériel militaire

à base de gaz toxiques, exportation par la firme Stobsenberg de gaz de combat, propagande de ces deux raisons sociales allemandes en faveur de ces moyens de guerre (13 avril 1929) ; délimitation des provinces rhénanes, règlement des questions relatives à la police et aux anciens établissements militaires (18 janvier 1930). (d.2) dossier des entretiens Massigli-Claudius au sujet de l'instruction dans la Reichswehr des armes interdites, contenant notamment le procès-verbal établi à la suite des réunions qui ont eu lieu à la conférence des ambassadeurs au sujet des obligations de désarmement de l'Allemagne, projets de lettres qui seraient échangées entre la conférence des ambassadeurs et l'ambassade d'Allemagne à Paris (10 janvier 1930) ; note pour le chef d'E.M.G. : "s'appuyant sur l'autorisation d'étudier les moyens de se défendre contre les engins interdits, ils (les Allemands) étudient en réalité l'attaque avec les dits engins, sous prétexte que pour bien étudier la défense il est indispensable de figurer l'attaque" (5 août 1930) ; point de vue du général Weygand : "j'aurais pu -à la rigueur, à regrets, et par esprit de conciliation- donner mon adhésion à un règlement de détail concernant les engins figuratifs" bien que "ce sont là des formules ambiguës qui ne résolvent pas le fonds de la question et qui après avoir procuré un apaisement de surface favorisent des discussions et des abandons ultérieurs. Mais à ce quoi je ne puis consentir, c'est à admettre que toutes les questions concernant les règlements d'instruction de la Reichswehr soient "considérées par là comme réglées" (7 août 1930) ; note du général Gamelin pour le ministre : "il semble que nous n'ayons aucun intérêt à accepter le projet dont il s'agit" (8 août 1930) ; procès-verbal de l'entretien Massigli-Claudius estimant que la question des règlements de la Reichswehr est considérée comme réglée et que la négociation peut être close (13 août 1930) ; la délégation française, si les autres délégations approuvent le procès-verbal de clôture, se trouvera en mesure d'y donner également son approbation (16 août 1930). Lettres et dépêches relatives au réarmement allemand : traduction d'une note britannique sur les conditions auxquelles le gouvernement allemand sera autorisé à subventionner l'aviation sportive ; lettre du général Baratier au ministre de la Guerre : il n'est "pas possible de retenir les suggestions britanniques... nous devons maintenir intégralement les restrictions imposées à l'aviation allemande" (28 juin 1930) ; lettres des Affaires étrangères sur le budget de la Reichswehr en ce qui concerne les fortifications et le service automobile (7 juillet 1930) ; sur les infractions allemandes en matière aéronautique (24 décembre 1930) ; lettre des Affaires étrangères à notre ambassadeur à Berlin pour lui demander si les deux articles parus dans la Deutsche Wehr reflètent les vues de la Reichswehr et lui faire parvenir des éléments d'information sur la politique que suivra l'Allemagne à la conférence

du désarmement (17 juin 1931) ; lettres des Affaires étrangères sur les possibilités de l'Allemagne en matière d'armements indiquant que les renseignements donnés par l'E.M.A. sur cette question gagneraient à être plus sûrs afin de mieux soutenir nos arguments au cours des discussions internationales (4 juillet 1931) ; sur la violation par la Hongrie des clauses militaires du traité de Trianon : il est nécessaire de produire des renseignements sûrs et nombreux pour la prouver, pour cela on pourrait aussi faire appel à la coopération des gouvernements de la Pologne et de la Petite Entente et étendre cette méthode aux autres pays ex-ennemis (24 juillet 1931) ; condamnation à Breslau d'un Polonais inculpé pour avoir observé les agissements du Stahlhelm (2 décembre 1931) ; réponse des Affaires étrangères au sujet de la recherche des renseignements relatifs à la fabrication et à l'exportation de matériel de guerre par l'Allemagne (13 juin 1932) ; traduction d'une note allemande remise à Massigli sur la police, les anciens établissements militaires et l'utilisation de la Reichswehr dans la zone démilitarisée (23 août 1932) ; réponse des Affaires étrangères relative à de nouveaux types d'armements allemands : l'utilisation de tracteurs d'artillerie à chenilles est un manquement incontestable aux restrictions militaires imposées à l'Allemagne (30 décembre 1932) ; contrebande d'armes à la frontière néerlandaise destinées à l'Allemagne (28 février 1933) ; création de forces de police auxiliaires et militarisation de la police enfreignant les dispositions du traité de Versailles (14 mars 1933) ; réponse des Affaires étrangères à une lettre du département de la Guerre sur les fabrications de guerre en Allemagne en 1932 (24 avril 1933) ; instruction militaire des formations hitlériennes (9 mai, 6, 7 juin, 27 septembre, 4, 10, 30, 31 octobre, 22, 28 novembre 1933) ; activité illicite de l'aviation allemande (2 juin, 2 août 1933) ; manœuvres de troupes de police et de formations nationales-socialistes près de Mayence (20 juillet 1933) ; fabrication d'armes et de matériel de guerre en Allemagne (18, 28 août 1933) ; achats de chars aux Etats-Unis par l'Allemagne (8 septembre 1933) ; indices sur l'activité militaire en Allemagne (2, 3, 12, 13 octobre 1933) ; situation actuelle du service du travail (12 octobre 1931) ; dépêche de Munich faisant état du réarmement moral et matériel poursuivi par le Reich en contradiction formelle avec le discours de Hitler qui affirme l'absolue volonté de paix de l'Allemagne (20 octobre 1933) ; préparation militaire dans le domaine aéronautique (21 octobre, 1er, 3, 6 novembre 1933) ; renseignements sur la préparation militaire secrète à Hambourg (28 octobre 1933) ; preuves de la préparation militaire donnée dans les camps du travail contredisant les déclarations de Hitler (octobre 1933) ; ralentissement de l'activité des troupes hitlériennes dans la zone démilitarisée (14 novembre 1933) ; trafic clandestin de matériel

de guerre de la Suisse vers l'Allemagne (24 novembre 1933) ; manoeuvres de l'Arbeitsdienst (28 décembre 1933) ; information d'un agent sur le nombre des officiers dans l'armée allemande et liste des généraux en activité (17 octobre 1934) ; réintégration dans l'armée allemande des anciens officiers de l'armée d'active (23 mars 1935).

ETAT-MAJOR DU MARECHAL FOCH

4 N 92

(Dossier 1) Préliminaires de la conférence de la paix : a) notes et directives de l'état-major de Foch concernant l'administration, l'organisation économique et financière des pays rhénans occupés (15 novembre 1918-21 janvier 1919) ; organigramme de cette administration (1919). b) Hanotaux préconise le retour de l'Allemagne "à sa vie confédérative naturelle" et de la Prusse "à ses limites originelles" (11 novembre 1918) ; il faut donner aux pays rhénans un statut politique et économique distinct de celui du reste de l'Allemagne (17 novembre 1918) ; études à caractère historique sur les pays de la rive gauche du Rhin et les liens particuliers qu'ils ont entretenus depuis la Révolution avec la France (novembre-décembre 1918). c) la frontière du Rhin : la barrière du Rhin doit être imposée à l'Allemagne (Foch, 8 p., 28 novembre 1918) ; examen du problème des frontières occidentales (texte français et anglais, 12 p., 10 janvier 1919) ; Foch réaffirme la nécessité de fixer la frontière militaire sur le Rhin devant les chefs de gouvernement et les délégués français à la conférence de la paix (31 mars, 25 avril 1919) ; organisation économique de la rive gauche du Rhin (25, 27 avril 1919) ; déclaration de Foch à la séance plénière de la conférence (6 mai 1919) ; quelle action peut-on envisager si l'Allemagne refuse de signer les préliminaires ? (notes et procès-verbaux de conférences, 10, 20 mai, 17 juin 1919) ; projets de conventions relatifs à l'occupation militaire des pays rhénans ; Foch propose "de revenir aux principes de l'occupation allemande de 1871" (mai-juin 1919) ; télégrammes arrivés à l'état-major de Foch en juin 1919. (d.2) notes du maréchal Foch : mission des armées d'occupation et plan de défense (31 janvier, 15 avril, 3, 4 mai, 28 juin 1920) ; programme des prochaines conversations franco-belge, en forme de projet d'accord (au général Magluise, 11 mai 1920) ; note sur la future armée française (26 octobre 1920) ; application des sanctions et réalisation des réparations (1921) ; observations sur

l'instruction provisoire sur l'emploi tactique des grandes unités (26 décembre 1922) ; organisation du commandement de l'armée du Rhin (9 février 1923) ; notes sur la barrière du Rhin et la sécurité (6 avril, 21 juillet 1923) ; sanctions complémentaires envisagées (15 novembre 1923) ; défense aérienne du territoire (22 décembre 1923) ; la question des réparations (9 janvier 1924) ; les garanties de sécurité (15 avril, 4 août, 23 septembre 1923) ; pactes de garantie mutuelle en Europe (30 mai 1923) ; composition des grandes unités (31 août 1925) ; concentration des armées (7 juin 1926) ; nous ne pouvons songer à hâter l'évacuation de la Rhénanie (11 octobre 1926). (d.3) correspondances échangées à la suite de l'accord du 5 juillet 1927 relatif à l'entrée en zone démilitarisée des musiques militaires de la Reichswehr (1927-1932).

1918-1932

4 N 93

(Dossier 1) Relations franco-polonaises : projets, correspondances, notes du maréchal Foch, du ministre des Affaires étrangères, de ministres polonais au sujet des accords franco-polonais de 1921 à 1926 (45 pièces dont certaines sont annotées par le général Weygand qui, dans une lettre de 1955, souligne l'intérêt de ce dossier et rappelle les réticences initiales du maréchal à conclure une alliance avec la Pologne). (d.2) relations avec la Belgique, la Pologne et les Etats de la Petite Entente : conversations interalliées, au quai d'Orsay, étudiant les possibilités de transport en Pologne des divisions du général Haller et la politique à adopter dans le conflit polono-ukrainien (25 février, 17 mars 1919) ; notes et télégrammes de l'état-major de Foch sur le même sujet (mars 1919) ; un régiment français est maintenu au Luxembourg (septembre-décembre 1919) ; accords militaires franco-belges et plan de défense sur le Rhin (textes, 29 juillet, 19 août 1920) ; copie de l'accord franco-polonais (19 février 1921) ; texte de l'accord politique conclu entre Prague et Vienne le 16 décembre 1921, avec un commentaire de l'ambassadeur à Prague (6 janvier 1922) ; problèmes de défense de la Pologne et relations franco-polonaises, procès-verbaux et résumés d'entretiens (avec des lettres ms du général Weygand, 3 juin, 19, 20, 23, 25, 26 septembre, 6, 17, 30 octobre, 13 novembre 1922) ; la conclusion d'un accord militaire avec la Yougoslavie nécessite au préalable la signature d'un accord politique ; le 2ème bureau étudie la nécessité d'une coalition contre l'Allemagne et le rôle que Prague et Belgrade pourraient jouer dans cette coalition (juillet 1922) ; évolution depuis 1921 de la question des crédits et des matériels destinés à la Pologne (12 avril 1923) ; résumé des entretiens franco-polonais d'octobre 1922, révisé en mai 1923 lors du voyage de Foch en Pologne, résumé des conférences

de mai (13 mai, 6 juin 1923) ; "les Etats de l'Europe centrale ont leur existence entièrement conditionnée par celle de l'Allemagne" (Foch à Mittelhauser, 5 juin 1923) ; l'avenir de la Tchécoslovaquie, relations entre Prague, Paris et Varsovie (10, 13, 19 juillet, 20 octobre, 23 novembre, 1er décembre 1923) ; le quai d'Orsay approuve la réalisation progressive d'études d'état-major franco-tchèques (24, 29 janvier 1924) ; situation politique en Allemagne et en Russie (aide-mémoire polonais commenté par Foch, janvier, 20 février 1924) ; relations militaires entre la France, la Pologne et les Etats de la Petite Entente (Foch, Affaires étrangères, E.M.A., février-mai 1924) ; texte imprimé de l'exposé de politique étrangère de Benes du 6 février 1924 ; dans un aide-mémoire (texte) remis à Poincaré, Foch souligne que seule l'occupation du Rhin nous met à l'abri du danger et que la paix ne peut être assurée que par des groupements défensifs de puissances complétant le fonctionnement de la S.D.N. (15 avril 1924) ; aide-mémoire de l'ambassadeur de Pologne sur la question des garanties de sécurité (22 juillet, 10 décembre 1924) ; conférences franco-polonaises et points de vue polonais (octobre 1924) ; relations avec la Yougoslavie (9, 10 mars 1925) ; réponses de l'E.M.A. aux observations et propositions de l'état-major polonais remises le 29 juin (29 juin, 4 juillet 1928, 1929) ; la révision de la convention militaire franco-polonaise envisagée en 1927-1928 (m s., 2 janvier 1930).

1919-1930

COMITE MILITAIRE ALLIE DE VERSAILLES

(C. M. A. V.)

Correspondances, notes, études de Foch et de son état-major, de la conférence des ambassadeurs, du gouvernement et des représentants allemands, de la C.M.I.C. en Allemagne concernant l'exécution du traité et les affaires allemandes.

4 N 94

(Dossier 1) Il faut profiter de l'occupation de la rive gauche du Rhin pour mettre à jour les notices descriptives et statistiques de ces régions (1er août 1919) ; le soutien des officiers pourrait faire défaut au gouvernement allemand si certains

généraux étaient livrés aux Alliées (10 août 1919) ; force et tactique de la réaction monarchique (16, 19 décembre 1919) ; modalités des relations entre les commissions de contrôle et le C.M.A.V. (13 janvier 1920) ; l'Allemagne vendrait des armes à la Chine (28 février 1920) ; liste des matériels de guerre livrés en application du Traité (17 juillet 1920) ; les troupes françaises de Memel envoient un détachement à Dantzig (21 juillet, 19 août 1920) ; situation en Pologne (24 juillet 1920) ; instructions de l'état-major belge en vue d'une éventuelle occupation de la Ruhr (10 août 1920) ; deux rapports du général Nollet (7, 11 août 1920) ; incidents entre la population allemande et les Alliés (27 août 1920) ; situation militaire en Allemagne (mission polonaise à Paris, 1er septembre 1920) ; passage de volontaires allemands en Lituanie (12 novembre 1920) ; affaires de Haute-Silésie (23 novembre 1920) ; Berlin refuse de dissoudre les organisations d'auto-protection (30 décembre 1920) ; état d'exécution des clauses militaires et aéronautiques du Traité (31 décembre 1920) ; (d.2) l'opinion en Allemagne après la conférence de Paris (14 février 1921) ; des sanctions sont envisageables : mesures douanières et financières en Rhénanie, occupation de la Ruhr (19 février, 18, 19 mars 1921) ; documents concernant les Einwohnerwehren de Bavière et l'Orgesch (19, 22, 31 mars, 5 avril 1921) : la C.M.I.C. prend acte d'infractions au Traité et demande l'interdiction des armes antitanks (26, 31 mars, 23 avril 1921) ; organisations allemandes de combat en Haute-Silésie (1er avril 1921) ; exécution des stipulations de la note de Londres du 5 mai (12, 17 mai, 16 décembre 1921) ; opinions du comte Obersdorf sur la question de Haute-Silésie (17 mai 1921) ; sort des matériels aéronautiques (24 mai 1921) ; Berlin affirme qu'il s'efforce de dissoudre les organisations d'auto-protection (11 juin 1921) ; missions des forces alliées sur la rive gauche du Rhin (avec un croquis, 2 juillet 1921) ; fermeture des frontières germano et polono-silésiennes (15 juillet 1921) ; le renforcement des troupes de Haute-Silésie est indispensable (11, 12 juillet 1921) ; les possibilités d'une renaissance militaire en Allemagne et les moyens de l'empêcher (colonel Morgan, 21 p., 20 juin 1921) ; l'industrie chimique allemande pendant la guerre (10 août 1921) ; travaux de la C.M.I.C. (3, 4, 13 août 1921) ; Krupp fournit des capitaux à la société Bofors (21 septembre 1921) ; des munitions sont-elles fabriquées en Suisse au profit de l'Allemagne ? (12, 26 septembre 1921) ; activités des agents bolcheviques en France et en Haute-Silésie, d'après le général Miller (6 octobre 1921) ; frais des armées d'occupation (14 octobre 1921) ; (d.3) constitution, fonction et droits des comités de garantie militaire et aéronautique qui succéderont à la C.M.I.C. (21, 28 mars 1922) ; incidents de Landau (23 mars 1922) ; l'opinion américaine trouve les effectifs militaires français trop élevés (15, 18 mai 1922) ; démilitarisation

du réseau ferré rhénan (19 mai 1922) ; état d'esprit en Ruhr (25 mai 1922) ; premier service public de T.S.F. en Allemagne (12 septembre 1922) ; l'Allemagne chercherait à acheter des matériels de guerre en Russie (11 septembre 1922) ; résultats de la C.M.I.C. (novembre 1922) ; des excuses sont demandées à Berlin après les incidents de Passau, Stettin et Ingolstadt (30 novembre 1922) ; le développement de l'idée monarchiste et l'activité des partisans de Hitler en Bavière (19 octobre, novembre 1922) ; principaux manquements au Traité (décembre 1922). (d.4) l'hostilité des Bavarois à l'égard des Français (27 janvier, 2, 13 février 1923) ; remplacement de la C.M.I.C. par un comité militaire de garantie (janvier 1923) ; des succursales de firmes allemandes d'aviation auraient été installées à Moscou (27 février 1923) ; effectifs alliés en Rhénanie depuis 1920 (25 mai 1923) ; sanctions envisagées contre l'Allemagne (15 novembre 1923). (d.5) l'exercice du contrôle après l'occupation de la Ruhr (passim) ; les étapes de l'achèvement du désarmement (12 février 1924) ; possibilités de production militaire (3 mars 1924) ; recrutement de la Reichswehr (15 avril 1924) ; une mission militaire soviétique à Berlin chercherait à recruter des militaires allemands (15 juillet 1924) ; suppression de la commission navale de contrôle (30 août, 4 septembre 1924) ; activité des nationalistes (7 octobre 1924) ; le C.M.A.V. prépare l'exercice du droit d'investigation qui sera confié à la S.D.N. (28 octobre, 6 novembre 1924). (d.6) texte de la note collective interalliée du 30 mai 1925 ; texte modifié, en vue de sa publication dans la presse, du rapport d'inspection de la C.M.I.C. (8 juin 1924) ; règles de discrimination des aéronefs civils et militaires (24 juin 1925) ; liste des matériels militaires dont la fabrication et le commerce sont interdits (29 juillet 1925) ; une note de von Hoesch sur "l'état actuel de l'exécution du désarmement" (23 octobre 1925) entraîne des échanges de correspondances sur les points restant à régler (dossier, novembre 1925) et l'envoi de nouvelles instructions à la C.M.I.C. (26, 27 novembre 1925). (d.7) nouvelle liste de matériels de guerre dont la fabrication et le commerce sont interdits (février, 5 août 1926) ; analyse des problèmes défensifs français que poserait l'évacuation de la Rhénanie (8 mars 1926) ; texte de l'accord aéronautique du 7 mai 1926.

4 N 95

(Dossier 1) C.M.A.V. (suite) : un accord est réalisé (texte) au sujet des ouvrages fortifiés des frontières Est et Sud de l'Allemagne (31 janvier 1927) ; projet de loi allemand interdisant la fabrication et le commerce du matériel de guerre, texte (26 février 1927) ; loi sur la police prussienne du 31 juillet

1927 (traduction) ; l'emploi de chars d'assaut aurait été étudié lors de manoeuvres à Hanovre (10 octobre 1927) ; la construction de nouveaux ponts sur le Rhin a-t-elle un but exclusivement économique ? (1928-1929) ; visites en zone neutre de musiques ou de détachements de la Reichswehr (mars-octobre 1928) ; état des redressements restant à opérer (20 août 1928) ; activités des firmes Rohrbach et Dornier (janvier-février 1929) ; le représentant anglais estime que les manquements à des clauses considérées comme réglées ne sont plus du ressort de la conférence des ambassadeurs (avril 1929) ; état d'avancement des redressements de février 1927 à décembre 1928 (résumé analytique des correspondances, 6 novembre 1923) ; démilitarisation du réseau ferré rhénan (31 décembre 1929) ; la mission des experts militaires chargés de régler les questions en suspens prendra fin le 31 janvier 1930 ; missions incombant encore au C.M.A.V. après le départ de ceux-ci (1er février 1930) ; les installations aéronautiques de la zone occupée doivent être détruites avant l'évacuation (20 février 1930) ; le général Baratier rend compte à Weygand d'un entretien avec le colonel Needham : celui-ci critique le système défensif français et estime que le prochain conflit naîtra d'une attaque contre la Pologne (ms, 25 octobre 1930) ; il conviendrait de donner des directives fermes à la délégation française à Genève (31 octobre 1930) ; dissolution du C.M.A.V. (décembre 1930-janvier 1931). (d.2) correspondance de la Section militaire d'étude des Traités créée après la dissolution du C.M.A.V. ; mission et composition de cette section rattachée au quai d'Orsay (décembre 1930-mars 1931) ; des investigations en Allemagne se heurteraient à de grandes difficultés (28 janvier 1931) ; les effectifs de la police pourraient doubler rapidement ceux de la Reichswehr (13 mai 1931) ; aliénation des établissements militaires allemands (22 mai, 30 juin 1931) ; haut commandement et instruction des officiers d'état-major (3 février 1932) ; de multiples concessions au traité ont été accordées à l'Allemagne (1er février 1932) ; instruction militaire des étudiants (15 avril 1932) ; nous ne pouvons admettre la parité des armements avec l'Allemagne (2 juin 1932) ; l'ordonnance du 14 juin 1932, outre qu'elle rétablit les formations armées de Hitler, permet au Reich de diriger et d'unifier l'instruction militaire des réserves (23 juin 1932) ; aliénation des établissements militaires (24 juin, 16 août 1932) ; les revendications allemandes visent à la réalisation d'un système militaire analogue à celui que préconisait le général von Seeckt (10 septembre 1932) ; la violation de la Vème partie du traité peut se démontrer par l'étude des dossiers, préférable à l'investigation directe en Allemagne (23 septembre 1932) ; des camps militaires vont être utilisés par l'office national de la formation de la jeunesse (7, 14 novembre 1932) ; l'avènement de Hitler ne peut que hâter la réalisation

des projets militaires : le nouveau statut militaire sera effectif en 1934 (8 février 1933) ; création d'une police auxiliaire en Prusse (22, 27 février 1933) ; réserves de la Reichswehr (17 janvier 1933) ; aliénation des établissements militaires (passim) ; les forces hitlériennes qui renforcent la police en zone démilitarisée sont à considérer comme des forces armées (8, 14 mars 1933) ; la police a perdu son caractère régional pour devenir une force de l'Etat hitlérien (8 avril 1933) ; des trains blindés seraient de nouveau en service (28 avril, 22 mai 1933) ; note sur le service du travail volontaire, bientôt obligatoire (1er mai 1933) ; l'effort est intense dans le domaine aéronautique depuis l'accession de Hitler au pouvoir (12 juin 1933) ; étude de la situation militaire au début de 1934 comparée à celle qui était prévue par le traité (17 p., 16 avril 1933) ; exercice de formations hitlériennes motorisées (14 juin 1933) ; formations de SS et de SA de la région de Hornbach et Deux-Ponts (9 janvier 1935) ; réarmement allemand (passim) ; suppression de la section militaire d'études des traités ; liste des archives reversées (17 octobre 1935).

COMMISSIONS MILITAIRES INTERALLIÉES DE CONTRÔLE

C.M.I.C. EN ALLEMAGNE

4 N 96

(Dossier 1) Rapports de la C.M.I.C. à Berlin. Premiers contacts de la délégation avancée de la C.M.I.C. avec le gouvernement allemand (21 octobre, 20 novembre 1919) ; étude de la réorganisation de l'armée prussienne de 1806 à 1813, un parallèle étant établi entre l'armée de 1806 et celle de 1919 (21 octobre 1919) ; le journaliste Rechberg souligne la contradiction entre l'invite par l'Entente à prendre part à la lutte contre le bolchevisme et la note de Foch sur le retrait des troupes allemandes de la Baltique (20 octobre 1919) ; revue de la presse allemande (1er décembre 1919) ; le coup d'Etat de Kapp et von Luttwitz (étude, s.d.) ; historique et avenir de l'aéronautique militaire (17 avril 1920) ; l'attribution à la Pologne de matériels de guerre allemands livrés aux Alliés n'est pas souhaitable (2 août 1920) ; destruction de matériels de guerre (17 octobre 1920) ; devant le général Nollet, le docteur Simons estime qu'il ne faut pas désarmer trop rapidement les Einwohnerwehren de Bavière sous peine d'effusion de sang (12 novembre 1920) ; notes de la C.M.I.C. et du 2ème bureau (1921-1922) : fabrications d'artillerie et de munitions en

Allemagne pendant la guerre et possibilités de fabrications futures de matériels de guerre (carte et liste des usines de guerre) ; difficultés du contrôle de la fabrication des poudres et explosifs ; armes chimiques allemandes en 1918 ; emploi des armes chimiques par l'armée française de 1914 à 1918 (étude) ; le désarmement chimique et la conférence de Washington ; l'occupation de la Ruhr en cas de conflit n'aurait qu'une influence réduite sur l'industrie d'armement allemande (étude). (d.2) rapports de la C.M.I.C., district de Königsberg : trafic aérien et passagers entre Königsberg et Moscou (juillet-août 1922) ; création et développement en Prusse orientale des Arbeitgemeinschaften, associations patriotiques, antisocialistes et anticommunistes (10 janvier 1923) ; la population et la presse manifestent leur haine à l'égard de la France et de la Pologne (28 janvier 1923) ; le Heimatbund exhorte les sentiments patriotiques (19 juillet 1923) ; Dantzigois et Allemands ont cru fin juin à une tentative de putsch polonais contre Dantzig et se sont organisés en conséquence (6 août 1923) ; des mesures sont prises contre les communistes (6, 19 octobre 1923) ; le Heimatbund appuie la création de sections du Stahlhelm (13 octobre 1923) ; activités des sociétés patriotiques (23 novembre 1923), dont le Heimatbund assure les liens avec l'autorité militaire (9, 24 janvier 1924) ; historique, buts, activités de cette association dont la puissance grandit de jour en jour (34 p., 14 février 1924) ; situation politique et militaire (passim) ; organisations polonaises de combat en Prusse orientale (27 février 1924) ; fêtes des combattants organisées par le Stahlhelm (1er avril 1924) ; inspection du général von Seeckt (22 mai 1924) ; traduction de documents polonais concernant l'organisation et le rôle des sociétés militaires secrètes et du Stahlhelm (26 juin 1924) ; l'activité du Heimatbund est ralentie par manque d'argent (30 juillet 1924) ; engagés à terme dans la Reichswehr ; activités des sociétés patriotiques (9 octobre, 24 novembre, 21 décembre 1924, 1er février 1925) ; l'autorité militaire veut s'affranchir de la tutelle du Heimatbund en matière d'organisation militaire et d'instruction des réserves (1er mars 1925) ; activités des sociétés patriotiques (20 mars 1925). (d.3) rapports de la C.M.I.C., district de Munich : récit et commentaires du coup d'Etat de Hitler-Ludendorff (14 novembre 1923) ; unités de la Reichswehr et de la police identifiées à Munich ; traduction du décret de dissolution du parti ouvrier allemand national-socialiste (19, 22 novembre 1923) ; tableau des forces armées (avec 2 cartes, 24 novembre 1923) et des organisations de combat patriotiques de Bavière (24, 28 novembre 1923) ; discussion et dissensions entre les partis après l'échec du putsch (30 novembre, 6 décembre 1923) ; les éléments nationalistes sont majoritaires en Prusse et en Bavière (10 décembre 1923) ; dispositif prévu des troupes nationalistes à la frontière de Thuringe au moment

du putsch (18 janvier 1924) ; la situation est calme à Munich mais risque de ne pas le demeurer au moment de l'ouverture du procès (6 février 1924) ; informations sur les sociétés secrètes d'après une brochure du parti national-socialiste (15 mars 1924) ; armements des troupes de Hitler, organisation du Kampfbund et de la Reichskriegsflagge, rôle de Rohm d'après les dépositions du procès ; effectifs et activités du Bund Oberland, (17 mars 1924) ; analyse de la presse ; idées monarchistes de Ludendorff (20 mars 1924) ; l'opinion publique, favorable aux accusés, est surexcitée dans l'attente du verdict (31 mars 1924) ; émoluments des responsables du Kampfbund ; relations entre cette association, la Reichswehr et la police de Bavière (8 avril 1924) ; l'école d'instruction de cavalerie de Munich (10 avril 1924) ; "La Bavière aux Bavarois", article (25 avril 1924) ; tableau d'ensemble de la situation en Bavière avant et après le putsch (2 septembre 1924) ; progrès constant de l'idée monarchique et influence du clergé en Bavière ; le gouvernement appuie les organismes militaires dévoués à la cause monarchique (6 août 1925).

4 N 97

Rapport final de la C.M.I.C. en Allemagne (2 exemplaires, 514 p. Imprimerie nationale, Paris, 1927) ; rapport final du comité de garantie aéronautique fournissant la situation de l'aviation allemande en mars 1926 (27 octobre 1927).

4 N 98

Procès-verbaux (série incomplète) des réunions des experts militaires alliés à Berlin dont la mise en place a été prévue par l'accord de Genève du 12 décembre 1926 en vue de régler les questions en suspens et les redressements à effectuer : démantèlement des fortifications, police des Etats, anciens établissements militaires, instruction de la Reichswehr, associations armées (1927-1928).

4 N 99

Procès-verbaux de réunions des experts militaires alliés à Berlin (suite) : effectifs militaires en 1928, documentation sur les polices des Etats (1929-1930) ; rapport final des experts du 26 mars 1930 accompagné de lettres du comité militaire allié estimant que "l'Allemagne ne pouvait être considérée comme ayant satisfait à toutes les clauses de la partie V du Traité" (26 mars, 4 décembre 1930) ; récapitulatif des mesures particulières prises dans la zone démilitarisée du Rhin (9 décembre 1930).

1929-1930

HAUTE-SILESIE

4 N 100

Relations entre la C.M.I.C. en Allemagne et la commission interalliée de gouvernement et de plébiscite en Haute-Silésie(1920-1921) ; télégrammes en provenance du quai d'Orsay, des représentants de la France à Varsovie, Oppeln, Berlin concernant le plébiscite et l'insurrection de Haute-Silésie (1921) ; entrée en fonction de la commission internationale de Teschen (février 1920) ; étude des répercussions d'une éventuelle défaite polonaise (2ème bureau, 20 juillet 1920).

4 N 101

(Dossier 1) Troupes alliées en Haute-Silésie : ordres, stationnements, mouvements, incidents, insurgés polonais et allemands (mai-juin 1921) ; (d.2) destruction des armes ; autorisations d'entrées en Haute-Silésie d'explosifs et de matériels de guerre ; infractions au transit d'armes; usines de guerre (1920-1922).

4 N 102

Organisation et implantation de la police de sûreté de Haute-Silésie, avec des cartes (1919-1920) ; instruction, matériels, armement de cette police ; sa dissolution et sa transformation ; situation en Haute-Silésie (1920).

1919-1920

4 N 103

Affaires judiciaires de la commission de gouvernement et de plébiscite de Haute-Silésie.

1920-1922

C.M.I.C. EN AUTRICHE

4 N 104

(Dossier 1) : Procès-verbaux (62) de la commission interalliée de Carinthie : relations avec les autorités autrichiennes, yougoslaves et italiennes ; intérêts de la population de Carinthie ; matériels de guerre (11 juin 1919 - 28 février 1920). (d. 2) annexes : correspondances adressées à la commission par les autorités yougoslaves et autrichiennes, le gouvernement de Carinthie et la municipalité de Klagenfurt (11 juin 1919 - 28 février 1920). (d.3) rapports du délégué français : situation militaire en Carinthie et Styrie ; troubles causés par l'ajournement prolongé de la fixation des frontières (1er mai 1919 - 10 avril 1920). (d.4) télégrammes échangés entre Paris et Klagenfurt ; presse et documents d'origine autrichienne rassemblés par la commission (1919-1920). (d.5) négociations et texte de l'armistice provisoire du 6 juin 1919 entre l'Autriche et le royaume S.H.S.

1919-1920

4 N 105

(Dossiers 1 et 2) Procès-verbaux (1 à 130 + pièces annexes) des séances de l'organe de liquidation des commissions de contrôle (succédant à la C.M.I.C.) chargé de poursuivre l'exécution des clauses militaires et aéronautiques du traité de Saint-Germain : matériels de guerre, constitution de l'armée, de la police et de la gendarmerie, exportations d'armes vers la Pologne, désarmement de la population civile, écoles militaires, contrebande d'armes de Bavière vers l'Autriche, associations armées non autorisées, répartition des matériels de l'Institut géographique (21 février 1921 - 3 avril 1923). (d. 3) rapport de fin d'opérations de la commission aéronautique interalliée de contrôle : historique de la commission, état de l'aéronautique militaire et navale pendant et après la guerre, exécution des clauses aériennes du Traité (182 p., 5 juillet 1922).

1921-1923

4 N 106

(Dossier 1) Suite des procès-verbaux (131 à 189) des séances, rapports et comptes rendus périodiques de l'organe de liquidation : matériels de l'Institut géographique, police fluviale du Danube, usine d'Etat de matériels de guerre, désarmement industriel, découvertes, transports, destructions de matériels de guerre, milices et associations armées, effectifs militaires ; difficultés

créées par le gouvernement autrichien (8 mai 1923 - 2 mars 1928).
(d.2) rapport de l'organe de liquidation sur l'inspection générale effectuée de décembre 1924 à mars 1925 : déroulement et difficultés de cette inspection, infractions constatées (82 p. ,4 avril 1925).
(d.3) comptes rendus périodiques, adressés au maréchal Foch, des travaux de l'organe de liquidation (1924-1928). Correspondances et documents annexes : copie du protocole entre la conférence des ambassadeurs et l'Autriche au sujet de l'aéronautique de ce pays (27 octobre 1927) ; redressements que l'Autriche doit effectuer avant et après le départ de l'organe de liquidation (conférence des ambassadeurs, 2 décembre 1927, 20 août 1928) ; l'E.M.A. ouvrira sa documentation au maréchal Foch afin de lui permettre de suivre les questions de désarmement (6, 8 février 1928, l.s.Foch) ; le désarmement de l'Autriche ne peut être considéré comme complètement assuré à la fin des opérations de contrôle (Foch, 28 novembre 1928).

4 N 107

Rapport final de l'organe de liquidation de la C.M.I.C. : historique et fonctionnement des commissions de contrôle, situation militaire et aéronautique de l'Autriche en 1919-1920 et au 31 janvier 1928 ; état d'exécution des clauses du Traité ; conclusions : l'Autriche peut rapidement reprendre ses fabrications de guerre et on risque de voir son armée se transformer en une armée-cadres (31 janvier 1928) ; annexes du rapport ; répertoires et textes des résolutions de la conférence des ambassadeurs concernant l'Autriche de 1920 à 1928.

Registre des actes de rengagements de la C.M.I.C. (1920-1928).

C.M.I.C. EN BULGARIE

4 N 108

(Dossier 1) Rapport d'ensemble du chef de la C.M.I.C. sur le pays : population, races, religions, sentiment et sociétés patriotiques ; économie et finances (statistiques) ; politique intérieure et étrangère ; armée, transports (107 p., 1er février 1921). (d. 2) procès-verbaux des séances de la C.M.I.C. (16 février - 15 décembre 1921). (d.3) comptes rendus de quinzaine adressés au maréchal Foch sur les activités de la commission : effectifs, matériels, réorganisation militaire ; recrutement difficile des volontaires ; loi sur le travail obligatoire (17 janvier - 20 décembre 1921). (d.4) correspondances entre la C.M.I.C., le maréchal Foch et le gouvernement bulgare : état d'exécution des clauses du traité et questions en suspens (14 mars 1921) ; situation matérielle et morale de l'armée (avril-mai 1921) ; budget de la direction générale du travail (mai 1921) ; tendances politiques du ministre Dimitroff (25 juin 1921) ; la conférence des ambassadeurs refuse d'atténuer les stipulations des articles 65 et 72 du traité (10 août 1921) ; menées des communistes en Bulgarie (10, 11, 13 septembre 1921).

1921

4 N 109

(Dossier 1) Rapport sur l'aéronautique : personnels, matériels, infrastructure, lignes de l'aéronautique bulgare que le gouvernement s'efforce de mettre sur pied (15 décembre 1923). (d.2) procès-verbaux (et pièces annexes) du conseil des délégués de la C.M.I.C. : effectifs, matériels militaires et aéronautiques, opérations de contrôle, législation, dépôts de matériels clandestins, enrôlements de volontaires, budget, école militaire, usine d'Etat ; efforts du gouvernement pour se soustraire aux clauses du traité (23 décembre 1924 - 25 novembre 1925).

1923-1925

4 N 110

Rapport final de l'organe de contrôle examinant article par article l'application du traité de Neuilly (75 p.) avec en annexes pour chaque question des tableaux, des textes législatifs et les copies des résolutions de la conférence des ambassadeurs (15 juin 1927) ; correspondances de celle-ci avec le ministre de Bulgarie à Paris : accord aéronautique (juin 1927).

1927

242 Commissions militaires interalliées de contrôle

4 N 111

Correspondances de la C.M.I.C., du C.M.A.V., de l'E.M.A. : mise sur pied et organisation de la C.M.I.C. (1920-1923) remplacée par un organe de liquidation (1921-1923) ; dissolution de celui-ci (1927) ; ventes de matériels de guerre bulgares, dépenses de la commission (1920-1927) .

1920-1927

4 N 112

Dossiers des personnels de la commission.

1920-1927

C.M.I.C. EN HONGRIE

4 N 113 - 123

Procès-verbaux des séances du conseil de la C.M.I.C. (1 à 96) puis du conseil des délégués de la C.M.I.C. (1 à 139) comportant en annexes les correspondances échangées entre la commission, le comité militaire allié de Versailles et le gouvernement hongrois (août 1921-mai 1927). Organisation, recrutement, effectifs, armements de la Honvéd, de la gendarmerie, de la police, des douanes, de la police des Finances, des gardes forestiers ; désarmement de la population civile et contrôle des sociétés non autorisées ; fabrication des matériels de guerre et usine unique d'Etat ; visites et contrôles d'unités et d'usines, perquisitions ; difficultés soulevées par le gouvernement hongrois, incidents, infractions constatées ; campagnes de presse contre la commission ; matériels et activités aéronautiques.

113 - Procès-verbaux	5 août 1921 - 25 janvier 1922
114 - Idem	27 janvier - 13 avril 1922
115 - Idem	15 avril - 1er août 1922
116 - Idem	4 août - 12 décembre 1922
117 - Idem	15 décembre 1922 - 7 mai 1923
118 - Idem	14 mai - 25 septembre 1923
119 - Idem	5 octobre 1923 - 22 avril 1924
120 - Idem	28 avril - 10 octobre 1924

121 - Idem	22 octobre 1924 - 4 juin 1925
122 - Idem	22 juin 1925 - 25 février 1926
123 - Idem	13 mars 1926 - 12 mai 1927

4 N 124

Rapports mensuels des chefs de la délégation française à la C.M.I.C. (collection complète de septembre 1921 à mai 1927 ; chaque rapport comporte un sommaire détaillé). 1921 : questions économiques et militaires, activités de la commission ; transfert des comitats à l'Autriche ; rôle des bandes armées hongroises dans ces comitats, unités irrégulières armées ; le comte Bethlen cherche à constituer un grand parti national mais doit démissionner au moment de la tentative de restauration d'octobre ; aperçus sur le régime dictatorial du pays ; relations tendues avec les Etats de la petite Entente ; historique et activités des sociétés "Les Hongrois qui s'éveillent" et "Move" ; constitution du nouveau ministère Bethlen ; situation confuse des partis politiques et de la question royale. 1922 : affaires économiques (étude sur l'industrie métallurgique, 28 p.) et militaires (effectifs, législation, état du contrôle) ; politique intérieure et tableau des partis ; le gouvernement fixe lui-même les modalités des élections dont les résultats, très influencés par les associations secrètes (Move, Hongrois qui s'éveillent), ne reflètent pas l'opinion du pays ; organisation, finances, activités du parti carliste et de la Move ; relations étroites avec l'Angleterre, amicales avec l'Italie ; nouveau cabinet Bethlen ; attitude antisémite de Gombös au Parlement ; statistiques des Juifs hongrois ; événements du Burgenland ; opinions et activités d'officiers allemands en Hongrie ; les dirigeants des sociétés fascistes Move et Hongrois qui s'éveillent, en relation avec les nationalistes allemands, le groupe Stinnes et les fascistes italiens, souhaitent une dictature militaire et cherchent à organiser un mouvement fasciste chrétien antisémite ; le gouvernement interdit l'association "camp des fascistes" dirigée par Friedrich ; préparation militaire de la jeunesse ; naissance de l'aviation civile ; des rapports commerciaux sont prêts d'être conclus avec la Pologne et sont envisagés avec l'Italie ; le communisme en Hongrie, l'action de ses dirigeants résidant à Vienne et à Moscou (18 p.). 1923 : les prétendus incidents de frontière avec la Roumanie sont très exagérés par la presse ; "les Hongrois qui s'éveillent" tiennent une réunion interdite ; la presse s'élève contre l'occupation de la Ruhr ; visite du chancelier Seyel ; entretiens politiques de Stinnes avec Friedrich et Gombös dont le groupe entre en lutte ouverte avec le gouvernement ; renseignements militaires ; les contrôles de la commission sont entravés par le gouvernement qui fait condamner à mort des Hongrois lui ayant fourni des renseignements ; heurts entre les étudiants et la police ; incident de frontière avec la Tchécoslovaquie ; situation matérielle des fonctionnaires ; po-

litique de Bethlen ; complots contre le gouvernement, en particulier de la société A.B.M. (comité de lutte contre le bolchevisme) de tendance monarchique, aidée dans ses projets par des Bavarois ; arrestation du député Ulain chef de cette association ; discours politique de l'évêque Prohaszka au congrès catholique national.

1921-1923

4 N 125

1924 : la police tolère les sociétés secrètes ; détails sur la brigade de l'Alfoed commandée par Yvan Hejjas ; l'assemblée critique les dépenses du régent ainsi que les honneurs militaires rendus à l'archiduc Albretch ; inflation de la monnaie, coût de la vie ; infractions aux clauses militaires du traité (effectifs) auxquelles le gouvernement ne se soumet pas, multipliant les obstructions aux contrôles ; signatures de conventions commerciales avec la Roumanie et de conventions tarifaires sur les transports avec l'Italie et la Yougoslavie ; ouverture de négociations commerciales avec Belgrade et Prague ; recrudescence de la propagande en faveur des Habsbourg ; la presse envisage la reprise de relations commerciales avec l'U.R.S.S., se réjouit du changement politique français et attaque la C.M.I.C. ; manifestation pro-allemande à Budapest ; des Hongrois qui s'éveillent et Gombos auraient donné asile aux assassins d'Erzberger ; leur extradition est refusé ; trois Hakenkreuzler de l'organisation Hitler sont arrêtés ; le traité commercial avec l'U.R.S.S. masquerait une convention militaire secrète dirigée contre la Roumanie ; l'opposition au cabinet Bethlen s'organise ; agissements antisémites de Gombos ; les procès des terroristes affiliés à la société des Hongrois qui s'éveillent et des mutins de Pecs du 20 mai 1918 ; la situation financière serait meilleure que ne le prétend le gouvernement. 1925 : constitution d'un parti libéral ; progrès du mouvement nationaliste ; propagande des légitimistes qui, d'après la presse, envisageraient une action simultanée en Autriche et en Hongrie ; prétendants et thèses royalistes ; la chambre ne ratifie pas le traité avec l'U.R.S.S. ; négociations commerciales avec Varsovie et Prague ; l'aviation civile travaille en liaison étroite avec le ministère de la Défense ; discours du comte Csaky sur le désarmement ; nombre d'automobiles en Hongrie ; commerce extérieur de 1924 ; campagne en faveur du service militaire obligatoire ; l'opposition demande l'établissement du suffrage secret ; projet de création d'une chambre haute ; infraction au traité : recrutement et camouflage des effectifs, activités des bureaux de prévoyance sociale qui tiennent des fichiers de mobilisation, obstructions et incidents lors de contrôle (en particulier à Szombathely) ; état d'exécution des clauses du traité : "nous ne pouvons ni ne devons faire confiance au gouvernement hongrois"

en cette matière ; le comte Bethlen n'envisage "une révision du traité de paix que par des moyens pacifiques" ; après ses révélations sur l'assassinat de deux journalistes en 1920 l'ancien ministre Beniczky est condamné à trois ans de prison ; succès de Bethlen à Genève ; l'agriculture est florissante ; le gouvernement admire Mussolini ; relations avec l'Italie et l'Allemagne ; organisation Levente ; antisémitisme du député Eckhardt, chef du parti raciste ; le général Janky, chef de la Honvéd. 1926 : scandale politique des faux billets de 1000 francs (imprimés en Hongrie) dans lequel sont impliquées de nombreuses personnalités et organisations nationalistes ; conséquences intérieures et procès de cette affaire ; programme du parti raciste ; opinions de Gombös ; questions militaires et aéronautiques ; pourparlers avec le gouvernement hongrois au sujet des redressements qu'il finit par accepter pour hâter le départ de la C.M.I.C. ; commentaire de la signature du traité germano-russe ; reprise des négociations commerciales hungaro-russes ; partis politiques ; levée du contrôle financier de la S.D.N. ; organisation et rôle de l'institution Levente ; procès des auteurs du complot communiste de septembre 1925 ; atténuation du numerus clausus des Israélites dans les universités ; voyage de parlementaires allemands en Hongrie ; le régent se déclare favorable à un rapprochement avec Belgrade ; les partis gouvernementaux gagnent les élections dont les légitimistes et les racistes sont les principaux perdants ; le parlement approuve l'organisation de la chambre haute. 1927 : mais la composition de celle-ci est critiquée ; le gouvernement et la presse demandent le retrait de la C.M.I.C. ; le comte Bethlen, historien ; la question du débouché portuaire sur l'Adriatique ; Gombös déclare au parlement que la Hongrie doit orienter ses relations vers Rome et Berlin et non vers la France ; organisation détaillée du ministère de la Défense ; effectifs de l'armée déterminés d'après son budget ; suppression du contrôle.

1924-1927

4 N 1 26

(Dossier 1) Rapports et comptes rendus de la C.M.I.C. sur des questions importantes : la loi militaire du 14 décembre 1921 est promulguée sans les modifications demandées par la commission (20 décembre 1921) ; dommages causés par l'occupation roumaine (26 janvier 1922) ; opérations de contrôle en matière d'armements (21 février, 28 août 1922) ; désarmement de la population ; historique, fonctionnement, rôle, activités des associations et organisations fondées entre 1918 et 1920 : Move (28 p.), "les Hongrois qui s'éveillent" (15 p., s.d.) ; mise en congé des officiers supérieurs en surnombre (9 mars 1922) ; fabrication de la mitrailleuse Gebauer

246 Commissions militaires interalliées de contrôle

(8 juillet, 12 août 1922) ; découverte d'un stock de bombes d'avions (14 août 1922) ; commandements de districts de la Honvéd (23 août 1922) ; exposé de politique extérieure du comte Bethlen (10 février 1923) ; incidents lors d'un contrôle à la préfecture de Szombathely (3 août 1925) ; (d.2) textes de lois militaires hongroises (1922) ; (d.3) historique de la commission de contrôle aéronautique : état de l'aéronautique au moment de l'armistice ; exécution des clauses aériennes du traité (184 p., 10 juillet 1922).

1921-1925

4 N 127

Mise sur pied de la C.M.I.C. ; création éventuelle de postes d'attachés militaires à Vienne, Budapest et Sofia (Foch, Affaires étrangères, 2ème bureau, 1921-1923). Organisation, matériels, dépenses de la C.M.I.C. ; dossier des personnels de la commission aéronautique (1920-1925).

1920-1925

4 N 128

Dossiers des personnels de la C.M.I.C. (1920-1927).

THRACE OCCIDENTALE

4 N 129

Bureau des Affaires politiques et administratives du gouvernement de la Thrace occidentale : statistiques économiques et démographiques détaillées par localités et nationalités ; demandes de rapatriements de prisonniers détenus par la France, la Serbie et la Turquie ; listes de prisonniers ; correspondances du délégué bulgare : litiges thraco-bulgares.

1919-1920

CABINET DU MINISTRE



A SECTION DE DEFENSE NATIONALE

1. ORGANISATION DE LA DEFENSE NATIONALE :

GOUVERNEMENT ET HAUT COMMANDEMENT

5 N 577

(Dossier 1) Textes des lois et décrets relatifs à l'organisation du gouvernement et du haut commandement en vue de la défense nationale : période antérieure à septembre 1939. Ministère de la Défense nationale (20 février 1932) : réunion en un ministère unique des trois ministères de la Guerre, de la Marine et de l'Air, pour répondre "à un souci de coordination des services et de compression des dépenses" ; attributions des sous-secrétaires d'Etat à la Défense nationale chargés l'un de l'administration, l'autre de l'armement, attributions du secrétaire général du ministère de la Défense nationale ; création d'un Haut Comité militaire, d'un Comité supérieur de l'armement (décrets du 29 mars 1932) - ministère de la Défense nationale et de la Guerre (juin 1936), chargé de coordonner l'action des départements de la Guerre, de la Marine et de l'Air ; le Conseil supérieur de la Défense nationale passe dans les attributions du ministère de la Défense nationale et de la Guerre, le secrétariat général permanent du C.S.D.N. est rattaché au ministre de la Défense nationale et de la Guerre ; création d'un Comité permanent de la Défense nationale (décret du 6 juin 1936) - décrets de 1938 "tendant à accroître l'efficacité de l'organisation de la défense nationale créée en juin 1936" ; renforcement de l'action de direction et de coordination du ministre de la Défense nationale, création d'un comité en vue d'intensifier la production des matériels de guerre, nomination du général Gamelin, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, chef d'état-major général de l'armée, comme chef d'état-major général de la Défense nationale et décret définissant ses attributions en temps de paix, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale et de la Guerre, Jacomet, "assurera la liaison, sur le plan financier, en ce qui concerne notamment les programmes de construction et de fabrication" (décrets du 21 janvier 1938) ; l'attitude de l'Italie conduisant à envisager un élargissement outre-mer des théâtres d'opérations éventuels, le général Gamelin devra exercer le commandement en chef sur tous les théâtres d'opérations (décret du 26 février 1938, annulé par celui du 24 mai ci-dessous) ; réorganisation du Conseil supérieur de l'Air (décret du 22 février 1938) ; loi créant une caisse autonome de la défense nationale (5 mars 1938) ; le général de division des troupes coloniales, inspecteur

général des troupes coloniales, prend nom de chef d'état-major général des colonies (12 mai 1938) ; additif au décret relatif à la coordination des départements de la Guerre, de l'Air et de la Marine du 6 juin 1936 : "et celle du département des colonies en ce qui concerne ses attributions militaires" (12 mai 1938) ; organisation du haut commandement : attributions du général Gamelin qui exerce le commandement en chef de l'ensemble des forces terrestres sur tous les théâtres d'opérations d'Europe et d'Afrique du Nord, assure, par délégation du Comité de Guerre, la coordination supérieure des opérations des forces terrestres et des forces aériennes, sous réserve des missions indépendantes confiées par le Comité aux forces aériennes réservées (décret du 24 mai 1938) ; organisation de la défense passive (29 juillet, 12 novembre, 8 décembre 1938, 9 janvier 1939) ; décret du 7 septembre 1938 pris en application de la loi du 11 juillet (ci-dessous) et relatif à la direction générale de la guerre (qui appartient au gouvernement), à la direction militaire de la guerre (assurée en temps de guerre par le Comité de Guerre et préparée en temps de paix par le Comité permanent de la Défense nationale) et à la conduite supérieure des opérations assurée selon les directives du Comité de Guerre par les commandants en chef des forces terrestres, maritimes et aériennes, le chef d'état-major général de la Défense nationale assurant la coordination supérieure des opérations des forces terrestres et des forces aériennes (7 septembre 1938) ; décrets revêtus de signatures autographes relatifs au général Gamelin : lettres de service annuelles (1935-1938) le désignant pour exercer en temps de guerre le commandement en chef des armées françaises mobilisées, décrets du 26 février et 24 mai 1938 ; loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre, décret du 24 septembre 1938 la rendant applicable à l'Algérie, modificatifs introduits par trois décrets-lois du 1er septembre 1939 ; (d.2) projets de notes, études et correspondance diverse relatifs à l'organisation de la Défense nationale (antérieurement à septembre 1939). Programme, adressé par le maréchal Pétain au président du Conseil, au sujet des questions à aborder lors des prochaines séances du Haut Comité militaire : organisation du haut commandement en temps de guerre (direction générale de la guerre, direction militaire de la guerre, conduite des opérations) et en temps de paix : C.S.D.N., Haut Comité militaire (26 février 1934) ; note du maréchal Pétain pour le chef d'état-major général de l'armée sur "les idées maîtresses qui doivent inspirer l'organisation de la Défense nationale" : il faut préparer non seulement l'organisation militaire, mais surtout l'organisation nationale : "la formation de la race est trop négligée. La jeunesse et l'enfance sont mal éduquées en vue de leurs devoirs : c'est à quoi il faut remédier d'abord, par une meilleure préparation prémilitaire de la jeunesse et par un système d'ins-

truction première assurant à l'enfance la santé du corps et de l'esprit. Il faudrait, à ce double point de vue, s'inspirer de ce qui se passe en Allemagne et en Italie" ; quant à "la politique défensive" du pays, elle est essentiellement basée "sur l'aménagement d'une solide "couverture frontière" et de bonnes "défenses anti-aériennes", ainsi que sur la constitution d'une "réserve de couverture" susceptible d'être rapidement portée vers les secteurs frontières menacés (26 mars 1934) ; projet de rédaction de l'article 34 du projet de loi d'organisation générale de la nation pour le temps de guerre, relatif à la direction militaire de la guerre, dont l'unité est assurée par un Comité de Guerre, les commandants en chef des forces terrestres, maritimes et aériennes assurant, selon les directives du Comité de Guerre, la conduite supérieure des opérations (12 octobre, 6 novembre 1936) ; historique de la création des organismes de coordination, exposé des efforts successivement tentés en vue de la coordination des activités dans les différents ministères de la Défense nationale (note de la direction du contrôle en réponse à un parlementaire, 17 novembre 1936) ; note sur la création nécessaire d'une Section de Défense nationale au cabinet militaire du ministre (20 janvier 1938) - conduite supérieure de la guerre et haut commandement : analyse d'un article du vice-amiral Darlan dans la "Revue militaire générale" de janvier 1938 : "la Marine opérera seule, avec son aviation navale, sur un théâtre qui lui est propre, (par contre) il paraîtrait logique de subordonner le commandement aérien au commandement terrestre... Ainsi serait réalisée l'unité de commandement, détruite par l'existence d'une armée de l'air indépendante, et que ne paraît pas devoir résoudre la création d'un super commandant en chef assisté d'un quatrième état-major général qui, à moins d'absorber les trois autres, passera son temps à les heurter" (21 janvier 1938) ; note sur "la direction et coordination" de la Défense nationale (en exécution des décrets du 21 janvier 1938) : projet de confier au général Gamelin l'étude des missions qu'il convient d'attribuer aux trois forces armées (28 janvier 1938) ; note relative à l'organisation de la Défense nationale en temps de guerre : les décrets du 21 janvier 1938 ont mis sur pied une organisation de la défense nationale en temps de paix, mais ils n'ont apporté aucune modification à l'organisation du temps de guerre qui reste codifiée par le décret secret du 19 mars 1936 : dispositions à prendre pour donner la "délégation" (du Comité de Guerre, pour assurer la coordination supérieure des forces) du temps de guerre au général Gamelin ; il faut également lui confier la conduite des opérations en Afrique du Nord (8 février 1938) ; note du général Gamelin sur "la conception française du problème de la conduite supérieure de la guerre", divergences avec le chef d'état-major de l'armée de l'Air, analyse par la Section de Défense nationale de cette note : le débat semble porter

avant tout sur le rôle de l'aviation de bombardement (et les objections de l'Air semblent fondées, p.6), le désaccord concerne d'autre part l'appellation des "forces aériennes réservées" : "masse aérienne réservée" ou "armées aériennes" ? (14 et 17 février 1938) ; projet établi par la Section de Défense nationale en vue de la révision de décret du 23 février 1929 fixant le rôle du conseil supérieur, de la commission d'études et du secrétariat général de la Défense nationale et avis du général Gamelin (19 février-3 mars 1938) ; étude sur une réorganisation d'ensemble de la Défense nationale et du haut commandement (25 février et 29-30 mars 1938) ; projets et notes diverses en vue d'une mise à jour du décret du 19 mars 1936 relatif à la conduite de la guerre et des opérations et pour fixer les attributions du chef d'état-major général de la Défense nationale (avril 1938-février 1939) ; projet de décret relatif aux attributions en temps de paix du chef d'état-major général de la Défense nationale (2 juin 1939) ; loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre : projets, notes diverses relatifs à son application (juillet 1938-mai 1939) ; "note sur l'activité de défense nationale en 1938", note récapitulant les décrets et loi organisant le haut commandement et la défense nationale (1939) ; recension de décrets secrets relatifs à : l'organisation du commandement militaire en A.F.N., l'organisation de l'armée de l'Air en temps de paix, l'organisation du haut commandement des forces maritimes, le chef d'état-major des colonies (1939 ou 1940) ; (d.3) création d'une "Section de Défense nationale", chargée de la liaison entre le ministre et les hautes autorités de la Défense nationale, et de l'information du ministre de la Défense nationale, auquel elle présente "les questions soumises à sa décision en application de l'article 1 du décret du 21 janvier 1938 fixant l'action de direction et de coordination du ministre de la Défense nationale" (23 février 1938) ; réunion des officiers de liaison, du 28 avril 1938 : ordre du jour avec sommaire détaillé (28 avril 1938) ; (d.4) service de la presse au ministère de la Défense nationale et de la Guerre : composition, missions, renforcement nécessaire, documentation sur l'organisation et le fonctionnement du service de la presse des ministères de la Guerre, de l'Air et de la Marine (mars-décembre 1938) ; (d.5) service d'information : procès-verbal de la réunion du C.S.D.N. du 24 novembre 1938 au sujet de la coordination des activités des organes chargés de l'information et la propagande en temps de paix et décisions en résultant (24 novembre-20 décembre 1938) ; le secrétaire général du C.S.D.N. demande la refonte de l'instruction du 17 janvier 1929 sur l'organisation et le fonctionnement du service d'information en temps de guerre et la création dès le temps de paix d'un noyau de ce service (1 er-2 décembre 1938) ; projet d'organisation à la mobilisation d'un organisme interministériel de propagande et de censure chargé de

diffuser tous les éléments utiles aux intérêts de la nation - cf. article 57 de la loi du 11 juillet 1938 (24 mars, 13, 19 avril 1939) ; note relative à la nécessité de revoir l'organisation d'un service général d'information (9 juin 1939) ; (d.6) décret relatif à l'organisation des services de contre-espionnage en temps de paix, liaison entre les autorités civiles et militaires, fonctionnement des services du temps de guerre (10 février 1939).

5 N 578

(Dossier 1) Evolution des organes de défense nationale, décrets et projets de réorganisation pendant la période des hostilités (septembre 1939-juin 1940). Tableau de l'organisation actuelle de la direction de la guerre telle qu'elle résulte au point de vue interallié de l'accord récemment réalisé entre Daladier et Chamberlain et au point de vue français du décret secret du 7 septembre 1938 (2 septembre 1939) ; décret du 16 septembre 1938 relatif à l'action de direction et de coordination du ministre de la Défense nationale en matière d'administration générale et financière, le ministre est secondé par un secrétaire général, transformation de la direction de la production, création d'un comité de liaison entre les divers ministères rattaché au secrétariat général du ministère de la Défense nationale (J.O. du 17 septembre 1939) ; note sur le comité de liaison créé par l'article 4 du décret du 15 septembre 1939, nomination de vice-amiral Morris à sa tête (3 octobre 1939) ; projet de réorganisation du secrétariat général du conseil supérieur de la Défense nationale, le général Colson propose de transférer à l'E.M.A. les attributions du secrétariat général, la Section de défense nationale s'y oppose, Daladier, approuvé par le général Gamelin, décide de scinder cet organisme, dont il met en doute l'utilité (26 septembre - 22 octobre 1939) ; attributions du secrétariat général du C.S.D.N. en temps de guerre (22 octobre 1939) ; d'après la loi de 1938, le rôle du ministère de la Défense nationale est un rôle de direction et de coordination, projet de réorganisation du ministère et du haut commandement, attributions actuelles du ministre et du secrétariat général (7 janvier 1940) ; projet de décret fixant les attributions du ministre et tableau indiquant les attributions de l'état-major de la Défense nationale (15 janvier 1940) ; note rappelant aux différents ministères qu'ils doivent envoyer au comité de liaison la documentation concernant l'exécution des programmes d'armement, attributions du comité (20 janvier 1940) ; propositions relatives à la création, à la composition et au fonctionnement d'organismes chargés de la conduite de la guerre (9 mars 1940) ; projet de décret permettant au général Gamelin de se consacrer uniquement à la direction des opérations et confiant à une haute autorité les fonctions

d'auxiliaire du ministre, définition des attributions du ministre de la Défense nationale pour la direction militaire de la guerre et création d'un organisme de travail qui lui soit propre, l'objet du décret est de préciser les attributions du Comité de Guerre, du ministre de la Défense nationale, des ministres des forces armées, de la haute autorité militaire chargée de la direction générale des opérations et des commandants en chef (12 avril 1940) ; attributions des organes responsables de la conduite de la guerre et des opérations, le cabinet de guerre fixe la politique générale de la guerre, le comité de guerre assure l'unité de direction militaire de la guerre, le chef d'état-major général la coordination supérieure des forces, les commandants en chef assurent la direction des opérations (avril ?) ; décrets des 30 mars et 20 mai 1940 fixant les attributions du sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du conseil ; arrêté portant organisation de la direction générale de l'administration de la guerre et du contrôle (27 mai 1940). (d. 2) organisation du haut commandement. Organisation de l'état-major général de l'armée de l'intérieur, nomination du général Colson à ce poste (1er septembre 1939) ; attributions en temps de guerre du gouverneur militaire de Paris (6 septembre 1940) ; nomination du général Weygand aux fonctions de commandant en chef des forces françaises situées dans l'Orient méditerranéen (8 septembre 1939) ; décret du 10 septembre 1939 relatif au commandement territorial et modificatif du 6 décembre (J.O. des 21 septembre et 9 décembre 1939) ; le général Gamelin a envoyé une lettre exposant les principes qui pourraient présider à la séparation du G.Q.G. et de l'état-major du commandant en chef des forces Nord-Est, accord de Daladier (5,6 janvier 1940) ; attributions du chef d'état-major général et des commandants en chef organisation et fonctionnement de ces commandements et de la coopération interalliée (4 février 1940) ; l'expérience a montré un certain nombre de déficiences, il faut "renforcer l'autorité du gouvernement", séparer les fonctions cumulées par le général Gamelin et lui donner la direction stratégique des opérations, réformes d'ensemble à apporter à la conduite générale de la guerre (18 mars 1940) ; le général Gamelin ne peut exercer effectivement ses fonctions de chef d'état-major général, il est absorbé par de trop nombreuses fonctions, il y a trop d'organes de commandement, le commandant en chef des forces terrestres est un rouage inutile, solutions proposées : faire du chef d'état-major général le véritable conseiller du gouvernement pour la conduite de la guerre et lui donner la direction stratégique de celle-ci, placer les commandants des théâtres d'opérations sous la dépendance directe du comité de guerre (4 avril 1940) ; attributions respectives du gouvernement et du commandement, organismes chargés de la direction et de la conduite de la guerre, inconvénient de la dualité des fonctions du général Gamelin (sans date) : création

de l'état-major général par fusion de l'E.M.A. et des états-majors du commandant en chef du front Nord-Est et du commandant en chef des forces terrestres (22 juin 1940) ; réorganisation du haut commandement à la date du 1er juillet 1940 et attributions des généraux exerçant les fonctions d'inspecteurs et de commandants de régions (26 juin 1940) ; dissolution au 1er juillet du G.Q.G., des commandements du front Nord-Est et des divers théâtres d'opérations, des groupes d'armées et des armées, excepté celui des Alpes (26 juin 1940) ; (d.3) cabinet militaire(1) et administration centrale du ministère de la Guerre. Projet de scission du cabinet militaire (1er septembre 1939) ; indicateur téléphonique à l'usage des bureaux, donnant la liste des bureaux, directions et services de l'administration centrale (1940) ; composition du secrétariat particulier du général Colson ministre de la Guerre, les directions de services du G.Q.G. sont fusionnées avec les directions correspondantes du ministère de la Guerre (19 juin 1940) ; demandes de détachement de personnel militaire auprès des différents ministères civils ; note relative à la compression des effectifs militaires employés à l'administration centrale (1er mars 1940) ; (d.4) organisation de la défense du territoire : état de siège, maintien de l'ordre, zone des armées. Projet de loi sur l'état de siège (24 août 1939) ; texte de l'instruction réglant l'exercice des pouvoirs de police et de l'autorité militaire sur le territoire national en état de siège (février 1924) ; instruction confidentielle sur la compétence de la juridiction militaire dans l'état de siège (29 août 1939) ; note manuscrite non datée, sur les "dispositions relatives à la mobilisation" ; en principe la zone des armées est placée sous le régime de l'état de siège ; décret du 1er septembre 1939 déclarant l'état de siège et modificatif proposé (1er septembre 1939) ; modalités d'application de l'état de siège ; l'E.M.A. propose de maintenir l'état de siège dans la zone de l'intérieur avec des atténuations (14 septembre 1939) ; décret du 10 septembre relatif aux attributions territoriales du ministre de la Défense nationale, du général commandant en chef des forces terrestres, de leurs délégués et modificatif du 6 décembre 1939 (J.O. des 21 septembre et 6 décembre 1939) ; décret du 4 octobre 1939 relatif aux crimes et délits contre la sûreté de l'Etat (protection des établissements militaires), inscrits au carnet B ; directive à l'E.M.A. pour que la justice militaire dessaisisse moins souvent la justice civile (14 février 1940) ; lettre du G.Q.G. au ministre au sujet des pouvoirs de police et des pouvoirs administratifs respectifs des civils et des militaires (21 avril 1940) ; organisation de la défense de Paris, moyens mis à la disposition du général Hering (16-18

(1) Pour la période antérieure à septembre 1939, voir ci-dessous 5 N 586-1.

mai 1940) ; notes relatives au maintien de l'ordre à Bordeaux (juin 1940) ; lettre du ministre de la Guerre à divers commandants de régions militaires : "tous les problèmes se ramènent, dans les circonstances présentes, à une question d'ordre" (24 juin 1940) ; décrets et correspondance relatifs à la délimitation (réduction ou extension) de la zone des armées (septembre 1939-juin 1940) ; la suppression de la zone des armées face à l'Italie dans le sud-est et en Afrique du nord devrait avoir les meilleurs effets pour nos relations avec cette puissance (16 novembre 1940) ; (d.5) contrôle de l'information, notamment contrôle postal : correspondance générale (septembre-octobre 1939) ; notes sur les causes des retards anormaux constatés dans la correspondance civile, mesures pour y remédier (14 septembre 1939) ; le retard systématique est actuellement réduit à un jour (zone des armées et départements côtiers), la correspondance téléphonique est libre dans les régions intérieures, fonctionnement du contrôle télégraphique, rôle du 5ème bureau, destinataire des interceptions (23 septembre 1939) ; propositions pour assurer la direction et la centralisation des divers contrôles des transmissions (23 septembre 1939) ; directives relatives à la centralisation (au 5ème bureau de l'E.M.A.) des services de contrôle des correspondances et de la circulation (5 octobre 1939) ; notes sur les organes coordinateurs des services spéciaux aux frontières et leurs zones d'action (29 juin 1926, 21 octobre 1939) ; interdiction de soumettre au contrôle la correspondance des hautes personnalités, ministres, parlementaires, incidents survenus, sanctions (septembre-octobre 1939) ; décrets-lois du 9 septembre au sujet de l'interdiction éventuelle des services de contrôle postal en vue de vérifier l'application des mesures de contrôle monétaire ; régime transitoire du fonctionnement des commissions de contrôle postal en ce qui concerne la surveillance de la circulation des capitaux (7 octobre 1939) - contrôle téléphonique : correspondance générale relative aux services d'écoute (septembre-décembre 1939) ; composition de la commission de contrôle téléphonique de la région de Paris (23 septembre 1939) ; lettre de Paul Reynaud à Daladier en vue de remédier à la mauvaise organisation du contrôle téléphonique (10 avril 1940) ; - contrôles radio télégraphique et radiophonique : directive chargeant le 5ème bureau de l'organisation et du fonctionnement du bureau central de triage et de répartition des écoutes radiotélégraphiques étrangères (22 mai 1940) ; note sur le contrôle radiophonique (12 septembre 1940) ; décret interdisant l'importation et l'exportation de pigeons voyageurs (6 septembre 1940) ; (d.6) sécurité, circulation, espionnage, étrangers. Instruction ministérielle pour l'application du décret du 15 mai 1939 relatif à la protection contre les tentatives d'espionnage économique (22 septembre 1940) ; lettre au sujet de la circulation des fonctionnaires du département des travaux publics dans la zone des armées et des cartes dont ils devraient être pourvus

(25 septembre 1940) ; décret du 18 novembre relatif aux mesures à prendre à l'égard des individus pour la défense nationale ou la sécurité publique - étrangers : législation relative aux étrangers, notamment délivrance de la carte d'identité, avec exonération pour certaines catégories d'entre eux de la taxe afférente (septembre 1939 - juin 1940) ; décret du 18 novembre relatif à l'admission des officiers étrangers, servant à la légion étrangère avec un grade d'officier ou de sous-officiers, à servir sur tous les théâtres d'opérations ; décret du 12 décembre relatif à "l'utilisation des étrangers sans nationalité et des autres étrangers bénéficiaires du droit d'asile" ; arrêté autorisant certaines catégories d'étrangers à servir dans la défense passive (21, 26 janvier 1940) ; selon l'attaché militaire français à Rome, des Italiens à Menton et à Tunis auraient des missions particulières à remplir en cas de guerre (20, 25 mai 1940).

2 POLITIQUE DE DEFENSE, CONDUITE DE LA GUERRE

5 N 579

Politique de défense (1920-septembre 1939). (Dossier 1) Etude entreprise par l'E.M.A. à la demande de Paul-Boncour : dans l'hypothèse d'une attaque surprise allemande pénétrant sur notre territoire, délais et moyens nécessaires (effectifs, chars, artillerie) d'une contre-offensive française (27 septembre-10 octobre 1932) ; "memento des points de vue exposés par le général Gamelin" : l'armée française doit être en état de garantir "à elle seule" l'intégrité de notre territoire, il faut qu'elle puisse attaquer l'Allemagne pour soulager la Pologne et la Tchécoslovaquie, "il est aussi à entrevoir qu'elle puisse attaquer l'Italie pour soulager la Yougoslavie", en conséquence il faut reconstituer les grandes unités "ainsi que le demande le Conseil supérieur de la Guerre", des chars de 30 tonnes et de l'artillerie (220, A.L.G.P.) sont également nécessaires (janvier 1934) ; compte rendu par le général Weygand d'un voyage à Bruxelles et à Londres entre les 1er et 8 mai 1935 ; à Bruxelles, le Roi indique qu'aucun accord n'a pu être encore fait avec les Anglais, de même qu'aucune entente politique ou militaire n'existe avec les Pays-Bas ; l'Angleterre a beaucoup évolué (Hitler joue maintenant, pour lui ouvrir les yeux, le rôle joué avant 1914 par Guillaume II) mais des hommes politiques en place s'opposent encore à ce que les états-majors français et britannique travaillent ensemble

pour conclure "des arrangements genre 1912-1914", long en tretien avec Winston Churchill très préoccupé des progrès de l'aviation allemande (11 mai 1935).

Note sur "les données actuelles du problème militaire français" : elle rappelle les grandes lignes de la situation internationale, en dégage les principales données du problème militaire français, précise la mission générale des divers éléments de notre force et fixe le niveau auquel doivent atteindre nos armements (8 février 1938) ; l'Anschluss : "note pour l'E.M.A." du 11 mars 1938, 17 heures, signée Daladier : le gouvernement décide d'appliquer les mesures militaires prévues "à condition de trouver la collaboration britannique" demandée -réponse de Londres : "le gouvernement britannique a déjà fait savoir à Vienne qu'il ne pouvait conseiller au gouvernement autrichien de pousser la résistance au point de déterminer des conséquences contre lesquelles il ne pourrait le garantir" ; Ciano ne veut pas se concerter avec la France et la Grande-Bretagne (11 mars 1938) ; "memento de l'état-major de l'armée sur la conduite générale de la guerre sur terre" : les problèmes de l'offensive et de la défensive examinés sur les différents théâtres d'opérations : nord-est, sud-est, Pyrénées, Afrique du Nord et Levant (15 mars 1938) ; synthèse des renseignements recueillis le 11 mars et dans la nuit du 11 au 12 mars ; note du général Gamelin "sur les conséquences de la réalisation de l'Anschluss" : "un conflit généralisé peut éclater d'un moment à l'autre, brusquement et par surprise. La période de tension politique semble pratiquement ouverte, notre préparation militaire doit être intensifiée sans tarder : c'est la seule chance d'éviter ce conflit" (14 mars 1938) ; note du général Gamelin à Daladier "sur la situation stratégique générale en Europe" dans le cas où le gouvernement serait décidé à s'engager à fond pour soutenir la Tchécoslovaquie : cette situation ne serait pas défavorable si notre action entraînait la Pologne et le reste de la Petite Entente, "étant donné que l'Allemagne n'est pas encore complètement prête, surtout à une guerre menaçant d'être longue : (Nota) "En ce qui concerne la faiblesse actuelle de notre aviation, j'estime qu'il n'y a pas lieu de l'avouer à l'Angleterre" (16 mars 1938) ; note du général Gamelin "sur la situation militaire actuelle dans le monde" : le Reich peut être tenté d'exploiter sans tarder, soit pour la guerre, soit pour une vaste politique en Europe centrale (par mainmise indirecte sur la Tchécoslovaquie), les vastes possibilités que lui offre une situation générale aujourd'hui particulièrement favorable" (29 mars 1938) ; note du général Gamelin à Daladier : "vous renoncez aux augmentations d'effectifs que je vous avais demandées tant en ce qui concerne les deux mois supplémentaires du contingent français, que la 5ème division nord-africaine et même les nouvelles formations coloniales" ; tout en partageant le souci du président "de faire passer au premier plan le rétablissement de

notre puissance aérienne", il estime que "ces créations nouvelles devront être réalisées en temps voulu" ; le déficit en effectifs, joint aux insuffisances de notre production d'armement, crée une situation "d'une gravité exceptionnelle" ; si mon devoir supérieur est de me taire, il me commande de vous exposer à nouveau, personnellement et respectueusement, la portée des décisions que vous avez cru devoir prendre" (8 juin 1938).

Affaire des Sudètes : étude pour le président Daladier, des décisions à prendre au C.S.D.N., "si la France, unie à la Grande-Bretagne, est appelée à venir au secours de la Tchécoslovaquie" ; 3 hypothèses : Allemagne seule, Allemagne et Italie, Allemagne, Italie et Espagne ; l'accent est mis sur la nécessité d'assurer d'abord un blocus étroit de l'adversaire (13 septembre 1938) ; note sur ce que seraient les conséquences d'un abandon de la Tchécoslovaquie, conclusions (p.12) : "si la France reste ferme (dans sa volonté de maintenir l'intégrité de la Tchécoslovaquie), l'Angleterre ne nous abandonnera pas et l'U.R.S.S. remplira également ses devoirs d'alliée. Cependant on peut nourrir les plus graves appréhensions à ce sujet. Il est patent qu'une fraction notable de la droite, inspirée par ses sympathies plus ou moins avouées à l'égard d'Hitler et de Mussolini, toute pleine de son aversion pour le front populaire, et peu préoccupée du reste, désire qu'on abandonne la Tchécoslovaquie. D'un autre côté, il y a toujours à gauche une tradition de pacifisme outrancier. Il y a surtout une immense ignorance des conditions actuelles de l'Europe dans l'ensemble de l'opinion. L'illusion subsiste qu'on peut arriver à sauver la France en abandonnant le reste de l'Europe à l'Allemagne..." (15 septembre 1938) ; note du général Gamelin : "sur le plan militaire terrestre", le seul acte qui mettait la France en état de réaliser une menace face à l'Allemagne serait la mise en place de la couverture, ou, à défaut, l'alerte renforcée (21 septembre 1938) ; cartes sur la situation des forces allemandes le 29 septembre 1938, sur le déploiement de l'aviation allemande le 28 septembre 1938 ; dossier constitué par a) la "note sur la situation actuelle" du général Gamelin du 12 octobre ("c'est aux moyens aériens et antiaériens qu'il convient de réserver une place prépondérante") ; b) les avis des chefs d'état-major (notamment du général Vuillemin : "Aux 5.000 avions modernes de première ligne allemands et italiens, nous ne pouvons rien opposer actuellement et probablement moins de 500 avions au 1er avril 1939. Notre politique doit donc viser à nous assurer la neutralité de l'Italie, observer une stricte neutralité vis-à-vis de l'Espagne gouvernementale, et rompre avec les Soviets") ; c) une note sur le programme militaire dans le domaine terrestre à réaliser, notamment augmentation de 4.000 officiers et 100.000 hommes - l'analyse de ce dossier porte une annotation de Daladier : "il faut faire porter l'effort sur la D.C.A. et l'aviation... Le chiffre de 25 milliards

pour la Défense nationale est un maximum" (15 octobre, 4 novembre 1938) ; note du général Gamelin du 19 décembre 1938 sur le programme d'hégémonie du Führer qui "entend désagréger la Pologne, la Roumanie et l'U.R.S.S. : d'après une haute personnalité militaire allemande, l'Allemagne et l'Italie n'envisagent pas une guerre contre la France mais un chantage militaire basé sur la supériorité de l'aviation germano-italienne par rapport à l'aviation franco-britannique. "Avant toute action contre la France, Hitler exigera que le compte de la Pologne soit réglé... (Si cela se produit au printemps 1939) la question tunisienne se trouverait posée en été ou automne 1939" - observations du général Gamelin : prévoir à bref délai une action de force contre la Pologne : "seul l'effort militaire intense... peut nous permettre de faire face à cette épreuve nouvelle, étant entendu qu'il s'agira désormais d'une guerre de longue durée d'où résultera le sort du monde entier" (22 décembre 1938) ; note du général Gamelin confirmant l'imminence de la menace allemande et indiquant les raisons valables qu'ont les Allemands de "brusquer les affaires" (27 décembre 1938) ; analyse d'une note du général Gamelin "sur la direction d'une guerre de coalition", il faut préparer dès à présent la coordination des opérations interalliées (3, 6 février 1939).

Daladier constatant que "depuis le 15 mars, le Reich a transformé la situation de l'Europe centrale", demande au général Gamelin "son point de vue personnel sur les diverses actions qui pourraient être entreprises par l'Allemagne et l'Italie" (29 mars 1939) ; "procès-verbal des décisions prises au cours de la conférence tenue au ministère de la Guerre le 9 avril 1939" : il est décidé, "par mesure de précaution", et pour être "en mesure d'agir initialement contre l'Italie avec le maximum de vigueur" de porter notre flotte en Méditerranée ou à proximité immédiate, d'avertir les Anglais de cette décision ainsi que de celle de porter notre effort aérien initial vers le sud-est "ce qui en traîne pour eux la nécessité de se couvrir plus fortement sur notre territoire", tour d'horizon diplomatique de Georges Bonnet caractérisant l'attitude des divers pays : Grande-Bretagne, Pologne, Turquie (elle n'envisage pas un coup de force contre Alexandrette), Grèce, Yougoslavie ("attitude douteuse"), Espagne (neutralité), Portugal (9 avril 1939) ; procès-verbal de la réunion tenue au ministère de la Guerre le 23 août : pour tenir nos engagements vis-à-vis de la Pologne, il sera nécessaire de prescrire la mise en place de la couverture et la mobilisation générale, "le général Gamelin et l'amiral Darlan indiquent qu'il y aurait intérêt à obtenir la neutralité absolue de l'Italie, M. Georges Bonnet répond qu'il est possible de tenter quelque chose en ce sens", état de nos moyens (23 août 1939) ; texte du traité germano-soviétique diffusé par l'agence Havas (24 août 1939).

(D.2) Coopération franco-britannique - Observations du général

Denain sur un projet de pacte aérien franco-britannique, pour parer au danger d'une attaque brusquée allemande (17 février 1935), projet britannique de convention aérienne, observations des Affaires étrangères : "le pacte aérien n'apporterait rien à la France qui ne lui fût déjà donné par le traité de Locarno. Par contre la France assumerait des charges nouvelles, que nous sommes disposés à accepter, mais qui appellent une contre partie, à savoir l'organisation de cette assistance immédiate que Locarno prévoyait, mais qu'il n'a pas rendu effective" (20 avril - 15 mai 1935) ; en exécution des décisions prises au Comité permanent du 8 décembre 1937, et à la suite d'une requête du secrétaire général du C.S.D.N., le département de la Guerre demande au général Gamelin son avis "sur la consistance générale" qu'il souhaiterait voir donner à ces accords (4 février 1938) ; lettre du général Gamelin : la situation actuelle rend nécessaire l'organisation, sur le plan militaire, de nos alliances, les accords d'états-majors les plus importants et les plus urgents sont ceux à conclure avec la Grande-Bretagne - "la situation semble d'ailleurs assez grave pour lui faire surmonter sa répugnance bien connue de tous engagements formels" (4 avril 1938), observations des Affaires étrangères à ce sujet : "il ne paraît pas opportun de donner l'impression que les accords seraient dirigés plus contre l'Italie que contre l'Allemagne : l'Angleterre attache en effet une très grande valeur au récent accord anglo-italien... Il serait vain de poursuivre un resserrement de nos ententes militaires avec la Pologne, la Roumanie et la Yougoslavie si nous restons dans l'impossibilité de donner suite aux promesses faites à ces pays pour les fournitures de matériel (2 mai 1938) ; projet de profiter de l'occasion du passage en France du ministre de la Guerre britannique Hore Belisha pour relancer la question des accords d'état-major actuellement en sommeil (14 avril - 4 mai 1938) ; note du secrétariat général du C.S.D.N. sur "les conditions optima de la collaboration militaire franco-britannique" : création d'un organisme interallié de direction de la guerre, mise sur pied par l'Angleterre d'un corps expéditionnaire en relation avec l'importance de sa population et déploiement en France et en Afrique du Nord d'une partie importante des moyens aériens britanniques, enfin constitution d'un organisme militaire interallié de direction militaire de la guerre, la mise hors de cause de l'Italie pourrait être cherchée en première urgence (24-26 avril 1938) ; lettre des Affaires étrangères sur les résultats des négociations franco-britanniques du 28 avril à Londres, le gouvernement britannique précise que l'assistance terrestre ne saurait dépasser l'envoi de deux divisions incomplètes, Daladier charge Gamelin de coordonner les contacts d'état-major (6, 11, 14 mai 1938) ; lettre de Churchill à Daladier pour lui demander les estimations françaises des forces aériennes allemandes (3 mai 1938), réponse de Daladier :

nombre d'avions en service (3.090 au 1er janvier 1938), caractéristiques... "l'armée de l'air allemande est une arme essentiellement offensive destinée à agir en masse et par surprise" (16 mai 1938) ; lettre de remerciements de Churchill à Daladier avec en annexe une note sur l'armée allemande au 1er juin 1938 et une évaluation des forces aériennes et terrestres au 1er avril 1940 (6 juin 1938) ; la position britannique est caractérisée par : politique d'apaisement général, effort pour combler les lacunes dans les armements ; questions qui seront traitées à Paris lors du voyage des ministres anglais (18 novembre 1938) ; état des forces maritimes, aériennes et terrestres britanniques, concours qu'on peut en attendre (22 novembre 1938) ; analyse d'une note de l'attaché militaire à Londres : faiblesse militaire de la Grande-Bretagne, en particulier dans le domaine de l'armement, liste des grandes unités avec leurs délais de mobilisation, situation du potentiel de guerre économique et financier (22 novembre 1938) ; compte rendu des conversations franco-britanniques du 24 novembre 1938 ; les Britanniques demandent que les conversations d'état-major soient établies sur la base d'une guerre contre l'Italie et l'Allemagne réunie, les Affaires étrangères approuvent, Daladier charge Gamelin de centraliser et coordonner toutes les conversations entreprises (21 - 24 février 1939) ; conversations d'état-major franco-britanniques à Londres : note de Gamelin sur la conception stratégique de la guerre, c'est sur l'Italie que doivent porter les premiers efforts offensifs franco-britanniques (8, 9 mars 1939) ; résultats des conversations d'état-major des 29 mars-4 avril : les Britanniques au début des conversations étaient obsédés par la défensive, ce n'est que peu à peu qu'ils ont admis l'offensive, contre l'Italie d'abord puis contre l'Allemagne, un renforcement de leurs forces terrestres est nécessaire (6,12,21 avril 1939) ; note du général Gamelin au général Lelong sur la coopération franco-britannique hors d'Europe et d'Afrique du Nord, et notamment à la frontière syro-palestinienne : aide à apporter dans cette région aux Britanniques (22, 28 avril, 2 mai, 26 juin 1939) ; échange de lettres entre le général Gamelin et le général Gort (3 mai 1939) ; deuxième phase des conversations franco-britanniques, du 24 avril au 4 mai 1939 : envoi échelonné des forces anglaises sur le continent, répartition des objectifs sur les différents théâtres (8 mai 1939) ; collaboration franco-britannique en matière de fabrications d'armement (mai-juillet 1939) ; détachement de deux officiers britanniques auprès du secrétariat du C.S.D.N. (10, 11 juillet 1939) ; résultats des conversations de Rabat sur la coopération franco-britannique en Afrique du Nord relative à l'Egypte, la Libye, Tanger, Gibraltar, divergences entre Français et Britanniques au sujet d'une occupation de Tanger, menace d'une attaque brusquée italo-allemande contre l'Egypte avec comme objectif le canal de Suez (2 juin, 17-20

juillet, août 1939) ; organisation du commandement interallié: Chamberlain est d'accord pour inclure dans le Conseil suprême "les plus hautes autorités militaires responsables pour l'exécution des décisions du Conseil" (2-23 août 1939).

(d.3) Relations franco-italiennes. Rapport du général Gamelin sur ses entretiens avec Badoglio et Mussolini : les conversations ont été "cordiales et même affectueuses", les opérations en Abyssinie n'affaibliront pas les forces continentales italiennes, la décision de "marcher d'accord avec la France" a été irrévocablement arrêtée par le gouvernement (29 juin 1935) ; le conflit italo-éthiopien, répercussions possibles sur les relations franco-italiennes : note du 2ème bureau de l'E.M.A. sur les mesures de précaution que la France pourrait être amenée à prendre (9 septembre 1935), résumé des renseignements reçus à la date du 17 septembre 1935, procès-verbaux des réunions au ministère de la Guerre des 19 et 26 septembre 1935 : mesures prises (renforts pour Djibouti) et à prendre, hypothèses sur l'éventualité d'un conflit anglo-italien (19 et 26 septembre 1935), réunion du 17 octobre : exposé des événements, étude du problème de stockage notamment des combustibles liquides et carburants de remplacement (17 octobre 1935), réunion du 31 octobre, discussion sur la fabrication des essences synthétiques (31 octobre 1935) ; "le conflit italo-éthiopien et la France", étude anonyme provenant de Genève, sur les difficultés pour la France d'opérer un choix entre l'Angleterre et l'Italie, la seule politique française "à peu près sûre" (p.41) est celle de la sécurité collective (l'application loyale du Pacte de la Société des Nations) fondée sur une collaboration étroite avec l'Angleterre "réveillée" (19 octobre 1935) ; situation des forces aériennes italiennes en Méditerranée et en Afrique, mise en service d'appareils de bombardement modernes, puissance de bombardement, caractéristiques des appareils, rayons d'action (5 novembre 1935) ; étude "l'alliance France-Italie : c'est du point de vue militaire la paix de l'Europe assurée", comparaison entre la situation fin 1935 et celle résultant de l'Anschluss (11 mars 1938), il y a eu rupture des axes Paris-Bruxelles et Paris-Rome, la France n'a pas de direction stratégique possible et payante contre l'Allemagne en partant du front nord-est, faiblesses de l'armée française, "il faut recréer l'axe Paris-Rome (seul moyen de s'opposer à la poussée allemande en Europe centrale), quel que soit le prix de notre accord avec Rome, il ne sera jamais trop cher" (13 mars 1935) ; lettre de Ciano à François Poncet : "les accords du 7 janvier 1935 n'ont jamais été mis à exécution et, par suite de l'attitude française lors du conflit italo-éthiopien, ils sont "historiquement dépassés" (17 décembre 1935) ; réponse du gouvernement français (25 décembre 1935) ; renforcement des forces françaises en Tunisie et Algérie orientale pour parer à la

menace italienne en Libye, Daladier insiste sur la nécessité d'agir vigoureusement contre l'Italie dès le début des hostilités, aussi bien avec l'aviation de bombardement qu'avec les forces navales, les Anglais seront avertis que nous portons notre effort aérien initial vers le sud-est, directives pour l'action éventuelle des forces aériennes en territoire italien (27 février, 9, 14 avril 1939) ; le général Gamelin demande un crédit de 2 millions de francs pour préparer une action politique en Afrique orientale italienne (13 juin 1939) -dossier sur l'armée italienne : effectifs en octobre 1937, possibilités au printemps 1938 en cas d'agression italo-allemande contre la France, "hypothèse sur les forces terrestres italiennes au printemps 1939" : le front des Alpes pourrait devenir "un front d'effort" avec action en direction de Lyon ou de Marseille, et une menace grave pour nos communications avec l'Afrique du Nord (octobre 1937-printemps 1938) ; situation de l'aviation italienne, organisation, effectifs, production aéronautique, caractéristiques des avions (1er janvier 1938) ; (d.4) guerre d'Espagne : note du général Gamelin au sujet des conséquences stratégiques d'un succès de France, mesures à prendre (15 mars 1938) ; (d.5) Allemagne : articulation, effectifs et matériels de l'année de l'Air (au 1er janvier 1938, le Reich dispose de 2.000 avions modernes), usines, augmentation de la production, caractéristiques du J.U. 88 (27 avril, 2 décembre 1938) ; situation actuelle de la Marine, de l'aéronavale, des bases, programme naval (27 avril 1938).

(D.6) Relations franco-tchécoslovaques. Texte du traité d'alliance et d'amitié entre la Tchécoslovaquie et la France du 25 janvier 1924 et lettres échangées au sujet de ce traité entre Poincaré et Benès relatives à la coopération militaire entre les deux pays en vue de parer à une agression par un ennemi commun (25, 26, 31 janvier 1924) ; texte de l'accord de Locarno entre la France et la Tchécoslovaquie, signé par Briand et Benès (16 octobre 1925) ; situation de l'aviation militaire, organisation, effectifs, matériel, fin 1937 il y a environ 400 appareils de ligne (1938) ; "la question tchécoslovaque" : état des forces terrestres et aériennes, tchécoslovaques et allemandes, dans le cadre d'une attaque allemande contre la Tchécoslovaquie, l'Italie apparaît comme un facteur prépondérant -"une action rapide, menée d'abord par nos seules forces de couverture, n'est possible que si l'Italie est neutre ou amie, dans le cas contraire, rien de sérieux ne semble pouvoir être tenté au plus tôt avant la mise sur pied de l'ensemble de nos forces" ; état des forces anglaises : un appui efficace ne semble pas devoir intervenir avant un long délai, sauf en ce qui concerne la Marine (15 mars 1938) ; "note du général Gamelin sur l'action possible de la France en faveur de la Tchécoslovaquie", la puissance de notre action dépendra de l'attitude de l'Italie (27 avril 1938) ; analyse des dispositions nous liant à la Tchécoslovaquie, "en cas d'attaque non provoquée

de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne, la France est tenue de lui prêter son assistance (traité de Locarno) ; il n'y a pas de convention militaire générale, mais seulement une entente "convention F.T.A." (des 1er juillet 1935, 30 avril 1937) visant l'envoi de deux groupes d'aviation, les conversations d'état-major (juillet 1934) n'ont constitué qu'en échanges de vue et en conseils de la part de l'état-major français, sans engagement précis de notre part" (2 juin 1934) ; envoi aux Affaires étrangères de la lettre du général Gamelin "relative à la conversation qu'a eu récemment le général Faucher avec M. Benès" et réponse de Georges Bonnet : hostile au rétablissement du service de 3 ans par les Tchécoslovaques (mais il ne tentera pas d'en dissuader le gouvernement de Prague), il donne son accord pour que l'état-major français s'entretienne avec l'état-major tchèque avant d'entamer avec l'U.R.S.S. des négociations militaires (12 juillet - 20 août 1938) ; l'envoi de deux groupes d'aviation est maintenu, malgré les difficultés résultant de l'Anschluss, mais cet envoi n'interviendra qu'après la mobilisation des forces aériennes françaises (7-9 septembre 1938) ; étude de notre attaché de l'Air à Berlin sur le "facteur aérien dans le conflit germano-tchécoslovaque" : caractéristique d'une attaque aérienne brusquée, résultats attendus par le commandement allemand (10, 26 octobre 1938) ; (b. 7) Relations franco-polonaises. Le général Sikorski demande quel serait le concours éventuel que l'industrie française pourrait apporter à l'aéronautique polonaise pour des approvisionnements en temps de guerre, note sur ce sujet, état de l'aviation polonaise et de ses besoins pendant les 6 premiers mois de guerre (24 juillet, 21 et 26 septembre 1925) ; lettre de Gamelin au sujet des relations franco-polonaises : le maréchal Rydz Smigly paraît changé complètement de position depuis son voyage en France il y a deux ans, "le problème se pose de savoir s'il faut désormais continuer à fournir à la Pologne du matériel moderne, au détriment de nos propres besoins" (12 octobre 1938) ; Daladier approuve les propositions de Gamelin au sujet de la collaboration des aviations française et polonaise (31 mars 1939) ; la Pologne a besoin d'armement mais ne possède pas de crédits nécessaires pour en acheter : d'après notre ambassadeur à Varsovie (Léon Noël), il faut étudier "les modalités de l'aide qui pourrait, dès le premier coup de canon, être proposée à la Pologne et acceptée par l'U.R.S.S.", le général Gamelin, approuvé par Daladier, répond que nous n'avons pas les moyens, en dehors des conventions déjà arrêtées, de fournir du matériel supplémentaire à la Pologne, on étudiera en accord avec la Grande-Bretagne la possibilité d'une aide financière à la Pologne, enfin le général Gamelin est chargé de coordonner "les conversations à mener avec les autorités militaires polonaises dans les domaines terrestre, aérien et éventuellement maritime" (avril 1939) ; les Polonais sont disposés

à favoriser une collaboration franco-polonaise en matière d'aviation, situation de l'aviation polonaise (avril, 5 mai 1939) ; projet de protocole destiné à fixer l'interprétation des accords politiques existant entre la France et la Pologne en vue de préciser leurs engagements d'assistance mutuelle, protocole résumant les conversations tenues à Paris les 15-17 mai et qui "se trouvera prendre le caractère d'accord d'état-major lorsque sera signé l'accord politique actuellement en préparation" (15-20 mai 1939) ; l'aide financière nécessaire à la Pologne a été précisée, elle s'élève à 2 milliards : Gamelin écrit que les chefs d'état-major généraux ont conclu à la nécessité de donner la priorité à la Pologne en ce qui concerne les armements terrestres et aériens : "Avec le ministre des Affaires étrangères et notre ambassadeur à Varsovie, je crois qu'un sacrifice financier immédiat doit être consenti par la France et l'Angleterre", Daladier donne son accord (juin 1939) ; les Polonais considèrent comme nettement insuffisantes les offres de crédit faites par les autorités britanniques, ils recherchent principalement un emprunt en vue d'acheter du matériel militaire aux Etats-Unis (8 juillet 1939) ; voyage du général Ironside en Pologne en vue d'examiner la situation actuelle sur le plan militaire (13 juillet 1939) ; tableaux du matériel de guerre pouvant être cédé à la Pologne (1er août 1939).

(D. 8) Relations franco-roumaines. Texte du traité franco-roumain signé à Paris le 10 juin 1926 ; le gouvernement roumain demande la collaboration de Renault pour fabriquer des chars et des chenillettes, lettre des Affaires étrangères : "au moment où la Roumanie manifeste la volonté de résister à l'emprise allemande, il est plus nécessaire que jamais de poursuivre et d'étendre autant que possible la collaboration franco-roumaine en matière d'armement qui certainement n'est pas étrangère à l'attachement que la Roumanie continue de témoigner à notre pays" (14 mai 1938) ; et avis de Léger : il accepte que Weygand s'arrête 24 h à Bucarest, mais il écouterait les demandes qui lui seront faites sans prendre d'engagement (1er mai 1939) ; tableau des matériels pouvant être fournis immédiatement, susceptibles d'être livrés par tranches successives, ou dont la livraison ne peut être envisagée avant longtemps (1er août 1939) ; le gouvernement roumain, par l'entremise de son ambassadeur à Londres, pressent l'Angleterre pour acheter le matériel nécessaire à l'armement de 15 divisions nouvelles (27 août 1939) ; (d. 9) relations franco-grecques. Les Affaires étrangères signalent l'importance de l'occupation de Salonique par les Alliés, dès le début des hostilités, ce qui entraînerait la Yougoslavie à se prononcer en notre faveur et parerait à la menace italienne sur la Grèce par l'Albanie ; réponse du général Gamelin : il faut baser dès le temps de paix au Levant les forces françaises destinées à être envoyées à

Salonique, prévoir à cet effet avec les Britanniques une opération navale, installer à Salonique une autorité militaire française importante - accord de Daladier (25 mai, 3-8 juin, 7-22 juillet 1939) ; (d. 10) relations franco-turques. Rapport du général Weygand sur sa mission à Téhéran (après un passage en Irak qui "a confirmé dans l'esprit du général Weygand la conviction qu'il ne paraît pas possible de résoudre d'une façon durable le problème syrien en faisant abstraction des questions turques et des questions arabes"), à Ankara (le rapport (1) insiste sur l'importance de "la force turque, facteur considérable dans les Balkans et le Proche-Orient") et à Bucarest : "l'impression générale laissée par cet entretien (avec le Roi) est à l'opposé de celle recueillie à Ankara : irrésolution et faiblesse entretenues par une croyance erronée que tout préparatif d'action, toute collaboration avec les Russes constituent un danger parce que l'un et l'autre seraient considérés par l'Allemagne comme une provocation susceptible de déclencher la guerre. Mais il est équitable de dire que cette pusillanimité est en partie justifiée par l'état médiocre des forces militaires de la Roumanie" (11 mai 1939) ; rapport du général Huntziger sur sa mission à Ankara et à Londres (17 juillet-4 août 1939) pour la mise sur pied d'une convention militaire tripartite franco-anglo-turque : il a été admis que la convention à établir devait "se borner à envisager les mesures initiales à prendre automatiquement en cas de conflit" (p. 2) ce qui a été accepté par les Turcs, les discussions ont porté sur le danger bulgare, le Dodécannèse, Salonique, l'attitude soviétique, les cessions de matériel de guerre à la Turquie ; la conclusion (p. 8-9) insiste sur la nécessité d'organiser "le front d'Orient", "dans les Balkans, nous avons signé une garantie à la Grèce et à la Roumanie et signé virtuellement un traité d'alliance avec la Turquie ; la Yougoslavie tend à se retourner vers nous, mais la Bulgarie reste énigmatique, c'est-à-dire dangereuse. Sur cet échiquier, la pièce maîtresse est incontestablement la pièce turque par son armée, son unité et sa position géographique ; la Grèce, la Yougoslavie et la Roumanie manquent de solidité. Bref le front d'Orient a opposer à l'Allemagne et à l'Italie est encore invertébré ; il n'est pas réellement constitué... Nous n'avons encore en main que des espérances pour la constitution de ce front défensif d'Orient qui doit former le blocus de l'Italie vers l'Est et interdire à l'Allemagne son ravitaillement en pétrole roumain" ; résultats obtenus à Londres, en tente sur la nécessité de "dépanner" immédiatement le projet de traité tripartite, d'entreprendre sans délai un effort continu pour constituer le front d'Orient, d'accorder à la Turquie, "clef de voûte de ce front", une aide matérielle-

(1) Cf. ci-dessous fonds de l'attaché militaire en Turquie, carton 7 N 3256 d.2.

envoi immédiat des avions de chasse et de quelques matériels anti-aériens réclamés par les Turcs ; procès-verbal des entretiens du 3 août au War-Office (11 août 1939).

(d. 11) Cessions de matériels militaires à l'étranger : nouvelle réglementation pour la cession du matériel militaire à l'étranger : aucune exportation ne sera autorisée si le ministre militaire compétent ne donne pas son approbation, en accord avec celui des Affaires étrangères (6 septembre 1935) ; projet de refonte des règlements sur les cessions avec organisation, au ministère de la Défense nationale, d'un service des cessions de matériels à l'étranger (24 juin - 7 juillet 1939) ; mesures à prendre en vue d'une collaboration franco-anglaise en matière d'armements et de cessions de matériel à des pays étrangers, attributions respectives des organismes intéressés (26 juillet 1939) ; cessions de matériel de guerre à la Tchécoslovaquie : demande tchèque pour la livraison gratuite urgente de 60 mitrailleuses de 20 mm en vue de l'armement de l'aviation (19 août, 2 septembre 1938) ; cessions de matériels "aux cinq puissances amies de l'est européen" : Pologne, Roumanie, Grèce, Turquie et Yougoslavie - Procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major généraux : l'ordre d'urgence des cessions est : Pologne, puis Roumanie, Grèce, Turquie sur le plan terrestre et aérien ; sur le plan maritime : Grèce, Turquie, Pologne, Roumanie (16 juin 1939) ; le général Gamelin signale la nécessité, pour la France et la Grande-Bretagne, d'apporter une aide matérielle importante, en matière d'armements, à la Pologne, à la Roumanie, à la Turquie, à la Grèce et éventuellement à la Yougoslavie : Daladier donne son accord, prescrit de déterminer le total des besoins à satisfaire et fait pressentir le gouvernement britannique en vue d'obtenir son accord (16 mai-19 juin 1939) ; le total des demandes de matériel (reçues et probables) formulées par la Pologne, la Turquie, la Roumanie, la Grèce et la Yougoslavie représente une somme de 2 458 millions de francs, une première tranche de crédits portant sur 1 038 millions pourrait être accordée sous réserve de leur utilisation avant le 31 mars 1940 : tableau par pays des crédits accordés (1er-21 août 1939) ; cessions de matériels à la Grèce : liste du matériel pouvant être livré à la Grèce dans l'immédiat - par tranches successives - pas avant longtemps (1-12 août 1939) ; la Grèce demandant que soit réglée la question, en instance depuis plusieurs mois, des livraisons d'armement, le général Gamelin donne la liste des matériels pouvant être livrés soit immédiatement, soit avant le 31 mars 1940 (8-19 août 1939) ; cessions de matériels à la Turquie : pour la réorganisation des industries de guerre et l'achat de matériels, Ankara demande un crédit de 60 millions de livres, ces facilités mettraient en outre le gouvernement turc à même de libérer graduellement le commerce extérieur du pays de l'emprise allemande (15 juillet

1939) ; télégramme du général Huntziger : il demande instamment qu'à titre de geste symbolique une livraison de matériel, même en faible quantité, soit consentie -elle pourrait être constituée par un groupe de 105 c et 20 canons antichars de 25 mm- Gamelin donne son accord pour un groupe de 105 c Schneider (envoyé immédiatement) mais non pour les canons antichars - Ankara insiste pour en recevoir quelques-uns (20-24 juillet 1939) ; liste des matériels pouvant être livrés par tranches successives (1er août 1939) ; la Turquie insiste pour qu'une livraison soit faite sans attendre la mise au point du règlement financier et pour qu'on donne à Ankara des indications approximatives sur les dates d'expédition du matériel - accord de Daladier - liste arrêtée par Gamelin du matériel pouvant être cédé immédiatement à la Turquie (2-11 août 1939) ; liste du matériel qui sera cédé immédiatement et notification de l'ambassade de Turquie en France (18-26 août 1939) ; cessions de matériels à la Yougoslavie : avis du général Gamelin sur les livraisons qui peuvent être effectuées dans l'immédiat et en novembre 1939 (17-21 juillet 1939) ; (d. 12) relations franco-soviétiques : "memento sur l'aviation soviétique" : grande capacité de l'industrie aéronautique, importance numérique de la flotte aérienne - près de 4 800 appareils, mais un grand nombre sont déclassés (19 janvier 1938) ; renseignements sur l'industrie aéronautique, si nous devons être amenés à collaborer avec l'U.R.S.S., il faut dès à présent préparer cette collaboration (4 mai 1938), le refus de poursuivre les conversations sur l'organisation d'une collaboration franco-soviétique en cas de conflit a laissé aux Soviétiques une vive amertume, il y a des possibilités d'échanger un grand nombre d'avions de chasse soviétiques contre une aide technique française ainsi que la livraison de prototypes et, peut-être, de matériel d'artillerie - le secrétariat général du ministère est opposé à toute fourniture de matériel (1er-19 mai 1938) ; le département de l'Air renonce à acheter des avions soviétiques du type I 86 en raison des performances trop faibles de ceux-ci, il est impossible de céder des matériels d'artillerie lourde et anti-aériens à l'U.R.S.S., la collaboration avec l'U.R.S.S. pourrait consister en envoi de techniciens français civils en U.R.S.S. ou en cession de licences de fabrication, celles-ci ne portant que sur des matériels sur lesquels le secret ne devrait pas être gardé (11 juillet 1938) ; Molotov ayant accepté l'envoi, dans un délai de 8 à 10 jours, de délégations militaires à Moscou, les Affaires étrangères demandent à Londres d'abrèger la longueur de ce délai "dans les circonstances actuelles trop prolongé" (28 juillet 1939) ; (d. 13) relations franco-américaines : entretien Daladier-Bullitt(1), celui-ci pourrait proposer à Hitler la réunion d'une conférence internationale à La Haye (27 septembre

(1) Voir également carton suivant, dossier 4.

1938) ; (d.14) relations franco-suisse : il faudrait entamer avec le gouvernement suisse des conversations en vue d'obtenir sur la question d'Huningue un règlement favorable aux intérêts de la France, en abolissant les servitudes qui apportent une gêne considérable à l'organisation de la défense de Haute-Alsace (12 mai 1938) ; (d. 15) relations franco-luxembourgeoises : projet relatif à la préparation de la défense de la frontière orientale du Grand-Duché (1921) ; (d. 16) relations franco-chinoises : la guerre sino-japonaise a révélé une Chine unifiée, plus forte qu'on ne pouvait le supposer : la France doit jouer la carte chinoise contre le Japon et ravitailler la Chine (28 mars 1938) ; il serait important que les puissances occidentales prêtent leur appui à la Chine pour s'opposer à l'impérialisme nippon (6 mai 1938) ; examen des bases d'une éventuelle coopération franco-chinoise (26 mai 1938) ; demande d'audience d'un général chinois, refus de Daladier (1er juillet 1938).

5 N 580

Conduite de la guerre (septembre 1939-juin 1940). (Dossier 1) Lettre de Daladier au général Gamelin : projet de directives initiales aux forces terrestres et aériennes (aider la Pologne, mais sans affaiblir notre puissance, se tenir prêtes face à l'Allemagne et éventuellement l'Italie) et aux forces maritimes (assurer la liberté du ravitaillement et des transports de troupes, coopérer avec la flotte britannique contre la Marine allemande et éventuellement contre l'Italie), en outre "il importe de poursuivre la constitution d'un groupement de forces franco-britanniques dans l'Orient méditerranéen" (6-7 septembre 1939) ; tableau des hypothèses à envisager, notamment pour le proche avenir 1) attaque massive allemande à l'ouest : c'est avant tout un problème purement militaire. 2) défensive allemande à l'ouest : "cela nous laisse le temps de nous armer" - parallèlement, action de l'U.R.S.S. vers la Roumanie et les Détroits : soutenir la résistance des Balkans, inciter l'Italie à prendre la tête d'un front balkanique (5 octobre 1939) ; étude de l'hypothèse où l'Allemagne resterait sur la défensive jusqu'au printemps 1940 : cette éventualité serait favorable à la France et à la Grande-Bretagne - par le renforcement de leurs forces - et défavorable à l'Allemagne - par les effets du blocus (15 octobre 1939) ; autre note sur la même question : dans l'hypothèse précitée, il faut mettre ce répit à profit pour arrêter au plus tôt notre plan de guerre tant sur le plan interallié que sur le plan français (6 novembre 1939) ; comparaison entre les forces blindées françaises, anglaises et allemandes : dans l'ensemble, les chars allemands sont très légers, inférieurs aux français au point de vue blindage, mais "leur grande mobilité pourrait leur permettre d'obtenir, en cas d'invasion de la Belgique

et de la Hollande, des gains appréciables avant que nous ayons la possibilité d'intervenir" (2 décembre 1939) ; "note sur la conduite stratégique de la guerre" : "dans l'état actuel des forces et des fortifications en présence sur le front occidental, une issue rapide et victorieuse de la guerre semble conditionnée avant tout par les théâtres d'opérations extérieurs éventuels" - il faut créer des théâtres de diversion (Finlande et Scandinavie, Caucase) pour disperser les efforts de l'ennemi et ainsi user ses moyens, ce qui permettra ensuite aux Franco-britanniques "de monter des actions décisives sur le front occidental, fructueuses et rapides si elles se déroulent par la Belgique et les Pays-Bas" (30 décembre 1939).

Lettre de Gamelin à Daladier : "l'équilibre existant actuellement sur notre front nord est en voie de se rompre à l'avantage de nos adversaires", l'Allemagne pouvant disposer dans deux mois de 160 divisions au moins contre 105 franco-britanniques (7 janvier 1940) ; il faut arrêter dès maintenant notre plan de guerre pour le printemps 1940 : c'est affaire de coalition (Conseil suprême) et de gouvernement (Comité de guerre), des propositions concrètes ont été demandées par lettre du 11 novembre 1939 (1) au général Gamelin, "rien n'a été fait jusqu'à présent" (8 janvier 1940) ; nouvelle demande en ce sens de Daladier au général Gamelin (13 janvier 1940) ; plan de guerre de Gamelin pour le printemps 1940 : situation et possibilités militaires comparées des belligérants au printemps 1940, conduite à suivre par les Alliés: avant d'attaquer l'Allemagne il faut réaliser la supériorité en armements terrestres et aériens, que l'on peut espérer obtenir "vers le printemps 1941" (26 février 1940) ; projet de réorganisation des "organismes de conduite de la guerre" (9 mars 1940) ; "présentation éventuelle au Comité de guerre du plan de guerre établi par le général Gamelin" (10 mars 1940) ; "nouvelle note sur la conduite de la guerre" à la suite de l'armistice russo-finlandais, avec lettre d'envoi du général Gamelin - divergence entre ce dernier et l'amiral Darlan au sujet de "la nécessité d'une action diplomatique sur l'Italie préalablement à une action militaire en Transcaucasie" (15 mars 1940) ; analyse de la note du général Gamelin: "l'armistice russo-finlandais doit nous inciter à agir plus vite et plus énergiquement", en resserrant le blocus, en bombardant les puits de pétrole du Caucase, en commençant dès que possible les opérations de mines fluviales pour paralyser les transports intérieurs de l'Allemagne (18 mars 1940) ; réunion du cabinet de guerre du 23 mars 1940 : nécessité de resserrer le blocus de l'Allemagne dans les deux secteurs les plus importants : côtes norvégiennes, Mer Noire et Transcaucasie (26 mars 1940) ; discours

(1) Voir ci-dessous dossier 3.

de Paul Reynaud : "le devoir du gouvernement est clair : faire la guerre. La faire dans tous les domaines... Cette dure guerre, nous la gagnerons" (26 mars 1940) ; réunion du Comité de guerre du 9 avril : à la suite de l'attaque allemande sur le Danemark et la Norvège, il faut occuper Narvik le plus tôt possible - "en vue de reprendre l'initiative des opérations, la France doit s'efforcer d'obtenir de la Belgique qu'elle comprenne tout l'intérêt qui s'attache pour elle à ce que le mouvement en avant de nos troupes précède l'attaque allemande" (11 avril 1940) ; le général Gamelin propose d'arrêter le trafic ferroviaire allemand le long du Rhin (exportation de charbon allemand vers la Suisse et l'Italie), la section de Défense nationale s'y oppose par suite des risques de représailles (26 mars-20 avril 1940) ; état des revendications territoriales allemandes, d'après Goering, dans le cadre d'une offre éventuelle de paix (fin avril 1940) ; un officier général allemand aurait déclaré à une personnalité finlandaise que les opérations en Belgique et en Hollande auraient surtout pour but d'y attirer les forces alliées, l'attaque décisive devant être menée sur la ligne Maginot - l'état-major allemand prépare une campagne contre la Russie (12-13 mai 1940) ; Daladier demande à Gamelin de faire le point de la situation militaire (16 mai 1940) ; en réponse, le général Gamelin envoie un rapport sur : 1- La façon dont les opérations ont été conduites depuis l'attaque allemande, résumé des directives données. 2- l'évolution de la situation ("tout est mis en oeuvre pour barrer les directions maîtresses de Paris et de Calais"). 3- les défaillances constatées dans le commandement comme dans la troupe - "L'apparition des grandes unités blindées allemandes, avec leurs possibilités de rupture étendue, a été le grand fait stratégique de ces journées... Le malheur, en effet, est que les idées qui ont inspiré le haut commandement allemand en matière d'engins blindés utilisés en masse, sont des idées françaises". Gamelin accuse notre conception politique défensive, le défaut d'organisation de notre production d'armement, "enfin, et surtout, le succès allemand est la conséquence d'un entraînement physique et d'une exaltation morale des masses populaires... Le soldat français, le citoyen d'hier, ne croyait pas à la guerre... Porté à critiquer sans cesse tous ceux qui détiennent une parcelle d'autorité, incité, sous prétexte de civilisation, à jouir d'une vie quotidienne facile, le mobilisé d'aujourd'hui n'avait pas reçu, durant les années d'entre deux guerres, l'éducation morale et patriotique qui l'aurait préparé au drame dans lequel allaient se jouer les destinées du pays. Si, chez beaucoup, le vieil instinct national s'est réveillé, cela n'a pas suffi... Ajoutons que nous plions surtout devant le nombre, non tant des divisions que des matériels spéciaux caractéristiques de la guerre moderne (chars lourds et avions)" (18 mai 1940) - ce rapport est suivi d'une note manuscrite postérieure

de Gamelin, corrigeant certaines erreurs ou renseignements faux comme "l'existence de chars lourds en grand nombre, sur lesquels notre canon de 25 aurait été impuissant" ; "renseignements pour le président" relatifs à la défense de Paris (18 mai 1940) ; dossier sur les chars : "projet de note sur la défense contre les engins blindés" établi par le cabinet militaire (26 mai 1940), note du GQG 3ème bureau sur ce projet : la suggestion principale à retenir est celle visant la constitution d'une réserve blindée - les critiques formulées sur l'emploi de certains éléments motorisés et blindés, "employés par petits paquets à des missions diverses", ne sont pas fondées. En annexe : situation des chars le 10 mai et fin(?) mai, renseignements recueillis par le 2ème bureau depuis le 10 mai sur les chars allemands, tableau comparatif des chars français et allemands (22 mai - fin mai 1940) ; circulaire de P. Reynaud aux commandants de région pour s'efforcer de rétablir "progressivement mais fermement" la discipline: "l'ennemi a engagé la guerre totale" (1er juin 1940) ; note manuscrite : "le général Gamelin déclare qu'il a la conscience tranquille" ; il rejette sur P. Reynaud les fautes militaires que constituent les opérations en Norvège et en Belgique, sa seule erreur est de s'être trompé sur la qualité de l'armée française (sans date) ; "le général de Gaulle a reçu un nouvel ordre de retour... Des ordres ont été donnés pour arrêter les mouvements des réfugiés civils, regrouper les militaires égarés" (19 juin 1940) ; exode des populations : interdiction de toute évacuation civile (22 mai 1940), situation tragique de Dieppe (29 mai-7 juin 1940), télégramme aux régions pour arrêter l'exode (17 juin 1940) ; synthèse des renseignements du 24 juin matin ; message de Weygand glorifiant les "vingt mille de vos camarades (qui) viennent de résister sur la ligne Maginot pendant 5 jours après l'entrée en vigueur de l'armistice" (1er juillet 1940) ; (d. 2) comptes rendus in extenso des comités secrets de la Chambre des Députés des 9 février, 19 mars et 19 avril 1940 (Journal officiel du 7 avril 1948).

(d. 3) Coopération franco-britannique - conformément à l'appel de Roosevelt, les gouvernements français et britanniques s'engagent à épargner les civils lors des bombardements, ils n'utiliseront pas les gaz, mais si le gouvernement allemand n'observe pas ces règles, ils se réservent le droit de recourir à toute action jugée appropriée (1er septembre 1939) ; "il est temps de préciser les directives générales à appliquer sur le plan interallié pour la conduite de la guerre" et il paraît nécessaire de réunir le Conseil suprême interallié: une étude préparatoire s'impose du problème français, puis du problème interallié (5, 7 septembre 1939) ; "note sur la situation à la date du 21 septembre" : la résistance polonaise est terminée, la France et la Grande-Bretagne sont d'accord pour estimer qu'elles ne peuvent entamer aucune opération de grande envergure avant le printemps prochain, hypothèses sur ce que

peut faire l'Allemagne et attitude franco-anglaise: si l'Allemagne attaque par la Belgique ou le Luxembourg : soutenir la Belgique - si l'Allemagne attaque vers l'est et les détroits: il faut prendre pied le plus tôt possible dans les Balkans, à Constantinople ou à Salonique en cas d'hostilité italienne - si l'Allemagne reste sur la défense : action auprès de l'U.R.S.S. pour la retourner contre l'Allemagne, la Turquie pouvant servir d'intermédiaire (21 septembre 1939) ; conversation entre Churchill et l'ambassadeur Corbin, qui expose le désir de Daladier d'obtenir sur le territoire français "un effort britannique beaucoup plus intense", Winston Churchill imagine l'attaque allemande contre la Grande-Bretagne sous forme de bombardements aériens (non de rencontre navale) ; ainsi le gouvernement britannique "incline encore davantage à laisser au second plan les opérations terrestres, se reposant sur la solidité inexpugnable de la ligne Maginot", il faudrait que des milliers d'hommes passent la Manche pour que l'on saisisse clairement que "c'est à nos frontières que se trouvent les avant-postes de la défense britannique" (26 septembre 1939); l'Allemagne pourrait disposer de 160 divisions, dont 120 à 130 pourraient être engagées sur le front ouest, les forces alliées seront alors de 10 divisions britanniques et de 70 ou 85 divisions françaises (suivant l'attitude de l'Italie), la France étudie la création de 10 divisions nouvelles, le transfert d'unités du sud-est et d'A.F.N. vers le nord-est; Daladier demande que la Grande-Bretagne accélère son programme d'armement et augmente le nombre des divisions susceptibles d'être engagées en mars (27 octobre 1939) ; note du général Gamelin à Daladier : il semble que le Führer attende le printemps pour engager des opérations de grande envergure, il faut arrêter dès maintenant notre plan de guerre de façon à ce que Français et Britanniques soient prêts à agir aux premiers indices certains des intentions du Führer (2 novembre 1939) ; en réponse, Daladier se déclare prêt à examiner le plan de guerre de Gamelin pour le printemps prochain "en comité de guerre ou même en conseil suprême interallié" (11 novembre 1939) ; note manuscrite de Daladier sur les sujets à débattre lors de la réunion du conseil suprême à Londres du 17 novembre : cas d'une invasion de la Hollande et question d'une intervention aérienne sur la Ruhr-question du front d'Orient - Belisha serait disposé à envoyer plus d'Anglais en France (16 novembre 1939) ; décisions du conseil suprême le 17 novembre 1939 : si les Allemands se livrent à des attaques aériennes d'usines, riposte analogue sur la Ruhr par les forces de bombardement lourd britanniques - il faut s'efforcer par tous les moyens de tenir la ligne Anvers-Namur en cas d'attaque allemande en Belgique (18 novembre 1939) ; rôle, composition et relations avec le ministère de la Guerre du comité des programmes et achats alliés (4 mars 1940) ; à propos des problèmes posés

par les besoins de l'armée britannique dans les ports français : le secrétaire général du C.S.D.N. n'a pas la confiance du président, travaille "en l'air, sans arbitrage ni directives", il est donc urgent de changer les membres du secrétariat qui déplaisent ou sont insuffisamment qualifiés (24 février, 4 mars 1940) ; séance .du 27 mars 1940 avec les chefs d'E.M. britanniques, portant sur sept points : resserrement du blocus en Mer du Nord, notamment sur la côte de Norvège, blocus en Mer Noire, possibilités d'action contre les pétroles du Caucase, mesures à prendre par la France si la masse de l'attaque allemande est dirigée contre la Grande-Bretagne, mesures franco-britanniques pour la conservation du secret, ordres d'exécution relatifs à une opération spéciale à déclencher dans l'éventualité d'une offensive allemande sur le front ouest; front occidental: cas particulier d'une invasion allemande de la Hollande ou de la Belgique (27 mars 1940) ; il a été prescrit de ne plus envisager de création d'unités françaises nouvelles, mais il faut chercher à équiper des divisions britanniques de façon à en hâter l'envoi en France (30 mars 1940) ; organisation de l'armée britannique, effectifs, armement (4 avril 1940; ; lettre de Paul Reynaud exposant à notre ambassadeur à Bruxelles la décision des gouvernements français et anglais : après l'accueil négatif réservé à la démarche commune du 10 avril 1940, en cas d'attaque des Pays-Bas seront faites une notification au gouvernement belge et une déclaration publique, exposant notre décision d'intervenir et les raisons de celles-ci (17 avril 1940) ; note sur l'utilisation des effectifs des classes 1912 à 1919, d'après des sources anglaises (8 mai 1940) ; télégramme de Churchill à Paul Reynaud : le général Gort se plaint du manque de coordination dans la conduite des opérations, nous ignorons tout des ordres donnés, néanmoins instructions sont données au général Gort de persévérer dans l'exécution du plan Weygand (24 mai 1940) ; message de Paul Reynaud à Churchill : l'armée anglaise a effectué un repli de 40 km dans la direction des ports alors que l'armée française faisait un mouvement inverse ; ce repli a contraint le général Weygand à modifier son dispositif et à renoncer à fermer la brèche (24 mai 1940); message de Paul Reynaud à Churchill : malgré le recul de quelques unités britanniques, le général Blanchard veut attaquer et s'emparer le 26 mai 1940 de la ligne Marquion - bois de Bourlon - Cambrai, en vue de prolonger cette action en direction de Bapaume (25 mai 1940) ; télégramme de Paul Reynaud à Churchill : Gort persiste à faire mouvement vers le sud, "nous nous trouvons maintenant repoussés de la côte par une masse de véhicules blindés ennemis. Nous n'avons donc pas d'autre choix que de continuer le mouvement vers le sud en réalisant la protection nécessaire sur notre flanc ouest" (25 mai 1940); télégrammes de Churchill à Paul Reynaud : le général Gort persévère dans son mouvement vers le sud,

il y a été obligé par une pression sur son flanc ouest et pour rester en communication avec Dunkerque (25 mai 1940), nous avons accru notre assistance aérienne à la France durant ces dernières 24 heures, dispositions prises à cet effet (7 juin 1940); télégramme de Churchill à Paul Reynaud : les Britanniques enverront 2 divisions aussitôt que possible, les divisions françaises enlevées à Dunkerque ne doivent pas être engagées avant un mois, une division britannique aguerrie sera envoyée dans 15 jours ; les exigences du général Vuillemin sont déraisonnables, l'aviation de chasse britannique a été usée jusqu'à la corde pour protéger l'évacuation des troupes de Dunkerque (8 juin 1940); note sur l'organisation en temps de paix du cabinet britannique et sur le fonctionnement des organes du gouvernement assurant la conduite générale de la guerre pour la période septembre 1939-juin 1940 (juin 1940) ; (d. 4) relations franco-américaines : entretiens Daladier - Bullitt (8, 20 septembre, 23 novembre 1939 et 20 mai 1940).

(Dossier 5) Problème de la neutralité de la Belgique et du Luxembourg : "l'attitude actuelle de la Belgique joue entièrement en faveur de l'Allemagne", la Belgique constituerait une excellente base offensive pour la France, au point de vue défensif elle possède des lignes faciles à défendre avec le concours des forces françaises (1er septembre 1939) ; certains indices permettent d'envisager comme possible une action militaire allemande au Luxembourg, demande de renseignements à l'ambassadeur français à Luxembourg et d'établissement d'une liaison directe avec le G.Q.G. (21 septembre 1939) ; conversation Daladier-Gamelin-Hore Belisha-Hankey au sujet d'une éventuelle attaque allemande en Belgique et dans les Pays-Bas, secteurs réservés aux forces britanniques dans cette hypothèse, Gamelin demande un accroissement des forces aériennes britanniques devant opérer en France (21 septembre 1939) ; projet d'emploi de l'aviation de bombardement franco-britannique contre les colonnes allemandes pénétrant en Belgique (30 septembre 1939) ; en cas d'invasion allemande en Belgique, même si la Belgique ne fait pas appel à nous, notre droit d'intervention subsiste (15 octobre 1939) ; Daladier accorde à Gamelin la liberté de prendre sans lui en référer toutes les décisions nécessaires si la Belgique est envahie, dès le franchissement de la frontière belge par les Allemands (18 octobre 1939) ; déclaration de Spaak sur l'attitude des Pays-Bas face à l'Allemagne, il est inquiet des projets franco-britanniques en cas d'attaque allemande des Pays-Bas (26 octobre 1939) ; projet de réponse à la déclaration de Spaak, si la Belgique entend rester neutre, la France respectera cette attitude, si elle veut soutenir les Pays-Bas, la France l'assistera, l'armée française se portera en Belgique si celle-ci est attaquée ; alors que Spaak ne croit pas à un danger d'attaque immédiate, Gamelin soutient le contrai-

re, il serait bon de préparer en commun l'éventuel engagement en Belgique des forces franco-britanniques (30 octobre 1939) ; les avions allemands en cours de mission survolent le territoire belge en vue d'échapper à la chasse franco-britannique, Daladier donne l'ordre de faire poursuivre ceux-ci au-dessus du territoire belge ou luxembourgeois, mais réticences des Belges (13, 14, 15, 17, 27 novembre 1939) ; en cas d'attaque allemande, le gouvernement belge demande à la France de recevoir 300.000 réfugiés (21 décembre 1939) ; " alerte belge du 14 janvier " : le commandement belge aurait donné le 13 janvier au soir l'ordre de laisser entrer en Belgique les forces alliées si celles-ci se présentaient, en fait cet ordre ne comportait pas de laisser entrer les Alliés sans condition mais de leur préparer un passage facile lorsque l'ordre en serait donné, les barrages enlevés ont été remis en place dès le 15 janvier (9 février 1940) ; lettres du général Gamelin sur les mesures à prendre notamment en cas d'une attaque allemande contre la Hollande, la Belgique restant neutre (21 mars, 9, 15 avril 1940) ; accord des gouvernements français et britannique : si l'Allemagne envahit les Pays-Bas et la Belgique, il faudra immédiatement procéder au bombardement de nuit des gares de concentration et des raffineries allemandes (13, 16 avril 1940) ; l'ambassadeur français en Belgique a confirmé à Spaak, le 13 avril, qu'en cas d'appel préventif du gouvernement belge, le haut commandement allié ferait tout son possible pour lui donner satisfaction et porter, le cas échéant, les forces alliées jusqu'au canal Albert et la ligne de la Meuse (16 avril 1940) ; (dossier 6) conduite de la guerre dans les Antilles : dès l'attaque allemande aux Pays-Bas, il conviendrait de protéger, en collaboration avec les Britanniques, les installations pétrolifères de Curaçao et Aruba, en raison de la convoitise des Etats-Unis et du Vénézuéla (17, 29 avril 1940) .

(Dossier 7) La menace italienne, conduite de la guerre en Méditerranée. Les gouvernements alliés s'efforceront de maintenir l'Italie dans sa position de neutralité (14 septembre 1939) ; projet de directives : les commandants en chef ont toute liberté en ce qui concerne les bombardements des objectifs militaires en Italie, l'attaque des villes sera préparée mais ne sera entreprise que sur ordre du gouvernement (fin 1939) ; Paul Reynaud proteste auprès de l'ambassadeur d'Italie au sujet d'une demande des Britanniques, l'Amirauté française est éventuellement prête à prendre la direction des opérations navales dans la Méditerranée, premiers objectifs à atteindre en cas d'opérations en Méditerranée orientale, la Grèce et la Turquie étant avec nous" (17 avril 1940) ; les autorités britanniques sont d'avis de pousser l'Egypte à déclarer la guerre à l'Italie si celle-ci entrait en conflit avec les Alliés, Daladier est d'accord

(27, 29 avril 1940) ; Darlan demande que soit admis le principe d'une participation de l'armée de l'Air à d'éventuelles opérations maritimes en Méditerranée en cas d'hostilités avec l'Italie (21, 24 avril 1940) ; Daladier approuve les vues de Darlan sur les occupations envisagées en territoire grec, ordre de donner à l'amiral les troupes terrestres nécessaires à ces occupations (1er mai 1940) ; "plan d'opérations de l'Amirauté dans le cas d'hostilités avec l'Italie" et moyens nécessaires à son exécution, répartition des forces italiennes, stratégie proposée : fermer Gibraltar, Suez, les Dardanelles, couvrir les pays alliés, attaque de la côte d'Italie, de la Tripolitaine, réduction du Dodécanèse, débarquement à Salonique (2, 3 mai 1940) ; en raison de l'évolution possible de la situation italienne, les généraux Noguès et Weygand demandent des renforts pour permettre une attaque puissante contre la Tripolitaine et accroître nos possibilités d'intervention dans les Balkans et dans l'Orient méditerranéen : une réunion du Comité de guerre s'impose (30 avril, 4 mai 1940) ; conduite à tenir en cas d'occupation des Baléares par les Italiens (14, 29 mai, 6 juin 1940).

(Dossier 8) Conduite de la guerre dans les Balkans - Désignation du général Weygand pour remplir en cas de mobilisation les fonctions de commandant en chef des forces françaises situées dans l'Orient méditerranéen (décret du 27 août 1939) ; Gamelin dit qu'il conviendrait d'étudier dès maintenant les modalités d'un débarquement éventuel d'un corps expéditionnaire franco-britannique en Grèce, l'attaché militaire français a déjà contacté le général Papagos, chef d'état-major général, Daladier appuie cette démarche auprès des Affaires étrangères et contacte le gouvernement britannique (18, 25, 28 novembre 1939, 19 décembre 1939, 11, 20 janvier 1940) ; "l'Allemagne peut vraisemblablement être amenée très vite à agir dans les Balkans par la nécessité d'en tirer le pétrole et les produits lui faisant défaut, comme aussi pour obtenir un succès militaire que réclame le prestige du régime" (9 décembre 1939) ; entretien privé Souritz (ambassadeur soviétique) - Balabanoff (ambassadeur bulgare) à Paris le 27 février 1940 (d'après un informateur) : Souritz déclare que les milieux français se font quelques illusions au sujet d'une expédition turco-française à Bakou, car les Soviétiques ont pris des mesures de précaution dans le Caucase. Si les puissances occidentales, pour éviter une paix de compromis, cherchaient à étendre la guerre dans les Balkans, malgré tout son désir et tous ses efforts pour rester en dehors du conflit, l'U.R.S.S. pourrait alors être entraînée dans la guerre (1er mars 1940) ; Gamelin signale la nécessité de préparer dès maintenant les opérations sur Batoum et Bakou, et l'intérêt que présenteraient ces opérations, même si celles de Scandinavie ne pourraient avoir lieu, Daladier est d'accord (13-14 mars 1940) ; Gamelin pro-

pose un additif à son "plan de guerre" : le commandement turc aurait la conduite des opérations terrestres dans le Caucase (afin d'échapper à la discussion sur l'éventualité d'un commandement britannique) - le commandement français dirigerait les opérations dans les Balkans - le commandement britannique dirigerait celles concernant la couverture de la route des Indes (18 mars 1940) ; au dernier Conseil suprême de Londres, on a réservé à une date ultérieure l'examen de la question du commandement en ce qui concerne l'opération maritime " Mer Noire " et l'opération aérienne " Transcaucasie " (30 mars 1940) ; selon Gamelin, l'action alliée contre les transports de pétrole russe en Mer Noire n'entraverait le ravitaillement de l'Allemagne que dans une faible mesure, au contraire une action de destruction contre les centres pétroliers du Caucase compromettrait gravement l'aide économique apportée par la Russie à l'Allemagne (15 avril 1940) ; la Grande-Bretagne ne pense pas, comme la France, que l'action des Alliés dépende entièrement de celle de la Turquie, de la Grèce et de la Roumanie ; il faut arrêter une position précise en prévision d'une attaque contre la Yougoslavie et constituer un front militaire uni contre l'agression (18, 21 avril 1940) ; en raison des délais nécessaires à la mise en place des troupes et du matériel et à la formation des pilotes qui doivent utiliser des avions américains récemment livrés, l'opération de bombardement des pétroles de Bakou ne pourra pas avoir lieu avant la fin juin ou le début juillet, délai également nécessaire pour permettre à la Turquie de faire face à une réaction possible de l'U.R.S.S. (11, 17, 24 avril, 2 mai 1940) ; séance du cabinet de guerre du 3 avril 1940 : Gamelin critique la politique suivie jusqu'ici envers les puissances balkaniques, l'éventualité d'une action aérienne sur les pétroles du Caucase est envisagée (8 avril 1940) : la Yougoslavie fait ajourner les conversations d'état-major interbalkaniques qui devaient avoir lieu à Athènes, Weygand est chargé d'insister auprès du commandement turc pour que ces conversations aient lieu le plus rapidement possible (24, 25, 27 avril 1940) ; note du général Weygand insistant sur la nécessité de contrecarrer la pression allemande en Roumanie : il est dangereux de se contenter de défendre seulement les détroits et Salonique, il faut défendre aussi la Yougoslavie et la Roumanie (9 avril 1940) ; Gamelin, d'accord avec Weygand, estime nécessaire de fortifier les Roumains dans leur volonté de résistance à l'agression (1er mai 1940) ; note sur les forces aériennes françaises au Levant, avec croquis (30 avril 1940) ; au cours de la 9ème session du Conseil suprême, il a été décidé de retarder la démarche qui devait être effectuée auprès du gouvernement grec, pour lui demander quelle serait son attitude en cas d'agression contre la Yougoslavie, afin d'examiner les mesures pratiques entraînées par l'envoi de troupes alliées à Salonique (2, 7

mai 1940) ; les gouvernements français et britannique ont fait savoir à Ankara qu'ils estiment nécessaire que les trois états-majors procèdent immédiatement à l'examen des possibilités en cas d'attaque italienne contre la Yougoslavie (2 mai 1940) ; en vue de l'exécution des résolutions de la 9ème session du Conseil suprême tenue à Londres le 27 avril, lettres à Gamelin pour lui demander les résultats des études relatives à un débarquement à Salonique, à une attaque qui doit être menée aussitôt que possible contre les puits du Caucase, aux possibilités en cas d'attaque italienne contre la Yougoslavie (2, 4 mai 1940) ; réponse du général Gamelin (7, 8 mai 1940) ; si l'Italie attaquait la Yougoslavie ou la Grèce, il faut obliger la Bulgarie à prendre nettement position (s.d.) - Pays divers, Yougoslavie : à la suite d'une demande yougoslave, envoi à Belgrade d'un officier de l'état-major du général Gamelin, le gouvernement yougoslave demande l'envoi en France d'une mission militaire, Daladier veut reculer l'arrivée de celle-ci, puis sur l'avis du général Gamelin accepte (23, 29 novembre, 2, 4, 12, 13 décembre 1939) ; Turquie : texte du traité anglo-franco-turc (19 octobre 1939) ; le général Gamelin fait remarquer que les autorités turques exigent que les missions militaires française et britannique soient très discrètes, il propose de faire une démarche à Ankara pour indiquer que cette attitude est incompatible avec les efforts faits pour armer la Turquie (18, 22 novembre 1939) ; Roumanie : projet britannique de directives aux ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne à Bucarest relatives à la destruction éventuelle des puits de pétrole (2, 4 septembre, 9, 24 octobre 1939) ; (d. 9) cessions de matériels de guerre à l'étranger, notamment aux pays balkaniques - Listes du matériel livré à la Turquie (5, 13 septembre 1939) ; la Yougoslavie étant de plus en plus orientée vers nous, il serait très utile de lui livrer le matériel qu'elle demande et de faire dès maintenant un geste symbolique (1er septembre 1939) ; situation des commandes de matériel de la Roumanie au 22 novembre 1939 (prévus et livrés), les livraisons de télémètres à la Roumanie ont été suspendues en raison des besoins de la D.C.A. française (4, 5 décembre 1939) ; propositions du général Gamelin relatives aux cessions de matériel de guerre à la Turquie, la Roumanie, la Grèce, la Yougoslavie et la Finlande (18, 29 décembre 1939) ; les livraisons d'avions Potez à la Roumanie et à la Grèce (20 et 11) ont été suspendues, la Yougoslavie demande 50 Morane en échange des livraisons de cuivre (25 janvier 1940) ; cession à l'Iran de 16, puis de 36 canons de montagne, puis à nouveau de 36 pièces (22 janvier, 17 février, 7 mars 1940) ; le ministère de l'Air propose de donner satisfaction à la demande yougoslave portant sur 60 moteurs d'avion à livrer en avril et juillet, Daladier donne son accord (28 février, 26 mars 1940) ; Gamelin propose un nouveau programme de cessions

échelonné sur 3 mois, les cessions à la Grèce, au Portugal et à la Finlande passent après les besoins de la Norvège, conformément aux instructions données par Daladier (9, 17 avril, 5 mai 1940) : Gamelin demande le développement de la production de munitions des pays balkaniques, la création d'installations industrielles au Levant, et le développement de celles des Britanniques au Proche-Orient - Daladier saisit les Britanniques de cette question (16, 17, 20, 24 avril 1940) : plan de cessions de matériels de guerre à l'étranger (jusqu'au 1er août 1940) notamment de matériel de 25 mm anti-chars et de 25 mm anti-aérien, priorité à la Norvège, aucune cession de canons de 75 mm avant juin, ni de 105 L 1936. Daladier approuve ce plan (3, 7 mai 1940) : les Affaires étrangères demandent que la livraison prévue de canons anti-chars à la Yougoslavie ne subisse aucun retard (2, 12 mai 1940).

(Dossier 10) Relations franco-finlandaises : directive à l'E.M.A. pour faire livrer le plus rapidement possible à la Finlande le matériel et les munitions proposés par Gamelin (27 décembre 1939) : le conflit russo-finlandais est avantageux pour les Alliés, il importe donc de donner à la Finlande toute l'aide possible : avions de bombardement, envoi de grandes unités, action navale vers Petsamo (27, 28 décembre 1939) ; problèmes matériels posés par l'envoi d'une brigade en Finlande (6 janvier 1940) ; directive à Gamelin pour "faire préparer sans retard l'envoi d'au moins une brigade alpine en Finlande" (8 janvier 1940) ; note sur l'intérêt d'une opération navale sur Petsamo et d'un bombardement aérien des noeuds de voies ferrées au sud de Leningrad (10 janvier 1940) ; envoi du général Clément-Grandcourt en Finlande (13 janvier 1940) : la Finlande non secourue ne pourrait tenir que deux mois, avantages que procurerait le succès d'une opération en Finlande : possibilité d'entraîner la Scandinavie dans le camp des Alliés, ouverture d'un théâtre d'opérations menaçant directement le nord de l'Allemagne (3 février 1940) ; Daladier décide que la brigade alpine et l'unité polonaise prévues pour un théâtre d'opérations extérieur devront être prêtes à la fin de février (12 février 1940) ; observations sur la lettre du général Clément-Grandcourt relative aux envois d'armes et de munitions (20 février 1940) ; lettre du général Paul Azan : "mon bureau finlandais regorge de volontaires" (23 février 1940) ; actuellement la Finlande semble hésiter à faire appel à un concours militaire franco-britannique, une forte pression de la Suède l'incite à rechercher une solution amiable pour mettre fin à la guerre (22 février 1940) ; "note relative à la participation des forces franco-britanniques aux opérations en Finlande" : historique de la question et projet d'intervention à Petsamo, divergences franco-britanniques, pour les Britanniques l'essentiel est une opération sur les mines de fer suédoises, l'opération sur Petsamo n'est

que secondaire, elle est écartée pour une opération sur Narvik (10 mars 1940) ; Daladier décide de laisser à la disposition du gouvernement finlandais le matériel et les instructeurs actuellement en Finlande ou en cours de transport, ainsi que d'autoriser l'envoi de techniciens du génie (26, 29 mars 1940) ; historique des préparatifs de l'intervention française en Finlande puis en Norvège, le retard de cette intervention est à imputer aux Britanniques (4 mai 1940).

(Dossier 11) Expédition de Norvège : la brigade alpine doit être prête à partir dès le début de mars (7 février 1940) ; autorisation donnée à Gamelin pour le transport de la brigade de haute montagne au port d'embarquement désigné (9 avril 1940) ; "la bataille qui s'est engagée est la bataille du fer. Du sort de cette bataille peut dépendre le sort de la guerre", il faut accélérer le transport de nos troupes pour surprendre les Allemands (11 avril 1940) ; lettre de Darlan : si les transports vers la Norvège prenaient l'ampleur envisagée, ceux vers le Levant ne pourraient être exécutés dans les conditions prévues (14 avril 1940) ; lettre de Daladier à Paul Reynaud au sujet du départ des trois divisions pour la Norvège, il lui demande d'insister auprès du gouvernement britannique pour qu'il donne en temps utile les navires demandés (17 avril 1940) ; la capacité du port de Narvik risquant d'être diminuée à cause des combats navals, Darlan préconise d'alléger le matériel du corps expéditionnaire et de garder provisoirement le matériel lourd au port d'embarquement (16 avril 1940) ; lettre de Gamelin à l'attaché militaire à Londres : il approuve de n'envoyer les convois de Brest qu'au fur et à mesure des besoins pour éviter de stationner dans la Clyde mais "insiste pour qu'on aille vite", pour que les Allemands ne se saisissent pas des cols avant nous (18 avril 1940) ; le général Audet rend compte que Narvik est en flamme, le port vraisemblablement inutilisable, la presque totalité des vivres et des munitions détruits, il faut attaquer les terrains d'aviation allemands et tenter un débarquement sur Trondhjem (21 avril 1940) ; télégramme de Paul Reynaud à Chamberlain : il ne faut pas évacuer la région de Trondhjem, il faut confier le commandement du théâtre scandinave à un seul homme, multiplier les envois de matériel et d'hommes et masser en Ecosse "tout le possible" en raison des difficultés actuelles du débarquement en Norvège : "il faut voir grand ou renoncer à faire la guerre. Il faut agir vite, ou perdre la guerre" (26 avril 1940) ; réunion du War Cabinet en présence du général Gamelin : la situation apparaît sous un jour très sombre, notamment à cause de l'énorme supériorité aérienne allemande, les Britanniques veulent renoncer à l'attaque de Trondhjem et évacuer Namsos et Andalsness ; divergences de vues entre Français et Britanniques (26, 27 avril 1940) ; suggestions développées par Gamelin au comité des chefs d'état-major britannique (27 avril 1940) ; historique sommaire des journées des 26, 27,

28 avril 1940 - Gamelin se rend à Londres le 26 avril au sujet des opérations en Norvège, le gouvernement britannique est partisan de l'évacuation, Gamelin s'y oppose, une réunion du Conseil suprême est décidée pour le 27 avril - lettre de Reynaud à Chamberlain : il ne faut pas évacuer la Norvège - projet de conduite des opérations présenté par Gamelin, observations formulées par les Britanniques - réunion du Conseil suprême : projets en Norvège et en cas d'entrée en guerre de l'Italie (28 avril 1940) ; télégramme adressé à Churchill : "l'expédition de Norvège a échoué essentiellement parce que personne n'a commandé... Ni le général anglais Massy (dont on a parlé à un moment) ni le général français Audet n'ont l'air de commander" (s.d.) ; éloge des bataillons de chasseurs alpins par un général britannique (4 mai 1940) ; "note sur la situation actuelle en Norvège, les opérations en cours et celles qui sont prévues" : situation dans la zone de Narvik et au sud de Narvik (19 mai 1940).

(Dossier 12) Armée polonaise en France : accord entre les gouvernements français et polonais concernant la formation d'une division polonaise en France (9 septembre 1939) ; désignation du général Denain pour recruter, organiser et instruire des forces polonaises en France (13 septembre 1940) ; Gamelin demande que les 400 aviateurs polonais présentement à Salonique soient dirigés vers la France et ne soient pas mis à la disposition de la Grande-Bretagne (12 octobre 1940) ; lettre de Sikorski à Daladier relative aux troupes polonaises mises à la disposition des Alliés, une commission interalliée devrait être chargée d'élaborer les accords à intervenir entre les gouvernements alliés (18 octobre 1940) ; notes diverses, notamment: note du général Denain sur l'état d'avancement de l'organisation de l'armée polonaise en France (textes organiques, recrutement, transport des Polonais réfugiés en pays neutres, constitution des unités), effectifs polonais à la date du 20 décembre (2, 16, 27 décembre 1939) ; projet d'accord pour la constitution d'une armée polonaise, la Section de défense nationale pense qu'on ne peut organiser une véritable armée autonome mais seulement des divisions qui seront amalgamées (20, 26, 27, 30 décembre 1940) ; note au sujet de la répartition du personnel de l'aviation polonaise entre la France et la Grande-Bretagne (23, 30 décembre 1940) ; Daladier demande au général Gamelin de faire pression sur Sikorski pour que celui-ci consacre une partie de ses contingents à une utilisation éventuelle en Finlande (19 janvier 1940) ; difficultés relatives à la mise sur pied de l'armée polonaise, le général Sikorski demande notamment du matériel pour équiper une D.L.M., directives à l'E.M.A. pour satisfaire dans la mesure du possible le général Sikorski, mais refus de constituer une D.L.M. et des unités spécialisées de D.C.A. (29, 30, 31 janvier 1940) ; note sur la situation des aviateurs polonais affectés à la France (6 avril 1940) ; analyse d'une lettre de Sikorski adressée à Gamelin, qui accorde la partici-

pation polonaise à l'expédition de Norvège et formule un certain nombre de revendications (17, 19 avril 1940).

3 ANDRE MAGINOT, LE MARECHAL PETAIN,
ET EDOUARD DALADIER MINISTRES DE LA GUERRE

5 N 581

(Dossier 1) Notes résumant les mesures intéressant la défense nationale prises par le ministre de la Guerre (André Maginot) depuis le 3 novembre 1929 (20 octobre 1930). Dossier du général Conquet (1) : résumé de la séance du 4 juillet 1927 au sujet de la loi de recrutement au cours de laquelle Daladier et Renaudel s'opposèrent au service de douze mois pour préconiser le service de 10 mois ; discours de Daladier au sujet de la diminution des crédits budgétaires de la guerre (12 février 1933) ; discours de Jules Moch et de Gaston Doumergue lors de la discussion tendant à l'approbation d'un programme de travaux concernant la Défense nationale (14 juin 1934) ; de Daladier au sujet de l'augmentation des effectifs (15 juin 1934) ; étude sur le mécanisme des divers systèmes de recrutement au cours des années déficitaires (août 1934) ; résumé d'une note du Secrétariat général sur le projet de budget de la guerre de 1935 (septembre 1934) ; note justifiant le projet de loi ouvrant un compte spécial de 800 millions au titre "installations et matériel d'armement" (25 octobre 1934) ; déclaration du maréchal Pétain à la commission des finances sur la préparation du budget de 1935 (29 octobre 1934) ; déclaration du ministre des Finances au sujet du compte spécial de 800 millions du budget 1935 préparé par le maréchal Pétain (23 novembre 1934) ; rapport du sénateur Sari, au nom de la commission des finances, au sujet des 800 millions (6 décembre 1934) ; déclaration au sénat du rapporteur Abel Gardy au sujet des besoins exceptionnels du ministre de la Guerre (22 décembre 1934) ; notes au sujet des crédits de la 3ème section du budget de la Guerre consommés en 1934 (s.d.) ; au sujet de la nécessité d'augmenter la durée du service : "le seul remède à envisager pour le moment, en raison des classes creuses, c'est de porter la durée du service à deux ans" (s.d.) ; articles du maréchal Pétain, parus dans la Revue des Deux Mondes, intitulés : "La sécurité de la France.

(1) Le Lieutenant-colonel Conquet était en 1934 chef de cabinet, puis chef d'état-major du maréchal Pétain.

au cours des années creuses" (15 février 1935) et : "Défense Nationale et commandement unique" (1er mai 1936) ; rapport du sénateur Richard, au nom de la commission de l'armée, au sujet du projet de loi sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre (23 mars 1937) ; (dossier 2) journal de marches de Jean Fabry, ministre de la Guerre de juin 1935 à janvier 1936 : comptes rendus des conférences journalières, personnalités reçues par le ministre, décisions portant notamment sur les crédits budgétaires, la politique d'armement et les effectifs ; effort nécessaire pour ne pas se laisser distancer par l'armée allemande qui "n'a cessé de progresser et arrive à l'âge adulte" (10 janvier 1936) ; comparaisons dans le domaine des effectifs : 550 000 hommes en Allemagne contre 400 000 en France, dans le domaine des matériels : supériorité en artillerie de l'armée allemande qui possède aussi 2 000 chars modernes contre 600 pour l'armée française ; retard des fabrications des chars Renault, discussion sur la création d'un "corps spécialisé", rejet de la proposition de Paul Reynaud, mais étude d'un renforcement éventuel de la puissance en chars des divisions motorisées et mécanisées : organisation des régions fortifiées, mesures en faveur des troupes de forteresse (7 juin 1935-22 janvier 1936) ; bilan des mesures législatives et d'organisation prises au cours du ministère Fabry (juin 1935-janvier 1936) ; (d. 3) bilan des réalisations de Daladier, ministre de la Guerre du 18 décembre 1932 au 27 janvier 1934 et du 4 juin 1936 au 17 mai 1940, discours et notes manuscrites. En 1933 : amélioration du système défensif, mesures relatives à la motorisation de l'armée, création d'un corps de spécialistes, création d'une direction des fabrications d'armement ; décret du 1er avril 1935 fixant les principes généraux d'emploi et d'organisation de l'armée de l'Air et plan de renouvellement du matériel aérien ; depuis juin 1936 : création d'unités, notamment de forteresse, constitution de la 2ème D.L.M., expérimentation d'une division à base de chars, extension des fortifications, augmentation des effectifs des militaires de carrière, mesures relatives au bien être et au moral de la troupe, programme d'armement général, nationalisation des fabrications de matériel de guerre ; coordination des départements de la Défense nationale, création d'un comité permanent, d'un collège des hautes études de Défense nationale, d'une commission mixte de coordination (5 février 1937) ; discours au sujet de l'augmentation des effectifs du 15 juin 1934 ; texte de l'allocution radiodiffusée -et non prononcée- sur les Sudètes (28 septembre 1938) ; note manuscrite de Daladier relative aux grèves de novembre 1938 : "la grève générale fut une grève politique" ; discours relatifs à la force française, qui est constituée par un "ensemble d'armées magnifiques", aux relations franco-italiennes et à la fidélité de la France au service de la paix et de la liberté (29 mars 1939) ; texte du décret prescri-

vant la mobilisation générale signé par Daladier et Lebrun (1er septembre 1939) ; appel à la nation (3 septembre 1939) ; lettre du député Taittinger dénonçant les déficiences de certaines administrations et de la radio nationale (6 septembre 1939) ; note manuscrite au sujet de la façon de rétablir l'activité économique (début septembre) ; adresse du gouvernement aux cheminots (30 septembre 1939) ; directives pour que les déplacements officiels soient filmés à des fins de propagande et d'information (octobre 1939) ; texte de la déclaration faite par Daladier au Parlement intitulée "Paroles de France" (30 novembre 1939) ; (d.4) notes, lettres et télégrammes relatifs aux opérations militaires du 10 au 20 mai 1940. Les troupes allemandes franchissent les frontières des Pays-Bas, de la Belgique, du Luxembourg ; le gouvernement belge demande l'assistance de la France, ordre donné aux troupes d'entrer en Belgique ; Daladier déclare que le maintien de Paul Reynaud peut présenter des inconvénients ; Paul Reynaud décide la suppression des sous-secrétaires d'Etat à l'exception de quatre d'entre eux ; Ciano déclare que la position de l'Italie n'est pas modifiée (10 mai 1940) ; Daladier se rend sur le front, s'entretient avec les généraux français, belges, britanniques et avec Léopold III (12 mai 1940) ; situation militaire et diplomatique, la reine des Pays-Bas demande aux Alliés "une aide effective" pour continuer la résistance, visite de Daladier au P.C. du général Georges, défense de la Hollande et situation militaire (14 mai 1940) ; note manuscrite de Daladier relative à la situation (15 mai 1940) ; Paul Reynaud pose la question de l'évacuation de Paris, notamment par le gouvernement, Daladier s'y oppose ; "des unités françaises ont lâché... le général Gamelin trouve ces événements incompréhensibles et accuse les éléments communistes de semer le trouble", décision de défendre Paris, Paul Reynaud donne l'ordre de préparer l'évacuation des ministères (16 mai 1940) ; Daladier est invité à se rendre à un entretien Churchill-Reynaud, "le colonel de Gaulle est parti en direction de Montcornet, bon travail", "le général Giraud se bat comme un beau diable", "la situation s'aggrave sérieusement" (17 mai 1940) ; chronologie des événements (10 mai - 30 juin 1940).

4 BUDGETS MILITAIRES, PROGRAMMES ET FABRICATIONS D'ARMEMENT,
MOBILISATION INDUSTRIELLE, GUERRE ECONOMIQUE

5 N 582

(Dossier 1) Crédits et programmes d'armement - Situation de l'armée française au point de vue matériel : le programme d'armement n'a pu être exécuté ni en 1923 ni en 1924 par suite des insuffisances de crédits ; tableau du programme réduit qui doit être réalisé en trois ans au plus (18 juillet 1924) ; décret du 30 juillet 1933 précisant les conditions d'application de l'article 152 de la loi du 31 mai 1933 portant fixation du budget général de l'exercice 1933, relatif à la création d'un personnel de militaires spécialistes de carrière ; mesures prises par Daladier pour résorber les dépassements de crédits de l'exercice 1933 (16 octobre 1933) ; directives du ministre des Finances pour l'établissement du budget pour l'exercice 1935, préparation du projet de budget de cet exercice (16 mars 1934) ; étude pour le maréchal Pétain : "le but que poursuit le régime hitlérien... c'est la reconstitution de la puissance militaire de l'Allemagne", analyse du réarmement allemand, celui-ci "exige un redressement immédiat de notre situation militaire, c'est-à-dire le retour à l'application stricte de la loi d'un an et la réalisation du programme d'armement qui a été reconnu indispensable", décisions qui doivent être prises en ce qui concerne les effectifs, la barrière fortifiée et la fabrication de nouveaux matériels (3 juillet 1934) ; lettre du général Maurin au ministre des Finances : les crédits nécessaires à la préparation de la défense passive doivent être portés au budget du ministère de l'Intérieur et non à celui de la Guerre (15 février 1935) ; texte du projet de loi de Fabry tendant à autoriser des dépenses exceptionnelles pour la Défense nationale, exposé des motifs, tableaux des dépenses (20 juin 1935) ; procès-verbal de la séance du Conseil des ministres concernant les crédits nécessaires au programme d'armement (21 juin 1935) ; à la suite de la réunion du conseil consultatif de l'armement et du matériel de guerre du 3 octobre, Fabry constate l'infériorité "criante" de notre artillerie lourde et de 75 par rapport à l'Allemagne et la situation confuse de notre approvisionnement en munitions : il faut pousser la fabrication du 105 long Schneider... reprendre sans retard l'étude du programme d'armement sur de nouvelles bases (8 octobre 1935) ; instruction générale sur l'établissement et l'exécution des programmes d'armement

(12 août 1936) ; exposé général du programme d'armement 1937-1940 doté de 14 milliards, il faut accroître la qualité de l'armée en la dotant de matériels récents, points sur lesquels doit porter l'effort principal, il faut augmenter les stocks de munitions, étendre l'organisation défensive des frontières, améliorer la mobilisation industrielle, tableau de la répartition des crédits entre les différents exercices (s.d.) ; audition du ministre par la sous-commission de Défense nationale : historique des programmes d'armement et de fortifications de 1927 à 1935, ceux-ci n'ont pas été réalisés, financement des programmes, points essentiels du nouveau programme (s.d.) ; (d.2) dossiers personnels de Daladier constitués à l'occasion de la discussion du projet de loi du 17 mars 1938 portant ouverture de crédits pour la Défense nationale - Note de principe au sujet de ce projet de loi : motifs qui imposent cet effort nouveau, mode de présentation du projet, place du projet dans les plans généraux d'armement, dispositions financières, augmentation de certains personnels ; note du général Gamelin sur les données actuelles du problème militaire français : définition des menaces italienne et allemande, position des puissances face à un éventuel conflit, mission de nos forces armées : il faut entreprendre d'urgence un effort matériel, dit le général Gamelin, et le "conduire sans désespérer, quelles que soient ses répercussions", des crédits spéciaux doivent être obtenus, sur le plan industriel on pourrait recourir à l'étranger (2 février 1938) ; tableaux de répartition des crédits de Défense nationale, des crédits demandés et des justifications des autorisations d'engagement demandées ; note au sujet des augmentations des effectifs des personnels techniques de la Guerre et de la Marine ; note au sujet de la ratification des autorisations d'engagements accordées par le Conseil des ministres du 17 mars 1938, répartition des dépenses entre l'Air, la Marine et la Guerre ; note sur les crédits supplémentaires demandés, programme d'artillerie et de D.C.A., nécessité de mettre "en état de défense toute notre Afrique du Nord et spécialement la Tunisie", ce programme est réalisable en trois ans ; composition et financement de la nouvelle tranche navale, caractéristiques du programme naval : il ne s'agit que d'un programme d'entretien et de remplacement, à l'exception de deux porte-avions, cause des retards au sujet du Jean-Bart et du Richelieu ; note sur le programme du ministère de l'Air : historique, besoins actuels, types de matériel, moyens de fabrication, moyens financiers ; tableau des besoins en crédits pour le ravitaillement en carburants, note sur l'accroissement de la flotte pétrolière française, notes sur l'utilisation du crédit de 50 millions prévu pour la Marine marchande (8, 15, 16, 17 mars 1938) ; financement de la dernière tranche du programme 1934-1936 du réseau électrique d'interconnexion et d'un programme complémentaire, "il est urgent de pourvoir la région de l'est

de l'équipement électrique qui lui est impérieusement nécessaire" (18 février 1938) ; note justificative au sujet de l'emploi des crédits supplémentaires demandés par le département des Colonies (21 mars 1938) ; réponse au député Denais au sujet du statut juridique et fiscal des établissements nationalisés et des comptes d'exploitation de ceux-ci (28 février 1938) ; montant des dépenses de chaque département de la Défense nationale et pourcentage par rapport à l'ensemble des dépenses de l'Etat (2 mars 1938) ; volume des autorisations d'engagement à demander ; tableau des bâtiments de ligne de la France, de l'Italie et de l'Allemagne de 1938 à 1942, pourcentage par catégories des principales flottes (15 février 1938) ; réponses à la commission sénatoriale des finances au sujet du développement de l'aéronautique navale, des effectifs de la Marine, de la situation des réservoirs de combustibles liquides, de l'état d'avancement des travaux de modernisation du port de Dakar, des heures supplémentaires dans les arsenaux (23, 24 février 1938) ; lettre du ministre de la Marine au sujet d'une tranche navale supplémentaire (4 février 1938) ; (d.3) note du général Gamelin jointe à son étude sur les données actuelles du problème militaire français, destinée à servir de base en vue d'adapter les plans d'armement aux nouvelles exigences de la situation internationale, il pense que l'aviation française ne pourra égaler celle de l'Allemagne, mais il faut qu'elle puisse surclasser nettement l'aviation italienne sur le théâtre méditerranéen (11 février 1938) ; réponse de Daladier : les réalisations urgentes seront réglées par décrets-lois, des études sont en cours pour faire un appel éventuel aux industries de guerre étrangères et pour augmenter le rendement de nos industries de guerre (20 avril 1938) ; notes concernant la propagande relative au lancement de l'emprunt de Défense nationale (avril-mai 1938) ; compte rendu du lieutenant-colonel Rinderknech, chef de la mission chargée d'étudier la coordination des achats France-Grande-Bretagne en temps de guerre (3 octobre 1938) ; note relative au compte d'investissement en capital, vœu des chefs d'E.M.G. à ce sujet (5 décembre 1938) ; rapport général n° 1 sur l'exécution des programmes de fabrication et construction mettant en évidence l'étendue des programmes d'armement, les réalisations vues sous l'angle financier et sous l'angle de la production et des sorties de matériel, les mesures propres à accroître la production (15 janvier 1939) ; décret-loi du 6 juin 1939 autorisant l'engagement de 3 milliards de francs ; répartition de ces crédits, état des crédits au titre du compte des investissements en capital de l'exercice 1939.

(Dossier 4) Organisation des fabrications d'armement. Projet de création d'un seul corps d'ingénieurs militaires (16 avril 1919) ; note relative à la création d'une direction générale des fabrications, d'une direction des inventions, études et expériences

techniques et éventuellement d'une division générale du matériel en enlevant aux directions les commandes et la gestion du matériel (18 mars 1920) ; observations de l'état-major du maréchal Pétain relatives aux conclusions du rapport de la commission des études d'armement concernant l'action du gouvernement sur les études d'armement, l'orientation des services d'études vers l'exploitation des moyens de l'industrie et l'organisation des services d'études (9 février 1931) ; projet de création d'un corps d'ingénieurs militaires et d'un brevet technique pour officiers de toutes armes (16 février, 2 mai, 6 juillet, 22 septembre 1934) ; texte d'un décret-loi, non publié, relatif à la création du service des fabrications et du brevet technique (30 juin 1934) ; notes envoyées par le ministre de la Guerre au général Weygand relatives au projet de modification du décret du 29 avril 1933 fixant les attributions de la direction des fabrications d'armement et du décret du 6 juin 1933, portant réorganisation du service de l'artillerie et organisation des fabrications d'armement, aux projets de décret et d'arrêté concernant le fonctionnement des services techniques des fabrications et de l'artillerie (7 août 1934) ; observations du général Weygand sur l'organisation des services techniques et les causes de leur mauvais fonctionnement, mesures préconisées (18 septembre, 1er octobre 1934) ; le maréchal Pétain s'oppose à la création à l'E.M.A. d'un nouveau sous-chef disposant d'un bureau technique chargé de toutes les questions concernant l'armement, mais prend des mesures en vue de renforcer l'action du commandement sur la réalisation rapide des matériels de guerre (23 octobre 1934) ; note relative à l'application de la loi portant création d'un corps d'ingénieurs militaires (6 juillet 1935) ; (d. 5) motorisation, armements navals, accroissement et amélioration de l'aviation. Note sur la nécessité de la motorisation (6 novembre 1924) ; les études de l'E.M.A. sur ce sujet n'ont pas abouti à un résultat satisfaisant, celles-ci devront être reprises (9 mars 1925) ; l'amiral Darlan demande l'amélioration des constructions en cours ou décidées, le vote rapide d'une tranche nouvelle, des crédits divers et 2 000 hommes supplémentaires, le budget de 1938 est en diminution de 30 % par rapport à celui de 1937 en ce qui concerne les constructions nouvelles alors que les autres puissances accroissent résolument leurs flottes, l'Italie nous dépassera en 1942 si nous ne réagissons pas, "bien loin d'accroître sa puissance navale, la France ne fait même pas assez pour simplement entretenir sa flotte actuelle", il insiste sur "la gravité particulière de la situation" (10, 13, 20, 22 janvier 1938) ; procès-verbal de la séance du 15 mars 1938 du Conseil supérieur de l'Air, il faut abréger les délais prévus par le plan, exposé d'un plan d'accroissement et de renouvellement de l'armée de l'Air par le général Aubé, le général Vuillemin indique que ce plan constitue un minimum, Daladier approuve mais estime que, quand ce plan sera réalisé, la France disposera déjà d'une force aérienne

puissante, si on ne peut accélérer suffisamment la production, il y aura lieu de faire des achats aux Etats-Unis ou en U.R.S.S. (15 mars 1938) ; note prescrivant à la direction des fabrications d'armement de prendre toutes mesures propres à accélérer la fabrication des munitions de 20 mm, il apparaît que depuis les nationalisations, l'aviation de chasse, "du fait de l'inertie ou de la résistance" de cette direction, est privée de cette munition depuis deux ans (14 septembre 1938) ; notes sur l'utilisation de la "télévision" par l'aviation, directive pour faire expédier à la direction des transmissions les appareils de télévision des avions allemands abattus (11 janvier 1936, 3, 5 octobre 1939) ; (d. 6) lettre du général Gamelin à Daladier, "il nous faut d'abord réaliser de toute urgence l'outillage défensif nécessaire à notre armée" : matériels et munitions de D.C.A., antichars et de fortifications, "parallèlement, il nous faut constituer dans un délai de quelques mois l'appareil offensif qui nous est nécessaire" (20 septembre 1939) ; directives de Daladier pour provoquer une accélération immédiate dans certains domaines où les besoins en matériels sont les plus urgents (21, 25 septembre, 2 octobre 1939) ; analyse d'une note du G.Q.G. sur les principaux besoins en armes et munitions (26 septembre 1939) ; note sur les mines françaises, caractéristiques, cadence de fabrication (19 janvier 1940). (Dossier 7) Mobilisation industrielle. Mesures à prendre pour mettre notre production industrielle à même de satisfaire nos besoins en matériels : il faudrait réduire les commandes étrangères, augmenter la durée hebdomadaire de travail, étendre les établissements industriels et améliorer leur productivité, résultats obtenus en appliquant ces propositions (janvier 1938) ; note à l'occasion de la 1ère réunion du comité de production, pour améliorer la production il faut augmenter la durée hebdomadaire du travail, en particulier des spécialistes, augmenter les effectifs, développer la formation professionnelle des adultes (10 février 1938) ; l'interdiction d'exporter des pyrites espagnoles vers la France en février 1937 menace notre industrie des engrais et explosifs (21 février 1938) ; le général Gamelin insiste sur la nécessité d'accroître notre production industrielle pour assurer la fourniture de nos besoins et aussi pour faire face aux commandes roumaines et polonaises, il faut augmenter la durée du travail, former les spécialistes et améliorer l'outillage (21 février 1938) ; correspondance relative à la récupération de la main-d'oeuvre évacuée des zones frontalières et aux mesures en vue de hâter la préparation de la mobilisation de la main-d'oeuvre de Défense nationale, en particulier création d'un organisme national chargé de cette mobilisation (22, 24, 28 février, 2 mars 1938) ; productions industrielles comparées de la France, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de l'Italie, il faut prendre dès maintenant des mesures pour suppléer à notre insuffisance sous peine

d'être acculé comme en 1914 aux improvisations, "nous ne pourrions sortir vainqueurs d'une guerre avec l'Allemagne qui si nous était acquise, dans tous les domaines, l'aide totale de la Grande-Bretagne" (avril 1938) ; en cas de tension extérieure, des mesures concernant l'accélération des fabrications devront être prises (8 septembre 1938) ; réponse au ministre du Commerce au sujet des problèmes d'importation et de répartition en temps de guerre (13 septembre 1938) ; préparation d'une réquisition des mineurs de trois mines dans la Loire (30 septembre 1938) ; le général Gamelin insiste sur la nécessité d'entreprendre d'urgence les travaux du pipe-line Donges-Montargis (13 octobre 1938) ; note sur l'évacuation du bétail et du blé des régions frontières (4 avril 1939) ; divergences entre les ministères de la Marine et des Transports au sujet de l'organisation des transports maritimes en temps de guerre (13 avril, 31 août 1939) ; liste des principaux fournisseurs de la Défense nationale (25 avril 1939) : décrets du 6 mai 1939 relatifs aux réquisitions militaires et au ravitaillement du pays en carburants (J.O. du 7 mai 1939) ; insuffisance de nos transports maritimes pour assurer nos importations en temps de guerre, "il faut donc d'urgence affréter et acheter" et stocker du charbon (2, 3, 4, 5 août 1939) ; l'arrêté instituant une exploitation réglementée des voies navigables a pour but de réaliser dès maintenant une sorte de contrôle permanent de la circulation sur les voies navigables (29 août 1939) ; (d.8) questions diverses se rapportant à la préparation industrielle de la guerre. Il faudrait rattacher le bureau central de T.S.F. au service général des transmissions (27 mai 1919) ; projet d'un plan de fabrication à la mobilisation (26 juillet 1920) ; lettres relatives à la situation du personnel des sociétés de distribution d'énergie électrique et des usines à gaz à la mobilisation (avril-août 1922) ; arrêté portant création d'une commission des études et des expériences chimiques relevant du ministère de la Guerre (5 décembre 1922) ; les ressources de la carbonisation seront très inférieures aux besoins, il faut donc demander un complément indispensable à la production d'alcool ou au contrôle des gisements de pétrole (29 janvier 1923) ; mesures prises au sujet des fabrications de matériel aéronautique, relatives à la mobilisation du personnel, au développement de la production à la mobilisation, aux dangers présentés par la concentration de l'industrie aéronautique dans la région parisienne et à la constitution de stocks (21 septembre 1923) ; commande d'avions et de moteurs (26 octobre 1925) ; la proposition de loi adoptée par le Sénat le 6 décembre 1934 subordonne l'installation d'usines dans la zone de l'organisation des frontières à l'autorisation du gouvernement, il n'est pas possible d'établir une discrimination à l'égard des étrangers à ce sujet (29 janvier 1935) ; les ministres de la Guerre et de l'Air ont demandé en vain la construction de deux nouveaux câbles téléphoniques souter-

rains dans l'est, refus des P.T.T. : leur autonomie financière ne leur permettant pas d'assurer ce financement, le général Maurin demande au président du Conseil d'intervenir (4 mars 1935) ; décret du 15 décembre 1938 relatif au fonctionnement de la radio en temps de guerre ou de tension politique et décret du 27 août 1939 portant application du précédent (4 octobre 1938, J.O. du 29 octobre 1939) ; projet d'instruction fixant l'ordre de priorité des transmissions télégraphiques, téléphoniques et radio (27 août 1939) ; (d.9) guerre économique. Essai de synthèse sur le problème économique en Europe, l'Allemagne en se constituant une clientèle de plus de 200 millions d'habitants deviendra sans guerre la maîtresse de l'Europe et cette situation entraînera la ruine de la France, face au bloc allemand en voie de constitution et au bloc soviétique tourné vers l'Asie, on peut concevoir la formation d'un bloc anglo-méditerranéen (10 mai 1939) ; mesures prises en vue d'entraver le ravitaillement de l'Allemagne (8-10 septembre 1939) ; directives pour pallier l'insuffisance du stock de billets au Levant signalée par le général Weygand (9 septembre 1939) ; lettres relatives aux échanges de minerai de fer et de charbon entre la France, la Belgique et le Luxembourg et aux conditions d'exportation d'acier et de produits semi-finis ou finis vers l'Allemagne par ces deux pays (21 septembre 1939) ; rôle et fonctionnement du comité des programmes et achats alliés, relations du département de la Guerre avec ce comité (1er mars 1940) ; résultats obtenus au cours des six premiers mois de guerre économique et mesures proposées pour renforcer le blocus de l'Allemagne (14, 16 mars 1940) ; (d.10) ravitaillement. Extrait de l'instruction sur les mesures et transports de sauvegarde des ressources économiques ressortissant aux services de la Production agricole, du Ravitaillement général et de l'Intendance (24 janvier 1940) ; décret portant création d'un ministère du Ravitaillement, décret relatif aux attributions de Défense nationale du ministre du Ravitaillement (1er avril 1940) ; instruction concernant les relations entre le ministère de la Défense nationale et le ministère du Ravitaillement (14 mai 1940) ; notes sur le transport des viandes congelées, lettres relatives au ravitaillement, le ministre du Ravitaillement insiste pour être chargé du service des viandes (30 mai-13 juin 1940) ; texte original du décret créant le commissariat général au ravitaillement (18 juin 1940).

5 DEFENSE DES FRONTIERES, A.F.N., LEVANT ET COLONIES
DEFENSE PASSIVE, D.A.T., AVIATION, MARINE

5 N 583

(Dossier 1) Organisation de la défense des frontières. Les observations du sénateur Dumont, rapporteur du budget de la Guerre, qui estime incomplet le système défensif au nord de Thionville, entraînent une protestation de la direction du génie (4, 11 octobre 1928) ; renseignements sur l'organisation du travail et l'état d'avancement des études et des travaux d'organisation des frontières du nord-est et du sud-est (6 avril, 4 juin 1929) ; programme de la visite de la commission de l'armée de la Chambre à la frontière du sud-est (22, 26 juin 1931) ; la commission de l'armée, satisfaite de l'effort accompli en Lorraine et en Alsace, attire l'attention du ministre sur la question de l'organisation défensive de la frontière nord : il faut protéger le bassin charbonnier du Nord comme le bassin lorrain du fer (22 décembre 1931, 15 janvier 1932) ; réponse à un maire de la Moselle qui demande un élargissement du système défensif, pour protéger la population habitant entre la ligne des fortifications et la frontière allemande, et signale l'existence de galeries qui pourraient être utilisées à des fins militaires (22 décembre 1932, 16 mars, 8 mai 1933) ; refus de l'E.M.A. opposé à un sénateur qui demande à visiter un ouvrage fortifié (8 septembre 1933) ; observations de Daladier après son inspection des régions fortifiées : il faut faire effort sur le système de feux d'infanterie, l'organisation du plateau de Rohrbach, la défense anti-chars, et note à l'E.M.A. à ce sujet (15 septembre-octobre 1933) ; décision de Daladier de transformer les secteurs de l'Escaut et des Flandres en secteurs fortifiés complets (6 novembre 1936) ; note sur l'extension du système de fortification de nos frontières provoquée par la nouvelle attitude de la Belgique : état des travaux réalisés ou en cours (12 décembre 1936) ; lettre à un député de Belfort : aucune réduction n'a été apportée aux prévisions concernant les travaux d'organisation de la frontière franco-suisse, qui seront normalement poursuivis (29 mai 1937) ; organisation de la police aérienne des zones frontières (20 mai 1939) ; décret (non publié au J.O.) sur l'état de siège dans les régions frontières (1er juillet 1939) ; lettre de Daladier à Gamelin lui demandant de l'informer du développement de nos organisations défensives et analyse de la note de réponse du général commandant en chef (13-22 janvier 1940) ; note sur "l'action du président Daladier sur la construction

des fortifications de la région du Nord et du Jura" de 1933 à 1939 (1er mai 1940) ; Gamelin demande la remise en place d'un dispositif de surveillance à la frontière pyrénéenne (à la suite de l'inquiétude manifestée par Pétain devant l'attitude de l'Espagne), directives en ce sens aux généraux commandant les 16ème, 17ème, 18ème régions (8, 11 mai 1940) ; (d.2) défense de la Corse : Daladier prescrit d'étudier d'urgence la réorganisation de la Défense nationale en Corse, en réponse Gamelin transmet les études effectuées par les départements de la Marine et de l'Air (juin-août 1938) ; (d.3) Afrique du Nord : organisation du commandement, décret et projets de décret fixant les attributions du général commandant en chef en Afrique du Nord (octobre 1930, mai 1936, mai-novembre 1938) ; (d.4) Levant : organisation de la défense du Levant, effectifs et unités (1925-1927) ; aménagement d'une base d'opérations française à Beyrouth (mars 1938-avril 1939) ; (d.5) Djibouti: renforcement de la défense de Djibouti, Gamelin est hostile à toute initiative contre l'Ethiopie, "quant à une première riposte à un coup de main italien, si elle doit être immédiate, son point d'application logique n'est pas en A.O.I. mais dans le bassin méditerranéen" (24, 27 janvier 1939) ; empiètements italiens sur le territoire de la Somalie française (9 février 1939) ; Daladier prescrit un renforcement des forces à Djibouti (mars-août 1939) ; délimitation de la frontière franco-ethiopienne (août 1939) ; (d.6) défense des colonies : note du chef d'état-major général des Colonies sur les "conséquences stratégiques de l'occupation des pays sudètes", face à une Allemagne de 80 millions d'habitants, il faut faire un large appel aux populations coloniales et développer des industries de guerre dans nos colonies (19 octobre 1938) ; plan d'ensemble de défense des colonies (16 août 5 décembre 1938) ; projet de directives intéressant la défense des colonies (7, 19 avril 1939) ; (d.7) projet de décret étendant l'état de guerre aux territoires dépendant du ministère des Colonies (septembre-octobre 1939) ; (d.8) défense anti-aérienne du territoire et défense passive : directives du ministre et notes diverses, lettres reçues de particuliers contenant des suggestions ou critiques relatives à la défense anti-aérienne, décrets relatifs à l'organisation de la défense passive, financement de la défense passive, évacuation des populations civiles, fabrication des masques, construction des abris (1934-1940) ; (d.9) armée de l'Air : notes du général Gamelin et du chef d'état-major général de l'armée de l'Air, analyses et observations de la section de défense nationale relatives à l'organisation du commandement des forces aériennes, leur emploi - notamment observations au sujet de l'instruction du 31 mars 1937 sur l'emploi tactique des grandes unités aériennes, touchant la coopération des armées de Terre et de l'Air (août 1937) ; l'armée de l'Air pendant les hostilités : effectifs (personnels et avions), organisation du commandement, pertes, bilan

de la bataille aérienne sur le front français du 10 mai au 10 juin 1940 (1920-1940) ; (d.10) Marine : l'amiral Darlan demande des instructions au sujet de la "force de raid" (force principale de haute mer), il préconise de la maintenir à Brest où elle peut intervenir soit en Mer du Nord soit contre une menace italienne sur l'Afrique du Nord, accord de Daladier (13-15 avril 1940).

6 ORGANISATION GENERALE DE L'ARMEE, EFFECTIFS, ARMES ET SERVICES

5 N 584

(Dossier 1) Propositions concernant la défense moderne de la France, le recrutement et la formation des cadres et de la troupe (7 mai 1920) ; loi du 13 juillet 1927 sur l'organisation générale de l'armée ; note de Paul-Boncour : il faut étudier la question des classes creuses "en vue de dégager toutes les solutions possibles, à la seule exclusion de celles qui comporteraient une augmentation soit des dépenses prévues au budget de 1933, soit de la durée du service" (2 novembre 1932) ; projet de loi tendant à modifier la loi du 13 juillet 1927 ; exposé des motifs : la loi actuellement en vigueur pourrait faire obstacle à l'évolution nécessaire de l'armée dont le sens général se trouve dès maintenant amorcé sous la double forme de la fortification et de la motorisation ; il faut assurer "une mise en place immédiate du système initial de notre défense : la couverture permanente" (7 mars 1933) ; "le problème militaire français" : pour compenser l'infériorité des effectifs français, il faut créer une armée de qualité, spécialiser les grandes unités, constituer un corps de bataille puissant avec quatre divisions de chars (1er juin 1936) ; note sur l'effort accompli par la France dans le domaine militaire : "dans l'ignorance des travaux accomplis, on a pu accuser l'armée d'être routinière et de ne pas évoluer ; cependant des transformations profondes ont été réalisées..." (septembre 1937) ; "l'organisation de l'armée française" : le résultat obtenu, au prix de sacrifices financiers importants "s'avère incontestablement fructueux" (novembre 1937) ; "les trois armées et la défense nationale" : "l'armée de masse "type 1914 - 1918 est condamnée," en 1914 l'erreur fut de négliger la mitrailleuse et l'artillerie lourde, l'erreur analogue aujourd'hui serait de négliger l'arme anti-aérienne et l'aviation d'assaut et de bombardement. (p.8)... La carence en matériel d'aviation et en armes anti-aériennes, l'insuffisance en moyens terrestres

mécaniques et cuirassés sont des gages de défaite irrémédiable. Ce sont justement sur ces armes qu'il faut aujourd'hui mettre l'accent" (p 15), l'action de l'infanterie, des chars, de l'aviation se combine admirablement - annotation de Daladier : "Pourquoi ne fait-on pas d'exercices combinés : aviation + terre, afin d'habituer les troupes aux nouveaux modes de combat ?" (mai 1938) ; suppression du "commandement supérieur des troupes coloniales dans la métropole" créé par l'article 32 de la loi du 13 juillet 1927 (décret du 17 juin 1938) ; directives à l'E.M.A. : en application de la loi du 19 mars 1939, prendre des mesures pour assurer la protection contre une attaque brusquée aérienne ou terrestre et préparer l'appel anticipé du contingent incorporable en septembre-octobre 1939 (21 mars 1939) ; note d'information sur les améliorations intervenues principalement depuis un an dans l'organisation militaire (3 juillet 1939) ; (d.2) effectifs : la proportion des recrues de la métropole incorporée dans les unités d'Afrique du Nord étant tombé en avril 1934 à 25 %, les incidents de Constantine ont fait apparaître cet inconvénient, désormais les corps stationnés en Afrique du Nord n'auront pas plus de 50 % des recrues algériennes (3 septembre 1934) ; note sur les besoins en effectifs, seul le maintien du service de deux ans au-delà de 1940 permet de réaliser les augmentations reconnues nécessaires pour faire face au nouvel accroissement de la puissance allemande (18 mars 1938) ; programme de réorganisation de l'armée française présenté par le général Gamelin, mesures de renforcement par création successive de nouvelles divisions et augmentation de 5 100 du nombre des officiers, pour faire face à la menace allemande évaluée à plus de cent divisions (21-23 mai 1938) ; directives de Daladier pour informer le contingent libérable au 1er octobre 1938 de son maintien possible sous les drapeaux (8 septembre 1938) ; réponse de Daladier à diverses demandes de Gamelin : "nous ne pouvons maintenant absolument pas envisager d'accroître, si peu que ce soit, nos dépenses militaires qui atteignent 40 milliards en 1939, soit les 2/3 des ressources de l'Etat", on ne peut donc prévoir qu'une augmentation de 828 officiers d'active (au lieu de 5 000), une 5ème D.I.C. sera créée en octobre 1940, les améliorations les plus urgentes devront porter sur l'aviation et la D.C.A. : "ces deux armes ont été trop négligées jusqu'à ce jour" (10 janvier 1939) ; notes de Gamelin : les effectifs du temps de paix ne sont pas suffisants pour assurer l'intégrité du territoire, il faut envisager jusqu'en octobre 1941 le maintien total ou fractionné de la classe sortante (28 avril et 17 mai 1939), maintien sous les drapeaux de la classe qui devait être libérée en avril (2 juin 1939) ; le renforcement prévu de 3 000 hommes. pour les effectifs de la D.C.A. et D.A.T. est insuffisant (3 août 1939) ; (d. 3) le problème des effectifs pendant les hostilités, plan de cinq mois, création d'unités, utilisation des contingents

coloniaux et des étrangers : indigènes sous les drapeaux au 1er octobre 1939 ; situation des effectifs européens mobilisés aux colonies (13 novembre 1939) ; plan d'emploi des indigènes coloniaux (15 novembre 1939) ; utilisation militaire des étrangers candidats à l'engagement (22 novembre 1939) ; analyse d'une note de l'E.M.A. sur "les problèmes d'organisation de l'hiver 1939-1940" du 27 novembre : pour résoudre les problèmes des effectifs, des matériels et des animaux, l'E.M.A. a établi un plan de cinq mois (1er novembre 1939-31 mars 1940) (29 novembre 1940) ; le général Gamelin fait approuver un programme d'utilisation des contingents indigènes coloniaux (5, 7 décembre 1940) ; programme des créations d'unités de l'hiver 1939-1940 (19 décembre 1940) ; le général Gamelin pose le problème de la supériorité numérique allemande ; 200 divisions au printemps, dont 160 disponibles sur le front ouest contre 100 divisions franco-britanniques : il faut insister auprès des Britanniques pour qu'ils intensifient leur effort pour la constitution d'unités nouvelles, achever l'armement des grandes unités françaises, en créer de nouvelles, faire appel aux indigènes des colonies (9, 11 janvier 1940) ; Mandel demande que l'on hâte l'arrivée des contingents coloniaux prévus par le plan E de 1937, sinon on ne disposera à la fin de l'année que de 160 000 indigènes au lieu de 300 000 ; Daladier explique ce retard par la pénurie des moyens de transport (8-29 janvier 1940) ; note de Daladier à Gamelin relative à l'application du "plan de cinq mois" du 27 novembre 1939 en ce qui concerne les créations d'unités, les circonstances imposent des modifications qui retarderont l'organisation de la 17ème D.I., celle de la 1ère division polonaise et de la division tchécoslovaque (20 janvier 1940) ; directives de Daladier à l'E.M.A. pour l'incorporation rapide des étrangers mobilisables, l'accélération de l'acheminement des indigènes coloniaux, l'intensification du recrutement des indigènes nord-africains : des difficultés d'habillement et d'équipement ne doivent pas ralentir l'utilisation de ces contingents dont la mise sur pied a priorité sur celle de nouveaux contingents français (6, 7 février 1940) ; nouvelle modification au programme de cinq mois de créations nouvelles en raison du rendement pratique des fabrications inférieur aux prévisions (20 février 1940) ; analyse de la réponse de l'E.M.A. à la lettre du 7 février, confirmation des directives précédentes : il ne sera pas constitué d'unités nouvelles, en dehors de celles prévues dans le plan des cinq mois, qu'autant que les ressources en allogènes le permettront, car "la France a atteint la limite de son effort en personnel français" (26 février 1940) ; situation et répartition des effectifs officiers et sous-officiers (1er mars 1940) ; "répartition par théâtre et par race des indigènes coloniaux en service dans la métropole et dans le bassin méditerranéen" au 15 mars 1940 ; analyse d'une note du général Gamelin du 20 mars signalant la gravité du problème des effectifs, comparaison avec les effectifs

français de 1917, "ce n'est pas le prélèvement supplémentaire de 15 000 mineurs qui peut compromettre la solution du problème des effectifs" (23 mars 1940) ; étude de l'E.M.A. sur les conditions de cession de matériel à la Grande-Bretagne, pour qu'elle hâte l'envoi de divisions en France, "l'aide ainsi apportée aux Britanniques à partir du mois de mai se traduit par un retard dans la mise en bonne condition de notre armée", notamment en ce qui concerne la dotation des régiments d'infanterie en canons de 25 anti-chars (30 mars 1940) ; note du général Gamelin justificative des chiffres portés dans sa lettre du 20 mars, tableau des effectifs réels des formations en 1917 et en 1940 (5 avril 1940) ; directives de Daladier en vue "de prendre toutes dispositions pour assurer l'encadrement et compléter l'équipement des grandes unités et des dépôts de l'Afrique du Nord" (17 avril 1940) ; analyse d'une note de l'E.M.A. du 30 mars sur "le programme du 30 mars 1940" (suite au programme des cinq mois du 27 novembre 1939) : reconstituer d'unités, créations d'unités nouvelles, cessions à l'armée britannique, le programme de l'hiver 1939-1940 était à base de personnel français, et les fabrications étaient restées insuffisantes : le nouveau programme est à base de matériel et de personnel allogène, il tient compte des répercussions de la mise sur pied de trois divisions légères pour la Norvège (8, 19, 27 avril 1940) ; Daladier approuve les termes de la note de l'E.M.A. du 30 mars (30 avril 1940) ; organisation de la division légère mécanique (D.L.M.), composition de la division cuirassée, la Panzer-Division est d'une organisation comparable à la D.L.M., mais avec une dotation double de chars (16 mai 1940) ; (d.4) grandes unités : note de Daladier sur la composition et les effectifs des divisions de couverture (16 novembre 1925) ; composition de la division d'infanterie française en 1938 : D.I. normale, type nord-est, et division d'infanterie motorisée, composition du régiment d'infanterie et du régiment d'artillerie divisionnaire, emploi tactique de la D.I. (1938) ; cavalerie : analyse critique d'un projet de réorganisation de la cavalerie rédigé dans un esprit de dénigrement systématique de la cavalerie (fin 1919) ; réponse au sénateur, rapporteur du budget de la Guerre, relative à une réduction du nombre des chevaux et à la suppression éventuelle de certains régiments de cavalerie (5 septembre 1926) ; le ministre prie l'E.M.A. de lui faire connaître d'urgence pour quelles raisons la suppression des régiments de cavalerie de Provins et de Pontoise a été envisagée de préférence à ceux de Meaux ou de Saint-Germain (3 février 1927) ; lettres en vue de faire affecter des polytechniciens dans la cavalerie (29 décembre 1934) ; chars de combat : rapport du général Estienne chargé d'une mission au 502ème régiment de chars d'assaut à Béziers, dont un bataillon est destiné à l'armée du Levant (5 janvier 1920) ; rapport d'inspection du 503ème régiment (à Versailles) : installation matérielle, encadrement (7 mars 1920) ; décret relatif à la création d'une sec-

tion des chars de combat à la direction de l'infanterie (13 mai 1920) ; procès-verbal de la réunion du 13 janvier 1921 de la commission chargée de la rédaction d'un programme de chars de combat (13 janvier 1921) ; arrêté portant modification de la désignation de la section technique des matériels de combat et véhicules automobiles, elle est désignée sous le nom de "section technique de brigade de chars, rejet par la 1ère direction des propositions du cabinet du ministre (22, 24 mars 1923) ; création de brigades de chars de combat (1er septembre 1923) ; situation actuelle des programmes de fabrication des chars modernes de combat (2, 11, 12 octobre 1933) ; situation des matériels de chars : nombre de chars prévus, existants, à l'étude, chenillettes (1934) ; l'E.M.A. devra établir une note résumant les thèses soutenues en particulier par Paul Reynaud en faveur de la création de grandes unités mécaniques et exposant "les raisons qui peuvent s'opposer à leur réalisation, en particulier à la mise sur pied du corps spécialisé préconisé par M. Paul Reynaud [amendement du 28 mars 1935 au projet de loi modifiant la loi sur le recrutement de l'armée] (7 juillet 1936) ; artillerie: organisation (1919-1929), récupération des matériels français tombés entre les mains des Allemands. avec indication de la destination à leur donner (11 février 1920) ; génie : projet de décret relatif à l'organisation et au fonctionnement du service du génie (28 juillet 1929) ; train : correspondance relative au personnel envoyé en renfort à Toulouse et Montauban lors des inondations du sud-ouest (1930) ; service automobile : fournitures d'automobiles à divers personnels et organismes (1919-1929) ; intendance: modificatif n° 2 à l'instruction du 10 août 1938 sur l'organisation et le fonctionnement du service de l'intendance en campagne (20 novembre 1939) ; service de santé : distribution aux hommes de troupe de tracts de propagande antivénérienne (janvier 1921 et janvier 1927), épidémie de grippe de l'hiver 1935 : interventions parlementaires, campagne de presse, améliorations dont l'épidémie a montré la nécessité (février-mars 1935), note relative à la préparation du service de santé à ses fonctions de guerre (20 mai 1939) ; gendarmerie : circulaires, notes diverses relatives notamment à "la réalisation de la garde républicaine mobile" (30 octobre 1926), mouvements de pelotons de gendarmerie (1919-1935), maintien de l'ordre, observations sur l'attitude de certains jeunes gens "ayant actuellement de 17 à 20 ans, qui n'ont pas été surveillés pendant la guerre et ont pris des habitudes de paresse et d'inconduite extraordinaires : ils ne veulent pas travailler et veulent jouir" (1er mai 1920) ; organisation de la protection des voyageurs dans les trains (1924-1930) ; centres mobilisateurs : création, fonctionnement (1925-1929) ; préparation militaire, éducation physique : projets de loi "tendant à assurer l'éducation physique et la préparation militaire obligatoire de la jeunesse" (Henry Cheron, 1928),

"tendant à inviter le gouvernement à introduire dans les programmes scolaires l'obligation de l'enseignement de l'éducation physique" (1935) ou concernant la préparation militaire obligatoire de la jeunesse (1936), correspondance diverse (1921-1928 et 1935-1936) ; (d.5) service postal et service télégraphique aux armées : historique de la poste aux armées pendant la campagne 1939-1940 ; notes relatives à l'envoi des lettres, colis et journaux aux armées, gratuité d'envoi des paquets-postes destinés aux mobilisés (septembre-octobre 1939) ; notes, lettres, extraits de presse relatifs aux retards dans l'acheminement du courrier et mesures prises pour y remédier (septembre-octobre 1939) ; service télégraphique militaire : instruction sur l'organisation du service de la correspondance télégraphique aux armées - distinct du service des transmissions militaires (décembre 1939).

7. MINUTES DE LA CORRESPONDANCE
EXPEDIEE PAR LA SECTION DE DEFENSE NATIONALE
NOVEMBRE 1939-AVRIL 1940

5 N 585

(Dossier 1) L'accord franco-polonais du 9 septembre 1939 ne concerne que les Polonais habitant la métropole, à l'exclusion de ceux résidant en Algérie (11 novembre 1939) ; tableau des effectifs mobilisés (armées de Terre, de l'Air, de Mer), nombre de réservistes affectés aux usines travaillant pour la défense nationale, effectifs d'une division d'infanterie, effort de recrutement réalisé en Afrique du Nord et dans les colonies : combattants et travailleurs (14 novembre 1939) ; projet de suppression de la zone des armées face à l'Italie dans le Sud-Est et en Afrique du Nord, pour limiter au maximum les restrictions sur l'économie et améliorer nos relations avec l'Italie (16 novembre 1939) ; Daladier approuve la création de poudreries en Roumanie par l'industrie française (23 novembre 1939) ; lettre au président du Sénat : aucune lettre adressée à un parlementaire ne sera désormais ouverte (23 novembre 1939) ; le général Papagos, chef d'E.M. général, "accueille avec intérêt" la proposition d'étudier dès maintenant les modalités du débarquement d'un corps expéditionnaire franco-britannique en Grèce (25 novembre 1939) ; (d.2) priorité à l'achèvement du "Richelieu" et du "Jean-Bart" (23 décembre 1939) ; Daladier n'approuve pas la cession de matériel démodé à la Finlande

et demande l'envoi d'une quantité de matériel moderne supérieure à celle primitivement prévue (23 décembre 1939) ; (d.3) note pour l'E.M.A. en vue de prendre toutes dispositions pour accélérer l'arrivée en France des indigènes coloniaux (13 janvier 1940) ; causes du retard de l'acheminement des contingents coloniaux en métropole (transports et équipements insuffisants), l'explication du plan E n'a été différée "que par souci d'une meilleure utilisation des contingents coloniaux" (25 janvier 1940) ; extraits d'une lettre du député Morinaud du 13 janvier relatifs à son voyage en Afrique du Nord : il faut "unifier le commandement en Tunisie dans les mains du général Blanc", le Destour y renaît (26 janvier 1940) ; (d.4) lettre au préfet du Rhône : les Italiens peuvent s'engager dans la légion étrangère ou, pour la durée de la guerre, dans des corps français (7 février 1940) ; directives pour "ménager le recrutement des jeunes Français et faire plus largement appel au recrutement nord-africain, colonial et étranger en lui fournissant, par priorité, le matériel et les cadres nécessaires" (7 février 1940) ; directives pour renforcer la défense anti-aérienne à Saint-Nazaire et à Bourges (7 février 1940) ; l'unité polonaise dont l'envoi sur un théâtre d'opérations extérieur est prévu, devra être prête pour la fin de février (12 février 1940) ; lettre au sujet des clauses financières relatives à la reconstitution de l'armée tchécoslovaque (12 février 1940) ; note pour le secrétariat général du C.S.D.N. en vue de mettre au point l'organisation de la défense contre la guerre bactériologique en liaison avec les départements ministériels intéressés (17 février 1940) ; directives pour renforcer d'urgence la défense anti-aérienne de nos bâtiments de guerre (19 février 1940) ; à la date du 1er janvier 1940, il y avait 150 prisonniers militaires allemands, dont 7 officiers ; 860 militaires français dont 34 officiers sont disparus : prisonniers, tués, déserteurs des bataillons d'Afrique... (21 février 1940) ; accord pour envoyer en Finlande 2 officiers et 3 sous-officiers instructeurs d'artillerie (21, 24 février 1940) ; il faut développer la production française de charbon jusqu'au total de 60 millions de tonnes (sur les 71 à 80 millions nécessaires) : mesures à prendre en ce qui concerne l'incorporation des mineurs en vue d'assurer notre approvisionnement en charbon (22 et 25 février 1940) ; lettre de Daladier à Gamelin : il ne sera pas constitué d'unités françaises nouvelles en dehors de celles qui sont prévues dans le plan de 5 mois du 27 novembre 1939, qu'autant que les ressources en allogènes le permettront ; il lui demande d'étudier l'aide qui pourrait être apportée à la Grande-Bretagne pour l'équipement et l'armement de ses divisions, de manière à hâter l'envoi de celles-ci en France (27 février 1940) ; (d.5) décision de renvoyer dans les mines tous les mineurs mobilisés et 70 ingénieurs (9 mars 1940) ; lettre de Daladier aux Affaires étrangères pour que le gou-

vernement polonais consente au maintien définitif des mineurs polonais dans les mines françaises (9 mars 1940) ; classes de réservistes renvoyées dans leurs foyers, par la suite la libération porterait sur la totalité de la classe la plus ancienne actuellement sous les drapeaux : classe 1912 (13 mars 1940) ; directives de Daladier à Gamelin au sujet des modalités du renvoi de certaines catégories de mineurs mobilisés dans les mines (19 mars 1940) ; décision de laisser à la disposition du gouvernement finlandais le matériel et les instructeurs qui sont en Finlande ou en cours de transport à l'exception de quelques éléments d'aviation (19, 26 mars 1940) ; note relative à un réseau d'écoute des émissions radio étrangères (19 mars 1940) ; le député Jean Niel propose un modèle de bouclier mobile d'infanterie (19 mars 1940) ; note relative à l'organisation de la Commission supérieure de camouflage (27 mars 1940) ; autorisation pour envoyer des techniciens du génie en Finlande (29 mars 1940) ; lettre de Daladier aux Affaires étrangères pour obtenir l'envoi en France de bataillons de pionniers britanniques (29 mars 1940) ; le 2ème bureau de l'E.M.A. sera représenté aux conférences interalliées des 2ème bureaux (30 mars 1940) ; (d.6) note au sujet des dépenses relatives à l'entretien des troupes spéciales au Levant, dont l'établissement du budget a donné lieu à des divergences de vues entre le haut commissaire à Beyrouth et le commandement supérieur des troupes du Levant (2 avril 1940) ; la suppression des exemptions concernant le recrutement des indigènes en Tunisie est susceptible d'avoir de graves répercussions d'ordre politique et moral (4 avril 1940) ; il n'est pas possible d'envisager à l'heure actuelle la formation de légions de volontaires italiens en unités distinctes, ceux-ci peuvent servir dans la légion étrangère ou dans des corps français, les demandes formulées par les organisations cosaques seront examinées (4, 5 avril 1940) ; l'amiral Darlan est autorisé à procéder aux réquisitions nécessaires pour l'opération Scandinavie (9 avril 1940) ; note relative au transport de matériel militaire par mer au Levant et en Afrique du Nord (17 avril 1940) ; lettre de Daladier à Gamelin pour que celui-ci étudie un programme de cessions de matériel militaire à réaliser avant le 1er août 1940, réservant certaines marges au profit de la Norvège (17 avril 1940) ; composition du corps expéditionnaire pour la Norvège et dates d'embarquement prévues, Daladier demande au président du Conseil d'insister auprès du gouvernement britannique pour qu'il accorde sans délai les moyens de transports demandés (17 avril 1940) ; Daladier approuve Gamelin en ce qui concerne la nécessité de montrer aux Belges qu'ils auraient tout intérêt à se ranger à nos côtés dans l'hypothèse d'une attaque allemande contre les Pays-Bas, tout retard dans l'appel belge aux Alliés aurait de graves inconvénients pour la Belgique (20 avril 1940) .

B CORRESPONDANCE DES BUREAUX DU CABINET

5 N 586

(Dossier 1) Organisation du cabinet du ministre : notes de base, personnel, budget ; notamment sur l'organisation et le fonctionnement du cabinet militaire (17 mars 1932), organisation(1) et attributions des bureaux en 1940 (1920-1940) ; (d.2) service courant des officiers du cabinet militaire, permanence, visites, règlements sur les entrées au ministère et la police intérieure (1920-1939) ; (d.3) directives pour l'acheminement et la réception du courrier ministériel, communications télégraphiques et téléphoniques, instructions relatives aux plis secrets et confidentiels, conservation du secret (1919-1939) ; (d.4) repliement des administrations centrales sur l'intérieur, adresses à Bordeaux des personnalités et des administrations repliées (septembre 1939 et juin 1940).

5 N 587

(Dossier 1) Commissions parlementaires, notamment commissions de l'armée de la Chambre des Députés et du Sénat : correspondance diverse, listes des membres des commissions, lettres de mission, visites refusées (1924-1939) ; (d.2) conclusions du rapport de la commission de l'armée envoyée au Maroc (juillet 1925) ; dossier concernant l'épidémie de grippe qui a sévi dans l'armée en 1935 : constitution d'une sous-commission, statistique des malades (1935-1936) ; (d.3) visites, enquêtes effectuées par diverses commissions parlementaires, notamment : enquête de la commission de l'Agriculture dans les départements des Ardennes, de la Meuse et de la Moselle et rapport au sujet des conséquences locales des événements de septembre 1938 (décembre 1938-février 1939) ; visite des installations de la D.A.T. de Paris (février 1939) ; visite des éléments de cavalerie de Verdun : 4ème régiment de dragons portés (février 1939) ; visite des installations de défense passive de Lyon (mars 1939) ; examen des moyens de défense de la Corse (avril 1939) ; visite d'unités de disponibles (mai 1939) ; visite des installations sanitaires de la ligne Maginot par une commission de l'armée du sénat (juin 1939) ; enquête sur les moyens pour parer au déficit en chevaux révélé par la mobilisation partielle de septembre 1938 (juin 1939) ; (d.4) rapport général sur l'état

(1) Voir également ci-dessus carton 5 N 578 dossier 3.

des forces militaires de la France établi par les commissions sénatoriales de l'Armée, de la Marine et de l'Air : organisation de la Défense nationale, armée de Terre, Marine, armée de l'Air. Le rapport signale (p 4) des retards inquiétants en ce qui concerne l'artillerie lourde, les chars d'assaut, l'artillerie et les armes de défense anti-aérienne (mars 1938) ; (d.5) rapport des mêmes commissions sénatoriales sur l'état des forces militaires de la France: armée de Terre, Marine, armée de l'Air (avril 1939).

5 N 588

(Dossier 1) Contrôle parlementaire : directives et correspondance, instruction du 4 octobre 1939 pour l'application des articles 33, 34 et 35 de la loi du 11 juillet 1938 sur l'exercice du contrôle parlementaire à l'intérieur et dans la zone des armées ; correspondance relative à l'application de cette instruction (octobre-novembre 1939), extension à la zone des armées du droit de contrôle sans préavis ni autorisation spéciale (janvier-février 1940) ; lettres des autorités militaires sur diverses missions de contrôle parlementaire (janvier-mars 1940) ; (d.2) missions parlementaires, rapports de visites, interventions diverses : liste avec la date et l'objet des missions parlementaires ; rapports adressés au ministre de la Défense nationale, notamment : visite de contrôle faite dans la région de Saverne les 12 et 13 octobre 1939 - on relève un mécontentement général contre le service postal, dont les retards produisent un effet moral déplorable, et la pénurie totale des mines ; rapport du sénateur Chaumié (26 janvier 1940), sur la nécessité de coordonner l'activité des différents services de ravitaillement en carburants (26 janvier 1940) ; réponses aux questions posées par le rapport des députés membres de la commission des finances à la suite de leur visite, le 12 février, du service de santé de la 1ère armée (avril-mai 1940) ; rapport de visite aux troupes et services de la région Montmedy - Valenciennes, concernant spécialement le service de santé, et réponses aux questions (avril-mai 1940) ; (d.3) réponses, préparées par la Section de Défense nationale, aux questions posées par les commissions parlementaires : rapport de la commission de l'Armée sur les retards constatés dans l'acheminement de la correspondance aux armées et notamment contrôle du fonctionnement du Bureau central militaire de Melun (octobre 1939) ; rapport de visite à la IIIème armée : défense anti-aérienne et aviation, ouvrage du Hackenberg, intendance et service de santé (novembre-décembre 1939) ; éléments de réponse (pour une audition du ministre devant la commission de l'Armée) aux questions posées relatives au bien-être de la troupe, au déficit en chevaux, et au matériel : véhicules automobiles, armes antichars, armes automatiques (4 jan-

vier 1940) ; réponses aux questions diverses posées par le président de la commission de l'Armée de la Chambre des Députés, contenant notamment une note de l'intendance militaire du 11 janvier 1940 sur "la situation et le bien-être de la troupe" (janvier-mai 1940) ; mise à jour de documents pour servir à la préparation des interpellations et concernant : la politique de fabrication des armes antichars, armes automatiques, matériels anti-aériens et véhicules automobiles - la formation des cadres - l'accroissement des effectifs - l'amélioration du bien-être de la troupe, le déficit en chevaux, le matériel : véhicules automobiles, anti-chars, armes automatiques (27 avril 1940) ; effectifs : état par classes des affectés spéciaux au 1er mars 1940 (avril-mai 1940) ; lettre du député Taittinger signalant une lacune grave dans l'état d'instruction de nos troupes "en ce qui concerne les éventualités d'attaques combinées par l'ennemi avec la coopération des forces aériennes", la débâcle polonaise est due en grande partie à l'entrée de ce facteur nouveau dans la bataille: "tandis que nos alliés étaient attaqués par des formations motorisées, des avions allemands les survolaient... leur jetant des bombes dont l'effet, tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel, avait les plus effroyables conséquences", il faut prémunir nos troupes contre le choc psychologique redoutable qui pourrait résulter pour elles de cette tactique nouvelle (8 mai 1940) ; (d.4) interventions de parlementaires en faveur de cas particuliers, plaintes diverses adressées au ministre de la Guerre (avril-juin 1940).

5 N 589

(Dossier 1) Correspondance relative à des questions relevant du 1er bureau, notamment : déplacements de régiments et changements de garnisons, relève des officiers de l'armée française du Rhin (juin-juillet 1925), incidences diverses de la réorganisation de l'armée en 1927 ; stationnement, en 1929, des quartiers généraux des unités de l'armée du Rhin après leur rentrée en France (1919-1929) ; (d.2) listes d'ouvrages susceptibles d'être soumis au choix de la commission centrale des bibliothèques de garnison, ou offerts à celles-ci par le Service historique de l'Armée (1937-1939) ; (d.3) correspondance relative aux inventions propositions diverses faites par des particuliers (1919-1938) ; (d.4) télégrammes relatifs aux grèves de 1926 ; circulaires relatives au droit de réquisition de la force armée (1933-1939) ; grèves de 1937 ; intervention de l'armée lors des grèves des services publics de fin décembre 1937, fourniture de véhicules et de personnel pour décharger les marchandises (décembre 1937) ; (d.5) participation de l'armée à la lutte contre les inondations dans le Midi (1930) ; (d.6) divers : affaire des vitraux de l'église de Saint-Mihiel,

avec tracts et affiches (1931-1934) ; affectation de l'église Saint-Louis des Invalides au Musée de l'Armée (juin 1936) ; explosion à la poudrerie de Saint-Chamas provoquant la mort de plusieurs ingénieurs militaires (1936) ; explosion au laboratoire municipal de Villejuif (janvier 1938) ; listes de souscripteurs "pour les 30 ans de l'Action Française" et "pour le million de Maurras" mentionnant le nom d'officiers (mai 1938) ; don au gouvernement français de chevaux et de propriétés par le ministre de Bolivie à Paris (septembre-novembre 1939).

5 N 590

(Dossier 1) Visites ou passages de souverains, chefs d'Etat et personnalités étrangères : visites du roi Georges V d'Angleterre (novembre 1918), du roi Albert 1er de Belgique (décembre 1918) ; du président Wilson à Paris (décembre 1918) et à Chaumont (décembre 1918) ; du roi Victor Emmanuel III d'Italie à Paris (décembre 1918) ; visite demi-incognito de M. Ador, président de la Confédération suisse (janvier 1919) ; visite privée du prince de Serbie (février 1919) ; honneurs rendus au président de la République du Brésil lors de son passage à Paris (juin 1919) ; honneurs rendus au Shah de Perse lors de son passage à Calais (octobre 1919) ; passage à Brest du roi Albert 1er de Belgique (novembre 1919) ; visite du Shah de Perse à Reims et Verdun (janvier 1920) ; préparation de la visite du roi Alexandre de Yougoslavie et de la Reine (octobre 1934) ; visite du général Ridz Smigly, commandant en chef de l'armée polonaise, à Paris (août 1936).

5 N 590/2-591

Séjour du roi Georges VI d'Angleterre et de la Reine à Paris (juillet 1938).

5 N 592

(Dossier 1) Programme des fêtes de la victoire (14 juillet 1919), instructions, programmes et photographies de la revue du 14 juillet (1920, 1924, 1926, 1936-1939) ; (d.2) programmes et photographies de la cérémonie du 11 novembre (1935-1938) ; (d.3) cérémonies au monument aux morts consacrées à la mémoire des fonctionnaires civils de l'administration centrale de la Guerre (1927-1930, 1933, 1939) ; (d.4) divers : liste des fonctionnaires de l'administration centrale susceptibles d'être invités aux réceptions au Palais de l'Elysée (décembre 1921, novembre 1922), photographies du défilé des troupes à Nancy devant le généralissime polonais (s.d.),

remise de diplômes aux familles des "Morts pour la France" de la ville de Montrouge (8 décembre 1918), réception du président de la République Albert Lebrun par la ville de Paris (22 juin 1932), commémoration du tricentenaire de la naissance de Vauban (30 mai 1933), inauguration du buste du général de division Gustave Borgnis-Desbordes dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville de Versailles (30 mars 1935), remise de la croix de la Légion d'honneur à l'École supérieure de Guerre par le président de la République Albert Lebrun (6 avril 1935), inauguration du monument élevé place Vauban à Paris à la mémoire du maréchal Fayolle (19 octobre 1935), prise d'armes dans la cour d'honneur des Invalides à l'occasion du départ de l'armée du général Gouraud avec texte de son ordre du jour d'adieu (17 novembre 1937), inauguration du monument élevé, au cours-la-Reine, à la mémoire du roi Albert 1er de Belgique (12 octobre 1938), remise de drapeaux à la ville du Quesnoy par une délégation de la Nouvelle-Zélande (12 mai 1939) ; (d.5) instruction interministérielle sur l'organisation des voyages officiels et mesures relatives à la sécurité des souverains, chefs d'Etat et hautes personnalités (1er mars 1935), voyages du Président de la République en France : à Dunkerque et Hazebrouck (10 août 1919), à Bordeaux (1er mars 1920), Nice (6 juin 1937), à Angers (4 juillet 1937), au col de l'Iseran (10-11 juillet 1937), à Montfaucon (1er août 1937), à Sainte-Marie-aux-Mines, pour l'inauguration du tunnel (8 août 1937), à Mezin, pour inaugurer le monument d'Armand Fallières, et à Agen (15 mai 1938), à Saint-Brieuc (29 mai 1938), à Bourges (18 juin 1938), à Vienne (30 juillet 1938), à Avignon et Orange (31 juillet 1938), à Montélimar (2 avril 1939), à Lille (mai 1939), à Montpellier (1er -2 juillet 1939) ; (d. 6) voyages présidentiels en Grande-Bretagne (10-14 novembre 1919, 21-24 mars 1939) ; (d.7) envoi d'une délégation militaire française pour l'inauguration de l'ossuaire de Pederobba (27 juin 1937) ; cérémonie d'inauguration du cimetière français à Salonique (17 octobre 1937).

5 N 593

(Dossier 1) Programmes des cérémonies organisées pour la fête nationale de Jeanne d'Arc (1922, 1931 à 1940) ; (d.2) calendrier des manifestations, participation de l'armée aux "grandes fêtes de Paris" (1934-1936) ; (d.3) cérémonies organisées dans diverses villes de France pour le centenaire de la naissance de Gambetta (avril 1938) ; (d.4) manifestations pour le 150ème anniversaire de la Révolution française : commémoration de la fête de la Fédération et de la bataille de Valmy, avec notice historique et cartes (juillet-septembre 1939).

5 N 594

(Dossiers 1 à 8) Obsèques nationales de personnalités françaises : André Maginot, ministre de la Guerre (10 janvier 1932), Aristide Briand, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères (12 mars 1932), Paul Doumer, président de la République (12 mai 1932), Georges Leygues, ministre de la Marine (6 septembre 1933), Paul Painlevé, président du Conseil (4 novembre 1933), Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères (13 octobre 1934), Raymond Poincaré, président de la République (20 octobre 1934), Gaston Doumergue, président de la République (22 juin 1937) ; (d.9 à 13) obsèques officielles du gouverneur général de l'Indochine Pasquier, mort dans une catastrophe aérienne (20 janvier 1934) ; obsèques officielles du gouverneur général Renard, mort accidentellement au cours d'un voyage d'inspection en Afrique Equatoriale française (20 avril 1935) ; mesures prises lors des obsèques du roi Albert 1er de Belgique (22 février 1934), du roi Alexandre de Yougoslavie (18 octobre 1934), de sa majesté Georges V d'Angleterre (21 janvier 1937) ; (d.14) obsèques de personnalités étrangères (1935-1938).

5 N 595

(Dossier 1) Obsèques nationales du maréchal Joffre : discours, cérémonies, manifestations à l'étranger, extraits de presse, lettres et télégrammes de condoléances de toute provenance (7 janvier 1931) ; (d.2) obsèques nationales du maréchal Foch : délégations et garde d'honneur, cérémonies, manifestations, lettres et télégrammes de condoléances provenant de France et de l'étranger (25 mars 1929) ; (d.3) translation du corps du maréchal Foch dans la chapelle Saint-Ambroise au Dôme des Invalides (20 mars 1937).

5 N 596

Cérémonie commémorative de l'inhumation aux Invalides des maréchaux, amiraux et généraux ayant exercé un grand commandement pendant la guerre de 1914-1918 (7 juin 1931).

5 N 597

(Dossier 1) Archives du 2ème bureau du cabinet : notes et circulaires relatives aux décorations, Légion d'honneur, médaille militaire, croix de combattant volontaire, médaille des évadés (1920-1939) ; (d.2 et 3) notes de base, circulaires diverses (1919-1939) ; (d.4) circulaires relatives au régime des décorations pendant les hostilités (1939-1940).

5 N 598

(Dossier 1) Correspondance diverse du 3ème bureau du cabinet : correspondance générale expédiée, bureau K (1919-1937) ; (d.2) notes relatives à des unités et personnels de l'Armée du Rhin (1921-1930), aux troupes du Maroc : renforts en hommes et en cadres (1925-1926), inspection du général Mangin en Afrique Noire (novembre 1921) ; armée du Levant : situation des personnels divers, notamment des professeurs détachés dans les universités et écoles françaises de Syrie et du Grand Liban (8 mai 1925) ; (d.3) gestion et position des personnels : armée active, radiations, démissions, réserve spéciale, officiers de complément ; emploi dans la fonction publique des étrangers naturalisés avant la loi du 19 juillet 1934, utilisation d'étrangers dans l'armée française (1919-1939) ; (d.4) notes diverses sur le service militaire et les engagements, le recrutement indigène, le fonctionnement des commissions médicales, les incorporations : règles à suivre pour l'incorporation des jeunes soldats, lettres de parlementaires, voeux demandant l'affectation des cultivateurs dans les corps de troupe stationnés dans les garnisons rapprochées de leur domicile ; observations et critiques concernant les convocations et l'instruction des réservistes (1920-1939) ; (d.5) décrets et instructions (extraits du J.O.) relatifs aux affectations spéciales (1926-1939) ; (d.6) permissions et congés : notes et circulaires diverses (1919-1938) ; (d.7) réglementation concernant le mariage des militaires (1921-1939) ; (d.8) prêts aux militaires de carrière, mises en garde d'escroquerie (1924-1938).

5 N 599

(Dossier 1) Circulaires et directives relatives à l'avancement, application des règles relatives à l'établissement du tableau annuel d'avancement (1919-1939) ; (d.2) officiers généraux et supérieurs : limite d'âge, affectations et mutations, listes nominatives ; états numériques des officiers généraux et fonctionnaires assimilés en activité de service (1920-1939) ; (d.3) officiers à titre temporaire : circulaires diverses ; projet de loi et décret concernant la titularisation définitive des officiers à titre temporaire - avec coupures de presse (1919-1934) ; (d.4) loi des finances du 31 mai 1933, décrets-lois de 1934 relatifs au dégagement des cadres, réforme des pensions civiles et militaires ; (d.5) logement des officiers et sous-officiers : circulaires diverses, enquête sur les ressources de logement et le coût de la vie à Nice et à Antibes en 1921 (1920-1929) ; (d.6) tenues des officiers supérieurs et subalternes (1920-1937) ; (d.7) soldats ordonnances (1920) ; (d.8) circulaires relatives à l'instruction des cadres, aux stages (1920-1921 et 1933, 1935).

5 N 600

(Dossier 1) Période des hostilités : gestion et position des personnels, affectations, utilisation des effectifs : circulaires diverses, relatives notamment à l'aide à l'agriculture ; reclassement des réservistes, renvoi à l'intérieur des hommes de la 2ème réserve affectés aux formations des armées, application de l'instruction du 20 février 1940 relative aux militaires orphelins de guerre (septembre 1939-juin 1940) ; (d.2) avancement, mutations d'officiers : notes et décrets, circulaires relatives à l'établissement du travail d'avancement ; maintien des effectifs des officiers de l'active au chiffre de 31 060 fixé par le décret-loi du 20 mars 1939 ; nominations d'officiers supérieurs et subalternes, liste des généraux commandant de région au 6 octobre 1939 ; statistique des officiers de réserve renvoyés dans leurs foyers (octobre 1939), renvoi des officiers âgés (septembre 1939-juin 1940) ; (d.3) affectations spéciales : notes et décrets, circulaires, instruction sur la méthode de travail des commissions de contrôle des affectations spéciales, fonctionnement de la commission interministérielle de contrôle des affectations spéciales ; (d.4) permissions : règlement sur le régime des permissions (octobre 1939), "guide du permissionnaire", réclamations provenant d'agriculteurs mobilisés et notamment lettre d'un paysan bas-alpin (novembre 1939) ; permissions à l'étranger ; permissions accordées aux conseillers généraux à l'occasion de la session des assemblées départementales, lettres à ce sujet notamment du président du conseil général de la Seine (la présence de "tous les conseillers patriotes" est indispensable pour enrayer les menées de ceux "qui vont tenter d'affaiblir encore le moral déjà fléchissant des populations de la Seine" (2 décembre 1939) ; permissions accordées aux parlementaires (octobre 1939-avril 1940) ; (d.5) décrets, notes et instructions relatives au mariage des militaires (septembre 1939-juin 1940) ; (d.6) soldes et indemnités, tenue de campagne ; état-civil aux armées ; fonctionnement du service de l'état-civil, renseignements à donner aux familles (septembre 1939-juin 1940) ; (d.7) prisonniers de guerre : organisation du service des renseignements sur les prisonniers de guerre (octobre-novembre 1939), fondation à Genève du comité de secours aux prisonniers de guerre français et alliés (mai 1940) ; (d.8) notes et lettres relatives aux réfugiés, instructions concernant le régime des réfugiés dans les départements d'accueil définitif ; désignation du vice-président du conseil pour exercer la direction d'ensemble des mesures intéressant la situation des évacués civils et des réfugiés (octobre 1939) ; mesures à prendre au sujet d'une évacuation éventuelle de la population suisse à la suite d'une invasion par les troupes allemandes (septembre 1939-juin 1940).

5 N 601

(Dossier 1) Discipline : circulaires diverses, manifestations des hommes de la classe 1918 dans quelques garnisons (avril 1920) ; envoi de militaires dans les sections spéciales, presse interdite dans les casernes et établissements militaires, décret du 6 juin 1939 sur le droit d'écrire des officiers (1920-1939) ; (d.2) moral : avantages accordés aux militaires de la classe 1918 (avril 1920) ; mesures en faveur des tirailleurs sénégalais (avril 1923) ; mesures de prévention et de surveillance pour lutter contre la recrudescence des menées anti-militaristes (octobre 1935) ; extraits d'un article sur la dégradation professionnelle et morale des officiers des camps de sûreté (29 mars 1939) ; note du 1er bureau de l'E.M.A. sur les mesures susceptibles de maintenir le moral dans l'armée (28 avril 1939) ; (d.3) moral et discipline pendant la période des hostilités : décrets et circulaires diverses relatifs à la suspension des conseils d'enquête, la rétrogradation et cassation des engagés, la répression du pillage, la cour martiale (septembre 1939-juin 1940) ; indiscipline des troupes de réserve dans les Alpes Maritimes (mai 1940) et dans l'Eure (juin 1940) ; note du maréchal Pétain protestant contre la publicité donnée aux "limogeages" de généraux, susceptible de porter atteinte à la confiance du pays envers son armée (26 mai 1940) ; circulaire de Paul Reynaud sur le nécessaire rétablissement de la discipline (1er juin 1940) ; (d.4) activités du 3ème bureau P.R. (listes spéciales P.R. : propagandistes révolutionnaires ; carnet B, 3ème groupe ; enquêtes spéciales, surveillance de la propagande antimilitariste) ; centralisation au cabinet du ministre des questions relatives à la propagande antimilitariste (12 janvier 1922) ; rattachement au cabinet du ministre du 3ème bureau P.R., dépendant auparavant du 2ème bureau de l'E.M.A. (11 septembre 1933) ; circulaires relatives à la surveillance des P.R., modalités d'incorporation des inscrits au carnet B, listes des formations interdites aux P.R., états numériques récapitulatifs des jeunes gens signalés P.R. (classes 1924, 1925, 1926) ; circulaires diverses : classement sur les listes P.R., enquêtes spéciales notamment sur les ouvriers des établissements militaires, sur les candidats E.O.R., sur les candidats à l'engagement, mesures à prendre en cas d'incident dû à un refus d'accomplir les obligations militaires (1927-1939) ; répression de la propagande antimilitariste : tracts, journaux, associations, manifestations ; liste des publications interdites aux militaires, statistiques des poursuites engagées de 1924 à 1927, répression de la propagande anti-française parmi les indigènes coloniaux et notamment les militaires indochinois (1930-1939) ; (d.5) poursuites contre les journaux antimilitaristes, la presse communiste, notamment : "L'Humanité", "La Caserne", "La Dépêche de l'Aube" ; notes échangées, correspondance échangée entre les ministères de la Guerre,

de la Justice, de l'Intérieur (1924-1927) ; (d.6) organisation et formes de la propagande allemande en France, noms des écrivains, journalistes et hommes politiques servant de support à cette propagande (septembre 1938).

5 N 602

(Dossier 1) Répression de la propagande communiste, surveillance des propagandistes révolutionnaires, des individus soupçonnés d'intelligence avec l'ennemi (septembre 1939-juin 1940) ; lettres du général Gamelin demandant de contrebattre sans retard et avec plus d'efficacité les émissions allemandes de propagande, notamment par un brouillage systématique (octobre 1939) et insistant sur la contre-propagande nécessaire pour lutter contre les dangers de la propagande allemande et éclairer le peuple français sur les buts de guerre de nos ennemis (février 1940) ; (d. 2) demandes d'émigration présentées par des étrangers prestataires (1940).

5 N 603

(Dossier 1) Correspondance du 4ème bureau du cabinet, relative aux oeuvres militaires (1919-1939) ; (d.2) rapport au président de la République du Comité supérieur de la caisse des offrandes nationales en faveur des armées de Terre, de Mer et de l'Air (1938) et ordre du jour de la séance du 16 février 1939 ; (d.3) circulaires et instructions relatives aux oeuvres militaires, secours aux mobilisés nécessiteux ou à leurs familles, foyers du soldat aux armées, services des dons en nature, de "l'Ecole marraine du Combattant" (octobre 1939-avril 1940) ; (d.4) affaire du bassin de Briey : insuffisance de la défense en 1914 et non bombardement du bassin par l'aviation au cours de la guerre (1919, 1935).

SECRETARIAT GENERAL DU MINISTERE DE LA
DEFENSE NATIONALE



SECRETARIAT GENERAL DU
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

6 N 300

Organisation, attributions, composition du secrétariat général du ministère de la Guerre, puis de la Défense nationale : textes des lois et décrets (1920-1940) ; directives pour la répartition et l'acheminement du courrier (1921-1940) ; création et organisation du service de défense nationale (24 mai 1939), de la direction de la production (20 mars 1939), devenue service de coordination administrative (16 septembre 1939), du comité de liaison (16 septembre 1939) ; fonctionnement du comité parlementaires (1938-1939) ; relations entre les directions (direction du contrôle, séances du sous-comité de production).

6 N 301

(Dossier 1) Organisation du ministère de la Défense nationale : action de direction et de coordination de la défense nationale, attributions du ministre de la Défense nationale : application du décret du 21 janvier 1938 (1938-1939) ; (d.2) organismes généraux de défense nationale : conseil supérieur de la défense nationale, comité permanent de la défense nationale, chef d'Etat-major général de la défense nationale, secrétariat général du ministère (1931-1939) ; état-major économique de la défense nationale, projet de création d'un ministère des industries de défense nationale à la mobilisation (1935-1939) ; (d.3) organisation générale de la nation pour le temps de guerre : historique d'organismes administratifs créés pendant la guerre de 1914-1918 ; guide pratique pour l'établissement des plans de mobilisation nationale (1er juillet 1931) ; coordination entre les départements de défense nationale (1934-1939) ; application de la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre (1938-1939) ; organisation du ministère et de l'armée de l'Air (1936-1938) ; (d.4) ministère de l'Armement (septembre 1939 - mai 1940) ; (d.5) ministère du Ravitaillement (septembre 1939 - mai 1940).

SERVICE DE DEFENSE NATIONALE

6 N 302 - 305

Minutiers du contrôleur général Morin : courrier expédié par le Service de défense nationale (17 février 1938 - 25 mai 1940).

6 N 306

(Dossier 1) Programme militaire d'ensemble : reconstitution du matériel et des approvisionnements de mobilisation, réductions budgétaires, armement (1920-1922) ; programme réduit d'armement (février 1926 - avril 1927) ; mesures prioritaires pour 1930-1935 (décembre 1928 - janvier 1929) ; historique des programmes et situation (26 janvier 1932) ; (d.2 et 3) crédits pour l'exécution d'un programme exceptionnel de défense nationale, dossiers du secrétaire général et du contrôleur Morin (mars 1938).

6 N 307

(Dossier 1) Demandes de crédits supplémentaires pour 1938 présentées au titre d'un programme exceptionnel de défense nationale par la Guerre, la Marine, l'Air, l'Intérieur (défense passive), les Travaux publics (interconnexion du réseau électrique pour alimenter le "réseau arrière" de l'Est, stocks de carburants), les Colonies, tableaux récapitulatifs (février-avril 1938) ; (d. 2) projet de loi élaboré sous les ministères Chautemps et Blum, déposé devant la commission des Finances de la Chambre, mais ni discuté ni voté : textes, demandes de modificatifs, justifications réclamées par les Finances (février-avril 1938) ; (d.3) reprise du projet de loi sous forme de décret-loi du 2 mai 1938 (avril-mai 1938) ; (d.4) autorisation d'engagement de dépenses supplémentaires pour 1938 du 8 juillet (stock de carburant iso-octane, travaux du port de Mers-el-Kébir, aviation), du 27 septembre (carburants, aviation), du 12 octobre (artillerie, armement, génie, intendance, poudres, santé, carburants), du 6 décembre 1938 (artillerie et armement, défense passive).

6 N 308

(Dossier 1) Crédits demandés au titre du compte des investissements en capital de 1939 pour la Marine, les Colonies, la défense passive (D.A.T., Intérieur, Guerre), l'Agriculture (impression de cartes de ravitaillement), l'Education nationale (sports et C.N.R.S.), les Travaux publics (juin-décembre 1938) ; (d.2) crédits du ministère de l'Air : compte des investissements en capital et projet de budget 1939 ; réductions demandées par les Finances, personnel, matériel et fonctionnement des services, subventions et dépenses diverses (juillet-décembre 1938) ; (d.3) crédits du compte des investissements en capital 1939, première partie, besoins, plan de réarmement aérien ("plan V"), rapport du secrétaire général Jacomet, répartition de la première tranche de 20 milliards, inscrite dans le budget 1939 - la deuxième, de 5 milliards, cumulée pour des

raisons de rapidité et de discrétion avec les autorisations d'engagement inscrites dans le projet de budget de 1939, devant être ouverte vers mai 1939 par un texte spécial, loi ou décret (mai-décembre 1938).

6 N 309

(Dossier 1) Compte des investissements en capital de 1939, demande de crédits supplémentaires et ouverture de crédits de paiement pour la Guerre, l'Air, la Marine militaire, la Marine marchande (achat éventuel du paquebot "Gouverneur général Laferrière"), l'Agriculture, l'Education nationale, les P.T.T. (achat de postes émetteurs de brouillage), la Santé publique (janvier-septembre 1939) ; (d.2) crédits supplémentaires pour l'Air : note sur les insuffisances de crédits de paiement, commandes de matériel américain, mesures à prendre pour accélérer la production : projet de loi de réquisition, réforme des cautions et avances, alimentation de la caisse de compensation (février 1939) ; (d.3) prévisions des achats à effectuer à l'étranger en 1939, réductions de commandes de matériel en Allemagne, procès-verbaux des conférences interministérielles des 24 et 25 février 1939 relatives au développement des relations commerciales franco-allemandes par des opérations de troc, suspension des négociations à ce sujet (septembre 1938 - mars 1939) ; (d.4) conséquences du décret-loi du 21 avril 1939 sur l'accélération des paiements de l'Etat : pratique des "crédits de programme" pour un plan de quatre ans (avril-juin 1939) ; (d.5) autorisation d'engagement de dépenses supplémentaires : décrets-lois des 20 et 27 mars, 6 juin et 1er juillet 1939, autorisation du 12 avril 1939 ; projets de décisions sur l'accélération du programme de défense aérienne, répartition des crédits entre la Guerre, l'Air, la Marine, les Colonies, la défense passive, les P.T.T. (novembre 1938 - août 1939) ; (d.6) ouverture de crédits pour les besoins de la mobilisation (septembre-octobre 1939) ; crédits demandés pour novembre-décembre 1939 au titre du budget général et du compte des investissements en capital par l'Air, la Marine, les Colonies, les Travaux publics, l'Armement, l'Agriculture, la Santé publique ; crédits pour les fonds spéciaux, S.R. et préparation d'un soulèvement en Afrique orientale italienne (juin 1939 - janvier 1940).

6 N 310

(Dossier 1) Nouveaux principes budgétaires pour la préparation du budget de 1940 : la réunion interministérielle du 20 novembre 1939 présidée par le secrétaire général Jacomet aboutit à la suppression du compte des investissements en capital et

à la répartition des crédits au budget général (5ème ou 6ème partie) ; autorisations d'engagement, reports ou transferts de crédits ; notes sur les crédits de programme depuis 1934 ; projet de décret-loi tendant à maintenir au 31 décembre de chaque année les délais d'ordonnancement des dépenses de solde ; notes du secrétaire général Jacomet sur le budget du 1er trimestre 1940 (octobre 1939 - octobre 1941) ; (d.2) projet de budget de Défense nationale 1940, 5ème et 6ème parties : explications du secrétaire général Jacomet sur la réforme budgétaire, crédits d'engagement, crédits de paiement pour le 1er trimestre 1940, prévisions pour l'année 1940, texte du projet de budget déposé le 14 décembre 1939 (décembre 1939) ; (d.3) projet de budget de l'Air 1940, 5ème et 6ème parties (décembre 1939) ; (d.4) projet du 2ème budget trimestriel de Défense nationale 1940, texte du projet de budget déposé le 7 mars 1940 (mars 1940).

6 N 311

(Dossier 1) Enquête sur la consommation des crédits de défense nationale depuis septembre 1939, à la demande de la commission des Finances de la Chambre, situations des mandatements, engagements, paiements fournies par la Guerre, l'Armement, l'Air, la Marine, la Marine marchande, les Colonies, les Travaux publics, les P.T.T. (janvier-mai 1940) ; (d.2) préparation du budget du 2ème semestre 1940 : Armement, P.T.T., Marine marchande (29 mars-5 juin 1940) ; (d.3) participation de la Défense nationale aux programmes particuliers établis par les Travaux publics : échanges de vues entre les Travaux publics, la Marine, l'E.M.A., l'Air et le Secrétariat général sur l'aménagement des voies navigables et des ports maritimes, estuaires de la Loire et de la Seine, môle d'escale de La Rochelle-La Pallice, appontement de Pauillac-Trompeloup (Gironde), digues de Boulogne, portes d'écluses de recharge, achèvement du quai de Normandie à Cherbourg (4 janvier 1939 - 17 mai 1940) ; aménagement du port de Marseille pour des impératifs de défense passive : amélioration de la desserte routière Marseille-Marignane, réalisation de hangars en bordure de l'étang de Bolmon pour décongestionner le port (janvier-mai 1940) ; préparation de l'économie de guerre en Afrique du Nord : mise en état de défense, possibilités de fabrication de matériel de guerre, crédits nécessaires aux chemins de fer, ressources en matières premières, sources d'énergie, main-d'oeuvre, mobilisation industrielle, contribution aux dépenses militaires de la métropole, droits de douane réclamés aux véhicules de la Marine en Tunisie, travaux routiers (janvier 1939 - mars 1940) ; projet de loi relatif à l'organisation d'une base d'appui de la Marine à Mers-el-Kébir (janvier

1939 - février 1940) ; création d'une base d'opérations française du Levant à Beyrouth (mai 1938 - avril 1939) ; financement de travaux à Dakar et en Turquie (avril 1938 - mai 1940).

6 N 312

(Dossier 1) Lois, décrets et circulaires, rapports et notes sur la conclusion et le financement des marchés, régime du temps de guerre, mémento fourni par la Direction du contrôle, rapport du Conseil national économique, procédures en vigueur à la Guerre, dans la Marine et dans l'Air, application du décret du 9 mars 1940 sur le démarchage (juillet 1934 - mai 1940) ; (d.2) caisse autonome de la défense nationale, chargée de gérer le compte des investissements en capital ; loi de création du 5 mars 1938, échanges de vues entre les Finances et le général Nollet, président du conseil d'administration de la caisse, sur le décret réglementant le fonctionnement administratif et financier, rapport d'activité, création de comités de propagande, souscription nationale, dons pour l'achat d'avions (février 1938 - septembre 1939) ; (d.3) caisse nationale des marchés de l'Etat, des collectivités et établissements publics chargée des garanties et avances aux fournisseurs : loi de création du 19 août 1936 et décrets d'application, participation du secrétaire général Jacomet comme administrateur, brochures et notes documentaires ; décrets relatifs à la commission nationale des marchés publics (août 1936 - janvier 1940).

6 N 313

(Dossier 1) Régime des avances aux industriels travaillant ou susceptibles de travailler pour la défense nationale : décret du 19 mars 1939, décret-loi du 20 mars 1939 (avances aux titulaires pour payer fournisseurs ou sous-traitants, avances sur matériels, pour création d'outillage, sur salaires payés), demandes d'avances des industriels pour création d'outillage, constitution de stocks par les fournisseurs grâce aux achats à paiement différé de l'Etat, avals de la Caisse nationale des marchés (juin 1937 - mai 1940) ; (d.2) révision des prix des marchés en hausse en raison du relèvement des salaires, de l'occupation des usines et des nouvelles lois sociales, puis en baisse à la suite de l'augmentation de la durée du travail dans les entreprises travaillant pour la défense nationale (juin 1936 - mai 1940) ; (d.3) projet de création d'un comité des prix, réglementation des prix en temps de guerre (mai 1939 - mai 1940) ; (d.4) procédure des lettres de commande pour accélérer la livraison des matériels (juin 1938 - avril 1940) ; (d.5) assurances des industries travaillant

pour la défense nationale : couverture des risques de guerre (septembre 1939 - mai 1940) ; (d.6) comités de contrôle financier de l'Air et de l'Armement (mars 1940).

6 N 314

Personnels. (Dossier 1) Mémento de la réglementation établie par le Service de coordination administrative concernant la main-d'oeuvre : durée du travail, heures supplémentaires, salaires, mobilisés en usine, unités de renforcement, unités d'ouvriers militaires, congés du personnel civil, règles d'embauche, manque de spécialistes, amnistie aux grévistes du 30 novembre 1938 (22 décembre 1939) ; (d.2) étude sur le statut des militaires : mariage, délégations de solde, assimilés et affectés spéciaux, unités de renforcement et travailleurs militaires (mai 1940) ; (d.3) communication à la légation de Suède de l'équivalence des grades français et allemands conformément à la convention de Genève (novembre 1939 - avril 1940) ; (d.4) étude sur le régime de la production de guerre : limitation des bénéfices patronaux, statut des ouvriers et fonctionnaires, durée du travail, repos hebdomadaire, salaires, délégués, congés payés, arbitrage, travailleurs étrangers et indigènes, affectés spéciaux, travailleurs militaires (23 janvier 1940) ; (d.5) situation du personnel d'encadrement dans les établissements militaires de l'Armement et des Poudres (novembre 1939 - avril 1940) ; (d.6) unités de renforcement, puis compagnies de travailleurs militaires (mars 1939 - juin 1940).

6 N 315

(Dossier 1) Préparation de la mobilisation de la main-d'oeuvre (avril 1939) ; garantie de l'emploi aux mobilisés (avril 1939) ; situation des effectifs (novembre 1939 - avril 1940) ; (d.2) mises en affectation spéciale (septembre-décembre 1939) ; (d.3) rapports du ministre de l'Armement R. Dautry et de ses directeurs au Président du Conseil sur les besoins de main-d'oeuvre, préconisant "l'affectation globale dans les usines de cadres et de spécialistes..., rappel d'ensemble basé sur des conditions de classes, de profession et de famille" (27 décembre 1939 - 1er janvier 1940) ; (d.4) affectations spéciales, décision du ministre conforme aux vues de l'Armement, évaluation des besoins, contrôle, élaboration d'un statut (janvier-mai 1940) ; (d.5) affectations spéciales réclamées par le ministère des Travaux publics, direction des carburants, pour le personnel des raffineries de pétrole (février-mai 1940) ; (d.6) réclamations de particuliers (octobre 1939-mai 1940) ; (d. 7) arbitrages entre les ministères de Défense nationale assurés par le Comité de liaison ; répartition

des spécialistes rares, libération et détachement des classes anciennes de travailleurs militaires (novembre 1939 - février 1940).

6 N 316

(Dossier 1) Personnel de la Guerre : projet de décret renforçant le corps de contrôle de l'administration de l'armée (septembre 1939 - janvier 1940) ; situation des employés civils, horaires, heures supplémentaires, personnel replié (octobre 1939 mai 1940) ; (d.2) personnel de la Marine : projet de loi renforçant le corps de contrôle de l'administration de la Marine, formation et indemnités des ingénieurs (mars 1938-juin 1939), projet de décret-loi augmentant la solde des militaires en service à la mer (mars-août 1939) ; projet de décret accordant des indemnités de guerre au personnel servant à la mer et sur le littoral métropolitain, amélioration de la solde des réservistes, loi des cadres, indemnités diverses (septembre 1939 - avril 1940) ; statut du personnel civil (juin 1937 - mai 1940) ; (d.3) personnel de l'Air : projet de décrets relatifs à la militarisation du corps technique (mai 1939 - janvier 1940) ; projet de réforme du recrutement du corps de contrôle de l'administration de l'aéronautique (février-avril 1938) ; projet de décret sur l'augmentation des effectifs de l'armée de l'Air et des corps techniques du ministère de l'Air (avril-juin 1938) ; amélioration de la solde et de l'avancement (septembre 1938 - mai 1940) ; personnel civil (juillet 1939 - avril 1940) ; (d.4) personnel de l'Armement : projets de décrets sur le recrutement des corps techniques de l'Armement, des Poudres, du Génie maritime, de l'Aéronautique (1938-1940) ; indemnités et avancement du personnel militaire (avril-mai 1940) ; circulaires concernant le personnel civil (mars-avril 1940).

6 N 317

(Dossier 1) Recrutement de main-d'oeuvre civile pour la durée de la guerre : pas d'âge limite, appréciation de la situation de famille (septembre 1939 - janvier 1940) ; (d.2) embauchage et rémunération de la main-d'oeuvre féminine (octobre 1939-mai 1940) ; (d.3) agents de maîtrise et ouvriers retraités rappelés à l'activité (novembre 1939 - mai 1940) ; (d.4) personnels requis (septembre 1939 - mai 1940) ; (d.5) réservistes des classes 1912 à 1915 mis à la disposition de l'agriculture (octobre 1939 - mai 1940) ; (d.6) mutilés, anciens combattants et orphelins de guerre (juillet 1939 - mai 1940) ; (d.7) main-d'oeuvre étrangère : Allemands, Espagnols, Tchèques, réfugiés (décembre 1938 - mai 1940) ; (d.8) main-d'oeuvre coloniale (avril-mai 1940).

6 N 318

(Dossier 1) Artisanat, petite et moyenne industrie : album de prospection industrielle, états de l'équipement, des effectifs et de la production des petites et moyennes industries susceptibles d'exécuter des commandes d'armement (1939) ; contacts avec des associations représentatives de l'artisanat et de la petite et moyenne industrie pour étudier les possibilités de répartition des commandes d'armement et réparer ainsi le préjudice causé aux classes moyennes par le "scandale de l'Exposition de 1937" (mai 1939 - mai 1940) ; (d.2) recrutement du personnel travaillant pour la défense nationale : réclamations d'industriels contre le débauchage de spécialistes pratiqué par l'industrie aéronautique (région parisienne, Limoges, Nantes, Rochefort, Saint-Etienne, Toulouse), rapports dénonçant les abus (salaires trop élevés, spécialisation excessive, contrôle insuffisant à l'embauche) ; réglementation fixée par la décision ministérielle du 2 mars 1939 (Air) et le décret-loi du 20 mars 1939 (Armement) (octobre 1937-avril 1940).

6 N 319

(Dossier 1) Apprentissage et formation professionnelle de la main-d'oeuvre, subventions aux centres de reclassement professionnel accordées par les ministères militaires, ouvriers en chômage susceptibles de travailler pour la défense nationale, réglementation (mars 1938 - décembre 1939) ; (d.2) dérogations à la semaine de travail de 40 heures dans les entreprises travaillant pour la défense nationale, préparation et application des décrets des 30 août et 12 novembre 1938, prévisions d'heures supplémentaires et demandes de dérogations, réactions des syndicats, négociations et réponses aux accusations des journaux de gauche et d'extrême-gauche (documentation provenant en partie du sous-comité de production (décembre 1937 - mars 1939) ; (d.3) révision du régime des 40 heures : réglementation, documentation pour les séances du comité de production, application du décret-loi du 12 novembre 1938 et liaison avec le cabinet de Paul Reynaud assurée par Michel Debré, application du décret-loi du 20 mars 1939 sur l'accélération des fabrications d'armement (semaine de 60 heures en cas de nécessité), du décret-loi du 21 avril 1939 (semaine de 45 heures minimum pour les établissements de l'Etat) ; mesures prises en raison de la tension extérieure, préparation du régime du travail en cas de mobilisation dans le cadre de réunions interministérielles (Travail, Finances, Guerre représentée par E.M.A., C.S.D.N. et Secrétariat général) ; régime postérieur au 1er septembre 1939, durée du travail, notamment pour femmes et enfants, transport des mobilisés en usine se rendant en permission, régime de santé dans les établissements travaillant

pour la défense nationale et projet de constitution d'un service médical d'usine ; résultats de l'allongement de la durée du travail : les décrets ont été appliqués sans difficulté, mais l'aéronautique souffre d'une pénurie de matières premières et on constate dans les usines d'armement un état "d'ankylose léthargique volontaire et organisée", dû au mauvais esprit des ouvriers et dans certains cas au manque d'autorité des cadres (décembre 1938 - juin 1940).

6 N 320

(Dossier 1) Rétribution des heures supplémentaires, taux appliqué par rapport à la rémunération du travail légal ; répercussions sur le budget de 1939 ; imputation à l'Etat ou au fournisseur du surcroît de dépenses dû aux heures supplémentaires nécessaires à l'exécution des commandes, étude menée au cours des séances du comité de production ; rémunération des heures supplémentaires du personnel d'encadrement payé au mois (mars 1937 - mai 1940) ; (d.2) récupération sans rémunération des jours de congé occasionnels et congés payés antérieurs aux hostilités, congés exceptionnels, congés payés de 1939 non pris avant les hostilités, projet d'indemnité de compensation, congés payés de 1940, indemnité pour charges de famille en cas de congé de maladie (décembre 1938 - juin 1939).

6 N 321

(Dossier 1) Conventions collectives en vigueur dans les établissements travaillant pour la défense nationale ; choix du "ministre compétent" dans les procédures de conciliation et d'arbitrage, dénonciation de la convention collective "Aviation", représentation des ministères de Défense nationale à la commission technique spéciale et aux commissions techniques départementales prévues pour la révision des conventions collectives (mai 1938 - février 1940) ; (d.2) rapports sur les rémunérations des personnels civils et militaires émanant de l'Armement et du Travail (avril 1940) ; (d.3) solde et indemnités des militaires en temps de guerre (septembre 1939-mai 1940) ; (d.4) salaires des affectés spéciaux et du personnel civil (avril 1939 - juin 1940).

6 N 322

(Dossier 1) Salaire des ouvriers repliés, indemnité de dépaysement (décembre 1939 - mai 1940) ; (d.2) indemnité différentielle et indemnité de fonction (décembre 1939 - juin 1940) ; (d.3) primes des veilleurs de nuit (janvier-avril 1940) ; (d.4)

primes de rendement des dessinateurs et chimistes (novembre 1939 - avril 1940) ; (d.5) allocations familiales (novembre 1939 - avril 1940) ; (d.6) prime à la première naissance (février-avril 1940) ; (d.7) régime des salaires en Afrique du Nord (janvier-mai 1940) ; (d.8) contribution nationale extraordinaire de 15 % (septembre 1939 - mai 1940) ; (d.9) cotisations aux assurances sociales (février-juin 1940) (d.10) retraites (mai 1939 - mai 1940) ; (d.11) réclamations (septembre 1939 - mai 1940).

6 N 323

(Dossier 1) Relations avec les syndicats, désignation des délégués du personnel (novembre 1939 - mai 1940) ; (d.2) répression des activités révolutionnaires dans les établissements militaires, principaux incendies ou explosions qui y sont survenus de 1929 à 1935 (mai 1927 - janvier 1935) ; (d.3) sanctions applicables au personnel des établissements de défense nationale ayant participé à la grève du 30 novembre 1938, mesures de clémence (décembre 1938 - novembre 1939) ; (d.4) état d'esprit des ouvriers, propagande révolutionnaire, actes de sabotage (septembre 1938 - mai 1940) ; (d.5) sanctions : radiations d'affectations spéciales, inscription sur les listes P.R., retenues de salaire, renvois ; (d.6) création d'un organisme de coordination des services de sécurité ; note du contrôleur Morin réclamant la désignation d'une personnalité hautement qualifiée, spécialement déléguée par le Président du Conseil, possédant "fermeté de caractère, expérience administrative, qualités de cœur", dont l'action "pour la conservation de l'état moral du pays" devrait s'exercer "plutôt dans le sens d'une action personnelle... que sous la forme de direction d'un nouveau service administratif" ; compte rendu de la conférence interministérielle du 8 février 1940 présidée par le Secrétaire général Jacomet ; sur ordre du ministre, Jacomet charge le conseiller d'Etat Delfau d'une mission de coordination ; projets de décrets de nomination ; réunions interministérielles des 4, 13, 14 mars 1940, présidées par le conseiller d'Etat Delfau, état des questions étudiées au 2 mai après la démission de celui-ci : protection matérielle des établissements travaillant pour la défense nationale, statut social, disciplinaire et pénal des affectés spéciaux (22 janvier-2 mai 1940) ; (d.7) mesures à prendre pour renforcer la sécurité des usines et du matériel de guerre (6 décembre 1939 - 9 mai 1940).

6 N 324

(Dossier 1) Etudes et notes sur la mobilisation industrielle des fabrications d'armement, rôle de la Direction de la Production pour la révision des listes d'usines à démarrage rapide et la constitution de stocks (mai 1939 - mars 1949) ; (d.2) décentralisation des établissements travaillant pour la défense nationale : préparation par la Direction générale du Contrôle des matériels de guerre d'un décret-loi et d'un décret d'application (19-20 octobre 1939) renforçant la politique de décentralisation industrielle, réglementation sur les autorisations d'emplacement, établissements insalubres (mars 1938 - mai 1940) ; (d.3) logements définitifs des ouvriers d'usines décentralisées ou repliées : réglementation, création d'une commission du logement ouvrier, brochure (octobre 1939 - mai 1940) ; (d.4) listes des autorisations d'emplacement accordées de décembre 1939 à avril 1940, demandes et projets de décentralisation d'industries privées (novembre 1939 - avril 1940).

6 N 325

(Dossier 1). Reconversion au profit de la défense nationale d'une partie du personnel de la S.N.C.F. et des industries qui en dépendent, questions relatives aux salaires et à la discipline ; commandes aux constructeurs de matériel fixe ferroviaire, priorité de commande à la S.N.C.F. par application du décret-loi du 20 mars 1939 sur l'accélération des fabrications d'armement, commandes d'armement à exécuter dans les ateliers de la S.N.C.F. ou dans les industries qui en dépendent, cessions d'ateliers, régime des transports en temps de guerre ; transport des réservistes, réclamation des chambres de commerce contre les mesures de défense passive (novembre 1938 - mai 1940) ; (d.2) études et notes sur la production aéronautique : organisation à la nationalisation, situations, compte rendu d'une réunion d'étude sur les dérogations à la loi de 40 heures pour accélérer les cadences, rapports sur la nécessité de produire en série avec l'aide américaine, sur les défauts d'organisation des sociétés nationales et sur les remèdes à y apporter, sur la crise de l'aéronautique et le budget de 1938 faisant trop de place aux frais de personnel, sur l'utilisation d'appareils anciens (octobre 1936 - janvier 1939) ; (d.3) organisation de l'aéronautique : réponses aux objections faites par l'Air aux décrets du 22 janvier 1939 sur la coordination exercée par la Guerre, financement des sociétés nationales, développement en fonction des besoins de guerre, liaison Air-Direction des fabrications d'armement (février 1938 - mars 1940).

6 N 326

(Dossier 1) Augmentation des effectifs dans les usines d'aviation : protestations de la Marine contre le débauchage d'ouvriers spécialistes attirés par des salaires plus élevés et d'industriels contre la Société nationale de constructions aéronautiques de l'Ouest, difficultés de la Société nationale de constructions aéronautiques du Centre, contentieux consécutif à la nationalisation et la réorganisation de la Société nationale de construction de moteurs à Argenteuil (ex-société "Lorraine") ; service d'approvisionnement d'une usine d'aviation ; état de la production de moteurs ; demandes d'exportation et d'importation (juillet 1938 - août 1939) ; (d.2) questions diverses : accélération des cadences de sortie des bombardiers, fabrication d'autogyres, firmes travaillant pour l'Air, marchés irréguliers de soie grège (décembre 1938 - janvier 1940) ; (d.3) constructions navales, prises maritimes, organisation de la Marine (juillet 1938 - janvier 1940) ; (d.4) programme de production, ministères de l'Economie nationale et des Travaux publics ; extraits du Journal officiel.

6 N 327

(Dossier 1) Textes d'organisation de la recherche scientifique : Haut-comité de coordination des recherches scientifiques, Centre national de la recherche scientifique appliquée, Institut de la recherche scientifique appliquée à la défense nationale ; notes sur le rapport de M. Leprince-Ringuet, rapporteur du Comité de réorganisation administrative, concernant l'organisation de la recherche scientifique dans les corps techniques de l'Etat ; utilisation des laboratoires universitaires en temps de guerre, recherches et inventions intéressant la défense nationale, groupement français pour le développement des recherches aéronautiques (mai 1938-avril 1940) ; (d.2) compte rendu de séance et rapport général du Haut-comité de coordination des recherches scientifiques, problèmes fondamentaux, ressources énergétiques et matières premières, industrie de transformation (janvier-juin 1939) ; (d.3) subvention du compte des investissements en capital de 1939 pour la Caisse nationale de la recherche scientifique (février-août 1939).

6 N 328

(Dossier 1) Office national des recherches scientifiques et industrielles et des inventions (1922-1938) ; historique, suppression et remplacement par le Centre national de recherche scientifique appliquée : documents fournis par l'ancien directeur de l'Office ; ordre de mission confié à celui-ci par le secrétariat général afin de continuer des recherches

sur un liquide auto-inflammable ; désignation des représentants de la défense nationale, personnels détachés, subventions ; état des travaux effectués par les laboratoires de Bellevue du 1er septembre au 15 octobre 1939 (mai 1938 - avril 1940) ; projet de création d'une annexe au "Collège des Ecossais" près de Montpellier pour employer les savants internés étrangers à des travaux de laboratoire (janvier-avril 1940) ; (d.2) coordination des recherches à but militaire étudiée par le C.S.D.N. et le Comité de production : création de l'Institut de la recherche scientifique appliquée à la défense nationale comprenant des représentants du commandement, les chefs des services techniques, des savants, participation du ministre de l'Armement qui crée dans son ministère un service des recherches scientifiques et techniques et assure la présidence du comité exécutif de l'Institut ; rôle du comité exécutif : dépôt et contrôle des inventions, contacts scientifiques d'état-major franco-britannique ; brevets d'invention intéressant la défense nationale : comité des brevets, restrictions de publication, projets d'inventions (mai 1938 - mai 1940) ; (d.3) projet de transformation de la commission pour l'étude de la corrosion des produits métallurgiques de l'aéronautique en commission interministérielle de défense nationale (février-août 1938) ; (d.4) propositions de décorations pour les chercheurs et industriels (juillet-décembre 1938).

6 N 329

Carburants. (Dossier 1) Création d'un Comité des carburants placé sous l'autorité du ministre de la Défense nationale, organisé suivant les mêmes principes que le Comité de production et pour une mission parallèle, en particulier, pour l'étude d'un plan national de ravitaillement en carburants pour le temps de guerre prévu par le décret du 2 mai 1938 ; projets de création, décret du 1er juin 1938, participation des ministères de Défense nationale, du secrétariat général du ministère de Défense nationale, du C.S.D.N., des Travaux publics, et éventuellement, de l'Agriculture et de la Marine marchande, ordres du jour, procès-verbaux, conclusions des séances des 11, 26 juillet, 29 octobre 1938, 24 février, 10 mars, 18 avril 1939 (avril 1938 - avril 1939) ; (d.2) Office national des combustibles liquides (O.N.C.L.) créé par la loi du 10 janvier 1925, modifiée en 1926 et 1932, et supprimé par le décret-loi du 20 mars 1939 : textes généraux, réglementation concernant les ingénieurs et agents techniques (1925-1938) ; (d.3) direction des carburants du ministère des Travaux publics : créée par décret-loi du 20 mars 1939, elle se substitue à l'O.N.C.L. et prend en charge la mise en oeuvre de la politique générale de ravitaillement en carburants, la confection des lois et

règlements et du programme de ravitaillement, l'organisation de la mobilisation industrielle et de l'achat, du transport ainsi que du stockage des carburants, la gestion des crédits, l'étude des succédanés (mars-mai 1939) ; (d.4) comité interministériel des carburants organisé par le décret-loi du 6 mai 1939 : il est présidé par le ministre des Travaux publics, à son défaut par le secrétaire général du ministère de la Guerre et comprend des représentants des principaux ministères (mai-juin 1939) ; procès-verbaux des huit séances (16 mai 1939 - 10 février 1940) ; (d.5) sous-comité chargé des programmes de défense nationale en matière de carburants présidé par le secrétaire général du ministère de la Défense nationale (mai 1939) ; (d.6) questions posées par différentes commissions sénatoriales sur les combustibles liquides, éléments de réponse du ministre fournis par la direction des Poudres et l'O.N.C.L. : dispersion et protection des dépôts d'hydrocarbures, tonnage de la flotte pétrolière, construction de l'oléoduc Donges-Montargis, carburants de synthèse, prospection, succédanés (janvier 1938 - mai 1939).

6 N 330

(Dossier 1) Application du plan de ravitaillement en carburants pour le temps de guerre arrêté par le Comité permanent de la Défense nationale le 3 novembre 1937 : cadre général, politique du pétrole. et de la mobilisation industrielle, échelonnement des annuités sur cinq ans, crédits se rapportant au programme exceptionnel de défense nationale (décret-loi du 2 mai. 1938) ; crédits de 1939, opposition des Finances (mars 1937 - juillet 1939) ; (d.2) rapport de la sous-commission sénatoriale des carburants sur la situation du ravitaillement et du stockage des carburants (décembre 1939) ; (d.3) plan de ravitaillement en essence-aviation, préparation de l'état de guerre : notes et correspondance de l'O.N.C.L. et de la direction des Poudres concernant les besoins de l'Air, l'insuffisance de la capacité de production française, les possibilités de stockage (U.S.A. - Antilles), les crédits, les propositions françaises et américaines d'importation, la construction d'usines d'iso-octane, le décret précisant les normes légales de l'essence-aviation, les engagements de production en application du décret-loi du 1er avril 1939 obligeant les raffineurs à produire 12 % en essence-aviation de leur contingent de carburant (février 1938 - août 1939) ; note du ministre des Travaux publics sur le programme de ravitaillement en essence-aviation concluant les recherches sur les procédés Houdry : aux procédés trop coûteux d'hydrogénation se substituent en grande partie les procédés Houdry de cracking catalytique, rentables même en temps de paix (février-mai 1939) ; ravitaillement en temps de guerre : projet de construction d'une raffinerie

à la Martinique, primes aux sociétés construisant en France des raffineries d'essence-aviation, assurance contre les risques de guerre, révision du décret-loi du 1er avril 1939, primes pour l'utilisation de carburants d'origine nationale (juin 1939 - mai 1940) ; (d.4) mazout et huiles (juillet 1938 - mars 1940).

6 N 331

(Dossier 1) Négociations internationales sur le ravitaillement de la France en carburants : pourparlers franco-britanniques, projet de création à Londres d'un organisme de coordination, ravitaillement de la France assuré en temps de guerre par les pétroliers britanniques ou norvégiens, production d'essence-aviation, établissement d'un plan de ravitaillement tenant compte des "routes gardées" (juin 1938 - mars 1939) ; (d.2) bases d'un accord éventuel avec la Standard Oil of New-Jersey et la Socony Vacuum d'une part, avec la Royal Dutch Shell de l'autre (septembre 1938) ; (d.3) propositions mexicaines de vente de pétrole : elles sont repoussées en raison de l'hostilité britannique à l'égard du Mexique qui a nationalisé les sociétés anglaises et américaines (septembre-novembre 1938) ; (d.4) offres de transport par des pétroliers norvégiens en temps de guerre (mars-avril 1939) ; (d.5) négociations relatives à la production pétrolière roumaine : mise hors service des puits en cas d'invasion allemande, indemnités consenties par les Alliés et concours de techniciens français et britanniques, achats roumains en France et livraison de matériel de guerre, portée des accords germano-roumains ; compte rendu de la mission de L. Wenger, mandataire des sociétés pétrolières françaises, sur les accords franco-roumains : le but des Alliés est de priver l'Allemagne des produits dont elle a besoin en épuisant avant le printemps 1940 les divers stocks de produits pétroliers existant en Roumanie par la réduction de la production, le ralentissement des transports, l'intensification des ventes aux Alliés, l'action sur les sociétés contrôlées, la centralisation des achats par le Petroleum Executive et la coordination des missions franco-anglaises (janvier 1939 - février 1940) ; (d.6) résultats des prospections pétrolières en Hongrie (mai-août 1939) ; (d.7) ravitaillement de l'Allemagne en huiles de graissage malgré le blocus : fournitures des U.S.A. et de l'U.R.S.S. passées par l'Italie, Trieste, la Roumanie et la Hongrie (mars 1949) ; (d.8) recherches pétrolières en France et aux colonies : crédits ouverts par le décret-loi du 2 mai 1938 et le budget de 1939, programmes de prospection ordinaire et extraordinaire 1939-1940, notes sur le gisement de gaz découvert près de Saint-Gaudens ; initiatives et propositions de particuliers ; documentation (juin 1938 - novembre 1939).

6 N 332

Carburants de remplacement. (Dossier 1) Documentation, encouragements et subventions aux industriels, comptes rendus des séances du Comité permanent économique des 25 avril et 1er mai 1940 : l'approvisionnement en pétrole est satisfaisant grâce à l'appoint des flottes pétrolières danoise et norvégienne, malgré les difficultés de stockage et de transports intérieures, la consommation civile a été réduite de 220 à 150.000 tonnes par mois, l'emploi des gazogènes n'a pas eu de résultat sensible sur la consommation d'essence, la constitution de stocks de charbon de bois pose de difficiles problèmes de main d'oeuvre (décembre 1938 - mai 1940) ; (d.2) utilisation du charbon de bois pour véhicule à gazogène, des gaz, des alcools : "il faut prévoir la plus large utilisation possible de l'alcool, notamment dans l'aviation, sans cela l'Air n'aurait pas pour un mois de guerre" (Daladier, 23 juin 1938) ; opposition des Finances et des producteurs d'alcools au rattachement du service des Alcools au ministère de l'Armement, protestations sur les "jours sans alcool", hydrolyse du bois ; traitement des lignites (juin 1938 - mai 1940).

6 N 333

(Dossier 1) Essais de carburants divers proposés par des inventeurs (avril 1937 - mai 1939) ; (d.2) rapport général sur l'utilité de l'hydrogénation des combustibles solides pour la politique de défense nationale, rapports sur les essais d'hydrogénation des carbolignites des Bouches-du-Rhône et du charbon de Decazeville (1937-1938) ; (d.3) fabrication d'essence-aviation par hydrogénation des gas-oils, de la houille ou des lignites : coût estimé, participation de l'Etat au capital, garanties d'obligations, limitées à la demande des Finances à 400 millions (décret du 28 janvier 1939) ; les restrictions budgétaires ne permettent d'assurer que l'hydrogénation des gas-oils à Pauillac (projet financé par Standard oil et Shell) et à Donges (juin 1938 - juin 1939).

6 N 334

Stockage. (Dossier 1) Situation, états des besoins en pétrole de la métropole et des colonies (mars-juin 1939) ; (d.2) protection des dépôts d'hydrocarbures : réglementation de défense passive, mesures de dispersion, de protection latérale des réservoirs, de défense antiaérienne, subvention par exonération de droits de douane (mai 1936 - septembre 1939) ; (d.3) notes et propositions de Léon Wenger concernant la situation d'un stock de guerre de 150.000 tonnes d'hydrocarbures par un groupe de banques, en corrélation avec les négociations franco-roumaines (mars 1936 - décembre 1938).

6 N 335

(Dossier 1) Offres de constitution de stocks (juin-décembre 1938) ; (d.2) projets de création de dépôts souterrains près de l'étang de Berre en utilisant les carrières de Fontvieille ou de Calissanne dans les Bouches-du-Rhône (juillet 1938-juillet 1939) ; (d.3) projets de dépôts souterrains dans les carrières de Caumont (Eure), à Tancarville en Seine-Inférieure (janvier-novembre 1939) ; (d.4) projets de construction de dépôts protégés (octobre 1938 - octobre 1939) ; (d.5) plans et projet de construction d'un dépôt d'essence-aviation à Pauillac, en Gironde (juillet 1938).

6 N 336

(Dossier 1) Régime de la flotte pétrolière française : subventions, constitution de la Société française des transports pétroliers par négociations avec le groupe Worms en vue d'accroître le tonnage français (octobre 1937 - février 1940) ; (d.2) transport d'hydrocarbures à l'intérieur du territoire : péniches, camions-citernes et wagons-citernes : l'augmentation du nombre d'heures de travail des bateliers a permis d'éviter de longues et coûteuses mises en chantier, mais la constitution d'un parc de 500 camions-citernes de grande capacité et de 2.000 wagons-citernes s'impose (juin 1938 - mars 1940) ; (d.3 à 6) plans, études, notes, correspondance et dossier de presse concernant la construction de l'oléoduc Donges-Montargis reliant l'Atlantique aux canaux du Centre (avril 1938 - mai 1940) ; (d.7) notes sur le rapport de la commission d'enquête du Sénat concernant le transport des carburants (février-mars 1940).

6 N 337

(Dossier 1) Régime fiscal des carburants : proposition parlementaire tendant à la suppression de la détaxe de raffinage, projet élaboré par l'Association pour le développement des carburants nationaux, tendant à constituer un stock d'alcool pour le temps de guerre financé par la suppression de la ristourne sur le carburant "poids lourd" additionné d'alcool, taxes et droits divers, pétrole de Péchelbronn, schistes bitumineux d'Autun (novembre 1936 - avril 1939) ; (d.2) ravitaillement prévu pour le temps de guerre, en application de la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation générale de la nation en temps de guerre et à la lumière de la crise de septembre-octobre 1938 (14 mai 1932 - 23 août 1939) ; (d.3) régime de guerre : rationnement de la population civile, création d'une commission centrale de contrôle de la consommation

des produits pétroliers par les formations militaires du territoire en vertu du décret-loi du 28 février 1940 (15 septembre 1939 - 7 mai 1940) ; (d.4) documentation sur le ravitaillement en carburants et la fabrication d'essence synthétique en Allemagne et en Grande-Bretagne (rapport Falmouth), instruction du 4ème bureau du 2 mars 1938 sur le ravitaillement en carburants et ingrédients aux armées, questionnaire de Félix Gouin, député et rapporteur du budget, correspondance et brochures diverses (2 mars 1938 - 30 avril 1940).

6 N.338

Défense passive. (Dossier 1) Création et organisation de la direction de la défense passive : arrêté interministériel du 24 septembre 1938, effectifs, règles générales de fonctionnement, création d'une section sanitaire et d'une section technique, nomination de directeurs départementaux (1er août 1938 - 7 mai 1940) ; (d.2) commission supérieure de la défense passive, comité national de coordination de la défense passive, commission supérieure de camouflage (23 décembre 1938 - 31 août 1939) ; (d.3) études et notes sur les mesures de défense passive : législation et réglementation, dont l'évolution est accélérée par la loi du 11 juillet 1938, crédits 1938 et 1939, défense passive à l'étranger, achat de masques à gaz, rapport de la sous-commission de la défense passive du Sénat sur "les enseignements à tirer des événements de Pologne" (novembre 1938 - mars 1940) ; (d.4) crédits de défense passive : achats de masques à gaz et construction d'abris, transferts de crédits de l'Intérieur à la Guerre (décret du 28 septembre 1938), coût des travaux à effectuer en Tunisie, à Paris, Lyon, Marseille, Bourges, subventions à des organismes privés, réponse au questionnaire de la commission des Finances de la Chambre sur l'utilisation des crédits (11 mai 1938 - 3 janvier 1940) ; (d.5) plan d'ensemble de défense passive pour la protection de l'agglomération parisienne : points sensibles, travaux à réaliser, ordre d'urgence ; défense antiaérienne de Paris par ballons captifs ; utilisation de la Cité universitaire en temps de guerre, travaux du Métropolitain, projets d'aménagement de la circulation (29 mars 1938 - 19 avril 1940).

6 N 339

(Dossier 1) Défense passive des établissements industriels, instruction sur la défense passive des sucreries, notice illustrée sur la construction d'abris par les usines Renault dans les carrières de Meudon (18 janvier 1939 - 29 avril 1940) ; (d.2) aménagement d'abris pour la population civile :

possibilités d'expropriation, réglementation, projets de financement (19 décembre 1938 - 1er mars 1940) ; (d.3) interventions diverses relatives à l'organisation de la défense passive (30 juin 1938 - 20 mai 1940) ; (d.4) notes et décisions de principe sur la fabrication des masques à gaz : "masque national" en caoutchouc et masque en tissu, importations de Tchécoslovaquie, délais de livraison (21 mai 1938 - 20 septembre 1939).

6 N 340

Masques à gaz. (Dossier 1) Fabrication et livraison de masques à gaz, commandes à l'industrie privée, masques pour enfants (31 mai 1938 - 3 novembre 1939) ; (d.2) importations de masques à gaz tchèques, propositions diverses (4 octobre 1938 - 29 mars 1939) ; (d.3) contrôle des masques à gaz : concours de modèles de masques pour enfants, enquêtes de parlementaires et de la direction générale du contrôle des matériels de guerre (6 août 1938 - 4 mars 1940) ; (d.4) questions diverses : distributions aux civils et paiement, entretien, protection pour enfants, droits de douane, cessions à des entreprises privées, importations pour les étrangers résidant en France (24 juin 1938 - 9 mai 1940).

6 N 341

(Dossier 1) Interventions parlementaires relatives aux masques à gaz (11 février-12 octobre 1939) ; (d.2) propagande pour la défense passive : subventions, manifestations, films, reportages ; réglementation de l'éclairage, de la lutte contre l'incendie et les gaz ; mesures de dispersion des établissements militaires et d'évacuation de la population civile ; matériels proposés par des fabricants ou des inventeurs (9 janvier 1939 - 24 mai 1940).

6 N 342

Matériels de guerre. (Dossier 1) Organisation et résultats du contrôle institué par la loi du 11 août 1936 sur la fabrication et le commerce des matériels de guerre, instructions aux contrôleurs pour 1939, état des études en cours, projets de décrets et d'arrêté d'organisation, comparaison avec le système en vigueur en Grande-Bretagne (20 décembre 1938 - 30 janvier 1940) ; (d.2) missions des contrôleurs de la direction générale du contrôle des matériels de guerre dans les établissements militaires et dans l'industrie privée (29 novembre 1938 - 27 mars 1940) ; (d.3) projets de loi et de textes d'application fixant le régime de la fabrication.

et du commerce des matériels de guerre dans le cadre du décret-loi du 30 octobre 1935 et de la loi du 11 août 1936 : décret du 18 avril 1939, applications et modifications (27 septembre 1938 - 23 mai 1940).

6 N 343

(Dossier 1) Licences de fabrication et autorisations de vente d'armes (30 septembre 1938 - 23 mai 1940) ; (d.2) exportations de matériels de guerre : masques à gaz pour l'Algérie, contrôle du trafic d'armes vers l'Espagne et la Finlande (30 janvier 1939 - 24 février 1940) ; (d.3) propositions d'armateurs pour le transport des importations et exportations d'armement (13 décembre 1937 - 29 février 1940) ; (d.4) dédouanement des matériels de guerre importés (9 mai 1938 - 29 avril 1940).

6N344

(Dossier 1) Contrôle des prix de revient et des bénéfices des industries travaillant pour la défense nationale, comptes rendus des travaux de la commission Guinand, décret-loi du 29 juillet 1939 (13 décembre 1938 - 29 septembre 1939) ; (d.2) contrôle des bénéfices en temps de guerre, référés de la Cour des Comptes, précédents de la guerre 1914-1918, projets de réforme (28 novembre 1939 - 29 mai 1940) ; (d.3) primes à l'invention et à la production (8 septembre 1939-20 avril 1940).

6 N 345

Commerce extérieur. (Dossier 1) Offres de construction de matériel aéronautique à l'étranger (9 mai 1938 - 7 juin 1939) ; (d.2) offres anglaises de constructions navales (11 avril-7 juin 1939) ; (d.3) négociations avec des firmes britanniques pour l'achat en Angleterre de fournitures réclamées par les Poudres et les Fabrications d'Armement : l'affaire échoue, Paul Reynaud se refusant à toute remise de bons libellés en devises étrangères (8 août 1938 - 27 mars 1939) ; (d.4) renseignements, indiscretions de presse, espionnage industriel (17 février 1938 - 18 novembre 1939) ; (d.5) notes sur l'effort de guerre et la mobilisation industrielle (26 juin 1939 - 24 avril 1940).

6 N 346

Economie de guerre. (Dossier 1) Opérations d'achat à l'étranger en coopération avec Londres et mesures de guerre économique ; organisation du ministère du Blocus, de la commission consultative permanente des importations, de la commission intermi-

nistérielle chargée de coordonner les achats à l'étranger de produits indispensables à l'ennemi (26 août-28 décembre 1939) ; (d.2) travaux du Comité permanent économique, créé par décret-loi du 16 octobre 1939, concernant la production agricole, les transports, la coopération économique franco-britannique, l'assouplissement des mesures de mobilisation économique et la normalisation (18 octobre 1939 - 20 mai 1940) ; (d.3) projet de création par le groupe Worms d'un nouvel organisme commercial français pour les pays du Nord afin de réduire le déficit de la balance commerciale française, créer un centre officieux d'information et de liaison pour l'étude du ravitaillement de la France et, en cas de conflit, pour l'exécution de missions d'achat ; missions d'achat à l'étranger, état des livraisons de matériel de guerre et de matières premières aux pays balkaniques (5 novembre 1938-6 avril 1940) ; (d.4) correspondance et notes de Jean Monnet, chargé par Daladier de l'étude et de l'organisation des services d'importation franco-britanniques : accords Daladier-Chamberlain du 13 octobre 1939, projet de création d'un comité des programmes et des achats alliés ; activité de Jean Monnet comme président du comité de coordination franco-britannique pour l'importation d'armement des U.S.A. (3 septembre 1939 - 13 Juin 1940) ; (d.5) création d'organismes de coopération économique franco-britanniques prévus par les accords du 13 octobre 1939 et par la déclaration Daladier-Chamberlain du 17 novembre 1939 : comité des programmes et des achats alliés, comités exécutifs permanents, comité de coordination franco-britannique chargé de coordonner, sous la présidence de Jean Monnet, l'action économique des comités exécutifs et le travail des missions d'achat à l'étranger (13 octobre 1939 - 18 avril 1940).

6 N 347

(Dossier 1) Situations des importations à réaliser, plan d'importation à exécuter par le ministère du Commerce et la direction générale des Transports du ministère des Travaux publics, autorisations d'importation, déficit de la balance française des paiements, réglementation des achats à l'étranger (14 septembre 1939 - 29 avril 1940) ; (d.2) référés de la Cour des Comptes concernant les bénéfices de guerre et le contrôle des sociétés aéronautiques et entreprises privées travaillant pour la défense nationale (25 mars 1939 - 20 mai 1940) ; (d.3) difficultés de l'activité commerciale dues à l'état de guerre (28 novembre 1939 - 27 mars 1940) ; (d.4) exportations (17 novembre 1939 - 22 mars 1940).

6 N 348

(Dossier 1) Régime juridique des étrangers en France, commission des dérogations aux rapports avec l'ennemi, instituée par arrêté du 12 septembre 1939 (27 juin 1939 - 7 février 1940) ; (d.2) ordres du jour et comptes rendus des séances de la commission (28 septembre 1939 - 25 mai 1940).

DIRECTION DE LA PRODUCTION

puis

SERVICE DE COORDINATION ADMINISTRATIVE

6 N 349 - 350

Minutiers de la correspondance expédiée par la direction de la production puis (16 septembre 1939) le service de coordination administrative (janvier-octobre 1939).

6 N 351

(Dossier 1) Mobilisation des usines : instruction sur les dispositions à prendre en temps de paix par les établissements industriels pour préparer leur mobilisation, instruction complémentaire relative aux matières premières et produits manufacturés (19 mars et 27 août 1939) ; synthèse de la sous-commission de la mobilisation industrielle (février 1939) ; (d.2) mobilisation de la main-d'oeuvre : instruction du ministère du Travail (1er février 1937) ; note destinée aux directeurs d'usines (3 février 1939) ; usines à démarrage rapide (avril-septembre 1939) ; (d.3) rapport de 1938 sur la mobilisation industrielle (avril 1939) ; (d.4) stocks et matières premières (décembre 1938 - janvier 1939) ; sidérurgie (janvier 1938-juillet 1939) ; amiante (avril-août 1939) ; poudres (avril-août 1939) ; direction technique et industrielle du ministère de l'Air : sorties d'avions (1er décembre 1938) ; alliages légers (avril-août 1939) ; usines en zone frontrière : instruction sur les mesures à prévoir, évacuation civile (janvier-juillet 1939).

6 N 352

(Dossier 1) Programmes généraux : programme de 1930 avec annexes et lettre de Maginot (14 juin 1940) ; correspondance relative aux programmes et à l'organisation défensive des frontières (février 1938 - janvier 1940) ; rapport sur l'exécution en 1938 des programmes de fabrication et constructions intéressant le département de la Guerre (8 février 1939) ;

(d.2) fabrications d'armement : graphique d'avancement des commandes (septembre 1939) ; caractéristiques des principaux matériels modernes (mai 1939) ; investissements dans les établissements d'Etat ou privés existant à la mobilisation ou en projet (mars 1940) ; (d.3) programme de l'armée de l'Air (février 1938) ; note sur la situation des forces aériennes françaises en Europe (septembre 1938) ; critiques de presse et correspondance diverse relative au budget de l'Air (février 1937 - août 1939) ; (d.4) programme naval (janvier-novembre 1938) ; situation des constructions neuves (novembre 1938-1er mars 1939) ; projets de décrets-lois du ministère de la Marine (avril 1939) ; (d.5) transmissions : câbles téléphoniques souterrains (juin-novembre 1938) ; réseau d'écoute et brouillage des émissions de propagande (novembre 1939-février 1940) ; programme d'amélioration des transmissions (février 1940).

6 N 353

Comité de production. (Dossier 1) Notes relatives au comité de production (3 février 1938) ; organisation des études et recherches intéressant la technique des fabrications et constructions (juin 1938) ; projet de loi concernant certaines mesures exceptionnelles destinées à améliorer les fabrications d'armement (mars 1939) ; (d.2) sous-comité de production : notes et correspondance au sujet des heures supplémentaires pour la défense nationale (juillet-novembre 1938) ; (d.3) rapports présentés au comité de production et notamment bilan des fabrications, problème de la main-d'oeuvre, besoins en installations et outillages de l'artillerie navale (mars 1938) ; outillage pour la défense nationale (juin 1938) ; durée du travail (décembre 1938) ; embauchage d'ouvriers par les usines d'aviation (décembre 1938).

6 N 354

Comité de production : statistiques. (Dossier 1) Rapport général du comité d'enquête sur la production (16 décembre 1937) ; rapport sur la sidérurgie (30 octobre 1937) ; (d.2) statistiques concernant les constructions aéronautiques (octobre 1938 - avril 1939) ; (d.3) statistiques générales : création d'un service de statistiques économiques (mars - décembre 1939) ; (d.4) statistiques : notes à propos de leur établissement (mai-juin 1938) ; rapport sur l'exercice de mobilisation des aciéries Jacob Holtzer (mai-juin 1938) ; engagement et consommation des crédits de l'artillerie navale (mars 1938) ; statistiques concernant l'Air (juillet 1938 - février 1940), les poudres (septembre-décembre 1938), les chantiers navals (juin-

octobre 1938) ; statistiques des fabrications concernant les constructions aériennes (31 janvier 1938), les constructions navales (avril-août 1939) ; besoins et exécution des programmes (mai 1938 - juin 1939).

6 N 355

Comité de liaison. (Dossier 1) Note sur la mobilisation industrielle (17 janvier 1940) ; (d.2) situation générale des programmes : réunion sous la présidence du ministre de la Défense nationale et de la Guerre, des ministres de la Marine, de l'Air et de l'Armement (10 mai 1940) ; (d.3) statistiques concernant les fabrications d'armement, les sorties de matériels et les matériels existants (octobre 1939 - mai 1940) ; note sur le démarrage et l'évolution des fabrications de guerre (s.d.) ; commandes et sorties d'avions de guerre (août 1939-mai 1940) ; rapport sur l'armée de l'Air au printemps de 1940 (15 mai 1940) ; service technique des constructions navales : situation des constructions neuves (janvier-février 1940).

SERVICE DES CESSIONS DU MATERIEL DE GUERRE A L'ETRANGER

6 N 356

(Dossier 1) Inventaire des archives du service (1930-1940) ; (d.2) réglementation de l'exportation du matériel de guerre : décret (3 septembre 1935) et correspondance diverse administrative (octobre 1923 - février 1938) concernant notamment la procédure à appliquer pour les demandes d'exportation de matériel de guerre (février 1938), les autorisations de visite dans les établissements militaires et ateliers de construction (septembre 1921 - janvier 1924), l'exécution des commandes étrangères, les stages effectués par des étrangers dans les usines de fabrication (mai 1936 - mai 1938) ; (d.3) relevés trimestriels et annuels des cessions aux gouvernements étrangers et aux industriels français (1923 - 1938).

6 N 357 - 359

Correspondance administrative relative à la cession de matériels et de brevets à l'étranger, à la présentation desdits matériels, aux demandes d'autorisation de visites formulées par les entreprises travaillant pour la défense nationale concernant notamment les stagiaires étrangers (1919-1939).

6 N 360

Service des cessions de matériels : correspondance relative aux cessions durant la période des hostilités (septembre 1939 - juin 1940).

SECTION DES ETUDES GENERALES

6 N 361

(Dossier 1) L'effort financier dans le domaine de la défense nationale depuis 1920 (suite à la note du 17 septembre 1937) (s.d.) ; note sur la mobilisation industrielle des usines au point de vue matériel (16 juin 1934) ; exécution des programmes : instruction sur l'accélération des fabrications (8 décembre 1936) ; compte rendu de la séance tenue par le comité chargé de suivre leur exécution (10 mars 1939) ; note concernant l'exercice 1939 (10 janvier 1939) ; mesures prises par le gouvernement concernant le développement de la production (12 avril 1939) ; réquisition du personnel dans les établissements et usines de guerre (3 février 1939) ; emploi par le département de la Guerre de la main-d'oeuvre indigène ou coloniale (mai 1940) ; convention collective dans l'industrie aéronautique (mars 1938 - mai 1939) ; compte rendu de la conférence au sujet de la création en France des armées polonaise et tchécoslovaque (22 novembre 1939) ; (d.2) secrétariat particulier du secrétaire général : enquêtes sur le personnel (mars 1938 - avril 1940) ; (d.3) service de l'industrialisation : résumé des travaux effectués au service, rapport sur l'organisation du service de santé dans l'armée future (février 1927).

SERVICE DE COORDINATION DES SERVICES DE SECURITE

6 N 362

(Dossier 1) Création du service : décret (15 février 1940), fonctionnement et liquidation (février-mai 1940), comptes rendus des réunions (4 mars-9 avril 1940) ; (d.2) questions à l'étude : ralentissement de la production (mars 1940) ; rapports sociaux au sein de l'entreprise et compagnies de travailleurs militaires (mars 1940) ; situation des fonctionnaires mobilisés dans les différents pays (février 1940) ; union des intérêts économiques, collection du "Réveil économique" (6 septembre 1939 - 21 février 1940) ; (d.3) affectés spéciaux : élaboration d'un statut et projet de décret (mars-avril 1940) ; textes et instructions : dossier du conseiller d'Etat Delfau (octobre 1939 - avril 1940).

6 N 363

Sécurité des usines de guerre. (Dossier 1) Réglementation antérieure au 1er mars 1940 (octobre 1939 - février 1940) ; note de la sûreté nationale (4 octobre 1939) ; note aux préfets sur l'organisation du service de renseignements des commissariats spéciaux (décembre 1939) ; note sur l'exécution des missions de contrôle (février 1940) ; instruction sur la protection des usines et établissements travaillant au profit du ministère de l'Air (décembre 1939) ; protection du secret dans le département de l'Air (janvier 1940) ; (d.2) mesures proposées par la mission de coordination, comptes rendus des conférences (4, 13 mars 1940) ; liste des usines et établissements travaillant pour le département de l'Air (avril 1940) ; projet de décret-loi (avril 1940) ; (d.3) missions de contrôle : organisation et composition (octobre 1939 - février 1940) ; comptes rendus de visites (usines d'armement, électriques, dépôts d'hydrocarbures) (février-mars 1940).

CABINET ADMINISTRATIF

6 N 364

(Dossier 1) Rapport et lettre de Maginot sur la situation militaire en France, les fabrications de guerre, les crédits et les conséquences de l'évacuation de la Ruhr (juin 1930) ; organisation et financement de la défense des frontières (novembre 1930 - mars 1931) ; programme d'armement : programme du 14 mars 1935, comparaison avec les prévisions d'octobre 1934 ; répartition des 350 millions d'autorisations d'engagement sur 1936, crédits supplémentaires, accélération des fabrications de guerre (octobre 1934 - septembre 1936) ; (d.2) questions diverses et notamment : personnel (compressions d'effectifs) (1919-1936), télégraphie et radio-diffusion (1936-1939).

6 N 365

(Dossier 1) Questions budgétaires (1923-1936) ; installation de firmes et de sujets étrangers dans les zones frontières (1928-1934) ; (d.2) institut international de finances publiques : statuts, membres fondateurs (janvier 1938), règlement (février 1938) ; travaux de l'institut concernant la dette publique en Roumanie, en Tchécoslovaquie, aux Etats-Unis, en Grèce, les problèmes de l'impôt direct et indirect (session 1938), les finances publiques et la conjoncture (session 1939).

6 N 366

Logement des troupes en métropole (1924-1930) ; logement des militaires de carrière (1927-1929) ; domaine militaire (1926-1932) : comité supérieur de liquidation des immeubles militaires (1928), rapport de mission du général Targe sur le domaine militaire en Algérie (décembre 1.927) ; casernement pour la troupe, logements pour les militaires de carrière en Afrique du Nord et en particulier au Maroc et en Tunisie (1928-1929) ; contentieux entre les fournisseurs et l'Etat : pénalités pour non respect des marchés (1933).

SERVICE DES PERSONNELS CIVILS EXTERIEURS

6 N 367

Circulaires concernant notamment le repos hebdomadaire dans les établissements et services de la Guerre (18 septembre 1939), les congés à accorder aux femmes des mobilisés bénéficiaires d'une permission de détente (8 décembre 1931), les règles de coordination du régime d'assurance des personnels civils extérieurs de la Guerre avec le régime des assurances sociales (24 janvier 1940), l'attribution des indemnités pour charges de famille (24 février 1940), la durée des congés annuels pendant les hostilités (20 avril 1940), la situation des personnels civils des établissements repliés par ordre (2 mai 1940), les soins accordés aux assurés sociaux employés dans les établissements relevant de la défense (7 mai 1940), la désignation des délégués du personnel dans les diverses commissions (24 mai 1940), les autorisations d'absence avec maintien du salaire à accorder aux représentants des organisations syndicales (3 juin 1940).

6 N 368

(Dossier 1) Gestion des personnels civils extérieurs : avancement, prestations sociales diverses, indemnités, mutations, retraite, licenciement (octobre 1928 - avril 1939) ; lettre du "secrétaire général du syndicat national des agents militaires" (4 décembre 1936) ; (d.2) instruction sur la surveillance de la nationalité des ouvriers des entreprises travaillant pour l'armée (30 juin 1938) ; bureau des questions ouvrières : questions touchant à la gestion des personnels et notamment au licenciement du personnel civil temporaire et à l'indemnité exceptionnelle de cherté de vie (mars-juin 1920) ; (d.3) situation des fonctionnaires et agents des administrations de l'Etat en temps de guerre (30 janvier 1940) ; mise à la

disposition d'industriels de la main-d'œuvre indigène, nord-africaine et coloniale (19 avril 1940) ; (d.4) propagande communiste et mouvements syndicaux dans les établissements travaillant pour la défense : enquêtes sur le personnel, licenciements et sanctions, tracts communistes (1924, 1929), questions discutées au congrès de la fédération unitaire des métaux (janvier 1929), coupures de l'Humanité (novembre 1927, septembre 1931) ; décorations : tableau (1928-1939).

SERVICE DES TRAVAUX LEGISLATIFS

6 N 369 - 370

Minutier de la correspondance expédiée par le service des travaux législatifs (1919-1939).

6 N 371

Budget. (Dossier 1) Crédits de défense nationale : projet de loi portant ouverture de crédits au titre de l'exercice 1930 (juillet 1930 - avril 1931) ; crédits spéciaux 1934, programme d'armement pour l'année 1935 (août-décembre 1934) ; (d.2) budget du ministère de l'Air : tableaux représentant les dépenses effectuées dans le cadre de l'exercice 1931-1932 (novembre 1934) ; prévisions des dépenses au titre de l'exercice 1934 (septembre 1934) ; (d.3) crédits mis à la disposition du département de la Guerre : rapport sur l'emploi qui en a été fait de 1920 à 1934 (mai 1935) ; (d.4) questions financières diverses concernant la réalisation d'économie sur les budgets de la Guerre et de la Marine (octobre 1929), la comptabilité du matériel classé à la réserve de guerre (avril 1930), les répercussions du projet de loi modifiant le recrutement d'officiers de réserve (décembre 1935).

6 N 372

Idem. (Dossier 1) Budget 1936 : note remise au rapporteur sur les insuffisances budgétaires, répertoire des questions posées par la commission des finances (décembre 1935) ; note au sujet des insuffisances probables du budget (juin 1936) ; (d.2) élaboration du budget 1937 : projets d'articles divers de la loi des finances (juin-novembre 1936) ; correspondance et notes explicatives concernant les divers postes du budget (février-juin 1936) ; (d.3) notice préliminaire du budget de 1937 (septembre 1936) ; discussion du budget : abattements apportés par les commissions des finances (décembre 1936-

janvier 1937) ; projet de loi relatif à la ratification des dépenses destinées à la nationalisation des fabrications de guerre (février 1937) ; note sur la part des dépenses de défense qu'il est légitime de couvrir par l'emprunt (1937) ; (d.4) budget 1938 (septembre-décembre 1937).

6 N 373

Idem. Projets de loi et rapports des commissions des finances de la Chambre et du Sénat, tendant au rétablissement de l'équilibre budgétaire pour 1933 (juillet 1932) et 1934 (octobre 1933).

6 N 374

Idem. (Dossier 1) Redressement financier, défense de la monnaie : rapports, projets de loi et lois diverses (octobre 1936 - juin 1938) ; (d.2) réforme fiscale : projet de loi tendant à combattre la fraude fiscale (novembre 1933), projet de loi portant réforme fiscale (novembre 1936), rapport de la commission des finances (décembre 1936), loi portant réforme fiscale (janvier 1937).

6 N 375

Idem. (Dossier 1) Exercice 1930-1931 : origine des crédits servant de base au règlement des dépenses du budget de la Guerre, du compte spécial (troupes d'occupation en pays rhénan) et du budget de défense des territoires d'Outre-Mer (1930-1931) ; (d.2) projets de loi divers comportant notamment un projet d'ouverture de crédits pour la liquidation des dépenses faites en vue d'assister les Russes réfugiés de Crimée (juillet 1922), l'attribution d'un supplément de crédits au département des Colonies (août 1924), la création d'une caisse autonome des investissements de la défense nationale (mars 1938).

6 N 376 - 386

Idem. Projets de loi et lois ayant trait à l'ouverture, l'annulation, le report et la régularisation des crédits au titre du budget général et des budgets annexes (1920-1940).

376	Collection	1920 - 1928
377-378	Idem	1929 - 1930
379-380	Idem	1931 - 1932
381-382	Idem	1933 - 1934
383-384	Idem	1936 - 1937
385-386	Idem	1938 - 1940

6 N 387

Commission de l'armée. (Dossier 1) Commission sénatoriale: composition (1934-1939) ; comptes rendus des séances (1935-1939), désignation nominative des commissaires du gouvernement (1922-1935) ; (d.2) réunions plénières des trois commissions de défense nationale, Terre, Air, Mer (1938-1939) et de la sous-commission de contrôle (1934-1939) ; (d.3) rapports de voyage et d'inspection des membres de la commission de l'armée : corps de troupe de la région parisienne (juin 1936) ; installations de D.C.A. de la région parisienne (décembre 1938) ; (d.4) rapport général sur l'état des forces militaires de la France (mars 1938) ; (d.5) commission des spéculations de guerre de la Chambre : état des travaux de 1920 à 1924 (1924)

6 N 388

Idem. (Dossier 1) Projets de loi en instance devant la Chambre et au Sénat (1925, 1933-1937) ; (d.2) questionnaires rédigés et réponses reçues par diverses commissions de la Chambre concernant l'armement (1921-1930), les casernements et la défense passive (1920-1939) ; lettre du ministre du Travail sur le droit syndical dans les établissements industriels de l'Etat (mai 1931) ; (d.3) questionnaires en vue des réunions de la commission de l'armée du Sénat (1924, 1935-1939) : armement (1921-1939), effectifs (1938), mobilisation industrielle (1936-1938) ; sous-commission du contrôle des dépenses : note relative à la situation de l'armement (décembre 1935) ; documents d'information et de travail des commissions : pertes humaines et prisonniers de guerre 1914-1918, enseignements de la mobilisation partielle de septembre 1938 (décembre 1938) .

6 N 389

Commission de l'armée du Sénat : comptes rendus des séances et correspondance diverse (1932-1939) .

6 N 390

Idem. (Dossier 1) Commissaires du gouvernement (septembre 1939 - mars 1940) ; (d.2) comptes rendus des réunions des commissions et sous-commissions de l'armée du Sénat (novembre 1939 - février 1940) ; (d.3) documents d'information divers se rapportant à l'alimentation, aux coopératives, au communisme, aux matériels, au moral (1939-1940) .

ORGANISATION DE L'ARMÉE, RECRUTEMENT

6 N 391

Projets et propositions de lois, notes et rapports sur l'organisation générale et la réorganisation de l'armée (1920-1927) ; projet de loi (retiré par décret en 1925) relatif à la constitution des cadres et effectifs de l'armée (mars 1924).

6 N 392

Conséquences financières de la réorganisation militaire : notes et rapports divers, relatifs en particulier au projet de loi sur le recrutement (novembre 1922), à la mise à jour du programme d'armement (juin 1925), aux conséquences financières des différents projets de service militaire à court terme (juillet 1925).

6 N 393

Projets de loi sur la constitution des cadres et effectifs ayant abouti à la loi du 28 mars 1928 avec extrait du Journal Officiel du 3 avril 1928 (1921-1928).

6 N 394

Modifications apportées à la loi du 28 mars 1928 (1932-1938), concernant notamment les troupes indigènes et les formations motorisées (mars 1932) ; projet de loi relatif à la réduction des effectifs en officiers ayant abouti au décret-loi sur le dégagement des cadres (juin 1934) ; ouverture sur l'exercice 1935 de crédits destinés à l'entretien des suppléments d'effectifs (décembre 1935).

6 N 395

Réorganisation des troupes coloniales et d'Afrique française du Nord (1923-1929) ; utilisation des indigènes coloniaux : interpellation déposée à propos de la violation permanente de la règle qui interdit de faire entrer les indigènes des colonies dans les troupes métropolitaines (1927-1929).

6 N 396

Recrutement : modifications aux lois de recrutement concernant la durée du service militaire (1920-1939) : proposition de loi (février 1920), réduction à un an de la durée du service

(mars 1928), adaptation à la période des "années creuses" (1933-1935), allongement de la durée du service à 2 ans (mars 1936) ; prorogation de la loi de 2 ans (janvier 1939).

6 N 397

Recrutement de l'armée : projets de loi tendant à réduire le plus possible les charges militaires qui pèsent sur la Nation (décembre 1920), fixant la durée du service à un an et demi (avril 1924), préparant la réduction à un an de la durée du service (août 1926), ramenant la durée du service à un an (mars 1928).

6 N 398

Organisation des conseils de révision. (Dossier 1) Résolution concernant l'annulation des conseils de révision pendant l'hiver (1927) ; commissions médicales (1929) ; conseils de révision (1920-1923) ; projet tendant à modifier les articles 17, 18, 19 de la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement (1929-1931) ; note sur la gratuité du transport (27 juillet 1921) ; (d.2-3) proposition de résolution pour modifier les conditions d'incorporation (1927, 1935).

6 N 399

(Dossier 1) Proposition de résolution concernant la libération des militaires du contingent (1926-1930) ; (d.2) réduction du service militaire en faveur des pères de familles, des fils aînés de familles nombreuses (1927-1940) ; (d.3) jeunes gens classés service auxiliaire, ajournés, exemptés (1930-1938).

6 N 400

(Dossier 1) Sursitaires, incorporations, durée du service militaire (1929-1933) ; (d.2) recrutement des militaires servant par contrat (1934-1935) ; militaires engagés (1921-1932) ; (d.3) devancement d'appel (novembre 1924) ; possesseurs du brevet de préparation militaire (1932) ; engagements pour la durée de la guerre (1924-1932).

6 N 401

Préparation militaire (1919-1936).

6 N 402

(Dossier 1) Recrutement de l'armée (1932-1934) ; (d.2) primes d'engagement (1928-1935) ; primes de rengagement (1922-1927) ; pécule des militaires engagés (1922-1932).

6 N 403

(Dossier 1) Projet de loi modifiant la loi sur le recrutement pour donner aux élèves de l'école nationale de la France d'outre-mer un enseignement militaire (1937) ; (d.2) recrutement des indigènes (1920-1933) ; (d.3) attribution de la nationalité française aux indigènes des colonies et territoires sous mandat (1923-1938) ; (d.4) recrutement des français résidant à l'étranger (1927-1937).

6 N 404

(Dossier 1) Situation des étrangers engagés volontaires dans l'armée française pendant la guerre (1922-1937) ; (d.2) mesures prises pour empêcher le départ de volontaires en Espagne (1921-1927) ; (d.3) accession des étrangers naturalisés à certaines fonctions (1934-1939) ; (d.4) emplois réservés dans les administrations en Algérie (1934-1939) ; (d.5) situation des étrangers en France en cas de mobilisation générale (1936-1937) ; (d. 6) soumission au service militaire et incorporation dans des unités spéciales des étrangers autorisés à travailler en France (1938-1939) ; (d.7) naturalisation réciproque entre les U.S.A. et la France (novembre 1923 - janvier 1924).

6 N 405

(Dossier 1) Réorganisation des écoles militaires préparatoires (1920-1933) ; (d.2) modification de la loi portant sur le recrutement de l'armée (1933-1934) ; (d.3) modification de la loi relative aux écoles polytechnique et spéciale militaire et à l'école navale de Brest (1919-1928).

6 N 406

(Dossier 1) Recrutement des officiers de réserve (1926-1935) ; différentes écoles militaires supérieures préparant les élèves au grade de sous-lieutenant de réserve (1926-1939) ; (d.2) projet de loi tendant à supprimer la préparation militaire supérieure pour les étudiants en médecine à des fins de restriction de budget (1933) ; (d.3) projet de loi et loi tendant à modifier le recrutement des officiers d'administration (1931-1935) ; (d.4) conséquences financières de la réorganisation de l'école militaire d'administration (1930-1931) ; (d.5) loi tendant à remettre l'école militaire d'administration sur le même pied que les autres écoles de formation (1937).

6 N 407

(Dossier 1) Projet de loi sur la création d'un cadre de spécialistes (1933-1937) ; (d.2) organisation du corps des sous-officiers du service de l'artillerie métropolitaine (1935-1936) ; (d.3) modification de la loi du 24 juillet 1925 sur l'organisation du corps des interprètes militaires de langue arabe (1926-1928) ; (d.4) admission des maîtres selliers dans le cadre des adjudants-chefs (1934-1936) ; (d.5) projet de loi concernant l'emploi de maître-armurier de la Garde républicaine de Paris (1933-1934) ; (d.6) loi rétablissant le maître d'arme régimentaire (1929-1930).

6 N 408

(Dossier 1) Projet de loi destiné à remplacer la loi du 16 mars 1882 sur l'administration de l'armée (1920-1939) ; (d.2) projet de loi relatif à la constitution d'un "corps autonome des chars de combat et de la motorisation" (1931) ; (d.3) création d'un cadre d'officiers et sous-officiers sédentaires (1917-1933) ; (d.4) réorganisation de l'administration centrale (1920-1939) ; (d.5) gestion des ministères militaires (1935-1938) .

6 N 409

(Dossier 1) Création d'une section "hors cadres" du service du recrutement (1930-1931) ; (d.2) aménagement des cadres du service du recrutement (1932-1934) ; (d.3) loi modifiant le quota de sous-officiers ayant accès au grade de sous-lieutenant du recrutement (1931-1939).

6 N 410

(Dossier 1) Modification de la loi du 16 mars 1882 : conseils d'administration des corps (1919-1928) ; (d.2) fusionnement des officiers d'administration (1924-1933) ; (d.3) comptabilité des corps de troupes (1931-1934).

6 N 411

(Dossier 1) Organisation, réorganisation du service des poudres (1920-1934) ; (d.2) création d'un service des fabrications chimiques de guerre (1932).

6 N 412

Service des poudres. (Dossier 1) Sécurité, servitudes (1924-1938) ; (d.2) accidents (1928-1937) ; (d.3) délégués ouvriers (1928-1938) ; (d.4) questions diverses concernant le personnel (1928-1939).

6 N 413

Idem. (Dossier 1) Corps des ingénieurs militaires (1923-1936) ; (d.2) proposition de loi tendant à l'institution d'un office national des poudres (1936) ; (d.3) création d'une carte de poudrières (1931-1935) ; (d.4) primes de spécialités (1929-1938)

6 N 414

Fabrications d'armements. (Dossier 1) Historique des études relatives à la création du service (1917-1932) ; (d.2) création du service des fabrications d'armement (1931) ; (d.3) fabrications d'armement (1932).

6 N 415

Fabrications d'armements. (Dossier 1) Proposition de loi portant sur l'organisation d'un corps d'ingénieurs d'artillerie (1922-1935) ; (d.2) corps d'ingénieurs, généralités (1926-1938) ; (d.3) loi modifiant l'article 27 de la loi du 3 juillet 1935 sur les fabrications d'armement (1936) ; (d.4) création d'un corps d'agents de contrôle et de réception (1937) ; (d.5) projet de loi portant sur l'institution de brevets et brevets supérieurs techniques par l'armée (1924-1927, 1932-1934).

6 N 416

Fabrications d'armements. (Dossier 1) Création d'un corps des fabrications d'armement (1933-1936) ; (d.2) corps d'ingénieurs militaires, mobilisation (1938-1939).

6 N 417

(Dossier 1) Transfert de la pharmacie centrale de l'armée (1929-1931) ; (d.2) personnel du service de santé militaire (1922-1928) ; (d.3) études d'ensemble des laboratoires de santé et de l'intendance (1935) ; (d.4) recrutement des infirmiers militaires (1936-1937) ; (d.5) organisation du service des vétérinaires militaires (1926-1938) ; (d.6) organisation du service de santé (1936) ; (d. 7) service de l'intendance : problèmes posés par l'achat de brancards aux U.S.A. (1932-1933).

6 N 418

(Dossier 1) Justice militaire : personnel (1923-1938) ; (d.2) création et organisation de la gendarmerie (1919-1920, 1936-1937) ; maintien de l'ordre (1939) ; effectifs et logements

de la garde mobile (1931-1932, 1934, 1936) ; primes attribuées aux gardes mobiles (1928-1930) ; habillement des gardes mobiles (1924-1932) ; avancement, rappels d'ancienneté (1926-1936) ; recrutement de la gendarmerie (1928-1930) ; dotation en matériel (1934-1935).

6 N 419

(Dossier 1) Musées de l'Armée (1927-1934) ; (d.2) musique militaire : chef et sous-chefs de musique (1928-1930) ; loi modifiant l'organisation des musiques militaires (1938-1939).

ADMINISTRATION

6 N 420

Avancement dans l'armée. (Dossier 1) Ecoles militaires, écoles préparatoires (1925-1930, 1934-1935) ; (d.2) officiers supérieurs (1928, 1933-1934) ; (d.3) officiers du cadre latéral (1926-1928, 1930-1934) ; (d.4) officiers nommés à titre temporaire, dont le grade devient définitif (1926-1929) ; (d.5) prise de rang des officiers du génie ayant suivi des cours à Versailles (1930-1931) ; (d.6) officiers réintégrés dans les cadres (1925, 1931-1933, 1937).

6 N 421

(Dossier 1) Modification de la loi sur le service d'état-major du 20 mars 1880 (1921, 1936) ; (d.2) statut du corps des officiers généraux (1920-1921, 1926) ; (d.3) temps de commandement des officiers (1920-1922, 1928-1929, 1939) ; (d.4) constitution des cadres et effectifs de l'armée (1928-1931) ; (d.5) officiers d'état-major du Levant (1927).

6 N 422

(Dossier 1) Proposition de loi tendant à augmenter la limite d'âge de service chez les militaires de carrière (1920, 1926-1933, 1937-1938) ; (d.2) modification des statuts de contrôleurs de l'armée (1935).

6 N 423

Officiers à titre temporaire. (Dossier 1) Statuts et droits (1919-1922) ; (d.2) titularisation dans l'armée active (1920, 1922, 1930) ; (d.3) pensions (1926, 1932) ; (d.4) loi concernant le complément à titre temporaire accordé aux médecins aide-majors (1922-1923) ; (d.5) loi réglant de façon définitive leur situation (1932).

6 N 424

(Dossier 1) Recul de la limite d'âge : répercussions financières (1930-1932) ; (d.2) répercussions du recul de la limite d'âge sur l'avancement (1931-1932).

6 N 425

(Dossier 1) Statut des sous-officiers (1927-1934) ; (d.2) les maîtres-ouvriers dans l'armée (1928).

6 N 426

(Dossier 1) Obligations des retraités jouissant de pensions proportionnelles (1924) ; (d.2) admission dans les cadres de réserve d'officiers étrangers naturalisés français (1924) ; (d.3) organisation des cadres de réserve (1927) ; (d.4) stages pour les aspirants de réserve (1935-1936) ; (d.5) dispositions tendant à augmenter l'encadrement en officiers de réserve de l'armée mobilisée (1930) ; (d.6) paiement du salaire aux réservistes durant les périodes de réserve (1930) ; (d.7) loi ayant pour but d'assimiler l'honorariat d'officiers de réserve aux retraites d'officiers d'active (1931-1932) ; (d.8) projet de loi prônant la réduction des stages à six mois pour les officiers de réserve ; (d.9) projet de loi instituant le grade d'aspirant de médecine (1930, 1936, 1937).

6 N 427

Organisation des cadres de réserve (1922-1938) ; loi et projets modification à la loi du 8 janvier 1925.

6 N 428

(Dossier 1) Périodes de réserve : organisation, convocation, réduction (1925-1939) ; (d.2) périodes de réserve pour le personnel de l'enseignement libre (1934) ; (d.3) proposition de la loi tendant à exempter les sapeurs-pompiers de période de réserve (1929) ; (d.4) projet de loi demandant la suppression des périodes de réserve (1932) ; (d.5) formation des officiers de réserve (1925, 1928, 1935).

6 N 429

(Dossier 1) Officiers maintenus pour l'instruction (1922) ; (d.2) admission des officiers d'administration dans les corps de troupe (1925, 1928, 1929) ; (d.3) règles d'avancement des officiers d'administration du service de l'intendance et du service de santé (1928-1929) ; (d.4) conséquences militaires de la loi Paté (1922, 1926-1930) ; (d.5) proposition loi visant à accorder une majoration d'ancienneté de grade aux officiers d'administration sortant du rang (1931).

6 N 430

Dossier 1) Avancement dans l'armée : généralités (1920-1939) ; (d.2) conditions d'avancement des officiers supérieurs 1919) ; (d.3) avancement des lieutenants des troupes métropolitaines et coloniales (1934) ; (d.4) avancement des officiers ayant des emplois sédentaires (1920, 1932-1937) ; (d.5) avancement des sous-lieutenants (1920-1921) ; d.6) règles d'avancement des interprètes militaires 1929) ; (d.7) nomination des officiers à l'honorariat 1925-1936) ; (d.8) avancement des officiers de réserve 1925-1939).

6 N 431

Dossier 1) Accession à tous les grades des officiers d'Afrique du Nord (1918-1929, 1935) ; (d.2) avancement des sous-officiers et officiers de réserve (1928, 1930, 1934) ; (d.3) avancement des sous-officiers du régiment de sapeurs pompiers de Paris (1930, 1931) ; (d.4) accession des hommes de troupe au grade de sous-officier (1929) ; d.5) création du grade d'adjudant-chef pour les employés militaires de l'infanterie et du génie (1929) ; (d.6) statuts et solde des militaires de carrière (1921-1939).

6 N 432

Dossier 1) Loi sur le dégagement des cadres (1923-1933) ; d.2) position de disponibilité (1926-1927) ; (d.3) réintégration des officiers ayant quitté le service actif (1931-1935).

6 N 433

Dossier 1) Loi sur le dégagement des cadres de l'armée 1927-1933) ; (d.2) loi complétant la législation sur les congés de longue durée des officiers (1927-1931).

6 N 434

Recrutement, statuts, organisation du cadre des agents militaires (1925-1939).

6 N 435

Dossier 1) Allocations militaires accordées aux soutiens de famille appelés sous les drapeaux (1926-1940) ; (d.2) projet de loi tendant à indemniser les militaires pour les pertes subies lors d'un tremblement de terre au Japon 1925) ; (d.3) primes allouées aux spécialistes appartenant

aux corps stationnés hors de la métropole (1935) ; (d.4) indemnités de logement (1926, 1932, 1936-1937) ; (d.5) situation matérielle des cadres (1928-1938) ; (d.6) statuts des personnels des armes et services travaillant aux colonies (1923) ; (d.7) exonération du remboursement des frais d'études des instituteurs s'engageant dans l'armée active (1931-1932).

6 N 436

Projets de loi et loi sur les permissions agricoles (1925-1939).

6 N 437

(Dossier 1) Projets et propositions de loi sur les emplois réservés (1923-1937) ; (d.2) emplois réservés aux militaires pensionnés, aux veuves et aux orphelins (1932-1939) ; (d.3) officiers invalides et mutilés (1920-1921, 1927) ; (d.4) pensionnés temporaires (1934-1938) ; (d.5) natalité et familles nombreuses (1938-1939).

6 N 438

(Dossier 1) Emplois réservés aux militaires (1922-1939) ; (d.2) limite d'âge des officiers exerçant un emploi sédentaire (1930) ; (d.3) statuts des cantiniers militaires (1931-1934).

6 N 439

(Dossier 1) Statuts des fonctionnaires (1928-1938) ; (d.2) admission des femmes dans la fonction publique (1920), 1926, 1936, 1939) ; (d.3) traitement des fonctionnaires (1925, 1936-1939) ; (d.4) fonctionnaires mobilisés pendant la guerre (1919-1939)

6 N 440

(Dossier 1) Convention collective du travail (1936-1938) ; (d.2) question syndicale (1928-1938) ; (d.3) loi concernant la semaine de 40 heures (1936-1939) ; (d.4) législation sur la main-d'oeuvre étrangère (1932-1937) ; (d.5) prélèvements sur les traitements et salaires (1932-1935) ; suppression des cumuls de rémunérations (1935-1936).

6 N 441

(Dossier 1) Amélioration des salaires des ouvriers employés dans les établissements militaires (1925, 1928-1934) ; (d.2) employés et ouvriers de l'Etat (1929-1937) ; (d.3) auxiliaires de l'Etat : statuts (1923-1932, 1936-1939) ; (d.4) avantages accordés aux veuves et orphelins des ouvriers poudriers tués dans l'exercice de leur profession (1936-1939) ; (d.5) révision des marchés entre l'Etat et les entreprises privées à la suite de la création de la semaine de 40 heures (1936).

6 N 442

(Dossier 1) Emplois réservés pour les personnels civils (1928-1939) ; (d.2) réemploi des soldats libérés (1931-1939) ; (d.3) statuts des anciens prisonniers de guerre (1933) ; (d.4) liste des officiers ayant quitté l'armée d'active avant l'âge de la retraite (1920) ; (d.5) question des logements : allocations familiales (1929-1939) ; (d.6) médaillés du travail : accidentés (1930-1932).

6 N 443

(Dossier 1) Récompenses nationales (1930-1936) ; (d.2) légion d'honneur pour les anciens combattants de 1870 (1933) ; (d.3) légion d'honneur pour les combattants volontaires de 1914-1918 (1929-1936).

6 N 444

(Dossier 1) Officiers rayés des cadres de la légion d'honneur (1925-1931) ; (d.2) conditions d'attribution de la légion d'honneur aux parlementaires (1929-1932) ; (d.3) création d'un contingent de croix de la légion d'honneur pour les aumôniers militaires (1930) ; (d.4) attribution de la légion d'honneur sans traitement aux officiers ayant vingt cinq ans de carrière (1935-1938) ; (d.5) attribution de la légion d'honneur au titre de l'éducation physique et de la préparation militaire (1930-1936) ; (d.6) autorisation faite aux chefs de musique de concourir pour la légion d'honneur (1930-1931) ; (d.7-8) attribution à titre définitif de la légion d'honneur aux mutilés à 100 %, ou décédés, à la suite de blessures de guerre (1930-1939).

6 N 445

(Dossier 1) Attribution de la légion d'honneur aux militaires cités pour faits d'armes dans les unités combattantes (1931-1938), (d.2) à certains membres du corps médical en récompense

des services gratuits qu'ils ont fourni (1925-1934), (d.3) aux militaires de l'armée d'Afrique à l'occasion du centenaire de l'établissement de la France en Algérie (1930) ; (d.4) attribution d'un contingent annuel de la légion d'honneur faveur des trois sociétés de la Croix Rouge française (1930) ; (d.5) attribution de la légion d'honneur et de la médaille militaire : généralités (1920-1939).

6 N 446

Loi concernant les contingents de médaille militaire et de légion d'honneur à attribuer aux réservistes (1931-1938).

6 N 447

(Dossier 1) Contingent de légion d'honneur attribué aux combattants volontaires en 1870 qui se sont rengagés en 1914 (1925-1929) ; (d.2) médaille militaire allouée aux engagés volontaires de 1914-1918 (1934-1936) ; (d.3) attribution de la médaille militaire à certains retraités de la gendarmerie (1932-1934) ; (d.4) légions d'honneur accordées avec traitement et augmentation de ce traitement (1920-1929, 1931, 1936) ; (d.5) attributions aux réservistes d'un lot de médaille militaire sans traitement (1927-1929) ; (d.6) projet de loi tendant à accorder la médaille militaire à tous les titulaires de la carte de combattant (1933-1935).

6 N 448

(Dossier 1) Aide apportée par l'Etat aux organisations et aux anciens combattants (1923-1932) ; (d.2) conditions d'attribution de la carte du combattant (1929-1937) ; (d.3) carte du combattant colonial (1930-1935) ; (d.4) création d'un insigne officiel pour les titulaires de la carte du combattant (1929-1934) ; (d.5) attribution d'une carte du combattant aux anciens cheminots dans les sections des chemins de fer de campagne (1930-1938) ; (d.6) attribution de la carte de mobilisé (1931-1936) ; (d.7) création d'une croix de combattant pour les volontaires de la guerre de 1914-1918 (1929-1936) ; (d.8) création d'une retraite du combattant (1928-1937).

6 N 449

(Dossier 1) Attribution de la croix de guerre avec palme aux anciens combattants titulaires de la médaille militaire pour faits de guerre (1929-1936) ; (d.2) attribution de la croix de guerre aux Alsaciens-Lorrains titulaires de la médaille de la reconnaissance française (1932-1933, 1936) ; (d.3) création de la médaille de la victoire (1919-1933), (d.4)

de la médaille des évadés (1929-1939) ; (d.5) projet de loi tendant à instituer une médaille commémorative de l'armée du Rhin (1934-1940) ; (d.6) projets de loi tendant à l'officialisation de la médaille de Verdun (1936), (d.7) à la création d'une médaille du mérite militaire (1938) ; (d.8) création d'une médaille spéciale : Togo et Cameroun (1928-1933) (d.9) création d'une médaille commémorative du Levant pour les fonctionnaires civils (1931-1932) ; (d.10) attribution de la médaille du Maroc aux combattants du Rif (1930-1932).

6 N 450

(Dossier 1) Droit des officiers à avoir une ordonnance (1933) ; (d.2) pourcentage d'illettrés chez les appelés (1930-1934) ; (d.3) habillement de la troupe (1920, 1929, 1937-1939) ; (d.4) modifications apportées au régime des permissions (1929-1939) ; (d.5) gratuité des transports (1928-1939) ; (d.6) problèmes posés par le mariage à l'armée (1926-1933) ; (d.7) la formation professionnelle à l'armée (1934-1936).

6 N 451

(Dossier 1) Projets de lois et lois sur l'amélioration de l'alimentation du soldat (1931-1937) ; (d.2) loi sur la suppression des livrets de caisse d'épargne militaire (1924, 1928) ; (d.3) soldes des officiers, sous-officiers et soldats (1920-1939).

6 N 452

(Dossier 1) Vaccination antidiphtérique obligatoire au cours de certaines circonstances épidémiologiques (1930, 1936) ; (d.2) dépistage des cas de tuberculose à l'incorporation (1928-1932) ; (d. 3) avancement accordé aux élèves des grandes écoles militaires en congé de longue maladie (1928-1938) ; (d.4) congés spéciaux pour les militaires ou fonctionnaires civils atteints de tuberculose ouverte (1929-1933) ; (d.5) enquêtes sur les accidents mortels, blessures corporelles et conditions sanitaires dans l'armée (1928-1936) ; (d.6) obligation faite aux médecins militaires de collaborer gratuitement avec les sociétés sportives pour surveiller l'état de santé des adhérents (1933-1934).

6 N 453

(Dossier 1) Création d'un ministère de la Santé publique (1928-1935) ; (d.2) hôpitaux militaires (1929-1939) ; (d.3) hospitalisation des militaires dans des hôpitaux civils ou militaires (1927-1935) ; (d.4) conventions de Genève (1932) ;

protection de la Croix Rouge (1930-1934) ; (d.5) régularisation de l'état civil des militaires sur les théâtres d'opérations (1928-1930) ; (d.6) les sépultures militaires (1921-1936).

6 N 454

Réforme du régime des pensions civiles et militaires (1920-1931).

6 N 455

(Dossier 1) Projets de lois et rapports sur la réforme du régime des pensions civiles et militaires ayant abouti à la loi du 14 avril 1924 (1921-1924) ; (d.2) projets et propositions de lois faisant suite ou visant à modifier la loi du 14 avril 1924 et concernant notamment les pensions des fonctionnaires, les pensions militaires, les pensions civiles d'invalidité (1926-1931).

6 N 456

Projets et propositions de lois complétant ou modifiant la loi du 24 avril 1924 (1931-1938) ; correspondance relative à l'application de la loi du régime des pensions civiles et militaires et notamment à la prise en compte des années accomplies dans les écoles militaires antérieurement à tout engagement (1924-1931).

6 N 457

(Dossier 1) Réduction du nombre de pensions allouées aux officiers généraux (1922-1931) ; (d.2) pensions attribuées aux généraux et maréchaux ayant eu de grands commandements pendant la guerre de 1914-1918 (1929-1933) ; (d.3) pensions accordées aux officiers mis à la retraite par anticipation (1923-1934), aux officiers ayant vingt cinq ans d'ancienneté (1917-1924) ; (d.4) droit à la pension d'ancienneté pour les officiers en disponibilité (1933-1939) ; (d.5) attribution de la pension de retraite proportionnelle aux officiers (1927-1933)

6 N 458

(Dossier 1) Pensions proportionnelles accordées aux officiers démissionnaires ayant repris du service en 1914-1918 ; projets de loi et loi (1927-1937) ; (d.2) projet de loi modifiant le mode de calcul de la retraite proportionnelle des officiers coloniaux (1930) ; (d.3) majorations accordées pour le calcul de la retraite aux officiers ayant effectué des études préliminaires (1925, 1929-1931, 1935).

6 N 459

(Dossier 1) Retraites accordées aux anciens sous-officiers de lère classe (1933-1939) ; (d.2) pensions des sergents-chefs et caporaux-chefs (1929-1935) ; (d.3) pensions des hommes de troupe (1931-1938) ; (d.4) proposition de loi accordant une pension aux militaires travaillant dans les poudreries et les services chimiques de la Guerre (1938).

6 N 460

(Dossier 1) Conditions nécessaires pour allouer une retraite aux militaires commissionnés (1933) ; (d.2) pensions des infirmières militaires (1929-1930) ; (d.3) droits à pension des militaires de la gendarmerie (1929-1932) ; (d.4) pensions accordées aux victimes de guerre (1932, 1936, 1940) ; (d.5) création d'une caisse de guerre (1935-1936) ; (d.6) commission des pensions civiles et militaires (1936) ; (d.7) pensions de veuves et d'orphelins (1927-1938) ; (d.8) avantages familiaux attribués au prorata des enfants à charge (1935-1939) ; (d.9) projet de loi concernant les aliénés de guerre (1931) ; (d.10) décompte des campagnes dans l'attribution des retraites (1922-1937)

6 N 461

(Dossier 1) Extension de la loi du 26 décembre 1925 sur l'aménagement des cadres aux officiers titulaires d'une pension d'invalidité de 40 % (1930-1935) ; (d.2) pensions assujetties à l'impôt (1933, 1935, 1936, 1938) ; (d.3) pension proportionnelle ou d'ancienneté, invalidité au taux du soldat (1928, 1931) ; (d.4) cumul des pensions et traitements (1934-1938) ; (d.5) révisions des pensions (1931-1936).

6 N 462

(Dossier 1) Modification des pensions du personnel civil de l'Etat (1926-1939) ; (d.2) décompte du temps passé au service national pour l'ancienneté des fonctionnaires (1922-1936) ; (d.3) temps passé dans les usines pour la défense nationale entrant dans le calcul des pensions (1932-1938) ; (d.4) révision des pensions des agents de chemins de fer mobilisés (1931) ; (d.5) octroi et jouissance des pensions pour les fonctionnaires (1930-1932) ; (d.6) calcul des pensions du personnel des P.T.T. (1925-1930).

6 N 463

Pensions d'invalidité. (Dossier 1) Législation générale sur les pensions d'invalidité (1928-1937) ; (d.2) propositions de loi relatives aux conditions d'attribution d'une pension aux naturalisés français, titulaires d'une invalidité de guerre (1931-1933) ; (d.3) présomption d'origine en matière de pension, établie par la loi du 31 mars 1919 : projets de modification de la loi (1920-1927) ; (d.4) propositions de loi tendant à modifier divers articles concernant la loi sur la présomption d'origine (1930-1939).

6 N 464

Idem. (Dossier 1) Projet de loi sur la prorogation du délai de mise en instance de pension (1930-1937) ; (d.2) ouverture d'un délai pour permettre aux réformés et mutilés d'avant-guerre de demander une pension d'invalidité (1934-1936) ; (d.3) modification de l'article 68 de la loi du 31 mars 1919 tendant à supprimer tous délais pour présentation de demande d'aggravation d'infirmités pour les pensionnés à titre définitif (1937) ; (d.4) projets de modification des lois des 31 mars 1919 et 9 janvier 1926 en vue de faire bénéficier les blessés et malades d'après-guerre de la prorogation des délais de forclusion (1930-1935) ; (d.5) mesures propres à remédier aux attributions de pensions ou de retraites abusivement octroyées (1933-1935) ; (d.6) modifications à apporter à la législation des pensions des militaires de carrière réformés (1921-1925) ; (d.7) modifications de l'article 2 de la loi du 22 juin 1927 en faveur des fonctionnaires, agents ou ouvriers civils des départements de la Guerre, de la Marine militaire et de la Marine marchande retraités, pour infirmités contractées en service (1930-1931) ; (d.8) abrogation du décret-loi du 30 octobre 1935 organisant le transfert des services de liquidation des pensions d'invalidité aux ministères militaires (1937).

6 N 465

Alsaciens-Lorrains. (Dossier 1) Proposition de loi relative aux Alsaciens-Lorrains devenus Français en exécution du traité de paix du 29 juin 1919, servant dans l'armée ou la marine françaises comme militaires ou marins de carrière (1927-1932) ; (d.2) projet de loi relatif aux jeunes gens restés sous la domination ennemie pendant les hostilités et servant dans l'armée ou la marine françaises comme militaires ou marins de carrière (1927-1928) ; (d.3) statut des Alsaciens et Lorrains réintégrés dans la nationalité française et ayant acquis depuis la nationalité allemande (1927-1934) ; (d.4) régularisation de la situation des Alsaciens-Lorrains ayant opté pour

la France après le traité franco-allemand du 10 mai 1871 (1935-1936) ; (d.5) application de diverses lois tendant à régulariser la situation de certaines catégories de fonctionnaires et ouvriers alsaciens-lorrains (1924-1934) ; (d.6) modifications apportées aux lois sur le taux des allocations allouées aux vétérans de 1870-1874, sur les pensions militaires d'invalidité et le cumul partiel (1929-1937) ; (d.7) propositions de loi concernant les réparations à accorder aux victimes civiles de la guerre (1929-1936).

6 N 466

Justice militaire. (Dossier 1) Projet de loi portant organisation d'un corps de commissaires de la justice militaire pour l'armée de Terre (1920-1922) ; (d.2) projets relatifs à la suppression des conseils de guerre en temps de paix et en temps de guerre, et révision du code de justice militaire pour l'armée de Terre (juin 1923).

6 N 467

Idem. (Dossier 1) Correspondance et projet de loi portant révision du code de justice militaire pour l'armée de Terre (1923-1927) ; (d.2) texte définitif, adopté le 9 mars 1928 par le Sénat, du projet de loi portant révision du code de justice militaire pour l'armée de Terre (1928) ; (d.3) loi complétant et modifiant certaines dispositions de la loi du 9 mars 1928 (1929-1932).

6 N 468

Idem. (Dossier 1) Proposition de loi créant une cour spéciale de justice militaire chargée de la révision des jugements rendus dans la zone des opérations des armées de Terre et de Mer par des juridictions d'exception (1927-1932) ; (d.2) ratification du décret du 25 octobre 1926 portant suppression des prisons militaires (1926-1927) ; (d.3) projet de loi ayant pour objet de réprimer les provocations ou refus du devoir militaire et l'apologie des actes d'indiscipline (1921) ; (d.4) modification éventuelle des articles 91 et 92 de la loi de recrutement de l'armée, relatifs à l'insoumission : objecteurs de conscience (1933-1934) ; (d.5) modification de l'article 81 de la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement de l'armée concernant les conséquences de la condamnation à la peine d'emprisonnement (1932-1936).

6 N 469

Amnistie. (Dossier 1) Projet de loi portant amnistie d'infractions prévues et punies par les codes de justice militaire des armées de Terre et de Mer (1922) ; (d.2) proposition de loi tendant à accorder amnistie posthume pleine et entière à certains militaires fusillés pendant la guerre de 1914-1918 (1929) ; (d.3) projet de loi portant amnistie adopté par le Sénat (1931) ; (d.4 et 5) correspondance relative à la loi sur l'amnistie (1932-1933), (d.6) à des cas individuels d'amnistie (1928-1931) ; (d.7) lois d'amnistie en Allemagne, Belgique et U.R.S.S. (1932-1933).

6 N 470

Idem. (Dossiers 1 et 2) Proposition de loi relative à l'amnistie et portant amnistie des faits disciplinaires (1936-1937) ; (d.3) projet de loi adopté par le Sénat portant amnistie et concernant l'octroi des grâces amnistiantes (1936) ; (d.4) projet de loi abrogeant l'article 4 de la loi du 13 juillet 1933 portant amnistie et instituant des conditions de déchéance relative à la carte et à la retraite du combattant (1936) ; (d.5) propositions tendant à compléter l'article 4 de la loi du 13 juillet 1933 portant amnistie (1936) ; (d.6) textes de base des lois sur l'amnistie (1936-1938) ; (d.7) correspondance relative à l'amnistie (1936-1937) ; (d.8 et 9) propositions de loi adoptées par le Sénat portant amnistie et réintégration dans les établissements militaires des personnels civils condamnés pour faits de grève (1938-1939).

6 N 471

Espionnage. (Dossier 1) Projet de loi adopté par le Sénat, tendant à réprimer les délits d'espionnage et les agissements délictueux compromettant la sûreté extérieure de l'Etat (1922-1933) ; (d.2) proposition de loi aggravant la répression des actes d'espionnage et l'augmentation des pénalités en matière d'espionnage (1935) ; (d.3) révision de cas individuels d'espionnage (1931-1936) ; (d.4) restrictions apportées au droit de prendre des photographies aux environs des ouvrages militaires (1935-1936).

6 N 472

(Dossier 1) Projets de loi adoptés par le Sénat tendant à modifier les articles 27 et 45 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse (1935-1937) ; (d.2) abrogation des lois des 16 mars et 12 décembre 1893, 28 juillet 1894, et du décret du 30 octobre 1935, concernant la répression

des fausses nouvelles (1935-1937) ; (d.3) papiers publiés à remettre à la défense nationale après le décès de certaines personnalités (1936) ; (d.4) modification de l'article 93 du code civil : actes de l'état civil aux armées (1922) ; (d.5) projet de loi tendant à instituer la déclaration obligatoire de changement de domicile (1934) ; (d.6) projet de loi sur les groupes de combat et milices privées (1935) ; (d.7) réorganisation de la police parisienne (1937) ; (d.8) moyens de protection envisagés par le gouvernement dans les usines en cas de grèves (1932-1936).

6 N 473

(Dossier 1) Projet de loi portant modification de la loi du 14 août 1885 sur la fabrication et le commerce des armes (1922) et le rétablissement de l'épreuve obligatoire des armes à feu (1932) ; (d.2) fabrication, commerce, vente et détention des armes (1934-1935) ; (d.3) port des armes prohibées (1935) ; (d.4) correspondance relative aux prohibitions d'exportation de matériel de guerre (1928-1935) ; (d.5) prohibition d'importation de diverses marchandises (1934-1937).

6 N 474

(Dossier 1) Correspondance et projets de lois adoptés par le Sénat portant sur le déclassement et la cession d'ouvrages militaires (1923-1934) ; (d.2) conservation des ouvrages des côtes (1934-1936).

6 N 475

(Dossier 1) Approbation d'une convention intervenue entre l'Etat et la ville de Paris au sujet de l'évacuation et de l'aménagement des fortifications déclassées de Paris (1928-1937) ; (d.2 à 5) déclassement du château de Montbéliard et des batteries du parc et de la citadelle situées en cette ville (1926-1933) ; (d.6) déclassement de l'enceinte de la place de Lille (1931, 1938) ; (d.7) projets de loi adoptés par le Sénat, portant déclassement et aliénation des places d'Entrevaux, Montlouis, Maubeuge, du fort Barraux, du château de Collioure et de la citadelle de Saint-Tropez (1923-1928).

6 N 476

(Dossier 1) Projets de loi portant ratification des décrets des 25 septembre et 28 décembre 1926 relatifs à la désaffectation et à l'aliénation d'immeubles militaires (1927) ; (d.2 à 4) aliénation du champ de tir de Pontarlier, du château de Porquerolles, et du front de mer de l'enceinte de Calais

(1926-1929) ; (d.5) suppression de l'hôpital militaire de Perpignan et de l'hôpital Villemin à Paris (1931) ; (d.6) aliénation de la poudrerie de Saint-Fons (1921-1929) ; (d.7) correspondance relative à la législation (indemnisation et questions financières) sur les expropriations (1930-1937) ; (d.8) autorisation de ventes d'ouvrages militaires, îlots, batteries (1920-1928).

6 N 477

(Dossiers 1 et 2) Contrats passés entre l'Etat et des particuliers en vue d'échanger des terrains situés sur le domaine militaire (1927-1931) ; (d.3 et 4) cessions à la commune d'Hyères de la voirie de Porquerolles (1926-1928) et à la ville de Toulon de terrains de fortifications (1928-1929) ; (d.5) cession d'une partie de la poudrerie nationale d'Oissel (1934-1935).

6 N 478

Cession de terrains provenant d'anciennes fortifications et de bâtiments militaires (1926-1932).

6 N 479

Projet de loi autorisant le ministre de la Guerre à louer pour une durée de trente ans l'ancienne usine d'acide nitrique synthétique de la poudrerie nationale de Sorgues (Vaucluse) et de l'usine de Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône) (1924-1934).

6 N 480

Algérie. (Dossiers 1 à 5) Déclassement et autorisation d'aliénation des enceintes d'Alger, Sétif, Mostaganem, Guelma (1921-1934) ; (d.6) déclassement d'ouvrages fortifiés et autorisation d'aliénation de certains d'entre eux (1926-1930).

ORGANISATION DE LA NATION EN TEMPS DE GUERRE

6 N 481

(Dossier 1) Proposition de loi tendant à l'organisation de la défense nationale (février 1921, mars 1922) ; (d.2) projet de loi sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre : projet Poincaré, abandonné ultérieurement (janvier 1924), projet Painlevé (juillet 1925), texte adopté par la Chambre (février 1927), texte modifié par le Sénat (février

1928) ; rapports des commissions de l'armée de l'Assemblée et du Sénat concernant le projet de 1927 (février, mai 1927), noté au sujet dudit projet (avril 1932).

6 N 482

Organisation de la Nation en temps de guerre. (Dossier 1) Projet soumis par le général Jamet afin d'actualiser le texte voté par le Sénat en 1928 (juillet 1934) ; (d.2) projet A. Lebrun (juin 1935), adopté par la Chambre (mars 1936) et accompagné d'un rapport au nom de la commission de l'armée (juin 1936) ; (d.3) projet adopté par la Chambre soumis au Sénat (mars 1938), rapport de la commission de l'armée du Sénat (juin 1938) ; (d.4) haut commandement : demande d'interpellation sur les projets du gouvernement, tels que semble les indiquer la nomination du général Weygand : séance de l'Assemblée nationale (21 janvier 1930), organisation du haut commandement (mars 1936), proposition de loi définissant les attributions du gouvernement et du commandement militaire (mars 1937) ; action conjuguée des trois armées : note concernant la nouvelle situation internationale (1938), et l'attachement des commissions de la défense du Sénat à l'action étroitement conjuguée des trois armées, "condition première du succès" (février 1939) ; (d.5) organisation des nations étrangères en temps de guerre : notes du 2ème bureau de l'Etat-major (1936-1939).

6 N 483

Aéronautique. (Dossier 1) Création et organisation de l'armée de l'Air, organisation du ministère de l'Air (1920-1938) : projet de loi (devenu loi) sur la création de l'arme de l'aéronautique (juin 1922), organisation du ministère de l'Air (juin 1932 - juillet 1933), statut organique de l'armée de l'Air : rapport fait au nom de la commission de l'aéronautique (décembre 1934) ; ensemble de rapports (1933-1938), comprenant entre autres la situation de la flotte (octobre 1936), de la D.C.A. (janvier 1938), rapport général sur l'armée de l'Air présenté au nom de la commission de l'Air (février 1939) ; (d. 2) navigation aérienne : projets de lois et lois (mai 1924 - juillet 1935) ; (d.3) projets de décrets concernant la police de l'Air (1923) ; (d.4) projet de loi tendant à organiser l'aviation populaire dans le cadre départemental (mai 1939) ; (d.5) personnels : gestion et organisation des cadres et effectifs : création d'un corps d'ingénieurs de l'aéronautique (mars 1924), apprentis mécaniciens (1939) ; (d.6) correspondance relative à l'école nationale supérieure de l'aéronautique (novembre 1928 - juillet 1931).

6 N 484

Statut du personnel de l'aéronautique : projet de loi fixant le statut du personnel navigant de l'aéronautique, ayant abouti à la loi du 30 mars 1928 (1923-1928) ; rapport concernant l'organisation des fabrications de matériel aéronautique (décembre 1923).

6 N 485

Marine. (Dossier 1) Projet de loi portant fixation et affectation des établissements industriels de la Marine (décembre 1921) ; (d.2) rapports sur la situation de la flotte et les dépenses budgétaires (1931, 1937-1939) ; (d. 3) administration des personnels : régime des pensions civiles et militaires, pensions de la caisse des invalides, statut des officiers, avancement des équipages, rengagement des marins ayant perçu le pécule (1924-1932) ; (d.4) marine marchande (1930-1936).

6 N 486

(Dossier 1) Propositions de résolutions et de lois, demandes d'interpellations diverses ayant trait à la politique étrangère du gouvernement, aux problèmes du désarmement et de la réalisation des besoins de la défense nationale (1929-1939) ; (d.2) loi concernant l'aide aux réfugiés espagnols (mars 1939) ; (d.3) fabrication et commercialisation de munitions : projet de loi sur la fabrication de la dynamite et explosifs à base de nitroglycérine (1921-1924), loi sur le régime douanier de certaines poudres (décembre 1937).

6 N 487

Organisation défensive des frontières (1922-1936). (Dossier 1) Projets de lois devenus lois portant ouverture de crédits (janvier 1930), relatifs aux problèmes de surveillance du domaine militaire et de servitudes défensives (juin 1931), au paiement des dépenses du programme d'organisation défensive des frontières (juillet 1931) ; (d.2) statut des douaniers (septembre 1925) ; loi sur les réservistes affectés à la défense des frontières (mars 1931).

6 N 488

(Dossier 1) Projets de lois portant introduction dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, de la législation relative aux servitudes défensives (août 1926, décembre 1928) ; (d.2) proposition de loi assurant une indemnité aux propriétaires de terrains grevés de servitudes

défensives (janvier 1931 - août 1936) ; proposition de loi tendant à compenser les risques imposés à la population frontalière (juin 1931) ; firmes étrangères installées au voisinage des frontières et des fortifications (juillet 1935).

6 N 489

(Dossier.1) Défense passive : projet de loi relatif à son organisation (avril 1935), interpellation sur l'état de la défense passive accompagnée d'un rapport sur le contrôle des fabrications d'armement et d'un rapport sur la défense : financement, évacuation des civils, construction d'abris (octobre-décembre 1938) ; proposition de loi tendant à créer dans l'armée une organisation de défense contre l'incendie (mai 1934) ; (d.2) organisation de la défense passive (1934-1938) ; défense contre les attaques aériennes, situation de la D.C.A. (1934-1938) ; rapport de Wendel à l'intercommission Air-Guerre sur l'organisation de la défense aérienne et de la défense passive en France et à l'étranger, notice sur la défense de Paris contre les attaques aériennes (s.d.) ; rapport à la commission sénatoriale de l'armée sur la situation de la D.C.A. (avril 1938) ; (d.3) gaz de combat : conférence sur les gaz, leur fabrication et propriétés, leur détection et analyse (juin 1934) ; note sur l'organisation de la protection contre les attaques aériennes spécialement au point de vue chimique et industriel (juillet 1934) ; généralités sur la défense contre les gaz de guerre (juin 1936) ; (d. 4) masques à gaz : fabrication et vente des masques, contrôle (avril 1933) ; proposition de loi tendant à réglementer la fabrication et la vente des appareils de protection contre les périls aérottoxiques (avril 1935).

6 N 490

Fabrication de matériels de guerre. (Dossier 1) La nationalisation des usines privées d'armement et ses conséquences (1935-1937) ; projet de loi relatif aux expropriations prononcées en exécution de la loi sur la nationalisation (février 1937) ; note sur la nationalisation des fabrications de guerre (avril 1937) ; (d. 2) mobilisation industrielle : loi sur les marchés intéressant la mobilisation industrielle (août 1930) ; matériel de forgeage (1930-1934) ; préparation de la mobilisation industrielle : mesures et notes diverses (1934-1936) ; rapport à la commission sénatoriale de l'armée concernant la mobilisation, son mécanisme et la situation depuis la loi de nationalisation (mars 1937) ; proposition de loi ayant pour but de renforcer l'économie nationale et la défense militaire (février 1938) ; (d.3) statut des affectés spéciaux employés en cas de mobilisation industrielle (1926-1938) ; (d.4) notes et correspondance diverses relatives à l'installation d'usines dans les zones frontalières (1934-1935).

6 N 491

Réquisitions militaires. (Dossier 1) Projets de lois et lois relatifs aux réquisitions, comprenant notamment la loi du 21 janvier 1935 (1921-1935) ; (d.2) réquisition des véhicules automobiles : ensemble de textes législatifs dont la loi de juin 1928 sur le recensement, le classement et la réquisition des véhicules automobiles (1921-1934) ; (d.3) réquisitions en Alsace-Lorraine : projets de lois portant introduction dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Moselle, des lois relatives à la réquisition (novembre 1931 - avril 1935) ; (d.4) interpellations au sujet des mesures d'indemnisation des populations des régions frontalières à la suite des réquisitions effectuées au cours de la période de tension extérieure en septembre-octobre 1938 (décembre 1938) ; circulaire relative au règlement des dites réquisitions (novembre 1938).

6 N 492

Marchés de guerre. (Dossier 1) Problèmes financiers relatifs aux marchés : limitation ou suppression des bénéfices dans les fabrications de matériel de guerre, dépenses prévisibles, caisse nationale des marchés de l'Etat (1921-1937) ; (d.2) matières premières et produits nécessaires à la défense stockés en vue de la mobilisation industrielle : tableau général de constitution des stocks (mars 1935) ; engagement de crédits concernant les stocks de matières premières (juin-juillet 1939) ; (d.3) révision des marchés (1928-1933) ; note au sujet de la révision des marchés de fortification (décembre 1935) ; (d.4) propositions de lois et rapports ayant trait à la transformation des groupements d'acheteurs en sociétés coopératives de consommation et à la modification du code du travail (1936-1938) ; (d.5) projet de loi portant institution, organisation et fonctionnement d'un conseil national économique, avec rapport au nom de la commission de la réforme de l'Etat ayant abouti à la loi de mars 1936 (1933-1936).

6 N 493

Produits agricoles. (Dossier 1) Marché du blé : loi sur l'organisation et la défense du marché (juillet 1933) ; loi tendant à l'assainissement du marché (décembre 1934) ; instruction relative à l'organisation du service des céréales, chargé notamment du stock de sécurité (janvier 1935) ; (d.2) projets de lois et propositions de résolution relatifs aux stocks de blés et farines et à l'institution d'une prime de conservation (1930-1933) ; création de l'office national interprofessionnel du blé (juin-août 1936) ; (d.3) denrées agricoles diverses : constitution d'un stock de riz (mai 1937) ; protection et achat du ricin cultivé dans les colonies (1930-1932) ; contingen-

tement et protection du marché des oléagineux et matières grasses (1933) ; (d.4) mobilisation agricole : proposition de loi sur la sécurité des richesses agricoles à proximité des frontières (novembre 1934) ; note sur le ravitaillement de la nation en temps de guerre (juillet 1938) ; proposition de résolution visant le maximum de rendement au point de vue de la production de denrées alimentaires et d'élevage (décembre 1939).

6 N 494

Idem. (Dossier 1) Marchés de la viande, du lait et des produits résineux : projets de lois et lois tendant à l'organisation et à l'assainissement desdits marchés (1927-1935) ; (d.2) projets de lois ayant abouti à la loi sur l'assainissement du marché des vins (décembre 1934) ; propositions de résolutions au sujet des alcools, de leur transport, des impôts, des marchés et de la part à réserver aux mistelleurs (juin 1935-novembre 1937) ; (d.3) engrais : notes, rapports et propositions de lois relatifs à la production et aux achats d'engrais azotés (1930-1935), aux importations d'engrais (1933-1936) ; (d.4) réorganisation des achats de chevaux pour l'armée et de l'administration des haras (1930-1935).

6 N 495

(Dossier 1) Proposition de loi ayant pour objet l'emploi des laines de France et des colonies dans les tissus militaires (janvier 1933) ; (d.2) sauvegarde des produits forestiers, de la protection des bois français et des fabriques de cellulose (1935-1938) ; (d.3) utilisation des carburants forestiers : recherche et exploitation de matières premières susceptibles de fournir des hydrocarbures (février 1935) ; circulation des véhicules à gazogène (décembre 1934 - mai 1937) ; proposition de résolution et rapports au sujet de la création d'un carburant tiré de la forêt française (novembre 1937 - mars 1938) ; (d.4) adjudications de chasse sur les forêts et terrains domaniaux de l'Etat, sociétés de chasse, budget de la chasse (1932-1934).

6 N 496

Produits pétroliers. (Dossier 1) Rapports sur les projets de lois portant approbation des comptes de l'office national des combustibles liquides pour les exercices allant de 1931 à 1935 (janvier-février 1936, février 1938) ; (d.2) études et travaux de la sous-commission des carburants (1936) ; (d.3) rapports et avis de la commission chargée d'examiner

le projet de loi portant ratification de conventions entre l'Etat et la compagnie française des pétroles (juillet 1930-juin 1931) ; (d.4) pétrole et essence : production, marchés, importations : procès-verbaux de la commission d'enquête de la Chambre sur les pétroles (février 1928) ; projets, propositions de lois ou de résolutions sur le régime du pétrole (mai 1929, mars 1931) ; la protection des stocks contre les bombardements aériens (janvier 1939) ; la révision du régime douanier et fiscal des huiles minérales et dérivés du pétrole (février 1932 - mars 1936) ; l'unification du régime d'importation (avril 1933 - juin 1935) ; l'encombrement du marché de l'essence (juin-novembre 1935) ; la réduction de taxes ou l'exonération de l'essence à usage agricole (mars-juin 1936) ; interpellation sur la politique gouvernementale en matière de production de pétrole national (janvier 1936) ; (d.5) approvisionnements et transports des produits pétroliers : note de la commission conjointe de l'Armée et de l'Air du Sénat (janvier 1938) ; (d.6) emploi de pneumatiques en remplacement des bandages pleins (1932) ; rapport de la commission des mines sur le problème de la coordination des ressources énergétiques du pays (janvier 1939).

6 N 497

Transports par voie ferrée et par route. (Dossier 1) Coordination du rail et de la route : rapports et projets de lois (décembre 1935 - mars 1936) ; aménagement du réseau routier des régions frontalières (septembre 1936) ; projet de loi tendant à la ratification du décret créant un conseil supérieur des transports (novembre 1937) ; (d.2) chemins de fer d'intérêt général : rapports et projets de lois concernant le régime des grands réseaux et l'institution d'un réseau national (novembre 1931-juillet 1933) ; (d.3) construction et exploitation des chemins de fer desservant les champs de tir et de manoeuvres de l'artillerie à longue portée (1922-1924) ; (d.4) chemin de fer transsaharien : projet de loi ayant pour objet la création d'un office des études du chemin de fer transsaharien (juillet 1928)

6 N 498

Electricité et industries radioélectriques. (Dossier 1) Correspondance relative à l'importation d'énergie électrique (1924-1925) ; (d.2) transport d'énergie électrique : projet de loi approuvant une convention en vue de la cession à la compagnie des chemins de fer du Midi d'une ligne électrique à haute tension dans les Hautes-Pyrénées (août 1929) ; (d.3) interpellations et projets de lois au sujet de l'organisation, de l'extension et du transfert des réseaux de radiodiffusion, radiotélégra-

phie et radiotéléphone (1922-1936) ; (d.4) rapport sur le téléphone automatique, le programme des P.T.T., les contrats, les manoeuvres de la "Western" en vue de l'accaparement des téléphones en France et en Europe (1926) ; collection des Commentaires (janvier-décembre 1926) et extraits de "La Tribune de Paris" (octobre-décembre 1926, janvier 1928), concernant le téléphone ; comptes rendus des séances relatives à la fourniture d'appareils téléphoniques automatiques de la commission des marchés et spéculations (novembre-décembre 1926) ; (d.5) rapport et projet de loi ayant trait à l'approbation de la convention radiotélégraphique internationale (1932-1938).

6 N 499

Brevets d'invention. (Dossier 1) Projets de lois sur les brevets d'invention (1924-1934) ; brevets d'invention des militaires et marins (janvier 1924) ; (d.2) projet de loi relatif aux brevets intéressant la défense nationale (janvier, décembre 1935), tendant à porter à vingt ans la durée des brevets d'invention (juillet 1936).

6 N 500

(Dossier 1) Projet de loi portant édition d'une carte générale de la France au 1/50.000e accompagnée d'une étude du service géographique de l'armée (1923) ; réorganisation du service géographique (1932) ; (d. 2) projet d'aménagement de la région parisienne (1932) ; (d.3) rapports et projets de lois concernant l'outillage national, l'institution d'un programme, le perfectionnement de l'outillage et son financement par la création d'une caisse de crédit (1929-1936) ; (d.4) questions économiques diverses, notamment accords professionnels en période de crise (janvier 1935) ; organisation à Paris en 1937 d'une exposition internationale (décembre 1935 - mars 1936) ; exécution et financement d'un plan de grands travaux destinés à lutter contre le chômage (1936-1937).

6 N 501

Colombophilie : projet de loi et loi de février 1927 sur la réglementation de la colombophilie et l'utilisation des pigeons voyageurs, ayant abouti à la loi de février 1927 (1922-1927).

6 N 502

(Dossier 1) Présidence du conseil : proposition de résolution tendant à l'organisation d'une présidence du conseil autonome dotée de services et locaux permanents (juin-décembre 1934) ; (d.2) fonctionnement des services et commissions parlementaires : questions de procédure diverses (1928-1939) ; (d.3) ouverture et annulation de crédits par suite des modifications apportées à la composition du gouvernement (1922-1938) ; (d.4) application des lois d'intérêt général aux colonies et aux territoires africains placés sous mandat français (1934-1936) ; (d.5) Algérie : opérations militaires dans le Sud oranais : interpellation sur l'engagement du 14 octobre (octobre 1929) ; problèmes politiques : proposition de loi relative à la réorganisation des assemblées et de l'administration de l'Algérie (juin 1932) ; projet de loi sur l'exercice des droits politiques par certaines catégories de sujets français (janvier 1937) ; Territoires du Sud : proposition relative au rattachement à l'Algérie de certaines régions des Territoires du Sud et à la réorganisation de ces régions (février 1930) ; proposition de loi concernant les réformes à réaliser en Algérie à l'occasion du centenaire (1931-1932).

6 N 503

(Dossier 1) Maroc, séquestre de biens allemands : rapport sur les séquestres de guerre et l'office de vérification et de compensation (mai 1925) ; requêtes en liquidation (1920-1925) ; (d.2) problèmes du Sud oranais et du Rio de Oro : interpellations concernant la politique marocaine du gouvernement, les attaques menées par des bandes armées qui trouvent refuge dans le Rio de Oro, les opérations militaires conduites dans le Sud oranais (1925-1934) ; (d.3) Indochine : interpellations sur la propagande communiste (février 1930) : "les événements tragiques d'Indochine" (juin 1931).

6 N 504

Hommages nationaux. Projet de loi portant que les maréchaux de France, les généraux ayant commandé en chef ou exercé le commandement d'une armée pendant la guerre de 1914 pourront être inhumés aux Invalides (mars 1929) ; projets de lois concernant les funérailles du maréchal Foch (mars 1929), du général Sarrail (mars 1929), du maréchal Joffre (mars 1931) , portant ouverture d'un crédit pour l'inauguration d'un monument à la mémoire du maréchal Douglas Haig (juin 1931) ; crédits supplémentaires pour la réception de l'association d'anciens combattants de l'"American Legion" (juillet 1927) ; proposition de loi pour l'obtention de crédits en vue de l'érection d'un monument commémoratif en l'honneur des soldats de Verdun (juin 1936).

CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE

6 N 505 - 532

Rapports, projets de lois, amendements (1919-1939).

505	Chambre des députés : 11ème et 12ème législatures	1919 - 1921
506	Idem : 12ème législature	1922 - 1923
507	Idem : 12ème et 13ème législatures	1924 - 1926
508	Idem : 13ème législature	1927
509	Idem : 13ème et 14ème législatures	1928
510-511	Idem : 14ème législature	1929 - 1930
512	Idem : 14ème législature	juillet 1930
513-514	Idem :	1931 - mars 1932
514-515	15ème législature	juin 1932 - décembre 1933
516-517	Idem :	janvier 1934 - novembre 1935
158	15ème législature	décembre 1935
519	15ème législature	janvier - mars 1936
519-520	16ème législature	juin-décembre 1936
521-522	Idem :	janvier 1937 - décembre 1938
523	Idem :	janvier-juin 1939
524	Sénat	1919 - 1922
525	Idem :	1923 - 1927
526	Idem :	1928 - 1929
527	Idem :	1930
528	Idem :	1931
529	Idem :	1932 - 1933
530	Idem :	1934 - 1935
531	Idem :	1936
532	Idem :	1937 - 1939

TABLE

DES MATIERES

INTRODUCTION

1^e partie : grands conseils et haut commandement

Chapitre I. Les grands conseils V

Chapitre II : Le haut commandement XV

2^e partie : l'administration centrale de la Guerre

Chapitre I. Le ministère de la Guerre XXIII

Chapitre II. L'état-major de l'armée XXIX

Chapitre III. Les directions XXXIII

Chapitre IV. Les inspections XXXIX

Annexes

I. Organigramme sommaire du ministère en 1938 XLV

II. Tableau de la conduite de la guerre, 2 septembre 1939 ... XLVI

III. Organisation du commandement des théâtres d'opérations
du Nord-Est et du Sud-Est, 3 septembre 1939 XLVII

IV. Liste des ministres de la Guerre et de la Défense nationale
sous la III^e République de 1917 à 1940 XLVIII

INVENTAIRE DES SOUS-SERIES 1 à 6 N

Sommaire de l'inventaire 3

1 N 18-98 Conseil supérieur de la Guerre 7

2 N 2-263	Conseil supérieur de la Défense nationale.....	43
	Secrétariat général de la Défense nationale.....	91
2 N 264-276	Centre des hautes études militaires.....	203
2 N 277-288	Collège des hautes études de Défense nationale.	208
4 N 79-91	Conférence des ambassadeurs au quai d'Orsay.....	215
4 N 92-93	Etat-major du maréchal Foch.	229
4 N 94-95	Comité militaire allié de Versailles	231
4 N 96-129	Commissions militaires interalliées de contrôle en Allemagne, Haute-Silésie, Autriche, Bulgarie, Hongrie et Thrace occidentale	235
5 N 577-603	Cabinet du ministre	
	A. Section de Défense nationale	249
	B. Correspondance des bureaux du cabinet	304
6N 300-532	Secrétariat général du ministère de la Défense nationale.....	317
	TABLE DES MATIERES.....	375